

**ARCHIVES NATIONALES**

**LES PROCÈS-VERBAUX  
DU  
DIRECTOIRE EXÉCUTIF  
AN V - AN VIII**

**INVENTAIRE DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS  
ET DES MINUTES DES ARRÊTÉS, LETTRES  
ET ACTES DU DIRECTOIRE**  
postérieurs au  
*Recueil des actes du Directoire exécutif de Debidour*

**TOME V**

**germinal- messidor an VI [21 mars - 18 juillet 1798]**

(registres AF\* III 11 et 12, folios 1 à 67 verso;  
cartons AF III 513, plaquette 3252, à AF III 533, plaquette 3512)

par  
Pierre-Dominique CHEYNET  
*Conservateur en chef aux Archives nationales*

2000 (édition pour mise en ligne, 2006)

## Sommaire

**Présentation des tomes I à X des Procès-verbaux du Directoire..... 3**

### TOME V

Séances du 1er au 30 germinal an VI [21 mars-19 avril 1798].....	4
Séances du 1er au 30 floréal an VI [20 avril-19 mai 1798].....	50
Séances du 1er au 30 prairial an VI [20mai-18 juin 1798].....	90
Séances du 1er au 30 messidor an VI [19 juin-18 juillet 1798].....	134

## Présentation des tomes I à X des *Procès-verbaux du Directoire*.

L'inventaire des *Procès-verbaux du Directoire, an V-an VIII* prend la suite du *Recueil des actes du Directoire exécutif (Procès-verbaux, arrêtés, instructions, lettres et actes divers)*, par A. Debidour, Paris, 1910-1917, 4 vol. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France), édition au jour le jour des registres des procès-verbaux du Directoire allant de la première séance du Directoire le 11 brumaire an IV [2 novembre 1795] au 15 pluviôse an V [3 février 1797].

Les *Procès-verbaux du Directoire, an V-an VIII* sont découpés en dix tomes, ici désignés sous les noms de fichier *pv1* à *pv10*:

- Tome I: 16 pluviôse- 10 prairial an V [4 février-29 mai 1797]
- Tome II: 11 prairial-5<sup>e</sup> complémentaire an V [30 mai-21 septembre 1797]
- Tome III: 1<sup>er</sup> vendémiaire-30 frimaire an VI [22 septembre-20 décembre 1797]
- Tome IV: nivôse-ventôse an VI [21 décembre 1797-20 mars 1798]
- Tome V: germinal-messidor an VI [21 mars-18 juillet 1798]
- Tome VI: 1<sup>er</sup> thermidor an VI-20 brumaire an VII [19 juillet-10 novembre 1798]
- Tome VII: 21 brumaire -20 pluviôse an VII [11 novembre 1798-8 février 1799]
- Tome VIII: 21 pluviôse-10 floréal an VII [9 février-29 avril 1799]
- Tome IX: 11 floréal-10 thermidor an VII [30 avril-28 juillet 1799]
- Tome X: 1 thermidor an VII-17 brumaire an VIII [29 juillet-8 novembre 1799].

Dans l'inventaire, les mots en grands caractères renvoient au registre des procès-verbaux et ceux en petits caractères aux cartons du groupe des minutes des procès-verbaux de la sous-série AF/III.

Chaque tome est muni de son index détaillé, plus complet que l'analyse donnée dans l'inventaire pour les éléments nominatifs inventoriés (nominations de fonctionnaires locaux et arrêtés sur les militaires en particulier), constituant ainsi un index-inventaire), à raison de trois à cinq fichiers par tome, désignés sous les noms de fichier *pv + n° du tome + ind1, 2* etc.

Dans les index, les renvois sont fait aux dates des séances du Directoire et non pas aux folios des registres des procès-verbaux et aux cartons du groupe des minutes des procès-verbaux de la sous-série AF/III. Pour trouver la cote des documents, se reporter à l'inventaire à la date de la séance indiquée dans la référence de l'index. L'astérisque après une date désigne toute précision non reprise dans le texte de l'inventaire de la séance indiquée.

## Séances du 1<sup>er</sup> au 30 germinal an VI [21 mars-19 avril 1798]

Séance du 1<sup>er</sup> germinal an VI [21 mars 1798]

Présidence de Merlin de Douai<sup>1</sup>

(AF\* III 11, folios 1 recto-2 verso; AF III 513, plaquettes 3253 et 3254)

Affaires de la Suisse<sup>2</sup>.

Signature des pouvoirs de Le Carlier, commissaire spécial près l'armée française en Suisse<sup>3</sup>, et ordre de *vérifier tous les abus et dilapidations qui viendroient à se commettre*, le général en chef français devant déférer à toutes ses réquisitions, copie au général Schauenburg. Traitement du commissaire et de son adjoint. Rédaction d'instructions générales au commissaire et compléments sur les additions apportées par l'assemblée de Bâle au projet de constitution helvétique. Ordre au commissaire de faire rechercher dans toutes les archives de Suisse les traces du passage des émigrés qui y ont séjourné et d'en dresser la liste (AF III 513, plaquette 3253, pièces 1-8, minutes en partie de Lagarde et de Merlin de Douai, copies au registre du bureau particulier du secrétariat général du Directoire, AF\* III 18, pages 125-130: accélérer la formation des cantons helvétiques en une seule république, *dans toute la Suisse, les cantons démocratiques exceptés, il ne faut, pour y faire accepter et mettre en activité le projet de constitution, que la manifestation précise, formelle et constante de la volonté ferme et invariable qu'en a le Directoire exécutif...Quant aux cantons démocratiques d'Uri, de Schwytz, de Glaris et d'Underwald-le-Bas, on peut, sans inconvénient grave, les laisser de côté quant à présent. Leur intérêt et l'amour-propre national les amèneront assez, par la suite, à se réunir aux autres. La copie jointe d'une lettre du général Brune du 27 ventôse explique pourquoi le canton d'Appenzell doit être traité à cet égard autrement que les autres cantons démocratiques et la part qu'il a prise aux hostilités des Bernois contre la République française autorise assez le commissaire du Gouvernement à lui parler sur un ton propre à le déterminer. L'essentiel est que ce canton et ceux de Berne, Zurich, Fribourg, Soleure, Lucerne, Bâle, Schaffhouse, le pays de Vaud et le Valais bas et haut se fondent en une république et forment avec la République française un traité d'amitié et d'alliance offensive et défensive. En cas de résistance du Valais, ne pas retarder la formation de la République helvétique. Ordre à Le Carlier d'aller à Berne et d'y conférer avec Mengaud, chargé d'affaires français en Suisse à Bâle, Mangourit, résident de France dans le Valais, et Desportes, résident à Genève; Mangourit étant soupçonné de mettre peu de chaleur dans ses opérations par la crainte de se retrouver sans place si le Valais se réunit à la République helvétique, ordre à Le Carlier de lui insinuer en particulier que le Directoire exécutif saura apprécier son zèle...et qu'une nouvelle place le dédommagera amplement de celle qu'il aura perdue, s'il détermine promptement la réunion des Valaisans; possibilité pour Le Carlier de se fixer à Lucerne, sans être auprès du général en chef, et d'apprécier l'utilité du projet du général Brune de réunir près de lui deux ou trois députés de chaque canton: *il est des hommes, en Suisse surtout, que l'on dirige plus facilement qu'on ne les éclaire. Ce qui s'est passé en est une preuve.* Instructions complémentaires sur le projet de constitution approuvé par l'assemblée de Bâle le 15 mars 1798 avec des modifications *inspirées par l'esprit de fédéralisme et d'aristocratie*: chef-lieu de la République à Aarau, attribution au Corps législatif de la définition *des conditions nécessaires pour être admis aux droits de citoyen*; limitation du pouvoir de destitution du Directoire exécutif aux officiers des troupes soldées, alors que l'essentiel des forces armées sera composé de gardes nationales; maintien en place des membres des chambres administratives jusqu'à l'âge de 65 ans; impossibilité pour le gouvernement de destituer les administrations comme *sous l'absurde constitution de 91*; pièce jointe: *Projet de constitution pour la République helvétique adopté par l'assemblée nationale de la république de Basle le 15 mars 1798, Pierre Ochs, président, W. Huber, H. Wieland, secrétaires, Basle, de l'imprimerie de Samuel Flick, 28 pages*).*

Décision du Directoire.

Signature des ordres de paiement pour le traitement des employés du secrétariat général du Directoire en ventôse et l'indemnité tenant lieu des fournitures supprimées<sup>4</sup>.

Finances.

Vente du presbytère Saint-Michel de Carcassonne à Nougues, tisserand faubourg de la Barbecanne, et rejet de la soumission postérieure de Veyrieu, directeur de l'Enregistrement<sup>5</sup> (AF III 513, plaquette 3253, pièces 14-15).

Guerre.

<sup>1</sup> Merlin de Douai exerça la présidence du Directoire jusqu'au 6 prairial an VI et fut remplacé le lendemain par Reubell.

<sup>2</sup> C'est par ces délibérations que commence le procès-verbal de la séance dans le registre.

<sup>3</sup> Marie-Jean-François-Philibert Le Carlier, constituant, député de l'Aisne à la Convention, président de l'administration centrale de ce département lors de sa nomination le 28 ventôse an VI (*tome IV*), nommé ministre de la Police générale le 27 floréal (plus loin). Le général Alexis-Antoine-Henri-Balthazar de Schauenburg avait été nommé général en chef de l'armée française en Suisse le 18 ventôse (*tome IV*).

<sup>4</sup> Affaire non représentée ici, comme cela était le cas pour les décisions du Directoire des 25 et 29 nivôse (*tome IV*) sur le traitement de ces employés.

<sup>5</sup> Voir aussi *tome VIII*, 29 ventôse an VII, rejet de la réclamation de Veyrieu, qui avait refusé de recevoir la consignation de Nougues sous le prétexte que ce presbytère serait nécessaire à l'instruction publique avant de soumissionner lui-même.

Ordre au général Parein<sup>1</sup>, commandant la Nièvre, de se rendre sous trois jours dans un autre département que le ministre lui indiquera (AF III 513, plaquette 3253, pièce 13, minute de Merlin de Douai).

Marine et Colonies<sup>2</sup>.

Approbation d'états de mutations et de nomination pour la 3<sup>e</sup> décade de ventôse (AF III 513, plaquette 3253, pièces 12 et 16).

Police générale.

Mandat d'arrêt contre Le Blanc-Pascal et Vigier, ex-accusateur public et président du tribunal criminel du Gard, auteurs de *conspirations tendantes...au rétablissement de la Royauté*<sup>3</sup> (AF III 513, plaquette 3253, pièce 9).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 513, plaquette 3254, pièces 17-170. Nomination de commissaires municipaux, Aisne à Vosges, *Aisne*, Marly [-Gomont]; Moy [-de-l'Aisne]: Delfosse, prêtre marié; Saint-Gobain; Septmonts: Floquet, administrateur du district de Soissons, remplaçant Mesureur, huissier négligeant ses fonctions de commissaire;- *Aube*, Arsonval; Bagneux-la-Fosse; Bar-sur-Seine; Ervy [-le-Châtel]<sup>4</sup>; Longchamp [-sur-Aujon]; Mailly [-le-Camp]; Thennelières;- *Aude*, Roquefort [-de-Sault]; Saint-Laurent [-de-la-Cabrerisse];- *Aveyron*, Conques: Campredon, ex-administrateur central; Flagnac: Étienne Manherie, notaire; Millau *intra et extra muros*<sup>5</sup>; Najac; Réquista;- *Calvados*, la Ferrière-au-Doyen (auj.: commune de Saint-Martin-des-Besaces); Saint-Julien-le-Faucon;- *Charente-Inférieure*, Loulay; Mortagne [-sur-Gironde];- *Doubs*, Ornans, après la suppression du canton de Villers [-sous-Montrond]<sup>6</sup>;- *Drôme*, Buis [-les-Baronnies]; Dieulefit<sup>7</sup>; Jacques Trie, prêtre marié; Étoile [-sur-Rhône]: Antoine Melleret, prêtre; Marsanne; Remuzat; Saint-Nazaire [-le-Désert]; Saint-Vallier: Pierre Granjon, notaire;- *Dyle*, Grez [-Doiceau]: Détry aîné, employé de la municipalité de Bruxelles;- *Eure*, Pont-Audemer *intra muros*: remplacement de Roussel, nommé agent forestier;- *Finistère*, Audierne, lettre du député Guezno proposant également des candidats commissaires à Cléden-Cap-Sizun, Douarnenez, Île-de-Sein, Plomodiern, Plonéour-Lanvern, Plozevet, Pont-Croix: le constituant Tréhot de Clermont, et Tréogat, an IV;- *Forêts*, Houffalize;- *Haute-Garonne*, Castelsarrasin *extra muros*: Bonnafoux, ex-administrateur central, nommé par erreur *intra muros* le 25 brumaire;- *Indre-et-Loire*, Bléré; Vouvray<sup>8</sup>;- *Isère*, Saint-Priest;- *Loir-et-Cher*, Mer;- *Loire*, Saint-Germain-Laval: remplacement d'un ivrogne, lettre de Reverchon, ex-commissaire du gouvernement dans la Loire, à Reubell<sup>9</sup>;- *Loire-Inférieure*, Saint-Nicolas [-de-Redon]: remplacement de Dubignon, conventionnel d'Ille-et-Vilaine, démissionnant<sup>10</sup>; Saint-Sébastien [-sur-Loire];- *Lot*, Cajarc: remplacement de Malrieu, auteur de faux rapports sur un prêtre présenté comme une victime de sa soumission aux lois;- *Lot-et-Garonne*, Casseneuil: Pierre Bagues, agent municipal du chef-lieu, prêtre marié; Francescas; Lauzun: Lassort, ex-administrateur

<sup>1</sup> Sur le général Parein du Mesnil, voir *tome II*, 15 fructidor an V, Guerre, note.

<sup>2</sup> Depuis le 6 ventôse an VI (*tome IV*), le portefeuille du ministre de la Marine et des Colonies Pléville-Le Pelley était confié par intérim à Lambrechts, son collègue de la Justice, Pléville étant à Brest pour organiser l'armée navale devant opérer la descente en Angleterre.

<sup>3</sup> Voir deux rapports de Sotin des 19 brumaire et du 22 germinal sur ces deux personnages et Labaume, directeur du jury du tribunal correctionnel d'Uzès, sous le coup d'un mandat d'arrêt du 3 germinal (ici plus loin à cette date), dans AF III 49, dossier 168, pièces 51-101 et 47, dossier 169, pièces 112-124 (*les Archives du Directoire*, renvoyant à AF III 228 et 229, groupe des affaires départementales, Gard, où ils sont connus comme impliqués dans des mouvements royalistes avant le Dix-Huit Fructidor et comme auteurs de mandats d'arrêt contre les patriotes du département). Voir aussi plus loin, 22 floréal: décision, sur rapport du ministre de la Justice, de renvoyer dans un autre département que ceux du Gard et de Vaucluse la procédure instruite par Labaume, directeur du jury du tribunal correctionnel d'Uzès, après dénonciation par Blanc-Pascal, alors accusateur public, sur une conspiration tendant à rétablir la constitution de 1793 en ventôse an VI pour les assemblées primaires, contre l'administrateur central Teste, les citoyens Boyer, Péliissier et Raoux, du Gard, et Raphel, commissaire près les tribunaux de Vaucluse, et celle instruite par Chanut, nouvel accusateur public du Gard, contre Blanc-Pascal, Labaume et Vigier, ex-président du tribunal criminel, royalistes, vu *l'incertitude qui, jusqu'à présent, a régné dans cette affaire et le grand nombre de fonctionnaires publics des départements du Gard et de Vaucluse qui y sont impliqués*. L'ex-accusateur public dit ici Le Blanc-Pascal est ailleurs dénommé Blanc-Pascal. Le directeur du jury d'Uzès Paul-Antoine Labaume fut élu juge au tribunal civil du Gard l'an VI et le mandat d'arrêt contre lui fut annulé par le Directoire le 9 prairial.

<sup>4</sup> Destitution d'un nommé Branche, nommé de nouveau le 21 thermidor (*tome VI*) sur refus de son remplaçant et parce qu'il n'avait été destitué que pour avoir protesté contre la déportation d'un prêtre âgé de soixante-dix ans.

<sup>5</sup> Enjalbert, commissaire *extra muros* muté *intra muros*, remplaçant Brouillet, *prêtre ayant semé la discorde et incapable*.

<sup>6</sup> Suppression arrêtée par l'administration centrale le 15 ventôse an V (*tome IV*, 3 nivôse an VI), annulée par le Directoire quant à la justice de paix de Villers, le 12 ventôse an VI (*ibidem*).

<sup>7</sup> Sur la minute: *Dieulefit ou Mont-Jabron*, nom révolutionnaire de cette commune. Le commissaire est ensuite muté à Montélier le 9 vendémiaire an VII (*tome VI*), à la place de Charles-Antoine Martraire, nommé le 28 messidor (plus loin) et dit parti avec Bonaparte.

<sup>8</sup> Nomination de Hyacinthe Duliepvre, président de la municipalité, sans doute le même que le président Duliepvre, poursuivi en l'an V par le directeur du jury de Tours pour arrestation d'un prêtre (voir *tome I*, 28 germinal an V, Justice, note).

<sup>9</sup> Jacques Reverchon, conventionnel, puis député de Saône-et-Loire aux Cinq-Cents, commissaire du gouvernement dans la Loire, l'Ain et en Saône-et-Loire au début du Directoire.

<sup>10</sup> François-Marie-Jean Dubignon, nommé le 28 thermidor an V (*tome II*), habitant Redon (Ille-et-Vilaine), dont Saint-Nicolas est limitrophe. Sorti des Cinq-Cents par démission en ventôse an V, il y fut réélu en germinal an VI.

central; Saint-Front [-sur-Lemance]; Tonneins *intra muros*: Vergnes, frère de l'ex-général<sup>1</sup>; - *Marne*, Auberive: Gerbault, notaire; Avize: Louis Leclerc, de Châlons, ex-employé du receveur de Sainte-Menehould, employé du receveur du département; Ay; Baye: Dagonnet, notaire; Cloyes [-sur-Marne]: Thiboust, ex-professeur à Vitry [-le-François]; Courgivaux; Damery: Broq, de Châlons, contrôleur des aides; Juvigny; Lignon; Suippes; - *Haute-Marne*, Langres<sup>2</sup>, Barbier, président de la municipalité, candidat du député Laloy, autre candidat: Thibaut, ex-administrateur central, commissaire municipal de Neuilly [-l'Évêque]; - *Nord*, Bergues *intra muros*: nomination d'un candidat présenté par le secrétaire général du Directoire; - *Puy-de-Dôme*, Plauzat: destitution de Monestier<sup>3</sup>, dénoncé par le commissaire central Boutarel comme *ardent et dangereux agitateur à l'approche de germinal*; - *Hautes-Pyrénées*, Vic [-en-Bigorre]<sup>4</sup>; - *Bas-Rhin*, Harskirchen; - *Haute-Saône*, Port-sur-Saône; - *Saône-et-Loire*, Saisy; - *Seine*, Passy (auj.: commune de Paris): Dandelin, de Paris, candidat: Merlet-Saint-Hugues, de Passy, présenté par le député Mailly<sup>5</sup>; - *Seine-Inférieure*, Quincampoix; - *Seine-et-Marne*, Boissise-la-Bertrand: César Valade, ex-libraire à Paris, ex-commissaire provisoire, assesseur du juge de paix, remplaçant Mesnidrieux, nommé inspecteur des vivres à l'armée, candidat: L'Arpenteur, frère du substitut du commissaire près les tribunaux du département, an V, lettre de Valade apostillée par les députés Bailly, Bernier, Gigault-Crisenoy<sup>6</sup>, Godard, Himbert et Picault, an V; Chaumes [-en-Brie]<sup>7</sup>; - *Seine-et-Oise*, Neauphle [-le-Château]; - *Somme*, Chaulnes; Foucaucourt [-en-Santerre]; Hallencourt: remplacement d'un ivrogne; Hangest [-en-Santerre]: Ledieu, chirurgien; Liomer; Rosières [-en-Santerre]: Naveteux, ex-instituteur; - *Var*, Callas: Brieu, officier de santé; le Muy; Tourves; Vence; - *Vaucluse*, Carpentras: remplacement d'un commissaire accusé par la municipalité d'être tracassier; Malaucène: François Brun, fondateur de cuivre<sup>8</sup>, remplaçant Galet, *retardant le départ des réquisitionnaires pour de l'argent*; Mazan: Laurans, officier de santé; Vaison [-la-Romaine]: Chabrot, notaire, agent municipal de Villedieu; Valréas: Martin, ex-administrateur de la Drôme puis officier de gendarmerie, remplaçant Julian, collecteur de la dîme pour les prêtres réfractaires en l'an V<sup>9</sup>; - *Vendée*, Belleville [-sur-Vie]; - *Vienne*, Chaunay; Coussay; l'Isle-Jourdain: remplacement de Garnier, dénoncé par les députés Creuzé-Latouche, Dutrou-Bornier et Rampillon comme *âme damnée des aristocrates*; Lésigny; Mirebeau; Pleumartin; Thuré; Usson [-du-Poitou]: Depatiers-Latreille, ex-notaire; Verrières; - *Vosges*, Escles; Grand; Plombières [-les-Bains]; Rouvres [-en-Xaintois].q

## Séance du 2 germinal an VI [22 mars 1798]

(AF\* III 11, folios 2 verso-4 recto; AF III 513, plaquettes 3255 à 3257)

### Décisions du Directoire<sup>10</sup>.

Adoption d'une proclamation du Directoire aux électeurs de l'an VI, à imprimer au *Bulletin des lois* et à réimprimer et afficher dans les communes où se tiendront les assemblées électorales (AF III 513, plaquettes 3255, pièces 31-32, et 3256, pièces 33-34, brouillon de La Revellière-Lépeaux, minute signée par Merlin de Douai, Reubell et lui; AF III 463, plaquette 2809, pièce 395, dossier du Dix-Huit Fructidor an V: *Adresse du Directoire aux électeurs de l'an 6*, Imprimerie de la République, 2 germinal an VI, 7 pages). Lecture de la réponse des députés du Golo, jointe, du 30 ventôse, signée par Aréna, Arrighi, Pompéi et Saliceti, sur la situation de la Corse, invitant à remplacer le général Vaubois par un général plus actif, juger les chefs de la dernière rébellion, déporter les prêtres et moines *qui ont le plus influé sur cette rébellion*, désarmer les habitants du Golo, sauf ceux réfugiés en France lors de l'invasion britannique et ceux ayant combattu les rebelles: adoption de cette mesure et renvoi des autres pour exécution aux

<sup>1</sup> Le général Jacques-Paul Vergnes, né à Tonneins, chargé de la défense de Nantes en 1793, arrêté à Rennes et destitué, futur préfet de la Haute-Saône (*Six et Le personnel de l'administration préfectorale 1800-1880* par C. Lamoussière et P. Laharie, Paris, Archives nationales, 1998).

<sup>2</sup> Remplacement du constituant et conventionnel Louis Guyardin, nommé président du tribunal criminel le 29 pluviôse (*tome IV*).

<sup>3</sup> Le conventionnel Jean-Baptiste-Benoît Monestier, réintégré le 16 messidor an VII (*tome IX*); ces deux arrêtés ne sont pas connus de *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*.

<sup>4</sup> Réintégration de Louis Darrabiat, nommé commissaire central le 14 pluviôse (*tome IV*) et refusant ce nouveau poste.

<sup>5</sup> Antoine-Alexandre-Michel-Gabriel-Joseph-François de Mailly de Châteaurenaud, constituant, député de Saône-et-Loire à la Convention et aux Anciens. On ignore pourquoi il intervient ici.

<sup>6</sup> Achille-Étienne-Marie Gigault de Crisenoy, député aux Anciens, signant ici: *De Crisenoy*, signature inconnue de *Kuscinski, Les députés au Corps législatif*. Mesnidrieux, de Montereau-fault-Yonne, ex-garde magasin, avait été nommé le 20 vendémiaire (*tome III*), époque où Valade, alors dit simplement agent municipal de Seine-Port, était candidat.

<sup>7</sup> Remplacement de Bouillard, nommé juge au tribunal civil le 29 pluviôse (*tome IV*).

<sup>8</sup> Destitué le 22 frimaire an VII (*tome VII*) pour fabriquer de la poudre clandestinement.

<sup>9</sup> Martin est destitué le 25 fructidor (*tome VI*) pour avoir *semé le trouble et le désordre lors des dernières assemblées primaire et communales*.

<sup>10</sup> Le procès-verbal du jour commence par l'adoption de la proclamation du Directoire aux électeurs, suivie de la délibération sur la Corse.

ministres de la Guerre, chargé d'un rapport sur Vaubois<sup>11</sup>, de la Justice et de la Police générale (AF III 513, plaquette 3255, pièces 13-17).

#### Guerre.

Ordre au ministre de faire rendre au Directoire des brevets en blanc remis à Masséna en prairial an V<sup>1</sup> (AF III 513, plaquette 3255, pièces 17-30, lettre de Masséna s'étonnant qu'ils n'aient pas été renvoyés).

#### Justice.

Autorisation de poursuites en justice contre des entrepreneurs militaires pour obligations personnelles ne relevant pas de l'autorité administrative: Cardon et Besin, entrepreneurs des transports en Haute-Saône, poursuivis par Chevaley, voiturier à Luxeuil, Grignard et compagnie, agent du service des étapes en Côte-d'Or, Belnet, préposé aux convois militaires, poursuivi par Goudard, aubergiste à Beaune, et Mahieu, ex-préposé des subsistances militaires dans la 17<sup>e</sup> division militaire, en procès au tribunal de commerce de Paris. Rapport classé sur les progrès de l'administration des pays soumis à l'autorité de Rudler<sup>2</sup> en ventôse avec aperçu comptable, développements sur les contributions, l'Enregistrement, la poste, les douanes, les forêts, la police administrative: envoi de troupes dans le Hunsrück, la gendarmerie, les succès des théâtres français et allemand à Cologne et Mayence, les fêtes nationales, les secours et les prisons, pièces jointes: *Procès-verbal de l'installation de l'administration centrale du département de la Roër* [le 1<sup>er</sup> ventôse an VI] et *discours prononcé à ce sujet par le citoyen Dorsch, commissaire du Directoire exécutif près la dite administration, Aix-la-Chapelle, An VI de la République française*, 13 pages; *Discours prononcé le 1. ventose an 6 par le citoyen Dorsch, commissaire du Directoire exécutif près le département de la Roër, à l'occasion de la plantation de l'Arbre de la Liberté à Aix-la-Chapelle*, s.l.n.d, français-allemand, [7 pages]; *L'Administration centrale du Mont-Tonnerre séante à Mayence à ses administrés, 5 ventôse an 6*, affiche bilingue, Mainz, in der Crassischen Buchdruckerey, 2 exemplaires; *Département de la Sarre. Procès-verbal de la fête qui a eu lieu à Trèves le 1. er ventôse an VI de la République française à l'occasion de l'installation des nouvelles autorités du département de la Sarre, Trèves, imprimerie du département*, 25 pages; *Recueil de reglemens pour les pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle publiés par le commissaire du gouvernement, Mayence, André Crass imprimeur, pluviôse an 6*, 39 pages, et traduction allemande: *Sammlung der Beordnungen für die Länder zwischen Maas und Rhein und Rhein und Mosel bekannt gemacht von dem Regierungs-Kommissär*, 40 pages; arrêtés du commissaire du gouvernement de pluviôse an VI publiés en affiches bilingues sous le titre *Extrait du registre des arrêtés du commissaire du gouvernement dans les pays conquis entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle / Auszug aus dem Register der Verschlusse des Regierungs-Kommissärs in der eroberten Länder zwischen Maas und Rhein und Rhein und Mosel*, imprimés par Crass à Mayence: des 21 sur les droits de péage et l'interdiction de prononcer de nouveaux vœux religieux, 22 sur les contributions, 27 rendant obligatoire le port de la cocarde nationale *aux habitans des pays conquis tant hommes que femmes*, et 29 sur les biens des communautés religieuses; arrêté du même du 4 pluviôse sur les loteries, imprimé bilingue, mêmes titres, 8 et 14 pages (AF III 513, plaquettes 3255, pièces 1-8, et 3256, pièces 33-46).

#### Marine et Colonies.

Signature de la commission de Girault, vice-commissaire de la marine et du commerce à Rotterdam<sup>3</sup> (AF III 513, plaquette 3255, pièce 11).

#### Police générale.

Mise sous surveillance dans leurs communes respectives des émigrés François-Xavier-Georges Anthès, Louis Besse, Étienne Mathieu, Thérèse Messier et Marc-Antoine Patissier<sup>4</sup>.

<sup>11</sup> Charles-Henri de Belgrand de Vaubois, général commandant la 23<sup>e</sup> division militaire (Corse), relevé de son commandement le 19 pluviôse an VI pour être remplacé par Mesnard, puis maintenu à son commandement le 7 ventôse (*tome IV*), remplacé le 13 germinal (plus bas). Il rejoignit l'expédition d'Égypte, prit la Cité Vieille de Malte et fut nommé commandant de l'île le 19 juin 1798 / 1<sup>er</sup> messidor an VI par Bonaparte (*Six*). Bien que le Directoire l'ait rappelé avec le général Chanez, commandant la place et les forts de Malte le 24 brumaire an VII (*tome VII*) avec ordre de se rendre à Paris sur le champ, l'un et l'autre restèrent dans l'île jusqu'à sa capitulation en 1800. Vaubois membre du Sénat conservateur devint cette même. Chanez, général de brigade employé dans la 17<sup>e</sup> division militaire en l'an V (*tomes I et II*), était passé à la division Kléber de l'armée d'Orient le 5 mai 1798 / 16 floréal an VI (*Six*), mesure que nous ne trouvons pas dans ce tome.

<sup>1</sup> 90 brevets de la 20<sup>e</sup> demi-brigade, remis à Masséna suivant arrêté du 15 prairial an V (*tome II*).

<sup>2</sup> Les départements provisoires de la rive gauche du Rhin: Mont-Tonnerre, Rhin-et-Moselle, Roër et Sarre. François-Joseph Xavier ou Francisque-Joseph Rudler, député du Haut-Rhin à la Législative, nommé commissaire du gouvernement dans les pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle le 14 brumaire (*tome III*).

<sup>3</sup> Claude-Joseph Girault, député des Côtes-du-Nord à la Législative et à la Convention, nommé le 2 ventôse (*tome IV*).

<sup>4</sup> Pas de minutes. Il s'agit sans doute de décisions *verbales* du Directoire, comme on en a vu plusieurs exemples en ventôse (*tome IV*). Les index dits fichiers des émigrés des Archives nationales permettent d'identifier Georges-François-Xavier d'Anthès, inscrit dans le Bas-Rhin, peut-être apparenté à l'émigré François-Philippe Anthès, seigneur de Nambshheim, même département, radié provisoirement par le district d'Is-sur-Tille et définitivement le 8 messidor an V (*tome II*) ou à François-Henri d'Anthès dit Longepierre, de Villecomte (Côte-d'Or), radié provisoirement par le district de Louhans et définitivement le 16 pluviôse an VI (*tome IV*), Louis Besse, en Corrèze, Étienne Mathieu, dans la Haute-Marne, et Marc-Antoine Patissier-La Forestille, en Saône-et-Loire. Thérèse Messier pourrait être de la même famille que Marie-Anne Messier, femme de Pierre-François Noël, chancelier du prince de Salm, de Senones, radiée le 22 prairial an V (*tome II*).

## Relations extérieures.

Lettres, minutes retirées par La Revellière-Lépeaux et annexées au registre secret, à Perrochel, secrétaire de l'ambassade en Espagne, annulant les ordres précédemment donnés sur une démarche qu'il devait faire<sup>1</sup>, avec notes *propres à le détromper sur la bonne foi qu'il suppose à certains personnages de l'Espagne*, et à l'ambassadeur Truguet annulant la dépêche du 25 ventôse et lui transmettant le résumé d'une conversation de Cabarrus, afin qu'il fasse savoir au gouvernement espagnol que *nous ne sommes pas dupes... le tems n'est pas éloigné, au surplus, où nous aurons l'occasion de mettre sa bonne volonté à l'épreuve. Sans parler de l'expédition contre l'Angleterre,... vous devez connoître déjà par les papiers publics celle qui se prépare sur la Méditerranée contre le Portugal. Vous recevrez lorsqu'il en sera tems l'ordre d'adresser au gouvernement espagnol la réquisition formelle d'y prendre la part que lui commandent impérieusement non seulement l'intérêt de ses états, bien supérieurs sans doute à des considérations de famille, mais encore le traité d'alliance offensive et défensive du 2 fructidor an 4* (AF III 513, plaquette 3255, pièces 9-12, minutes de Merlin de Douai signées de tous les Directeurs sauf François de Neufchâteau; AF\* III 20, registre des délibérations secrètes du Directoire, partie des délibérations secrètes, n° 350, page 109: dépôt d'abord inscrit à la date du 25 germinal an VI, de deux minutes de lettres du Directoire du jour à Truguet, ambassadeur en Espagne, et à Perrochel, secrétaire de légation, annulant les instructions de la dépêche n° 335).

## Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 513, plaquette 3257, pièces 47-56. Nomination d'un commissaire municipal à Vergt, et de juges et suppléants des tribunaux civils des départements suivants: Aisne, Forêts, Gard, Gironde, Lot, Haute-Marne, Puy-de-Dôme et Deux-Sèvres.

## Séance du 3 germinal an VI [23 mars 1798]

(AF\* III 11, folios 4 verso-7 verso; AF III 513, plaquettes 3258 à 3262)

## Message des Cinq-Cents.

[Du 1<sup>er</sup> germinal, expédié et reçu le 3] sur la dénonciation du député Dupoy comme parent des émigrés Pierre-François, son frère, ex-directeur du séminaire de Dax, et Mathieu, son oncle, curé de Pey<sup>2</sup>, par des habitants de Tartas (AF III 513, plaquette 3253, pièces 10-11).

## Messages aux Cinq-Cents.

Sur: le projet de monument aux victoires et à la paix proposé par l'architecte Poyet à ses frais sur le terre-plein du Pont-Neuf à Paris<sup>3</sup>; le transfert des cantons de Cœuve (Mont-Terrible) à Damphreux<sup>4</sup> et de Laragne [-Montéglin] au Poët; et transmettant un arrêté du jour posant *les principes sur lesquels portera l'administration des commissaires particuliers des prêteurs de l'emprunt pour la descente en Angleterre, qui recevront le produit des postes délégués au paiement des intérêts et au remboursement des capitaux*, et nommant 9 commissaires particuliers de l'emprunt pour la descente en Angleterre<sup>5</sup>, avec invitation au Conseil à remplacer le produit des postes, retiré de l'état des recettes ordinaires (AF III 513, plaquette 3261, pièces 110-113 et 131-139).

## Finances.

Vente de bois: de l'hospice civil de Wassy à Louvemont [-Côte-du-Poivre]<sup>6</sup>, et communaux de Badonviller, pour réparer l'abreuvoir, la fontaine et la maison des pâtes, Bettégney-Saint-Brice, Bleurville, au lieu-dit les Voivres pour mise en culture, Pouilly [-sur-Meuse], pour réparer deux ponts sur la Meuse, et Velorcey après un incendie et le gel. Arrêtés de distribution décadaire de fonds des exercices des ans V et VI et pour les prisonniers de guerre en Grande-Bretagne. Nomination de l'inspecteur des contributions directes de la Meuse-Inférieure. Rattachement au port de Saint-Tropez de la *carranque* des Cannebiens<sup>7</sup>, située à un quart de lieue à l'ouest, les bateaux français et étrangers y

<sup>1</sup> Sur des négociations de paix avec le Portugal par l'intermédiaire de l'Espagne (*tome IV*, 27 ventôse an VI, affaires non citées au procès-verbal). La dépêche à Truguet du 25 ventôse citée plus bas concerne Fonvielle, Ségui et Carency, intrigants français en Espagne.

<sup>2</sup> Le copiste du registre en fait deux frères du député.

<sup>3</sup> Voir *tome IV*, 25 nivôse, message des Cinq-Cents.

<sup>4</sup> Voir *tome VI*, 11 thermidor, la loi de ce jour à la suite de ce message.

<sup>5</sup> Dix (rayé sur la minute). Parmi ces commissaires, dont l'index (rubrique Emprunt) reprend la liste, les banquiers parisiens Fulchiron aîné et Récamier, tous deux députés du commerce de Paris pour cet emprunt (*tome IV*, 1<sup>er</sup> nivôse), ainsi que leur collègue Jean-Joseph-François Barrillon, ensuite administrateur de la Caisse des comptes courants comme les deux précédents (*tome VII*, 28 brumaire an VII), puis régent de la Banque de France en 1800, enfin député des Hautes-Alpes (il était né à Serres), à la Chambre des Cent-Jours, et des citoyens de Bordeaux, Bruxelles et Marseille. À l'arrêté du Directoire est joint un billet de Ramel de Nogaret, ministre des Finances, sur Payan, négociant de Marseille, présenté par Barras comme ayant conservé un grand crédit sur la côte d'Afrique, mais membre de la compagnie Laporte et Flachet (sur les agissements de cette compagnie en Italie en l'an V, voir *tome I*, *passim*).

<sup>6</sup> Le registre cite les bois de l'hospice de Wassy comme des bois de cette commune.

<sup>7</sup> La baie des Canébiens.

étant soumis aux mêmes formalités et perceptions que dans le port (AF III 513, plaquettes 3258, pièces 1-3, et 3261, pièces 114-130).

#### Guerre.

Traitement de réforme du général de division Muller<sup>1</sup>. Remise en activité du général de brigade Guillot à l'armée d'Angleterre<sup>2</sup>. Mise en réquisition de Joseph Peytavin, de Chambéry, pour la confection de la carte du département du Mont-Blanc d'après les plans parcellaires, suivant un arrêté du Comité des travaux publics du 14 ventôse an III, rapport du général Ernouf, chef du dépôt général de la Guerre, billet des députés Duport, Gavard, Marin et Mermoz<sup>3</sup>.

Remplacement de Villemanzuy, commissaire ordonnateur en chef de l'armée d'Italie, par Aubernon<sup>4</sup>. Confirmation de nominations faites par le général Moreau (à l'armée de Rhin-et-Moselle), dont les capitaines Arbod et Brayer.

Vétérans, nominations, dont Claude Badin, ex-commandant temporaire de Bicêtre, Louis-Marc-Hilaire Chazel, capitaine réformé de la Légion de Moselle, Michel Darche, ex-capitaine de miquelets, Jean-Pierre Jacob, ex-commissaire des guerres, capitaines en second. Promotions après *les affaires contre les Suisses*: les chefs de bataillon Fugière, chef de la 18<sup>e</sup> demi-brigade, Ruby, chef de la 89<sup>e</sup> demi-brigade et Suchet généraux de brigade, Dumoulin, chef de bataillon à la suite de la 18<sup>e</sup> demi-brigade, chef de la demi-brigade, le lieutenant Pijon, de la 114<sup>e</sup> demi-brigade, capitaine aide de camp du général Pijon<sup>5</sup>, les sous-lieutenant et sergent à la 18<sup>e</sup> demi-brigade Leix et Tioche lieutenant et sous-lieutenant, et Régnier, brigadier au 15<sup>e</sup> [de cavalerie] maréchal des logis (AF III 513, plaquette 3260, pièces 77-87 et 91-109).

#### Intérieur.

Renouvellement des municipalités de Crouy-sur-Ourcq et Voulx. Destitution de: Le Graverend, administrateur central d'Ille-et-Vilaine royaliste, dénoncé par Sevestre, messenger d'État<sup>6</sup>, et des agents municipaux de Corroy-le-Grand (Dyle, auj.: communes de Chaumont-Gistoux et d'Ottigny-Louvain-la-Neuve) *qui n'a cessé de semer le trouble et la division parmi ses collègues* et de la Tombe, commune où il a fallu la force armée pour emporter la corde et le battant de la cloche ainsi que deux autres cloches. Réintégration d'administrateurs municipaux de Bassing et Vignory. Autorisation aux citoyens Beaussard, d'Amiens, de poursuivre les administrateurs du district Hullin et Le Comte, et le secrétaire Duménil, en restitution de fonds trouvés chez eux lors d'une enquête sur des dilapidations à l'abbaye du Gard<sup>7</sup> (AF III 513, plaquettes 3260, pièces 75-76, et 3262, pièces 143-146 et 148-158).

#### Police générale.

Émigrés, radiation: Adrien-Fortuné Audrée, officier de santé à Conliège mort en 1793, radié provisoirement par le district de Saint-Jean-de-Losne<sup>8</sup>, à la requête de sa veuve Guillaume (*sic*) Janniard; Auguste-Jacques Baudran, d'Acqueville (Calvados); Thérèse Bérenger, femme Augustin Pierrugues, parfumeur à Nice, et leur fils Joseph, partis pour le commerce à Gênes en 1792 avec passeports signés par Barras; Jacques-Claude Bouchot-Plainchant, de Decize<sup>9</sup>, ex-élève des Ponts et Chaussées, inscrit dans le Cher; Jacques Bouilhon, négociant à Sète; Mathieu Charrin, de la Jonchère (Seine-et-Marne, commune de Lésigny), ex-officier au 9<sup>e</sup> dragons, radié provisoirement par le district de Saint-Étienne; Louis-Gabriel Claveau et Symphorien-Michel Claveau-Gastines, de Paris et Chartres, inscrits en Maine-et-Loire; Claude-Pierre-Edme Delaporte, agent national du district de Nogent-sur-Seine, propriétaire à la Villeneuve [-au-Chatelot], retiré en l'an III à Clesles sous le coup d'un mandat d'arrêt comme agent national de son district; Laurent Desbrest, officier de santé à Cusset, inscrit en l'an III par le district sur une liste d'absents non publiée<sup>10</sup>; André-Bernard Duhamel, de Castets [-en-Dorthe], octogénaire; Jean Ferraud, de Lauzun, noble, inscrit par le district de Bergerac; Jean-François

<sup>1</sup> Sur le général François Muller, alors commandant la 6<sup>e</sup> division militaire, voir *tome II*, 23 fructidor an V, Guerre, note. *Six* ne connaît pas cette mesure.

<sup>2</sup> Le général François-Gilles Guillot.

<sup>3</sup> Il est exempté de service militaire pendant la poursuite de ses travaux. Vignette gravée du dépôt de la Guerre. Jean-Augustin Ernouf, auparavant directeur du cabinet topographique du Directoire.

<sup>4</sup> Philippe Aubernon, commissaire des guerres (*Roman d'Amat*).

<sup>5</sup> Sont identifiés le capitaine Jean-Pierre Arbod (*Quintin*), le capitaine Brayer étant sans doute le futur général Michel-Sylvestre, les généraux Jean-Urbain Fugière, Sébastien Ruby (voir *tome IV*, 24 ventôse, Guerre, note), Louis-Gabriel Suchet (même renvoi), le futur général Charles Dumoulin, et le général Jean-Joseph-Magdelaine Pijon, son aide de camp homonyme n'étant connu ni de *Six* ni de *Quintin*. Le général Pijon, mort de blessures après la bataille de Magnano le 5 avril 1799 / 16 germinal an VII, est cité parmi les généraux de l'armée d'Italie auxquels le Directoire décida d'écrire des lettres de félicitations et de donner une armure le 4 floréal suivant (*tome VIII*) après la bataille de Pastrengo du 6 germinal précédent. Les miquelets étaient des corps francs espagnols au service de l'armée française.

<sup>6</sup> Jean-François Sevestre de La Metterie, conventionnel d'Ille-et-Vilaine, messenger d'État aux Cinq-Cents.

<sup>7</sup> Abbaye cistercienne, commune de Crouy-Saint-Pierre (Somme).

<sup>8</sup> Nom révolutionnaire: Belle-Défense.

<sup>9</sup> Nom révolutionnaire: Roche-la-Montagne.

<sup>10</sup> Voir, dans *les Archives du Directoire*, AF III 30, dossier 105, pièces 112-199, un dossier de commission des Cinq-Cents sur la réclamation de Laurent Desbrest, ex-officier municipal de Cusset, contre son inscription sur la liste des émigrés, an IV-an V.

Frutieux, d'Onville, domestique du général Lacuée<sup>1</sup>; Maurice-Basile Girardin, de Tonnerre, ex-militaire; Jean Grozieux-La Guérenne, officier de santé à Chilleurs [-aux-Bois], et Nicolas-Cyrille Guesnon-Bonneuil, de Saint-Leu [-la-Forêt], radiés provisoirement dans l'Allier et en Gironde; Jean-Baptiste Guillius dit Lacroix, de Bitche, professeur de français à Vienne rentré en 1792 avec le polonais Levouversey, son élève, accusateur public du tribunal militaire de l'armée de la Moselle à Sarreguemines puis juge au tribunal du district de Bitche, dénoncé en l'an II par Lhuillier, commis-greffier du tribunal de celui de Sarreguemines et acquitté par le Tribunal révolutionnaire<sup>2</sup>; Pierre-Nicolas Le Carlier, de Paris, noble, maréchal de camp, propriétaire à Herly (Somme), radié provisoirement par le district de Montdidier; Jules-Gilbert Montbel, de Poirier, commune de Pellevoisin, inscrit par erreur en Seine-et-Marne, à noter: arrêté de Cherrier, représentant en mission dans le Cher, l'Indre et la Haute-Vienne, levant sa mise sous surveillance de sa commune, an III<sup>3</sup>, certificat de santé établissant qu'il ne peut voyager, par Devieneau et Vallenciennes, officiers de santé à Buzançais, délibérations de la municipalité d'Argy et de l'administration centrale, pétition apostillée par les députés Le Grand, Peneau, Porcher et Trumeau; François-Philibert-Casimir Mouret dit Montrond, de Mareuil-en-Brie; Éloi Sané, mercier à Paris, radié provisoirement par le district de Nogent-sur-Seine; Jean-Baptiste Simonet, juge de paix à Montiers-sur-Saulx; Charles-Louis-Alexandre Souillard, d'Houdan, et Xavier-Louis-Joseph Sury, né à Béthune, employé du secrétariat général du Directoire<sup>4</sup>, radiés provisoirement par les districts de Dreux et Cambrai; Pierre-Étienne Trudon, ex-vicaire de Villette [-sur-Aube], retiré chez son père à Pont-sur-Seine en 1791 et depuis n'exerçant plus le culte<sup>5</sup>. Levée du séquestre des biens du maréchal de France Philippe-Henri Ségur, de Paris, auquel ne s'applique aucun des noms de Ségur inscrits sur la liste des émigrés. Prêtres, déportation<sup>6</sup>. Mandat d'arrêt contre: Charles Bourgeois, Charles-Pierre-Guillaume Lagrange et Étienne Mollard, d'Orléans, *cherchant à y faire éclater une insurrection royaliste et à arborer la cocarde blanche à l'époque des assemblées primaires*, et Labaume, ex-juge au tribunal civil du Gard, directeur du jury du tribunal correctionnel d'Uzès, pour participation aux manœuvres ayant livré la citadelle de Pont-Saint-Esprit aux rebelles royalistes le 22 fructidor an V, minute de Merlin de Douai<sup>7</sup>. Prohibition du journal *l'Ami des principes*, d'Angers, *rédigé dans un esprit de révolte contre les mesures dictées au gouvernement par la constitution et les lois* et sans indication des auteur et imprimeur, numéro 42 du 22 ventôse an VI, tome VI, pages 525-532 joint, publiant un discours de Benaben, professeur de mathématiques à l'école centrale, à la fête du courage du 20 ventôse et un article contre la fermeture du cercle constitutionnel de la rue du Bac de Paris<sup>8</sup> (AF III 513, plaquettes 3258, pièces 7-13, et 3259, pièces 14-74).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 513, plaquette 3262, pièces 140-142 et 147-148. Nomination de commissaires municipaux, *Aube*, Montsuzain; Rosnay [-l'Hôpital];- *Loiret*, Orléans.

Séance du 4 germinal an VI [24 mars 1798]

(AF\* III 11, folios 7 verso-9 verso; AF III 513, plaquettes 3263 et 3264, et 514, plaquette 3265<sup>9</sup>)

Lois.

[Du 3] créant un 6<sup>e</sup> tribunal correctionnel en Gironde à Lesparre [-Médoc] et réunissant la commune de Saint-Firmin [-lez-Uzès] à celle d'Uzès. [Du jour] transférant celle de Coulobres du canton de Magalas à celui de Servian<sup>10</sup> (AF III 513, plaquettes 3258, pièces 4-6, et 3263, pièces 4-5 et 7).

Message des Anciens.

[Du jour] s'ajournant au 6 (AF III 513, plaquette 3264, pièces 50-51).

<sup>1</sup> Jean-Gérard Lacuée, comte de Cessac, député de Lot-et-Garonne à la Législative et aux Anciens, général, futur directeur de l'administration de la Guerre sous l'Empire.

<sup>2</sup> Acquitté le 12 vendémiaire an III (Arch. nat., W 459, dossier 180).

<sup>3</sup> Cachet brisé du district de Châtillon-sur-Indre (pièce 66).

<sup>4</sup> Son dossier est dans AF III 20A, dossier 70a, pièces 111-114 (*les Archives du Directoire*).

<sup>5</sup> Les affaires Bérenger et Mouret sont demandées par Barras, celle de Sané par François de Neufchâteau, celles des Claveau par La Revellière-Lépeaux, celles d'Audrée, Charrin, Desbret, Grozieux-La Guérenne et Le Carlier par Merlin de Douai, et celles de Duhamel et Guesnon-Bonneuil par Reubell.

<sup>6</sup> Deux prêtres du Loiret.

<sup>7</sup> Sur ce personnage, voir plus haut, 1<sup>er</sup> germinal, note sur Blanc-Pascal et Vigier. Sur la prise de la citadelle de Pont-Saint-Esprit par les rebelles commandés par Dominique Allier et le comte de Saint-Christol, voir *tomes II à IV, passim*.

<sup>8</sup> Journal connu de *Martin et Walter*, paraissant à Angers depuis brumaire an V, s'interrompant, selon ces auteurs, au numéro 41 du tome V, daté du 22 ventôse an VI, sans doute le même que notre numéro 42, ensuite attesté de façon isolée en prairial an VI (un numéro 8 du tome VI connu, daté du 4 prairial).

<sup>9</sup> Il est exceptionnel que les minutes d'une séance soient réparties sur deux cartons. La plaquette 3265 du carton AF III 514 est entièrement constituée de nominations administratives et judiciaires non citées au procès-verbal.

<sup>10</sup> À la suite d'un message du Directoire du 3 pluviôse (*tome IV*).

Message aux Anciens.

Transmettant la notification de comparaître devant le Conseil le 8 à Deswerte, Demaleriola et Malfroid, président et juges au tribunal criminel de la Dyle, faite par Michel Cordier, substitut du commissaire près les tribunaux du département<sup>1</sup> (AF III 513, plaquette 3264, pièces 36-37).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur la peine à appliquer au refus d'être juré au criminel de la part de personnes ne s'étant pas inscrites sur le registre civique, à propos d'Alphonse Verrangen, des Deux-Nèthes, chemise du dossier de la commission spéciale créée par les Cinq-Cents le 7 germinal; et transmettant le tableau de dépréciation du papier-monnaie, non joint<sup>2</sup> (AF III 513, plaquette 3264, pièces 41-49 et 52).

Finances.

Invitation à Gaudin, de Vic-sur-Aisne, à venir auprès du Directoire *pour un travail qui doit lui être confié et qui exige sa présence à Paris*<sup>3</sup> (AF III 513, plaquette 3264, pièce 56).

Justice.

Renvoi au tribunal civil du Morbihan en appel du tribunal de commerce de Lorient de l'affaire de la prise du bateau *le Friendship*, capitaine Thomas Orange, britannique naturalisé américain après la déclaration de guerre, allant de New-York soi-disant à Amsterdam et sans doute à Londres, par le corsaire nantais *l'Action*, capitaine Thibaud, armé par Pierre Coiron. Annulation de la nomination des notaires Antoine Dunégré, à Allasac, et Étienne-Louis Drech, à Bassoues, royalistes, rapport du ministre sur l'exécution de l'épuration des notaires<sup>4</sup>. Interdiction de poursuites judiciaires contre Claude-François Gaiffe, maire de Morteau, Guillaume-Antoine Poly, officier municipal de Grand'Combe [-Châteleu], et Jean-Claude Roussel, procureur de la commune des Gras, commissaires au désarmement des suspects en 1792. Autorisation à Donzelot et Monier, marchands de bœufs en Haute-Saône, de poursuivre Fernier, ex-entrepreneur des vivres de l'armée de Rhin-et-Moselle, pour des billets souscrits par lui personnellement. Référé rejeté du tribunal criminel de l'Hérault sur des questions de législation criminelle réglées par les lois (AF III 513, plaquettes 3263, pièces 1-3, et 3264, pièces 31-35 et 39-40).

Marine et Colonies.

Envoi de marchandises et approvisionnements à la colonie du Sénégal par un bateau armé par Greslier à Nantes<sup>5</sup>. Secours à la veuve du capitaine Tartu, commandant la frégate *l'Uranie* mort au combat contre la frégate britannique *la Tamise* le 3 brumaire an II<sup>6</sup>, mère de sept enfants habitant à Brest (AF III 513, plaquette 3264, pièces 54-55).

Police générale.

Interdiction de séjour dans les départements réunis aux officiers autrichiens partis avant l'occupation française et rentrés sous prétexte de n'être pas inscrits sur la liste des émigrés<sup>7</sup>, minute de Merlin de Douai (AF III 513, plaquette 3264, pièce 35).

Relations extérieures.

---

<sup>1</sup> Devant répondre de forfaiture (*tome IV*, 16 ventôse, message des Anciens). Le juge dit ici Demaleriola s'appelle en réalité Charles de Valeriola.

<sup>2</sup> Voir *tome IV*, 22 nivôse, le message des Cinq-Cents auquel on répond ici.

<sup>3</sup> Martin-Michel-Charles Gaudin, futur duc de Gaëte, commissaire de la Trésorerie nationale de 1791 à l'an III, retiré dans sa maison de campagne de Vic, avait refusé le ministère des Finances au début du Directoire. Il fut nommé le 7 floréal (plus loin) commissaire central près l'administration générale des postes et messageries, poste dont la création était rendue nécessaire depuis que le produit des postes était affecté pour dix ans au paiement des intérêts de l'emprunt pour la descente en Angleterre et au remboursement du capital, et qu'il garda jusqu'à sa nomination au ministère des Finances le 19 brumaire an VIII. Député de l'Aisne sous la Restauration, il fut ensuite gouverneur de la Banque de France de 1820 à 1834.

<sup>4</sup> Suivant la circulaire du Directoire du 14 vendémiaire (*tome III*, Justice) chargeant les commissaires centraux d'envoyer des états nominatifs des notaires avec notes morales et politiques qui, d'après le ministre, se bornent souvent à des épithètes comme *bon* et l'obligent à demander des renseignements plus détaillés.

<sup>5</sup> Affaire non représentée ici ni apparemment dans le groupe de la Marine et des Colonies de la sous-série.

<sup>6</sup> Combat livré dans le sud d'Ouessant à cette date, dix jours après la capture d'une corvette espagnole entre Bilbao et la Corogne par ce bâtiment français (*Marine.Campagnes* BB<sup>4</sup> 18, page 44). La frégate britannique *Thames*, rebaptisée *la Tamise*, apparaît dans les campagnes françaises de l'an II (*ibidem*, page 66), et la frégate *l'Uranie* semble avoir été rebaptisée *le Tartu* (*ibidem*, page 69, commandant Wuibert, lieutenant de vaisseau, qui avait repris le commandement de l'*Uranie* après la mort du capitaine Tartu).

<sup>7</sup> Par extension de l'arrêté du 22 ventôse portant sur les officiers autrichiens émigrés.

Communication par le ministre de lettres des plénipotentiaires au congrès de Rastatt, gardées par le ministre<sup>1</sup>.  
Nomination de Louis-Charles Couturier vice-consul à Naples (AF III 513, plaquette 3263, pièce 6).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 513, plaquette 3263, pièces 8-30. Décisions sur la République cisalpine<sup>2</sup>. Arrêtés annulant la nomination, par le général en chef de l'armée d'Italie, des Directeurs cisalpins Moscati et Paradisi, de Modène, et du secrétaire général Sommariva, autorisant le général en chef à remplacer les membres du Directoire cisalpin décédés ou démissionnaires, excluant du Grand Conseil cisalpin le vénitien Zozzi, ayant manœuvré pour livrer Mantoue aux ennemis, contre lequel est délivré un mandat d'arrêt comme espion à conduire à Briançon, et Aldini, Becalosi, Fenaroli, Giorio, Loschi, Mariani, Tinelli et Zanni, mandat d'arrêt et conduite à Briançon pour jugement en conseil de guerre des rédacteurs des journaux cisalpins *l'Ami du peuple*, le *Défenseur des patriotes ou l'accusateur public*, le *Journal sans titre* et le *Moniteur*<sup>3</sup>, *espions de l'étranger... excitant la désunion entre les troupes françaises et cisalpines*; levée d'une contribution par le général en chef de l'armée d'Italie; lettre de Bonaparte, de Paris le 7 germinal, défendant le médecin Moscati et Paradisi, *seul des italiens qui ait rendu quelque service à l'armée française les armes à la main*; mémoire sur les débats des Conseils cisalpins sur le traité d'alliance et de commerce avec la France transmis par Serbelloni, Visconti et Rangoni<sup>4</sup>; notes de Visconti, avec liste des députés des vingt départements cisalpins aux deux Conseils, contre les journaux cités plus haut, les ministres cisalpins des Finances et de l'Intérieur Ricci, de Modène, et Ragazzi, de Milan, Borsieri, secrétaire de légation à Turin, Louis Cerretti et Belmonte, ambassadeurs à Naples et Turin, Caleppio, de Bergame, et Gavazzi, de Bologne, ambassadeur et secrétaire de légation à Madrid, Diego Guicciardi et Joseph Quadrio, députés du département de l'Adda et de l'Oglio aux Anciens et au Grand-Conseil, Bartolome Macchi et Carlo Araldi, députés de celui du Haut-Pô aux mêmes, Ange Persequiti, député du Crestolo aux Anciens, Ignace Lario et Calcavezza, députés du Lario aux deux mêmes Conseils, La Hor et D'Arco, *idem* du Mincio, Arrigoni, député du département de la Montagne aux Anciens, et Stanisla Boava, Alfonse Mornico et Reina, députés au Grand Conseil de ce département, Gaétan Somaglia, frère du cardinal arrêté à Rome<sup>5</sup>, et Zanca, négociant, ami de l'archiduc Ferdinand de Habsbourg, députés de celui de l'Olonna aux Anciens, et Luigi Bossi, Carnilioni, noble, et Giudici, homme de loi, députés de ce département au Grand Conseil, Luigi Loschi et Paolo Ruffini, députés du Tanaro aux Anciens et au Grand Conseil, Albini, de Bologne, député du Reno aux Anciens, et Gianni Poete, député du Rubicon au Grand Conseil (copies des arrêtés et lettres du Directoire au général en chef de l'armée d'Italie au registre du bureau particulier AF\* III 18, pages 130-134).

AF III 513, plaquette 3264, pièce 53. Ordre au général en chef de l'armée d'Italie de féliciter la division commandée par le général Delmas et la 24<sup>e</sup> demi-brigade pour leur conduite lors des mouvements séditieux de cette armée, minute de Merlin de Douai, envoi aux journaux *le Conservateur* et *le Rédacteur*<sup>6</sup>.

AF III 513, plaquette 3265, pièces 62-78. Annulation de l'arrêté du 12 ventôse destituant le commissaire municipal de Choisy [-le-Roi]; nomination de commissaires près les tribunaux correctionnels de Digne et Sisteron, et de suppléants aux tribunaux civils: Ardennes, Lot: Rivière, professeur de législation à l'école centrale, Mayenne, Meurthe, Mont-Terrible, Haut-Rhin et Vosges.

Séance du 5 germinal an VI [dimanche 25 mars 1798]  
(AF\* III 11, folios 10 recto-12 verso; AF III 514, plaquettes 3266 et 3267)

Message des Cinq-Cents.

[Du 3] sur la demande de Pierre Bataille et compagnie, bouchers à Beaumont-sur-Sarthe, de paiement de fourniture de nourriture aux armées pendant la guerre de Vendée, envoi au ministre de la Guerre (AF III 513, plaquette 3260, pièces 88-90, et 514, plaquette 3267, pièce 49).

Finances.

<sup>1</sup> Et non conservées ici. Les plénipotentiaires français à Rastatt étaient alors Ange-Élisabeth-Louis-Antoine Bonnier d'Alco, conventionnel de l'Hérault, et Jean-Baptiste Treillard, futur Directeur, constituant, député de Seine-et-Oise à la Convention et de la Corrèze aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V. Napoléon Bonaparte, également plénipotentiaire, était revenu à Paris pour la descente en Angleterre puis, à notre époque, l'expédition d'Égypte.

<sup>2</sup> Voir plus loin, 16 germinal: envoi par le Directoire d'un arrêté rectificatif, dont on n'a pas la teneur, d'après une lettre du général en chef Brune signalant au Directoire que bon nombre des personnalités visées par l'arrêté du 4 germinal comme responsables du rejet du traité d'alliance avec la France par le corps législatif cisalpin sont en réalité des patriotes partisans de ce traité, tandis que plusieurs responsables de cet échec, que Brune est arrivé à surmonter, ne sont pas cités parmi les personnes destituées.

<sup>3</sup> Les titres de ces journaux italiens sont donnés dans leur traduction française.

<sup>4</sup> Jean-Galéas Serbelloni, envoyé extraordinaire de la République cisalpine pour le traité d'alliance et de commerce, François Visconti, ambassadeur cisalpin, et Joseph Rangoni, secrétaire de la légation cisalpine.

<sup>5</sup> Le cardinal Jules-Marie Della Somaglia, otage exigé par le général Berthier à son entrée dans Rome (*tome IV*, 1<sup>er</sup> ventôse).

<sup>6</sup> Sur ces mouvements, voir *tome IV*, 17 à 19 ventôse. Le général Antoine-Guillaume Maurailhac d'Elmas de La Coste, dit Delmas.

Jugement de Laderrière, ex-administrateur municipal d'Arras déjà détenu en application de l'arrêté du Directoire du 2 ventôse comme complice des assassinats de républicains du 24 thermidor an V<sup>1</sup>, et de ministres du culte pour abus de pouvoir et prévarications lors d'une vente d'argenterie servant au culte le 12 messidor an V. Impression de la cinquième liste des émigrés par Didot jeune, déjà chargé des impressions précédentes, excepté une partie de la 4<sup>e</sup> liste imprimée par l'Imprimerie de la République, malgré l'arrêté du 16 nivôse an V<sup>2</sup>. Annulation pour défaut d'enchères d'un arrêté de l'ex-bureau du domaine national du département de la Seine louant le jardin dit Tivoli, rue de Clichy, à l'ex-locataire Gérard des Rivières, sauf à se faire rembourser ses réparations par le fermier agréé par Charles-Robert Boutin, héritier du trésorier de la marine Simon-Charles<sup>3</sup>. Approbation de traités avec le banquier Louis Féline, de Paris, pour le retrait de rescriptions bataves, et Delaunay, Vanlerbergh et Wouters, ex-munitionnaires généraux des subsistances des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse. Dépôt par le ministre d'états de destitutions pour incivisme et des nominations faites par la régie de l'Enregistrement pour la troisième décade de ventôse<sup>4</sup>. Relevé de déchéance d'acquéreurs de biens nationaux: doubles des états approuvés par le Directoire le 9 ventôse, et états du 15 ventôse au 5 germinal, dans les départements suivants: Côtes-du-Nord: Lorent, moulin à Ploufragan, Haute-Loire: Allemand fils, acquéreur du domaine de l'émigré Bouzols dévasté par les habitants de cette commune<sup>5</sup>, et lui-même brouillé avec son père et ses sœurs, dévotes, à cause de son acquisition, Manche, Marne, Orne, Pas-de-Calais, Sarthe, Seine, dont Gignoux: domaine rue Portefoin, et Leseq: partie des Ursulines du faubourg Saint-Jacques à Paris, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne: Tourville-Saugrain, domaine de Saint-Faron de Meaux<sup>6</sup> (AF III 513, plaquette 3264, pièces 57-59, et 514, plaquette 3267, pièces 36-40, 58-64 et 67).

#### Guerre.

Ordre à tous les militaires absents de rejoindre leurs corps, même ceux ayant des congés au-delà du 10 germinal, excepté les militaires mariés avant le 1<sup>er</sup>. Coupes de bois nationaux autour de Boulogne-sur-Mer pour les travaux du port et du fort. Traitement de réforme de Bancelin, chef d'escadron au 1<sup>er</sup> carabiniers puis dans les dépôts de cavalerie, Duportal, chef de brigade dans la 4<sup>e</sup> division militaire et cessation de fonction, Fouque, chef de brigade au 13<sup>e</sup> dragons mis en retraite par arrêté du 5 fructidor an V, et l'adjudant général Penmarck-Mainville et son adjoint le sous-lieutenant Godin, ancien du corps des spahis<sup>7</sup>. Destitution de Poix, sous-lieutenant au 2<sup>e</sup> bataillon de la 24<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère<sup>8</sup>. Promotion d'un sous-lieutenant de cavalerie. Mutation de l'adjudant de place Raffit du château d'If, où le remplace Ginieis, chef de bataillon, commandant à Port-la-Nouvelle, au fort Saint-Jean de Marseille. Vétérans, nominations<sup>9</sup> (AF III 514, plaquette 3267, pièces 41-48 et 50-57).

#### Intérieur.

Rejet de la réclamation d'Alexandre Fleury et Baleste-Malichon, président de la municipalité et commissaire municipal de la Teste destitués<sup>10</sup> (AF III 514, plaquette 3267, pièces 64-66).

#### Police générale.

Prohibition du journal *Soirées liégeoises, journal d'entre Meuse et Rhin par Henri Delloye*, pour idées anti-républicaines et plaisanteries indécentes contre les lois et le corps législatif, à noter: échanges de lettres entre les commissaires municipaux de Liège et de Reims sur Delloye, ayant quitté Liège depuis la Révolution, réfugié à Bordeaux puis publiant à Reims en l'an V le journal *le Troubadour*, 21<sup>e</sup>, 28<sup>e</sup>, 32<sup>e</sup>, 34<sup>e</sup>, 36<sup>e</sup>, 40<sup>e</sup>, 41<sup>e</sup> à 43<sup>e</sup>, 47<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> *Soirée liégeoise. Journal d'entre Meuse et Rhin par Henri Delloye, de l'imprimerie de Delloye, aux Mineurs à Liège*, des 17 pluviôse, pages 161-168, 4, pages 217-224, 8, pages 249-256, 10, pages 265-272, 16 à 19, pages 313 à 344, 23 et 24 ventôse an VI, pages 369-384, contenant de nombreuses attaques ironiques contre les théophilanthropes et mention de la nouvelle comparution de De Swert, Malfruid et Valeriola, devant les Anciens pour leur écrit contre Frison-Chapelle, député d'une assemblée d'Anvers;

<sup>1</sup> Sur l'ex-administrateur municipal Laderrière, voir *tome IV*, 2 ventôse, Intérieur, note.

<sup>2</sup> *Debidour*, tome IV, page 595: monopole de l'Imprimerie de la République sur les impressions aux frais du Trésor public à Paris.

<sup>3</sup> Simon-Charles Boutin, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire le 4 thermidor an II (Arch. nat, W 428, dossier 963).

<sup>4</sup> États conservés dans le dossier de la veille, date de la lettre d'envoi par les régisseurs de l'Enregistrement au ministre. Les destitutions concernent les départements suivants: Calvados, Dordogne, Eure, Gers, Landes, Moselle, Nièvre, Sambre-et-Meuse, Haute-Saône et Yonne. Ces mouvements de personnel portent sur les agents autres que les directeurs des départements. Les noms n'ont pas été repris dans l'index.

<sup>5</sup> Bouzols,auj.: commune d'Arsac-en-Velay.

<sup>6</sup> Les noms des bénéficiaires des nouvelles décisions, qu'ils soient ou non cités ici, ont été repris à l'index (voir à la rubrique: *Biens nationaux*). Voir *tome IV*, index, les noms des bénéficiaires déjà cités le 9 ventôse.

<sup>7</sup> Voir AF III 180, dossier 832, pièce 5: rapport du ministre proposant le traitement de réforme provisoire pour l'adjudant général Penmarck-Mainville et son adjoint Godin, qui avaient été destinés pour l'expédition projetée aux Indes orientales.

<sup>8</sup> Demi-brigade félicitée par le Directoire la veille pour sa conduite lors des mouvements séditionnels de l'armée d'Italie.

<sup>9</sup> Dont Guillaume Bouday, ayant sauvé Bonaparte à Arcole, qui n'est cité ni par *Debidour*, ni dans nos tomes précédents, sous-lieutenant nommé lieutenant en second. Un nommé Guillaume Bouday, ex-sergent à la 4<sup>e</sup> demi-brigade, figure au fichier du personnel de la Guerre de la sous-série AF III (AF III 187, dossier 864, pièce 74).

<sup>10</sup> Comme royalistes les 26 et 22 frimaire (*tome III*).

*l'Observateur sévère ou impartial ou l'Écho du cercle constitutionnel de la Taverne*, n° 42 du 24 ventôse an VI, pages 331-336, s.l. [Liège], contenant un article signé par I. Pestieaux sur Poswik, administrateur municipal, et des tournées électorales en Hesbaye<sup>1</sup>. Émigré, radiation: Gérard Béchon-Caussade, de Bordeaux, inscrit par erreur en Dordogne comme ayant violé la loi du 23 juillet 1793 ordonnant aux non-résidents de Bordeaux de quitter la ville, à noter: arrêté d'Ysabeau, représentant délégué dans les départements du Bec-d'Ambès et de Lot-et-Garonne, 16 brumaire an III<sup>2</sup> (AF III 514, plaquette 3266, pièces 17-35, minutes de Merlin de Douai).

#### Relations extérieures.

Lettre autorisant Le Carlier, commissaire en Suisse, à laisser le conseil et le Directoire exécutif helvétiques se réunir provisoirement à Aarau, où Brune les a convoqués par proclamation du 29 ventôse. Nomination de Desportes commissaire spécial pour traiter de la réunion de Genève<sup>3</sup>, autorisation de requérir les troupes françaises en Suisse en cas d'émission du vœu du peuple genevois, et instructions: faire déclarer communaux les biens nationaux, pour ne pas en faire un article du traité de réunion, comme pour Mulhouse, maintien de l'hôpital, du collège et de la caisse d'escompte, d'épargne et de dépôt; paiement des ministres du culte par une souscription des citoyens, comme à Mulhouse; démenti que Mulhouse ait été exemptée de contributions pendant deux ans; garantir la dispense de réquisition jusqu'à la paix, mais ne pas déclarer Genève neutre comme on l'a fait à Mulhouse; pièces jointes envoyées par François de Neufchâteau, malade de la goutte: dépêches de Desportes des 26 ventôse (*c'est une opération très difficile que de faire solliciter par les Genevois eux-mêmes la réunion de leur pays à la France*); rejet de l'idée de recourir aux *intriguans* et aux anarchistes), 28 ventôse (conférence de Desportes avec Garat et Ginguéné<sup>4</sup>; manœuvres des cercles du Faisceau et de la Grille; restitution par Desportes de montres et de soirées de contrebande saisies sur le Léman), 30 ventôse (ralliement des anarchistes Bourdillon, Gac et Janot, et de Jacques Lasserre, Pictet et Roux-Dassier, chefs du parti aristocrate, acceptant un projet de loi du 18 mars créant une commission chargée de *prendre et exécuter définitivement toutes les résolutions qu'elle estimera nécessaires au salut des citoyens*, désignation par Desportes du général Girard dit Vieux commandant du détachement de l'armée française), et 2 germinal (arrivée la veille d'un règlement supposé du général Brune créant *de son autorité privée une république rhodanique* et de lettres annonçant que le colonel Laharpe demande à l'assemblée provisoire du pays de Vaud de *ne tenir aucun compte de tous plans constitutionnels présentés par les généraux français, attendu que le Directoire exécutif voulait que la Constitution helvétique fût seule mise en activité*); billet de vote pour la consultation populaire sur la loi créant la commission exécutive de Genève, imprimé, 4 exemplaires, intitulés *Billet de suffrage n° 91. Programme. Extrait des registres du conseil législatif du 18 mars 1798, l'an 7 de l'Égalité* (AF III 514, plaquette 3266, pièces 1-16, minutes des lettres et arrêtés par Lagarde et Merlin de Douai, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 134-135).

#### Séance du 6 germinal an VI [26 mars 1798]

(AF\* III 11, folios 12 verso-15 recto; AF III 514, plaquettes 3268 et 3269)

#### Lois.

[Du jour] contenant instruction sur la tenue des assemblées électorales, texte imprimé de la résolution des Cinq-Cents du 29 ventôse, n° 290, 44 pages; et sur les retraites de militaires blessés et employés de différentes administrations militaires portés sur 13 états non joints (AF III 514, plaquette 3268, pièces 3-6).

#### Message des Cinq-Cents.

[Du 4 germinal] sur la dénonciation de la ville de Lons-le-Saunier et de l'administration centrale du Jura par des habitants du département demandant le transfert de l'administration à Poligny, transmis au ministre de la Police générale<sup>5</sup> (AF III 513, plaquette 3264, pièces 60-61).

#### Guerre.

<sup>1</sup> Ces deux journaux sont inconnus de *Martin et Walter*, qui connaît en revanche le journal *le Troubadour*, publié à Reims par le même en l'an IV. Sur Henri Delloye, voir *tome II*, 20 fructidor an V, Police générale, note. Le nom de Frison-Chapelle ne concerne pas un élu de l'an VI, puisque Delloye le cite dans des numéros de ventôse de son journal. Peut-être est-ce un surnom qu'il donne à André-Joseph Frison, élu des Deux-Nèthes aux Cinq-Cents en l'an V. Le Poswik cité par le journal *l'Observateur sévère* est peut-être le même que Poswik, administrateur central de l'Ourthe destitué le 5 brumaire an VI (*tome III*, index); voir aussi, *tome VI*, 27 vendémiaire an VII: destitution de l'administrateur central Dignesse pour avoir cherché à faire coopter à l'administration centrale l'ex-administrateur central Poswik, ami du journaliste et partisan de l'Autriche Delloye.

<sup>2</sup> Cachet COMMISSION DE LA CONVENTION NATIONALE (pièce 34).

<sup>3</sup> Sur l'annexion de Genève par la France, consulter Édouard Chapuisat, *La municipalité de Genève pendant la Révolution française*, tome I, et Frédéric Barbey, *Félix Desportes et l'annexion de Genève à la France*, qui publie diverses pièces extraites de AF III 514.

<sup>4</sup> Sur Dominique-Joseph Garat et Ginguéné, ambassadeur extraordinaire à Naples et ambassadeur en Piémont, voir *tome IV*, 15 pluviôse et 26 nivôse, Relations extérieures, notes.

<sup>5</sup> La lettre d'envoi au ministre est en réalité du 9.

Ordre de remplacer les garnisons de Clamecy et Nevers *par des corps distingués par leur sagesse, leur bonne discipline et leur attachement à la constitution*. Remise en activité du général de division Reynier, ex-chef d'état-major de l'armée de Rhin-et-Moselle, pour emploi à l'expédition préparée à Toulon, minute de Merlin de Douai<sup>1</sup> (AF III 514, plaquette 3268, pièces 20 et 22).

Justice.

Envoi à l'Institut d'une collection complète des lois et d'un exemplaire de toutes les publications de l'Imprimerie de la République, ces dernières étant désormais envoyées aussi à chaque bibliothèque publique, à chaque Directeur et à chaque ministre. Réintégration des généraux destitués les 28 pluviôse et 14 ventôse pour réquisition de frais de table dans les pays de la rive gauche du Rhin *sans pouvoir toucher leurs appointements qu'ils n'aient restitués les sommes qu'ils ont illégalement perçues*, ordre à tous officiers en ayant perçu de les réintégrer dans les caisses publiques et destitution de *tout officier et subalterne qui se permettra d'exiger ou de requérir des frais de table*<sup>2</sup>. Refus de faire juger Davoid et Feliker, agents pour l'approvisionnement des armées, pour obligations souscrites en l'an II au profit de Cherpillon, marchand boucher de la Haute-Saône. Annulation de la nomination par Rudler de Frédéric Rebmann juge au tribunal civil du Mont-Tonnerre, *étranger devant se retirer dans une décade des pays occupés par l'armée française sous peine d'être traité comme espion*, minute de Reubell<sup>3</sup> (AF III 514, plaquettes 3268, pièces 1-2, 15 et 23, et 3269, pièce 50).

Police générale.

Fermeture des cercles constitutionnels de Clamecy et Nevers *ne s'occupant constamment que de dénonciations individuelles et ne travaillant qu'à exaspérer les passions et les haines*, minute de Merlin de Douai. Prohibition du journal *le Nouvelliste*, successeur du *Déjeuner* d'avant le Dix-Huit Fructidor puis de *la Boussole*, invitant, dans un article du n° 115, le Directoire à *suspendre les assemblées primaires et à nommer lui-même aux fonctions législatives*, minute citant le début, rayé, de cet article: *Après avoir établi en principe la prétendue nécessité d'usurper les droits du peuple*<sup>4</sup> (AF III 514, plaquette 3268, pièces 16-19). Arrêtés dont le ministre a retiré les minutes<sup>5</sup>: levée des scellés sur l'ex-société de la rue du Bac de Paris; libération de trois américains attachés au consul des États-Unis à Bordeaux; autorisation à trois émigrés de rester en France sous la surveillance de leurs municipalités.

Relations extérieures.

Communication par le ministre de lettres des plénipotentiaires au congrès de Rastatt<sup>6</sup>. Réunion des anciennes fonctions de consul général à Madrid à la légation et correspondance directe des agents consulaires en Espagne avec l'ambassadeur. Instructions à Desportes sur les négociations, et liste de genevois à *exclure du droit de citoyen français*: Dyvernois, Duroveray<sup>7</sup>, Mallet du Pan *et les autres que vous pourrez désigner nominativement comme ayant écrit ou manœuvré contre la République française*, minute de Merlin de Douai et copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 137; lettre de Soulavie, ancien résident de France à Genève<sup>8</sup>, contre le rattachement de la ville à

<sup>1</sup> Le général Jean-Louis-Ébénézer Reynier, admis au traitement de réforme jusqu'à remise en activité le 27 frimaire (*tome III*), mesure connue de *Six*. L'expédition préparée à Toulon est l'expédition d'Égypte.

<sup>2</sup> Les généraux Bonet et Hardy, destitués le 28 pluviôse, et le général Decæn, destitué en fait le 4 ventôse (*tome IV*). Sur Bonet, voir aussi loin, 25 floréal.

<sup>3</sup> Frédéric ou Georges-Frédéric Rebmann, connu de *Martin et Walter* comme auteur de cinq imprimés allemands, dont un discours pour la fête du 2 pluviôse an VII, un exposé de ses tribulations imprimé à Amsterdam en 1796 et des Esquisses d'un tableau de la situation actuelle de Paris (*Zeichnungen zu einem Gemälde des jetzigen Zustandes von Paris*, Altona, 1798). Voir aussi *tome VI*, 22 thermidor: décision de le rétablir dans une place de juge dans les départements de la rive gauche du Rhin pour avoir désavoué l'écrit pernicieux intitulé *la Lanterne*, qui n'a pas été identifié.

<sup>4</sup> *Le Déjeuner* est l'un des journaux proscrits par les arrêtés des 18 et 22 fructidor an V (*tome II*). *Martin et Walter* ne connaît pas de suite à ce journal. Les auteurs connaissent le journal *la Boussole*, rédacteur Palissaux, paru du 25 fructidor an V au mois de brumaire an VI, d'après eux sans prédécesseur ni successeur, et le *Nouvelliste*, du numéro 1 (29 fructidor an V) au numéro 168 (30 germinal an VI), ce qui est compatible avec la place du numéro 115 incriminé ici, qui n'est pas conservé à la Bibliothèque nationale d'après nos auteurs. Il s'agirait d'une suite de la *Gazette universelle* de Boyer et Cerizier et des *Nouvelles politiques nationales et étrangères*, qui aurait pris pour titre *les Nouvelles du jour* à partir du 12 germinal an VI et aurait eu pour suite le *Narrateur universel* de Suard, dont, toutefois, la publication commence dès vendémiaire an VI. Voir aussi *tome VII*, 6 frimaire an VII: levée des scellés sur les presses du *Nouvelliste* et de *l'Indiscret*, suite de *la Boussole* et de *la Toilette*, prohibé le 27 frimaire (*tome III*), leur propriétaire Louis Quiber-Palissau ayant récemment été nommé imprimeur de la régie des hôpitaux militaires.

<sup>5</sup> Qui ne sont pas dans le dossier de la séance. Les noms des américains et des émigrés ne sont pas donnés par le registre.

<sup>6</sup> Ces lettres ne sont pas dans le dossier de la séance.

<sup>7</sup> Duroveray, genevois, cité dans une note d'agent français en Suisse sans date comme en rapport avec le chapelain de l'ambassadeur britannique en Suisse lord Fitzgerald (AF III 51A, dossier 186, pièce 8, *les Archives du Directoire*). Le journaliste Jacques Mallet du Pan, né à Céligny (canton de Genève), est trop connu pour être présenté ici.

<sup>8</sup> Jean-Louis Giraud de Soulavie, avant la Révolution vicaire épiscopal de Châlons-sur-Marne, l'un des premiers prêtres mariés (*Martin et Walter*), écrivain et éditeur de mémoires historiques, nommé résident à Genève en 1793 et destitué après le Neuf-Thermidor. L'un de ses derniers ouvrages recensés par nos auteurs invite l'empereur Napoléon à provoquer la restitution

la France, *le plus funeste présent que puisse accepter la République française*, qui *introduit dans le sein de la France un peuple inquiet et qui nous déteste cordialement*, avec notes contre Dyvernois, déporté de Genève en France en 1783 et chef du bureau de lord Grenville pour la France, Dentaud, Du Roveray, Gac et Janot, exilés en France en 1782 et ayant *révolutionné leur pays en 92*, en faveur du rattachement à la France des mandements genevois de Genthod, Jussy et Russin, enclavés dans les départements de l'Ain et du Mont-Blanc, et de celui de Genève à la République helvétique, sur laquelle l'enclave française de Versoix serait un moyen de pression, en cas de réunion de Genève, y faire revenir les ouvriers de Besançon et de Versailles pour renforcer le parti français, et éloigner des bureaux de police Bousquet, *président du tribunal révolutionnaire des clubs genevois*; lettre de Desportes du 20 germinal sur le vœu de réunion à la France du mandement de Céligny, enclavé dans le pays de Vaud et l'intérêt d'empêcher Micheli, envoyé de Genève<sup>1</sup>, de faire croire que le Directoire exécutif fasse une réponse favorable aux propositions de la commission extraordinaire (AF III 514, plaquette 3268, pièces 7-12).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 514, plaquette 3268, pièces 13-14. Envoi du message des Cinq-Cents du 1<sup>er</sup> germinal sur le député Dupoy au ministre de la Police générale<sup>2</sup>.

AF III 514, plaquette 3268, pièce 21. Rapport du ministre de la Guerre pour brevet de capitaine de Hatry fils, lieutenant de cavalerie, aide de camp du général son père<sup>3</sup>.

AF III 514, plaquette 3269, pièces 24-49 et 51-56. Nominations administratives et judiciaires; - commissaires municipaux, Aude à Rhône, *Aude*, Alzonne: Jean Gaillard, notaire; les Cassés; Névian: Joseph Villa, notaire à Canet; Roquefort [-de-Sault];- *Cher*, les Aix-d'Angillon; la Guerche [-sur-l'Aubois]; Savigny [-en-Cheptaine]; Vailly [-sur-Sauldre];- *Eure*, Brionne: remplacement d'un agent du prince de Lambesc à la demande du député Lindet<sup>4</sup>;- *Ille-et-Vilaine*, Châtillon [-en-Vendelais]; Dingé: Jacques Chrétien, notaire; Louvigné-de-Bais: Porten, notaire, remplaçant Marc Duhoux, suspect comme percepteur des contributions; Montauban [-de-Bretagne];- *Indre-et-Loire*, Sainte-Maure [-de-Touraine];- *Nièvre*, Clamecy;- *Rhône*, Chamelet; Givors: Gaspard Bavet, notaire; la Croix-Rousse et Vaise (auj.: Lyon); - nominations judiciaires, *Alpes-Maritimes*, tribunal civil, juges et suppléants;- *Jemappes*, *idem*, juge;- *Maine-et-Loire*, tribunaux, commissaire, billet de La Revellière-Lépeaux.

Séance du 7 germinal an VI [27 mars 1798]

(AF\* III 11, folios 15 recto-17 verso; AF III 514, plaquettes 3270 à 3272)

Finances.

Ordonnancement de fonds sur l'an V pour réparations extraordinaires aux bâtiments du ministère des Finances (AF III 514, plaquette 3270, pièce 10).

Guerre.

Ordre au ministre d'enquêter sur des dilapidations dans l'administration des vivres de l'armée française en République cisalpine, vu le nombre élevé de 73 rations quotidiennes fourni par le Directoire cisalpin. Traitements de réforme<sup>5</sup> (AF III 514, plaquette 3272, pièces 70-72 et 75-77).

Intérieur.

Réintégration de Roux-Fazillac, administrateur central de la Dordogne faisant fonction de commissaire central destitué le 22 ventôse pour n'avoir fait ni réquisition ni dénonciation lors *du rassemblement illégal du cercle constitutionnel de Périgueux*, le ministre assurant, d'après le commissaire central Beaupuy, *que la conduite du citoyen Roux-Fazillac dans cette circonstance n'a été dirigée que par son zèle pour la République et que la faute*

---

des archives du cabinet secret de Louis XV que Soulavie dit avoir classées et qui auraient été emportées par les clubs insurrectionnels de Genève dans les premiers jours de l'an III.

<sup>1</sup> Michel Micheli (*Repertorium der diplomatischen Vertreter*).

<sup>2</sup> Voir au 3.

<sup>3</sup> Il s'agit du fils aîné du général Hatry, prénommé Alexandre-Jacques-Christophe d'après Émile Campardon, *Liste des membres de la noblesse impériale*, Paris, Société d'histoire de la Révolution, 1889, dont *Roman d'Amat* indique qu'il termina sa carrière comme lieutenant-colonel et ne donne pas les prénoms. Ses deux frères étaient également militaires: Charles-Joseph-Jean-Baptiste-Georges mort de blessures après la bataille de Leipzig (*Quintin*) et Auguste-Charles-Joseph, promu colonel en 1830 et général de division en mai 1848 (*Roman d'Amat*).

<sup>4</sup> Charles-Eugène de Lorraine, duc d'Elbeuf, connu sous le nom de prince de Lambesc à la fin de l'Ancien Régime, fils de Charles-Louis, comte de Brionne. Colonel de dragons, il émigra peu après avoir tenté de réprimer une insurrection des Gardes françaises de Versailles le 12 juillet 1789, fit partie de l'armée des Princes puis de celle de l'Empereur d'Autriche et ne rentra en France qu'en 1814, pour retourner bientôt à Vienne (*Roman d'Amat*, au mot ELBEUF).

<sup>5</sup> Dont l'ex-général de division Dominique Sheldon. Né à Winchester (Angleterre), engagé au régiment français Dillon-infanterie en 1770, il se distingua lors de la reprise de Yorktown (États-Unis) sur les Anglais. Il servait à l'armée des Côtes-de-Brest lorsqu'il fut suspendu en 1793. Commandant la place de Perpignan en 1800, il y mourut en 1802.

qu'on a à lui reprocher est le résultat de l'erreur et nullement de la malveillance, minute de Merlin de Douai, attestation d'Excouffeu, secrétaire en chef de l'administration centrale, que, le 20 ventôse, Roux-Fazillac n'exerçait plus comme substitut du commissaire central<sup>1</sup>. Passage à l'ordre du jour sur le remplacement par leurs collègues de trois administrateurs centraux des Landes nommés par le Directoire et refusant<sup>2</sup>. Rejet de dénonciations du député Poullain-Grandprey contre l'administration et le commissaire centraux de la Vienne pour avoir suspendu plusieurs municipalités et les administrateurs de l'hospice de Montmorillon et fermé le local du cercle constitutionnel de Mirebeau, et contre le juge de paix de Coussay pour avoir poursuivi le président de la municipalité, républicain prononcé, pour irrégularités dans la vente de biens nationaux, accusations imputées par le député Creuzé-Latouche aux exclusifs du cercle constitutionnel de Poitiers<sup>3</sup>. Dispense d'âge de cinq aspirants à l'École polytechnique<sup>4</sup> (AF III 514, plaquette 3274, pièces 78-84).

#### Marine et Colonies.

Signature des listes des officiers commandant les vaisseaux de l'armée navale de Brest: 23 vaisseaux, 24 frégates et 26 corvettes<sup>5</sup>, et de la division armée à Toulon: les vaisseaux *l'Orient*, capitaine Gillet, portant le pavillon du général commandant la division, *le Franklin*, *le Guerrier*, *le Spartiate* et *le Timoléon*, chefs de division Dupetit-Thouars, Timothée Trulet, Émeriau et Tréhouart<sup>6</sup>, listes à compléter par le ministre, le Directoire n'ayant pas accepté toutes ses propositions, liste de capitaines refusés par le Directoire jointe (AF III 514, plaquette 3272, pièces 65-69 et 73).

#### Police générale.

Arrestation et jugement au tribunal correctionnel de Neufchâtel [-en-Bray] de Dubaret, ex-président de la municipalité de Ry, garde du corps du Roi, membre de la Société des fils légitimes en l'an V dénoncé par les députés Bailleul, Hardy et Lefebvre<sup>7</sup>. Prohibition des journaux *Chronique de la Sarthe*, du Mans, et *Journal de la Nièvre rédigé par une société de républicains*, imprimé chez C.-R. Joussetin, rue du Cloître, derrière le département, numéros 23 à 25 des 20, 25 et 30 ventôse an VI, pages 89 à 100 joints<sup>8</sup>. Émigrés, radiation<sup>9</sup>: Jean-Marie-Anne Baillet-Berdolle, de Toulouse; Jean-Baptiste-Joseph Beaurepaire, ex-militaire, de Beaurepaire [-en-Bresse]; Dominique-Marie-Anne-François Berdolle, né à Toulouse, de Chartres, Mathieu-Joseph Dupont, homme de loi à Douai, Louis-Hector Patas-Messier, lieutenant criminel au bailliage d'Orléans, et Jean-Michel-Joseph Le Vayer, de Tours, radiés provisoirement en Haute-Garonne, dans le Pas-de-Calais, en Eure-et-Loir et dans la Sarthe; Marie-Geneviève de Brihon, divorcée Louis-Nicolas-Lazare Cavellier, de Rouen; Henri-Joseph Champeaux, ex-inspecteur de l'Enregistrement de l'Aube, cultivateur à la Chaume, Charlotte-Henriette Croismarre, née en 1786 à Haudonville, inscrite avant l'âge de dix ans, Jean-Charles Sézille, lieutenant criminel au bailliage de Mantes, et Charles-Antoine Sivard dit Beaulieu, de Valognes, radiés provisoirement par les districts de Châtillon [-sur-Seine], Mayenne, Évreux et Bayeux; Jacques-Augustin-François Eudelin, curé de Fresné-sur-Mer (Calvados,auj.: Saint-Come-de-Fresné), déporté en Grande-Bretagne en 1792, à la requête de ses frères Jean et Jean-François, de Cæn; Charles-Antoine Gaudin de Saint-Brice, du Mesnil-Bœufs (Manche,auj.: commune d'Isigny-le-Buat), Louis-Jules-César Lemaire, de Douai, propriétaire à Fortel [-en-Artois], et Charles-François Nique, notaire à Gy, inscrits dans l'Orne, le Pas-de-Calais et la Côte-d'Or; Charles-Blaise Gauthier, sa femme Anastasie-

<sup>1</sup> Sur l'affaire de la fête civique convoquée par le cercle constitutionnel de Périgueux le 20 ventôse an VI, voir *tome IV*, séance du 22. Pierre Roux-Fazillac, député montagnard de la Dordogne à la Convention, fut invalidé aux Cinq-Cents en prairial an VI, comme son ex-collègue Peyssard, qui avait attiré l'attention du Directoire par un discours anarchiste prononcé dans la salle décadaire en qualité de commandant de la garde nationale de la ville (*ibidem*, 5 ventôse). Le commissaire central Nicolas-Pierre-Michel-Armand Beaupuy, député à la Législative, élu aux Anciens en l'an VII.

<sup>2</sup> C'était au Directoire de les remplacer, ce que la proximité des élections de l'an VI rend inutile.

<sup>3</sup> Joseph-Clément Poullain-Grandprey, député des Vosges à la Convention et, à notre époque, aux Cinq-Cents, n'a apparemment aucun lien avec le département de la Vienne, au contraire de Jacques-Antoine Creuzé-Latouche, député de ce département à la Convention et aux Anciens, élu aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>4</sup> Dont les noms sont relevés à l'index.

<sup>5</sup> La minute donne les noms des bâtiments et de leurs commandants, que leur nombre n'a pas permis de reprendre à l'index. Même remarque pour les capitaines portés sur la liste des refusés par le Directoire.

<sup>6</sup> Aristide Aubert du Petit-Thouars, dit Dupetit-Thouars, qui devait mourir à la bataille navale d'Aboukir (Étienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, s.l., éditions maritimes et d'Outre-Mer, 1982) et Maxime-Julien Émeriau de Beauverger (*Six*, qui date cette mesure du 23 mars 1798). Tréhouart semble être le conventionnel d'Ille-et-Vilaine Bernard-Thomas, chef de division de la marine en l'an VII (*Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*).

<sup>7</sup> Louis-Nicolas Dubaret, dit ici Dubarret, parti de Normandie pour Paris, an VI, et le même, de Blainville (auj.: Blainville-Crevon), canton de Ry, dénoncé, messidor an VI (Arch. nat., F<sup>7</sup> 7390, dossier B<sup>5</sup> 2745, et 7414, dossier B<sup>5</sup> 5051).

<sup>8</sup> Ces deux journaux sont inconnus de *Martin et Walter*. Sur le premier, voir aussi plus loin, 14 messidor: prohibition de sa suite *l'Abeille*, et 19 germinal, prohibition de *l'Indicateur du département de la Sarthe*, de même tendance anarchiste que *l'Abeille*. Un rapport joint à l'arrêté du 13 vendémiaire an VII (*tome VI*, Intérieur) destituant les administrateurs municipaux anarchistes de Nevers indique que l'un d'eux, Parent aîné, était rédacteur du *Journal de la Nièvre*; le même est destitué de son poste de professeur d'histoire à l'école centrale le 3 nivôse suivant (*tome VII*) à la demande du député Duviquet.

<sup>9</sup> L'affaire Madronnet est demandée par Barras, celle de Brihon par François de Neufchâteau, celle de Champeaux par La Revellière-Lépeaux, celles de Dupont, Gauthier et Hardy, Lemaire et Sézille par Merlin de Douai, celle de Labonne par Barras et celle de Beaurepaire par Barras et Merlin de Douai.

Françoise Hardy et Marie-Sulpice-Héraclé Hardy, de Sens, radiés provisoirement par le district de Nogent-sur-Seine; Martin Labonne, officier de santé à Blanchardie (Dordogne, commune de Celles); Pierre-Joseph Madronnet, dit Eugène, de Bordeaux; Jean-Louis Sanson-Frière, de Franleu; Dominique Toïgat, notaire à Sierck [-les-Bains], administrateur du district de Thionville, inscrit alors qu'il était commissaire du district pour le maintien de l'ordre sur la frontière. Maintien: André Deleffe-Denoué, garde du Roi, inscrit dans l'Indre, usant de faux certificat de résidence à Paris; et les cordeliers François-Élisabeth Henriet, ex-aumônier du 1<sup>er</sup> dragons, et Michel Poncet-Jeannin, inscrits par le district de Pontarlier (AF III 514, plaquettes 3271, pièces 14-57, et 3272, pièces 58-74).

#### Relations extérieures.

Félicitations aux commissaires du Gouvernement à Rome<sup>1</sup> pour l'achèvement de l'organisation de la République romaine, avec laquelle ils sont chargés de négocier un traité d'alliance et d'amitié, et instruction de faire annuler l'article 369 de la constitution de cette République sur le droit d'influence de la République française, et une loi des consuls provisoires du 24 ventôse sur les cédules, adoptée par Masséna sans leur avis, dévaluant la monnaie de trois quarts, minute de Merlin de Douai et copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 138, dépêches des commissaires des 23 ventôse: *Masséna vient d'arriver ici. Quels que soient les obstacles et les dégoûts que nous puissions éprouver, nous croyons pouvoir donner au Directoire exécutif l'assurance que ses intentions seront parfaitement remplies. Le retour du général Masséna nous avait été annoncé hier par le général Dallemagne, lequel a dit en présence de trois d'entre nous que ce retour avait été préparé par de l'argent répandu*, et 26 ventôse annonçant que des officiers ont donné 24 heures à Masséna pour quitter Rome; *Proclama in esecuzione dell'articolo 368 della costituzione della Repubblica romana. Il generale in capo dell'armata francese in Roma nomina per comporre la prima autorità costituita...*, affiche signée par Masséna, *presso i Larzarini, stampatori nazionali 1798*, 26 ventôse an VI (liste des membres du Sénat, du Tribunat, des Consuls, des membres de la Haute Préture, des Grands questeurs et des commissaires des contributions répartis suivant les huit départements de la République romaine); loi sur les cédules: *Libertà Egualianza. I Consoli della Repubblica Romana una ed indivisibile. Roma, 24. ventoso anno 6, della Repubblica Romana prima (14. marzo 1798)*, affiche; note sur l'envoi du projet de traité entre la France et la République romaine par les commissaires français à Rome le 16 floréal an VI.

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 514, plaquette 3272, pièce 74. Feuille de brevets: des généraux de brigade Fugière, Ruby et Suchet, du chef de bataillon d'infanterie Crouzet, du chef d'escadron au 9<sup>e</sup> hussards Popowiths, et de Hatry (fils) pour tenir rang de capitaine au 12<sup>e</sup> de cavalerie.

#### Séance du 8 germinal an VI [28 mars 1798]

(AF\* III 11, folios 17 verso-20 verso; AF III 514, plaquettes 3273 et 3274)

#### Lois.

[Du 7] annulant le remplacement en l'an V de Desjobert, élu suppléant au tribunal civil de l'Indre en l'an IV, et récompensant Félix et Giguët, tambours à la 7<sup>e</sup> demi-brigade ayant versé dans les caisses publiques de l'or trouvé dans une cave des Grandes Écuries de Versailles en vendémiaire an IV (AF III 514, plaquettes 3270, pièces 11-13, et 3274, pièce 4).

#### Guerre.

Ordre au ministre de rappeler à leurs devoirs Keller, commandant la place de Bruges, et Fabre, capitaine de gendarmerie, ne rendant pas compte aux commissaires du Directoire *des objets qui intéressent l'esprit public*, minute de Merlin de Douai, rapport du ministre du 28 disculpant les deux militaires. Nomination de Joly, adjudant-major de la place de Montpellier, commandant le fort Saint-Jean de Marseille (AF III 514, plaquette 3274, pièces 40 et 42-44).

#### Intérieur.

Confirmation de la nomination d'un administrateur central de Seine-et-Marne destitué par erreur le 13 vendémiaire an VI tout en y étant indiqué comme maintenu en poste (AF III 514, plaquette 3274, pièce 48).

#### Justice.

Fixation, malgré leur réclamation, des traitements des membres des tribunaux et administrations des départements de la rive gauche du Rhin à égalité avec ceux *des fonctionnaires publics de l'intérieur*, Rudler devant indiquer les revenus *que l'on pourra tirer de ces pays afin de fixer définitivement, d'après cette connaissance, les traitemens de ceux qui y remplissent les fonctions publiques*. Rapport retiré par le ministre<sup>2</sup> sur les frais de table de Rudler. Annulation de la condamnation par le juge de paix de Savignac [-les-Églises] de trois

<sup>1</sup> Pierre-Claude-François Daunou, ex-député du Pas-de-Calais à la Convention et aux Cinq-Cents, Joseph-Antoine Florens et Gaspard Monge, nommés le 12 pluviôse an VI (*tome IV*).

<sup>2</sup> Et non conservé ici. D'après le registre, ces frais continueront d'être payés au vu d'états envoyés par l'intéressé.

ex-officiers municipaux à rendre un fusil pris lors du désarmement des suspects. Autorisation de juger au tribunal de commerce de la Seine un conflit sur des marchés entre Royannez et Étienne Manget et consorts, entrepreneurs des équipages militaires. Mainlevée sur la personne et les effets de l'ex-ambassadeur portugais d'Araujo, expulsé de Paris sous six heures et de France sous dix jours, lettre de d'Araujo: *j'emporte l'espérance, citoyen président, que la négociation qui m'est confiée n'est pas rompue*<sup>1</sup> (AF III 514, plaquettes 3273, pièces 1-3 et 16-17, et 3274, pièces 32-36).

#### Marine et Colonies.

Cessation de fonction du frère de l'émigré Barthès de Marmorières, préposé à l'inscription maritime de Martigues, dénoncé par la municipalité à la lecture de la brochure *Sur Barthès et Barthélemy*<sup>2</sup> (AF III 514, plaquette 3274, pièces 37-39).

#### Police générale.

Fermeture du cercle constitutionnel de Bruges, *foyer de haine et de discorde*, minute de Merlin de Douai.

Prohibition du journal *la Feuille universelle*, ayant annoncé, dans son numéro du 7 germinal an VI joint, 4 pages, imprimé chez Molinier, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, article signé Durand, l'arrestation de 21 députés des Anciens de la République cisalpine sur ordre du Directoire en affirmant que *la République française maintiendrait toujours dans sa dépendance les républiques qu'elle a créées autour d'elle*<sup>3</sup>. Mise en état de siège de Saint-Étienne à cause de désordres causés par un grand nombre de réacteurs du Midi, de membres des compagnies de Jésus, d'émigrés et de déserteurs, rapport du ministre sur des agressions contre des administrateurs municipaux, la fortification de la commune de Violay ou l'on arbore le drapeau blanc, et la persistance de la bande de brigands ayant enlevé cinq prêtres réfractaires près de Tarare. Mandat d'arrêt contre Cartier, ex-commissaire municipal d'Aubagne ayant toléré l'assassinat de patriotes, dont deux ont été jetés dans un puits, *on a coupé à un autre les quatre membres, qui ont été promenés dans les rues, ayant fait fabriquer les cartouches distribués à la bande qui a marché sur Aix pour y assassiner les patriotes alors détenus, et souffert que plusieurs femmes de républicains fussent promenées sur un âne et qu'on leur donnât à tous les coins de rue des coups de verge et de plat de sabre*<sup>4</sup>. Prêtres, déportation<sup>5</sup>. Classement d'un rapport, joint et envoyé à six journalistes, de Baudin, commissaire près le bureau central de Paris, sur l'arrestation des *cinq chefs de tous les assassins des départemens, qui s'étaient réunis pour concerter de nouveaux crimes*<sup>6</sup> (AF III 514, plaquettes 3273, pièces 5-15 et 18-27, et 3274, pièces 28-31, 33 et 41).

#### Relations extérieures.

Communication par le ministre de lettres de Bernadotte, ambassadeur en Autriche, sur des mouvements de troupes dans les états de l'Empire, et de La Harpe, lettre dont copie sera envoyée à Le Carlier. Instructions à Reinhard, ambassadeur en Toscane. Ordre aux commissaires du gouvernement en Italie *d'interposer la protection du gouvernement français en faveur de la République de Saint-Marin contre les entreprises de la République cisalpine*<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> Antonio d'Araujo de Azevedo, ex-ambassadeur portugais en France, arrêté et détenu au Temple: (*tome IV*, 8 et 12 nivôse an VI).

<sup>2</sup> Pierre Barthès-Poilhès, frère d'Antoine de Barthès de Marmorières, l'émigré dont les papiers, saisis en Suisse, forment l'article AF III 48 inventorié dans *les Archives du Directoire*.

<sup>3</sup> Ce journal est le n° 344 de *Martin et Walter*, suite du *Courrier universel* de 1792, publié sous les titres du *Véridique ou le Courrier universel* (journal visé par les arrêtés d'interdiction et de proscription des 18 et 22 fructidor an V, *tome II*), le *Point du jour* et le *Courrier du jour* en fructidor an V, et de la *Feuille universelle* de vendémiaire au 26 frimaire an VI, prohibé le lendemain (*tome III*). Les auteurs connaissent Durand comme son rédacteur en germinal an VI, mais non l'imprimeur cité ici et qui n'est pas celui qui bénéficie de l'arrêt du 28 fructidor (*tome VI*) levant les scelles sur les presses de la veuve Vezard, imprimeur de la *Feuille universelle*, le journal restant prohibé.

<sup>4</sup> Georges Cartier, destitué le 15 pluviôse (*tome IV*), et dont Bénézech, ministre de l'Intérieur, demandait la destitution dès thermidor an IV.

<sup>5</sup> Péon, curé de Montcornet (Aisne) célébrant le culte en s'abstenant de vérifier la présence à l'extérieur de l'église de l'affiche publiant sa prestation de serment, par trois fois arrachée, deux prêtres des Basses-Alpes, dont Joseph-Mitre Leydet, grand vicaire de l'évêque de Sisteron (le rapport du ministre annonce qu'onze autres prêtres de ce département ont été déportés comme rétractataires sans besoin de recourir à un arrêté du Directoire), un de l'Aude, un de la Charente, deux de la Dyle et autant de la Meurthe, un du Tarn et deux de l'Yonne: Henry, curé de Saint-Aubin [-Château-Neuf] refusant de baptiser le fils de l'acquéreur du presbytère et ayant molesté un enfant du catéchisme qui lui répondait *Oui, citoyen*, et Petit, de Courgenay, ayant célébré un office pour le repos de l'âme de Capet, poussé les paroissiens à refuser la profanation de l'église par les fêtes du décadi, et leur ayant déclaré: *Encore un peu et vous atteindrez au but, la République ne réussira pas encore longtemps*.

<sup>6</sup> La lettre de Baudin ne donne pas les noms de ces chefs ni aucun détail sur leurs plans et les circonstances de l'arrestation. L'affaire n'est pas citée dans les dossiers du Directoire sur les journaux (AF III 45, *les Archives du Directoire*), ni par AULARD, *Paris pendant la réaction thermidorienne et le Directoire. Recueil de documents pour l'histoire et l'esprit public à Paris*, Paris, 1898-1902, bien que cette lettre soit dite ici envoyée à six journalistes. Les envois du Directoire à la presse sont d'ailleurs d'habitude signalés comme: copie envoyée à tel ou tel journal (*le Conservateur* et *le Rédacteur* à notre époque). Sur les brigands arrêtés sur ordre du bureau central, voir plus loin, 14 germinal (Police générale).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 514, plaquette 3274, pièces 44-47 et 49. Nomination de juges et suppléants aux tribunaux civils des départements: Ariège, Drôme, Pyrénées-Orientales, Sarthe<sup>1</sup> et Somme.

Séance du 9 germinal an VI [29 mars 1798]

(AF\* III 11, folios 20 verso-22 verso; AF III 514, plaquettes 3275 et 3276)

Loi.

[Du jour] contre les collecteurs et vendeurs de loteries particulières et étrangères (AF III 514, plaquette 3275, pièces 11-12).

Guerre.

Arrestation et envoi à l'armée du réquisitionnaire Bernazais, ex-employé de Dumouriez, minute de Merlin de Douai<sup>2</sup>. Autorisation aux généraux Ruby et Suchet de conserver le commandement de leurs corps respectifs, les 89<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> demi-brigades, Dumoulin, nommé chef de la seconde le 3 germinal, y étant nommé à la suite dans son grade<sup>3</sup>. Nomination de vétérans. Promotion de lieutenant de Pionnier, ex-adjoint aux adjudants généraux. Destitution de Bertrand, quartier-maître au 25<sup>e</sup> de cavalerie. Maintien définitif en fonction du commissaire des guerres Seguenat, réformé en l'an III puis employé provisoirement. Traitement de réforme de Lambert, ex-commissaire ordonnateur de la 14<sup>e</sup> division militaire, et Thurman, ex-chef du 35<sup>e</sup> escadron de gendarmerie<sup>4</sup>. Emploi des généraux: Latour-Foissac à l'armée d'Italie comme général de division supplémentaire chargé de surveiller la ligne de démarcation avec les Autrichiens et la construction des places fortes, et Chérin, sans emploi depuis la suppression de l'état-major de l'armée du Rhin, dans son grade à celle d'Angleterre. Autorisation au lieutenant d'infanterie Pierre-Robert Lanusse, aide de camp du général son frère, à passer au 4<sup>e</sup> chasseurs (à cheval) comme lieutenant à la suite<sup>5</sup>. Indemnités à la veuve, enceinte de sept mois, d'Augustin-Sébastien Garnier, commis principal au bureau du contentieux du personnel de l'infanterie. Refus de verser des fonds à l'administration centrale du Finistère pour les frais d'une compagnie à laquelle elle s'est permis d'adjuger le service des étapes de ce département à la folle enchère. Classement d'un rapport du ministre proposant de supprimer 848 chevaux des équipages d'artillerie des compagnies Schunck, servant les armées de Mayence et d'Angleterre, et Lanchère père, servant la 17<sup>e</sup> division militaire. Circulaire chargeant les agents près les gouvernements étrangers et les généraux en chef des armées, dont la liste est donnée, et Augereau, commandant la 10<sup>e</sup> division militaire à Perpignan, d'accuser réception des dépêches du Directoire, minute d'un autre arrêté dans le même sens préparé par Lagarde, réponses de Caillard, ambassadeur en Prusse, Desportes, résident à Genève, Ginguené, ambassadeur en Sardaigne, Le Carlier, commissaire près l'armée française en Suisse, Mangourit, résident dans le Valais, Mengaud, chargé d'affaires en Suisse, les commissaires français à Rome et les plénipotentiaires au congrès de Rastatt (AF III 514, plaquettes 3275, pièces 1-10 et 27-29, et 3276, pièces 30-33 et 35-49).

Intérieur.

---

<sup>7</sup> Aucune de ces affaires n'est représentée ici. La lettre de La Harpe à envoyer à Le Carlier est sans doute celle sur la division de la Suisse en cantons indiquée comme envoyée le 9 (voir à cette date, affaires non citées au procès-verbal).

<sup>1</sup> Nomination du constituant Eustache Livrée, administrateur municipal du Mans, ex-président du tribunal de commerce, comme suppléant.

<sup>2</sup> Jacques Bernazais, né à Poitiers en 1770, capitaine au 2<sup>e</sup> bataillon de la Vienne, venu apporter à la Convention l'adhésion de son unité à la République, attaché à l'état-major de Dumouriez comme adjoint aux adjudants généraux, connu pour avoir exagéré son rôle dans la découverte de la trahison de celui-ci, juré au Tribunal révolutionnaire, fondateur du cercle constitutionnel de Poitiers. D'après *Roman d'Amat*, ce jacobin aurait été arrêté à Bourges en 1797 pour n'être libéré qu'en 1799. Avoué à Tours sous le Consulat et l'Empire, il joua un rôle dans la lutte contre les royalistes pendant les Cent-Jours dans cette ville et fut mis en résidence surveillée à Paris, dans la Somme puis à Orléans après la seconde Restauration. C'est sans doute de lui qu'il s'agit dans AF III 45, dossier 162: mémoire de la municipalité et des autorités judiciaires de Poitiers contre Bernazais fils, 16 nivôse an VI (*les Archives du Directoire*, où nous n'avons pas fait le rapprochement). Son affaire occasionna le remplacement de l'inspecteur général du service de santé Biron par Imbert-Delannes, qui avait opéré la tumeur de l'ex-ministre Delacroix (plus loin, 3 floréal). Voir *tome IX*, 5 messidor an VII, Guerre: annulation de cet arrêté, Bernazais, adjoint à l'état-major de Dumouriez félicité par la Convention le 4 avril 1793 pour être venu donner des renseignements sur la trahison de celui-ci, s'étant marié avant le 1<sup>er</sup> germinal an VI et se trouvant en congé absolu pour infirmités, rapport notant qu'il s'est retiré à Tours et est défendu par les députés Chalmel, Japhet et Texier-Olivier.

<sup>3</sup> Voir plus haut, 3 germinal. Suchet fut envoyé à l'armée d'Italie le 23 prairial (plus loin).

<sup>4</sup> Thurman, ex-chef d'escadron de gendarmerie à Sedan, dossier dans AF III 295, dossier 899, pièce 132. Dans l'organisation du 5 ventôse an VI (*tome IV*), où il n'apparaît pas, le 35<sup>e</sup> escadron de gendarmerie est à la résidence de Mézières.

<sup>5</sup> Les généraux François-Philippe de Latour-Foissac, dit ici: Foissac-Latour, mesure datée du 1<sup>er</sup> avril 1798 par *Six*, et Louis-Nicolas-Hyacinthe Chérin, mesure connue de *Six*, qui ignore sa nomination de général de division commandant la garde du Directoire le 11 fructidor an V (*tome II*), qui n'est pas citée ici. Le futur général Pierre-Robert Lanusse, frère du général François, mesure connue de *Six*.

Adoption d'une proclamation à imprimer et afficher dans toutes les communes, *principalement à la porte des édifices destinés à la tenue des assemblées primaires et électorales, dénonçant les nouvelles manœuvres de la faction royaliste, qui...changeant de masque cette année mais non d'objet, s'intrigue pour introduire dans le Corps législatif et dans tous les emplois publics les partisans les plus vils de l'anarchie...le Directoire annonce la ferme résolution de déjouer cette nouvelle trame et de purger le sol de la République de tous les brigands, à quelque parti qu'ils appartiennent*, minute de Barras, La Revellière-Lépeaux et Merlin de Douai, brouillons du début par Merlin de Douai, commençant par les mots, rayés: *À la vue des résultats des assemblées primaires de Paris et de quelques autres cantons, une inquiétude générale paroit s'être emparée des esprits*, et de la fin par La Revellière-Lépeaux, analyse des commentaires des journaux sur cette proclamation. Destitution de trois administrateurs centraux de la Corrèze et du président de la municipalité de Tulle *fauteurs des troubles et de l'anarchie qui agitent ce département* (AF III 514, plaquette 3276, pièces 50-53 et 55-58).

#### Police générale.

Jugement de l'auteur, non désigné, d'un discours prononcé le 30 ventôse<sup>1</sup> au cercle constitutionnel de Marseille *qui ne respirait que la provocation au renversement de la constitution de l'an III et vouoit à la mort tous ceux qui ont coopéré à l'heureuse journée du 9 thermidor*. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la dénonciation contre l'administration centrale du Jura, rapport du ministre du 29 germinal renvoyant à son rapport d'il y a un mois<sup>2</sup>. Émigré, radiation: Marie-Élisabeth Bonvoust veuve Fousset-Mesnil, inscrite dans la Sarthe après sa mort à Alençon en 1792, extrait d'acte de sépulture à Saint-Léonard d'Alençon, lettre des députés Fourmy, Renault et Thomas-Laprise<sup>3</sup> (AF III 514, plaquette 3275, pièces 13-26).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 514, plaquette 3276, pièce 34. Feuille de brevets de pension du ministère de l'Intérieur.

AF III 514, plaquette 3276, pièce 54. Analyse d'un projet, envoyé à Le Carlier ce jour, de La Harpe pour la division de la Suisse en treize cantons, avec chiffres approximatifs de population, et la désignation de Stouder, notaire à "Fellenberg", et Traller, professeur de mathématiques à Berne, pour *la formation d'un bon cadastre*.

#### Séance du 10 germinal an VI [30 mars 1798]

(AF\* III 11, folios 23 verso-25 verso; AF III 514, plaquette 3277)

#### Guerre.

Cessation de fonctions dans les départements de la Sarthe et de Loir-et-Cher et rappel auprès du ministre de la Guerre du général Cambray<sup>4</sup> (AF III 514, plaquette 3277, pièce 1, minute de Merlin de Douai).

#### Police générale.

À cause de violences dans la Nièvre lors des assemblées primaires par des *malveillans* pour empêcher *un grand nombre de citoyens paisibles* d'y participer et d'y être élus, arrêté, à imprimer dans le département, rendant l'administration centrale, la municipalité de Nevers et les deux commissaires<sup>5</sup> responsables de tout trouble lors de l'assemblée électorale (AF III 514, plaquette 3277, pièces 2-6, brouillon par La Revellière-Lépeaux).

#### Audience diplomatique du Directoire.

<sup>1</sup> Jour de la fête de la souveraineté du peuple.

<sup>2</sup> Message des Cinq-Cents du 4 germinal reçu le 6. Le premier rapport de Dondeau rappelé par celui du 29 germinal est celui du 29 ventôse conservé, avec un rapport complémentaire classé le 6 prairial, dans AF III 47, dossier 169, pièces 64-111 (*Les Archives du Directoire*).

<sup>3</sup> Charles-Jean-Étienne Thomas-Laprise, député de l'Orne aux Cinq-Cents, signant ici: Thomas, signature inconnue de *Kuscinski, les députés au Corps législatif*.

<sup>4</sup> Le général Alexis-Aimé-Pierre Cambray, commandant dans la Manche dénoncé par la municipalité de Montebourg pour avoir donné un autre insigne que la cocarde nationale à un détachement de troupes et mis en cessation d'emploi le 5 prairial an V (*tomes I, 5 et 6 prairial an V, et II, 13 prairial an V, message aux Cinq-Cents*), nommé en Ille-et-Vilaine le 25 vendémiaire suivant puis remis dans son commandement de Loir-et-Cher et de la Sarthe le 28 brumaire (*tome III*). Les raisons de la mesure, que *Six* cite comme une réforme, ne sont pas indiquées ici. Ces départements appartenaient à la 22<sup>e</sup> division militaire (Tours).

<sup>5</sup> Sans doute le commissaire central du département et celui près la municipalité de Nevers. Sur les mouvements anarchistes de Nevers autour des élections de l'an VI, outre la fermeture du cercle constitutionnel et la prohibition du *Journal de la Nièvre* (plus haut, 6 et 7 germinal), voir aussi *tomes VI et VII*: 13 vendémiaire et 3 nivôse an VII, Intérieur: destitution et remplacement de la municipalité, dont l'administration centrale accuse les membres d'avoir soutenu le cercle constitutionnel et le journal cité ci-dessus, dressé des listes de proscription et utilisé la force armée pour empêcher la tenue de l'assemblée électorale scissionnaire de l'an VI, avec rapport circonstancié du ministre; et destitution de Parent aîné, ex-administrateur municipal, ex-rédacteur du *Journal de la Nièvre*, de son poste de professeur d'histoire à l'école centrale.

Réception d'Angiolini, ministre plénipotentiaire de Toscane: textes des discours de Talleyrand, d'Angiolini et de Merlin de Douai, suivie de l'audience des ambassadeurs et agents diplomatiques des puissances amies ou alliées<sup>1</sup>.

Séance du 11 germinal an VI [31 mars 1798]

(AF\* III 11, folios 25 verso-27 verso; AF III 514, plaquettes 3278 à 3280)

Message aux Cinq-Cents.

Sur l'achat des Grands Carmes de Toulouse par la ville pour y placer la halle aux blés (AF III 514, plaquette 3279, pièces 50-54).

Finances.

Nomination de préposés au triage des titres des Deux-Nèthes. Remise à la ville de Bruxelles de 24 pompes à feu<sup>2</sup>. Rejet de la réclamation du citoyen Michel, acquéreur des écuries Montmorency, rue Feydeau à Paris, contre l'arrêté du 7 pluviôse an V<sup>3</sup> exceptant de ce lot des terrains et un bâtiment à gauche des écuries. Approbation de l'échange de la maison des citoyens Payen, quai Saint-Bernard, réunie au Muséum d'histoire naturelle, contre la nue-propriété du terrain de la ferme des Mathurins, chaussée d'Antin, et une ferme à Presles (Seine-et-Oise)<sup>4</sup>. Attribution: à l'agence forestière de Sarreguemines de l'administration des bois du comté de Hanau relevant du landgrave de Darmstadt, réunis à la République et formant le canton de Breidenbach, bois usurpés par cette municipalité et celle de Bitche; et aux administrateurs centraux du Mont-Terrible en fonction au 5 brumaire de l'indemnité leur revenant pour la vente des forges d'Audincourt. Bois communaux, vente: Champignol [-lez-Mondeville] dévastés par le gel, pour réparer la maison de l'instituteur et des canaux souterrains d'adduction d'eau, la Forestière, pour réparer des chemins, Vanault-les-Dames, pour réparer des ponts et chemins, et de ceux des pâquis de Genoffes et des Woivres communs aux communes de Génaville, Méraumont et Pénil<sup>5</sup> (AF III 514, plaquettes 3278, pièces 27-28, et 3279, pièces 29-43 et 55-56).

Guerre.

Sur rapport du ministre de la Marine Pléville-Le Pelley sur le manque de concertation entre l'armée de terre et l'armée navale de Brest, envoi de Bonaparte à Brest dans le courant de la décade pour prendre le commandement de l'armée d'Angleterre et *la direction de toutes les forces de mer et de terre destinées à l'expédition*. Ordre au ministre de présenter sous trois jours le *plan d'organisation de l'armée de Portugal, tant pour la partie militaire que pour la partie administrative*, arrêtés envoyés aux quatre journalistes ordinaires (AF III 514, plaquette 3278, pièces 3 et 6).

Police générale.

Émigré, radiation: François-Daniel Dreux, président de la municipalité de Châteauneuf [-en-Thymerais], n'ayant jamais quitté la France ni cessé d'exercer des fonctions publiques, administrateur central d'Eure-et-Loir en 1790 puis commissaire national près le district de Châteauneuf, inscrit en Loir-et-Cher comme propriétaire à Prunay [-Cassereau], certificat de la municipalité de Châteauneuf et adresse apostillée par le député Savary. Fermeture des cercles constitutionnels de Cahors, Moissac et Montauban *dirigés par des agitateurs qui entretiennent les esprits dans des idées de révolte contre le gouvernement*; après des violences aux assemblées primaires, arrêté rendant l'administration centrale, la municipalité de Cahors et les deux commissaires du Directoire près elles responsables de tout trouble lors de l'assemblée électorale; cessation de fonction de l'administrateur central Yzarn, seigneur de Capdeville, n'ayant pas fourni les preuves prévues par la loi du 9 frimaire an VI, billet annoté par Merlin de Douai contre les anarchistes Dutil, commissaire municipal de Moissac *extra muros*, lieutenant du *proconsul Taillefer*, Gauthier, président du comité révolutionnaire de Montauban, et Yzarn, manœuvrant pour l'élection de Jeanbon-Saint-André, et lettre chargeant le ministre de surveiller plus particulièrement Yzarn et Gauthier; lettres de Combes-Dounous, commissaire près les tribunaux, sur les violences aux assemblées primaires, et des députés Bouygues, Delbrel, Laboissière, Lachièze, Monmayou et Poncet-Delpech précisant que le cercle constitutionnel de Cahors est fermé depuis deux mois, 21 germinal an VI<sup>6</sup> (AF III 514, plaquettes 3278, pièces 7-26, et 3279, pièces 46-49).

<sup>1</sup> Pas de minute.

<sup>2</sup> Les seules existant à Bruxelles, remises à la ville à charge de les entretenir sur ses centimes additionnels et de les présenter à toute réquisition.

<sup>3</sup> *Debidour*, tome IV, page 727.

<sup>4</sup> Contrat d'échange avec les frères Jean-Baptiste et Pierre Payen approuvé par le Directoire le 5 prairial (plus loin).

<sup>5</sup> Génaville, commune à laquelle celles de Méraumont et de Pénil furent réunies en 1809, alors Moselle, canton de Briey, aujourd'hui: Meurthe-et-Moselle, commune des Baroches. Les deux pâquis ne sont pas cités par le *Dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle* par M. de Bouteiller, 1874.

<sup>6</sup> Sur ces événements, voir aussi AF III 242, dossier 1031, groupe des Affaires départementales, Lot, dossier des élections de l'an VI (inventaire dactylographié dans la salle des Inventaires du CARAN). Yzarn, qui est qualifié de président de l'administration centrale dans AF III 242, aurait dû justifier de l'exercice continu de fonctions publiques depuis le début de la Révolution pour prétendre à l'exception prévue par l'article premier de cette loi à l'interdiction d'exercer des fonctions

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 514, plaquette 3280, pièces 59-133. Nominations administratives et judiciaires:

- nomination d'un suppléant au tribunal civil de l'Aisne et du commissaire près le tribunal correctionnel de Soissons, minutes de Merlin de Douai; reçu d'un arrêté d'annulation de ces nominations envoyé par Huguault, employé du Directoire, à Gault, commis d'ordre au ministère de la Justice, 15 germinal;  
- et commissaires municipaux, *Ardennes*, Briquenay: Claude Beaujoint, employé du receveur du district de Grandpré; Givonne: Saingery, prêtre marié; Maubert-Fontaine; Nismes; Rocquigny: Magoteau, prêtre marié, remplaçant Lorieux, *soupçonné de rendre la justice*<sup>1</sup>; Saint-Juvin: Petitcolas, employé du receveur de Grandpré;- *Ariège*, Mirepoix: remplacement de Cola, prêtre, membre du cercle constitutionnel dénoncé par le commissaire central Bellouguet et l'administration centrale<sup>2</sup>; Saurat: Théodore Lafont, nommé de nouveau<sup>3</sup>;- *Cantal*, Massiac;- *Eure*, Vernon: Pinel, procureur-syndic du district, candidat: Barrault, employé du commissaire des guerres Jury;- *Haute-Garonne*, Cintegabelle;- *Indre*, Saint-Chartier;- *Indre-et-Loire*, Candes [-Saint-Martin]; Château-la-Vallière: Héry, notaire; Chinon *intra muros*: Lamy, directeur du bureau des contributions du district, remplaçant Le Lorrain, employé à l'agence des contributions du département; l'Île-Bouchard; Saint-Flovier: Dupont des Jumeaux, officier à l'armée d'Italie blessé; Tours *intra muros*: Norbert-Lhéritier, imprimeur;- *Lot*, Moissac *extra muros*;- *Mont-Blanc*, Megève;- *Mont-Terrible*, Chevenez: Nicolas Jubin, de Grandfontaine, procureur-syndic du district de Porrentruy, remplaçant Jacques Voisard, nommé greffier du tribunal criminel<sup>4</sup>; Cornol; Épauvillers; Montbéliard: Jean-Frédéric Morel, officier de santé, remplaçant Surleau, qui *regrette encore son seigneur*<sup>5</sup>; Porrentruy; Saingelégier; Saint-Brais;- *Moselle*, Charency [-Vezin]: remplacement d'un prévaricateur;- *Pas-de-Calais*, Montreuil-sur-Mer: Poulitier, administrateur du district, parent du député<sup>6</sup>;- *Puy-de-Dôme*, Brassac [-les-Mines], lettre des députés Artaud-Blanval<sup>7</sup>, Dulaure et Girot-Pouzol; Plauzat;- *Basses-Pyrénées*, Arthez [-de-Béarn];- *Saône-et-Loire*, Mâcon *intra muros*;- *Seine-Inférieure*, Harfleur;- *Seine-et-Marne*, Bray [-sur-Seine]: remplacement d'un commissaire ayant adressé au commissaire central une liste de 48 demandes d'exemption de service militaire<sup>8</sup>;- *Seine-et-Oise*, Pontoise: destitution de Lacroix, exalté en 1793, vicaire à Meulan à l'époque où le commissaire central Challan était maire de cette ville<sup>9</sup>;- *Deux-Sèvres*, Saint-Pardoux;- *Vendée*, Noirmoutier [-en-l'Île];- *Vosges*, Docelles: Augustin Drouel, prêtre marié, remplaçant Haxo, nommé greffier de l'administration forestière d'Épinal.

Séance du 12 germinal an VI [dimanche 1<sup>er</sup> avril 1798]

(AF\* III 11, folios 27 verso-30 recto; AF III 515, plaquettes 3281 et 3282)

Loi.

[Du 11 germinal] sur les créanciers des Jésuites (AF III 514, plaquette 3278, pièces 4-5; AF III 515, plaquette 3281, pièce 2).

Messages aux Cinq-Cents.

Rappelant celui du 16 nivôse sur le remplacement des places devenues vacantes dans les tribunaux après les élections<sup>10</sup>; sur la création d'un tribunal correctionnel à Bellême, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 12 germinal, adresse de la municipalité de Mortagne [-au-Perche] contre les prétentions de l'Aigle et Bellême sur le tribunal correctionnel de Mortagne; et transmettant un tableau, non joint, de pensions de veuves d'invalides (AF III 515, plaquette 3281, pièces 3-4, 7-14 et 22-24).

---

publiques pour les nobles et les parents d'émigrés. Dutil est destitué le même jour (plus loin, affaires non citées au procès-verbal). Jean-Guillaume Taillefer, conventionnel de la Dordogne, représentant en mission dans le Lot en 1793. Sur son collègue du Lot André Jeanbon, dit Jeanbon-Saint-André, voir *tome III*, 8 frimaire an VI, Relations extérieures, note. Jean-Isaac Combes-Dounous, nommé commissaire central le 28 pluviôse an VII (*tome VIII*), puis élu aux Cinq-Cents. Une autre lettre des députés du département contre la fermeture des cercles constitutionnels se trouve dans AF III 275, pièce 252. Capdeville, auj.: Lamothe-Capdeville (Tarn-et-Garonne).

<sup>1</sup> On n'a pas de précision sur ce qui crée ce soupçon. Il faut peut-être lire "vendre".

<sup>2</sup> Voir *tome IV*, 4 ventôse, nominations administratives, note.

<sup>3</sup> Voir *tome III*, 9 vendémiaire an VI, Affaires non citées au procès-verbal, note.

<sup>4</sup> Le 12 frimaire (*tome III*, index).

<sup>5</sup> Bien que cela ne soit pas dit ici, Morel était alors commissaire municipal de Clairegoutte (Haute-Saône), où il est remplacé le 14 messidor (plus loin).

<sup>6</sup> François-Martin Poulitier, dit Poulitier d'Elmotte, député du Nord à la Convention et aux Anciens jusqu'en l'an VI, rédacteur de *l'Ami des lois*, élu du Pas-de-Calais aux Cinq-Cents en l'an VII, né à Montreuil-sur-Mer. Son parent, qui remplace le nommé Boistel, lui-même nommé commissaire près le tribunal correctionnel, est ensuite élu à la municipalité et remplacé le 21 thermidor (*tome VI*) au commissariat municipal par Boistel, qui n'a pu accepter le poste près le tribunal.

<sup>7</sup> Joseph-Annet Artaud-Blanval, député du Puy-de-Dôme aux Anciens, signant ici *Artauld* (signature inconnue des deux dictionnaires de Kuscinski).

<sup>8</sup> Preuve d'une grande complaisance en faveur des habitants au détriment du recrutement militaire.

<sup>9</sup> Antoine-Didier-Jean-Baptiste Challan, élu aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>10</sup> Le message du 16 nivôse rappelé ici proposait d'annuler les lois chargeant les juges des tribunaux civils et les assesseurs de juges de paix de compléter les postes vacants de suppléants de tribunaux civils et de juges de paix et assesseurs (*tome IV*).

Décisions du Directoire.

Circulaire aux sept ministres les chargeant de rendre compte chaque décade des mesures prises pour la souscription de leurs employés à l'emprunt pour la descente en Angleterre, fiche renvoyant aux réponses dans le dossier du 8 ventôse<sup>1</sup>. Souscription à cent exemplaires de la *Vie du général Hoche* de Rousselin, lettre de l'auteur à Lagarde<sup>2</sup> (AF III 515, plaquette 3282, pièces 28-31).

Guerre.

Ordre au ministre: de faire venir à Paris le général Boivin, employé à Strasbourg, d'envoyer le général de brigade Gency, actuellement employé à Paris, à une armée active, minute de Merlin de Douai<sup>3</sup>, et de faire un rapport sur James, officier du génie de la place de Metz dénoncé dans une note remise au Directoire pour un discours au cercle constitutionnel accusant de vol les acquéreurs de biens nationaux (AF III 515, plaquette 3281, pièces 26-27).

Justice.

Création de tribunaux de commerce provisoires à Cologne et Mayence, Rudler devant en nommer les juges parmi les banquiers, manufacturiers et négociants de ces villes. Expulsion outre-Rhin d'Ernest Cronenberger, moine séditieux à Trèves. Rapport renvoyé au ministre de l'Intérieur, contre la persistance de l'Université de Strasbourg, composée de chanoines luthériens<sup>4</sup> (AF III 515, plaquettes 3281, pièces 5-6 et 15, et 3282, pièce 34).

Police générale.

Fermeture du cercle constitutionnel de Metz et prohibition du *Journal des amis rédigé par une société de républicains du département de la Moselle*, numéro 89 du 28 ventôse an VI joint, pages 357-360, rédacteur Pirolle, de Metz, lettre des députés Becker, Blaux, Merlin de Thionville et Pescheur<sup>5</sup>. Fermeture du cercle constitutionnel de Moulins après des troubles aux assemblées primaires de l'Allier et arrêté rendant les autorités administratives du département et de la ville responsables de tout trouble à l'assemblée électorale. Jugement du commandant de la force armée ayant envahi le local de l'assemblée primaire de Varennes [-sur-Allier] sans réquisition préalable de son président Jean-Baptiste Maresquier, procès-verbal de l'assemblée primaire par ce président, juge de paix, jusqu'à la scission provoquée par le commissaire municipal Camus et l'interruption de l'assemblée par la force armée<sup>6</sup>. Destitution du commissaire central de la Nièvre Étignard, remplacé par Dupin, commissaire près le tribunal correctionnel de Clamecy; lui-même remplacé par le commissaire municipal, lettre du député Duviquet à Merlin de Douai<sup>7</sup>, minutes en partie de ce dernier (AF III 515, plaquettes 3281, pièces 16-27, et 3282, pièces 35-37 et 49-52). Autorisation à des émigrés de rester en France sous la surveillance de leurs municipalités, pièces retirées par le ministre<sup>8</sup>.

Affaires non citées au procès-verbal.

<sup>1</sup> Date d'une première circulaire aux ministres sur ce sujet (*tome IV*).

<sup>2</sup> Alexandre-Charles-Omer Rousselin de Corbeau de Saint-Albin, commissaire du pouvoir exécutif dans l'Aube, lié à Danton, détesté pendant la Terreur et, d'après *Martin et Walter*, secrétaire général du ministère de la Guerre en 1798, ce que les *Almanachs nationaux* infirment. Sa biographie de Hoche fut publiée en l'an VI chez Desenne. Voir plus loin, 11 floréal: message des Cinq-Cents proposant de la distribuer aux jeunes citoyens à titre de récompense nationale.

<sup>3</sup> Les généraux Jacques-Denis Boivin (*tome II*, 23 fructidor an V, Guerre, note) et Claude-Ursule Gency, respectivement employés à l'armée d'Allemagne et dans la 17<sup>e</sup> division militaire, et, d'après *Six*, mutés à l'armée d'Angleterre le 23 mars 1798 / 3 germinal an VI, date à laquelle ils ne sont pas cités dans les procès-verbaux.

<sup>4</sup> Voir un message du Directoire du 3 prairial an V (*tome I*) sur la désorganisation de l'école de santé de Strasbourg, due à l'hostilité des membres de l'ex-université de droit et de médecine, et plus bas, 7 prairial: rapport du ministre de l'Intérieur approuvé par le Directoire renvoyant toute décision en ce sens à plus ample informé.

<sup>5</sup> Journal inconnu de *Martin et Walter* et du *Catalogue collectif des périodiques* publié par la Bibliothèque nationale. Voir aussi *tome IX*, 19 floréal an VII, Intérieur: rejet de dénonciations calomnieuses contre l'administration centrale, notamment celle d'avoir Pirolle parmi ses employés. L'administration centrale se défend en affirmant ne l'avoir nommé qu'avec l'accord des députés et parce que le Directoire avait lui-même donné un emploi plus important au citoyen Delattre, principal rédacteur du *Journal des amis* (sans doute F.-P.-I Delattre, homme de loi à Metz nommé commissaire près le tribunal correctionnel de Luxembourg le 18 prairial (plus loin)).

<sup>6</sup> Voir aussi plus loin, 20 germinal: annulation de la mise en jugement du commandant du détachement de la 56<sup>e</sup> demi-brigade et procès-verbal de l'assemblée de l'assemblée présidée par Delaire, 1<sup>er</sup>-5 germinal, et *tome VIII*, 11 ventôse an VII, affaires non citées au procès-verbal: destitution du commissaire municipal Camus, anarchiste.

<sup>7</sup> Le commissaire central Claude Étignard fut élu aux Cinq-Cents par l'assemblée scissionnaire et invalidé par la loi du 22 floréal an VI, et nommé commissaire central de nouveau le 24 messidor an VII (*tome IX*). Il est qualifié par erreur de conventionnel par Jean-René Suratteau (*Les élections de l'an VI et le "coup d'État" du 22 floréal*, Paris, les Belles-Lettres, 1972, page 179, note 1). Charles-André Dupin, nommé substitut près le Tribunal de cassation le 12 frimaire an VII (*tome VII*), ensuite élu aux Anciens. Pierre Duviquet, alors chef de bureau au ministère de la Justice, élu aux Cinq-Cents en l'an VI par l'assemblée-mère, admis au Corps législatif. Sur la situation politique locale, voir l'article de Simone Wagner, *De brumaire an IV à brumaire an VIII, la Nièvre pendant le Directoire*, dans *Du Nivernais à la Nièvre. Études révolutionnaires*, Nevers, Conseil général et association nivernaise du bi-centenaire, tome V, 1989, pages 35-54.

<sup>8</sup> Et non conservées ici.

AF III 515, plaquette 3281, pièce 1. Lettre reprochant à Mengaud d'envisager l'annexion de la Suisse à la France, minute de Merlin de Douai, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 139.

AF III 515, plaquette 3282, pièces 38-47. Nominations administratives et judiciaires: destitution et remplacement du commissaire municipal de Moulle, accusé par le commissaire central Coffin de s'être allié aux contre-révolutionnaires à l'assemblée primaire, et de Baudin, commissaire près le bureau central de Paris;  
- nominations judiciaires, *Basses-Alpes*, tribunal civil: annulation d'un arrêté du 6 ventôse nommant à une place non vacante;- *Aube*, tribunaux substitut, et commissaire près le tribunal correctionnel de Troyes;- *Aveyron*, tribunal civil: correction d'un arrêté du 2 ventôse;- *Gironde*, la Réole, tribunal correctionnel, commissaire: Richon, juge au tribunal du district puis commissaire municipal;- *Deux-Nèthes*, Geel, juge de paix: François Gathoff, notaire à Lierre;- *Nord*, tribunal civil, juge;- *Yonne*, Charny, justice de paix.

Séance du 13 germinal an VI [2 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 30 recto-32 verso; AF III 515, plaquettes 3283 et 3284)

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 11 et expédié le 13] sur la demande de transfert de la commune de Monpazier au département de Lot-et-Garonne (AF III 514, plaquette 3279, pièces 57-58, dossier du 11 germinal).

Message aux Cinq-Cents.

Pour le transfert de l'école centrale de l'Orne de l'évêché de Sées, bâtiment à remettre en état *avec des frais immenses* dans une petite ville fanatique, au Collège d'Alençon<sup>1</sup> (AF III 515, plaquette 3284, pièces 61-63).

Finances.

Nomination de Duhamel, de Lille, inspecteur des contributions du Liamone, lettre de l'intéressé, né à Versailles, apostillée par le député Dufaÿ, *Essai sur les finances et réflexions économiques par le citoyen Duhamel*, s.l.n.d. [après 1791], 16 pages<sup>2</sup>. Distribution décadaire de fonds sur les exercices des ans V et VI. Autorisation de poursuivre les opérations de la caisse d'amortissement du citoyen Périès, reconnue légale et *ne pouvant porter aucun préjudice à la Loterie nationale*, à laquelle Périès demandait la réunion de sa caisse, affaire renvoyée par un arrêté des Cinq-Cents du 16 frimaire<sup>3</sup>. Suppression des bureaux de poste d'Ambronay, Barbençon<sup>4</sup> et Yerville. Mesures contre l'emploi de titres de créances liquidées contre la République, envoi aux journaux *le Conservateur* et *le Rédacteur* (AF III 515, plaquettes 3283, pièce 1, et 3284, pièces 49-54).

Guerre.

Remise par le ministre d'un tableau de demandes d'exemption du service militaire et d'un rapport sur des avances de solde aux troupes à embarquer à Toulon, pièces restées entre les mains du président du Directoire; ajournement de la décision du Directoire sur le plan d'organisation de l'armée du Portugal soumis par le ministre<sup>5</sup>. Autorisation de régler des traitements dus aux ouvriers et employés avant l'an V. Approbation de mesures pour mettre la commune de Saint-Étienne en état de siège. Signature du brevet d'adjudant général de Pierre Devaux, état des services joint. Remplacement du général Vaubois, commandant la 23<sup>e</sup> division militaire, par le général Ambert<sup>6</sup> (AF III 515, plaquette 3284, pièces 44-48).

Intérieur.

Nomination de receveurs du droit de passe de Paris, de la 2<sup>e</sup> barrière de la Seine et de Seine-et-Oise<sup>7</sup>. Dépôt par le ministre des listes des savants choisis par Bonaparte *dans une mission particulière* et devant se rendre à Bordeaux au premier ordre donné: les astronomes Dangos, Duc-La Chapelle et Nouet, les géomètres Costaz, professeur aux écoles centrales de Paris, Fourier, professeur à l'École polytechnique, et Monge, les mécaniciens Conté, Clouet, Molard et Richer, les naturalistes Delisle, Geoffroy-Saint-Hilaire et Thouin, les minéralogistes Dolomieu et Milbert, et les chimistes Samuel Bernard, Berthollet et Descostils, et des ingénieurs et élèves des Ponts et Chaussées choisis par le même pour aller à Flessingue au premier ordre donné: les ingénieurs Girard et Gratien père, ingénieurs ordinaires au Havre et à Calais,

<sup>1</sup> Voir *tome VI*, 3 fructidor: loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>2</sup> L'auteur est inconnu des usuels et son essai ne figure pas dans *Martin et Walter*.

<sup>3</sup> Cet arrêté des Cinq-Cents n'est pas signalé dans *Les papiers des assemblées du Directoire*, ni au *tome III*, où l'on a, en revanche, la demande de Périès de charger les préposés de la Loterie de la recette de sa caisse (séance du 25 frimaire an VI).

<sup>4</sup> Nord,auj.: Belgique, Hainaut, commune de Beaumont.

<sup>5</sup> Affaires non représentées ici.

<sup>6</sup> Sur le général Vaubois, voir plus haut, 2 germinal, décision du Directoire, note. Son remplacement par le général Jean-Jacques Ambert est connu de *Six*.

<sup>7</sup> Comme pour les nominations précédentes (*tome IV*), les noms de ces receveurs, souvent d'anciens militaires, ne sont pas repris dans l'index.

Isnard, ex-ingénieur en chef, et Le Père, ingénieur en chef de l'Escaut, et les élèves Fèvre et Lancret<sup>1</sup>. Rapport renvoyé au ministre de la Guerre pour récompenser le chef de bataillon du génie Boucher pour le soin pris au transport des éléphants du stadhouder de Cambrai à Paris. Autorisation à l'ex-ministre Bénézech de distribuer son compte raisonné de l'an V, imprimé sur autorisation du Directoire du 14 brumaire, comme l'a été celui de l'an IV (AF III 515, plaquette 3284, pièces 58-60, 64-70 et 72-73).

#### Police générale.

Arrêté rendant les administrateurs centraux de la Sarthe et municipaux du Mans et les commissaires près ces deux administrations responsables de tout trouble à l'assemblée électorale après des troubles anarchistes aux assemblées primaires, destitution des administrateurs centraux Barret et Vérité, de Rouvain, commandant la garde nationale du Mans, *affichant leur haine de la constitution de l'an III*, et du commissaire central Houdebert, remplacé par Baudet-Dubourg, membre du jury d'instruction publique<sup>2</sup>, minutes en partie de Merlin de Douai. Émigrés, radiation: Pierre Calluau, d'Angoulême, capitaine au 29<sup>e</sup> d'infanterie puis à la garde constitutionnelle de Louis XVI<sup>3</sup>; Jean-Baptiste Chauveau, de Carrouges, Daniel Laporte, de Bordeaux, propriétaire au Fleix, Jean-Louis Leblanc, juge au tribunal de commerce de Saint-Dizier, et Claude-Jean Sainte-Croix, de Paris, ex-secrétaire général de la Commission des monnaies, radiés provisoirement dans la Sarthe, la Dordogne, la Marne et le Calvados; Jean-Honoré Demons, lieutenant de vaisseau, et Joachim-René-Mathias Guillard dit Kersosie, de Lahaye, commune d'Huelgoat, et René-François-Théodore Tiger de Rouffigny, d'Alençon, inscrits dans la Manche, les Côtes-du-Nord et la Sarthe; Charles-Victor Ducaussé-Nazelle, de Dunes, chevalier de Saint-Louis, de Dunes, intervention du député Brostaret; Marc-Antoine Duperrier-Larsan, grand sénéchal de Bordeaux, à la requête de la citoyenne Verthamont sa femme; Claude-Aimé Duvau-Chavaigne, de l'Ordière, commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies, François Feugère, de Mantes [-la-Jolie], Marie-Charles-Amédée-Jean-Sulpice Imbert, officier au régiment de Languedoc, Esprit-Jean-Pierre Josse, de Provins, juge au tribunal du district de Neuville [-aux-Bois] puis employé de celui de sa ville natale, et Étienne Revial, négociant à Sézanne, radiés provisoirement par les districts de Tours, Dreux, Béziers et Nogent-sur-Seine pour les deux derniers; Jean-François Maire, de Besançon; Laurent-Nicolas Pillon, de Saint-Christophe [-sur-Condé], ex-militaire de l'artillerie; Marguerite-Françoise Viellart, de Reims, radiée provisoirement par le district de Rethel (AF III 515, plaquettes 3283, pièces 7-42, et 3283, pièces 55, 71 et 74-75).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 515, plaquette 3284, pièce 43. Feuille de brevet des chefs de brigade Dumoulin, Ruby et Suchet, et pour tenir rang, du lieutenant Leyx et du sous-lieutenant Tioche.

AF III 515, plaquette 3284, pièces 76-80. Confirmation de la nomination d'un membre du bureau central de Paris.

#### Séance du 14 germinal an VI [3 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 33 recto-35 verso; AF III 515, plaquettes 3285 à 3287)

#### Lois.

[Du 13] annulant un arrêté du représentant en mission Lefiot condamnant le nommé Bonneau à déposer des fonds à la municipalité de Cosne [-Cours-sur-Loire] pour entretenir l'enfant naturel d'Anne Berger; et sur les essayeurs des bureaux de garantie des matières d'or et d'argent (AF III 515, plaquettes 3283, pièces 4-6, et 3285, pièce 4).

#### Messages des Cinq-Cents.

[Du 13] sur la concession du four banal de la Côte-Saint-André<sup>4</sup>; [du 12] réclamant un rapport du ministre de l'Intérieur dit annexé au message du Directoire du 9 ventôse sur le naturaliste La Billardiére<sup>5</sup>; et délibéré le 11 et expédié le 13 sur un échange de terres entre la commune d'Orgelet et le nommé Camuset<sup>6</sup> (AF III 514, plaquette 3279, pièces 44-45, dossier du 11 germinal, et AF III 515, plaquettes 3282, pièces 32-33, et 3284, pièces 56-57).

<sup>1</sup> Flessingue, sur la côte sud de l'île de Walcheren (Pays-Bas, Zélande), port commandant l'estuaire de l'Escaut, dans lequel la France s'était réservé des droits conjointement avec la République batave. Les ingénieurs ici désignés firent en réalité partie de l'expédition d'Égypte, alors que la destination qui leur est donnée fait davantage penser à la descente en Angleterre.

<sup>2</sup> Joseph-Louis-Noël Houdebert, élu aux Cinq-Cents invalidé par la loi du 22 floréal, élu en l'an VII au même Conseil. Sur Baudet-Dubourg, voir *tome VIII*, 4 et 6 germinal an VII: message des Cinq-Cents dénonçant une circulaire aux commissaires municipaux de l'an VII et message du Directoire en réponse.

<sup>3</sup> Le Directoire rejette les réserves du ministre à cause d'irrégularités dans les certificats produits.

<sup>4</sup> Voir *tome VI*, 21 fructidor: message du Directoire en réponse, la question portant également sur la concession de la halle de la commune, et pièces jointes, dont brouillon de procès-verbal des Cinq-Cents du 8 nivôse an VII renvoyant à la première commission spéciale créée le 16 fructidor an V, et expertise des bâtiments par Louis Vachon, commissaire municipal de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, et Louis Chenavas, de Vienne, expert désigné par la commune.

<sup>5</sup> Voir *tome IV*, à la date indiquée ici, note.

<sup>6</sup> Voir *tome VII*, 27 brumaire an VII: message du Directoire en réponse.

Message aux Cinq-Cents.

Demandant si les juges de paix élus en l'an V doivent être remplacés en l'an VI ou en l'an VII<sup>1</sup> (AF III 515, plaquette 3289, pièces 12-13, classé par erreur au dossier du 16, mention de l'envoi au journal le *Rédacteur*).

Décision du Directoire.

Mesures pour faire observer *généralement et exclusivement* le calendrier républicain, arrêté envoyé aux sept ministres par circulaire chargeant toutes les administrations de signaler les abus: dispositions à prendre pour les séances des municipalités et justices de paix, les foires et marchés, dont ceux aux poissons qui ne doivent plus coïncider avec les anciens jours d'abstinence, pour l'usage de n'ouvrir les écluses qu'un nombre de fois déterminé par semaine, pour les départs et retours des messageries, les travaux des ouvriers, les jours d'ouverture des bureaux de l'Enregistrement, les parades militaires, les spectacles, les baux de moissons et de biens ruraux, interdiction des journaux publiant les dates du jour dans les deux calendriers, brouillon de Merlin de Douai (AF III 515, plaquette 3287, pièces 67-69).

Guerre.

Lettre de satisfaction à Brune, général en chef de l'armée d'Italie, pour sa conduite comme général en chef de l'armée d'Helvétie, et ordre au ministre de lui faire parvenir l'armure qui lui a été promise (AF III 515, plaquette 3287, pièces 63-65, brouillon de Merlin de Douai).

Justice.

Jugement des membres de la municipalité et de l'ex-commissaire municipal de Béziers en poste lors d'assassinats commis par la colonne mobile royaliste du 25 au 30 thermidor an V, rapport faisant état de la mort de deux enfants et accusant également Compère, adjoint aux adjudants généraux, Gottis, directeur du jury du tribunal correctionnel, et Poudéroux, commissaire près ce tribunal. Référé rejeté du tribunal civil du Gers sur sa compétence dans un conflit entre Barthélemy Montbernard et Soubiran sur un bien national dans le canton d'Auch. Interdiction à un administrateur municipal de Tubize (Dyle) de poursuivre le commissaire municipal pour injures<sup>2</sup>, et au tribunal civil de la Haute-Saône de juger la contestation entre les nommés Suchet et Vallerand sur l'adjudication de biens nationaux provenant de l'émigré Choiseul-Stainville<sup>3</sup> dans le district de Gray. Approbation des états de frais de mission de Rudler de frimaire à ventôse non joints (AF III 515, plaquettes 3285, pièces 1-3 et 5-8, et 3287, pièce 66).

Police générale.

Prêtres, déportation<sup>4</sup>. Annulation de celle de Lazare Dessauze, curé de Planchez<sup>5</sup>, acquéreur de biens nationaux, qui n'a pas procédé lui-même à l'inhumation d'une femme dans l'église, mais l'a laissé faire pour prouver aux habitants *que, sous le règne de l'égalité, ils peuvent être enterrés dans une église comme les ci-devant grands seigneurs*. Transfert des cinq chefs de brigands arrêtés sur ordre du bureau central de Paris et des femmes se trouvant avec eux de Château-Thierry, où ils sont détenus, à Paris pour être confrontés à leurs complices<sup>6</sup>. Émigré, radiation: Jeanne Caillau veuve Pierre Gilloire, chirurgien, de Saumur, inscrite par erreur. Fermeture du cercle constitutionnel de Mont-de-Marsan qui *ne s'occupe qu'à semer des haines et des divisions*, minute de Merlin de Douai, lettre de l'ex-député Lefranc dénonçant le

<sup>1</sup> Voir *tome VI*, 8 thermidor, loi de la veille portant que les juges de paix sont élus pour deux ans à partir de l'an IV.

<sup>2</sup> À la suite d'observations du commissaire à cet administrateur sur la police des cultes.

<sup>3</sup> Claude-Antoine-Clériadus-Gabriel, duc de Choiseul-Stainville, émigré de la Seine, colonel du régiment émigré des Hussards de Choiseul dont les dossiers sont inventoriés dans les *Archives du Directoire*.

<sup>4</sup> Deux prêtres des Ardennes, dont Jean-François-Isidore Prudhomme, curé d'Aouste ayant fait afficher à Charleville le programme de son collège, se tenant au château d'Aouste, en faisant usage de l'appellation de *Messieurs*, un de l'Aude, Charles-Frédéric-Éléonor Boudot, de Besançon, ordonné clandestinement en 1793, exerçant dans un pensionnat de *jeunes citoyennes*, trois de la Dyle, Jean Morand, curé de la Vieille-Lyre (Eure) ayant prêté serment aux lois *autant qu'elles ne toucheront aucunement à la religion catholique, apostolique et romaine*, deux d'Eure-et-Loir, dont Pierre-Eustache Craston, irlandais, au Mesnil-Simon, insinuant que les enfants sont élevés dans les écoles primaires comme des huguenots, un de Loir-et-Cher, deux de la Meuse, cinq de la Meuse-Inférieure, deux de l'Orne: Lévêque, curé de Saint-Victor-de-Réno, tenant des registre de catholicité, ayant organisé une confrérie et chassé l'instituteur du presbytère, et Gilles Levret, de Bretoncelles, ayant forcé un moribond à se remarier suivant le rite de l'église, Jean Hours, de Servon (Seine-et-Marne), rétractataire, ayant forcé un autre prêtre, prêt à monter à l'autel, à se déshabiller le 11 nivôse (le dimanche 31 décembre 1797), Marin Laurence, curé de Buchelay (Seine-et-Oise) ayant organisé une confrérie de la Vierge, se logeant au presbytère et refusant la clé de l'église à l'agent municipal, et treize prêtres du Tarn.

<sup>5</sup> Le 17 frimaire (*tome IV*).

<sup>6</sup> Il s'agit des chefs dont l'arrestation est annoncée au Directoire le 8 germinal, en réalité au nombre de quatre, plus la fille de Fontaine, chef qui s'est pendu, et la femme de Fortin, évadé. Leurs noms sont cités à l'index, au mot: *Brigand*. L'affaire n'est pas évoquée par A. Aulard, *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire*, ni dans le groupe des Affaires diverses de la sous-série F<sup>7</sup> des Archives nationales, l'un des prisonniers, dit ici François Lalivré, dit le Gros François, pouvant être le même que Lalivré, brigand prévenu d'assassinat à la ferme de Franjeallée près de Château-Thierry, prairial an VI (F<sup>7</sup> 7341, dossier B<sup>4</sup> 8289). Ces brigands sont, à une exception près, affublés de pseudonymes (ainsi: François Petit ou Nizel, dit le petit boucher des chrétiens) évoquant plus des bandits de droit commun que des bandes armées royalistes.

conventionnel Dartigoeyte, de Mugron, et Gillet de Lacaze, premier président au parlement de Pau (AF III 515, plaquettes 3285, pièces 9-13, 3286, pièces 14-58, et 3287, pièces 59-60).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 515, plaquette 3287, pièces 61-62. État des places vacantes et des nominations faites par la régie de l'Enregistrement pour la 1<sup>ère</sup> décade de germinal.

AF III 515, plaquette 3287, pièces 70-78. Nomination de juges et suppléants aux tribunaux civils des départements: Aisne (annulation de l'arrêté du 11), Ardèche, Eure, Mont-Blanc, dont Charles-Antoine Mansord, ex-maire de Chambéry, élu aux Cinq-Cents en l'an VI, nommé suppléant, Rhône, Sambre-et-Meuse, Saône-et-Loire et Vaucluse.

Séance du 15 germinal an VI [4 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 35 verso-37 recto; AF III 515, plaquette 3288)

Message aux Cinq-Cents.

Sur la vente et la démolition des églises Saint-Amé et Saint-Jacques de Douai pour créer deux places pour les marchés de la ville, le dépôt d'artillerie de la seconde pouvant être transféré à l'église Sainte-Anne et le culte de cette dernière à l'église Saint-Pierre<sup>1</sup> (AF III 515, plaquette 3288, pièces 24-27).

Finances.

Distribution de fonds pour les prisons et les prisonniers de guerre en Grande-Bretagne. Relevé de déchéance de Jean-Georges Herbiniau, adjudicataire de biens nationaux dans le département de Jemappes pour le compte de Bauwens, Beths et compagnie<sup>2</sup>. Vente de la cense de Bournonville (Aisne, commune de Thiernu) provenant de l'apanage d'Orléans au titre du comté de Marle et rejet de la réclamation des sous-emphytéotes Bretonne, Brodart et Lefèvre. Bois communaux, vente: Harréville [-les-Chanteurs]; aménagement de ceux d'un seul tenant de Chailley, Turny et Venizy et obligation de clore les lisières et replanter les places vaines créées par des coupes non autorisées de l'an III à l'an V. Coupe d'arbres dépérissants du parc de Liancourt<sup>3</sup>. Relevées de déchéance d'acquéreurs de biens nationaux du 25 ventôse à ce jour: Indre-et-Loire: Sanche, propriétaire de la manufacture de quincaillerie du château d'Amboise; Loiret; Nord: Dahy, acquéreur de terres provenant des Pauvres de Landrecies, et d'une partie de l'église et du cimetière de la Folie; Hautes-Pyrénées: Francoutey et Martin, pour une ferme provenant de l'émigré Nompert Caumont-La Force<sup>4</sup> dans le district de Tarbes; Seine, Paris, Jouanne, peintre en bâtiment, acquéreur de la maison des Filles du Saint-Sacrement rue Cassette, dont le retard est dû à celui de paiement de travaux à la caserne de la Pépinière, rue Saint-Honoré; Seine-Inférieure: la citoyenne Brossard, femme de l'émigré Pierre-Marin Le Mazurier<sup>5</sup>; Seine-et-Oise: Guillaume Sevestre, tuilerie provenant de l'émigré Lévy<sup>6</sup>; Vienne. Acceptation de la soumission de Lubbert fils, de Bordeaux, pour racheter des créances dans le Nord à la compagnie Caylus, Coste et Gévaudan, et à Georges Wolrab, négociant à Nuremberg, ses associés, et du prêt qu'il propose pour l'entretien des prisonniers de guerre en Grande-Bretagne, minutes au dépôt particulier et copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 282 (AF III 515, plaquette 3288, pièces 1-2, 5-6, 18-23 et 28).

Marine et Colonies.

Augmentation du traitement des ouvriers des ports. Réserve des chambres établies dans les saintes-barbes des bateaux à tribord, dont les officiers d'artillerie ayant pris possession depuis peu, aux maîtres canonniers, suivant les anciens règlements. Autorisation au major général England, prisonnier de guerre britannique, à rester sur parole dans la citadelle de Lille<sup>7</sup>. Paiement de dépenses à Mac Sheehy pour une mission secrète<sup>8</sup>. Nomination du capitaine de port de Saint-Valery [-sur-Somme]<sup>9</sup>. Destitution d'un professeur de l'école de navigation de Martigues royaliste et frère d'émigré (AF III 515, plaquette 3288, pièces 11-16).

<sup>1</sup> Voir plus bas, 6 prairial an VI, la loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>2</sup> Le même, sous l'orthographe: Herbiniaux et avec la qualité d'officier de santé à Bruxelles, est acquéreur en command d'A-G. Goossens, oratorien, de deux maisons et du jardin des Dominicains de la ville, relevé de déchéance le 19 floréal. Voir aussi *tome VI*, 3 thermidor: prolongation du délai ici accordé pour faire sa déclaration de command, à la demande des mêmes financiers, plus les nommés Mocquot et Suzanne.

<sup>3</sup> Le rapport du ministre dit avoir fait suspendre l'exécution de l'arrêté du Directoire du 3 nivôse, pris sur rapport de son collègue de l'Intérieur, proposant la vente d'arbres pour payer la réparation des bâtiments, transformés en maison d'éducation.

<sup>4</sup> Louis-Joseph-Nompert de Caumont, duc de La Force.

<sup>5</sup> Pierre-Marin Le Mazurier-Durdan, inscrit dans ce département (Arch. nat. F<sup>7</sup> 6000).

<sup>6</sup> Gaston-Pierre-Marc, duc de Lévis, grand bailli d'épée du bailliage de Senlis et député de ce bailliage à la Constituante, émigré en 1792, membre de l'armée des Princes, pair de France et membre de l'Académie française sous la Restauration, inscrit en Seine-et-Oise (Arch. nat. F<sup>7</sup> 6006); les séquestres de ses biens sont cités dans H. LEMOINE, *Les séquestres révolutionnaires en Seine-et-Oise*, s.l. (Archives départementales de Seine-et-Oise), n.d., sous la cote IV Q 166.

<sup>7</sup> Sur ce prisonnier de guerre britannique non identifié, voir *tome II*, 27 fructidor an V, Marine et Colonies, note.

<sup>8</sup> Sur Bernard Mac Sheehy, militaire d'origine irlandaise, voir *tome IV*, 27 ventôse an VI, Guerre, note.

Relations extérieures.

Annulation de l'arrêté du 22 fructidor an IV<sup>1</sup> donnant l'exequatur à Antoine Fougasse, vice-consul espagnol à la Ciotat, français accusé par la municipalité d'exercer également comme vice-consul de Gênes et de Naples, *enfin, dès qu'il arrive un bâtiment étranger, il se dit le vice-consul ou l'agent de la puissance dont le navire porte le pavillon* (AF III 515, plaquette 3288, pièces 3-4).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 515, plaquette 3288, pièce 10. Feuille de brevets de pensions du ministère de l'Intérieur.

AF III 515, plaquette 3288, pièce 17. Cessation de fonctions et d'emploi de Rozand, capitaine commandant la 262<sup>e</sup> compagnie de vétérans à Saint-Dizier.

Séance du 16 germinal an VI [5 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 37 verso-39 recto; AF III 515, plaquettes 3289 et 3290)

Lois.

[Du 15] sur la contrainte par corps en matière civile, et créant un 6<sup>e</sup> tribunal correctionnel du Calvados à Pont-l'Évêque<sup>2</sup> (AF III 515, plaquettes 3288, pièces 7-9, et 3289, pièce 2).

Message des Anciens.

[Du jour] s'ajournant au 18 (AF III 515, plaquette 3289, pièces 18-19).

Message aux Cinq-Cents.

Proposant d'élever de 2000 à 3000 ou 4000 habitants la limite de population des communes pour avoir une justice de paix particulière, lettre de l'administration centrale des Vosges sur la commune de Bruyères<sup>3</sup> (AF III 515, plaquette 3289, pièces 14-15 et 21-24).

Finances.

Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur le four banal de [la Côte-] Saint-André et la commune d'Orgelet<sup>4</sup> (AF III 515, plaquette 3289, pièces 28-29).

Guerre.

Avancement à un chasseur de la 28<sup>e</sup> demi-brigade à Noirmoutier ayant gagné à la nage et sauvé un bateau incendié par l'ennemi, copie d'un rapport du général Travot, commandant en Vendée. Nomination de Louis-Marie Chappuis, lieutenant de gendarmerie destitué par erreur de son précédent poste à Bitche (Moselle), à Neufchâteau (Forêts), apostille de Reubell sans minute d'arrêté, attestation de civisme par la municipalité de Bitche et état de services par le conseil d'administration de la 17<sup>e</sup> division de gendarmerie à Metz, thermidor an V<sup>5</sup> (AF III 515, plaquette 3289, pièces 25-27 et 38-42). Envoi au général en chef de l'armée d'Italie de nouvelles copies, non jointes, de l'arrêté du 4 sur la République cisalpine qui contenait des erreurs de copiste, minute au dépôt particulier et copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 139 (AF III 515, plaquette 3289, pièce 1: minute de la lettre du Directoire à Brune; AF III 514, plaquette 3278, pièces 1-2, dossier du 11 germinal: lettre de Brune, de Milan le 11 germinal, sur papier à en-tête gravé *Alexandre Brune général de division chef de l'état-major de l'armée d'Italie*, corrigé en général en chef de cette armée, annonçant que le traité avec la France a été adopté grâce à son intervention et rendant compte qu'il a suspendu l'exécution de l'arrêté du Directoire du 4, qui ne vise pas tous les chefs anarchistes et aristocrates responsables des manœuvres contre l'adoption du traité et destitue au contraire des députés patriotes, dont Zozzi, que Brune a néanmoins fait arrêter, Louis Bossi, D'Arco, le général La Hor, Ange Persequiti et Reina qui ont voté le traité; arrestation du journaliste Custodi, défense de Salvatore, rédacteur du journal *le Thermomètre*, des vénitiens Dandolo et le poète Gianni, exclus du Corps législatif cisalpin pour n'être pas nés sur le territoire de la république<sup>6</sup>; proposition de remplacer les Directeurs Moscati et Paradisi par Antonio Fenaroli, bien que son frère soit exalté, et Testi, ministre des Affaires étrangères auquel il manque trois mois d'âge; désignation comme responsables du rejet du traité par le Conseil des Anciens cisalpin Fenaroli, Giorio et Zanni, députés au Grand Conseil, patriotes, *l'exaltation leur a fait voir dans le traité l'aviissement de la République cisalpine, on doit les regarder comme des*

<sup>9</sup> Les arrêtés de nomination de capitaines et de lieutenants (civils) de ports que l'on rencontre à partir de celui-ci sont pris pour cinq ans par approbation de délibérations municipales. La rubrique *Port* de l'index donne la liste des ports concernés.

<sup>1</sup> *Debidour*, tome III, page 561.

<sup>2</sup> À la suite du message du Directoire du 4 ventôse (*tome IV*).

<sup>3</sup> Les cantons composés d'une commune dépassant de peu le seuil de 2000 habitants et d'une ou plusieurs communes rurales peu peuplées ont une seconde justice de paix pour ces dernières, ce que le nombre de justiciables ne justifie pas.

<sup>4</sup> Messages des 13 et 11 germinal reçus le 14.

<sup>5</sup> Cachet DÉPARTEMENT DE LA GUERRE GENDARMERIE NALE (pièce 40). Après la réforme de l'an VI (*tome IV*), Metz était chef-lieu de la 18<sup>e</sup> division de gendarmerie.

<sup>6</sup> L'arrêté du Directoire du 4 citait un *Gianni Poete*, député du département du Rubicon.

*fous à enlever du Corps législatif*, et les députés aristocrates du Conseil des Anciens Aldini, Becalosi, Loschi, Mariani et Tinelli).

#### Intérieur.

Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur La Billardière et la commune de Monpazier<sup>1</sup> (AF III 515, plaquette 3289, pièces 30 et 34).

#### Justice.

Annulation d'un arrêté du département de la Nièvre de 1793 condamnant Mazarini Mancini, duc de Nivernois, propriétaire des forges de l'Éminence, à dommages et intérêts au profit du meunier Bonneau à cause de la hauteur de leurs biefs, et renvoi de l'affaire en justice (AF III 515, plaquette 3289, pièces 16-17).

#### Police générale.

Prêtres, déportation<sup>2</sup>. Annulation de celle de Van Waryenberghe, prêtre d'Herzele (AF III 515, plaquette 3289, pièces 2-11).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 515, plaquette 3290, pièces 43-114. Nomination de commissaires municipaux, *Aisne*, Gandelu; *Aube*, Troyes: Milony père, architecte, remplaçant Michel Bouillé, nommé bibliothécaire de l'école centrale; *Corrèze*, Allasac: Roche, notaire à Objat; Ayen: Blanchard aîné, notaire, remplaçant Léonard Froidefont, notaire à Brignac [-la Plaine], royaliste, lettre de la municipalité<sup>3</sup>; Chameyrat: Libouroux, prêtre, remplaçant Genein, ayant fait créer l'emploi de secrétaire de la municipalité et en touchant le traitement; Égletons; Saint-Chamant: Broc, notaire à Neuville; Sainte-Fortunade; *Eure*, Vernon; *Forêts*, Neufchâteau; Virton: Leclerc, ex-chef de bureau à l'administration centrale, employé à celle de Sambre-et-Meuse; *Gers*, Miélan: Senac, président du district de Mirande<sup>4</sup>; *Jura*, Morez et Vincelles: destitution des commissaires, l'un se faisant payer par les réquisitionnaires et le second condamné à la prison par le tribunal correctionnel de Dole pour vexations; *Loir-et-Cher*, Bracieux: remplacement d'un ivrogne; *Loiret*, Châtillon-Coligny<sup>5</sup>; Orléans; *Lot*, Gramat: remplacement de Clédel, nommé inspecteur des contributions du département<sup>6</sup>, candidat: Méjecaje, beau-frère du chef de brigade Labarthe; *Maine-et-Loire*, Brézé; *Meuse*, Bouconville [-sur-Madt]; Châtillon [-sous-les-Côtes]: Goze, de Bar [-le-Duc]<sup>7</sup>, secrétaire du district de Bourmont, remplaçant un ivrogne; Jametz: François-Louis Jeantin, prêtre marié, les Marats (auj.: commune des Hauts-de-Chée): Régnier, chef du bureau des contributions de la municipalité de Ligny [-en-Barrois]; Récicourt: Théodore Girard, de Clermont [-en-Argonne], prêtre marié, remplaçant un ivrogne; Sampigny; Tilly [-sur-Meuse]; Vaubecourt; Void [-Vacon]: Maréchal, de Gondrecourt [-le-Château], administrateur du district de Commercy; *Mont-Blanc*<sup>8</sup>, Thorens [-Glières]; *Moselle*, Beckingen: Eckart, administrateur du district de Sarrelouis<sup>9</sup>; Bisten [-en-Lorraine]: Gasser, instituteur à Berviller [-en-Moselle], ex-juge de paix à Saint-Avold; Morhange; Sarrelouis: Leitenschneider, ex-pharmacien à l'hôpital militaire; Sarreguemines; *Deux-Nèthes*, Boom; *Orne*, la Baroche [-sous-Lucé]; *Deux-Sèvres*<sup>10</sup>, Argenton-Château; Brion [-près-Thouet]: Pierre Georget, notaire à Thouars; la Chapelle-Thireuil; Chizé; Couture-d'Argenson: Charles Debourdeaux, administrateur du district de Melle; Saint-Loup [-Lamairé]: Mousset, secrétaire de celui de Parthenay, lettre de la municipalité, an IV; Sainte-Néomaye; Sauzé-Vaussais: Martin Bessé, greffier du tribunal du district de Melle; *Var*, Cotignac, billet de Barras.

#### Séance du 17 germinal an VI [6 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 39 recto-41 verso; AF III 515, plaquettes 3291 à 3293)

#### Messages aux Cinq-Cents.

<sup>1</sup> Messages du 12 germinal, reçu le 14, et du 11 reçu le 13. La minute du message du Directoire du 26 floréal répondant à celui sur La Billardière est classée ici par erreur (AF III 515, plaquette 3289, pièces 31-33).

<sup>2</sup> Un prêtre d'Herzele (Escaut), avec lequel l'arrêté du 14 pluviôse avait confondu C.-A. Van Waryenberghe, un de Seine-et-Oise et deux de l'Yonne: François Bureau, de Thorigny-sur-Oreuse, tenant des registres de catholicité, et Fouinat, de "Formery" (chef-lieu de canton, sans doute: Flogny, à moins qu'il ne s'agisse de Formerie, Oise), chez lequel s'est tenu un rassemblement le jour où l'arbre de la Liberté a été coupé.

<sup>3</sup> Cachet légendé MUNICIPALITÉ D'AYEN, deux exemplaires (pièces 51 et 52).

<sup>4</sup> Rapport sans minute d'arrêté.

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire: Châtillon-sur-Loing.

<sup>6</sup> Étienne Clédel, ex-député du Lot à la Convention et de la Haute-Vienne aux Cinq-Cents, nommé inspecteur des contributions le 11 frimaire (*tome III*), arrêté ne faisant pas mention de sa qualité de commissaire municipal de Gramat et inconnu de *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*.

<sup>7</sup> Nom révolutionnaire: Bar-sur-Ornain.

<sup>8</sup> Le nom du département est corrigé en *Léman*, auquel le canton appartiendra par la suite, et le dossier classé à la place alphabétique du futur département.

<sup>9</sup> Nom révolutionnaire: Sarrelibre (auj.: Allemagne, Sarre, comme la commune de Beckingen).

<sup>10</sup> Confirmation de commissaires provisoires. Argenton-Château et Saint-Loup [-Lamairé], noms révolutionnaires: Argenton-le-Peuple et Voltaire.

Sur: l'offre de la compagnie Duvernet de reconstruire les maisons de Landrecies détruites pendant le siège contre remboursement en biens nationaux<sup>1</sup>; le transfert des communes du Revest [-les-Eaux] du canton de Toulon à celui de la Garde et de celles de Taradeau et du Thoronet de celui de Lorgues à ceux des Arcs et Cabasse<sup>2</sup>; et l'aliénation de communaux de Béthincourt (AF III 515, plaquette 3293, pièces 77-79 et 84-92).

#### Guerre.

Arrêtés sur le personnel des armées, dont maintien à Paris de l'adjudant de place Laborde<sup>3</sup>; nomination de Joly, ex-adjudant de place de Montpellier, second adjudant lieutenant de celle de Marseille; nomination de l'adjudant général Ducheyron chef de brigade au 9<sup>e</sup> hussards traitement de réforme de: Jean-Baptiste Becays-Ferrand, ex-général de division, jusqu'à paiement de sa pension, Giraud, ex-général de brigade provisoire: traitement de réforme de capitaine, Greffe, ex-adjudant général provisoire, mis en retraite, Mathis, adjudant général, Parant, ex-général de division, Recordon, ex-général de brigade, et des commissaires des guerres Dubois-Dunilac<sup>4</sup> et Dupuis, non compris dans la réorganisation de l'an III et maintenus en poste par des représentants en mission. Vétérans, nomination de: Jean-Baptiste-Eustache Blain, ex-capitaine de gendarmerie retiré à Quimper, capitaine commandant la 1<sup>ère</sup> compagnie, et de 15 capitaines et 9 lieutenants en second<sup>5</sup>. Indemnités au général Wirion pour son voyage à Paris pour l'organisation de la gendarmerie<sup>6</sup> (AF III 515, plaquettes 3291, pièce 2 et 3292, pièces 28-38 et 42-72).

#### Intérieur.

Nomination de Gayant, ingénieur de la marine à Cherbourg, Jallier, architecte des bâtiments civils, et Pitrou, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de la Manche, commissaires pour un rapport sur les travaux de construction d'un pont sur l'Orne à Cæn adjudgés en 1786 à la compagnie Mignol sous la direction de l'ingénieur en chef Lefébure, depuis inspecteur général des Ponts et Chaussées, reconnu défectueux par son successeur dans le Calvados Cachin, auquel Lefébure n'a jamais rendu compte de sa gestion grâce à la protection de Gauthey et Lamandé, commissaires de l'assemblée générale des Ponts et Chaussées<sup>7</sup>. Annulation d'un arrêté de l'administration centrale de la Drôme étendant aux administrateurs municipaux l'article 6 de la loi du 19 fructidor an V<sup>8</sup>. Destitution: des administrateurs centraux de la Mayenne Julliot-Morandière, faisant fonction de commissaire central, et Dutertre, frère du général, après des troubles à Laval lors de la fête du 30 ventôse et lors des assemblées primaires causés par les anarchistes Béziers et Boisard, commandant et adjudant de la garde nationale, et Chollet et Leroux, membres des comités révolutionnaires<sup>9</sup>, municipalité de Beringen (Meuse-Inférieure) pour non-célébration des fêtes nationales, et agent municipal de Berchem (Deux-Nèthes auj.: commune d'Anvers) débiteur failli comme percepteur de l'emprunt forcé. Approbation d'un tableau non joint d'emplacement des quinze barrières de la 2<sup>e</sup> ligne autour de Paris à cinq kilomètres dans la Seine et en Seine-et-Oise. Remplacement du général Santerre, inspecteur du droit de passe de l'Oise refusant<sup>10</sup>. Nomination d'un substitut

<sup>1</sup> Voir *tome III*, 29 brumaire an VI, messages des Cinq-Cents, note.

<sup>2</sup> Voir *tome VI*, 2<sup>e</sup> complémentaire an VI, la loi de la veille à la suite de ces deux messages.

<sup>3</sup> Qui avait été muté aux mêmes fonctions à Marseille le 13 ventôse (*tome IV*).

<sup>4</sup> Nicolas Ducheyron, promu général en l'an III et ayant refusé ce grade pour rester aide de camp du général Jourdan, mesure connue de Six; son brevet est du 19 nivôse an VII (*tome VII*). Les généraux Jean-Baptiste Becays-Ferrand, mesure inconnue de Six, Antoine Giraud, mesure connue du même, Barthélemy-Étienne Parant, mesure inconnue, et Simon Recordon, mesure connue. Sur Dubois-Dunilac, voir *tome IV*, 5 ventôse an VI, Guerre, note.

<sup>5</sup> Dont les noms, cités à la minute, sont repris à la rubrique *Vétérans* de l'index. L'un d'eux avait appartenu à la légion de police, plusieurs autres sont d'anciens vétérans titulaires précédemment réformés et quelques-uns sont retirés aux Invalides. Dans les arrêtés de nomination de vétérans, les prénoms sont presque toujours donnés, au contraire des autres arrêtés sur le personnel militaire.

<sup>6</sup> Le général Louis Wirion, inspecteur général chargé de l'organisation de la gendarmerie dans les départements provisoires entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle.

<sup>7</sup> La question des travaux avait été posée au Directoire par message des Cinq-Cents du 22 messidor an V (*tome II*, séance du lendemain). Voir *tome VII*, 27 brumaire an VII: message du Directoire en réponse proposant d'imprimer le rapport de cette commission, d'en suivre les recommandations, reprenant la majeure partie des suggestions de Cachin, et de disculper Lefébure aussi bien pour sa conduite des travaux que pour la régularité de ses comptes.

<sup>8</sup> L'article 5 de cette loi chargeait le Directoire de nommer aux places devenues vacantes dans les tribunaux sous l'effet des dispositions précédentes de la loi et à celles qui vaueraient pour d'autres raisons jusqu'aux élections de germinal an VI, l'article 6 portant que ces nominations *auront en tout point le même effet et la même durée que si elles avoient été faites par les assemblées primaires et électorales*, dispositions qui ne visent pas les corps administratifs des départements et municipalités, que le Directoire pouvait destituer en tous temps conformément à l'article 196 de la constitution de l'an III. L'article 182 de la constitution portant que les administrateurs municipaux sont nommés pour deux ans et renouvelés chaque année par moitié, le département de la Drôme tentait certainement de maintenir en fonction des administrateurs municipaux nommés par arrêtés du Directoire après le Dix-Huit Fructidor au lieu de laisser les assemblées primaires de l'an VI les remplacer.

<sup>9</sup> Sur les troubles de Laval et les mesures prises ici par le Directoire, voir aussi AF III 247, Groupe des affaires départementales, Mayenne, élections de l'an VI (inventaire dactylographié au CARAN).

<sup>10</sup> Joseph Santerre (le brasseur Santerre), nommé le 28 ventôse an VI (*tome IV*) et alors dit habitant à Senlis, sans doute par erreur.

au commissaire central de l'Yonne, nommé électeur<sup>1</sup> (AF III 515, plaquette 3293, pièces 75-76, 80-83, 93-96 et 100-103).

#### Marine et Colonies.

Remise à l'ordonnateur de la marine à Lorient de chanvre expédié pour la marine sur le bateau danois *le Doctor Fischer*, capitaine Matthis-Petersen With, saisi par le corsaire *la Laure*<sup>2</sup> (AF III 515, plaquette 3292, pièces 39-41).

#### Police générale.

Émigrés, radiation: Isaac Baillet, de l'Isle-de-Carney (Gironde, auj.: Lugon-et-l'Île-du-Carnay), Joseph Revol, major d'infanterie à Lyon mort en septembre 1793 à Anjou, et Anne-Hélène Sevestre veuve François Maillard, procureur au bailliage de Chaumont (Haute-Marne), inscrits en Lot-et-Garonne, dans l'Isère et la Marne; Jean Bussières, cordonnier à Tulle, ayant vécu caché en ville après une émeute en 1792; Pierre-Élisabeth Chaponay, de Lyon, noble condamné à mort par la commission révolutionnaire le 2 frimaire an II, Charles-Marie Depréaux, d'Écueillé, et Augustin Desmons, de Douai, inscrits dans l'Isère, la Mayenne et le Pas-de-Calais; Jean-Gaspard Férard, chirurgien-major au 1<sup>er</sup> hussards chargé de l'hôpital volant de Saint-Avoid; Jean-Baptiste-Louis-Anne-Hadrien Leroy-Camilly, de Paris, payeur des rentes, radié provisoirement par le district de Montfort-l'Amaury<sup>3</sup>; Gilbert-François-Ferdinand Petyst dit Montfort, du Vigan (Gard), et François-Michel Ronsard, sous-ingénieur constructeur de la marine au Havre, radiés provisoirement dans la Somme et la Sarthe; Jean-François Tessières, de Bordeaux, propriétaire à Montagnac-la-Crempse. Ordre au ministre de faire arrêter le gênois Achenillo, demeurant à Paris maison Mirabeau, chaussée d'Antin, sans emploi connu, en rapport avec des acquittés de la Haute Cour de Justice de Vendôme, ayant reçu de l'argent de son compatriote Novarro en en promettant bon emploi d'ici trois mois, minute de Lagarde, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 139-140 (AF III 515, plaquettes 3291, pièces 3-25, et 3292, pièces 26-27).

#### Relations extérieures.

Lettre à Le Carlier: ne pas envoyer d'objets d'art et de sciences de Suisse à Paris mais veiller aux instructions qu'il a reçues pour les cartes de ce pays; autorisation de ne pas exclure tous les membres des anciens gouvernements; suggérer au corps législatif helvétique de s'établir à Lucerne, ville ayant accepté la constitution mais fanatisée par les prêtres catholiques, *le moyen le plus sûr d'y éteindre le fanatisme est d'y faire séjourner...un grand nombre de protestants*; envoyer une copie du registre des émigrés logés chez Witard, aubergiste à Bienne, pendant toute la Révolution, et de tous ceux de même nature tenus par les magistrats et les aubergistes; faire punir les fanatiques d'Appenzell et de Saint-Gall ayant coupé les arbres de la Liberté de Thurgovie (AF III 515, plaquette 3291, pièce 1, minute de Merlin de Douai et ajouts de François de Neufchâteau, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 140-141).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 515, plaquette 3293, pièces 97-99, 104 et 107-110. Nomination de commissaires municipaux, *Calvados*, Saint-Sever [-Calvados];- *Gironde*, Bordeaux, 2<sup>e</sup> arrondissement: destitution de Latapy, imprimeur et rédacteur du journal *le Courrier de la Gironde*, partisan de la constitution de 1793 et de Barère, que l'on dit être en ville, responsable d'une scission à Bazas;- *Nièvre*, Clamecy;- *Saône-et-Loire*, Touches (auj.: commune de Mercurey);- *Seine-Inférieure*, Gournay [-en-Bray].

#### Séance du 18 germinal an VI [7 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 41 verso-42 verso; AF III 516, plaquettes 3294 et 3295)

#### Messages des Cinq-Cents.

[Délibéré le 16 et expédié le 18] sur des acquéreurs de biens nationaux provenant des Invalides de Paris empêchés d'entrer en jouissance; [délibéré le 17 et expédié le 18] sur le conflit entre Antoinette Reynier, veuve Jean Gleyze, et la commune du Cheylard au sujet de la maison nationale Saint-Crépin acquise en 1791 par la commune et soumissionnée en l'an IV par le défunt<sup>4</sup> (AF III 515, plaquettes 3289, pièces 35-37, et 3293, pièces 73-74).

*La séance est consacrée en partie à la discussion préparatoire de différentes affaires diplomatiques.*

#### Intérieur.

Renvoi du secrétaire de la 11<sup>e</sup> municipalité de Paris et destitution du commissaire municipal, minutes de Merlin de Douai (AF III 516, plaquette 3295, pièces 64-65).

#### Relations extérieures.

<sup>1</sup> Le commissaire central Charles-Jean-Alphonse Collet, élu aux Cinq-Cents en l'an VII.

<sup>2</sup> Rapport signé par Pléville-Le Pelley, revenu de Brest.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire: Montfort-le-Brutus.

<sup>4</sup> La loi du 24 août 1793 impose que les biens des communes soient vendus comme les autres biens nationaux.

Offre de pièces d'or en cadeau à Thugut à l'occasion du traité de paix entre la France et l'Autriche, à transmettre par Bonaparte à Cobenzl, ministre plénipotentiaire autrichien<sup>1</sup>. Secours à Poisson, ex-sous-chef du dépôt des archives du ministère<sup>2</sup>. Réponse à une lettre du Directoire exécutif provisoire de la République valaisanne datée de Saint-Maurice (Valais) le 30 mars 1798, signée par Sigristen, président, et Pomard d'Olbel, secrétaire général, remerciant le Directoire français de sa protection et annonçant le vœu du Valais pour sa réunion à la République helvétique, minute de Merlin de Douai, copie à Le Carlier et au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 141-142 (AF III 516, plaquette 3294, pièces 1-7).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 516, plaquette 3295, pièces 12-63 et 66-75. Nomination de commissaires municipaux<sup>3</sup>, *Aisne*, Acy;- *Cher*, Savigny [-en-Cheptaine]; François Sadrin, secrétaire de la municipalité de Bourges;- *Côte-d'Or*, Binges;- *Côtes-du-Nord*, Penvénan;- *Creuse*, Guéret;- *Dordogne*, Génis; Peyzac [-le-Moustier]; Villefranche-de-Lonchat: Lacroze, juge au tribunal du district de Mussidan;- *Eure*, Écos: Pussacq, officier de santé;- *Eure-et-Loir*, Courville [-sur-Eure]; Illiers [-Combray]; Nogent-le-Roi<sup>4</sup>; Ouarville;- *Gironde*, Barsac; Bazas<sup>5</sup>; Blaye; Cadillac; Castillon [-la-Bataille]: Coste, notaire; Coutras: L'Étang-Barraud, ex-négociant; Créon; Grignols: Depons-Lavarau, officier de santé; Guîtres; Landiras et Lormont: Lacoste et Ferrand, notaires; Saint-Estèphe; Saint-Loubès: remplacement de Duffaut, notaire, refusant; Saint-Vivien [-de-Médoc];- *Loiret*, Nogent-sur-Vernisson;- *Mont-Blanc*, la Chambre; Évian [-les-Bains]; Feissons [-sous-Briançon]<sup>6</sup>; Pont, notaire; Flumet: Besson, ex-militaire, notaire; Lescheraines; Rumilly; Saint-Thibaud-de-Couz: Jean-François Lasalle, défenseur officieux; Valloire: Jean-François Magnin, géomètre;- *Seine*, Paris, 7<sup>e</sup> municipalité: Boucheseiche, ex-instituteur, membre de la Société libre des sciences, lettre du même, démissionnant après sa nomination de chef du bureau des mœurs et opinions publiques du bureau central, 2 prairial an VI<sup>7</sup>; *Seine-et-Oise*, Livry [-Gargan]: Jean Ledoyen, agent municipal de Montfermeil, recommandé à Merlin de Douai par Génissieu, substitut du commissaire près le Tribunal de cassation, acquéreur de biens nationaux à Montfermeil;- *Tarn*, Villefranche [-d'Albigeois]: Puel, médecin;- *Vendée*, Mortagne [-sur-Sèvre];- *Haute-Vienne*, Pierre-Buffière; Saint-Mathieu.

Séance du 19 germinal an VI [dimanche 8 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 42 verso-45 verso; AF III 516, plaquettes 3296 à 3298)

Loi.

[Du jour] affectant les bâtiments de la Cour de Bruxelles à l'école centrale de la Dyle<sup>8</sup> (AF III 516, plaquette 3296, pièces 8-9).

Message des Cinq-Cents.

[Du 18] sur la création d'un tribunal correctionnel à Salins [-les-Bains]<sup>9</sup> (AF III 516, plaquette 3294, pièces 8-9).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: un échange de terrains entre l'hospice civil de la Charité de Dole et Chupiet, juge au Tribunal de cassation<sup>10</sup>; des crédits pour l'arriéré des traitements des agents diplomatiques en l'an IV; le percement d'une rue à Mirecourt pour relier les marchés de la ville à l'emplacement du bâtiment de la Congrégation et de l'église des Cordeliers<sup>11</sup>; et l'affectation de ceux de la Daurade de Cahors au tribunal civil, au tribunal correctionnel et à la prison, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents, sans mention de la date de sa création, plan de distribution du bâtiment par Perrier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du département, encre couleur, an IV, délibération de l'administration

<sup>1</sup> François-Marie de Thugut, ministre des Affaires étrangères autrichien, et Jean-Philippe de Cobenzl, plénipotentiaire au congrès de Rastatt. Bonaparte avait exercé les mêmes fonctions à partir des préliminaires de paix de Leoben, puis de la signature du traité de paix de Campo-Formio, en exécution duquel le congrès de Rastatt s'était ouvert.

<sup>2</sup> Voir *tome I*, 29 ventôse an V, Relations extérieures, note.

<sup>3</sup> Premiers cas de remplacement consécutif aux assemblées primaires de l'anVI, ceux des commissaires d'Éco et de Pierre-Buffière élus juges de paix.

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire: Nogent-Roulebois.

<sup>5</sup> Nomination de François Pé-Labrousse, muté, bien que cela ne soit pas dit ici, de Captieux d'après un arrêté du 12 thermidor qui l'y remplace (*tome VI*).

<sup>6</sup> Auj.: Feissons-sur-Isère (Savoie). Le commissaire destitué est ensuite jugé le 19 nivôse an VII (*tome VII*) avec l'agent municipal de Naves (auj.: commune de la Léchère) pour leur protection de l'émigré rentré Bond.

<sup>7</sup> Jean-Baptiste Boucheseiche, géographe, professeur au collège des Doctrinaires de Saint-Omer, venu à Paris où il ouvrit un cours libre en 1783 avant de devenir professeur au collège (parisien) de Lisieux en 1791, fonction qu'il exerçait toujours en brumaire an II lorsque le Comité de salut public arrêta de subventionner son *Catéchisme républicain (Recueil des actes du Comité de salut public, 2<sup>e</sup> supplément, page 211, arrêté du 21 brumaire an II)*. Il devint ensuite chef de la 5<sup>e</sup> division du ministère de la Police générale en 1800 (*Martin et Walter et Roman d'Amat*).

<sup>8</sup> À la suite d'un message du Directoire du 25 ventôse (*tome IV*).

<sup>9</sup> Voir *tome VIII*, 12 ventôse an VII: message du Directoire en réponse.

<sup>10</sup> Voir *tome VIII*, 4 germinal an VII: loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>11</sup> Voir plus loin, 8 prairial: loi de la veille.

centrale, descriptif des travaux et devis par Bellouin, ingénieur ordinaire, an IV, rapport de Vaudoier au Conseil des bâtiments civils, an V (AF III 516, plaquettes 3296, pièces 4-5 et 9-20, 3297, pièces 30-34, et 3298, pièces 58-65).

#### Finances.

Annulation d'un arrêté de l'administration centrale de la Haute-Marne portant que la République ne recueille plus de nouvelles successions d'émigrés, à propos de celle de Nicolas-Claude Thomassin, minute de Merlin de Douai, délibération de l'administration centrale en faveur de Louis-Maurice Thomassin, de Bienville (auj.: Eurville-Bienville), et de Laurent-Alexis Pelletier, d'Éclaron [-Braucourt-Sainte-Livière], tuteur des enfants mineurs de l'émigré<sup>1</sup>. Jugement de l'agent municipal de Dambach<sup>2</sup> pour délits forestiers. Renvoi au tribunal civil de Saône-et-Loire des revendications de la commune de Vézizet (auj.: commune de Viré) sur le droit d'usage des bois nationaux d'Ache et Poiseul, provenant de l'évêché de Mâcon. Autorisation d'échanger la maison du citoyen Perron, rue du Jardin-des-Plantes, à réunir au Muséum d'histoire naturelle, contre deux autres à Paris rue de la Martellerie, provenant de l'ex-domaine de la ville, et rue des Fossoyeurs, provenant de la fabrique de Saint-Sulpice<sup>3</sup>. Confirmation de la vente des biens de la régie de Cîteaux provenant des enfants Tavernier-Boullongne aux fermiers Bernard Verdin fils et Caristie frères. Bois communaux, coupe: Chambley [-Bussières] (AF III 515, plaquettes 3297, pièces 26-27 et 36-44, et 3298, pièces 47-49).

#### Intérieur.

Paiement des primes d'abattage des loups par les receveurs de l'Enregistrement, rapport détaillé du ministre sur des attaques d'hommes et d'animaux domestique dans l'Aveyron: une vieille femme dévorée, le Cher: trois enfants blessés par une louve enragée, la Creuse, la Dordogne, la Nièvre et l'Oise<sup>4</sup>. Autorisation de vendre au polonais Labensky onze morceaux de tapisseries des Gobelins, dont la minute énonce les sujets, le directeur Guillaumot ayant des doubles de la plupart et en faisant exécuter ceux des autres, pour payer les matières premières nécessaires à la manufacture et une partie des arriérés de traitement des employés et artistes. Annonce de l'embarquement sur le Rhône à Arles le 10 du convoi des monuments recueillis en Italie, sauf ceux venant de Venise, non encore arrivés à Toulon. Communication par le ministre de deux tableaux d'analyse des comptes décennaires des commissaires centraux sur la situation politique et morale des départements en pluviôse et ventôse<sup>5</sup>. Nomination de Dupin substitut de Mathieu, commissaire central de la Seine nommé électeur (AF III 515, plaquette 3298, pièces 50-55).

#### Marine et Colonies.

Compte-rendu par Pléville-Le Pelley de l'emploi des fonds pendant son voyage à Brest, dont il utilise le surplus aux dépenses les plus urgentes de son ministère. Renvoi au ministre des Finances de sa demande d'affectation du crédit de 83000 francs accordé par le Corps législatif, fiche notant la remise du rapport du ministre de la Marine à son collègue (AF III 515, plaquette 3296, pièces 2-3).

#### Police générale.

Prohibition du journal du Mans *l'Indicateur du département de la Sarthe*<sup>6</sup> imprimé chez Toulippe, près du département, numéros 14 et 15 des 12 et 13 germinal an VI, pages 27 à 34 joints, pour des articles de Rouvin dénoncés par la municipalité de même tendance anarchiste que *la Chronique de la Sarthe*. Émigrés, radiation: Martial Desrenauds, inscrit par erreur en Corrèze, minute de Merlin de Douai (AF III 515, plaquette 3297, pièces 21-25).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 515, plaquette 3297, pièce 35. Feuille de brevets de pensions du ministère de la Guerre.

#### Séance du 20 germinal an VI [9 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 45 verso-46 recto; AF III 516, plaquette 3299)

#### Affaires des élections de l'Allier.

<sup>1</sup> Nicolas-Claude Thomassin ne figure pas dans les fichiers des émigrés des Archives nationales, où l'on trouve, entre autres, Thomassin, comte de Bienville, possédant en partie la forêt du Val à Éclaron (F<sup>10</sup> 1642, n° 17345), Louis-Jean-François-André et Maurice-Louis-Athanase-Nicolas-André Thomassin de Bienville (F<sup>7</sup> 6101), tous trois inscrits dans ce département.

<sup>2</sup> Dambach, Bas-Rhin: la commune de ce nom, canton de Niederbronn, ou Dambach-la-Ville, canton de Sélestat?

<sup>3</sup> Contrat approuvé par le Directoire le 5 fructidor an VI (*tome VI*), comme ayant été signé par devant Guillaume, notaire à Paris, le 18 messidor, avec Pierre-Didier Perron et Marie-Anne-Félicité Dathé sa femme.

<sup>4</sup> Les lieux où ces accidents se sont passés ne sont pas indiqués.

<sup>5</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>6</sup> Ce journal est le n° 537 de *Martin et Walter*, Périodiques, qui recensent les numéros 12 et 14 de ce titre, mais pas le n° 15 conservé ici, et qui donnent J.-R. Bazin comme imprimeur. *La Chronique de la Sarthe* avait été prohibée le 7 et le rédacteur Rouvin pourrait être le même que Rouvain, commandant la garde nationale du Mans destitué le 13.

Rejet d'une pétition tendant à déclarer que l'administration centrale de l'Allier et la municipalité de Moulins *n'ont pas perdu la confiance du gouvernement*, l'arrêté du 12 les rendant responsables de tout trouble à l'assemblée électorale *n'induisant rien de semblable*, minute de Merlin de Douai, adresse signée par Antoine Gaulmieu, administrateur municipal de Moulins, et C.-Ph. Fays, accusateur public, ex-administrateur central, arrêtés de l'administration centrale des 11 et 12 germinal interdisant aux imprimeurs de se qualifier d'imprimeur du département et interdisant le banquet civique prévu le 19, manuscrits, et du 15 germinal réimprimant celui du Directoire du 12 fermant le cercle constitutionnel de Moulins, affiche, Thibaud, imprimeur rue du Temple. Annulation de l'arrêté du 12<sup>1</sup> mettant en jugement le commandant du détachement de la 56<sup>e</sup> demi-brigade ayant envahi l'assemblée primaire de Varennes [-sur-Allier], un arrêté de la municipalité l'ayant requis à la demande de Delaire, président de l'assemblée primaire scissionnée, délibération de la municipalité et procès-verbal de l'assemblée présidée par Delaire, 1<sup>er</sup>-5 germinal (AF III 515, plaquette 3299, pièces 1 et 3-12).

Marine et Colonies.

Promotion du contre-amiral Pléville-Le Peley, ministre, vice-amiral (AF III 515, plaquette 3299, pièce 2, minute de Merlin de Douai).

Séance du 21 germinal an VI [10 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 46 verso-48 recto; AF III 516, plaquette 3300)

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 18 et expédié le 21] sur le rachat de l'hospice des Récollets de Mirambeau (Charente-Inférieure), vendu nationalement en l'an IV, pour la municipalité, la gendarmerie, la maison d'arrêt et le service des étapes (AF III 515, plaquette 3294, pièces 10-11).

Guerre.

Ordre au ministre d'indiquer où sont les planches des cartes des Pays-Bas, de la Hollande et de la rive droite du Rhin trouvées à Bruxelles et envoyées au Comité de salut public, minute de Lagarde, lettre d'Ernouf, général directeur du dépôt général de la Guerre, sur les planches de la carte des Pays-Bas par Ferraris, qui ne couvrent ni la Hollande, ni la rive droite du Rhin, remises à ce dépôt suivant un décret de la Convention du 21 septembre 1793, puis transférées au ministère de l'Intérieur par l'arrêté du Directoire du 22 floréal an V réformant le dépôt<sup>2</sup>, et joignant un projet d'arrêté du Directoire les lui attribuant de nouveau. Ordre au ministre d'arrêter militairement et interroger quatre officiers de l'armée d'Italie récemment arrivés à Paris, minute de Lagarde, copie au registre du bureau particulier du secrétariat général, AF\* III 18, pages 142-143, lettre de ces officiers au Directoire affirmant être venus sur ordre du général en chef de l'armée de Rome pour donner des renseignements confidentiels<sup>3</sup> (AF III 515, plaquette 3300, pièces 8-9 et 16-19).

Marine et Colonies.

Après la vigoureuse défense de l'île de Gorée contre l'attaque des Anglais les 23 et 24 frimaire, promotion de Guillemain au grade de capitaine de 1<sup>ère</sup> classe et au titre de commandant particulier de l'île, et des sergents Deniville, Deschamps et Dubreux au grade de sous-lieutenant, et autorisation à Blanchot, commandant au Sénégal, de rentrer en France pour raison de santé, le capitaine commandant en second Boucher le remplaçant provisoirement. Décision de faire reprendre à Boisson, ex-capitaine de troupes soldées au Cap-Français<sup>4</sup>, son grade dans la colonie, son avancement étant subordonné à l'accord de l'agent particulier du Directoire. Création d'une batterie de canons sur la pointe de Toulinguet et d'un poste de signaux de correspondance sur l'île Béniguet entre celle de Molène et la pointe Saint-Mathieu *pour empêcher toute communication de l'ennemi avec les malveillans de la côte* (AF III 515, plaquette 3300, pièces 10-14).

Police générale.

---

<sup>1</sup> Plus haut, Police générale, voir note.

<sup>2</sup> Voir *tome I* à cette date (Guerre).

<sup>3</sup> Ces quatre militaires porteurs d'une pétition au Directoire et d'imprimés sont venus avec congé délivré par l'adjudant général Gilly (le futur général Jacques-Laurent Gilly) sur ordre du général Dallemagne, commandant à Rome, après les mouvements insurrectionnels évoqués les 17 et 18 ventôse (*tome IV*). Suivant les renseignements fournis par le ministre le 25 après leur interrogatoire, il s'agit de Louis Davin, né à Saint-Quentin (Isère: Saint-Quentin-Fallavier ou Saint-Quentin-sur-Isère?), capitaine à la 39<sup>e</sup> demi-brigade, Joseph Ducos, de Caupenne-d'Armagnac (Gers), sous-lieutenant au 24<sup>e</sup> chasseurs à cheval, et Claude-Ignace-Hilaire Mourrete, de Salins [-les-Bains], et Jean-Augustin Pion, de Poitiers, capitaines aux 30<sup>e</sup> et 61<sup>e</sup> demi-brigades.

<sup>4</sup> À Saint-Domingue, auj.: Cap-Haïtien. Joseph-Georges Boisson, né au Cap-Français, député de Saint-Domingue à la Convention et aux Cinq-Cents sortant en l'an VI, nommé capitaine de gendarmerie dans la colonie le 27 prairial (plus loin), sur lequel *Kusinski, Dictionnaire des conventionnels* ne sait rien après sa sortie de la législature.

Ordre de faire un rapport sur l'arrestation de l'ex-adjutant général Jorry, sur les faits relatés dans sa lettre publiée au n° 325 du *Journal des hommes libres de tous les pays, ou le Républicain*, ainsi que sur ce journal et sur l'*Ami de la Patrie ou Journal de la liberté française*<sup>1</sup>. Rappel au ministre du rapport attendu demain sur les assemblées primaires de la Seine (AF III 515, plaquette 3300, pièces 7 et 15, minutes de Lagarde). Refus d'autoriser les émigrés non radiés provisoirement Pierre-François-Thomas Bégain et sa femme Françoise-Henriette Bobeuf, de Bohain [-en-Vermandois], à rester en France sous la surveillance des autorités (AF III 515, plaquette 3297, pièces 28-29, dossier du 19 germinal, rapport du ministre de cette date portant texte de l'arrêté du Directoire du 21, adresse des intéressés et apostille des députés Debry et Riou<sup>2</sup>).

Relations extérieures.

À la demande du général Schauenburg, par lettre jointe, envoi d'un passeport pour la Suisse à J.-M. Weiss, géographe à Strasbourg, pour achever son travail de cartographie de la Suisse (AF III 515, plaquette 3300, pièces 1-4).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 515, plaquette 3300, pièces 19-23. Nomination de commissaires municipaux, *Ain*, Ferney [-Voltaire];- *Calvados*, Saint-Sever [-Calvados], billet de La Revellière-Lépeaux;- *Sarthe*, Bourg-le-Roi<sup>3</sup>, billet de La Revellière-Lépeaux contre Cellier, ecclésiastique rétractataire, ici remplacé après son élection comme juge de paix.

Séance du 22 germinal an VI [11 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 48 recto-51 recto; AF III 516, plaquette 3301)

Loi.

[Du 21] sur les droits sur les contrats de mariage (AF III 515, plaquette 3300, pièces 5-6, et 516, plaquette 3301, pièce 3).

Messages des Cinq-Cents.

[Du 19 expédiés le 22] sur la plainte des frères Dulac, militaires dépossédés en 1793 dans la succession de la veuve Masse de leurs droits sur la propriété de Ravannes (Seine-et-Marne, commune d'Écuellen), concédée en l'an III à Séguin, prétendu inventeur d'un procédé accélérant la préparation des cuirs et également concessionnaire de la maison Brancas à Sèvres et de l'île de Sèvres<sup>4</sup>; et sur la demande des concessionnaires des mines de cuivre de Baïgorry (Basses-Pyrénées, commune de Saint-Étienne de Baïgorry) de créer une forge et des

---

<sup>1</sup> L'ex-adjutant général Sébastien-Louis-Gabriel Jorry, mis en traitement de réforme le 27 thermidor an V (*tome II*, Guerre, voir note). Son texte, évoqué dans AULARD, *Paris pendant la réaction thermidorienne et le Directoire. Recueil de documents pour l'histoire et l'esprit public à Paris*, Paris, 1898-1902, tome IV, page 601, était une attaque contre Talleyrand; le même auteur cite ensuite page 603, d'après le rapport du bureau central de Paris du 23, la publication d'un nouveau placard de Jorry exposant dans des termes plus circonspects les raisons qui l'ont amené à déposer une somme reçue par lui sur ordre du gouvernement entre les mains d'Hanoteaux, juge de paix de la division du Mail. Le rapport du ministre de la Police générale du lendemain proposant la prohibition du *Journal des hommes libres* n'évoque que le ton de la lettre de Jorry publiée par ce journal, le fond de l'affaire n'étant pas du ressort de son ministère. Jorry figure dans le compte des dépenses secrètes de Talleyrand, ministre des Relations extérieures (*tome IX*, 24 messidor an VII), pour frais de mission secrète en Italie en brumaire an VI; voir aussi *tome X*, 17 thermidor an VII: remise en activité à la disposition du ministre de la Guerre pour emploi.

<sup>2</sup> Jean-Antoine-Joseph Debry, député de l'Aisne à la Législative et à la Convention, alors député sortant de la Manche aux Cinq-Cents, réélu par l'Aisne à ce Conseil en l'an VI. Remplaçant le nouveau Directeur Treilhard comme plénipotentiaire au congrès de Rastatt (plus loin, 29 floréal), il échappa au massacre de ses deux collègues Bonnier d'Alco et Roberjot en l'an VII. Marie-François-Joseph Riou de Kersalaun, député du Finistère aux Cinq-Cents, dont on ignore pourquoi il intervient ici.

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire: Bourg-la-Loi.

<sup>4</sup> Voir AF III 36, dossier 131 (*les Archives du Directoire*, où nous n'avons pas identifié le lieu de Ravannes), le dossier de la commission des Cinq-Cents créée le 9 germinal à ce sujet. Armand Seguin, inventeur d'un procédé de tannage du cuir, fut chargé de diverses expériences par le Comité de salut public sur intervention de Fourcroy. Il avait reçu concession de l'île de la Buanderie, près du pont de Sèvres, par arrêté du Comité du 9 brumaire an III (*Recueil des actes du Comité de salut public*, 3<sup>e</sup> supplément, page 426), puis celle du domaine national de Ravannes et de la maison Brancas à Sèvres pour y établir des manufactures par décret de la Convention le 14 nivôse an III (*Procès-verbaux des séances de la Convention nationale. Table analytique préparée par l'Institut d'histoire de la Révolution française sous la direction de Georges Lefebvre, Marcel Reinhard et Marc Bouloiseau*, Paris, C.N.R.S., 1959-1963), à la suite d'un rapport de Fourcroy qui fut imprimé (*Rapport... au nom du Comité de salut public sur les arts qui ont servi à la défense de la République et sur le nouveau procédé de tannage découvert par le citoyen Armand Seguin*, Paris, Imprimerie nationale, nivôse an III, *les Impressions de la Convention*, n° 1544). Toujours grâce à Fourcroy, il fut ensuite régulièrement approvisionné en peaux sur ordre du Comité et tint même une école de tannerie. Si on le rencontre abondamment dans les actes du Comité en l'an III, il n'est pas cité dans ceux du Directoire avant le présent message. Voir aussi plus loin, 11 floréal: message des Cinq-Cents sur la réclamation de même nature des héritiers Vandemyver pour l'île de Sèvres.

usines, en demandant des renseignements sur la consistance des bois environnants<sup>1</sup> (AF III 515, plaquettes 3297, pièces 45-46, et 3298, pièces 56-57, dossier du 19 germinal).

#### Finances.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la plainte d'acquéreurs de biens nationaux provenant de l'Hôtel des Invalides<sup>2</sup> (AF III 516, plaquette 3301, pièce 31).

#### Intérieur.

Annulation d'un arrêté de l'administration centrale de la Sarthe rendant les responsables de scission à l'assemblée électorale passibles des mêmes poursuites et peines que ceux qui en provoqueraient la dissolution, arrêté du 15 pris en exécution de celui du Directoire du 13 rendant le département responsable de tous désordres à l'assemblée, joint à la suite de la réimpression de l'arrêté du Directoire en affiche imprimée par Merruau, imprimeur du département (AF III 516, plaquette 3301, pièces 32-33).

#### Justice.

Déclaration de bonne prise de la *Vénus*, soi-disant américain, capitaine Robert Bitrell, allant de Liverpool à New-York sans passeport ni rôle d'équipage, par la frégate française *la Néréïde*, et rejet d'un référé du tribunal civil de la Gironde en appel du tribunal de commerce de Bordeaux. Approbation d'une décision de Rudler sur les biens des Mayençais réfugiés en France saisis et vendus après l'évacuation par les Français, à propos de la veuve Rieffel. Désapprobation du refus de Regnault, juge de paix de la section des Tuileries (de Paris) d'instruire une plainte de Camus, archiviste de la République<sup>3</sup>, pour violences contre lui dans l'enceinte d'une des assemblées primaires. Autorisation au citoyen Noiroit de poursuivre Wuillerey, fondé de pouvoir d'Antony, entrepreneur des fourrages de l'armée, devant le juge de paix de Contrégise en paiement d'une vente d'avoine. Annulation d'un arrêté de l'administration centrale du Bas-Rhin interdisant aux communes d'Illkirch et Graffenstaden<sup>4</sup> d'exploiter la forêt d'Hœtzel à elles attribuée par sentence arbitrale au détriment de celle de Strasbourg. Référé rejeté du tribunal criminel de la Charente-Inférieure sur les récidives après condamnation par contumace au sujet de Pierre Babin, condamné aux fers (AF III 516, plaquette 3301, pièces 1-2, 10, 22-24, 28-29 et 34).

#### Marine et Colonies.

Approbation d'états joints des places vacantes et des nominations aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> demi-brigades d'artillerie de marine à Lorient et Brest (AF III 516, plaquette 3301, pièces 25-27).

#### Police générale.

Destitution, jugement et remplacement des administrateurs centraux de la Nièvre ayant toléré *des vociférations scandaleuses et des provocations coupables contre le gouvernement* lors de l'installation du nouveau commissaire central, minute de Merlin de Douai, rapport du ministre demandant de remplacer le commissaire central Étignard, royaliste, autrefois joueur de tripots à Paris, par Cartelier, pluviose an VI, lettres du commissaire central Étignard et délibérations de la municipalité de Nevers, début fructidor an V<sup>5</sup>. Prohibition des journaux *l'Ami de la Patrie ou Journal de la liberté française*, dont le n° 139 critique la proclamation du Directoire du 9 sur les élections, et le *Journal des hommes libres de tous les pays ou le Républicain*, publiant une lettre de l'ex-adjutant général Jorry écrite d'un ton d'insolence, rapport du ministre et note du secrétariat général du Directoire citant des extraits des deux journaux, apostille de Lagarde précisant que le rapport du ministre est arrivé avant ce travail<sup>6</sup>. Fermeture du cercle constitutionnel d'Évreux

<sup>1</sup> Voir *tome IV*, 9 ventôse, messages aux Cinq-Cents, note.

<sup>2</sup> Voir au 18.

<sup>3</sup> Armand-Gaston Camus, député à la Constituante et à la Convention, livré aux Autrichiens par Dumouriez, échangé en l'an IV contre la fille de Louis XVI, sorti des Cinq-Cents en l'an V.

<sup>4</sup> Communes aujourd'hui réunies sous le nom d'Illkirch-Graffenstaden.

<sup>5</sup> Le commissaire central Claude Étignard, futur élu invalidé aux Cinq-Cents en floréal, avait été destitué et remplacé par Charles-André Dupin, commissaire près le tribunal correctionnel de Clamecy, le 12 germinal. Les pièces de l'an V jointes ici complètent le dossier de l'arrêté du 3 fructidor an V destituant les administrateurs centraux royalistes après des affrontements avec la municipalité républicaine de Nevers lors des élections de l'an V que relatait un message aux Cinq-Cents du 2 floréal an V (*tome I*). Cartelier ou Castellier, commissaire municipal de Nevers *intra muros* destitué le 12 germinal an V (*ibidem*, Affaires non citées au procès-verbal, voir note). L'un des nouveaux administrateurs centraux, nommé de nouveau, est Guillier-Montchanois ou Guillier-Moncharmoy, remplacé comme commissaire municipal de Moulins-Engilbert le 22 nivôse an VII (*tome VII*), fonction qui n'est pas signalée ici. Son nom est écrit St.-Guillier-Montchamoy dans *l'Almanach national* de l'an VII.

<sup>6</sup> Cet arrêté répond à la demande du Directoire de la veille. Le rapport du secrétariat général du Directoire cite les numéros des 10, 11, 14, 15 et 21 germinal an VI de *l'Ami de la Patrie*, journal dont *Martin et Walter* ne recense pas de livraison après le 26 ventôse an VI. Ce journal était dirigé par Cœsnon-Pellerin, qui figure dans les dossiers du secrétariat général sur les journaux inventoriés dans *les Archives du Directoire*. Voir aussi plus loin, 26 prairial, Police générale, et 7 messidor, Intérieur.

réuni aux Ursulines, *livré à des agitateurs qui n'y prêchent que la haine et la discorde*, minute de Merlin de Douai (AF III 516, plaquette 3301, pièces 6-9, 11-21 et 39).

Relations extérieures.

Signature des lettres de créance de Reinhard, ambassadeur en Toscane<sup>1</sup> (AF III 516, plaquette 3301, pièces 4-5).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 516, plaquette 3301, pièces 37-38 et 40. Nomination des commissaires municipal et près le tribunal correctionnel de Pont-l'Évêque, et destitution des commissaires municipaux d'Arleuf et Saint-Pierre-le-Moûtier.

Séance du 23 germinal an VI [12 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 51 recto-53 verso; AF III 516, plaquettes 3302 et 3303<sup>2</sup>)

Message des Cinq-Cents.

[Du 22] demandant la cause du retard de la remise du tableau des dépenses des communes que la loi du 17 thermidor an V chargeait le Directoire de présenter pour le 1<sup>er</sup> vendémiaire an VI et la remise d'états des ressources et besoins des hospices civils et des établissements d'enfants trouvés (AF III 516, plaquette 3301, pièces 35-36).

Messages aux Cinq-Cents.

Demandant: de suppléer à l'insuffisance des rentrées de fonds par des rescriptions sur la moitié des contributions directes de départements à désigner; et le vote d'une loi sur les dépenses de la commune de Paris (AF III 516, plaquettes 3302, pièces 1-2, et 3303, pièces 30-31).

Finances.

Arrêtés de distribution de fonds pour l'an V et l'an VI et pour les prisonniers de guerre en Grande-Bretagne (AF III 516, plaquette 3307, pièces 4-6, classées par erreur au dossier du 25). Règlement d'arriérés dus par les ministres de la Guerre et de la Marine et des Colonies aux entrepreneurs du canal du Midi. Nomination de Boullanger-Hoche inspecteur des contributions de Jemappes<sup>3</sup>. Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur la commune de Mirambeau et la pétition de la veuve Gleize, du Cheylard<sup>4</sup> (AF III 516, plaquette 3303, pièces 34-35, 40, 43).

Guerre.

Affectation au ministère des fonds dus annuellement par la République cisalpine pour l'entretien des armées françaises dans cette république. Rapport classé sur l'interrogatoire et l'enfermement à l'Abbaye des quatre officiers de l'armée d'Italie *se disant chargés de donner des renseignements au Directoire sur ce qui s'est passé dernièrement à l'armée d'Italie*. Arrêtés sur le personnel des armées dont: maintien en poste du général Drouas, chargé des approvisionnements de la place de Mayence nommé sur proposition de Bonaparte, accusé sans fondement par le général Debelle de s'être caché pendant six ans<sup>5</sup>; promotion du capitaine Guillemet, aide de camp de Brune, chef d'escadron<sup>6</sup>; nomination d'un capitaine adjudant de place à Bruges, poste créé; traitement de réforme de Pirlot, ex-commandant temporaire de celle d'Haguenau<sup>7</sup>; retraite de Lewenhaupt, ex-colonel attaché au 53<sup>e</sup> régiment<sup>8</sup>. Nomination de capitaines et lieutenants de vétérans en second<sup>9</sup> (AF III 516, plaquettes 3302, pièces 3, 12-13 et 17-25, et 3303, pièces 26-29).

Intérieur.

---

<sup>1</sup> Charles-Frédéric Reinhard, futur ministre des Relations extérieures, ambassadeur près les villes hanséatiques muté en Toscane le 10 pluviôse (*tome IV*). Minute et expédition authentique sur papier à en-tête et vignette gravée.

<sup>2</sup> Le dossier de la séance contient un message du Directoire du 23 germinal an VII, classé ici par erreur, sur le séjour en France de militaires espagnols arrivés en rade de l'île d'Aix (AF III 516, plaquette 3302, pièces 9-11).

<sup>3</sup> Cousin du général Hoche, inspecteur des voitures de la Cour puis des Messageries nationales, candidat inspecteur du droit de passe de Seine-et-Oise (*tome IV*, 28 ventôse).

<sup>4</sup> Voir respectivement au 21 (le registre porte ici: *Mirebeau* par erreur) et au 18.

<sup>5</sup> De s'être caché dans les bureaux pendant les six premières années de la guerre. Le rapport du ministre retrace la carrière du général Jacques-Marie-Charles Drouas de Boussey. Le général Jean-François-Joseph Debelle était alors inspecteur général du 4<sup>e</sup> arrondissement d'artillerie.

<sup>6</sup> Le futur général Jean-Pierre Guillemet, mesure connue de *Six*.

<sup>7</sup> Minute datée en réalité du lendemain.

<sup>8</sup> *Sic*: sans doute régiment d'infanterie.

<sup>9</sup> Les noms sont recensés à la rubrique *Vétérans* de l'index.

Signature d'un brevet d'importation et de vente d'une machine à filer le lin et le chanvre pour douze ans à William Robinson, manufacturier à Paris<sup>1</sup> (AF III 516, plaquette 3303, pièces 46-49). Ajournement d'un projet de règlement du Théâtre des Arts<sup>2</sup>.

Justice.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la création d'un tribunal correctionnel à Salins [-les-Bains]<sup>3</sup>. Au reçu d'un arrêté de Rudler nommant provisoirement Derode juge au tribunal civil du Mont-Tonnerre et Caselli administrateur central de la Roër, ordre au ministre de faire nommer De Rode administrateur central du Mont-Tonnerre et Caselli juge au tribunal civil de ce département, brouillon de Reubell, extrait d'une délibération de l'administration centrale sur un conflit entre Caselli et le commissaire central Dorsch sur un projet d'arrêté du département sur les processions<sup>4</sup>, et lettre de ce dernier demandant le remplacement de Caselli, aristocrate, par Lévêque, de Douai, ex-président de l'administration centrale des Deux-Nèthes (AF III 516, plaquettes 3302, pièces 4-5, et 3303, pièces 36-39 et 54).

Marine et Colonies.

Au reçu d'une lettre de Pléville-Le Pelley, du 20, jointe, présentant sa démission vu son âge de 74 ans, *le Directoire lui transmet une expédition de son arrêté du 20 le promouvant au grade de vice-amiral et lui annonce qu'il le consultera sur le choix de son successeur, l'invitant à continuer ses fonctions jusqu'à ce que le Directoire ait fixé son choix*, minute de Lagarde signée des cinq Directeurs, lettres de Pléville-Le Pelley des 20 et 23. Promotion du contre-amiral Brueys vice-amiral, et des chefs de division Bedout, Courand, Decrès et Terrasson contre-amiraux. Approbation d'un état, joint, des puissances amies de la République et des individus devant recevoir un exemplaire du *Voyage de La Pérouse*: pays alliés, société savante de Philadelphie, Société des sciences de Londres, les grandes bibliothèques et instituts scientifiques français, Lalande, de l'Institut, ayant choisi les astronomes membres de l'expédition, Buache, ayant donné les cartes de l'atlas géographique de la publication, Moreau le jeune, ayant fait des gravures en taille-douce sans rétribution, Ozanne, auteur de dessins à titre gracieux, Lesseps, ayant rapporté une partie du journal de La Pérouse du Kamtchatka, Dufresne, naturaliste membre de l'expédition débarqué à Concepcion (Chili) pour maladie, seul survivant de l'expédition avec le précédent, Bougainville, Forestier, chef de la 1<sup>ère</sup> division du ministère, Lescallier, chef de la division des colonies, Desmarests, de l'Institut, ajouté à la demande de François de Neufchâteau, et des étrangers ayant rendu service aux équipages des navires *l'Astrolabe* et *la Boussole*, suivant état signé par Milet-Mureau le 26 ventôse an VI<sup>5</sup> renvoyant aux pages de la publication, liste comprenant des britanniques, des espagnols de Concepcion (Chili), Sages, espagnol, commandant le fort de Monterrey (Mexique) et gouverneur des deux Californies, De Lemor, gouverneur portugais de Macao, Elstockenstrom, consul de Suède à Macao, Basco, gouverneur espagnol de Manille, et Kasloff Ougnenin, gouverneur russe du Kamtchatka (AF III 516, plaquettes 3302, pièces 6-8 et 15-16, et 3303, pièces 44-45). Destitution du capitaine de frégate Micault et promotions dans la Marine, pièces reprises par le ministre<sup>6</sup>.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 516, plaquette 3303, pièce 51. Destitution de Rivaud, commissaire près la 3<sup>e</sup> municipalité de Paris, minute de Merlin de Douai.

Séance du 24 germinal an VI [13 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 54 recto-57 recto; AF III 516, plaquettes 3304 à 3306<sup>7</sup>)

Message des Anciens.

<sup>1</sup> Brevet sur papier à en-tête et vignette gravée.

<sup>2</sup> Affaire non représentée ici. Voir *tomes VI et VII*, 19 fructidor: adoption des bases du projet de règlement des administrateurs Baco de La Chapelle, Denesle et Francœur, et 29 brumaire an VII: adoption et publication du règlement du théâtre.

<sup>3</sup> Voir au 19.

<sup>4</sup> Dorsch refuse l'un des considérants, dont *certaines phrases... ressemblent plutôt à un sermon sur la manière d'adorer la divinité*. Son conflit avec l'administrateur central Louis-Pierre Caselli, lillois, procureur au parlement des Flandres, dit ici: Cassely ou Cassly, et le remplacement de celui-ci par Philippe-Édouard-Joseph De Rode, également lillois, dit ici: Derodde, est relaté, d'après des sources conservées au Hauptstaatsarchiv de Dusseldorf, par Sabine GRAUMANN, *Französische Verwaltung am Niederrhein. Das Roerdepartement 1798-1814*, Klartext Verlag, Essen, 1990, page 27, qui nous donne l'identité des deux personnages. L'auteur ne cite pas Lévêque, qui n'a sans doute pas fait carrière dans la Roër.

<sup>5</sup> En exécution d'un arrêté du Directoire du 27 floréal an IV (*Debidour*, tome II, page 387), dit ici du 24. Le général Milet-Mureau (Louis-Marie-Antoine Destouff de Milet de Mureau), ministre de la Guerre en l'an VII, était l'éditeur du *Voyage de La Pérouse autour du monde, publié conformément au décret du 22 avril 1791...*, Paris, Imprimerie de la République, an V, 4 volumes et un volume d'atlas.

<sup>6</sup> Les promotions évoquées ici peuvent être celles des chefs de division promus contre-amiraux énumérés plus haut, dont le registre ne donne pas les noms, ou celles du lendemain.

<sup>7</sup> Le dossier de la séance contient un message aux Cinq-Cents du 24 germinal an VII proposant de supprimer la justice de paix de la commune de la Bresse à la demande de la municipalité de Cornimont (AF III 516, plaquette 3305, pièces 28-31).

[Du 23] demandant la cause du retard de la remise du tableau des dépenses des communes, que la loi du 17 thermidor an V chargeait le Directoire de présenter pour le 1<sup>er</sup> vendémiaire an VI, et des renseignements sur une plainte d'habitants de Troyes contre un supplément d'impôt de l'an V réclamé par la municipalité, message transmis au ministre des Finances (AF III 516, plaquette 3302, pièces 41-42, sans minute de lettre d'envoi au ministre).

#### Décision du Directoire.

Circulaire demandant aux ministres de *se rendre exactement au lieu des séances du Directoire, à l'heure précise qui a été assignée à chacun d'eux pour son travail dans le tableau précédemment arrêté* et non joint, minute de Lagarde<sup>1</sup> (AF III 516, plaquette 3305, pièce 26).

#### Finances.

Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur les frères Dulac et les mines de cuivre de Baïgorry<sup>2</sup>.

Destitution de Superville, inspecteur des postes royaliste, ex-directeur de celles de Poitiers, note de La Revellière-Lépeaux (AF III 516, plaquettes 3304, pièce 4, et 3305, pièces 52 et 58-61).

#### Guerre.

Ordres au ministre de: faire rechercher et rassembler en un seul dépôt les collections de cartes géographiques, planches et cuivres dispersées dans divers bureaux et faire un rapport sur l'organisation de ce dépôt *et le ministère dans les attributions duquel ce dépôt doit être exclusivement classé*, minute de Lagarde, lettre du général Ernouf sur les cuivres de la carte du canal du Midi retrouvés à la Bibliothèque nationale; faire cesser le paiement du traitement de Caire, chef d'escadron de gendarmerie destitué le 10 ventôse an V, ceux qui l'ont continué devant en répondre, le Directoire ayant rejeté le rapport du ministre du 13 pluviôse an VI proposant de donner à l'intéressé le traitement de réforme<sup>3</sup>; et remettre au Directoire le travail d'inspection de l'ex-général Dupont-Chaumont à l'armée du Nord<sup>4</sup> et le tableau des officiers de la 94<sup>e</sup> demi-brigade de ligne dressé par Hoche en vue de promotions, à la demande du commissaire ordonnateur Bourotte, chef du bureau militaire du secrétariat général. Promotion de Vincent-Sylvain Raoux, fourrier surnuméraire à la 7<sup>e</sup> demi-brigade, sergent<sup>5</sup> (AF III 516, plaquette 3305, pièces 36, 47-51 et 56-57).

#### Intérieur.

Ordre de vérifier si Saint-Aubin<sup>6</sup>, professeur de législation à l'école centrale de la rue Antoine à Paris, touche son traitement sans exercer ses fonctions, brouillon de François de Neufchâteau. Interdiction aux visiteurs de la ménagerie du Jardin des Plantes de nourrir les éléphants, minute de Lagarde (AF III 516, plaquette 3305, pièces 53-55).

#### Justice.

Jugement du commissaire municipal, du commandant de la garde nationale et de l'agent et l'adjoint municipaux de Briatexte en fonction lors d'attentats commis le 28 thermidor an V par la garde nationale. Annulation d'un arrêté de l'administration centrale d'Eure-et-Loir déclarant démissionnaires deux juges au tribunal civil absents<sup>7</sup> (AF III 516, plaquette 3304, pièces 24-25).

#### Marine et Colonies.

Approbation d'un tableau de mutations et nominations d'officiers militaires de la marine joint. Nomination du capitaine et du lieutenant de port de Marseille. Félicitations à Brueys pour sa mission dans les mers Ionienne et Adriatique. Ordre au ministre d'envoyer un exemplaire du *Voyage de La Pérouse* au dépôt militaire des cartes, minute de Lagarde. Instructions au ministre sur les travaux maritimes à activer pour les opérations projetées: avoir

---

<sup>1</sup> Circulaire rappelée par celle du 4 fructidor (*tome VI*), où le tableau des heures de travail des ministres n'est pas non plus indiqué et qui porte que *le Directoire ne s'est pas encore aperçu de l'effet de cette première invitation*.

<sup>2</sup> Voir au 22.

<sup>3</sup> L'arrêté du 10 ventôse an V figure au *tome I*. Le rapport du ministre du 13 pluviôse an VI n'est pas cité au *tome IV*, où l'on a, en revanche, un arrêté du 5 ventôse attribuant le traitement de réforme à l'adjudant général Caire, ex-commandant de la 19<sup>e</sup> division de gendarmerie (alors à Nancy).

<sup>4</sup> Le général Pierre-Antoine Dupont, dit Dupont-Chaumont, inspecteur général de l'armée du Nord et des 1<sup>ère</sup> et 16<sup>e</sup> divisions militaires, mis en cessation de fonctions le 3<sup>e</sup> complémentaire an V (*tome II*), frère du général Pierre Dupont dit de L'Étang, proche de Carnot et directeur du dépôt de la Guerre jusqu'au Dix-Huit Fructidor.

<sup>5</sup> Affaire ajoutée sur le registre à la fin du procès-verbal de la séance.

<sup>6</sup> Camille Saint-Aubin, né dans le duché de Deux-Ponts, professeur de droit public en Allemagne puis directeur d'une école à Sens au début de la Révolution, suspect pendant la Terreur, nommé professeur aux écoles centrale de Paris au début du Directoire. Membre du club de Salm en l'an V comme Le Couteulx-Canteleu et Germaine de Staël, théoricien de l'économie et des finances publiques, il ne publia pas moins d'une dizaine d'opuscules contre la politique financière du Directoire en l'an V et en l'an VI.

<sup>7</sup> Attribution réservée au Directoire, qui les déclare démissionnaires le 2 prairial (plus bas).

35 vaisseaux prêts contre la Grande-Bretagne et 200 chaloupes canonnières dans la Manche en fructidor; étudier le plan du général Kilmaine<sup>1</sup> de construire 200 autres chaloupes canonnières plus grandes servant au transport des chevaux; faire hâter l'armement de 12 vaisseaux de ligne par la marine batave dans l'île de Texel; demander à l'Espagne de ne pas faire sortir son escadre du port de Cadix pour éviter le risque de prise par les Britanniques et forcer ceux-ci à maintenir le blocus de ce port; inviter la République ligurienne, ayant d'excellents marins mais pas de bateaux, à s'en procurer, minute de Merlin de Douai, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 143-144 (AF III 516, plaquette 3305, pièces 32-34 et 37-45).

#### Police générale.

Fermeture de la société du couvent Saint-Laurent de Paris, minute de Merlin de Douai et note de police citant plusieurs de ses membres, membres des comités révolutionnaires et électeurs, et des cercles constitutionnels de Chambéry, rapport du ministre sur la désignation des électeurs et des députés à élire par un groupe de membres dirigé par le nommé Chabert, et de Nice. Émigrés, radiation: Claude-Nicolas Socard, de Conflans-sur-Seine, et sa belle-mère Geneviève Hurion, veuve Hitier, de la Celle-sous-Chantemerle, inscrits dans l'Aube. Prêtres, déportation<sup>2</sup> (AF III 516, plaquette 3304, pièces 10-23).

#### Relations extérieures.

Réponses à une lettre du duc de Wurtemberg faisant part du décès de son père et de sa mère, et aux États de Wurtemberg annonçant le règlement de leur différend avec le duc, sur lequel la France devait intervenir au congrès de Rastatt, lettre remise à Baz, envoyé des États<sup>3</sup>. Ordre au ministre de répondre à Del Campo<sup>4</sup> que, *si la cour de Portugal a des propositions nouvelles, elle devra passer par celle d'Espagne, qui les transmettra au Directoire par l'intermédiaire du ministre des Relations extérieures*. Autorisation à Desportes de faire insérer dans le traité avec Genève une clause accordant un délai de six mois pour réexporter les marchandises britanniques, et refus de prendre des mesures particulières pour les créances des Genevois sur la Grande-Bretagne, que celle-ci fera certainement saisir après le rattachement à la France<sup>5</sup>, lettre de Desportes demandant des instructions et minute de Merlin de Douai (AF III 516, plaquette 3304, pièces 1-3 et 5-6).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 516, plaquette 3305, pièce 35. Traitement de réforme de Pirlot, ex-commandant temporaire de la place d'Hagenau<sup>6</sup>.

AF III 516, plaquette 3305, pièce 46. Feuille de brevet de la cavalerie, dont Beaumont et Tavernier, capitaines au 6<sup>e</sup> hussards et au 1<sup>er</sup> chasseurs à cheval<sup>7</sup>.

AF III 516, plaquette 3306, pièces 62-105. Annulation d'arrêtés des 8 et 18 ventôse nommant un suppléant au tribunal civil de la Dyle, et nommant Binet, homme de loi à Mantes, commissaire près les tribunaux de la Meuse-Inférieure; - et nomination de commissaires municipaux, *Côte-d'Or*, notes du commissaire central Musard envoyées par le député Oudot<sup>8</sup>, Dijon; Molesmes: Claude Bernard, administrateur du district de Châtillon [-sur-Seine]; Salives: Varle-Bouchard, ex-notaire et procureur du Roi à Marie-Galante, apostille des députés de la Guadeloupe Dupuch et Lion, an IV, états de ses services, certificats signés par plusieurs colons de la Guadeloupe déportés par les Britanniques, par Aubert, ex-adjutant général de la Guadeloupe, Mozard, consul français à Boston, Samuel Norton, juge de paix de Hingham, comté de Massachussets, 1795, reçu du prix de son passage de Basse-Terre à Boston par Richard Wheller, capitaine du schooner américain *le Général-Warren*, 19 août 1794, brevets de notaire à la Martinique signé par Vital-Auguste de Grégoire, comte de Nozières et Philippe-Athanase Tascher, commandant général et procureur général aux Îles du Vent, 1774, et de substitut puis procureur du Roi et de notaire à Marie-Galante, 1777 et 1785, signés par Alex-Elzéar Baqui, comte d'Arbaud de Jouques et Louis de Thomassin, puis par Nicolas-Gabriel-Marc-Antoine, baron de Clugny, et Joseph-François Foulquier, baron de La

<sup>1</sup> Le général Charles-Édouard-Saül Jennings de Kilmaine, nommé commandant de la cavalerie de l'armée d'Angleterre le 23 nivôse (*tome IV*, index).

<sup>2</sup> Trois de la Dyle, dont Mathias Wirix, augustin de Tirlemont ayant fait engager son domestique dans l'armée recrutée par Charles de Pompoigne lors du retour des Autrichiens, et Reynier, de Bouchain, ayant célébré le mariage de citoyens mariés civilement par ailleurs et non divorcés.

<sup>3</sup> Frédéric II de Wurtemberg, successeur de son père Frédéric-Guillaume. Le diplomate wurtembergeois est sans doute Auguste-Frédéric de Batz, nommé conseiller de légation en 1795 (*Deutsche Biographische Enzyklopädie*, édition sur CD-Rom, K.-G. Saur, 2001), représentant du royaume du Wurtemberg en Prusse en 1801, puis ambassadeur en Suisse en 1812 (*Repertorium der diplomatischen Vertreter*, qui ne connaît évidemment pas la députation officieuse dont il s'agit ici).

<sup>4</sup> Bernardo Del Campo y Perez de La Serna, ambassadeur espagnol en France. La position française à propos des tentatives de médiation espagnoles avec le Portugal est celle que le Directoire a exprimée à plusieurs reprises depuis le début de l'an VI.

<sup>5</sup> Le Directoire ne pouvant prendre aucune disposition qui distinguât les Genevois de leurs futurs concitoyens sur ce point.

<sup>6</sup> Affaire citée au procès-verbal de la veille.

<sup>7</sup> Le premier est peut-être le futur général Louis-Chrétien Carrière de Beaumont, dont *Six* date la promotion du 5 octobre 1796 / 14 vendémiaire an V, ce qui n'est pas confirmé par *Debidour*. François-Joseph-Antoine Tavernier, militaire appartenant au régiment cité ici, dont *Quintin* ne connaît la promotion à ce grade qu'en 1800.

<sup>8</sup> François Musard et Charles-François Oudot, élus de la Côte-d'Or aux Anciens en l'an VI. Le second, député de ce département à la Législative et à la Convention, était alors député sortant du Puy-de-Dôme aux Cinq-Cents.

Bastide, successivement gouverneurs et intendants de la Guadeloupe, extrait d'acte de baptême à Vitteaux, 1745<sup>1</sup>; Seurre;- Doubs, Recologne;- *Loiret*, Châteauneuf [-sur-Loire], remplacement du commissaire décédé après une rixe;- *Lot*, Gramat;- *Manche*, Saint-Jean-des-Baisants; Sainte-Croix-Hague; Tirepiéd, remplacement de Dubois, nommé au tribunal civil<sup>2</sup>, candidat: Brégis, agent municipal du Luot, présenté par le député Frémond;- *Deux-Nèthes*, Gierle: Jean-François Vandelmans, ex-chirurgien à l'armée du Nord, secrétaire de la municipalité, parlant les deux langues, remplaçant Janssens, destitué pour sa conduite lors de la perception de l'emprunt forcé;- *Puy-de-Dôme*, Saint-Amant-Tallende;- *Bas-Rhin*, Obernai *extra muros*.

Séance du 25 germinal an VI [14 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 57 recto-60 verso; AF III 517, plaquettes 3307 à 3309)

Lois.

[Du 24]: sur les rectifications des tableaux des contributions des communes et sections de communes changeant de circonscription; et autorisant l'exportation des chanvres blancs peignés du Bas et du Haut-Rhin<sup>3</sup> (AF III 516, plaquette 3304, pièces 7-9, et 517, plaquette 3307, pièce 11).

Message des Anciens.

[Du 24] s'ajournant au 26 (AF III 516, plaquette 3305, pièce 27).

Message des Cinq-Cents.

[Du 23] sur l'annulation d'un arrêté du représentant en mission Albert de l'an III accordant des dommages et intérêts au nommé Debienne sur le produit de la vente des biens de Joffroi, de Jaucourt, ex-maire d'Arrentières condamné après des troubles puis réintégré dans ses biens (AF III 516, plaquette 3303, pièces 32-33).

Messages aux Cinq-Cents.

Demandant si la liquidation des comptes de la compagnie des eaux de Paris par l'administration centrale de la Seine suivant loi du 9 septembre 1792 a un caractère définitif, relevé des lois et actes du gouvernement sur la compagnie de 1790 à 1808 et note des Archives du ministère de la Justice, 1823; rappelant le message précédent<sup>4</sup> sur l'organisation de la douane en Corse; proposant des sanctions pour fausses déclarations de tonnage des cargaisons pour le paiement du droit de tonnage, chemise du dossier de la commission spéciale créée le 27 germinal; et demandant des compléments de crédit pour le traitement des employés des bureaux de liquidation des ex-agences et commissions<sup>5</sup> (AF III 517, plaquettes 3307, pièces 1-3 et 7-10, 3308, pièces 31-32, et 3309, pièces 66-68 et 75).

Finances.

Annulation de l'achat sans autorisation ni véritables enchères par la commune de Mortagne [-au-Perche] en 1792 sous le prête-nom de Brad fils du domaine de Saint-François pour y établir l'hospice civil et ordre d'enquêter sur ceux du grenier à sel et de l'emplacement des étaux et boucheries, présumés faits par la ville dans de semblables conditions. Confirmation de l'adjudication du jardin de Mousseaux, dit la Folie de Chartres<sup>6</sup>, à Geneviève Borée et Jean-Jacques Goïn, avec réserve du mur d'enceinte de Paris et du pavillon. Vente de bois de l'hospice d'Alise-Sainte-Reine. Obligation de produire un état des biens signé pour toute demande de radiation de la liste des émigrés. Approbation de trois états de relevée de déchéance d'acquéreurs de biens nationaux: Calvados; Dordogne: Louis Lareynie, inscrit sur la liste des émigrés par intrigue; Dyle: De Jongh, directeur des postes de Louvain, maison des Dominicaines; Loire-Inférieure; Nord: Mauroy, capitaine du génie, acquéreur de la ferme de son père, émigré; Oise: Delpont, entrepreneur général de l'habillement des troupes, acquéreur de biens provenant de l'abbaye Saint-Germain<sup>7</sup>; Orne; Seine, dont Grisot, maison à Saint-Denis<sup>8</sup> provenant du couvent Sainte-Marie, et Joubert et Dupont, maison rue de la Sorbonne; Somme: Cambray, acquéreur de biens de ses beaux-frères émigrés (AF III 517, plaquettes 3307, pièce 22, et 3309, pièces 69-74 et 79-81).

<sup>1</sup> Les prénoms du baptisé ne sont curieusement pas donnés. Les brevets sont sur imprimés à frontispice gravé et munis des sceaux personnels des gouverneurs et intendants.

<sup>2</sup> Abraham Dubois, d'Avranches, nommé juge à ce tribunal par le Directoire le 22 frimaire (*tome III*), arrêté n'indiquant pas ses fonctions à Tirepiéd.

<sup>3</sup> À la suite d'un message des Cinq-Cents du 6 pluviôse et de celui du Directoire du 23 ventôse (*tome IV*).

<sup>4</sup> Du 18 germinal an V (*tome I*).

<sup>5</sup> Vu l'insuffisance des crédits ouverts à cette fin par la loi du 22 frimaire an VI (*tome III*, 23 frimaire) sur les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'an VI.

<sup>6</sup> L'actuel parc Monceau à Paris.

<sup>7</sup> Pas d'autre précision. Il ne semble pas s'agir de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés de Paris, que ne cite pas le répertoire numérique imprimé des sous-séries 1 et 2 Q des Archives départementales de l'Oise par H. Crampon, 1960, la table de cet instrument de recherche recensant plusieurs fabriques paroissiales sous le vocable de Saint-Germain. Peut-être faut-il lire: Saint-Germer-de-Fly?

<sup>8</sup> Nom révolutionnaire: Franciade, auj.: Seine-Saint-Denis.

## Guerre.

Envoi au ministre d'une lettre, non jointe, de Thomas Paine sur des abus dans un service militaire, minute de François de Neufchâteau. Ordre d'expulser Thoucas, secrétaire général du comité royal de Châtillon<sup>1</sup> pendant la guerre de Vendée, présumé employé dans les fourrages à Lyon après l'avoir été à Rouen sous le nom de Thibaud, minute de Merlin de Douai. Rapport du ministre à envoyer au conseil de guerre sur l'interrogatoire des quatre officiers de l'armée de Rome détenus à l'Abbaye, et lettre, approuvée par le Directoire, du ministre au général Brune à Milan proposant que leur sanction ait lieu de préférence à Rome, ou à défaut, dans la République cisalpine en prenant soin de déplacer et d'isoler les unités ayant participé aux mouvements, copie de cette lettre au registre du bureau particulier du secrétariat général, AF\* III 18, pages 145-146. Paiement d'arriérés de traitement à des Français retenus en captivité par les Prussiens lors de la chute de Mayence. Construction d'une forteresse en face de Wesel au confluent de la Lippe avec le Rhin, confiée au général Chasseloup-Laubat suivant ses modèles, ici décrits<sup>2</sup>. Transfert de la partie civile de l'administration des Invalides à un conseil d'administration composé des commandants en chef et en second, du contrôleur et de trois militaires invalides de l'Hôtel renouvelables<sup>3</sup>. Promotion de François-Xavier Levrault, capitaine au 8<sup>e</sup> chasseurs à cheval, aide de camp du général Schauenburg, chef d'escadron pour tenir rang, et de Méda, sous-lieutenant réformé du 5<sup>e</sup> chasseurs, capitaine à la suite des troupes légères à cheval<sup>4</sup>. Remise en activité au grade de lieutenant de Gaillard, ex-chef de bataillon à la légion de la Montagne. Réintégration et emploi à l'armée d'Angleterre des frères d'Arbois, chef de bataillon et capitaine aide de camp à l'armée d'Italie destitués le 22 brumaire. Fixation du traitement de réforme du général de division Le Monnier jusqu'au paiement de sa pension<sup>5</sup>. Cessation de fonctions et retraite de Rozand, capitaine commandant la 262<sup>e</sup> compagnie de vétérans à Saint-Dizier. Exemption de service militaire de Maximilien Pillon, dragon au 7<sup>e</sup> régiment, dont le père, âgé et infirme, a eu les pieds brûlés par des chauffeurs dans sa ferme à Saint-Rémy [-en-l'Eau]. Nomination de capitaines et lieutenants de vétérans en second<sup>6</sup>. Récompenses de militaires après *l'affaire contre les Suisses*: confirmation de Muller commandant la 14<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère, nomination de Jourdain, sergent à la 62<sup>e</sup> demi-brigade de bataille, sous-lieutenant à la première vacance de son unité, et don de sabres à Lesbros, chef de bataillon à la 14<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère, et à Faigard, lieutenant des grenadiers de la 89<sup>e</sup> demi-brigade de bataille, auquel il sera envoyé une lettre de félicitations pour sa conduite lors de l'attaque de "Langeau" (AF III 517, plaquettes 3307, pièce 12, 3308, pièces 27-30, 33 et 36-60, et 3309, pièces 61-65).

## Police générale.

Expulsion de France sous quinze jour de Josse, pharmacien genevois, minute de Merlin de Douai. Félicitations aux détachements de la garde nationale d'Orange et de la 9<sup>e</sup> demi-brigade pour leur conduite, rapportée par l'adjudant général Sherlock, lors d'une révolte royaliste à Piolenc le 10. Ordre d'empêcher la représentation de pièces anti-républicaines au théâtre de Nicolet, dirigé par Ribié, et cessation d'emploi de l'inspecteur de police en poste à ce théâtre le 23 lors de la représentation d'une farce intitulée *le Miroir ou le Cocorico*, non examinée dans les bureaux parce qu'antérieure au Dix-Huit Fructidor. Fermeture des cercles constitutionnels de Bagnères [-de-Bigorre], la Barthe [-de-Neste], Bernac-Debat, "Castelnau"<sup>7</sup>, Mauléon [-Barousse] et Tarbes *livrés à des agitateurs qui y prêchent la haine de la Constitution et du gouvernement*, et prohibition du *Journal des Hautes-Pyrénées*, Delaroy, imprimeur et rédacteur, dont sont joints les n<sup>o</sup> 78 du 5 brumaire an VI, pages 337-340, 98-99 du 8 pluviôse an VI, pages 421-428, 8-9 du 24 ventôse, pages 37-44, et 14-15 du 16 germinal, pages 61-68<sup>8</sup>, autre imprimé joint: *P. Guchan, représentant du Peuple*

<sup>1</sup> Châtillon-sur-Sèvre, Deux-Sèvres, auj.: commune de Mauléon, lieu de deux batailles entre les troupes républicaines du général Westermann et les vendéens en 1793-an II.

<sup>2</sup> François Chasseloup de Laubat, général nommé directeur des fortifications le 5 ventôse (*tome IV*). Six connaît cet arrêté et celui du 2<sup>e</sup> complémentaire an VII (*tome X*) le nommant général de division.

<sup>3</sup> Correction de l'arrêté du 25 vendémiaire (*tome III*), qui donnait trop de pouvoir aux militaires élus par leurs camarades.

<sup>4</sup> Une ampliation de cet arrêté est dans le dossier du 27 germinal (AF III 517, plaquette 3113, pièce 59) à cause d'une erreur de date du copiste. Méda est sans doute André-Charles Merda, dit Méda, ayant tiré sur Robespierre lors de l'attaque de l'Hôtel de Ville au Neuf-Thermidor (brevet de capitaine au 12<sup>e</sup> chasseurs à cheval à l'armée d'Helvétie le 8 floréal, plus loin). Colonel d'Empire, il mourut des suites de blessures lors de la campagne de Russie (*Quintin*).

<sup>5</sup> Louis-Charles Gaillard, cité par *Quintin*, à la Légion de la Montagne ou des Sociétés populaires jusqu'à l'amalgame avec la 39<sup>e</sup> demi-brigade de bataille en l'an III, alors à l'armée d'Italie; les auteurs, qui ne connaissent pas cet arrêté, le disent nommé aide de camp du général Massol de Monteil ce 25 germinal an VI sans indiquer son grade de lieutenant. Joseph-Louis d'Arbois de Jubainville, futur général, et son frère Léopold-Charles-Hubert (voir *tome III*, à la date indiquée, Guerre, note). Le général de division René-Nicolas Monnier, dit Le Monnier, général de brigade blessé au combat à l'armée de la Moselle en 1793, retiré depuis, n'exerça pas, de ce fait, comme général de division.

<sup>6</sup> Les noms sont repris à l'index.

<sup>7</sup> Rien ne permet ici de trancher entre Castelnau-Magnoac et Castelnau-Rivière-Basse, tous deux chefs-lieux de canton.

<sup>8</sup> D'après *Martin et Walter*, la Bibliothèque nationale ne conserve que des numéros isolés de ce journal en l'an IV et en l'an V. Voir plus loin, 22 messidor: levée des scellés sur les presses de ce journal et maintien de sa prohibition.

membre du Conseil des Anciens à ses concitoyens du département des Hautes-Pyrénées, 25 pluviôse an 6, Paris, Baudouin, imprimeur du Corps législatif, 14 pages<sup>1</sup> (AF III 517, plaquette 3307, pièces 13-21 et 23-26).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

Registre des délibérations secrètes. Dépôt: d'une lettre anonyme sur des contacts avec la Grande-Bretagne du nommé Emmanuel Lambeti par l'intermédiaire de la dame Grand, habitant à Paris depuis 4 ou 5 mois, qui *tient, par des espérances à un personnage éminent dans les affaires de France et qu'elle désigne sous le nom de Piécourt. Ce dernier, qui paraît se destiner à de hautes places, semble craindre d'être contrarié par l'Enchanteur et sa clique*, classée au dossier Angleterre<sup>2</sup>; d'une lettre du citoyen Ségui, écrite de Madrid le 18 ventôse an VI, se disculpant de négociations avec l'Espagne sur le Portugal, avec mémoire écrit de Paris le 19 germinal an VI et lettres de Godoÿ et de Perrochel, classés au dossier Espagne; de deux lettres de Charles Thérémin du 29 ventôse an VI révélant *la politique astucieuse de Cabarrus, gendre de Tallien, et la probité politique de son protecteur le Prince de la Paix*; de lettres de Perrochel sur sa décision d'interrompre l'exécution des instructions de la dépêche n° 335<sup>3</sup>; de huit arrêtés du Directoire sur l'expédition d'Égypte: création d'une armée d'Orient, ordre à Bonaparte de prendre Malte, de ne la prendre que *sous réserve de ne pas compromettre les autres opérations*, de soumettre l'Égypte et faire la guerre *aux beys éternels auxiliaires des Anglais, qu'il attaquera dans la mer Rouge*; mise à ses ordres dans la mer Rouge de tous les bâtiments de guerre de l'île de France et de la Réunion; emploi de Kléber sous ses ordres; nouveaux détails des forces de terre et de mer confiées à Bonaparte et pleins pouvoirs pour donner de l'avancement aux militaires qui se distingueront, classés au dossier Égypte (AF\* III 20, partie des délibérations secrètes, n° 348-349 et 351-353, pages 109 et 110).

AF III 517, plaquette 3308, pièces 34-35. Rapport pour signature de brevet de capitaine de Louis-Charles Maignet, adjoint à l'adjudant général Guibal à l'armée de Mayence<sup>4</sup>. Rappel de traitement du capitaine Nicolas Héquet depuis sa nomination d'adjoint à l'adjudant général Ney à l'armée de Sambre-et-Meuse en l'an III.

#### Séance du 26 germinal an VI [dimanche 15 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 61 recto-62 verso; AF III 517, plaquette 3310)

#### Message des Cinq-Cents.

[Du 25] répondant à celui du Directoire du 23 sur les dépenses de la commune de Paris en demandant des états des recettes et dépenses de la commune, des hospices et des secours à domicile<sup>5</sup> (AF III 517, plaquette 3309, pièces 77-78).

#### Message aux Cinq-Cents.

Sur la suppression de la justice de paix particulière de la commune d'Isigny qui ne dépasse pas 1764 habitants, chemise du dossier de la commission spéciale créée le 27 germinal<sup>6</sup> (AF III 517, plaquette 3310, pièces 11-12 et 15-17).

#### Guerre.

<sup>1</sup> Pierre Guchan, alors député sortant des Anciens, élu aux Cinq-Cents invalidé en floréal an VI. L'imprimé est daté du 15 pluviôse par *Martin et Walter*, mais notre exemplaire est bien du 25.

<sup>2</sup> *Piécourt* vise Talleyrand et *l'Enchanteur* Merlin de Douai. La dame Grand, maîtresse de Talleyrand depuis son arrivée à Paris et qu'il épousa secrètement en 1802, fille de Vorlée, gouverneur de Pondichéry - d'où le célèbre: *Je suis d'Inde* qu'on attribue à cette ravissante femme - avait été mariée très jeune au banquier Grand, de Lausanne, avec lequel elle vint à Paris à l'été de l'an V et dont la République batave fit obligeamment son représentant au Cap de Bonne Espérance en 1802. Voir, dans AF III 46, dossier 167, pièces 187-218 (*les Archives du Directoire*; où nous ne l'avions pas identifiée), un rapport du ministre de la Police générale du 8 thermidor an V sur la demande d'autorisation de séjour à Paris de la dame Vorlee-Grand, femme d'un bourgeois de Lausanne, née à Tranquebar, colonie danoise de la côte de Tranquebar aux Indes.

<sup>3</sup> La dépêche n° 335 portait sur des négociations de paix avec le Portugal par l'intermédiaire de l'Espagne (*tome IV*, 27 ventôse an VI). Ségui, français en Espagne, agent double (voir notamment *ibidem*, 25 ventôse an VI). Manuel Godoÿ, dit le Prince de la Paix, premier ministre espagnol. Henri-François-Constance Maës de Perrochel, secrétaire de légation en Espagne, voir plus haut, séance du 2 germinal. Charles-Guillaume Thérémin, descendant de protestants français réfugiés en Prusse, chargé d'affaires prussien en Espagne, passé au service de la France, ensuite sous-préfet de Monaco puis de Birkenfeld. François de Cabarrus, français de naissance, que le Directoire avait refusé comme ambassadeur espagnol le 1<sup>er</sup> pluviôse an VI, gendre de Tallien.

<sup>4</sup> Louis-Charles-Grégoire Maignet d'après *Quintin*. Les auteurs le disent adjoint à l'adjudant général Guidal (le futur général Emmanuel-Maximilien-Joseph), promu adjudant général et employé dans la 17<sup>e</sup> division militaire le 5 brumaire (*tome III*), puis employé à l'armée d'Angleterre le 23 nivôse (*tome IV*), mais il s'agit sans doute bien de l'adjudant général Guibal, remis en activité à l'armée d'Allemagne le 5 brumaire (*ibidem*).

<sup>5</sup> Le Directoire répond en partie à ce message par celui du 23 prairial sur les hospices de la ville.

<sup>6</sup> Rien ici, ni dans C 432, dossier 175, où figure le message reçu par les Cinq-Cents - la série C ne fournit aucune autre référence sur ce message - ne permet de trancher entre les deux chefs-lieux de cantons d'Isigny (Calvados) et d'Isigny-le-Buat (Manche). L'index des *Papiers des assemblées du Directoire* opte pour le premier sans donner les raisons de ce choix. Dans les listes de chefs-lieux de cantons de l'*Almanach national de l'an VI*, celui de la Manche est désigné sans son déterminant.

Lettre invitant Monge à s'embarquer avec le général Desaix pour l'expédition préparée à Civita-Vecchia (AF III 517, plaquette 3310, pièce 1, minute de Merlin de Douai, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 146-147).

#### Intérieur.

Envoi au ministre des messages: des Cinq-Cents sur les états de dépenses de chaque département et les besoins des hospices civils, et des Anciens sur la réclamation de citoyens de Troyes contre l'augmentation des contributions de la commune en l'an V et les causes du retard de l'envoi des états de dépenses des départements que le Directoire devait remettre au 1<sup>er</sup> vendémiaire suivant les articles 4 et 5 de la loi du 17 thermidor an V<sup>1</sup> (AF III 517, plaquette 3310, pièces 20-22, brouillon d'une lettre les transmettant au ministre des Finances).

#### Justice.

Jugement de l'agent municipal d'Oisemont récemment destitué, auteur de faux certificats pour Rogeau, vicaire, prêtre réfractaire soumis à la déportation<sup>2</sup> (AF III 517, plaquette 3310, pièce 28).

#### Police générale.

Déportation du prêtre Parès, ayant fait chasser le prêtre Montferrand de Vingrau et venu récemment de Tautavel à Palairac<sup>3</sup>. Prohibition du journal *l'Observateur de la Dordogne, journal politique, moral et littéraire par une société d'écrivains*, Périgueux, L.-J.-P. Ballois rédacteur, de l'imprimerie du républicain Dupont, imprimeur du département, ayant publié dans son numéro du 15 une adresse de citoyens de Périgueux comme émanant du cercle constitutionnel fermé le 22 ventôse, n° 25 du 15 et 26 du 20 joints, le premier en double, 4 pages par numéro<sup>4</sup> (AF III 517, plaquette 3310, pièces 5-10).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 517, plaquette 3310, pièces 18-19 et 23. Feuilles de brevets de l'infanterie.

AF III 517, plaquette 3310, pièces 24-27. Nomination du commissaire près le tribunal correctionnel de Belley et, avec billet de La Revellière-Lépeaux, de commissaires municipaux de Courgain et Mamers *intra muros*.

#### Séance du 27 germinal an VI [16 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 62 recto-65 verso; AF III 517, plaquettes 3311 à 3314)

#### Lois.

[Du 26] réunissant l'hospice d'humanité et l'hôpital général de Fontenay-le-Comte et les installant aux Franciscaines<sup>5</sup>; et autorisant Loup aîné, de Carcassonne, à construire une forge sur la rivière la Dure dans la commune de Saint-Denis<sup>6</sup> (AF III 517, plaquettes 3310, pièces 2-4, et 3311, pièce 5).

#### Messages des Cinq-Cents.

[Du jour] sur les circonstances de la condamnation à mort et de l'exécution de la veuve Rey, de Marseille, revendeuse, émigrée radiée provisoirement n'ayant jamais quitté la ville, après jugement d'une commission militaire. [Du 26] sur la plainte de Dabouilh, élu suppléant au tribunal civil de Lot-et-Garonne en l'an IV, contre l'élection de Marraud du Syrex juge en l'an V<sup>7</sup> (AF III 517, plaquettes 3310, pièces 13-14, et 3311, pièces 13-14).

#### Message aux Cinq-Cents.

Sur la création d'un 7<sup>e</sup> arrondissement de recettes du Mont-Blanc à Thonon [-les-Bains] (AF III 517, plaquettes 3311, pièces 2-4, et 3314, pièces 88-90, chemise du dossier d'une commission spéciale des Cinq-Cents sans date de création).

---

<sup>1</sup> Sur le registre, ces deux messages sont dits du Conseil des Cinq-Cents. Il s'agit de ceux des deux conseils datés du 22, reçus le même jour pour celui des Cinq-Cents, et le lendemain quant à celui des Anciens. Brouillon de lettre d'envoi des messages au ministre des Finances.

<sup>2</sup> Malgré ce qui est dit sur le registre, cet agent est destitué par le même arrêté.

<sup>3</sup> Le registre le dit de Palairac, Pyrénées-Orientales, département où se situent Tautavel et Vingrau, Palairac étant dans l'Aude.

<sup>4</sup> Ce journal est inconnu de *Martin et Walter*. Le dossier du 5 ventôse an VI (*tome IV*) comprend ses numéros 15 à 17 des 25 et 30 pluviôse et 5 ventôse an VI. Le cercle constitutionnel de Périgueux avait été fermé par le Directoire le 22 ventôse (*ibidem*).

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire: Fontenay-le-Peuple. Loi faisant suite au message du Directoire du 4 frimaire (*tome III*).

<sup>6</sup> Cette loi ne paraît pas découler d'un message du Directoire, dont on ne trouve mention ni dans les procès-verbaux du Directoire, ni dans l'inventaire de la série C, où figurent seulement la résolution adoptée par les Cinq-Cents le 11 germinal an VI et ses pièces jointes (C 525, dossier 268 et 526, dossier 271).

<sup>7</sup> Voir plus loin, 24 prairial: loi de la veille annulant l'élection de Marraud du Syrex juge en l'an V et admettant Paquin fils, élu suppléant en l'an IV, comme juge.

Finances.

Vérification des registres à souche des deux [tirages de la] Loterie nationale par le premier commis de la 1<sup>ère</sup> division du ministère. Refus de recevoir en paiement des contributions de l'an VI les bons de réquisition antérieurs ou postérieurs à l'an V, à régler par le ministre de la Guerre sur ses crédits. Remplacement du conventionnel des Bouches-du-Rhône Le Blanc de Servane, inspecteur des contributions des Hautes-Alpes refusant<sup>1</sup>, par François Tournillon, contrôleur des vingtièmes de la généralité de Lyon puis chef du bureau des contributions des Bouches-du-Rhône. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la plainte de Joffroi<sup>2</sup> (AF III 517, plaquette 3314, pièces 91-97).

Guerre.

Emploi dans les armées actives des chefs de brigade et bataillon surnuméraires limité à l'avenir à ceux nommés à des emplois vacants de leur grade, sauf dans les demi-brigades en République batave qu'on excepte aussi de l'arrêté du 25 ventôse<sup>3</sup> sur le nombre d'officiers surnuméraires des demi-brigades. Exceptions à l'arrêté du 23 ventôse<sup>4</sup> sur les prisonniers de guerre britanniques pour ceux mariés en France et ceux *employés utilement aux arts, au commerce et à l'agriculture*. Remises en activité, dont Boudinhon, ex-capitaine à la 117<sup>e</sup> demi-brigade de ligne, aujourd'hui 75<sup>e</sup>, à la suite de cette demi-brigade, le général Laroche, employé à l'armée d'Angleterre<sup>5</sup>, et l'ex-sous-lieutenant et commissaire des guerres réformé Dupoirier, dans l'infanterie. Confirmation de la promotion par Bonaparte d'Abel-Joseph Guillot chef de brigade surnuméraire à la 85<sup>e</sup> demi-brigade. Nomination de Benoît Pacot, ex-chef de bataillon, capitaine en second de la compagnie de vétérans stationnée à Angoulême. Confirmation de nomination à des emplois vacants par suite de procès-verbaux d'amalgame ou de nouvelle formation et d'après le mode général d'avancement de l'infanterie dans les demi-brigades suivantes: 15<sup>e</sup> et 52<sup>e</sup> d'infanterie de bataille, 15<sup>e</sup> d'infanterie de bataille, nouvelle formation, 8<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> d'infanterie légère, 20<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup>, 37<sup>e</sup>, 78<sup>e</sup> et 92<sup>e</sup> d'infanterie de ligne, et 20<sup>e</sup> d'infanterie de ligne nouvelle formation, et dans les troupes à cheval: 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> de cavalerie, 5<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> dragons<sup>6</sup>. Traitement de réforme des ex-commandants des places de Cambrai et Sospel et de Gourgonnier, chef d'escadron à la suite du 1<sup>er</sup> hussards autorisé à prendre sa retraite le 9 brumaire an V et ayant continué à être employé depuis<sup>7</sup>. Promotion du chef de brigade Andréosy général de brigade<sup>8</sup>, minute de Merlin de Douai (AF III 517, plaquettes 3311, pièce 9, et 3313, pièces 60-87).

Intérieur.

Mise en entreprise des dépenses d'entretien et de nourriture des personnes reçues dans les maisons de réclusion et dépôts de mendicité moyennant fourniture de travail adapté aux capacités de la majorité de ces individus, tableau des prix de journée et des effectifs bien portants et malades des dépôts de mendicité. Approbation du refus de l'administration centrale de Sambre-et-Meuse de confirmer le choix par le jury d'instruction de Golenvaux comme professeur de dessin à l'école centrale<sup>9</sup>. Jugement comme prévaricateurs *par concussion ou en participant à des excès contre des citoyens attachés à la République* des administrateurs municipaux de Dijon en poste lors des troubles du 9 prairial an V et jours suivants à propos de la représentation de la pièce *la Pauvre femme*, causés par la force armée commandée par l'administrateur municipal Simonneau<sup>10</sup>, et d'aents municipaux d'Autet détournant des amendes de police rurale, Mænnolsheim pour leur gestion des contributions publiques, et Wœfling [-lès-Sarreguemines] ayant repris de force aux douaniers de Wiesviller des vaches qu'il exportait en fraude. Nomination de préposés du droit de passe<sup>11</sup>: Aisne, Eure, Loiret, Marne, Oise, Seine-Inférieure, Somme et Yonne. Envoi au

<sup>1</sup> Jean-Baptiste-Benoît Le Blanc de Servane, nommé le 11 frimaire (*tome III*, index), refusant pour obtenir un poste plus près de Paris et parce que ses frais de voyage dans les Hautes-Alpes ne lui sont pas garantis.

<sup>2</sup> Voir au 25.

<sup>3</sup> *Tome IV*, à la date indiquée.

<sup>4</sup> L'arrêté du 23 ventôse (*tome IV*), dit ici du 25, ordonne d'envoyer les prisonniers de guerre britanniques dans l'Aisne, le Loiret, en Seine-et-Marne et en Seine-et-Oise pour y être détenus. Celui du jour soumet ceux mariés en France aux mêmes obligations que s'ils étaient français et impose aux employeurs de ceux dans le second cas de répondre de ces derniers.

<sup>5</sup> Le capitaine Boudinhon pourrait être le futur général Jean-Claude Boudinhon-Valdec, mais *Six* le dit employé à la 15<sup>e</sup> demi-brigade de bataille puis à la 58<sup>e</sup> de ligne. Le général Antoine de Laroche-Duboucat, dont le même auteur ne sait rien à notre époque depuis une précédente remise en activité en l'an IV, que celle-ci vient peut-être confirmer, mais connaît ensuite aux armées d'Angleterre et en République batave.

<sup>6</sup> Les noms de tous les militaires cités sont repris dans l'index, aux mots *Infanterie* pour les premiers, *Cavalerie* et *Dragons* pour les autres.

<sup>7</sup> Lettre du Directoire au ministre de la Guerre du 9 brumaire an V, citée par *Debidour*, tome IV, page 169, note.

<sup>8</sup> Il s'agit d'Antoine-François, et non de son frère aîné Victor-François, promu au même grade ultérieurement.

<sup>9</sup> L'administration centrale lui reconnaît des aptitudes à la sculpture plus qu'au dessin mais n'a reçu aucune preuve de ses capacités à enseigner et n'a pas été satisfaite de son précédent emploi de gardien d'une maison religieuse.

<sup>10</sup> Sur ces troubles, voir *tomes II* et *III*, 2 messidor an V et 26 vendémiaire an VI.

<sup>11</sup> Chefs et sous-chefs de barrières, sans précision sur les qualités des personnes nommées, non retenues à l'index.

ministre du message des Cinq-Cents sur les dépenses de la commune, des hospices et secours à domicile de Paris<sup>1</sup> (AF III 517, plaquettes 3313, pièces 51-58, et 3314, pièces 98-111).

#### Police générale.

Émigrés, radiation: Hervé-Guillaume d'Aigneaux, de Bayeux; Antoine-Colombe-François d'Auvergne fils, de Nancy, lieutenant à la 13<sup>e</sup> demi-brigade, prisonnier de guerre en Espagne jusqu'en l'an IV; Étienne-Alexandre Bardin, marchand à Provins, et Joseph Lepetit-Brauwilliers, de Saint-Dizier, inscrits dans l'Aube et la Marne; Jean-Joseph De Moor, négociant à Gand; Nicolas-Joseph Dupuy, négociant à Lyon, Henri-Daniel Leblanc, receveur du district de Saint-Dizier, et Anne Parisot veuve Robert, de Champvans (Jura), radiés provisoirement par les districts d'Ornans, Vitry-le-François<sup>2</sup> et Saint-Jean-de-Losne; Jacques-Louis Le Harivele, de Gavrus; Augustin-Joseph Le Normand du Plessis, mort en l'an II, à la requête de son tuteur Charles-Joseph Bunel, du Havre; Marie-Augustine-Françoise Pihery divorcée François-Joseph Foucault, de Paris, inscrite dans la Sarthe sous le nom de fille Pierrerie; Marie-Anne Planterose, veuve Claude Judde, de Rouen; les frères Rivière: Jean-Baptiste-Victor, parti de Bordeaux en 1792 pour l'île de France, engagé sur la frégate *l'Astrée* dans la division du contre-amiral de Sercey, actuellement enseigne de vaisseau, Jean-Claude, contre-amiral commandant le bateau *la Ferme* en 1792, ensuite décrété d'accusation, actuellement enseigne de vaisseau, radié provisoirement par le district de Marennes (Charente-Inférieure), et Jean-François Joseph, prêtre à Bordeaux puis à Saint-Pierre-d'Oléron; Antoine Romeuf, chanoine à Saint-Flour (Cantal), inscrit dans ce département, retiré à Lavoûte [-Chilhac]; Pierre Roussel dit Belloy, rentier d'Amiens; Pèlerin-Pierre Thierriat-Millierelle, ex-militaire, d'Auxerre. Maintien: Jacob Gougenheimar et Louis-Joseph Vautier, pièces retirées par le ministre<sup>3</sup>. Prohibition du journal *l'Ami de la Constitution de l'an III*, Angers, J.-L. Touvenon imprimeur, n° 9 et 10 joints des 22 et 24 germinal an VI, pages 65-80, reprise de *l'Ami des principes* précédemment prohibé<sup>4</sup> (AF III 517, plaquettes 3311, pièces 10-12, et 3312, pièces 15-50).

#### Relations extérieures.

Ordre à Le Carlier d'exiger du chevalier de Caamano, ministre d'Espagne près l'ex-canton de Lucerne, d'expulser le prêtre déporté Bourkard, sous peine que le second soit arrêté et le premier dénoncé à sa Cour pour ne pas respecter les clauses sur les prêtres déportés<sup>5</sup> (AF III 517, plaquette 3311, pièce 1, minute de Merlin de Douai, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 147).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 517, plaquette 3314, pièces 114-117. Nomination de commissaires municipaux des Vosges, Rouvres [-en-Xaintois], minute de François de Neufchâteau; Valfroicourt, remplacement d'Hugo, beau-frère du député Delpierre élu président du tribunal criminel, par l'ex-accusateur public Charles Delpierre, frère du député<sup>6</sup>.

#### Séance du 28 germinal an VI [17 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 66 recto-67 verso; AF III 517, plaquette 3315)

#### Loi.

[Du 27] sur l'enclos des Chartreux de Paris<sup>7</sup> (AF III 517, plaquettes 3311, pièces 6-8, et 3315, pièce 5).

#### Guerre.

Lettre envoyée par courrier extraordinaire à Schauenburg le chargeant de renseigner le Directoire sur l'affaire d'un militaire condamné à mort et fusillé pour avoir, en état d'ivresse, frappé un Bernois d'un coup de sabre, de surseoir à l'exécution du jugement de 18 à 20 autres volontaires pour des faits semblables et de vérifier s'il ne s'y trouverait pas un officier accusé de viol et violences sur une jeune fille de quatorze ans, minute de Lagarde et copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 149. Annulation de l'incorporation de la 12<sup>e</sup> demi-brigade dans

<sup>1</sup> Message du 25 reçu le 26.

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire: Vitry-sur-Marne.

<sup>3</sup> Les dossiers de ces deux arrêtés ne sont pas conservés ici. Le premier est sans doute Jacob Gougenheimer, rabbin à Haguenau (Arch. nat., F<sup>7</sup> 5944), émigré maintenu avec sa femme Sarah Weil le 13 floréal (plus loin). Le second n'est pas connu des fichiers des émigrés des Archives nationales.

<sup>4</sup> Le 3 germinal (plus haut). Ce titre est inconnu de *Martin et Walter*, qui connaît en revanche un numéro isolé du premier en prairial an VI.

<sup>5</sup> Jose de Caamano, commandeur de l'ordre de saint Jacques, maréchal de camp, envoyé extraordinaire espagnol près les cantons suisses (*Repertorium der diplomatischen Vertreter*).

<sup>6</sup> Antoine-François Delpierre aîné, député aux Cinq-Cents jusqu'en floréal an VII, à ne pas confondre avec Nicolas-François Delpierre jeune, élu aux Cinq-Cents en l'an VII et alors président de l'administration centrale.

<sup>7</sup> Loi faisant suite à un message du Directoire du 29 germinal an V (*tome I*), réunissant la majorité de la superficie de ce terrain au jardin du Luxembourg, en partie pour en faire une pépinière, et prescrivant le percement de plusieurs rues et places et la vente des parcelles restantes.

d'autres unités<sup>1</sup>, minute de Merlin de Douai et copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 148-149. Emploi du général de brigade Andréossy à l'expédition préparée en Méditerranée, et ordre d'aller à Toulon, minute de Merlin de Douai (AF III 517, plaquette 3315, pièces 4 et 11-13).

Justice.

Rapport du ministre sur une lettre du général Dugua<sup>2</sup> annonçant l'exécution d'une femme inscrite sur la liste des émigrés des Bouches-du-Rhône n'ayant pas quitté la France dans les quinze jours de la loi du 19 fructidor an V. *Le Directoire charge le ministre d'écrire au général Dugua que, cette femme ayant sans doute nié son émigration, on aurait pu trouver matière à renvoyer l'affaire l'affaire par devant l'administration dont la décision eût été soumise au Directoire exécutif. Il arrête en outre qu'il sera écrit à tous les généraux de division de ne jamais procéder au jugement d'une femme comme émigrée sans que le Directoire en ait été prévenu, qu'au surplus une femme ne devrait point être fusillée, genre de supplice qui ne doit être employé qu'à l'égard des hommes*; ordre à Dugua de changer les membres du conseil de guerre et de faire un rapport sur eux, le Directoire soupçonnant qu'il y ait eu de la malveillance dans ce cas, pièces retirées par le ministre<sup>3</sup>.

Police générale.

Prohibition et scellés sur les presses du journal *le Persévérant*, dont les n° 1 et 2, des 27 et 28 germinal pages 1-8, Camus directeur, imprimé rue du Regard à Paris, sont joints, reprise du *Journal des hommes libres* prohibé le 22 (AF III 517, plaquette 3315, pièces 8-10).

Relations extérieures.

Réunion des légations du Valais et de Genève et nomination de Mangourit chef de ces légations, rappel de Desportes à Paris pour renseigner le Directoire sur la poursuite de la contrebande par les Genevois, des assassinats réitérés de douaniers et l'injure faite aux couleurs nationales du pavillon de la légation de France, couvertes d'ordure dans la nuit du 7 au 8 d'après une lettre de Girod, commissaire municipal de Gex, à son frère le député, lettre du député Gauthier à Reubell sur l'intérêt de rappeler Desportes et d'envoyer Mangourit à Genève plutôt que de renvoyer Michelis, envoyé de Genève à Paris (AF III 517, plaquette 3315, pièces 1-3, copie de l'arrêté du Directoire au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 147-148).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 517, plaquette 3315, pièces 14-19. Remplacement: de Dormay, commissaire central de l'Aisne élu aux Cinq-Cents, par Quentin Duplaquet, administrateur central, lettre du député Jean Debry en ce sens à Merlin de Douai contre la candidature du député sortant Fiquet<sup>4</sup>, qui serait mieux dans un tribunal, et annonçant avoir reçu du colonel La Harpe une lettre contre l'attitude de l'armée, les agents et les pourvoyeurs français en Suisse, où, dit-il, on fait une Vendée; de Lecointe-Puyraveau, commissaire central des Deux-Sèvres élu aux Cinq-Cents, par Valentin Tuffet, commissaire municipal de Saint-Maixent [-l'École]; et de Violand, commissaire près le tribunal correctionnel de Pontarlier élu aux Cinq-Cents, lettre de Violand et de l'accusateur public Briot à Merlin de Douai<sup>5</sup>.

Séance du 29 germinal an VI [18 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 67 verso-70 recto; AF III 517, plaquettes 3316 à 3318)

Loi.

[Du 28] sur l'organisation de la gendarmerie<sup>6</sup> (AF III 517, plaquettes 3315, pièces 6-7, et 3316, pièce 12).

Message des Cinq-Cents.

<sup>1</sup> À la suite d'une demande de Brune évoquée dans la lettre que le Directoire lui écrit le 29. L'incorporation de cette demi-brigade avait été décidée le 18 ventôse après les mouvements insurrectionnels de l'armée d'Italie (*tome III*).

<sup>2</sup> Charles-François-Joseph Dugua, général, nommé commandant la 8<sup>e</sup> division militaire (à Marseille) le 13 ventôse (*tome IV*), élu du Calvados aux Cinq-Cents en l'an VI, refusant et membre de l'expédition d'Égypte.

<sup>3</sup> Et non conservées ici. Bien que le procès-verbal ne le dise pas, il s'agit des suites du message des Cinq-Cents du 26 reçu le 27 sur l'exécution de la veuve Rey.

<sup>4</sup> Pierre-Joachim Dormay, Quentin Duplaquet, futur élu aux Cinq-Cents en l'an VII, et Jean-Jacques Fiquet, député sortant des Cinq-Cents.

<sup>5</sup> Jacques-Xavier Violand, commissaire près le tribunal correctionnel de Pontarlier nommé président du tribunal criminel par le Directoire le 22 pluviôse (*tome IV*) et Pierre-Joseph Briot, tous deux élus aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>6</sup> Texte en 236 articles, augmentant les effectifs de la gendarmerie à 7900 gendarmes, 3000 lieutenants, 100 capitaines, 50 chefs d'escadron et 25 chefs de division ayant, comme précédemment, rang de chef de brigade.

[Du 27] sur des abus dans la perception de la taxe d'entretien des routes après le doublement de celle de Paris<sup>1</sup> (AF III 517, plaquette 3314, pièces 112-113).

#### Messages aux Cinq-Cents.

Demandant une loi obligeant les administrations à rendre compte de leur gestion annuellement, celle du 8 germinal an III réglant les moyens coercitifs n'étant plus en vigueur<sup>2</sup>; et l'augmentation des crédits de la marine pour l'an VI par transfert de ceux de la Guerre<sup>3</sup> (AF III 517, plaquettes 3316, pièces 3-4 et 10-11, et 3318, pièces 69-71).

#### Finances.

Annulation de la soumission par Lambergeot d'une maison à Bordeaux que l'émigré Pierre-Joseph Laboirie n'avait pas entièrement payée à Jean-Baptiste-Daniel Desnanots, resté propriétaire par défaut de paiement<sup>4</sup>. Suppression du bureau de poste d'Habsheim. Secours à Madeleine Viale, de Menton, dont la fille Marie a été tuée accidentellement par des douaniers de Garavan (commune de Menton). Vente des effets mobiliers des condamnés non retirés par les ayants-droits. Rejet: de la réclamation de Clain et Doublet, cessionnaires de Caron, contre la vente de l'abbaye de Vaucelles<sup>5</sup>, de la demande de la commune de Saint-Marcellin d'établir une seconde école centrale de l'Isère aux Récollets, dont la soumission au député Jubié est maintenue, et des soumissions des établissements de pêche appelés madragues et bourdigues dans les Bouches-du-Rhône, exceptés de la vente<sup>6</sup>. Approbation de traités avec la compagnie Gouin, chargée des subsistances de l'armée d'Angleterre, signés également par Caillard, Deforgues, Depercy, Fouché, Gateau, Gautier et Godard, administrateurs généraux des subsistances, principaux membres de la compagnie, qui remettent des fonds en rescriptions bataves (AF III 517, plaquettes 3317, pièces 43-50, et 3318, pièces 51-58 et 72-74).

#### Guerre.

Permutation de résidence entre: les lieutenants de gendarmerie de Gien et Nemours et les commandants de place de Charleroi et Mons (Jemappes). Nomination du commandant de celle de Bouillon. Don à Berthier d'une armure complète de la manufacture de Versailles sur proposition de Scherer. Confirmation de la promotion par Bonaparte de François Croisier chef d'escadron à la suite du 4<sup>e</sup> de chasseurs à cheval. Traitement de général jusqu'à paiement de sa pension à l'ex-général de brigade Joseph-Marie Faudoas<sup>7</sup>. Nomination de vétérans: 66 capitaines et 87 lieutenants en second<sup>8</sup>. Autorisation au ministre de faire promulguer et appliquer les lois, arrêtés et règlements sur les places de guerre dans les pays conquis, notamment Mayence. Rapports du ministre classés sur: un officier *trévinois* de la garnison de la forteresse d'Ehrenbreitstein accusé d'avoir arraché et foulé aux pieds la cocarde tricolore d'un de ses soldats; et l'envoi à Marseille et Toulon, à la demande de Bonaparte, de détachements pour reprendre les chevaux qu'y laisseront les régiments d'artillerie assemblés dans ces deux ports (AF III 517, plaquettes 3316, pièce 13, et 3317, pièces 26 et 30-42).

#### Intérieur.

---

<sup>1</sup> Ce message reproduit la longue motion d'ordre d'un membre de la commission des finances du Conseil qui s'étonne que ce droit soit qualifié de *droit de passe* et demande au Directoire pourquoi la taxe d'entretien des routes n'est pas encore étendue à toute la République. Le message du Directoire en réponse est du 22 floréal. On remarque que, dès la date de la protestation du Conseil, l'expression *droit de passe* est remplacée par celle de *taxe d'entretien des grandes routes*. Nous gardons cependant systématiquement la première appellation.

<sup>2</sup> Message rappelant celui du 7 fructidor an V (*tome II*), dit ici de thermidor an V. La loi de l'an III avait cessé son effet lors de la mise en application de la constitution de l'an III.

<sup>3</sup> Voir plus loin, 23 prairial: loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>4</sup> Voir aussi *tomes VII et IX*, 13 nivôse et 1<sup>er</sup> messidor an VII, Finances: arrêté subordonnant la reprise de possession de la maison par Desnanots à la restitution des reconnaissances admissibles en paiement de domaines nationaux qui lui avaient été délivrées auparavant, et annulation des deux arrêtés précédents et renvoi de Desnanots et Lambergeot devant l'administration centrale de la Gironde.

<sup>5</sup> Voir *tome IV*, 19 ventôse, Finances, note. Vaucelles, commune de Crèvecœur-sur-l'Escaut (Nord).

<sup>6</sup> Le rapport ministériel donne une description détaillée des madragues: parcs à thon en pleine mer, et des bourdigues: pièges à poissons dans les déversoirs des étangs salés.

<sup>7</sup> Faudoas, né en 1718, mort en 1803, ancien de la guerre de succession d'Autriche, nommé maréchal de camp en 1791 (*Roman d'Amat*).

<sup>8</sup> Il s'agit de membres des compagnies de vétérans de l'armée d'Italie créées par Bonaparte dissoutes le 27 nivôse et incorporés à la suite des compagnies de vétérans nationaux. Contrairement aux nominations de vétérans précédentes, les noms ne sont pas indiqués sur le registre, mais uniquement sur la minute. Ils sont, comme de règle, repris à l'index; comme souvent lorsqu'il s'agit de vétérans, les minutes notent les prénoms, que ne retenait pas l'index sur fiches provisoire des minutes des procès-verbaux du Directoire, et les villes ou départements où les intéressés veulent être affectés, informations que nous restituons dans l'index de ce volume, ainsi que l'âge, les blessures et leurs circonstances, telles que le siège de Toulon, et, souvent, le temps de service.

Cessation de fonction des administrateurs du Théâtre de la République, après des désordres dus en partie aux arriérés de traitement des chanteurs d'opéra, et remplacement par Baco, Denesle et Francœur<sup>1</sup>. Nomination de receveurs du droit de passe<sup>2</sup> des départements suivants: Aube, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Nièvre, Orne, Seine et Seine-et-Marne (AF III 517, plaquette 3318, pièces 59-68).

Marine et Colonies.

Fixation d'un montant à remettre chaque décade par le ministre des Finances à celui de la Marine et des Colonies pour les prisonniers de guerre en Grande-Bretagne (AF III 517, plaquette 3317, pièces 27-29).

Police générale.

Émigré, radiation: Pierre-François Cussy, de Vouilly, inscrit dans la Manche, mort à Isigny en l'an III, arrêté de Bollet, représentant en mission près l'armée des Côtes de Cherbourg ordonnant sa libération des prisons de Bayeux, an III<sup>3</sup>, délibérations de la municipalité d'Isigny et de l'administration centrale de la Manche, procès-verbal d'enquête de notoriété, an VI (AF III 517, plaquette 3316, pièces 14-25).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 595, plaquette 4105, pièce 131, classée au dossier du 29 germinal an VII. Lettre signalant à Brune une erreur faite par lui dans les arrêtés à renvoyer au Directoire<sup>4</sup>, l'autorisant et lui ordonnant de destituer et faire juger les agents civils employés à l'armée d'Italie dont la conduite serait indigne, lui envoyant l'arrêté annulant celui du 18 ventôse sur la 12<sup>e</sup> demi-brigade, lui annonçant des dispositions pour la solde de l'armée en Corse et l'invitant à faire cesser *les oscillations qu'offre l'état politique du territoire cisalpin*, minute de Merlin de Douai, copie au registre du bureau particulier du secrétariat général, AF\* III 18, pages 150-151.

AF III 517, plaquette 3316, pièces 1-2 et 5-9. Lettre annonçant à Mangourit la réunion de Genève, nouvelle reçue par le Directoire par dépêche de Desportes reçue après l'envoi de l'arrêté du 28 réunissant les légations de Genève et du Valais, qui est annulé; lettre à Desportes lui accusant réception de sa dépêche, jointe, du 27, annonçant la proclamation de la réunion de Genève à la France le 26 à 6 heures du soir, suivie de la fermeture des deux clubs et de l'entrée des troupes françaises sous les acclamations des Genevois, lui indiquant que la ville ne pourra pas être chef-lieu de département, mais que le Directoire invitera le Corps législatif à y placer les tribunaux civil et criminel du département auquel elle appartiendra, un tribunal correctionnel et un tribunal de commerce (minutes de Merlin de Douai et copies des deux lettres du Directoire au registre du bureau particulier du secrétariat général, AF\* III 18, pages 149-150).

AF III 517, plaquette 3318, pièce 75. Remplacement de Panichot, commissaire près le tribunal correctionnel de Neufchâteau (Vosges) élu aux Cinq-Cents, par Regnaud, notaire, minute de François de Neufchâteau.

## **Séances du 1<sup>er</sup> au 30 floréal an VI [20 avril-19 mai 1798]**

Séance du 1<sup>er</sup> floréal an VI [20 avril 1798]<sup>5</sup>

(AF\* III 11, folios 71 recto-71 verso; AF III 518, plaquettes 3318 à 3321)

Intérieur.

---

<sup>1</sup> René-Gaston Baco de La Chapelle, maire de Nantes, constituant, agent du gouvernement à l'île de France et à la Réunion en l'an II, ex-député de la Loire-Inférieure aux Cinq-Cents, et Louis-Joseph Francœur, signataire avec Denesle d'un imprimé en l'an VIII (*Martin et Walter*, où l'on n'a aucun détail biographique sur le troisième). Voir aussi, *tome VI*, 19 fructidor, approbation des principes généraux de leur règlement, dont le détail est renvoyé à examen ultérieur, le Directoire refusant de nommer de nouveau Ignace Frédéric de Mirbeck commissaire, fonction que François de Neufchâteau lui avait conférée en l'an V. Mirbeck est cité par *Martin et Walter* comme conseiller privé de Stanislas de Lorraine, puis avocat à Paris avant la Révolution, commissaire du Roi à Saint-Domingue en 1791, puis directeur de l'Opéra de 1797 à 1799. Nous n'avons pas trace de sa nomination comme commissaire en l'an V dans *Debidour* ni dans nos *tomes I et II*, mais elle est vérifiée par la nomination de son fils inspecteur des contributions de la Meurthe le 11 frimaire (*tome III*, index). Peut-être notre commissaire est-il le même que le juge au Tribunal de cassation de ce nom élu par Saint-Domingue en l'an V et validé le 4<sup>e</sup> complémentaire an V (*tome II*). Le rapport de François de Neufchâteau de fructidor an VI analyse également les projets de reprise du Théâtre des Arts par un certain Navoigelle, que nous n'avons pas identifié, et par Anne-Pierre-Jacques Devismes du Valgay, nommé directeur de l'Académie de musique en 1777, puis de nouveau pour quelques mois en 1799-1800 (*Roman d'Amat*), adversaire de Francœur et Denesle, qui échangèrent avec lui des libelles cités par *Martin et Walter*. Devisme fut nommé administrateur de l'Opéra (le Théâtre de la République) le 26 fructidor an VII (*tome X*) avec un nommé Bonnet que nous n'identifions pas, peut-être le compositeur Jean-Baptiste Bonnet, connu de *Roman d'Amat*, et probablement ni Bonnet, alors député du Calvados aux Anciens, ni Bonnet de Meautry, député de ce département à la Législative et à la Convention.

<sup>2</sup> Tel que sur le registre, *taxe d'entretien des routes* sur la minute. Les noms des receveurs ne sont pas repris à l'index.

<sup>3</sup> Cachet de cire rouge oblitéré.

<sup>4</sup> Voir la lettre de Brune au dossier du 16 germinal.

<sup>5</sup> Pas de séance le 30 germinal an VI.

Nomination d'inspecteurs de la taxe d'entretien des routes des départements suivants: Allier, Ardennes, Aube, Cher, Corrèze, Côte-d'Or, Creuse (à noter: Louis-Pierre Périgault, "général de brigade", chef du 1<sup>er</sup> bataillon de la Creuse<sup>1</sup>), Loiret, Maine-et-Loire, Mayenne, avec nomination de receveurs, et Meuse, tableaux de candidatures de civils et militaires avec curriculum vitæ et résidence (AF III 518, plaquettes 3319, pièces 4-8, 3320, pièces 19-31, et 3321, pièces 32-52).

Décisions du Directoire.

Signature d'un ordre de paiement du traitement des employés du secrétariat général en germinal an VI<sup>2</sup>. *Le reste de la séance est consacré à l'examen préparatoire de différentes affaires militaires et diplomatiques.*

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 518, plaquette 3319, pièce 1. Feuille de brevets de la cavalerie.

Séance du 2 floréal an VI [21 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 71 verso-73 recto; AF III 518, plaquettes 3322 à 3324)

Message des Cinq-Cents.

[Du 1<sup>er</sup>] sur le prétendu procès-verbal d'une assemblée électorale du département du Sud de Saint-Domingue dénoncé par Rey-Delmas, élu du département de l'Ouest, comme fabriquée à Paris par Lacarrière<sup>3</sup> (AF III 518, plaquette 3319, pièces 2-3).

Finances.

Ordonnancement de fonds *pour les dépenses de l'armement qui se fait en Méditerranée* sur les crédits de l'an VI des ministres de la Guerre, pour un tiers, et de la Marine et des Colonies pour les deux tiers. Destitution de Dubreuil, directeur des postes de Riom réintégré il y a six mois, extraits d'une lettre du député Artaud-Blanval souhaitant *une législature composée de républicains prononcés et énergiques* remise par Dubreuil à un membre de l'assemblée électorale pour qu'elle y soit lue<sup>4</sup> (AF III 518, plaquette 3322, pièces 1 et 16-17).

Justice.

Rapport sur les progrès de l'organisation des pays conquis entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle en germinal an VI, à noter: *Recueil de reglemens pour les pays d'entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle publiés par le commissaire du Gouvernement. Ordre judiciaire*, précédé de l'arrondissement des tribunaux correctionnels des quatre départements, et recueil sous le même titre *Ordre judiciaire en police simple, police correctionnelle et en matière criminelle, Mayence, chez André Crass, imprimeur du département du Mont-Tonnerre*, 68 et 20 pages, s.d. [26 ventôse an VI]; *Règlement sur les droits à percevoir sur les messageries et voitures publiques* [26 ventôse an VI] suivi de sa traduction allemande *Verordnung über die Gebühren, welche von den fahrenden Posten und öffentlichen Wagen sollen erhoben werden*, 7 pages, s.l.n.d.; *Règlement sur la régie nationale des Domaines*, Trèves, imprimerie du département de la Sarre, s.d. [26 ventôse an VI], 19 pages; arrêtés de Rudler<sup>5</sup> imprimés par André Crass à Mayence en français et allemand, des: 27 ventôse an VI ordonnant l'évacuation des maisons nationales indument occupées, 4 pages, 1<sup>er</sup> germinal an VI réimprimant l'arrêté du Directoire du 18 ventôse an VI prohibant les marchandises anglaises dans les pays en question, 8 pages, 12 germinal an VI sur les biens des patriotes mayençais, affiche, et du même jour prohibant la vente des journaux intitulés *le Journal français de Francfort, Dialogues politiques entre les vivants et les morts, Aus dem Reiche der Todten, Frankfurter Kaiserliche und Königliche Reichsoberpostamts Zeitung, Frankfurter Ristretto et Eudemonia*. Annulation de la nomination du juge de paix de Saint-Alban [-sur-Limagnole]<sup>6</sup> (AF III 518, plaquettes 3323, pièces 18-28, et 3324, pièce 68).

Police générale.

Destitution du commandant et d'un capitaine de la garde nationale de Conches [-en-Ouche] royalistes<sup>7</sup>.

Déportation du prêtre Mesplié, ayant pris la tête d'un rassemblement armé pour forcer l'agent municipal de Rivel à recevoir le serment qu'il refusait de prêter devant la municipalité de Sainte-Colombe-sur-l'Hers. Prohibition du

<sup>1</sup> Personnage inconnu de *Six* et des tables des procès-verbaux du Comité de salut public. Il faut sans doute comprendre chef de brigade.

<sup>2</sup> Pas de minute.

<sup>3</sup> Jean-Jacques Lacarrière, député du Morbihan aux Cinq-Cents condamné à la déportation par la loi du 19 fructidor an V. Le Directoire répond par la négative dans un message du 24 messidor (plus loin).

<sup>4</sup> Voir *tome III*, 12 frimaire an VI, Finances.

<sup>5</sup> Dans les arrêtés datant du mois de germinal, le titre de *commissaire du Gouvernement dans les pays conquis entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle* devient *commissaire du Gouvernement dans les quatre départemens nouvellement établis sur la rive gauche du Rhin*.

<sup>6</sup> Par arrêté du 12 ventôse (*tome IV*) remplaçant un juge considéré à tort comme sous le coup de la loi du 19 fructidor an V.

<sup>7</sup> Le commandant, ex-agent municipal, avait été destitué comme royaliste le 29 frimaire (*tome III*, index) et le fut de nouveau le 13 prairial (plus loin) après sa réélection par l'assemblée primaire de l'an VI.

journal *le Bulletin de l'Eure, diffamant les fonctionnaires les plus républicains et les plus improbables...notamment les membres de l'administration centrale*, minute de Merlin de Douai, lettre du nommé Jean-Baptiste-Philippe Touquet dénonçant les royalistes du département et leur chef Olivier de Blanperg, et joignant une liste de citoyens pour l'épuration des autorités, 29 fructidor an V<sup>1</sup> (AF III 518, plaquette 3322, pièces 6-11 et 14-15).

Relations extérieures.

Communication par le ministre d'une dépêche de l'ambassadeur en Autriche sur la coalition proposée par l'ambassadeur britannique avec le Danemark, la Russie...<sup>2</sup>. Approbation de la suggestion du ministre de charger Caillard de proposer de nouveau à la Prusse un traité d'alliance défensive et offensive. Ordre au ministre des Finances de s'occuper de la liquidation de créances de négociants suédois. Ordre de préparer: un arrêté et les lettres de créance du nommé Piveron, qui reçoit l'ordre d'aller à Toulon, pièces à remettre à Bonaparte *pour que celui-ci les remette au citoyen Piveron s'il y a lieu*<sup>3</sup>, et un projet de message sur la loi renvoyant les affaires de prises maritimes devant les tribunaux<sup>4</sup>.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 518, plaquette 3324, pièces 29-67 et 69-91. Annulation de la nomination de Méaulle commissaire près les tribunaux de la Dyle<sup>5</sup>; nomination de Juhel, administrateur central, commissaire central de l'Indre<sup>6</sup>; - et commissaires municipaux, *Aude*, Coursan; Peyriac [-Minervois];- *Calvados*, Honfleur *extra muros*;- *Charente-Inférieure*, Beauvais [-sur-Matha]; Jean Plaisance, secrétaire du district de Saint-Jean-d'Angély<sup>7</sup>;- *Dordogne*, Monpazier, et *Forêts*, Rœdt (auj.: grand Duché de Luxembourg, commune de Waldbredimus): Pierre Mousson-Lanauve et Erpelding, notaires;- *Haute-Garonne*, Lanta;- *Gironde*, Bordeaux, 2<sup>e</sup> arrondissement;- *Hérault*, Marsillargues;- *Indre*, Issoudun *extra muros*; Neuvy-Pailloux;- *Jemappes*, Enghien;- *Liamone*, cantons du Celavo, de Mezzana, Orcino, Ornano, Sevinfuori et Tallano;- *Loir-et-Cher*, Marchenoir;- *Manche*, Montmartin-en-Graignes;- *Moselle*, Cattenom: François Josse, né à Thionville, archiviste du district d'Altkirch, membre de la commission de surveillance des bords du Rhin aux environs de Bâle, dernièrement commissaire municipal d'Hirsingue;- *Deux-Nèthes*, Willebrœk: remplacement de Scheppers, nommé bibliothécaire de l'école centrale;- *Basses-Pyrénées*, Garlin; Navarrenx;- *Bas-Rhin*, Bergzabern;- *Saône-et-Loire*, Bois-Sainte-Marie: Joseph Pravillard, notaire à Ouroux [-sous-le-Bois-Sainte-Marie], remplaçant Guichardet, nommé capitaine de gendarmerie du département;- *Seine*, Issy [-les-Moulineaux]: Berret, ex-secrétaire greffier de la commune de Vaugirard, engagé au 3<sup>e</sup> bataillon des volontaires de Paris<sup>8</sup>;- *Vendée*, Beaulieu [-sous-la-Roche]; la Jaudonnière: Liébert, prêtre marié.

Séance du 3 floréal an VI [dimanche 22 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 73 verso-75 recto; AF III 518, plaquettes 3325 et 3326)

<sup>1</sup> Ce journal, n° 169a de *Martin et Walter*, avait, suivant ces auteurs, Touquet comme rédacteur. Sur Olivier de Blamperg (ou Blamberg ou Blanperg), voir *tome III*, 12 vendémiaire an VI, Police générale, note.

<sup>2</sup> Les points de suspension figurent sur le registre. Il s'agit évidemment d'une coalition contre la France, qui semble liée à l'émeute anti-française survenue à Vienne le 13 avril 1798 / 24 germinal an VI après l'exposition du drapeau tricolore sur ordre du général Bernadotte, ambassadeur français, sur la façade de l'ambassade, et au départ de celui-ci de Vienne le lendemain (voir plus loin, 21 floréal). Bien qu'il se déclare alors un peu rassuré sur ce risque, le Directoire donne, le 12 floréal, des instructions détaillées à Brune, général en chef de l'armée d'Italie, pour le cas d'une reprise des hostilités par les Autrichiens. Ces instructions sont d'ailleurs copiées littéralement d'une lettre signée de Bonaparte à Merlin de Douai.

<sup>3</sup> Antoine-Christophe-Louis Piveron, émigré de la Mayenne radié le 8 brumaire an VIII (*tome X*). Le rapport du ministre de la Police générale joint à cet arrêté précise qu'il était général de brigade, originaire d'Ernée (Mayenne), ayant résidé à Paris puis en l'an V à Viry-Châtillon (Seine-et-Oise,auj.: Essonne) et ayant été nommé électeur par l'assemblée primaire de Villeneuve-Saint-Georges de l'an VI puisqu'il serait parti avec Bonaparte dans l'expédition d'Égypte, qu'il avait dû relâcher à Corfou, y avait été fait prisonnier lors du siège de cette île par les marines russe et turque, et été libéré sur parole. Il n'est cité ni par *Six*, ni par les autres usuels. Un arrêté du 6 vendémiaire an VII (*tome VI*, Relations extérieures) rembourse au chargé d'affaires français à Gênes les avances faites à Piveron en route vers Corfou, à prendre sur les crédits des dépenses secrètes du ministre des Relations extérieures, comme, ajoute l'arrêté, l'avait été l'avance précédemment faite à Piveron, ce qui semble contredire son départ avec Bonaparte. On n'a pas de renseignements sur la nature de la mission diplomatique dont il est ici chargé. Il figure sur les comptes des dépenses secrètes du ministère des Relations extérieures de brumaire an VI à pluviôse an VII (*tome IX*, 24 messidor an VII) pour une avance sur une mission de Paris à Toulon en floréal an VI et pour des remboursements à Belleville, consul général à Gênes, suivant l'arrêté du 6 vendémiaire an VII cité plus haut.

<sup>4</sup> Aucune de ces affaires n'est représentée dans le dossier de la séance.

<sup>5</sup> Jean-Nicolas Méaulle, conventionnel de la Loire-Inférieure sorti des Cinq-Cents en l'an V (voir *tome IV*, 18 ventôse, affaires non citées au procès-verbal, note).

<sup>6</sup> Joseph-François Juhel, élu aux Cinq-Cents en l'an VII. Sans que cela ne soit dit ici, il remplace l'anarchiste Henri Devaux (voir *tome III*, 24 brumaire an VI, Affaires non citées au procès-verbal, note).

<sup>7</sup> Nom révolutionnaire: Angély-Boutonne.

<sup>8</sup> Issy-les-Moulineaux, nom révolutionnaire: Issy-l'Union, auj.: Hauts-de-Seine. Berret ou Emmanuel-Toussaint Béret, agent municipal de Vaugirard nommé inspecteur du droit de passe de Sambre-et-Meuse le 22 floréal, commissaire municipal d'Issy, remplacé comme inspecteur du droit de passe de Sambre-et-Meuse par son frère Étienne Béret, sous-lieutenant à la 7<sup>e</sup> demi-brigade le 2 messidor (plus loin). La commune de Vaugirard a été supprimée en 1860 et son territoire partagé entre Paris (15<sup>e</sup> arrondissement) et Issy.

Lois.

[Du 2] sur: les droits sur le canal du Centre; le droit de timbre sur les partitions de musique périodiques; et l'impression des tables des procès-verbaux des assemblées nationales (AF III 518, plaquettes 3322, pièces 2-5, et 3326, pièce 61).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur l'assemblée primaire d'Amiens, 1<sup>ère</sup> section; et les opérations de liquidation de la dette publique<sup>1</sup> (AF III 518, plaquette 3326, pièces 63-65 et 85-87).

Finances.

Arrêtés de distribution de fonds sur les exercices de l'an V et de l'an VI (AF III 518, plaquette 3326, pièces 59-60).

Guerre.

Nomination du général Marescot membre de la commission des côtes de l'Océan, remplaçant le général Andréossy. Destitution de: Delaas, adjoint du génie à Dax, ayant joué dans la pièce royaliste *l'Intérieur des comités révolutionnaires*<sup>2</sup>, Guillebert, employé au même titre à Calais, royaliste, membre d'une société donnant des bals, et Magnier, dit Brutus, capitaine de sapeurs à la suite, détenu pour abus comme président d'une commission militaire en Ille-et-Vilaine en 1793, ayant écrit de prison en l'an III une adresse au Comité de salut public en le qualifiant de *comité de dévastation nationale*, ensuite traduit en Haute Cour de Justice comme babouviste, dont le *Journal des hommes libres* annonce la nomination comme officier<sup>3</sup>. Traitement de réforme: des généraux de brigade Guy et de division Joseph-Marie Laubadère jusqu'à paiement de sa pension, et de l'ex-chef de brigade Bacqueville<sup>4</sup>. Jugement de deux, lieutenants de la 3<sup>e</sup> demi-brigade pour pillages lors de la prise de Soleure. Comptes rendus par le ministre sur: la convention secrète avec la République romaine pour l'entretien des troupes françaises, la demande d'armes de la manufacture de Versailles par Bonaparte, et le général Parrein, accusé par le général Dépeaux d'activités étrangères à son service<sup>5</sup>. Nomination d'Imbert, médecin ayant soigné le ministre Delacroix, inspecteur général du service de santé, remplaçant Biron, destitué auparavant après l'examen du réquisitionnaire Bernazais<sup>6</sup>. Exemption de service militaire à Louis Lefèvre, canonier auxiliaire à la 13<sup>e</sup> division militaire, d'Arcueil, lettre de Courtois, commissaire municipal de Châtillon [-sous-Bagneux] (AF III 518, plaquette 3326, pièces 67-84).

Justice.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les élections des juges au tribunal civil de Lot-et-Garonne en l'an IV et en l'an V<sup>7</sup> (AF III 518, plaquette 3326, pièce 66).

Police générale.

Émigrés, radiation: Casimir Belissen, de la Bastide-de-Sérou, ex-officier; les frères Bernard et Jérôme-Bernard Blanchaud, de Beaugard, commune de Villeneuve-sur-Lot, le second capitaine au 1<sup>er</sup> bataillon de carabiniers; le constituant Florent-Alexandre-Melchior Labaume-Montrevel, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire, inscrit en Saône-et-Loire<sup>8</sup>; Jacques-Marie Malherbe, juge de paix à Paray [-le-Monial], inscrit par le district de Dijon; Jean-Baptiste-Louis

<sup>1</sup> Compte présenté en application de la loi du 24 frimaire.

<sup>2</sup> Voir aussi *tome VII*, 7 frimaire an VII, où il est nommé Laas: rejet de sa réclamation, soutenue par le député Frégeville, le ministre notant en outre qu'il a insulté l'épouse du député Ducos, porte la cadenette et s'habille en bourgeois.

<sup>3</sup> Antoine-Louis-Bernard Magnier, dit Brutus, ex-capitaine au 1<sup>er</sup> bataillon de sapeurs de l'armée de l'Ouest, condamné par la commission militaire de prairial an III, amnistié par la loi du 3 brumaire an IV (AF III 193, dossier 891, pièces 7-15, dossier de personnel). Il est dit Brutus Magnet, de Réunion-sur-Oise (Guise, Aisne), dans l'arrêt du Directoire décrétant d'accusation les complices de la conspiration de Babeuf du 24 floréal an IV (*Debidour*, tome II, page 673). Il n'est pas mentionné par les tables du *Recueil des Actes du Comité de salut public* pour son adresse de l'an III, qu'on ne trouve pas non plus dans les index sur fiches de F<sup>7</sup>. Le rapport du ministre joint ici précise qu'il a simplement été autorisé à se présenter devant le conseil d'administration du régiment auquel il est attaché à la suite comme candidat à l'emploi de capitaine vacant dans ce régiment. Voir aussi une lettre de Millet-Mureau, directeur des fortifications, futur ministre de la Guerre en l'an VII, à Chabeuf, employé du Directoire, sur sa demande d'emploi dans le génie (AF III 153, dossier 722, pièce 27, 11 prairial an IV).

<sup>4</sup> Dit général de brigade sur le registre. Il est dit ancien chef de brigade dans AF III 187, dossier 864, pièce 5.

<sup>5</sup> Parein du Mesnil, babouviste, ayant reçu l'ordre de quitter la Nièvre (plus haut, 1<sup>er</sup> germinal); le général Éloi-Laurent Dépeaux, commandant la 18<sup>e</sup> division militaire (à Dijon), réformé le 13 ventôse (*tome IV*).

<sup>6</sup> On n'a pas trace de la destitution du médecin chef Vincent-Jean-Paul Biron, l'un des inspecteurs généraux du service de santé aux armées dont on a l'état des services du 20 frimaire an VI dans AF III 21A, dossier 70g, pièce 39 (*Les Archives du Directoire*). Jacques Bernazais, réquisitionnaire, anarchiste de Poitiers, ex-employé de Dumouriez, arrêté et renvoyé aux armées le 9 germinal (voir plus haut). Le médecin Ange-Bernard Imbert-Delannes, célèbre pour avoir opéré Delacroix d'une tumeur en fructidor an V.

<sup>7</sup> Message du 26 germinal an VI, reçu le 27.

<sup>8</sup> Maréchal de camp, député de la Noblesse du bailliage de Mâcon à la Constituante condamné à mort le 19 messidor an II (Arch. nat. W 409, dossier 941). On a dans AF III 21 A, dossier 70j, pièce 41, parmi les papiers de Merlin de Douai

Nettancourt et sa sœur Marie-Anne-Chrétienne-Ursule, de Neufchâteau<sup>1</sup>, Jacques-Hilaire Picard, épicier à Paris, et Jean Roger, de Bleury, radiés provisoirement par les districts de Bourmont, Louviers et Dourdan; Antoine Peyronencq, de Maurs; Salomon Terguem et son fils Élie-Salomon, de Metz. Maintien: Alexandre-Raimond des Ars, chevalier de Saint-Louis, parti de Valenciennes en 1793 avec sa femme Marguerite-Rosalie Mathieu et leur fille; Nicolas Aubert, parti comme instituteur à Saint-Petersbourg en 1792, fils de Jean, huissier à Château-Salins; Jean Barbot-Sillac, dit La Trésorière, chevalier de Saint-Louis, soi-disant capturé par les Britanniques lors de la prise de l'île de Porquerolles, inscrit par le district de Barbezieux [-Saint-Hilaire], radiation demandée par sa femme Jeanne L'Étoile; Jacques-Alexandre-René Beaurepaire, inscrit dans le Calvados, soi-disant parti à l'étranger comme fédéraliste, usant d'un faux certificat de résidence à Paris obtenu grâce au nommé Sevestre-Précourt, employé à la Comptabilité nationale; les frères Jacques-Philibert-Henri et Joseph-Henri-Noël Blancheton, de Beaune; Bonaventure Chabiel-Morière, de Poitiers, soi-disant mort aux armées à Saint-Domingue; les frères Louis-Joseph et Sébastien-Joseph Comeau, le premier dit Chary, inscrits dans la Côte-d'Or, usant de faux certificats de résidence du Jura; Nicolas-Michel Delorme, de Rambouillet, piqueur de Louis-Stanislas-Xavier Capet<sup>2</sup>, parti pour Bruxelles en 1791, rentré en 1792, ensuite employé dans les charrois militaires; Louis Foucault, parti de Bergerac en 1791 faire son service comme chevalier de l'ordre de Malte, soi-disant pour son éducation; Frédéric Gayling, noble du Bas-Rhin émigré à Karlsruhe; Pierre-Gaspard-Marie Grimaud d'Orsay, inscrit dans la Haute-Saône, la Seine et en Seine-et-Oise, praticien à Francfort-sur-le-Main, marié en 1797 avec la fille du prince de Hohenlohe; Alexandre-François Guillemeau-Saint-Souplet, inscrit dans la Seine, usant de faux certificats; Pierre Lefèvre, marchand au Cateau [-Cambresis], parti en 1793 aux Pays-Bas, soi-disant ouvrier, et sa femme Ferdinande Macron; André Mathieu, chanoine de Saint-Jean de Dijon<sup>3</sup>; Louis-Joseph Morel, parti d'Arras en l'an II, arrêté sous fausse identité; Thérèse Parès, d'Elne, partie pour l'Espagne à plusieurs reprises pendant la guerre<sup>4</sup>; Pierre Platel, de la Mûre, ayant écrit de Genève aux administrateurs municipaux en 1793 en se glorifiant de son émigration; les frères Jacques-René et Jean-Baptiste Ricœur, inscrits dans l'Orne; Xavier de Saxe, comte de Lusace, seigneur de Pont-sur-Seine, se disant étranger mais représenté aux assemblées du bailliage (AF III 518, plaquette 3325, pièces 1-58).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 518, plaquette 3326, pièces 62 et 88-93. Nomination: du substitut près les tribunaux de l'Escaut, remplaçant Hebbelinck, destitué, dénoncé par lettre de J-G. Meyer<sup>5</sup>, à Merlin de Douai, pour avoir fait élire accusateur public Van Lierde, vénal, des commissaires près les tribunaux correctionnels d'Audenarde et Saint-Nicolas et municipaux de Renaix et Saint-Nicolas, même département; et de François, juge de paix à Lille, commissaire central du Nord, remplaçant Delabuisse, élu aux Cinq-Cents, minute de Merlin de Douai.

#### Séance du 4 floréal an VI [23 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 75 verso-76 recto; AF III 518, plaquette 3327)

#### Message des Cinq-Cents.

[Du 2] sur des secours à la veuve de Carretté, agent municipal de Monfort tué par des fanatiques lors de la recherche du prêtre Debans (AF III 518, plaquette 3322, pièces 12-13).

#### Guerre.

Dispense de service militaire: les parisiens Jean-François Boissonnade et Pierre-Léonard Bouillery, ex-grenadier près le Corps législatif, et Henri Nélis, de Bisten [-en-Lorraine]<sup>6</sup> (AF III 518, plaquette 3327, pièces 5-6).

#### Justice.

---

inventoriés dans *Les Archives du Directoire*, un arrêté imprimé du 15 messidor an VI de l'administration centrale de Saône-et-Loire sur sa succession, donc postérieur à cet arrêté de radiation. Voir aussi *tome X*, 21 vendémiaire an VIII, Justice: renvoi devant le tribunal civil de la Seine du conflit entre la République et ses héritiers, à la requête d'Adrien-Charles-Marie Delannoy.

<sup>1</sup> Nom révolutionnaire: Mouzon-Meuse.

<sup>2</sup> Louis XVIII. Rapport proposant la radiation.

<sup>3</sup> Voir aussi *tome VI*, 17 brumaire an VII: rejet de sa réclamation.

<sup>4</sup> Fille de Pierre et d'autre Thérèse Parès. Le père est cité par erreur sur le registre comme émigré maintenu.

<sup>5</sup> Jean-Guillaume Meyer, président de l'administration centrale, élu aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>6</sup> Jean-François Boissonnade, de Paris, et Bouillery, dispenses confirmées le 27 floréal. Le tableau de dispense où figure Boissonnade au 27 floréal le dit étudiant les sciences et les langues étrangères et ayant un ouvrage à livrer à l'impression. Né en 1774, employé aux Relations extérieures renvoyé après vendémiaire an IV, il avait déjà publié une édition de textes littéraires grecs classiques en l'an V, fut un éphémère secrétaire général de la Haute-Marne, puis un helléniste réputé à partir de l'Empire, édita de nombreux recueils de textes et devint professeur au Collège de France en 1828 (*Roman d'Amat*). La dispense de Nélis, également grenadier de la garde du Corps législatif, est confirmée le 24 floréal, pour seconder sa mère, cultivatrice victime de la grêle deux ans de suite.

Cassation des poursuites contre Henri-Philippe Henry, juge de paix d'Étalle(Forêts)<sup>1</sup> au tribunal correctionnel d'Habay-la-Neuve. Jugement des agent et adjoint municipaux de Servian en thermidor an V, commune où l'on a fait prêter serment d'exterminer les républicains aux membres de la colonne mobile envoyée à Béziers<sup>2</sup> (AF III 518, plaquette 3327, pièces 3-4).

Séance du 5 floréal an VI [24 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 76 verso-78 recto; AF III 518, plaquettes 3328 et 3329)

Loi.

[Du 4] sur la contrainte par corps contre les étrangers résidant en France (AF III 518, plaquettes 3327, pièces 1-2, et 3328, pièce 1).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: le paiement des arrérages de rente d'une pension accordée par Stanislas de Lorraine en 1752<sup>3</sup>; et la réunion à la maison Choiseul, siège de la régie des Douanes, d'une maison nationale adjacente<sup>4</sup> (AF III 518, plaquette 3328, pièces 4-8 et 34-36).

Finances.

Relevé de déchéance d'acquéreurs de biens nationaux dans les départements suivants: Bouches-du-Rhône, Escaut, Haute-Saône, Seine, Seine-et-Marne et Somme<sup>5</sup>. Réunion des salines de Ritzing et Saltzbronn (auj.: commune de Sarralbe) sous une seule inspection, confiée à Marc-Antoine Parseval jeune, le Directoire ayant nommé Marbos inspecteur de celles du Mont-Blanc au lieu de celles de Ritzing où il l'avait nommé précédemment<sup>6</sup>. Recépage de bois de la forêt de l'Ouïe au canton dit la Garenne des Granges<sup>7</sup>. Approbation de l'échange du bâtiment de Versailles que la citoyenne Sémonin avait reçu de l'ancien gouvernement, contre la ferme de Vélizy<sup>8</sup>; et de ceux de Baudouin, Deffaux et Ratry, propriétaires de biens à réunir au Muséum d'histoire naturelle<sup>9</sup>. Décision d'affermier la machine hydraulique de Chantilly à charge de grosses réparations par le preneur. Confirmation de la vente de la maison dite de Dubourg, à Honfleur, au citoyen Pouette, également soumissionnaire du presbytère de Saint-Léonard<sup>10</sup> (AF III 518, plaquettes 3328, pièces 32-33 et 37-38, et 3329, pièces 39-49). Dépôt du tableau des emplois vacants et des nominations de la régie de l'Enregistrement pour la 3<sup>e</sup> décade de germinal (AF III 518, plaquette 3327, pièces 7-9, classé au dossier du 4, date de la lettre d'envoi par les régisseurs de l'Enregistrement au ministre).

Marine et Colonies.

Nomination des capitaines et lieutenants de port d'Agde et Cherbourg, et du lieutenant de celui de Saint-Valery-sur-Somme<sup>11</sup> (AF III 518, plaquette 3328, pièces 15-30).

---

<sup>1</sup> Sous le coup d'un mandat d'arrêt par arrêté du Directoire du 26 frimaire (*tome III*, Justice) pour la libération du prêtre déporté Marc Pronse. La procédure est annulée parce que le jury d'accusation comprend des citoyens étrangers à l'arrondissement du tribunal correctionnel.

<sup>2</sup> Arrêté pris en complément de celui du 14 germinal (plus haut) ordonnant le jugement des membres de la municipalité de Béziers en fonction lors des troubles royalistes de cette ville causés par la colonne mobile.

<sup>3</sup> Par lettres patentes du 4 septembre 1752 pour l'éducation de 12 jeunes filles pauvres dans un couvent de Nancy pendant six ans. Le département de la Meurthe refusant de payer la pension de la dernière des bénéficiaires, le Directoire en demande l'autorisation au Conseil des Cinq-Cents.

<sup>4</sup> Voir *tomes VI, VIII, et IX*, 29 vendémiaire, 5 germinal et 13 prairial an VII: messages des Cinq-Cents demandant des compléments d'information et du Directoire en réponse, et loi du 12 prairial.

<sup>5</sup> Contrairement à ce qui était fait jusqu'ici pour ces affaires, le registre mentionne les noms des bénéficiaires, que l'on trouvera à l'index, au nom de chaque département, sous la rubrique *Biens nationaux*.

<sup>6</sup> Parseval, fils de l'inventeur de la machine à graduer le sel, frère de l'adjutant général, voir *tome I*, 17 pluviôse an V, Finances, note. François Marbos, évêque constitutionnel de la Drôme et député de ce département à la Convention et aux Cinq-Cents, nommé le même jour aux salines de la Layen. *Kuscinski, Dictionnaire des Conventionnels*, dit qu'il ne fut nommé près celles du département du Mont-Blanc (Moûtiers et Conflans, auj.: Albertville) que le 7 messidor, date à laquelle nous avons en effet un arrêté en ce sens.

<sup>7</sup> La forêt de l'Ouïe, partie de celle de Dourdan, à proximité et au sud de cette commune, auj.: département de l'Essonne. Le canton de la Garenne des Granges renvoie peut-être à la commune voisine des Granges-le-Roi.

<sup>8</sup> Voir *tome III*, 15 brumaire an VI, messages aux Cinq-Cents, note.

<sup>9</sup> Le premier reçoit le bâtiment dit de la Grande-Forêt et celui des Armes-de-France, provenant des Miramiones, à l'angle du quai Saint-Bernard et de la rue de Seine-Saint-Victor, et les deux autres la partie du domaine du premier non réunie au Muséum.

<sup>10</sup> Le ministre de la Marine et des Colonies voulait qu'on gardât la maison pour l'inscription maritime et qu'on n'aliénât que le jardin en dépendant. Voir *tome VI*, 5 thermidor: annulation de cet arrêté, la maison, que la ville avait acquise du duc d'Orléans en 1715, devant être démolie à raison d'un plan d'embellissement.

Police générale.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur l'assemblée électorale du département du Sud de Saint-Domingue<sup>1</sup>. Ordre de faire un rapport sur l'inexécution de l'ordre d'arrêter l'émigré Barthès de Marmorières, minute de Lagarde<sup>2</sup>. Émigrés, radiation: Durant-La Pastelière, femmes Montaut-Dupéré et Nicolas, l'une de Loudun et la seconde de Poitiers, belles-sœurs du député Rampillon, et Nausereau, officier de santé à Loudun, tous inscrits dans d'autres départements<sup>3</sup> (AF III 518, plaquette 3328, pièces 9-14 et 31).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 518, plaquette 3328, pièce 2. Envoi de Bonaparte *sur le champ* à Rastatt pour conférer avec les plénipotentiaires autrichiens de *toutes difficultés entre la maison d'Autriche et la République française, tant à raison de ce qui s'est passé à Vienne le 24 germinal dernier que relativement à Rome, Naples, la Toscane, la Suisse et à tous autres objets à régler entre les deux puissances*, minute de Merlin de Douai, signée de tous les Directeurs sauf François de Neufchâteau<sup>4</sup>.

AF III 518, plaquette 3329, pièces 50-82. Nomination de commissaires municipaux, *Côte-d'Or*, billet du député Berlier<sup>5</sup>, Grancey [-le-Château-Neuveville]; Normier; Rouvres [-en-Plaine];- *Indre*, Issoudun *extra muros*: Maillet-Girard, instituteur<sup>6</sup>;- *Lot-et-Garonne*, Houeillès: remplacement d'un démissionnaire par son neveu; Tonneins *intra muros*: Lébe, négociant, remplaçant Vergnes, frère de l'ex-général Jacques-Paul, élu président de la municipalité;- *Marne*, Vertus;- *Deux-Nèthes*, Arendonk et Mol: remplacement de Vanham et Peeters, élus greffier du tribunal criminel et administrateur central;- *Nord*, Douai; Lille;- *Pas-de-Calais*, tableau du 22 germinal par le commissaire central Coffin<sup>7</sup>, Audruicq: César Lefrançois, ex-capitaine de vaisseau, remplaçant Herbert, nommé substitut près les tribunaux; Béthune: remplacement de Dujardin, nommé administrateur forestier; Bourthes: Doutraux fils, de Campagne-lès-Boulonnais, administrateur du district de Saint-Omer, remplaçant Caches, nommé 1<sup>er</sup> substitut du commissaire près les tribunaux; Campagne [-lès-Hesdin];- *Seine-Inférieure*, Longueville [-sur-Scie]<sup>8</sup>; Montville;- *Var*, Forcalqueiret;- *Vosges*, la Broque: remplacement de Baland, élu juge au tribunal civil.

Séance du 6 floréal an VI [25 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 78 recto-79 recto; AF III 518, plaquette 3330)

Message aux Cinq-Cents.

Sur l'élection des juges de paix de Boissezon, Combles et le Grand-Bornand (AF III 518, plaquette 3330, pièces 7-8 et 12-15).

Finances.

Destitution de Leroi, directeur de la poste aux lettres de Clamecy, minute de Merlin de Douai, lettre de Tenaille-Dulac, commissaire près le tribunal correctionnel de Nevers, à Duviquet, secrétaire général du ministère de la Justice<sup>9</sup>, le dénonçant et demandant la validation de l'assemblée électorale scissionnaire (AF III 518, plaquette 3330, pièces 10-11).

Justice.

Sur rapport du ministre sur des *attentats à la liberté de l'assemblée électorale des Landes* contre l'accusateur public Detchevers, reçu aux cris de *Le voilà, le chouan, le voilà, le chef de l'assemblée scissionnaire*, puis arrêté par les gendarmes

---

<sup>11</sup> La minute nomme par erreur à l'emploi de capitaine, au lieu de lieutenant, de port de Saint-Valery-sur-Somme, ce que rectifie le rapport du ministre. Le capitaine de port avait été nommé le 15 germinal (plus haut).

<sup>1</sup> Voir au 2.

<sup>2</sup> Antoine Barthès de Marmorières, de Narbonne, lieutenant-colonel des gardes suisses, émigré en Suisse, dont les papiers, saisis par les Français chez le grand-bailli d'Erguel à Perles, forment l'article AF III 48 (*Les Archives du Directoire*), sous le coup d'un mandat d'arrêt du Directoire (*tome IV*, 29 nivôse), recherché en vain à Lyon et à Montpellier (rapport du ministre de la Police générale du 4 prairial, auquel le Directoire fait donc réponse ici, dans AF III 47, dossier 169, pièces 150-161). Grâce à Barthélemy, il avait été radié de la liste des émigrés le 16 thermidor an V (*tome II*) comme étranger à cause de lettres de naturalisation du prince-abbé de Saint-Gall, et fut inscrit de nouveau le 28 fructidor an VI (*tome VI*).

<sup>3</sup> C'est néanmoins comme émigrés de la Vienne que figurent Durand-La Pastelière, femmes Montaut ou Montault du Péré et Nicolas et l'officier de santé Nausereau dans le fichier des émigrés des Archives nationales (respectivement F<sup>7</sup> 6033, 5914 et 6040), à côté de Charles-Philippe Durand- La Pastelière (F<sup>7</sup> 5914 également).

<sup>4</sup> Contrairement à ce qu'on attendrait vu la nature de cette lettre, elle n'est pas copiée au registre du bureau particulier du secrétariat général. Les mots *qui pourroient exister* sont rayés après le mot *difficultés*. Il s'agit sans doute d'une réaction à l'offre britannique d'une coalition entre son pays, l'Autriche, la Russie et le Danemark évoquée le 2 floréal.

<sup>5</sup> Théophile Berlier, député de la Côte-d'Or à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V, nommé substitut du commissaire près le Tribunal de cassation le 22 fructidor an V (*tome II*), réélu aux Cinq-Cents par la Seine en l'an VI.

<sup>6</sup> Arrêté annulé le 11 floréal pour double emploi avec un autre du 2 floréal. Sur la minute de celui-ci, l'expression *extra muros* est omise.

<sup>7</sup> Antoine-François-Constantin Coffin, élu aux Cinq-Cents invalidé le 22 floréal.

<sup>8</sup> Le candidat des députés Bourgeois, Lefèvre et Lemoyne est écarté par le Directoire.

<sup>9</sup> Pierre Duviquet, élu aux Cinq-Cents en l'an VI par l'assemblée scissionnaire validée par la loi du 22 floréal.

commandés par Darnaudéry, agent municipal de Mont-de-Marsan, suspension et jugement de celui-ci, Dulamon et Petitjean, secrétaires de l'administration centrale et de la municipalité, et Fargon, employé de l'administration centrale, et ordre d'examiner la conduite de Descoubès, brigadier de gendarmerie<sup>1</sup>. Renvoi devant les tribunaux civils des prises des navires suivants: le prussien *le Frédéric-le-Grand*, nouveau nom de *l'Alexandre*, de Londres, soi-disant acheté à Emden (Allemagne), propriétaire Henri-Jacques-Georges Serres, de Hambourg, capitaine Jan Van der Plas, d'Amsterdam, pris en rentrant de Batavia par le corsaire *le Bougainville*, de Saint-Malo, à juger au tribunal civil du Morbihan en appel du tribunal de commerce de Lorient; le brigantin *le Med-Borgaren*, de Stockholm, capitaine Peter Wiberg, pris par le corsaire *le Chasseur basque*, de Bayonne, capitaine Lartigue-Mongrué fils; le ragusain *la Notre-Dame de Grâce*, armé à Falmouth (Grande-Bretagne) pour Venise, pris en l'an V par le corsaire *le Léger*, capitaine Camuzly et conduit à Livourne; la polâtre prussienne *la Providence*, armée à Constantinople pour Lisbonne en l'an IV, prise par les corsaires *la Victoire* et *le Ça-Ira*, conduite à la Spezzia; l'espagnol *le Saint-Joachim*, capitaine Felix Ferrer, parti de Catane (Italie) pour Barcelone, pris dans le golfe de la Spezzia par les felouques *la Corse* et *la Fortune*; et le brigantin ragusain *le Véloce*, allant de "Circha", sur la côte de Naples, à Londres, pris en l'an V par le corsaire *le Guillaume-Tell*, capitaine Sivory et conduit à Cagliari<sup>2</sup>. Référé rejeté du tribunal criminel du Calvados sur la validité de l'appel d'un jugement de tribunal correctionnel après onze jours et l'admission d'un appel irrégulier cassé par le Tribunal de cassation devant le tribunal auquel celui-ci a renvoyé l'affaire (AF III 518, plaquette 3330, pièces 6, 16-21 et 23-24).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 518, plaquette 3330, pièce 9. Rapport du ministre de la Guerre approuvé par le Directoire donnant l'état des troupes de l'armée d'Angleterre à envoyer en renfort à celles d'Helvétie, de Mayence et du Rhin, *les circonstances vous* [le Directoire] *ayant déterminés à suspendre quant à présent l'expédition contre l'Angleterre*, signature des cinq Directeurs sauf La Revellière-Lépeaux, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 151-154.

AF III 518, plaquette 3330, pièces 22 et 25-27. Nomination du commissaire près le tribunal correctionnel de Vienne<sup>3</sup>. Destitution des commissaires municipaux de Brioude, ayant écrit à un professeur de l'école centrale une lettre, communiquée au Directoire par le député Faure, disant *s'attendre à voir incessamment la couronne sur la tête soit d'un d'Orléans, soit d'un prince espagnol, soit d'un membre du Directoire*, et de Langres, minutes de Merlin de Douai.

Séance du 7 floréal an VI [26 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 79 recto-82 recto; AF III 519, plaquettes 3331 à 3335)

Lois.

Du 6<sup>4</sup> sur: les transactions entre particuliers, et les rentes viagères (AF III 518, plaquette 3330, pièces 1-3; AF III 519, plaquette 3331, pièce 15).

Message des Cinq-Cents.

[Du 6] sur les émigrés rentrés échappant à la rigueur de la loi grâce à de fausses inscriptions sur les registres de contrôle des régiments, tel Charles Desroches-Chassay, lieutenant au régiment de Foix, émigré de la Haute-Vienne<sup>5</sup> (AF III 518, plaquette 3330, pièces 4-5).

Messages aux Cinq-Cents.

Transmettant un dossier sur la tenue de l'assemblée électorale de la Seine, minute de Merlin de Douai, à noter: inventaire des pièces de correspondance reçues du substitut du commissaire central Dupin, et imprimé de Guyot-Desherbiers intitulé *Sur les opérations de l'assemblée électorale de la Seine*, J. Gratiot, imprimeur, 15 pages, s.d.<sup>6</sup>; sur: l'installation du

<sup>1</sup> Sur cette affaire, voir *tomes VI*, 4 brumaire an VII, affaires non citées au procès-verbal: rapport du ministre de la Justice mentionnant l'ordonnance de remise en liberté prise par le commissaire près les tribunaux Ramonbordes vu que Detchevers n'était pas électeur, indiquant que le commissaire de police Darnaudéry a pris des mesures destinées à prévenir tout désordre et que les trois autres siégeaient à l'assemblée électorale et concluant que la loi du 22 floréal an VI annulant les opérations des assemblées électorales du département *paroit avoir assez fait pour ramener tous les citoyens au giron de la Patrie et à l'obéissance des lois*; et *IX*, 28 messidor suivant: annulation de cet arrêté.

<sup>2</sup> Les quatre dernières affaires sont renvoyées devant le tribunal civil des Bouches-du-Rhône en appel des sentences des consuls français en Toscane et à Livourne.

<sup>3</sup> Remplacement de Michel Boissonnat, nommé accusateur public par le Directoire le 8 pluviôse (*tome IV*) et élu à ce poste par l'assemblée électorale.

<sup>4</sup> Exceptionnellement, le registre cite la date de ces deux lois.

<sup>5</sup> Sur cet émigré rentré, voir plus bas, 23 floréal: arrêté le maintenant définitivement sur la liste des émigrés, avec deux autres émigrés porteurs comme lui de faux certificats du 2<sup>e</sup> bataillon du 15<sup>e</sup> d'infanterie d'une époque où ce bataillon était aux îles, et 8 prairial: rapport du ministre de la Justice indiquant qu'il sera de nouveau arrêté et jugé.

<sup>6</sup> Claude-Antoine Guyot-Desherbiers, chef de la division civile du ministère de la Justice, élu de la Seine aux Cinq-Cents en l'an VI. Sa publication est connue de *Martin et Walter*, qui ne donnent pas le nom de l'imprimeur, celui du journal "encouragé" *le Rédacteur* après l'avoir été du *Bulletin officiel* en l'an IV (*les Archives du Directoire*, index, et *tome II*, 27

tribunal de commerce d'Auxerre aux Bernardines, à noter: plans des rez-de-chaussée et premier étage par J.-L. Carbon, ingénieur des Ponts et Chaussées, encre couleur, rapport de Boudin, ingénieur en chef de l'Yonne, an V; le transfert de la commune de Dreuilhe du canton de Lérant à celui de Lavelanet; l'érection du hameau de Chantemerle en une commune distincte de Saint-Chaffrey<sup>1</sup>, adresse d'habitants, an V, environ 50 signatures; la réduction du nombre des communes du canton de Mirecourt<sup>2</sup>; les assemblées primaires de la Bastide-de-Sérou et Haroué et communales de Langonnet, le Mas-d'Azil et Rots (AF III 519, plaquettes 3331, pièces 1-14, 3333, pièces 83-101, 3334, pièces 118-137, et 3335, pièces 151-159).

#### Finances.

Nomination: de Gaudin commissaire du Directoire près l'administration des postes<sup>3</sup>; et de l'inspecteur des contributions de la Dyle. Rapport sur la nécessité de nommer ceux de l'Aveyron<sup>4</sup> et de Lot-et-Garonne (AF III 519, plaquette 3334, pièces 113-115).

#### Intérieur.

Ordre de préparer le programme de l'entrée triomphale des monuments de sciences et d'art d'Italie<sup>5</sup>. Réintégration de l'agent municipal de Marcoux (Basses-Alpes) destitué le 21 ventôse avec les autres membres de la municipalité du Brusquet. Destitution et jugement de ceux de Ligsdorf pour recel de déserteur<sup>6</sup> et Remenoville détournant des amendes à son profit. Jugement de: Demay, administrateur municipal de Clermont-Ferrand commandant le détachement de la garde nationale ayant tiré le 21 messidor an V sur une réunion paisible de citoyens sans armes à la guinguette dite le Bois de Cros, ce qui aurait fait cinq morts<sup>7</sup>; de l'ex-président de la municipalité de Brumath se faisant payer les reçus de l'emprunt forcé et des agent et ex-agent d'Eschbach pour faux acte de naissance du réquisitionnaire Weiss. Approbation du tarif des droits sur les trains de bois flotté aux ponts de Joigny et Sens fixé par la délégation du commerce des bois flottés de Paris pour l'an VI<sup>8</sup>. Nomination de receveurs du droit de passe: Ardennes, Calvados, Cher, Côte-d'Or, Creuse, Haute-Marne, Meuse, Nord, Pas-de-Calais et Sarthe, listes des chefs et sous-chefs de chaque barrière<sup>9</sup> (AF III 519, plaquettes 3334, pièces 138-140, et 3335, pièces 141-146, 149-150 et 160-174).

#### Marine et Colonies.

Prisonniers de guerre britanniques: autorisation à Espoiller, adjudant-major au régiment d'York, de rester sur parole au château de Ham; obligation aux entrepreneurs des manufactures nationales en employant de les déclarer aux commissaires municipaux; attribution aux commissaires centraux de l'Aisne, du Loiret, de Seine-et-Marne et Seine-et-Oise des détails d'administration sur ceux détenus dans ces départements. Nomination du lieutenant de port de Boulogne-sur-Mer et des capitaine et lieutenant de celui de Brest (AF III 519, plaquettes 3333, pièces 102-110, et 3334, pièce 111).

#### Police générale.

Émigrés, radiation: Armand-Félicien Bernetz, de Neufvy [-sur-Aronde], détenu à la prison du Luxembourg à Paris pendant la Terreur, Jean-Baptiste Guichard, de Lons-le-Saunier, membre du comité de salut public du Jura en 1793<sup>10</sup>, Henri-Charles-Annibal Marrot, capitaine au 74<sup>e</sup> d'infanterie, ex-Beaujolais-Infanterie où il est entré en 1779, Pierre Panafieu, de Saint-Chély [-d'Apcher], Guillaume Pantin-Wilder, capitaine aide de camp du général Chalbos, recommandé par Barras, et Pierre-Emmanuel-François-Roland Payen, de Dreux, radiés provisoirement par les districts de Verneuil

---

thermidor an V, ainsi que plus bas, 29 messidor an VI: paiements secrets du ministre de la Police générale)..

<sup>1</sup> Chantemerle-Serre-Chevalier, Hautes-Alpes, commune de Saint-Chaffrey. Voir aussi *tome VIII*, 13 ventôse an VII, nouveau message du Directoire, sans mention de celui-ci, et dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 18 suivant.

<sup>2</sup> Chemises des dossiers des commissions spéciales créées le 13 floréal sur les messages relatifs à Auxerre, Chantemerle, Dreuilhe et Mirecourt.

<sup>3</sup> Voir plus haut, 4 germinal.

<sup>4</sup> Sur l'inspecteur des contributions de l'Aveyron, voir plus loin, 22 prairial.

<sup>5</sup> Leur arrivée, alors prévue sous deux mois, eut en fait lieu pour la fête du 1<sup>er</sup> vendémiaire an VII (*tome VI*). Le Directoire écarte l'idée d'une fête nationale, qui devrait être autorisée par une loi. Le ministre, qui souhaite préparer cette entrée *avec le concours des savants, hommes de lettres et artistes en tous genres*, propose d'éviter que les monuments soient acheminés sur la Seine jusqu'au Louvre, car le passage sous les ponts et le débarquement entraînent des manœuvres délicates sans intérêt pour le public et les quais de Paris sont soit inexistants, soit encombrés de bâtiments de toutes sortes, et suggère un débarquement en amont de la ville suivi d'un convoi à travers elle, la durée du parcours jusqu'au Louvre permettant diverses manifestations qui retiendraient l'attention des spectateurs.

<sup>6</sup> Le registre le taxe à tort de *malversations dans l'administration forestière*, sans doute par confusion avec son collègue de Remenoville.

<sup>7</sup> Sur cette affaire, voir *tome II*, 28 fructidor an V, Police générale, destitution de la municipalité de Clermont-Ferrand.

<sup>8</sup> Le tarif de l'an V avait été approuvé par le Directoire le 18 ventôse an V (*tome I*, Intérieur).

<sup>9</sup> Éléments non repris à l'index.

<sup>10</sup> Comité formé le 2 juin 1793 par des représentants des districts du Jura à l'instigation des Girondins du département après la formation d'une garde armée.

[-sur-Avre], Louhans, Lusignan, Saint-Flour (Cantal), Rouen et Cambrai; Jacques-Charles du Boismollé, de Trun, et Anne-Marie-Madeleine Brouilhet-Lacarrière, veuve d'Hallot, d'Orléans, inscrits dans la Mayenne et en Eure-et-Loir; Jean-François Brisebarre-Desjardin, de Pontorson; Suzanne Cazenave, veuve Castelnau, de Sadirac; Louis-Antoine Gascoing, capitaine de la 1<sup>re</sup> compagnie de la 84<sup>e</sup> demi-brigade à l'armée d'Italie, inscrit par le district de Cérilly (Allier); Jean-Baptiste Gauthier, orfèvre à Saint-Rémy [-de-Provence]<sup>1</sup>, détenu à Tarascon pendant la Terreur; Guillaume-Nicolas Hardy, greffier du tribunal de commerce d'Alençon, sa belle-mère Anne-Nicole Duval, morte à Alençon en l'an III, et Marie-Anne Quentin dite Lépinay, femme Paviot, officier de santé à Châteauneuf-sur-Sarthe, inscrits dans la Mayenne; Marie-Gabriel de La Grange, de Couches (Saône-et-Loire), noble; Jacques-Louis-Joseph Morel dit Boncourt, d'Amiens, capitaine au 2<sup>e</sup> d'artillerie suspendu comme noble, retiré à Tours; Marie-Anne-Françoise Noailles, femme Mottier-La Fayette<sup>2</sup>, partie avec passeport en l'an III pour les États-Unis où elle croyait trouver son mari, détenu à Olmütz, protestant contre le séquestre des biens de la succession d'Henriette-Louise d'Aguesseau, femme d'Ayen, en Seine-et-Marne sous prétexte de l'inscription sur la liste des émigrés d'une femme Dumoutier, et ses cohéritiers Noailles: Alexis-Louis-Joseph, Alfred-Louis-Dominique-Vincent de Paul et Catherine-Euphémie-Cécile, de Paris, nés en 1783, 1784 et 1790, et Angélique-Françoise d'Assise-Rosalie, femme Grammont, de Villersexel; Louis-François Pagès, ex-maire de Malbosc, à la demande du député David-Jonquier; Jean-Claude Paillette, de Wassy; Louis-Joseph Peyrard, marchand de soie d'Avignon, et son fils Nicolas; Anne Raguet, femme de l'invalidé Jacques-Philippe Darandel, de Metz; Thomas-François Railler et sa femme Catherine Bernardin-Duval, de Château-Gontier, radiés provisoirement par le district de Châteauneuf-sur-Sarthe; Marie-Adélaïde et Marie-Anne Saint-Germain, femmes Pierrefitte et Morell, et Marie-Isabelle-Antoinette Saint-Germain, de Falaise (Calvados), *idem* par celui de Saint-Lô; Jacques Trochereau, agent national de Saulcet; et les républicains nîmois inscrits en l'an III par le district de Pont-Saint-Esprit, radiés à la demande du député Chazal<sup>3</sup>: Jacques Bosc, tanneur, les héritiers de Joachim Bouyer, marchand de vin, Louis Bouyer, Joseph Lombard, plâtrier, et Georges Mourgues. Maintien: Alain-Emmanuel-Félicité Coëtlogon, inscrit dans le Gard, émigré à Turin; Élie Kalb, sous-lieutenant au régiment Royal-Deux Ponts au service de France, émigré en Suisse en 1792, inscrit dans la Charente-Inférieure et en Seine-et-Oise; Louis-Godefroi-Henri Launois, frère du député Jean-Barthélemy, de Guise, capitaine de la garde constitutionnelle du Roi en 1791, radié provisoirement par le district de Vervins, nouveau rapport du ministre prouvant l'usage de faux certificats<sup>4</sup>; Jacques-Joseph Lenglet, ouvrier mulquinier<sup>5</sup> à Valenciennes rentré après les délais; Maximilien-François-Joseph Luytens, de Lille, vicomte de Boussu (Belgique), inscrit dans les départements de Jemappes et du Nord, ayant offert de l'argent au président de l'administration centrale du premier département pour obtenir de faux certificats, et son gendre Balthazar-Louis-Marie Petypas, seigneur de Longueval, soi-disant établi à l'étranger chez sa femme mais ayant comparu à l'assemblée des trois ordres du bailliage de Péronne en 1789, mort en Westphalie en l'an III; les trois fils de François du Pac, de Rieucazé, dans l'armée espagnole depuis vingt ans, embaucheurs pour le gouverneur du Val d'Aran pendant la guerre (AF III 519, plaquette 3332, pièces 16-82).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 519, plaquette 3334, pièce 112. Feuille de brevets de pensions du ministère de l'Intérieur.

Séance du 8 floréal an VI [27 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 82 recto-83 recto; AF III 519, plaquette 3336)

Message aux Cinq-Cents.

Pour déterminer l'autorité compétente en matière de contentieux en état civil, à propos de celui en restitution de dot pour le divorce du député Fiquet avec la citoyenne Brizet (AF III 519, plaquette 3336, pièces 11-13).

Justice.

Rapport classé sur les registres d'Huot, receveur des domaines de l'Aisne prévenu de faux, déposés comme pièces à conviction au greffe du tribunal criminel à Laon, disparus sans effraction, et les soupçons contre le greffier et Delerincourt fils, surnommé Friponneau, commis d'Huot, qui les aurait brûlés. Autorisation aux acquéreurs du presbytère de Logelheim de poursuivre l'agent municipal les ayant empêchés de le démolir. Prolongation au 1<sup>er</sup> thermidor du

<sup>1</sup> Sur la minute: *Glanum, ci-devant Saint-Rémy*.

<sup>2</sup> Il s'agit de la femme de La Fayette.

<sup>3</sup> De semblables arrêtés de radiation avaient été pris par le Directoire les 26 fructidor an V et 23 ventôse an VI (*tomes II et III*).

<sup>4</sup> Jean-Baptiste Launois, député de l'Aisne aux Anciens, suspendu le 16 frimaire an VI. Guise, nom révolutionnaire: Réunion-sur-Oise. Voir plus loin, 26 floréal: sursis et maintien de l'émigré sous la surveillance de la municipalité de Fère-en-Tardenois à la demande de son frère et ordre au ministre d'un rapport sur le fond, et *tome IX*, 2 prairial an VII: maintien définitif sur la liste des émigrés.

<sup>5</sup> Mulquin: étoffe de baptiste fine spécialité du Nord de la France. Les ouvriers et agriculteurs émigrés du Nord et des deux départements alsaciens avaient bénéficié de délais pour rentrer en France avant inscription définitive sur les listes d'émigrés.

délaï accordé par l'arrêté du 18 ventôse aux négociants des pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle pour exporter à Hambourg leurs marchandises britanniques (AF III 519, plaquette 3336, pièces 8-10 et 21).

Marine et Colonies.

Remise à l'ordonnateur de la marine à Brest de la cargaison d'avirons, brais, goudron et laine à matelas du bateau français *le Vigilant*, armé de Bayonne par les citoyens Jullien et Pinchon, pris par un corsaire britannique de Jersey puis poussé vers la côte par la tempête et sauvé par des pêcheurs de Bénodet. Nomination du contre-amiral Bruix ministre, remplaçant Pléville-Le Pelley, démissionnaire, lettre d'acceptation de Bruix du lendemain: *Votre choix est un ordre pour moi. Je suis pénétré des obligations immenses qu'il me fait contracter, mais je suis accoutumé aux tempêtes et vous me verez braver sous vos auspices toutes celles qui s'élèveront contre la Grande Nation* (AF III 519, plaquette 3336, pièces 14-19).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 519, plaquette 3336, pièces 1-5. Lettre offrant à Le Carlier le ministère de la Police générale, *qui est disponible*, et lui remettant un arrêté le remplaçant provisoirement, s'il accepte le ministère bien qu'élus député, comme commissaire du gouvernement près l'armée française en Suisse, par son adjoint Rapinat<sup>1</sup>, minute de Merlin de Douai; réponse de Le Carlier, de Paris le 20 floréal, déclarant ne pas être volontaire pour le ministère et laissant au Directoire le soin de choisir.

AF III 519, plaquette 3336, pièce 20. Feuille de brevets de la cavalerie<sup>2</sup>.

AF III 519, plaquette 3336, pièce 24. Nomination d'un juge de paix à Douai.

Séance du 9 floréal an VI [28 avril 1798]

(AF\* III 11, folios 83 recto-85 verso; AF III 519, plaquettes 3337 et 3338)

Lois.

[Du jour] fixant un délai d'un mois aux débiteurs pour cause d'obligations à long terme ou contrats de constitution de rentes dérivant de prêts en papier-monnaie; [du 8] fixant un délai de trois mois pour présenter les effets négociables à long terme souscrits en papier-monnaie (AF III 519, plaquettes 3336, pièces 6-7, et 3337, pièces 9-11).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: une erreur de la loi du 24 frimaire qui diminuerait de 600 000 francs les crédits du ministre des Finances<sup>3</sup>; l'attribution de l'église abbatiale de Saint-Pierre de Gand au département de l'Escaut pour y créer un musée national<sup>4</sup>; et les pensions d'ex-employés de l'Enregistrement: Hurtelle, régisseur ayant cessé ses fonctions par arrêté du Directoire du 13 nivôse<sup>5</sup>, Varin, directeur à Saint-Brieuc destitué par la Régie pour incivisme, et six autres compris dans un état non joint ici (AF III 519, plaquettes 3337, pièces 1-2, et 3338, pièces 37-41).

Finances.

Distribution de crédits aux ministres de la Guerre et de la Marine et des Colonies en partie nantis en recriptions bataves. Vente à Christophe Freixe d'une terre à Ria [-Sirach] provenant de la fabrique et revendiquée par la commune comme lui appartenant. Déclaration comme biens nationaux des biens meubles et immeubles de corporations françaises supprimées situés en République batave. Recépage de bois de la forêt de Chambord (Loir-et-Cher) incendiés les 19 et 21 et 22 germinal par malveillance (AF III 519, plaquettes 3337, pièces 7-8, et 3338, pièces 32-36).

Guerre.

Traitements de réforme, dont: Cochet, commandant la place de Tournai, réformé et remplacé par le chef de bataillon Laregnère, commandant temporaire des îles d'Hyères, Compta et Tabourel, commissaires des guerres non compris dans l'organisation de l'an III, et l'adjutant général Petit dit Pressigny. Indemnité au général de division

<sup>1</sup> Jean-Jacques Rapinat, beau-frère de Reubell, remplaça Le Carlier comme commissaire et reçut des instructions du Directoire le 24 floréal (plus loin, instructions qui lui sont adressées en qualité de commissaire, sans que nous ayons trace d'un arrêté de nomination entre-temps). Sa cessation de fonctions n'est pas plus explicite dans les procès-verbaux du Directoire, puisqu'il reçut, le 5 brumaire an VII (*tome VI*) l'ordre d'attendre l'arrivée de Perrochel, ambassadeur nommé le 15 fructidor an VI, pour quitter la Suisse, ses fonctions étant terminées; il fut nommé commissaire civil près l'armée d'Helvétie le 21 frimaire an VII (*tome VII*), poste réuni, peu après la sortie de son beau-frère du Directoire, à celui de l'armée du Danube le 6 prairial suivant (*tome IX*), date à laquelle sa démission fut acceptée avec ordre de remettre ses comptes aux ministres des Finances et de la Guerre. Le Carlier venait d'être élu de l'Aisne aux Anciens. Nicolas Dondeau, ministre de la Police générale depuis le 25 pluviôse, démissionna le 27 floréal et fut remplacé le jour même par Le Carlier.

<sup>2</sup> Dont André-Charles Merda, dit Méda (voir plus haut, 25 germinal an VI, note), capitaine au 12<sup>e</sup> chasseurs à cheval.

<sup>3</sup> Voir plus loin, 19 prairial: loi du jour rectifiant cette erreur.

<sup>4</sup> Voir *tome VI*, 24 fructidor: loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>5</sup> Alors remplacé par Constant-Étienne-Joseph Gossuin, ex-député du Nord à la Législative, à la Convention et aux Cinq-Cents (*tome IV*).

Xaintrailles pour ses chevaux, réquisitionnés lors de sa destitution comme noble par le représentant Ruamps en 1793<sup>1</sup>. Tableau à classer des troupes formant l'armée d'Angleterre après le départ des renforts envoyés à celles d'Helvétie, de Mayence et du Rhin, avec effectif par unité régimentaire et lieu de stationnement, et des troupes françaises en Suisse et des renforts devant aller dans le Haut-Rhin au mois de prairial. Ordre au ministre de surveiller les opérations des conseils d'administration des régiments en matière de personnel<sup>2</sup> (AF III 519, plaquette 3337, pièces 13, 15-25 et 27).

#### Intérieur.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la pension de la veuve Carretté<sup>3</sup> (AF III 519, plaquette 3337, pièce 28).

#### Justice.

Envoi au ministre de celui sur l'émigré des Roches-Chassay<sup>4</sup> (AF III 519, plaquette 3337, pièce 12).

#### Marine et Colonies.

Prestation de serment de Bruix<sup>5</sup>. Lettre annonçant à Pléville-Le Pelley l'installation de son successeur *avec de nouveaux témoignages de ses regrets* [ceux du Directoire], minute de Lagarde (AF III 519, plaquette 3337, pièce 14).

#### Relations extérieures.

Lettre chargeant Le Carlier de témoigner à Ochs, *contre lequel on a fait courir le bruit qu'il eût perdu la confiance du Directoire, et aux amis de la République, française, la reconnaissance du Directoire pour les services qu'il a rendus à la liberté de son pays, et son espoir qu'il continuera de concourir à l'établissement de la République helvétique sans innovation* [au projet de constitution imposé par la France], brouillon de Reubell. Ordre de faire remettre à l'ambassadeur et au consul des États-Unis en République batave les lettres et paquets trouvés sur un bateau américain allant à Rotterdam pris par un corsaire français, sauf celles pouvant établir la bonne prise, à remettre au ministre de la Marine et des Colonies, minute d'arrêté de Merlin de Douai au bas d'une lettre de Talleyrand sur la question posée par l'ambassadeur français Delacroix, et remettant au président du Directoire le discours que doit prononcer Giustiniani en attendant celui de Monsieur de Staël<sup>6</sup>. Ordre au ministre de proposer dans son prochain travail *les moyens d'employer Mengaud hors de la Suisse*, minute de Merlin de Douai (AF III 519, plaquette 3337, pièces 3-6).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 519, plaquette 3337, pièce 26. Feuille de brevets de pensions militaires.

AF III 519, plaquette 3338, pièces 42-72. Commissaires municipaux, *Gironde*, Bordeaux, 1<sup>ère</sup> municipalité: remplacement de Couzard, élu aux Cinq-Cents<sup>7</sup>; *- Loir-et-Cher*, Avaray; Saint-Aignan<sup>8</sup>, Vendôme: Morand, imprimeur, remplaçant Chevé, nommé agent forestier; *- Loire-Inférieure*, Guérande: remplacement de Chottard, élu aux Cinq-Cents; *- Lot-et-Garonne*, Meilhan [-sur-Garonne]<sup>9</sup>; *- Lozère*, le Collet-de-Dèze; *- Maine-et-Loire*, billets de La Revellière-Lépeaux, Angers; le May [-sur-Èvre]; Segré; *- Nièvre*, Saint-Pierre-le-Moûtier; *- Sarthe*, Bourg-le-Roi<sup>10</sup>; *- Var*, Régusse: Jean-Baptiste Dauphin, fils du notaire, remplaçant Régnier, élu juge au tribunal civil; la Seyne [-sur-Mer]; *- Vendée*, la Châtaigneraie: remplacement de Denéchaud, élu juge de paix de Loge-Fougereuse.

<sup>1</sup> Tabourel, ex-commissaire des guerres, AF III 195, dossier 899, pièces 118 et 152, voir aussi *tome VII*, 25 frimaire an VII: mise au travail général de sa remise en activité. Noël-Rémi-Anselme Petit de Pressigny, voir *tome IV*, 12 nivôse, Guerre, note. Le général de Xaintrailles (Charles-Antoine-Dominique de Lauthier de), dit ici: Lauthier-Xaintrailles.

<sup>2</sup> Disposition prise par le Directoire à l'occasion du message des Cinq-Cents sur l'émigré Desroches-Chassay.

<sup>3</sup> Message du 2 floréal reçu le 4.

<sup>4</sup> Message du 6 floréal reçu le 7.

<sup>5</sup> On n'a pas de pièce sur la prestation de serment du nouveau ministre de la Marine, à part sa lettre d'acceptation du 9 dans le dossier de la veille.

<sup>6</sup> Ces discours semblent se rapporter à l'audience diplomatique accordée par le Directoire tous les 10 du mois, qui n'a pas eu lieu en floréal, puisqu'on n'a ni dossier de séance ici comme dans AF III 10, dossier 31 (groupe des feuilles de travail), ni transcription de séance sur le registre. Le personnage nommé Giustiniani n'a pas été identifié, le *Repertorium der diplomatischen Vertreter* citant deux diplomates, l'un vénitien et l'autre génois, pour des missions en Italie et à d'autres époques. Eric-Magnus de Staël-Holstein, ambassadeur suédois en France, mari de Germaine de Staël.

<sup>7</sup> On n'a qu'un rapport du ministre du 7, annoté au crayon comme à joindre à l'arrêté du 9, dont la minute n'est pas conservée.

<sup>8</sup> Remplacement de Callot, *élu à d'autres fonctions* (élu président du tribunal criminel d'après Jean-René Suratteau, *Les élections de l'an VI et le "coup d'État du 22 floréal"*, Paris, Les Belles-Lettres, 1971).

<sup>9</sup> Un candidat présenté par le député Bourg-Laprade n'est pas retenu.

<sup>10</sup> Nom révolutionnaire: Bourg-la-Loi. Annulation de l'arrêté du 22 germinal remplaçant Le Cellier, élu juge de paix, qui refuse son élection pour rester commissaire municipal.

Séance du 11 floréal an VI [30 avril 1798]<sup>11</sup>  
(AF\* III 11, folios 85 verso-86 verso; AF III 519, plaquette 3339)

#### Messages des Cinq-Cents.

[Du jour] demandant au Directoire de rendre compte des circonstances qui ont accompagné les élections de la présente année dans les différents départements de la République et notamment des entreprises des anarchistes (AF III 519, plaquette 3339, pièces 8-9). [Délibéré le 8 et expédié le 11] sur la réclamation des héritiers Vandemyver contre l'acquisition de l'île de Sèvres par Séguin, pour les mêmes causes que celle des frères Dulac sur le lieu de Ravannes<sup>2</sup> (AF III 519, plaquette 3336, pièces 22-23, dossier du 8 floréal). [Délibéré le 7 et expédié le 9] proposant de distribuer la *Vie du général Hoche* de Rousselin de Saint-Alban aux jeunes citoyens à titre de récompense nationale<sup>3</sup> (AF III 519, plaquette 3335, dossier du 7 floréal, pièces 147-148).

#### Messages aux Cinq-Cents<sup>4</sup>.

Transmettant les clauses du traité de réunion de Genève à la France; et sur les élections de la Seine, où *un assez grand nombre de citoyens qui ont été portés aux fonctions électorales n'étaient point inscrits au rôle des contributions ou tenaient des locations d'un prix inférieur à cent cinquante journées de travail* (AF III 519, plaquette 3339, pièces 1-2 et 7).

#### Guerre.

Exemption de service militaire, billet de Reubell (AF III 519, plaquette 3339, pièce 5).

#### Intérieur.

Suspension de l'administrateur central du Nord Lebon<sup>5</sup>, accusé par Henri Vanhamme, électeur du canton d'Abancourt, expulsé de force de l'assemblée électorale lors de son élection, et par la municipalité de Doullers comme protecteur d'émigrés, lettre de Delabuisse, commissaire central élu aux Cinq-Cents, et ordre au ministre de faire un rapport sur lui. Nomination de deux membres du bureau central de Marseille (AF III 519, plaquette 3339, pièces 10-14 et 16-21).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 519, plaquette 3339, pièce 15. Annulation d'un arrêté du 5 floréal nommant le commissaire municipal d'Issoudun *extra muros*, en double emploi avec celui du 2.

Séance du 12 floréal an VI [1<sup>er</sup> mai 1798]  
(AF\* III 11, folios 86 verso-88 verso; AF III 519, plaquette 3340)

#### Loi.

[Du 11 floréal] sur la liquidation de la pension de la citoyenne Guillot, veuve Maillard, nourrice du dernier roi des Français (AF III 519, plaquettes 3339, pièces 3-4, et 3340, pièce 6).

#### Message aux Cinq-Cents.

Transmettant des renseignements sur les élections des départements suivants: Allier, Aube, Aude, Ardèche, Ariège, Corrèze, Dordogne, Eure, Finistère, Forêts, Gard, Loir-et-Cher, Lys, Marne, Nièvre, Ourthe, Puy-de-Dôme, Rhône et Vienne<sup>6</sup> (AF III 519, plaquette 3340, pièces 32-33).

#### Guerre.

Renforcement des forces françaises en Italie par crainte d'une rupture de la paix avec l'Autriche, réponse, écrite par Merlin de Douai, à une dépêche non jointe de Brune citant *in extenso* une lettre signée par Bonaparte renvoyant la dépêche de Brune au Directoire: *le Directoire exécutif a lieu d'être un peu plus rassuré...* impossibilité de garder la défense des bouches du Pô au Roc d'Anfo<sup>7</sup>, ne laisser à Ferrare que la garnison de la citadelle, abandonner le territoire de la République romaine, où on ne laissera que des forces de police, placer des petites garnisons au fort Urbin (d'Urbino), à Mantoue et à Peschiera [-del-Garda], réunir toutes les forces françaises à Castel-Nuovo [-di-Verona], armer les galères de

<sup>11</sup> Pas de séance le 10 floréal an VI / dimanche 29 avril 1798.

<sup>2</sup> Sur ces affaires, voir plus haut, 22 germinal, message des Cinq-Cents.

<sup>3</sup> Alexandre-Charles-Omer Rousselin de Corbeau de Saint-Albin (voir plus haut, 12 germinal, Décisions du Directoire, note).

<sup>4</sup> Sur le registre, la séance débute par ces deux messages aux Cinq-Cents, ceux du Conseil venant après les affaires du ministère de l'Intérieur et avant celle de la Guerre.

<sup>5</sup> Sur ce personnage, voir  *tome II*, 25 fructidor an V, Police générale, note sur la destitution de l'administration centrale du Nord.

<sup>6</sup> Les pièces jointes au message ne sont pas conservées en double ici avec la minute.

<sup>7</sup> Anfo, province et à 43 kilomètres de Brescia, sur le lac d'Iseo.

Peschiera pour tenir le lac de Garde, afin que l'ennemi se porte contre Vérone où Brune pourra l'envelopper dans un mouvement tournant; fixation d'un plan d'emplacement des régiments à la disposition de Brune; stratégie à suivre s'il faut abandonner le camp de Castel-Nuovo et si l'ennemi assiège Mantoue; faire organiser des bataillons de hussards cisalpins et faire exécuter les articles du traité avec la République cisalpine sur le paiement des troupes françaises; lettres aux ministres des Finances sur les fonds à mettre à disposition de Brune, de la Guerre sur les troupes à lui envoyer en renfort, et de la Marine et des Colonies sur la sécurité du port d'Ancône à organiser par l'une des deux frégates restées à Corfou et trois ou quatre brigantins, pour remplacer les trois vaisseaux de guerre devant quitter Ancône pour Toulon (AF III 519, plaquette 3340, pièces 13-16 et 18, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 152-158).

Intérieur.

Destitution de l'agent et l'adjoint municipaux de Bennwihr fanatiques. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la distribution de la *Vie de Hoche* de Rousselin<sup>1</sup> (AF III 519, plaquette 3340, pièces 30 et 33-34).

Justice.

Dépôt par le ministre de pièces sur les assemblées électorales des Landes<sup>2</sup>. Rapport sur une procédure du directeur du jury d'accusation du tribunal correctionnel de Limoux, d'un patriotisme suspect, contre des instituteurs accusés de *provocations au rétablissement de la constitution de 1793* à cause de manuels scolaires datant de l'an II (AF III 519, plaquette 3340, pièce 35).

Police générale.

Prohibition des journaux *la Gazette bordelaise*, suite du *Nouveau journal des journaux* prohibé en application de la loi du 21 fructidor an V<sup>3</sup>, et *la Feuille politique*, de Paris, rue de la Loi, journal royaliste paraissant sans noms d'auteur et d'imprimeur, minute de Merlin de Douai, mention de l'envoi au journal *le Rédacteur*<sup>4</sup>. Émigrés, radiation: Huet-La Chenaye, vérificateur de l'Enregistrement à Paris, propriétaire à Cambremer, inscrit dans le Calvados sous le nom de Lachenet (AF III 519, plaquette 3340, pièces 7-12).

Relations extérieures.

Rappel de Truguet, ambassadeur en Espagne, et nomination du secrétaire de légation Perrochel chargé d'affaires<sup>5</sup>. Indemnité à Cacault, ex-ambassadeur en Toscane. Secours à Folard<sup>6</sup>. Renvoi en justice de l'affaire de la prise du bateau danois *le Good-Hoffnung*, capitaine Booy-Diedrich Vebans, soi-disant armé pour le dey d'Alger et en réalité pour des négociants juifs de différents ports de la Méditerranée, conduit à Fécamp par le corsaire *le Requin* (AF III 519, plaquette 3340, pièces 1-5 et 17). Ordre au consul français à Alger de dénoncer au dey *les intrigues que mène sous son nom son agent Abukaya*. Refus de donner l'exequatur à un consul danois près les colonies orientales<sup>7</sup>.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 519, plaquette 3340, pièce 36. Remplacement de Daubermesnil, commissaire central du Tarn élu aux Cinq-Cents<sup>8</sup>.

Séance du 13 floréal an VI [2 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 88 verso-90 verso; AF III 519, plaquettes 3341 à 3343)

Messages aux Cinq-Cents.

Répondant à celui du Conseil du 11 en lui transmettant *les renseignements qui établissent la preuve des entreprises des anarchistes pour influencer les choix du Peuple*, message manuscrit de 34 pages; et transmettant des renseignements sur les élections des départements suivant: Bouches-du-Rhône, Dyle, Jemappes, Landes et Seine-et-Marne et des compléments sur celles de la Dordogne, du Finistère et de la Vienne (AF III 519, plaquette 3342, pièces 63-66).

<sup>1</sup> Voir au 11.

<sup>2</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>3</sup> Ces deux journaux sont inconnus de *Martin et Walter*. Le *Journal des journaux* est l'un de ceux dont les auteurs, imprimeur et entrepreneurs avaient été déportés par l'arrêté du 22 fructidor an V (*tome II*).

<sup>4</sup> *Martin et Walter*, périodiques, n° 467, connaît un numéro 399 du 31 mars 1798 de ce journal, sans nom de rédacteur ni d'imprimeur, suite, d'après ces auteurs, de l'*Antierroriste* de Toulouse, journal cité par les arrêtés de proscription des 20 et 22 fructidor an V (*tome II*).

<sup>5</sup> Voir *tome III*, 26 vendémiaire an VI, Relations extérieures, note.

<sup>6</sup> Hubert de Folard, agent diplomatique depuis 1741, déjà secouru par le Directoire le 16 nivôse an V (*Debidour*, tome IV, page 605, qui retrace sa carrière). Le compte des dépenses secrètes de Talleyrand, ministre des Relations extérieures, de brumaire an VI à pluviôse an VII (*tome IX*, 24 messidor an VII) mentionne ce secours.

<sup>7</sup> Ces deux affaires ne sont pas représentées, la première étant certainement en rapport avec l'affaire du bateau *le Good-Hoffnung*, renvoyée devant le tribunal civil de la Manche le 16 messidor (plus bas) bien qu'Abukaya ait demandé à faire une nouvelle traduction de lettres en arabe qui prouverait que le navire était chargé pour le dey.

<sup>8</sup> François-Antoine Lemoine d'Aubermesnil, député du Tarn à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an V.

Finances.

Distribution de fonds sur les exercices de l'an V et de l'an VI. Autorisation au ministre de l'Intérieur d'ordonner des fonds pour le département de la Seine à concurrence du 1/5<sup>e</sup> des contributions directes recouvrées chaque décade (AF III 519, plaquette 33421, pièces 49-50 et 67).

Guerre.

Rétablissement dans son grade d'Antoine-François-Eugène Merlin, ex-sous-lieutenant au 6<sup>e</sup> chasseurs à cheval, ex-aide de camp du général Songis, et emploi comme aide de camp du général en chef de l'armée d'Angleterre Bonaparte<sup>1</sup> (AF III 519, plaquette 33421, pièce 62).

Intérieur.

Destitution d'un administrateur municipal de Belfort fanatique, minute de Lagarde, billet de Reubell. Droit de passe, nomination de receveurs des départements<sup>2</sup>: Aisne, Ardennes, Calvados, Eure, Eure-et-Loir, Nièvre, Saône-et-Loire, Sarthe, Seine-Inférieure et Yonne; ajournement de la décision du Directoire pour les inspecteurs des départements suivants: Ain, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Côtes-du-Nord, Dordogne, Doubs, Finistère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe, Mont-Terrible, Morbihan, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Haute-Saône, Vosges et état complémentaire pour le Nord<sup>3</sup> (AF III 519, plaquettes 3342, pièces 68-69, et 3343, pièces 122-123).

Marine et Colonies.

Classement d'un rapport du ministre sur les inconvénients des marchés passés sous seing privé, et d'un tableau de demandes de places aux colonies, précédé d'un rapport du ministre sur la nécessité de remplacer Jeannet-Oudin, agent à Cayenne, dont les pouvoirs sont expirés, et le général Malartic et Dupuy, gouverneur et ordonnateur des îles de France et de la Réunion, et sur la colonie du Sénégal; lettre du député Bailleul recommandant Montmayeur, chef d'escadron de cavalerie légère, ex-directeur du Sénégal à la Compagnie d'Afrique, et mémoire de celui-ci sur cette colonie; candidatures militaires: les généraux de division Chapuy, Desfourneaux, Muller et Pélardy, et de brigade Chazeau du Theil, Legrand et O'Keeffe; candidatures civiles, à noter: les ex-députés Baco, ancien commissaire aux îles de France et de la Réunion, candidat à la Guadeloupe, Garnot et Legendre, l'ex-capitaine de vaisseau Peytes-Moncabrié, ayant servi à Saint-Domingue, candidat en Guadeloupe, Sijas aîné, ex-chef des bureaux de la Guerre, nommé commissaire aux îles du vent par le Comité de salut public le 21 frimaire an II et n'ayant alors pas pu rejoindre son poste, recommandé par Barras, et Charles-Sigisbert Sonnini, candidat à Cayenne recommandé par François de Neufchâteau<sup>4</sup> (AF III 519, plaquette 3341, pièces 55-60).

Police générale.

Émigrés, radiation: Claude Arthuz-Dize, de Valence, inscrit pour un bien à Rosans; feu Philippine-Thérèse Bataille, veuve d'Ajot, de Châtelleraut, Jean-Antoine Ducla-Péjot, cultivateur à Chambly, Charles-Louis Leboucher, capitaine au 7<sup>e</sup> d'artillerie, et Louis Tamissier, de Reillanne, greffier au parlement d'Aix, inscrits en Maine-et-Loire, dans les Landes, le Calvados et les Bouches-du-Rhône; Jean-Baptiste Baudot dit Deville, de Langres, les frères François-Armand et

<sup>1</sup> Le futur général Merlin, connu sous le prénom usuel d'Eugène, fils de Merlin de Douai, membre de l'expédition d'Égypte.

<sup>2</sup> Listes de noms de chefs de barrières, sans autres précisions, non repris à l'index.

<sup>3</sup> Les états de candidature d'inspecteurs déposés par le ministre d'après le registre ne sont pas conservés ici.

<sup>4</sup> Sur Jeannet-Oudin, cousin germain de Danton, voir *tome II*, 4 messidor an V, Marine et Colonies, note Le général Anne-Joseph-Hippolyte de Maurès de Malartic. Pierre-Nicolas Garnot, député de Saint-Domingue à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V. Les généraux de division René-Benjamin Chapuis dit Chapuy, Edme-Étienne Borne des Fourneaux, dit Desfourneaux, François Muller (voir *tome II*, 23 fructidor an V, Guerre, note), et Mathieu Pélardy, dit Pélardy, qui avait été à la Guadeloupe et à la Martinique de 1789 à 1791 puis pendant les combats contre les Britanniques, et fut porté sur la liste des personnes devant accompagner Desfourneaux, commissaire du Gouvernement en Guadeloupe, le 14 thermidor (*tome VI*), comme commandant la force armée de la colonie d'après *Six*. Les généraux de brigade Jacques Chazeau du Theil, frère de l'ex-député Jean -François-Simon Chazaud, Louis-Melchior Legrand (même référence que pour Muller) et Patrick O'Keeffe, général né en Irlande. Baco de La Chapelle, ex-constituant et député aux Cinq-Cents, nommé administrateur du Théâtre de la République le 29 germinal (voir plus haut). Paul-Nicolas Garnot, député de Saint-Domingue à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V. François-Paul Legendre, député de la Nièvre à la Convention et réélu par ce département aux Cinq-Cents en l'an VI. L'ex-capitaine de vaisseau à Saint-Domingue Peytes de Moncabrié n'est sans doute pas le futur colonel d'Empire Joseph-Pierre-Élisabeth, connu de *Quintin*, qui fut bien lieutenant puis capitaine dans cette colonie de 1791 à 1793 mais qui servait dans l'artillerie, ni son frère aîné l'officier de marine François-Henri de Peytes de Montcabrier ou Moncabrié, connu de *Quintin, Marine*, contre-amiral pour retraite en 1818, qui n'aurait jamais servi à Saint-Domingue et s'intéressa, comme commandant des armes à Rochefort puis au Havre, à un télégraphe concurrent de celui des frères Chappe dont le Directoire décida la création d'une ligne de Paris au Havre le 9 floréal an VII (*tome VIII*), mais peut-être leur père Joseph-Saturnin, enseigne de vaisseau lors de leur naissance, comme nous le supposons au *tome II*, 3 fructidor an V, Marine et Colonies, note sur les candidats agents aux colonies. Les Peytes de Moncabrié sont peut-être parents de Jean-François-Augustin, comme eux de Toulouse, marin, émigré maintenu le 3 brumaire an VII (*tome VI*). Prosper Sijas, adjoint au ministre de la Guerre en 1793, effectivement nommé par arrêté du Comité de salut public à la date citée ici (les tables du *Recueil des Actes du Comité de salut public* font deux personnages de Prosper Sijas, adjoint au ministre de la Guerre, et de Sijas aîné).

Jean-Jacques Ferraud, de Beauséjour (Lot-et-Garonne, commune de Layrac), justifiant de résidence régulière à Pontlevoy, François-André Jobert, de Chalon-sur-Saône, ex-militaire, et les frères Jean-Jacques et Henri-Mathieu Isle, de Paris et Bois, radiés provisoirement par les districts d'Is-sur-Tille, Bergerac, Dijon et Bourg [-sur-Gironde]; Louis Chauchot, administrateur de l'hôpital général de Lyon, et sa femme Pierrette-Étiennette Delorme, inscrits à Dijon; Albert-Emmanuel Fromentin dit Gomecourt, d'Arras; Henri Lardenois, ex-juge de paix d'Écurey [-en-Verdunois]; François Materre, d'Uzerche; Jean-François-Emmanuel Subrin, exécuté à Lyon en l'an II, à la requête de sa veuve la citoyenne Vincent. Sursis à la vente des biens d'Alexis-Pierre Bauchereau, négociant au Cap-Français (Saint-Domingue) jusqu'en 1793, parti avec passeport pour les États-Unis, arrivé à Bordeaux en l'an IV, embarqué en l'an V comme écrivain sur le corsaire français *le Général*, pris par les Britanniques et rentré en France par la Suède, émigré inscrit dans la Gironde, sous condition de prouver, six mois après la paix, sa résidence au Cap-Français entre 1792 et 1793<sup>1</sup>. Maintien: Jérôme-Philippe Achard, soi-disant négociant à Marseille, et ses fils Balthazar et Jean-Jacques, ayant arboré la cocarde blanche à Nice à l'annonce de la fuite du roi à Varennes, radiation demandée par Jacques-Guillaume Delon, négociant à Marseille; Ignace et Joseph Arnoux, de Porrentruy, porteurs de lettres de bourgeoisie d'Emmishofen (Suisse, canton de Thurgovie, auj.: commune de Kreuzlingen); Jean-Louis-Guislain Carondelet-Noyelles, né à Noyelles [-sur-Selle], soi-disant étranger mais ayant été membre de l'assemblée provinciale puis de la commission intermédiaire du Hainaut<sup>2</sup>; Jacob Gougenheimer, rabbin à Haguenau, et sa femme Sarah Weil; les frères Gabriel-René-François et Paul-Laurent-François Laroche-Lambert, radiés provisoirement par les districts des Andelys et Louviers comme partis de Montbrison (Loire) pour se soustraire aux persécutions en 1793, mais inscrits dans la Mayenne en 1792; Philippe-Joseph Morel et Chrétien-Joseph et Jean-Baptiste Motte, prêtres déportés de Tourcoing; Claude-Joseph Moyria, de Béziers, usant de faux certificats du Jura, radiation demandée par sa mère Anne Sézillac, veuve Moyria; et Simon-Claude Pournier, né en 1784 à Besançon, parti avec sa mère pour Emmishofen (Suisse), radiation demandée par son grand-père Simon-Gabriel Huot, de Vesoul. Prohibition du journal *le Cercle ou journal des arts et plaisirs*, contenant, dans son numéro 67, *une provocation directe à l'effusion de sang* à propos de l'attaque d'un jacobin de Paris par un ours amené de Berne au Jardin des Plantes, minute de Lagarde et envoi de l'arrêté au journal *le Rédacteur* (AF III 519, plaquettes 3341, pièces 1-48, et 3342, pièces 53-54).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 519, plaquettes 3342, pièce 61, et 3343, pièces 70-73. Feuille de brevets et promotions de militaires de la cavalerie, dont Sylvestre Tardif dit Bordessoul, sans doute le futur général Étienne Tardif de Pommeroux de Bordessoule, capitaine de cavalerie pour régularisation comme aide de camp du général Laboissière en l'an III, et le futur général Louis Vallin, capitaine de hussards pour régularisation comme aide de camp du général Jean Hardy.

AF III 519, plaquette 3343, pièces 76-121 et 123-139. Nomination de commissaires municipaux, , *Aude*, Bouisse: Jean-Louis-Emmanuel Malevielle, secrétaire général du district de Lagrasse; Saint-Papoul; Villardebelle;- *Bouches-du-Rhône*, Châteaurenard<sup>3</sup>;- *Golo*, Calvi; cantons de Casinca, Costera, Regino, Seneca, Sorbo et Tavagna;- *Jura*, Chaumergy; Gigny: Claude-Joseph Fleschon, notaire, nommé de nouveau; Longwy [-sur-le Doubs]; Morez; Saint-Aubin: Pierre Chaffin, officier de santé; Saint-Claude: Marandet, notaire; Vincelles;- *Loiret*; Beaugency, Montargis *extra muros* et Ferrières: remplacement de Cornet et Appert, élus aux Anciens, et de Lebœuf, élu président du tribunal criminel; Saint-Maurice [-sur-Fessard]: Desforges, notaire;- *Lot-et-Garonne*, Marmande *extra muros*: Polverel, ex-militaire, fils du commissaire du gouvernement à Saint-Domingue<sup>4</sup>; Pujols;- *Maine-et-Loire*; la Meignanne;- *Manche*, Saint-Pierre-Église;- *Haute-Marne*, Leschères [-sur-le-Blaiseron]<sup>5</sup>; Neuilly [-l'Évêque]: Nicolas Petitjean aîné, chef du bureau militaire de la municipalité de Langres, remplaçant Thibaut, élu juge de paix à Langres;- *Meuse*, Dagonville; Gondrecourt [-le-Château]; Stenay; Void [-Vacon];- *Saône-et-Loire*, Mâcon *intra muros*: remplacement de Vondière, élu administrateur central; Mailly; Melay: Brissac, notaire à Chenay [-le-Châtel];- *Sarthe*, Montfort [-le-Gesnois]: remplacement de Goyet, élu administrateur central;- *Seine*, Paris, 11<sup>e</sup> municipalité: Delafontaine, nommé précédemment à Choisy [-le-Roi], place non vacante, parmi les candidats: Dandelin, récemment nommé à Passy et préférant passer à Paris, Debray, employé dans les comités de la Convention, et Hamoche, employé au ministère de l'Intérieur destitué par Bénézech;- *Deux-Sèvres*, la Chapelle-Thireuil<sup>6</sup>;- *Yonne*, Épineuil; Saint-Bris [-le-Vineux]; Vermenton.

## Séance du 14 floréal an VI [3 mai 1798]

<sup>1</sup> À rapprocher de Pierre-Henri Bauchereau, de Paris, inscrit à Bordeaux avec ses frères Pierre, parti pour Cadix avant 1789, et Pierre-Alexis et Pierre-Auguste, établis aux colonies, radié le 13 messidor (plus loin).

<sup>2</sup> Voir *tome X*, 15 thermidor an VII: message des Cinq-Cents du 12 précédant sur la réclamation de cet émigré, et 13 vendémiaire an VIII, Police générale: rejet de sa réclamation avec analyse de trente-deux pièces de son dossier dans le rapport joint.

<sup>3</sup> Rippert, notaire, nommé le 4 ventôse (*tome IV*), destitué ici, est ainsi décrit: *Son fanatisme en est à ce point qu'il communique deux fois par decade.*

<sup>4</sup> Étienne de Polverel, mort en 1795.

<sup>5</sup> Nomination du fils du général de brigade Rémi Vincent, né à Montier-en-Der, retraité en l'an IV.

<sup>6</sup> Nomination de Philippe-Joseph-Victor Jouffrault, du Busseau, ensuite destitué le 13 frimaire an VII (*tome VII*) pour avoir, comme ex-chef de bureau de l'administration centrale, écrit et intercalé dans le registre des arrêtés du district de Niort un faux arrêté de radiation provisoire de l'émigrée d'Auzance-Cugnac.

(AF\* III 11, folios 90 verso-91 verso; AF III 520, plaquette 3344)

Loi.

[Du 13] autorisant le Directoire à traiter du solde de l'achat de la salle du Théâtre des Arts avec la citoyenne Brunet-Montansier et le citoyen Bourdon-Neuville<sup>1</sup> (AF III 519, plaquette 3342, pièces 51-52; AF III 520, plaquette 3344, pièce 9).

Message des Cinq-Cents.

Demandant des renseignements sur l'élection de Guérin juge de paix de la division du Luxembourg de Paris (AF III 520, plaquette 3344, pièce 9: accusé de réception du Directoire<sup>2</sup>).

Messages aux Cinq-Cents.

Demandant l'autorisation d'affecter un supplément aux rentrées de mandats territoriaux de cinq francs à l'acquittement de la dette publique; et envoyant des pièces sur les intrigues de la faction anarchique aux élections des Hautes-Alpes, de la Dordogne et de l'Eure, minute de Lagarde (AF III 520, plaquette 3344, pièces 7-11).

Finances.

Approbation d'un traité du 13 avec les administrateurs de l'entreprise des étapes et convois militaires Bayard, Chevals, Genin, Guérin et Haussmann (AF III 519, plaquette 3343, pièces 74-75, dossier du 13).

Marine et Colonies.

Approbation d'états de mutations des officiers civils et militaires de la marine<sup>3</sup>, dont: Blad et Boissier, députés du Finistère aux Cinq-Cents sortants, nommés sous-commissaire et commissaire de la marine; Claude-Pascal Morel-Beaulieu, nommé capitaine de frégate et envoyé à Toulon à la demande de Bonaparte; Jacques-Guy-Georges Chaumont-Quitry<sup>4</sup>, recommandé par François de Neufchâteau et le député Lindet, et Jacques-Louis-Léonor Tellier, s'étant distingué lors de la prise de la corvette *la Mutine* par les Britanniques à Saint-Georges de Ténérife<sup>5</sup>, nommés lieutenants de vaisseau (AF III 520, plaquette 3344, pièces 6 et 12-13).

Police générale.

Annulation de la mise sous surveillance comme émigré de Charles Loyzon, agent des hôpitaux militaires à Haguenau, qu'on autorise à garder chez lui sous surveillance de la municipalité son oncle Jean-Baptiste, prêtre infirme (AF III 520, plaquette 3344, pièce 4).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 520, plaquette 3344, pièces 14-35. Destitution du substitut du commissaire près les tribunaux de l'Eure et des commissaires municipaux de Tillières [-sur-Avre] et Verneuil [-sur-Avre], minutes de Merlin de Douai, et de Saint-Symphorien-de-Lay, ancien terroriste et *illitéré*, lettre du député Meaudre, extrait de délibération du district de Roanne, procès-verbal d'élection de la garde nationale de Neaux et adresse de la municipalité, an IV.

Séance du 15 floréal an VI [4 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 91 verso-93 verso; AF III 520, plaquette 3345)

Loi.

[Du 14] autorisant l'ordonnement de fonds par les ministres sur décisions décadaires du Directoire à concurrence de 60 millions de francs à prendre sur les contributions directes de l'an VI (AF III 520, plaquettes 3344, pièces 1-2, et 3345, pièce 1).

Messages aux Cinq-Cents.

---

<sup>1</sup> Voir *tome III*, 25 brumaire an VI, Finances, note.

<sup>2</sup> L'expédition authentique de ce message des Cinq-Cents ne semble pas conservée dans les dossiers des procès-verbaux du Directoire. Le message est dit du 11 dans celui du Directoire du 18 prairial transmettant le procès-verbal demandé.

<sup>3</sup> Malgré cet intitulé, deux propositions de nominations civiles sont annulées sur la minute, dont l'une ayant eu la recommandation de l'ex-Directeur Le Tourneur. Les intéressés sont tous repris à l'index; au mot *Marine*.

<sup>4</sup> Promu capitaine de frégate le 2 vendémiaire an VIII, où il porte Henri comme quatrième prénom (*tome X*). S'agit-il de Jacques-Guy-Georges-Charles-François Chaumont-Quitry, de la Chapelle-Yvon (Calvados), chevalier de Malte, imprimeur à Évreux, émigré radié le 22 nivôse (*tome IV*)?

<sup>5</sup> Corvette partie de Brest pour une mission secrète à Batavia, capturée en rade de Santa-Cruz de Tenerife par les frégates anglaises *Lively* et *Minerva* le 9 prairial an V (*Fonds Marine. Campagnes*, page 195).

Sur: la nomination des juges que les assemblées électorales n'ont pas élus, notamment dans la Seine, où le tribunal criminel est désorganisé; et l'affectation de l'archevêché de Tours à l'école centrale <sup>1</sup>(AF III 520, plaquette 3345, pièces 3-4 et 30-33).

#### Finances.

Obligation aux porteurs de bons de la Trésorerie nationale signés *Cornut* d'en remettre copie à la Trésorerie nationale dans le délai d'un mois<sup>2</sup>. Règlement du conflit d'attribution entre l'agent forestier de Châteaubriant, restant chargé des bois provenant de l'émigré Condé, et ceux de Nantes, gardant le reste de leur ressort. Bois communaux, vente: Baudrecourt et Laheycourt pour réparer une digue, un pont et des chemins (AF III 520, plaquette 3345, pièces 21-27).

#### Guerre.

Nominations: le général de brigade Desnoyers commandant l'école d'équitation de Versailles et l'arrondissement de Versailles de la 17<sup>e</sup> division militaire; Jean-François Lemettais dit Rivière, sergent de canonniers au fort d'Ennemont à Carteret (Manche, auj.: Barneville-Carteret), ayant sauvé de la noyade cinq prisonniers de guerre français évadés, sous-lieutenant d'infanterie; Poultier chef d'escadron de gendarmerie dans les pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle, pour emploi après l'organisation de la gendarmerie; et l'adjudant général Wolff, de l'armée d'Italie, chef de brigade au 14<sup>e</sup> de cavalerie, remplaçant Grieu, démissionnaire<sup>3</sup>. Mise provisoire de la 5<sup>e</sup> division militaire et du fort de Kehl sous le commandement du général en chef de l'armée de Mayence. Ajournement de la décision du Directoire sur un tableau d'exemption de service militaire<sup>4</sup>. Cessation de fonction de Lafargue, chef de l'escadron de gendarmerie de la Dordogne, et Plazanet, lieutenant de gendarmerie à Périgueux, pièce jointe: *Sur les élections de la Dordogne. Organisation et plan du comité formé par 54 membres de l'assemblée électorale du département de la Dordogne qui, par l'intrigue, la cabale, la calomnie et la terreur, a dirigé les choix comme il a voulu*, s.l.n.d. [an VI], 19 pages (AF III 520, plaquette 3345, pièces 5-6 et 13-20).

#### Justice.

Envoi au ministre de l'original du message des Cinq-Cents sur l'élection de Guérin juge de paix de la division du Luxembourg de Paris<sup>5</sup> (AF III 520, plaquette 3345, pièce 2).

#### Marine et Colonies.

Destitution du trésorier des invalides de la marine à Nantes, également caissier des gens de mer et des prises, en faillite, dispositions pour le faire juger et préserver le privilège de la République sur ses biens et ordre de poursuivre son cautionneur en saisie de ses biens. Embargo général sur tous les bâtiments armés en course se trouvant dans les ports ou y rentrant, qui seront désarmés et devront rendre leurs lettres de marque. Autorisation au ministre de licencier tous les bateaux de transport du commerce frétés pour la République qui seraient inutiles aux opérations navales. Nomination du capitaine de port de Libourne (AF III 520, plaquette 3345, pièces 7-12). Rejet d'une réclamation du vice-consul américain à Lorient, note de Bruix, ministre de la Marine et des Colonies, contre la plainte de marins américains servant sur des bateaux saisis par les Français, pour mauvais traitements à Lorient, adresse signée d'environ 35 américains, anglais, et lettre d'Aaron Wail, vice-consul américain (AF III 519, plaquette 3340, pièces 19-23, dossier du 12 floréal).

#### Police générale.

Ordre au ministre et à celui de l'Intérieur de faire un rapport sur la municipalité de Versailles, minute de Lagarde, et de vérifier si Félix Le Peletier y a été nommé officier de la garde nationale<sup>6</sup> (AF III 520, plaquette 3345, pièces 28-29).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 520, plaquette 3345, pièces 34-50. Nominations administratives (commissaires municipaux sauf exception), *Hautes-Alpes*, Saint-Eusèbe [-en-Champsaur]: remplacement d'Escale, exclusif, accusé par le commissaire central Bontoux d'être

<sup>1</sup> Voir *tome VIII*, 26 ventôse an VII: loi du 24 précédent à la suite de ce message.

<sup>2</sup> Cornut, caissier de la section des caisses et de la comptabilité centrale de la Trésorerie nationale, caisse qui *reçoit les versements en masse de la caisse journalière de la fabrication du numéraire, les dépôts et consignations, remet en masse à la caisse des dépenses les fonds qui peuvent lui manquer pour les différents paiements qui se font à Paris et fournit au bureau des envois les sommes destinées aux dépenses des départements et des armées* (*Almanach national* de l'an VI).

<sup>3</sup> Le général François-Antoine Denoye, dit Desnoyers, nomination inconnue de *Six* et de *Roman d'Amat*. Le fort d'Ennemont, dit ici: *la forteresse d'Aimemont*, sur le cap de Carteret, face à l'île de Jersey. Le député du Nord François-Martin Poultier d'Elmotte. Georges-Jacques Wolff, mesure connue de *Quintin*, et non le futur général Marc-François-Jérôme Wolff.

<sup>4</sup> Tableau non conservé ici et, d'après le registre, concernant 59 demandes.

<sup>5</sup> Message reçu le 14 par le Directoire.

<sup>6</sup> Frère de Le Peletier de Saint-Fargeau, inculpé comme membre de la conspiration de Babeuf. Voir la réponse du ministre de l'Intérieur le 23 floréal.

responsable de l'élection de Florimond-Fantin aux Cinq-Cents à la place de Pellerin<sup>1</sup>; - *Cher*, commissaire central: remplacement d'Heurtault-Lamerville, élu aux Cinq-Cents, par Abraham-François Mathuson, administrateur central, né à Bohain [-en-Vermandois] de famille protestante, avec *notice historique* écrite par lui, candidat: Louis-Antoine Fouquet, député à la Législative<sup>2</sup>; - *Hérault*, *idem*: remplacement de Devals par Antoine-François Rey, ex-administrateur central désigné par lettre des députés Crassous, Malibrant et Viennet<sup>3</sup>; Pézenas; - *Landes*, Mont-de-Marsan; - *Haute-Marne*, Langres, lettres du commissaire central Laloy<sup>4</sup> et d'Henrion, membre de l'assemblée électorale; - *Deux-Sèvres*, Saint-Maixent [-l'École]: Georges Texier, président du district.

Séance du 16 floréal an VI [5 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 94 recto-94 verso; AF III 520, plaquettes 3346 à 3453)

Intérieur.

Nomination d'inspecteurs du droit de passe, avec tableaux de candidats civils et militaires, et quelques arrêtés de nomination de receveurs du 7 prairial<sup>5</sup>: Ain; Aisne, candidats: Godefroy, conservateur du dépôt littéraire de Château-Thierry, et Louis-Pierre-Xavier Muiron, de cette ville, parent de l'adjudant général Muiron tué à Arcole, recommandé par Bonaparte, Calvados, dont Boutin, chef du 4<sup>e</sup> bataillon du département ayant servi au siège de Mayence, recommandé par Reubell, Cantal, dont Ceyrat, ex-commandant temporaire de Rochefort, candidat du secrétaire général Lagarde, Charente, Charente-Inférieure, Côtes-du-Nord, Dordogne, Doubs, dont Gaspard Maillet, économiste des hôpitaux de l'armée de Sambre-et-Meuse, recommandé par Reubell, Drôme, Eure-et-Loir, candidat: Jean-Marie-François Proust, de Chartres, ex-maître de poste d'Illiers [-Combray], Finistère, dont Michel, ex-député<sup>6</sup>, Ille-et-Vilaine, Indre, dont Jean-Baptiste Beaufort, de Saint-Benoît-du-Sault, ex-vaguemestre général de l'armée de Rhin-et-Moselle, et receveurs, Indre-et-Loire, dont Martinet, commissaire municipal de Rochefort-sur-Loire, Jura, dont Malvoisin, ex-capitaine à la 9<sup>e</sup> demi-brigade *ayant mérité les égards du Directoire*, candidat: Bourgeois, ingénieur géographe à Paris, Loir-et-Cher, Loire, candidat: Gaspard-Louis Céas, ex-commissaire des guerres, chef de bureau de l'administration centrale des Hautes-Alpes<sup>7</sup>, Haute-Loire, Loire-Inférieure, dont Archambault, de Nantes, chanoine, employé civil à l'armée de l'Ouest puis dans la Marine, Manche, dont Henri-Sylvestre Regnault, de la Haye-du-Puits, fils de l'ex-député Charles-Louis-François Regnault-Bretel<sup>8</sup>, Meurthe, candidat: Philippe Saint-Mars, auteur d'ouvrages utiles pour améliorer l'esprit public<sup>9</sup>, et receveurs, Mont-Terrible, Morbihan, Moselle, candidat: Doublot, de Pont-à-Mousson, ex-directeur divisionnaire de la poste de l'armée de Rhin-et-Moselle, Nièvre, Nord, dont Félix Guimberteau, frère du député<sup>10</sup>, Pas-de-Calais, dont Benazé, de Paris, ex-chef d'escadron au 13<sup>e</sup> dragons, Orne, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Bas-Rhin, dont Loyzon, agent en chef des hôpitaux à Haguenau, Haut-Rhin, dont l'ex-général Sautter<sup>11</sup>, Rhône, Haute-Saône, dont Marcon, ex-commandant

<sup>1</sup> Étienne Florimond-Fantin, commissaire des guerres à Embrun, élu invalidé par la loi du 22 floréal, frère de l'auteur de *L'Histoire philosophique de la Révolution française* Antoine Fantin des Odoards. Sur cette affaire, voir aussi AF III 212, dossier 968, groupe des Affaires départementales, Hautes-Alpes (inventaire dactylographié aux Archives nationales). Il est mis en cessation de fonctions le 21 floréal (plus loin) et le Directoire charge le ministre de la Guerre le 5 thermidor d'un rapport sur une vente d'eau-de-vie à bas prix qu'on lui impute, à la suite duquel il est mis en jugement le 23 fructidor (*tome VI*), puis remis en activité le 17 fructidor an VII (*tome X*).

<sup>2</sup> Fouquet, élu administrateur central en l'an VI, président de l'administration centrale élu aux Anciens en l'an VII.

<sup>3</sup> Jacques-André Devals, nommé commissaire central de l'Hérault le 23 fructidor an V (*tome II*), élu aux Cinq-Cents, fut invalidé par la loi du 22 floréal; on a, joint à son arrêté de nomination, une lettre par laquelle il proteste contre son invalidation en l'an VI. Le commissaire central Antoine-François Rey fut à son tour élu invalidé aux Cinq-Cents en l'an VII (*Kuscinski, Les députés au Corps législatif*, le prénomme François-Xavier).

<sup>4</sup> Jean-Nicolas Laloy, député du Tiers état du bailliage de Chaumont à la Constituante, frère aîné de Pierre-Antoine, député sortant des Cinq-Cents élu aux Anciens en l'an VI.

<sup>5</sup> Seuls les individus mentionnés ici sont repris à l'index.

<sup>6</sup> Il est dit: Michel, ex-législateur, ce qui pourrait renvoyer à François-Julien Michel jeune, député d'Ille-et-Vilaine à la Législative, mais une note jointe de messidor sur sa démission le dit conventionnel. Guillaume Michel, du Morbihan, et Pierre Michel, de la Meurthe, avaient été nommés inspecteurs des contributions dans leurs départements respectifs le 11 frimaire (*tome III*); ils sont confondus par le ministère de l'Intérieur dans les arrêtés du 2 et du 4 messidor (plus loin), qui disent le député Michel démissionnaire du poste d'inspecteur du droit de passe du Finistère et remplacé dans ce même poste comme ayant été nommé inspecteur des contributions de la Meurthe.

<sup>7</sup> Également fils du président du tribunal criminel des Hautes-Alpes, nommé inspecteur dans ce département le 2 prairial (plus bas), et démissionnaire remplacé le 29 thermidor suivant (*tome VI*).

<sup>8</sup> Charles-Louis-François Regnault-Bretel, également de la Haye-du-Puits, député de la Manche à la Convention et aux Anciens jusqu'en l'an V, nommé chef de bureau au ministère de l'Intérieur le 1<sup>er</sup> vendémiaire an VI (*les Archives du Directoire*).

<sup>9</sup> Personnage inconnu de *Martin et Walter*. Sur le tableau des candidats, son nom est ainsi écrit *Philippe (Saint-Mars)*.

<sup>10</sup> Frère du député de la Charente aux Cinq-Cents Jean, remplacé le 3 vendémiaire an VII (*tome VI*), où il est dit démissionnaire et nommé vérificateur au bureau de la comptabilité intermédiaire.

<sup>11</sup> François-Jean Sautter, démissionnant vu la modicité de son traitement et pour raison de santé, remplacé le 29 thermidor (*tome VI*).

de Belfort, candidat du député Rossée, Saône-et-Loire, dont Jean-Louis Chappey, employé du bureau central de Paris, et l'ex-général de division Debrun, retiré au Villars<sup>1</sup>, présenté par le député Chamborre, Sarthe, candidat: Louis Launay, entrepreneur de travaux publics au Mans, recommandé par Musy, chef de bureau à la Liquidation générale, à son compatriote Lagarde, Seine-Inférieure, candidats: Louis Lagarde, de Fontainebleau, ayant servi 25 ans au régiment des Gardes-Françaises, recommandé par le secrétaire général Lagarde et la citoyenne La Pagerie-Beauharnais<sup>2</sup>, et Legrand, de Paris, ex-notaire à Saint-Domingue, Deux-Sèvres, Somme, dont Charles-Antoine-François Levavasseur, adjudant général chef de brigade, recommandé par La Revellière-Lépeaux, Vendée, Vienne, Haute-Vienne et receveurs, Vosges et Yonne (AF III 520, plaquettes 3346, pièce 6, 3347, pièce 9 à 3352, pièce 176 bis, et 3353, pièces 177-199).

#### Police générale.

Fermeture du cercle constitutionnel de Bergerac, minute de Merlin de Douai, adresse de *citoyens paisibles empêchés de voter*, 2 floréal an VI, environ 80 signataires (AF III 520, plaquette 3346, pièce 2).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 520, plaquette 3346, pièce 7. Projet de proclamation du Directoire sur les élections de l'an VI, 9 pages manuscrites, avec apostille: *n'a pas eu lieu, à classer*, invitant les citoyens à crier: *Plus d'anarchie en France*, et projet d'arrêté prescrivant à tous les élus de l'an VI de justifier de leur prestation de serment de haine à la royauté et à l'anarchie et de maintien inviolable de la constitution de l'an III, à transmettre par les commissaires centraux et près les tribunaux des départements, qui joindraient *leurs observations sur les choix qui auraient été l'ouvrage du royalisme ou de l'anarchie, sur les destitutions qui doivent en être la suite...*

AF III 520, plaquette 3346, pièce 8. Promotion de capitaine de Cheminant, aide de camp du général de brigade Simon à l'armée d'Angleterre.

AF III 520, plaquette 3353, pièces 200-202. Destitution de Daujon<sup>3</sup>, commissaire près la 5<sup>e</sup> municipalité de Paris, minute de Merlin de Douai, lettres de l'intéressé aux députés Bézard, Berlier et Laloy et du ministre de l'Intérieur à ceux-ci.

Séance du 17 floréal an VI [dimanche 6 mai 1798]  
(AF\* III 11, folios 94 verso-96 verso; AF III 521, plaquette 3354)

#### Lois.

[Du 16] radiant définitivement le député Noguier-Malijay de la liste des émigrés<sup>4</sup>; et sur l'apposition des poinçons sur les ouvrages d'or et d'argent<sup>5</sup> (AF III 520, plaquette 3346, pièces 1-3; AF III 521, plaquette 3354, pièce 1).

#### Finances.

Rétablissement de Dandignac, ex-directeur de la poste aux lettres de Bruges, dans un grade équivalent à celui qu'il occupait<sup>6</sup>. Arrêté reconnaissant que Pauly, concessionnaire des mines de charbon de terre de Saint-Georges [-Châtelais] (Maine-et-Loire, auj.: Saint-Georges-sur-Layon), est libéré envers la République des sommes qu'il devait à Sérilly et Biercourt en 1785, le premier ayant dû abandonner ses biens au gouvernement<sup>7</sup>. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les héritiers Vandemyver<sup>8</sup> (AF III 521, plaquette 3355, pièces 68-69 et 71-74).

#### Guerre.

Rapport du ministre sur les mesures prises *pour faire cesser l'état de détresse de la 23<sup>e</sup> division militaire* à cause d'arriérés de solde<sup>9</sup>. Remplacement du général Victor, commandant la 12<sup>e</sup> division militaire envoyé à l'armée d'Italie, par le général Muller, ex-général en chef de l'armée des Pyrénées-Occidentales remis en activité<sup>10</sup>. Nomination d'un lieutenant de vétérans en second. Affectation des sommes dues par la République romaine aux

<sup>1</sup> Jean-Baptiste Debrun, né à Mâcon, retiré pour infirmités en l'an III (*Six*), démissionnant remplacé le 29 messidor (plus bas).

<sup>2</sup> La future impératrice Joséphine.

<sup>3</sup> Sur François Daujon, sculpteur, administrateur de la Commune, voir *tome IV*, 14 pluviôse, affaires non citées au procès-verbal.

<sup>4</sup> Louis-Maximilien-Toussaint Noguier-Malijay, député des Bouches-du-Rhône aux Cinq-Cents.

<sup>5</sup> La loi prévoit un délai de douze mois pour leur apposition gratuite dans le ressort de chaque bureau de garantie à partir de la proclamation de la création de chacun de ces bureaux par le Directoire. L'ouverture du premier de ces bureaux, celui de la Seine, est annoncée par le Directoire le 1<sup>er</sup> messidor (plus loin), les autres bureaux faisant l'objet de proclamations régulières à partir de la fin de l'an VI et en l'an VII, qu'on trouvera aux index des tomes suivant, à la rubrique *Métal (métaux précieux)*..

<sup>6</sup> Il avait été destitué le 7 nivôse (*tome IV*).

<sup>7</sup> Le *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire* de Célestin Port relate, au nom de la commune, les avatars de cette mine de charbon de terre. Les créanciers de Pauly, prénommé Bonaventure d'après cet auteur, ne sont pas ceux auxquels il avait acheté cette mine en 1785. Il devait la revendre en messidor an VI.

<sup>8</sup> Message du 8 floréal reçu le 11.

<sup>9</sup> La 23<sup>e</sup> division militaire était celle de Corse.

dépenses des deux mille hommes de l'armée française en Romagne (AF III 521, plaquette 3355, pièces 70, 79-82 et 86).

#### Intérieur.

Destitution et remplacement de l'administration centrale de la Sarthe et de la municipalité du Mans anarchistes<sup>1</sup>.  
Nomination de receveurs du droit de passe: Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Manche et Moselle<sup>2</sup> (AF III 521, plaquette 3355, pièces 76-79 et 92-94).

#### Marine et Colonies.

Nomination d'un lieutenant à la 5<sup>e</sup> demi-brigade d'artillerie de marine à Rochefort<sup>3</sup> (AF III 521, plaquette 3355, pièces 83-85).

#### Police générale.

Émigrés, radiation: Marthe Bachi-Cayla, de Montpellier; Louis-Alexis Beauvais, ex-capitaine au 9<sup>e</sup> d'infanterie, et Madeleine-Anne Cantel sa femme, d'Aumale, inscrits sous leur ancien nom de Vouty, Jean-Joseph-François Bessodes dit Roquefeuil, de Douai, ex-capitaine au 34<sup>e</sup> d'infanterie, Jean-Baptiste Briolat, administrateur du district de Saint-Dizier puis député à la Législative, Pierre-Joseph du Crotay-Blainville, d'Arques [-la-Bataille], Alexandre Duport, volontaire au 11<sup>e</sup> bataillon de l'Isère, Augustin-Guillaume Langlois, quincaillier à Versailles, et Claude Lebrun, de Langres, radiés provisoirement par les district des Andelys, Lodève, Vitry-le-François<sup>4</sup>, Dieppe, Dijon, Évreux et Is-sur-Tille; François-Charles Bellanger dit Aubry, tanneur à Angers, inscrit par celui de Château-Gontier; Jean-Marc Birotteau, de Pézilla [-la-Rivière], père du conventionnel girondin, à la requête de son fils Nicolas<sup>5</sup>; Jacques-Albert-Michel Boniface, du Catelet, ex-avoué à Cambrai, Louis-Victorien Castillon-Saint-Victor, de Montpellier, Jean-François d'Houdemarre, de Rouen, et Marie-Madeleine La Fournerie, veuve La Carbonnière, d'Alençon, inscrits dans le Nord, la Manche, l'Eure et la Mayenne; Anne-Louise-Henriette Desoffy, divorcée de l'émigré Benoît-Christophe Maillet, épouse Arnould Noirel, de Saint-Mihiel; David-Joseph Dumas, avoué près le tribunal du district d'Uzès, patriote inscrit en l'an III, à la requête du député Chazal; Jacques Dumas, de Bordeaux, à la requête de sa femme Marie Chassaing; Armand-Théodore, Marie-Adrien-Pierre, Marguerite-Élisabeth et Geneviève-Aimée Dupuis ainsi que Robert Selot, mari de la dernière, tous de Rouen et inscrits dans le district de Montivilliers comme héritiers d'Hectot; Pierre Enfer, de Molosmes, grenadier à la 26<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère à l'armée des Ardennes; Charles-Jules-Armand Jouanne, d'Amiens; Charles-François Le Conte-Sicard, du Havre, marin; Louis Lombard, de Langres, sexagénaire infirme, Hugues-Ignace Pierrepont, négociant à Auxonne, ex-garde-magasin des douanes d'Inde à Toulon, et Jean Reynal, de Saint-André-de-Cubzac, atteint de *manie* depuis 1789; radiés provisoirement par les districts de Dijon, Saint-Jean-de-Losne<sup>6</sup> et Tulle; Antoine-Constantin Longaunay, de Paris, inscrit dans la Manche; Marie-Catherine Molinier, veuve Jacques-René d'Ocagne, mort en 1789, et ses fils Charles-Auguste et Jean-Benjamin-Charles d'Ocagne, de Paris, inscrits dans l'Orne; Roch-Nicolas Rellot, de Clermont (Oise), chasseur au 2<sup>e</sup> chasseurs à cheval fait prisonnier de guerre en 1792, à la requête de Pierre-Joseph Hortola, officier de santé, ayant acheté une maison à son père; François-Joseph-Hubert Sangier, de Grandvillars, officier de santé des hôpitaux militaires. Maintien: Pierre-Marin Anceaume, de Sai, détenu à Pont-l'Évêque en 1792, évadé et émigré à Jersey; Marie Blottefierre veuve du Sauzay et Marie-Bernardine du Sauzay femme Thomas-Marie d'Aloigny, de Paris<sup>7</sup>; Suzanne Foulquier, veuve de Bertinazzi dit Carlin, secrétaire de l'ambassadeur des Provinces-Unies Lestevenon-Berkenroode<sup>8</sup>, partie avec eux en 1792 pour la Haye, veuve remariée avec le diplomate en 1793, radiation demandée par son gendre Lafleurye; Robert Petit, d'Ascain, émigré en Espagne en mars 1793, soi-disant fédéraliste; Henri-Alexandre Plancher-Laubé, de Lamballe, radiation demandée par son ex-femme Michèle Boucher des Forges, de Quimper, avec faux certificats de résidence à Nancy (AF III 521, plaquette 3354, pièces 2-67).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

<sup>10</sup> Le général Victor (Claude-Victor Perrin, dit), ici dit *Victor Perrin*, que *Six* dit envoyé à l'armée d'Italie le 3 mai / 14 floréal, date à laquelle il n'y a aucune mesure militaire dans les procès-verbaux, remplacé par le général Jacques-Léonard Muller, que *Six* dit remis en activité ce 6 mai / 17 floréal, mais nommé à ce commandement le 12, et qui y fut remplacé le 13 vendémiaire an VII (*tome VI*) par le futur Directeur Moulin, muté de la 17<sup>e</sup> division militaire.

<sup>1</sup> Parmi les nouveaux membres de la municipalité du Mans: le constituant Eustache Livrée, ex-administrateur municipal et ex-président du tribunal de commerce, nommé suppléant au tribunal civil le 8 germinal.

<sup>2</sup> Tableaux de nomination de chefs et éventuellement sous-chefs de barrières sans précision sur les intéressés, dont les noms ne sont pas repris à l'index.

<sup>3</sup> Son nom est repris à l'index, ainsi que celui qu'il remplace, à la rubrique *Artillerie de marine*.

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire: Vitry-sur-Marne.

<sup>5</sup> Jean-Bonaventure-Blaise-Hilarion Birotteau, conventionnel des Pyrénées-Orientales, fédéraliste, guillotiné à Bordeaux en l'an II. Le rapport du ministre tend à maintenir son père sur la liste des émigrés pour être parti pour l'Espagne, alors qu'il appartient visiblement aux exceptions pour échapper aux persécutions.

<sup>6</sup> Nom révolutionnaire: Belle-Défense.

<sup>7</sup> Voir aussi *tome VIII*, 16 germinal an VII: rejet de leur réclamation, où il est précisé qu'il s'agit de la mère et de la fille.

<sup>8</sup> Mathieu Lestevenon de Berkenrode ou de Berkenroode, ambassadeur des Provinces-Unies à Paris de 1750 à 1792.

AF III 521, plaquette 3355, pièce 87. Feuille de brevets de pension du ministère de l'Intérieur.

AF III 521, plaquette 3355, pièces 88-91. Nomination de commissaires municipaux, *Ardennes*, Châtel [-Chéhéry]<sup>1</sup>;- *Dordogne*, Sarlat [-la-Canéda] *intra muros*: destitution de Marc Villatte, terroriste<sup>2</sup>.

### Séance du 18 floréal an VI [7 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 97 recto-99 recto; AF III 521, plaquettes 3356 et 3357)

Message des Cinq-Cents.

[Du 17] demandant des renseignements sur les assemblées primaires du Finistère, notamment à Landerneau et Tréogat (AF III 521, plaquette 3355, pièces 74-75).

Message aux Cinq-Cents.

Répondant à celui du 23 germinal sur la réclamation de Joffroi, de Jaucourt, contre un arrêté du représentant en mission Albert<sup>3</sup> (AF III 521, plaquette 3356, pièces 18-19).

Décision du Directoire.

Visa des états du port des lettres affranchies pour le Directoire de brumaire à ventôse an VI déposés par le secrétaire général (AF III 519, plaquette 3340, pièces 24-29, dossier du 12 floréal, date de la lettre d'envoi par les administrateurs généraux des postes).

Guerre.

Gendarmerie: correction d'une erreur d'orthographe au tableau des nominations du 29 pluviôse an VI, lettre du député Poullain-Grandprey sur papier à en-tête de député des Vosges à Merlin de Douai; cessation d'emploi de Tuquot, capitaine à Colmar, restant en traitement d'activité jusqu'à désignation d'un autre poste; nomination de lieutenants à Grasse, Lille et Moulins (AF III 521, plaquette 3357, pièces 29-32).

Intérieur.

Destitution d'anarchistes: administrateurs centraux du Lot, minute de Merlin de Douai, lettre du commissaire près les tribunaux Combes-Dounous dénonçant dénonçant aussi Cas, commissaire municipal de Figeac, et Latreille, commissaire municipal de Montauban *extra muros*, ayant eu l'audace de verser des larmes sur le Neuf-Thermidor au milieu de l'assemblée électorale, et transmettant copie d'une lettre des députés du département lue à cette assemblée, et ceux de l'Hérault, billet des députés Crassous, Malibrant et Viennet dénonçant aussi l'anarchiste Pons, d'Agde, venu intervenir à Paris pour Gracchus Bouillon, arrêté pour propos tendant au rétablissement de la constitution de 1793 (AF III 521, plaquette 3357, pièces 39-44).

Justice.

Destitution du juge de paix d'Herzogenrath (Meuse-Inférieure)<sup>4</sup> absent depuis sa nomination en pluviôse an VI. Rapports classés sur: la suspension de la procédure instruite à Sens contre le nommé Marsangis pour propos contre-révolutionnaires dénoncés par le capitaine Gruau, de la 3<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère, jusqu'à ce que celui-ci puisse revenir de Cherbourg<sup>5</sup>; et le rejet de la réclamation d'Étienne Manget et compagnie, entrepreneurs des équipages militaires, contre l'arrêté du 8 germinal<sup>6</sup>. Annulation d'arrêtés de l'administration centrale de la Moselle et de la municipalité de Thionville surséant à celui du Directoire du 27 frimaire maintenant en poste l'agent forestier Collas<sup>7</sup>. Autorisation à Rudler d'organiser le notariat des quatre nouveaux départements de la rive gauche du Rhin. Annulation de la nomination de Riem, assesseur du juge de paix de Frankenthal (Mont-Tonnerre), se disant chanoine prussien et ayant blâmé la plantation d'un arbre de la Liberté sur la redoute de Mannheim par les habitants *sous le nez de leur Électeur*, qui est expulsé de la République et de tous les pays occupés par l'armée française (AF III 521, plaquettes 3356, pièces 11-17, et 3357, pièce 45).

Marine et Colonies.

<sup>1</sup> Un candidat est spécialement écarté comme suspecté de briguer le poste pour avantager un de ses parents, riche propriétaire, dans la répartition des contributions.

<sup>2</sup> Nommé le 5 pluviôse an VI (*tome IV*), le lendemain de la mise de la ville en état de siège.

<sup>3</sup> Message du 23 germinal reçu le 25, date laissée en blanc sur le registre et indiquée sur la minute.

<sup>4</sup> Allemagne, Rhénanie-du-Nord-Westphalie, nom français: Rolduc.

<sup>5</sup> Bien qu'elles ne soient pas énoncées ensemble au procès-verbal, cette affaire est liée à celle du journal *l'Observateur du département de l'Yonne* citée plus bas.

<sup>6</sup> Qui autorisait le citoyen Royannez, de Paris, à les poursuivre en justice.

<sup>7</sup> Voir *tome III*, à la date indiquée. Collas, bien que parent d'émigré, y était maintenu en poste comme ayant constamment exercé des fonctions publiques.

Cessation de fonction du commandant des armes<sup>1</sup>, de l'ordonnateur et du directeur des mouvements de Lorient à cause de négligences ayant entraîné la prise du bateau *l'Hercule* par l'ennemi et l'incendie du *Quatorze-Juillet*, armé et laissé en garde de trois marins seulement. Attribution du nom de ce dernier au bateau *le Magnanime* en construction à Brest (AF III 521, plaquette 3357, pièces 23 et 25-28).

Police générale.

Prohibition du journal de Sens *l'Observateur du département de l'Yonne*, se livrant à un système de calomnie et de diffamation contre la famille Marsangis et contre Monvert, oncle de la femme de Marsangis, employé de Barras pour la préparation de la descente en Angleterre, accusé de renseigner les Britanniques s'il partage les sentiments de sa nièce<sup>2</sup>. Fermeture des cercles constitutionnels de Joinville et Langres, minute de Merlin de Douai. Expulsion de Paris et de France du batave Eykenbrœk<sup>3</sup>, *idem*. Émigrés, radiation: Charles-Pierre-Jean-Louis Lelarge et sa femme Anne-Charlotte Pierre, de Nueil-sur-Dive (Vienne, auj.: commune de Berrie), inscrits en Maine-et-Loire, à la requête du député Delorme; Denis-Joseph-Thomas Ruyant, de Bernicourt (Nord, commune de Roost-Warendin), minute de Merlin de Douai, délibération du district de Douai, an III<sup>4</sup> (AF III 521, plaquette 3356, pièces 1-10).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 521, plaquette s 3356, pièces 20-21, et 3357, pièce 24. États de nomination d'officiers civils et militaires de la marine.

AF III 521, plaquette 3357, pièces 34-38 et 46-50. Nominations administratives et judiciaires: commissaires municipaux de Fumay<sup>5</sup> et de Paris, 5<sup>e</sup> municipalité;

- commissaires près les tribunaux de l'Eure et près les tribunaux correctionnels de Bitburg et Habay-la-Neuve (Forêts) et juges aux tribunaux civils de la Roër et du Var.

Séance du 19 floréal an VI [8 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 99 recto-103 recto; AF III 521, plaquettes 3358 à 3360)

Tirage au sort du membre sortant du Directoire.

Décision de convoquer les ministres pour assister au tirage au sort du membre sortant du Directoire le 20 sous la présidence de Merlin de Douai. Intervention de Reubell souhaitant que la séance soit publique comme en l'an V, pour démentir qu'à cause de calomnies répandues contre lui depuis quinze jours, il ait accepté de se retirer après avoir fait passer en sous-main des marchés ruineux pour la République *et qu'on ne ferait qu'un simulacre de tirage au sort*. Déclaration d'un autre Directeur estimant suffisante la présence des ministres, celle *de quelques curieux dans la salle n'ajouterait rien*<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Le contre-amiral Jean Dalbarade, ministre de la Marine et des Colonies du 10 avril 1793 à la création des commissions exécutives et commissaire de la Marine et des Colonies, qui fut condamné en cour martiale, jugement ensuite cassé (voir *tomes VII*, 4 et 29 nivôse an VII: messages aux Cinq-Cents sur la révision des jugements des conseils et tribunaux maritimes, à propos de la révision de son jugement le déclarant incapable de commander, X, 13 thermidor: loi du jour sur le mode de révision des jugements des cours martiales, et 29 vendémiaire an VIII: renvoi en conseil de guerre à Paris après sentence du Tribunal de cassation du 3 vendémiaire cassant le jugement de la cour martiale de Lorient du 26 fructidor an VI). Dalbarade est remplacé par le contre-amiral Joseph-Marie Nielly. Sur cette affaire, voir aussi plus loin, 27 floréal: cessation de fonctions du chef de division Molini, adjudant général du port de Lorient, et du chef de division La Villegris, commandant le *Quatorze-Juillet*, responsables par négligence de l'incendie de ce vaisseau. L'ordonnateur de la marine nommé ici, Froc-La Boulaye, pourrait être Jean-Baptiste-Louis Froc de La Boulaye, député sous la Restauration, dont *Roman d'Amat* indique qu'il était employé dans l'administration de la marine, arrêté sur ordre du Comité de salut public et libéré après le Neuf-Thermidor. Il est muté de ce poste le 25 messidor (plus loin) pour être nommé inspecteur des subsistances de la marine.

<sup>2</sup> Journal connu de *Martin et Walter*, dont la collection à la Bibliothèque nationale s'interrompt le 25 floréal pour reprendre le 15 thermidor. Voir plus loin, 22 messidor: levée des scellés sur les presses du citoyen Alexandre, imprimeur de ce journal, et annulation de sa prohibition.

<sup>3</sup> Voir plus bas un arrêté du 2 prairial ordonnant de nouveau son expulsion avec Eberstein, cité par un arrêté du 20 floréal, et leur complice Boode. Eberstein est ensuite accusé d'être anarchiste et protégé par l'ambassadeur français Delacroix (27 prairial, dossier sur le coup d'État batave du 12 juin 1798). Voir aussi *tome VIII*, 12 germinal an VII, Police générale: extradition en République batave d'Eykenbrock et Vanderhœven, prévenus de conspiration contre le Directoire batave (d'après le coup d'État de 1798), le second membre de la Convention batave, et le premier convaincu d'employer des fonds secrets de son gouvernement pour *employer la corruption dans la République française*, avec rapport du ministre retraçant l'affaire de cet anarchiste en l'an VI et rapportant des extraits de correspondances de lui saisies aux Pays-Bas prouvant ses liens avec Le Carlier, Lombard, Brune et Roussilhe-Morainville, ancien agent français en République batave dont l'oncle *est notre ami auprès du Directoire français*.

<sup>4</sup> Cachet du district, pièce 10, deux exemplaires.

<sup>5</sup> Remplacement pour incompatibilité avec la fonction de directeur de la poste aux lettres.

<sup>6</sup> La loi du 25 floréal an V abolie par celle du 15 ventôse an VI prévoyait la séance publique. On n'a aucune pièce dans le dossier sur les dispositions prises pour le tirage au sort le lendemain ni sur cet échange entre Reubell et son collègue.

### Messages aux Cinq-Cents.

Sur l'échange d'une maison appartenant à l'établissement de secours à domicile de Clermont-Ferrand, à la Roche-Noire, provenant de la maison de charité de la paroisse Saint-Genez de Clermont, contre une terre du citoyen Truchon à Saint-Beauzire; et l'affectation du séminaire et de l'église du chapitre de Saint-Walburge d'Anvers à la douane<sup>1</sup> (AF III 521, plaquettes 3358, pièces 26-31, et 3359, pièces 46-48).

### Finances.

Annulation du transfert de la recette de Rozay [-en-Brie] à Coulommiers par l'administration centrale<sup>2</sup>.

Ordonnancement de fonds au ministre de l'Intérieur pour les primes d'abattage des loups et les prisons. Admission en paiement des contributions dans le département de la Seine des bons d'un quart sans échange préalable à la Trésorerie nationale. Exploitation de pins et de sapins de la forêt de Libio, dans le canton de Vico, par le nommé Juniot. Relevée de déchéance de Jean-Georges Herbiniaux, officier de santé à Bruxelles, acquéreur en command d'A-G. Goossens, oratorien, de deux maisons et du jardin des Dominicains de la ville<sup>3</sup>. Approbation de l'état des mutations de la Régie de l'Enregistrement pour la 1<sup>ère</sup> décade de floréal, dont Blanc, réacteur des Basses-Alpes, receveur à Solliès [-Pont], destitué. Approbation d'un traité avec Blanchard, fournisseur de la marine. Arrêté sur le droit de timbre sur les cartes à jouer, portant obligation d'employer du papier timbré fourni par la Régie pour *le papier de devant de toutes les cartes à jouer* et obligation de déclaration par les fabricants (AF III 521, plaquettes 3358, pièces 8, 23-25 et 32, et 3359, pièces 33-38 et 52).

### Guerre.

Réduction à 3 500 des invalides reçus à l'Hôtel des Invalides de Paris, le surplus étant transféré dans une succursale au dépôt des convalescents de Versailles, et interdiction à l'avenir aux militaires admis aux Invalides de résider ailleurs qu'à celui-ci ou dans une succursale, ceux logés à l'extérieur, munis de cartes de sûreté délivrées par l'Hôtel étant inconnus des commissaires de police et des administrateurs municipaux et, en cas de décès, leurs veuves parvenant pendant longtemps à continuer à percevoir leurs vivres. Confirmation de l'arrêté du 16 prairial an V sur Moltedo<sup>4</sup>. Traitement de réforme des généraux de brigade Le Doyen et Parein. Rapports du ministre classés sur: les opérations militaires en Suisse: campagne contre les fanatiques ayant pris Lucerne, que Schauenburg a mis en fuite, prise de la vierge noire d'Einsiedeln, suivie de l'acceptation de la constitution helvétique par les cantons de Glaris et Schwytz; et les subsistances des troupes françaises à Genève, cause d'abus contre la population. Mise à la disposition du ministre de fonds pour les appointements des ouvriers et employés réduits au cours en valeur métallique pour les exercices antérieurs à l'an V. Ordre de rendre compte des mesures contre l'insubordination des corps de cavalerie venus des bords du Rhin dans le Calvados: imprécations contre les républicains, rixes, vols et viols (AF III 521, plaquette 3359, pièces 53-67).

### Intérieur.

Décision de mettre en régie le canal du Centre et ordre au ministre de préparer le cahier des charges de son bail. Approbation: du cahier des charges de ceux du Loing et d'Orléans, et d'un arrêté de l'administration centrale de la Dyle interdisant d'employer les revenus des hospices aux frais du culte, affiche jointe *Hospices et fondations. Liberté. Égalité. L'administration centrale du département de la Dyle...*, Bruxelles, imprimerie de Tutot, rue de Namur, 19 nivôse an VI. Réunion à l'hospice civil de Castelnaudary de celui de la Miséricorde, uniquement chargé des secours à domicile, délibération de la municipalité. Destitution de la municipalité de Condrieu ayant requis le commandant de la place de faire tirer le canon pour célébrer l'élection du général Berthier aux Cinq-Cents par l'une des trois fractions de l'assemblée électorale du Rhône et suspension d'un mois du commandant<sup>5</sup>. Destitution d'anarchistes: Malin, administrateur central d'Eure-et-Loir, dénoncé par le commissaire central Marast comme seul rédacteur du journal *la Chronique d'Eure-et-Loir*, n° 16 du 16 floréal an VI, pages 121-127, Chartres, chez Fr. Durand, imprimeur du département et de la municipalité joint<sup>6</sup>; la municipalité de Castelsarrasin, Timbat, son secrétaire, et Portier, commissaire de police, rapport contre Descombels, procureur-syndic de la Haute-Garonne, fondateur du cercle constitutionnel, élu juge de paix, les

<sup>1</sup> Sur le premier message, voir *tome IX*, 7 thermidor an VII, loi de la veille, autorisant également un échange avec un autre citoyen demandé par message du Directoire du 27 brumaire an VII (*tome VII*). Sur le second, complété d'un arrêté l'exécutant provisoirement vu l'urgence, voir plus loin, 23 prairial: loi de la veille.

<sup>2</sup> Malgré l'arrêté du Directoire du 7 thermidor an V (*tome II*) fixant les arrondissements de recette du département.

<sup>3</sup> Déjà relevé de déchéance le 15 germinal pour des biens nationaux dans le département de Jemappes pour Bauwens, Beths et compagnie.

<sup>4</sup> Dominique-Marie Moltedo, frère du député de la Corse aux Cinq-Cents Jean-André-Antoine, arrêté le remboursant d'avances faites pendant la guerre contre Paoli (*tome II*).

<sup>5</sup> Une loi du 19 ventôse (*tome IV*, à cette date) avait convoqué l'assemblée électorale du Rhône de l'an VI à Condrieu. Le général Berthier, élu par l'assemblée scissionnaire siégeant aux Visitandines, fut invalidé par la loi du 22 floréal an VI.

<sup>6</sup> Ce journal n'est représenté que par un numéro 2 du 6 ventôse dans *Martin et Walter*, qui ignorent le nom de son rédacteur, qui est nommé administrateur central de nouveau le 28 messidor an VII (*tome IX*); voir aussi plus loin, 17 prairial: rejet de sa réclamation.

administrateurs municipaux Esquirou et Ferré, coupables de détournements en l'an II avec leur collègue Pichon, membre du comité révolutionnaire de Montauban en 1793, et le commissaire de police Portier, extraits du registre du jury d'accusation du tribunal correctionnel de Toulouse, an IV, et dépositions devant la municipalité sur l'existence de listes de candidats préparées par les membres du cercle constitutionnel pour les assemblées primaires, 17 germinal an VI<sup>1</sup> (AF III 521, plaquettes 3358, pièces 18-22, 3359, pièces 39-45 et 49-51, et 3360, pièces 70-74, 79 et 106-107).

#### Police générale.

Libération d'individus arrêtés comme conspirateurs royalistes de l'Eure et d'Eure-et-Loir à la suite de l'arrêté du Directoire du 12 vendémiaire, environ 25 noms sur la minute, adresse des intéressés, de la prison du Temple, demandant au secrétaire général Lagarde l'expédition de cet arrêté, 21 floréal<sup>2</sup> (AF III 521, plaquette 3358, pièces 15-17).

#### Relations extérieures.

Rappel de Caillard, ambassadeur en Prusse, remplacé par le député Sieyès, minutes de Lagarde, billet de Talleyrand annonçant l'acceptation de Sieyès, 18 floréal<sup>3</sup>. Signature des lettres de recréance de Truguet, ex-ambassadeur en Espagne. Autorisation à Desportes d'organiser provisoirement les autorités administratives et judiciaires du mandement genevois de Céligny, minute de Merlin de Douai, lettre de Desportes sur les démarches de Bégos, nouvel envoyé de la République helvétique à Paris, pour demander l'annexion de Céligny à son pays malgré le vœu des habitants et l'intérêt du port de Céligny contre la contrebande helvétique et pour le commerce du département de l'Ain (AF III 521, plaquette 3358, pièces 1-7 et 9-11).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 521, plaquette 3360, pièces 68-69, 75-78, 80-105 et 108-120. Nomination de commissaires municipaux, *Aisne*, Gandelu: remplacement de Brismontier, optant pour la direction de la poste aux lettres;- *Finistère*, Quimper *extra muros*: remplacement de Baron, anarchiste ayant foulé aux pieds la proclamation du Directoire lors de l'assemblée électorale;- *Gironde*, Blaye; Sainte-Foy [-la-Grande]: remplacement de Garrau, élu aux Cinq-Cents;- *Indre*, Levroux;- *Loir-et-Cher*, Blois *intra muros*<sup>4</sup>; *Mer*;- *Loire-Inférieure*, Vieillevigne: Coindet, administrateur du district de Clisson;- *Lot*, Figeac; Montauban *extra muros*;- *Manche*, Montmartin-sur-Mer;- *Puy-de-Dôme*, Mauzun: Fileyre, de Trébusche (commune de Sugères), administrateur du district de Billom; Plauzat;- *Pyrénées-Orientales*, Estagel, billet du député Izos;- *Bas-Rhin*, Molsheim;- *Sarthe*, la Flèche *intra et extra muros*;- *Seine-Inférieure*, Fréville;- *Seine-et-Oise*, Pontoise;- Haute-Vienne, Saint-Sulpice-les-Feuilles: Georges Auffer, administrateur du district du Dorat, remplaçant Degobertière, de Massieux (commune d'Arnac-la-Poste), élu juge de paix, lettre de ce dernier au député Rivaud<sup>5</sup>.

#### Séance du 20 floréal an VI [9 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 103 recto-104 verso; AF III 521, plaquette 3361<sup>6</sup>)

#### Tirage au sort du membre sortant du Directoire.

Tirage au sort, en présence des ministres, de François de Neufchâteau membre sortant au 1<sup>er</sup> prairial, procès-verbal envoyé aux deux Conseils et déposé aux archives du Directoire (AF III 521, plaquette 3361, partie du 20 floréal, pièces 2-5).

#### Police générale.

Expulsion de Paris et de France du batave Eberstein<sup>7</sup> (AF III 521, plaquette 3361, partie du 20 floréal, pièce 1).

#### Séance du 21 floréal an VI [10 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 104 verso-105 verso; AF III 521, plaquette 3361, partie du 21)

#### Lois.

<sup>1</sup> Ces dépositions ont été faites devant l'ancienne municipalité.

<sup>2</sup> L'arrêté du 12 vendémiaire (*tome III*, Police générale) portait mandat d'arrêt contre les conspirateurs royalistes des deux départements liés à la société philanthropique d'Évreux. La liste des libérés ne précisant rien sur eux, les noms n'ont pas été indexés.

<sup>3</sup> Sieyès, député sortant de la Sarthe aux Cinq-Cents, venait d'y être réélu par l'Aube et les Bouches-du-Rhône.

<sup>4</sup> Remplacement d'un commissaire élu juge de paix et qui avait succédé à Joussetin, élu aux Anciens en l'an V, précisions qui omettent le remplaçant direct de Joussetin, nommé le 17 prairial an V et destitué le 3 brumaire (*tomes II et III*).

<sup>5</sup> François Rivaud, lieutenant de gendarmerie au Dorat lors de son élection à la Convention, député aux Cinq-Cents sortant en l'an VI réélu par l'assemblée électorale scissionnaire de la Seine, récemment nommé chef d'escadron de gendarmerie (*tome IV*, index).

<sup>6</sup> La plaquette 3361 comprend 5 pièces de la séance du 20 et 21 pièces de celle du lendemain avec nouvelle numérotation.

<sup>7</sup> Voir plus haut, 18 floréal, Police générale, Eykenbræk, note.

[Du 19]: autorisant la vente d'un terrain communal d'Urcel aux frères Moreau pour agrandir leur manufacture de vitriol martial<sup>1</sup>; et sur la lésion des ventes stipulées en papier-monnaie (AF III 521, plaquettes 3358, pièces 12-14, et 3361, partie du 21, pièce 2).

#### Guerre.

Cessation de fonctions de Florimond-Fantin, commissaire des guerres à Embrun<sup>2</sup>. Ordre au ministre de faire arrêter et juger comme espions ou embaucheurs les émissaires que les anarchistes pourraient envoyer *pour tromper les défenseurs de la Patrie et leur faire croire que la résolution du Conseil des Cinq-Cents<sup>3</sup> concernant les élections a chassé les vrais républicains*, minute de Lagarde. Mise en état de siège de Périgueux, *livrée à des agitateurs qu'il est instant de comprimer*, minute de Merlin de Douai<sup>4</sup> (AF III 521, plaquette 3361, partie du 21, pièces 6-9).

#### Intérieur.

Arrêté fixant les formalités nécessaires pour l'exemption du droit de passe des voitures des agriculteurs, entrepreneurs de travaux publics et des chevaux des militaires et gendarmes sans billets de route, s'ils ont un ordre de mission par une autorité supérieure. Ordre au commissaire central de la Dordogne Beaupuy d'envoyer une liste de candidats pour l'administration centrale et la municipalité de Périgueux *avec des notes exactes sur la moralité et le civisme de chacun des candidats*, minute de Lagarde (AF III 521, plaquette 3361, partie du 21, pièces 10-12).

#### Marine et Colonies.

Cessation de fonctions de Decugis, capitaine de port de la Ciotat favorisant la rentrée d'émigrés (AF III 521, plaquette 3361, partie du 21, pièces 13-16).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 521, plaquette 3361, partie du 21, pièces 1-2. Récit autrichien de l'émeute occasionnée par l'exposition d'un drapeau tricolore sur la façade de l'ambassade de France en Autriche le 13 avril 1798 et du départ de Bernadotte le lendemain, imprimé intitulé *Getreue Darstellung des Auflaufes welchen die französische Botschaft durch Aushängung einer dreyfärbigen Fahne dem 13. April 1798 in Wien verlasset hat, von einem Augenzeugen*, s.l. [Vienne], 30 pages, et traduction française<sup>5</sup>.

AF III 521, plaquette 3361, partie du 21, pièces 17-21. Remplacement du commissaire central de l'Ariège Bellouguet, par Bordes, député sortant des Cinq-Cents; destitution de Barthe, commissaire municipal de Narbonne, président de l'assemblée électorale<sup>6</sup>, et de Blanc, commissaire municipal de Cunèges ayant convoqué une assemblée primaire anarchiste scissionnaire après la clôture de l'assemblée mère<sup>7</sup>.

#### Séance du 22 floréal an VI [11 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 106 recto-108 recto; AF III 522, plaquettes 3362 à 3364)

#### Loi.

[Du 21] sur les sommes dues par traités stipulés depuis 1791 (AF III 521, plaquette 3361, partie du 21, pièces 4-5; AF III 522, plaquette 3362, pièce 3<sup>8</sup>).

<sup>1</sup> À la suite d'un message du Directoire du 29 prairial an V (*tome II*).

<sup>2</sup> Sur cet élu anarchiste, invalidé par la loi du 22 floréal, voir plus haut, 15 floréal, nominations administratives, note.

<sup>3</sup> Celle du 19 floréal, devenue ensuite la loi du 22 floréal an VI sur les opérations électorales des départements.

<sup>4</sup> État de siège levé le 19 thermidor an VII (*tome X*).

<sup>5</sup> Sur l'incident de Vienne, voir, dans AF III 59, dossier 235, plaquette 3, trois pièces: renseignements parvenus de Vienne au général Bernadotte le 10 prairial an VI, observations recueillies par Bernadotte sur la route de Vienne à Rastatt, et détails parvenus à l'ambassadeur Bernadotte par un courrier parti de Vienne le 20 avril. Cet incident fut la cause de la réunion du congrès de Seltz (Bas-Rhin) entre le plénipotentiaire autrichien Cobenzl et François de Neufchâteau, Directeur sorti par tirage au sort, qui ne pouvait quitter la France pendant deux ans suivant l'article 157 de la Constitution de l'an III, l'Empereur ayant ainsi accepté que ce congrès se tienne en territoire français par geste de bonne volonté après le départ de Bernadotte de Vienne.

<sup>6</sup> Paul-Joseph Bordes; Jean-Élisabeth Bellouguet et Michel Barthe, élus aux Cinq-Cents de l'Ariège et de l'Aude invalidés par la loi du 22 floréal an VI. Bellouguet (*Belluguet* dans *Kuscinski, Les députés au Corps législatif*), fut nommé accusateur public le 12 thermidor an VI (*tome VI*).

<sup>7</sup> Ce commissaire municipal anarchiste s'appellerait Leblanc-Michel, administrateur du district de Bergerac, d'après son arrêté de nomination du 14 nivôse (*tome IV*), mais il est appelé Blanc dans le dossier sur les assemblées primaires de ce canton dans AF III 222, pièces 135-242 (groupe des Affaires départementales, Dordogne, élections de l'an VI, inventaire dactylographié aux Archives nationales).

<sup>8</sup> La réception de cette loi est omise au procès-verbal, ce qui est exceptionnel. À l'inverse, le procès-verbal du 24 annonce quatre lois alors qu'on n'en compte que trois.

## Messages aux Cinq-Cents.

Demandant: un supplément de crédits au ministère de la Justice pour dépenses d'impression de la collection des tableaux de dépréciation du papier-monnaie et du *Bulletin des lois* en allemand; et la révision des lois sur les prises maritimes pour qu'elles soient *jugées administrativement*, les tribunaux ne pouvant juger en matière diplomatique<sup>1</sup> (AF III 522, plaquette 3363, pièces 36-37 et 45-47).

## Intérieur.

Destitution et remplacement d'administrateurs centraux de Jemappes, et note proposant de nommer Fradin commissaire central<sup>2</sup>. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les assemblées primaires du Finistère<sup>3</sup>. Nomination d'inspecteurs du droit de passe<sup>4</sup>: Dyle, dont Estève, de Paris, vice-président du tribunal de l'armée des Côtes-de-Cherbourg, recommandé par Reubell; Escaut, dont Dubois-Dunilac, de Paris, ex-commissaire des guerres<sup>5</sup>, et Pierre-Xavier Muiron, de Château-Thierry, parent de l'adjudant général tué à la bataille d'Arcole, employé des Aides puis de l'administration des fourrages dans le Bas-Rhin, recommandé par Bonaparte; Forêts, dont Maillez, ex-capitaine à la 99<sup>e</sup> demi-brigade, recommandé par le général Bernadotte, et nomination de receveurs; Jemappes, dont François-Vincent Deschamps, fils du commissaire municipal de Namur et ex-capitaine, dont la femme a été caporal-fourrier sous le nom de Narcisse; Lys; Haute-Marne, dont l'adjudant général Chaudron-Rousseau, de Bourbonne [-les-Bains], fils de l'ex-député Chaudron-Roussau<sup>6</sup>, parmi les candidats: Thierry, de Vaucouleurs, inspecteur des subsistances militaires à Sedan, recommandé par la citoyenne *La Pagerie-Bonaparte*<sup>7</sup>; Meuse-Inférieure; Deux-Nèthes: Jean-Bertrand Ligarde, commandant de bataillon aux Invalides à Paris; Ourthe, dont Albert Halleng, de Liège, officier de chasseurs réfugié en France lors de l'évacuation de la Belgique par les Français, et Germain Tartanson, de Paris, lieutenant de chasseurs de la Martinique, fait prisonnier de guerre par les Britanniques à la Guadeloupe; et Sambre-et-Meuse, dont Emmanuel-Toussaint Bérét, agent municipal de Vaugirard<sup>8</sup> (AF III 522, plaquettes 3363, pièce 48, et 3364, pièces 49-86).

## Justice.

Renvoi dans un autre département que ceux du Gard et de Vaucluse de la procédure instruite par Labaume, directeur du jury du tribunal correctionnel d'Uzès après dénonciation par Blanc-Pascal, alors accusateur public, sur une conspiration tendant à rétablir la constitution de 1793 en ventôse an VI pour les assemblées primaires, contre l'administrateur central Teste, les citoyens Boyer, Péliissier et Raoux, du Gard, et Raphel, commissaire près les tribunaux de Vaucluse, et de celle instruite par Chanut, nouvel accusateur public du Gard, contre Blanc-Pascal, Labaume et Vigier, ex-président du tribunal criminel, royalistes, vu *l'incertitude qui, jusqu'à présent, a régné dans cette affaire et le grand nombre de fonctionnaires publics des départements du Gard et de Vaucluse qui y sont impliqués*<sup>9</sup>; et annulation du mandat d'arrêt délivré contre Vigier le 1<sup>er</sup> germinal. Renvoi au tribunal civil de la Haute-Saône<sup>10</sup> de l'affaire de Nicole-Françoise Mahuet, veuve Claude-François-Gaspard Hennezey, en liquidation des biens de son petit-fils Emmanuel-Marie-Joseph Hennezey, présumé émigré (AF III 522, plaquettes 3362, pièce 1, et 3363, pièces 38-40).

## Marine et Colonies.

*Arrêté sur les mesures préparatoires pour les opérations de la marine*: annulation de l'arrêté du 8 ventôse chargeant Lacrosse, Forfait et Andréosy, ce dernier ensuite remplacé par Marescot, d'une mission particulière sur les côtes de la

<sup>1</sup> Par interprétation des traités de commerce entre les pays.

<sup>2</sup> Des quatre administrateurs élus en germinal destitués, deux sont anarchistes, dont Giraud, dit ici accusateur public du tribunal révolutionnaire de Marseille, sans doute le même que Joseph Giraud, de Marseille, accusateur public de Jemappes signalé dans la liste des employés du ministère de la Justice dans les départements réunis (*tome I*, 29 germinal an V, Décisions du Directoire). Trois de leurs remplaçants avaient déjà été nommés par le Directoire et avaient été remplacés aux élections. Fradin, noté comme connaissant le département et ayant l'année de résidence requise, pourrait être le juge de paix d'Alost (Escaut) de ce nom nommé à d'autres fonctions (*tome IV*, 28 nivôse, 6 pluviôse et 4 ventôse, index).

<sup>3</sup> Message du 17 floréal reçu le 18 par le Directoire.

<sup>4</sup> Arrêtés de nomination et tableaux de candidatures de civils et militaires. Seuls ceux indiqués ici sont indexés. Le registre annonce des nominations de percepteurs, qu'on n'a ici pour le département des Forêts, et, en fin de liste, d'inspecteurs dans le Mont-Blanc et l'Aisne, qui ne sont pas de cette date.

<sup>5</sup> Voir *tome IV*, 5 ventôse, Guerre, note.

<sup>6</sup> Pierre-Guillaume Chaudron-Rousseau, futur général, mesure inconnue de Six, fils du conventionnel Guillaume Chaudron-Roussau (*Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, note que le député signait constamment sans la lettre *e* à la dernière syllabe de son patronyme). Le fils fut remis en activité au grade de chef de bataillon pour emploi à la suite d'une demi-brigade le 17 prairial an VII / 5 juin 1799 (*tome IX*), mesure que Six date du 5 juillet de cette année.

<sup>7</sup> La future impératrice Joséphine.

<sup>8</sup> Auj.: communes de Paris et d'Issy-les-Moulineaux, Hauts-de-Seine. Déjà nommé commissaire municipal d'Issy [-les-Moulineaux] le 2 floréal, il est remplacé comme inspecteur du droit de passe par son frère Étienne, sous-lieutenant à la 7<sup>e</sup> demi-brigade, le 2 messidor, nomination annulée le 22 suivant parce qu'il se plaignait de ne pas avoir eu congé de son unité, puis rétablie le 5 fructidor an VI (*tome VI*).

<sup>9</sup> Sur ces affaires, voir plus haut, 3 germinal, Police générale, note.

<sup>10</sup> *Tribunal criminel* par erreur sur le registre.

Manche, ordre à ces trois personnes de rendre compte au ministre de leurs opérations dans les ports dont le commandement supérieur leur était confié, et nomination du contre-amiral Lacrosse commandant la flotille rassemblée à la Hougue, avec le capitaine de vaisseau Muskeyn en second<sup>1</sup> (AF III 522, plaquette 3363, pièce 44, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 165).

Police générale.

Prêtres, déportation<sup>2</sup>; détention à Guéret de Jean d'Hérat, prêtre insoumis de la Creuse, sexagénaire; annulation de la déportation de Charles Barret, de Martinville<sup>3</sup>. Levée de l'état de siège de Castres (Tarn) mis le 24 nivôse<sup>4</sup> sur faux renseignements de l'accusateur public et du juge de paix de Labruguière, démentis par le commissaire central Daubermesnil et les généraux Petitguillaume et Frégeville. Levée des scellés sur les presses de Pierret, imprimeur du journal *la Gazette politique*<sup>5</sup>. Destitution et jugement du président de la municipalité de Bully [-les-Mines], de l'agent municipal du chef-lieu et de l'adjoint d'Hersin [-Coupigny] pour faux certificat de résidence de l'émigré Jean-Antoine-Stanislas-Pascal Trannoy (AF III 522, plaquettes 3362, pièces 7-21, 3363, pièces 22-35, et 3364, pièces 89-90).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 522, plaquette 3363, pièce 43. Lettre d'envoi par le ministre de la Marine et des Colonies d'un état, non joint, de postes vacants et de nominations à la 3<sup>e</sup> demi-brigade d'artillerie de marine à Brest, dit examiné le 26 floréal<sup>6</sup>.

AF III 522, plaquette 3364, pièces 87-88 et 91-93. Nominations judiciaires: remplacement de Berlier, Bézard et Génissieu, substitués du commissaire près le Tribunal de cassation élus aux Cinq-Cents, par les députés sortant de ce Conseil Dubois, Garran-Coulon et Jourde<sup>7</sup>; du commissaire près les tribunaux de la Loire-Inférieure Boulay-Paty, élu aux Cinq-Cents, et de celui près le tribunal correctionnel de Montauban (alors: Lot).

Séance du 23 floréal an VI [12 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 108 verso-110 verso; AF III 522, plaquettes 3365 à 3369)

Loi.

[Du 22] sur les opérations des assemblées électorales de l'an VI<sup>8</sup> (AF III 522, plaquettes 3363, pièces 4-5, et 3365, pièce 4).

Messages aux Cinq-Cents.

---

<sup>1</sup> Le contre-amiral Jean-Bernard Lacrosse, Pierre-Alexandre-Laurent Forfait, député de la Seine-Inférieure à la Législative, et le général de brigade Antoine-François Andréossy, nommés le 8 ventôse composant une commission dite des côtes de l'Océan pour préparer la descente en Angleterre sous les ordres de Bonaparte (*tome IV*), le dernier remplacé par le général de Marescot le 3 floréal (voir plus haut). Sur le capitaine de vaisseau Jean-Joseph Muskeyn, voir *tome II*, 23 messidor an V, Marine et Colonies, note. La Hougue, auj.: Saint-Vaast-la-Hougue (Manche).

<sup>2</sup> Deux prêtres de l'Ardèche, un des Bouches-du-Rhône, trente-trois du Doubs, y compris un d'Autoreille (Haute-Saône), Saint-Genis, curé de Manas (Drôme) regrettant que les assassins du républicain Arnoux, de Puy-Saint-Martin, l'aient raté au fusil et aient dû le tuer au couteau en risquant leur vie par la faute de celui qui leur avait fourni de la mauvaise poudre (voir aussi *tome IX*, 15 messidor an VII: sursis à sa déportation, la députation de son département le disant assermenté, agent municipal en l'an VI et accusé par malveillance), de Madières, soi-disant vicaire général de l'évêque d'Orléans (voir aussi, plus loin, 5 prairial: cessation d'emploi de Rochuse, capitaine de gendarmerie de la Nièvre responsable de son évasion, et *tome X*, 16 brumaire an VIII: remise en liberté provisoire parce que sa déportation se fondait sur des écrits de l'an IV et qu'il avait prêté serment après le Dix-Huit Fructidor), et d'Aubusson, tenant des registres de catholicité clandestins à Donzy (Nièvre).

<sup>3</sup> Arrêté du 3 vendémiaire (*tome III*, index); il était bénédictin.

<sup>4</sup> *Tome IV*, à la date indiquée. Les généraux Charles-Louis-Joseph de Gau de Frégeville, employé à la 9<sup>e</sup> division militaire (Montpellier), futur député de l'Hérault aux Cinq-Cents en l'an VII, et Pierre Petitguillaume, commandant cette division.

<sup>5</sup> Sur ce journal rédigé par Fiévée et proscrit au Dix-Huit Fructidor, voir *tomes III et IV*, 27 frimaire et 16 ventôse.

<sup>6</sup> Séance où d'autres nominations dans la marine sont décidées.

<sup>7</sup> Théophile Berlier, élu de la Seine, François-Simon Bézard, élu de l'Oise, et Jean-Joseph-Victor Génissieu, ex-ministre de la Justice, élu de l'Isère, remplacés par François-Louis Dubois, député du Haut-Rhin, par la suite nommé commissaire du gouvernement dans les départements de Corfou, Ithaque et de la mer Égée le 13 messidor (plus bas), Joseph Garran-Coulon, de la Loire-Inférieure, et Gilbert-Amable Jourde, du Puy-de-Dôme.

<sup>8</sup> Il s'agit de la loi invalidant une grande partie des assemblées électorales anarchistes de l'an VI étudiée en détail par Jean-René Suratteau, *Les élections de l'an VI et le "coup d'État du 22 floréal"*, Paris, les Belles-Lettres, 1971, ouvrage de référence sur les aboutissements de la *tournee des inspecteurs du droit de passe* par laquelle le Directoire fit opérer de nombreuses scissions pour empêcher l'élection de candidats anarchistes. De nombreux éléments préparatoires de cette loi sont conservés dans les dossiers par département sur les élections de l'an VI du groupe des Affaires départementales de la sous-série AF III (AF III 211 à 267), partiellement couverts par un inventaire dactylographié pour les départements de l'Ain à la Mayenne.

Sur l'assemblée électorale du Golo; et répondant à celui des Cinq-Cents<sup>1</sup> dénonçant un doublement du droit de passe dû en réalité à l'existence de la barrière de Paris et de la seconde barrière à cinq kilomètres (AF III 522, plaquettes 3367, pièces 71-72, et 3368, pièces 90-92).

#### Finances.

Arrêtés de distribution de fonds pour les exercices de l'an V et de l'an VI. Paiement à Bourdon-Neuville et à la citoyenne Montansier suivant la loi du 13<sup>2</sup>. Fixation de la quotité de la remise des régisseurs et préposés de l'Enregistrement en l'an VI. Indemnités à Bossener, contrôleur de la brigade des douanes de Walschbronn, et Malfait, sous-lieutenant à Bettviller, pour la perte de leurs effets enlevés par des fraudeurs conduisant une voiture chargée de 7 quintaux de pains de sucre près de Réderching<sup>3</sup> (AF III 522, plaquettes 3365, pièces 1-3, et 3367, pièces 64-67).

#### Guerre.

Réorganisation de l'école nationale d'équitation de Versailles rebaptisée école d'instruction des troupes à cheval. Attribution au général Wirion du rang et du traitement de général de brigade pendant la durée de sa mission d'organisation de la gendarmerie dans les pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle. Promotion de Pierre-Antoine Bruneteau-Sainte-Suzanne sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> hussards<sup>4</sup> (AF III 522, plaquettes 3367, pièces 60-63, et 3368, pièces 94-95).

#### Intérieur.

Organisation des tours de vente du charbon de bois arrivant par eau à Paris en attendant la construction d'une gare<sup>5</sup>. Nomination: d'inspecteurs des eaux thermales de Digne et minérales de Camarès et Sylvanès, Cauterets, Cransac, Dinard et du Clos-Poulet<sup>6</sup>, et Plombières [-les-Bains]; et d'inspecteurs du droit de passe<sup>7</sup>: Aisne, Allier, Ardennes, Calvados, Côte-d'Or, Eure-et-Loir, Loiret, Maine-et-Loire, Manche, Haute-Marne, Meuse, Nord, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Seine-Inférieure, Somme et Yonne. Annonce par le ministre de la construction d'un pont de bateaux sur le Rhône à la frontière du département du Mont-Blanc près d'Aire [-la-Ville]<sup>8</sup>. Remise par le ministre d'un tableau complété de nombreuses observations des marchés passés pour le transport des condamnés aux fers vers Brest, Rochefort et Toulon avec la compagnie de la veuve Vié, et des autres marchés passés par le ministère, dont marchés avec Legrand et compagnie: vivres et chauffage de l'hospice des Quinze-Vingts de Paris, Pierre Dambrun, entrepreneur en maçonnerie, et Antoine Marcomble, menuisier: travaux à la maison Conti affectée au ministère, Pierre Tourtille-Saugrain, entrepreneur de l'illumination de Paris: éclairage de l'intérieur des bâtiments relevant du ministère à Paris, Petit-Chauvin et Brisac, de Lunéville: nourriture des étalons des haras du Pin et de Rosières [-aux-Salines], Ravel jeune, de Marseille: transport de blé de Barbarie, Garçon-Rivière, de Paris, et Roustan et compagnie, de Lyon: approvisionnement du magasin de farine de Paris<sup>9</sup>; et marchés dans plusieurs départements pour fourniture de règles doubles-décimètres en bois et de mètres en métal pour le commerce, notamment avec les entrepreneurs du Creusot. Communication de renseignements sur la municipalité de Versailles<sup>10</sup>: liste des membres de la municipalité provisoire et des deux élues par les assemblées primaires après scission, confirmation de l'élection de Félix Le Peletier commandant la garde nationale, refusé par l'administration centrale comme parent d'émigré et remplacé. Nomination d'administrateurs municipaux de Villefranche [-sur-Saône]. Destitution de Secrétan, agent municipal de Nantua anarchiste, autrefois commissaire près le tribunal correctionnel destitué, minute de Merlin de Douai, lettre du député Girod<sup>11</sup> (AF III 522, plaquettes 3367, pièces 68-70 et 73-79, 3368, pièces 80-89 et 96-98, et 3369, pièces 147-148).

#### Police générale.

---

<sup>1</sup> Voir au 29.

<sup>2</sup> Pour leur vente du Théâtre des arts (voir au 14 floréal).

<sup>3</sup> Les communes de Gros-Réderching et Petit-Réderching (Moselle) ne semblent pas avoir été réunies pendant la Révolution et figurent toutes les deux dans l'*État général des départemens, districts, cantons et communes* de l'an II, mais la seconde avait longtemps été paroisse succursale: il s'agirait donc plutôt de la première.

<sup>4</sup> Il s'agit de l'un des deux frères, né en 1771, du général de division Sainte-Suzanne (Gilles-Joseph-Martin Bruneteau de), l'autre, prénommé Chrysostôme, né en 1773, étant alors capitaine (*Quintin*, à la rubrique *Bruneteau*, alors que *Six* place le général au mot *Sainte-Suzanne*, ce que nous faisons aussi à l'index vu l'ancienneté du dictionnaire de *Six*).

<sup>5</sup> Cet arrêté très détaillé cherche à éviter les regroupements de trains de bois flotté dans Paris, cause d'accidents et de pertes pendant les crues, en organisant, pour chaque rivière ou canal venant de l'amont et de l'aval, une inscription au passage de certains ponts ou ports fluviaux avec attente de tour de vente dans des bassins hors de Paris lorsque cela est nécessaire.

<sup>6</sup> Le pays de Poulet ou Clos-Poulet, autour de Saint-Malo.

<sup>7</sup> Arrêtés de nomination par département et par barrière (éléments non repris à l'index), l'Aisne, le Loiret et la Seine-Inférieure font chacun l'objet de deux arrêtés.

<sup>8</sup> Construction décidée par arrêté du 17 frimaire an VI (*tome III*, Finances).

<sup>9</sup> Sur ce marché, voir *tome III*, 9 brumaire an VI, Intérieur, note.

<sup>10</sup> Renseignements demandés par le Directoire le 15 aux deux ministres de l'Intérieur et de la Police générale.

<sup>11</sup> Sur Secrétan, voir *tome II*, 14 thermidor an V, Affaires non citées au procès-verbal, note.

Fermeture du cercle constitutionnel de Saint-Omer (Pas-de-Calais) dénoncé par lettre du nommé Jadot, composé de partisans de Coffin et Crachet<sup>1</sup>, dont le prêtre Nicole, beau-frère du premier, et Taffoureau, ancien babouviste; lettre jointe de Pinguet, régulateur du cercle constitutionnel, beau-frère de Crachet, convoquant les membres à des réunions plénières suivies de séances particulières pour préparer les assemblées primaires<sup>2</sup>, 23 ventôse an VI. Émigrés, radiation: François-Marie d'Aillenfert-Fontenelle, de Paris, inscrit dans le Calvados; François-Nicolas Baudot, de Saint-Paterne; Jean-Étienne Hamby, marin à Quillebeuf [-sur-Seine], et Charles-François Magdelaine, de Dole, radiés provisoirement par les districts de Caudebec [-en-Caux] et Saint-Jean-de-Losne; Louis-César-Pierre-Marie-Antoine Hélie dit Tréperel, de Tréprel; Louis-Bon-Jean La Couldre-La Bretonnière et les sœurs Ambrosine et Henriette-Louis-Adélaïde Lahoussaie d'Ourville, de Valognes, radiées à la requête de leur tuteur Louis-François Cussy, tous de Valognes; Pierre Lamy-Lachapelle, inscrit par erreur par la municipalité de Limoges; Jean-Baptiste Lavallée, de Saint-Laurent-du-Tencement; Guillaume-Jacques-Constant Liberge dit Grandchain, de Beaumesnil (Eure), ex-capitaine de vaisseau; Léonard-Louis Mailhard-Lacouture, de Limoges, propriétaire à Janailhac. Maintien: Louis-Marie-Daniel Beauvais, mousquetaire, usant de faux certificats de résidence dans l'Ouest signés de Stofflet, et Josèphe-Pétronille Blay, de Salins [-les-Bains], partie pour Genève en 1792, tous deux inscrits dans la Seine; Maximilien-François-Joseph Bricourt, mercier et marchand de tabac au Cateau [-Cambresis], magistrat de la ville pendant l'occupation ennemie; Jean-Paul-Andoche Fontenay, d'Autun, Antoine-Ambroise-Prosper Moncorps, de Vaise, inscrit dans la Nièvre, radié définitivement par erreur le 22 ventôse an V, et Charles des Roches-Chassay, des Salles [-Lavauguyon], tous porteurs de faux certificats du 2<sup>e</sup> bataillon du 15<sup>e</sup> d'infanterie d'une époque où ce bataillon était aux îles<sup>3</sup>; Edme-Philippe Guyot, notaire à Troyes, soi-disant victime de la Terreur; Louis de Illens, radié provisoirement comme négociant à Marseille et demandant sa radiation définitive comme suisse en tant que membre du grand conseil de Lausanne; Anne-Philippe Pretremand-Vallay, de Neuville [-les-Dames], commandeur de l'ordre de Malte; Jean-Louis Tourteau d'Orvilliers, inscrit dans la Seine, se prétendant commerçant, maître des requêtes, *haute judicature incompatible avec toute idée de commerce*, parti en 1792 pour l'Angleterre puis la Suisse (AF III 522, plaquettes 3365, pièces 9-15, et 3966, pièces 16-57).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 522, plaquette 3367, pièces 58-59. Exemptions de service militaire, décision du Directoire, refus en majorité, sur un tableau présenté par le ministre le 21 germinal, à noter parmi les exemptés: François Demange, de Royaumeix, grenadier de la garde du Corps législatif nommé garçon au vestiaire des Cinq-Cents, et Jean-Louis Salmon, de Basseville, dont la mère a été volée par des brigands, refusé le 24 ventôse et recommandé de nouveau par La Revellière-Lépeaux.

AF III 522, plaquette 3368, pièce 93. Traitement de réforme du général de brigade Quesnel du Torp<sup>4</sup>.

AF III 522, plaquette 3369, pièces 99-146 et 148-152. Nominations du commissaire près le tribunal correctionnel de Marseille, et administratives (commissaires municipaux sauf exception), *Ardèche*, Villeneuve-de-Berg;- *Aveyron*, Villefranche [-de-Rouergue] *extra muros*;- *Bouches-du-Rhône*, commissaire central: Mauche, administrateur central, remplaçant Polycarpe Constant, élu aux Cinq-Cents<sup>5</sup>; Marseille, commissaires près les municipalités du Centre, dont candidature de Pierre Pierre neveu et notes de Lagarde sur d'autres candidats en l'an V, du Midi et du Nord;- *Dyle*, Genappe: remplacement de Glibert, élu administrateur central; Vilvorde;- *Escaut*, Belsele; Waarschoot: Derlieger, notaire;- *Finistère*<sup>6</sup>, Brasparts: Duchêne-Haranchepey, notaire; Carhaix [-Plouguer]: remplacement d'Allain-Launay, commissaire provisoire ayant été en relations avec les chouans<sup>7</sup>; Clohars-Carnoët; Concarneau; le Conquet; Huelgoat: remplacement d'un ivrogne; Landerneau; Morlaix *extra muros* ou Ploujean<sup>8</sup>; Plomodiern; Ploudalmézeau: Yves Basile, de Kersaint (commune de Landunvez), administrateur du district de Brest; Plougastel-Daoulas; Plouneventer: Gabriel Colin, notaire; Pont-Croix;- *Forêts*, commissaire central: Failly, substitut du commissaire près les tribunaux, remplaçant Légier, élu aux Cinq-Cents<sup>9</sup>;- *Basses-Pyrénées*, Arthez [-de-Béarn]; Pau *extra muros*: Garos, administrateur du district;- *Tarn*, Saint-Sulpice; Sorèze: Cailhasson, ex-commissaire des guerres.

Séance du 24 floréal an VI [dimanche 13 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 110 verso-113 recto; AF III 522, plaquettes 3370 à 3372)

<sup>1</sup> Coffin, commissaire central, et Robert-François Crachet, élus aux Cinq-Cents invalidés le 22 floréal.

<sup>2</sup> La séance particulière aura pour objet *de résumer le travail* [de la réunion plénière] *et d'y appliquer les conséquences qui nous serviront de bases dans l'exercice du droit dont nous allons bientôt faire usage*.

<sup>3</sup> La radiation de Moncorps est bien à la date indiquée (*tome I*, où il est simplement dit de Paris et habitant à Vaise). Sur le troisième, voir plus haut, 7 floréal: message des Cinq-Cents de la veille.

<sup>4</sup> Commandant dans la Manche, puis dans la Sarthe, accusé de royalisme (*tome III, passim*). Cet arrêté est connu de *Six*.

<sup>5</sup> Mathieu Mauche, député à la Législative, ensuite élu en l'an VII aux Cinq-Cents par l'assemblée électorale scissionnaire et non admis à siéger.

<sup>6</sup> La majorité des commissaires municipaux du Finistère remplacés semblent être des commissaires provisoires, les arrêtés indiquant qu'ils doivent cesser leurs fonctions immédiatement au lieu de les destituer.

<sup>7</sup> François-Marie Allain-Launay, député à la Législative.

<sup>8</sup> Ploujean,auj.: commune de Morlaix.

<sup>9</sup> Nicolas-Vincent Légier.

Lois.

[Du 23 floréal]: transférant d'Embrun à Gap les tribunaux civil et criminel des Hautes-Alpes<sup>1</sup>; annulant les élections des départements du Sud et de l'Ouest de Saint-Domingue de l'an IV tenues aux Cayes et à Léogane<sup>2</sup>; et sur le paiement des biens nationaux en mandats territoriaux<sup>3</sup> (AF III 522, plaquettes 3365, pièces 5-8, et 3370, pièce 12).

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 22 et expédié le 24] sur des secours aux communes incendiées de Champagnole et la Ferté-Frênel (AF III 522, plaquette 3363, pièces 41-42).

Affaires de la Suisse.

Attribution à Rapinat, nommé commissaire du Directoire près l'armée française le 8<sup>4</sup>, de toute autorité supérieure en matière civile, politique et financière, chargé *spécialement de faire arrêter les dilapidateurs et les concussionnaires*, et fixation de son traitement; ordre au même de faire arrêter un agent secret britannique<sup>5</sup> et de se concerter avec Mangourit pour faire arrêter les chefs d'une insurrection du Valais, copies à celui-ci et à Schauenburg. Ordre au second de faire punir tous les officiers coupables de concussions et de violences *et de prendre toutes les mesures que la justice commande pour faire aimer le nom français*, et observations sur la condamnation à mort du militaire français Pierre Lefèvre par jugement du conseil de guerre n'affirmant pas expressément qu'il ait attenté à la vie de la personne qu'il a blessée. Ordre aux ministres des Finances et des Relations extérieures de faire le relevé de toutes les plaintes sur des dilapidations en Suisse. Envoi à Rapinat d'un mémoire joint de Mangourit sur les rebelles du Valais: hostilité des habitants du Léman contre l'armée française; fanatisme des cantons catholiques de Fribourg, Lucerne et Soleure; insurrection dans le Valais dirigée par Fenech, soi-disant comte de Saz, ancien recruteur de l'armée de Condé; opinion de Mangourit sur les membres du Directoire exécutif helvétique Bey, de Berne, patriote, Glayre, de Lausanne, qui ne s'est prononcé qu'à l'arrivée de l'armée française, Le Grand, de Bâle, patriote, Pfiffer, de Lucerne, et Oberling, de Soleure, détenu jusqu'à l'arrivée de Schauenburg, sur les députés élus par le Valais, dont Denucé, ex-général de l'armée française, de Saint-Maurice<sup>6</sup>, élu au Grand conseil, et contre Bégos, envoyé de la République helvétique en France (AF III 522, plaquette 3370, pièces 1-11, minutes en partie de Lagarde et Merlin de Douai, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 158-163).

Guerre.

Nomination de Bernadotte commandant la 5<sup>e</sup> division militaire, remplaçant le général Sainte-Suzanne, à employer à sa demande dans une armée active, ordre au ministre de faire un rapport pour choisir laquelle, minute de Merlin de Douai. Cessation d'emploi et réforme d'un lieutenant invalide (AF III 522, plaquette 3372, pièces 49-51).

Intérieur.

Nomination de deux administrateurs centraux des Basses-Pyrénées après l'annulation des opérations de l'assemblée électorale, le troisième poste vacant devant être pourvu par arrêté ultérieur (AF III 522, plaquette 3372, pièce 60).

Police générale.

Fermeture des cercles constitutionnels d'Alet [-les-Bains], Limoux et Nogent-le-Rotrou, note sur les membres du dernier, dont Jourdain, prêtre marié, secrétaire de la municipalité, et Lesueur, prêtre, commissaire municipal. Prêtres, déportation<sup>7</sup>. Correction d'une erreur de prénom sur l'arrêté du 14 ventôse déportant le prêtre Faivre, de

<sup>1</sup> À la suite d'un message du Directoire du 6 prairial an V (*tome I*).

<sup>2</sup> Voir plus loin, 18 prairial: loi de la veille accordant des indemnités de séjour et de retour à P. Pinchinat et Jean Rey-Delmas, élus du département de l'Ouest invalidés.

<sup>3</sup> Le registre parle de quatre lois au total, en commençant par une prescrivant la réémission de 25 millions de mandats territoriaux et en terminant par une loi sur les transactions entre particuliers, peut-être la loi du 21 floréal reçue le 22 et omise au procès-verbal de cette séance sur les sommes dues par traités depuis 1791.

<sup>4</sup> La date est en blanc sur le registre et ajoutée sur un blanc sur la minute. À la date du 8 floréal, Rapinat n'est qualifié que d'adjoint du commissaire Le Carlier. Les délibérations du Directoire sur la Suisse viennent sur le registre en fin de séance, avant les arrêtés de déportation de prêtres.

<sup>5</sup> L'adjectif britannique est dans le texte, ce qui reste exceptionnel. L'agent est sans doute le nommé Malcolm, dont il est question le 27 (Relations extérieures).

<sup>6</sup> Léopold-Anne-Marie-Joseph de Nucé, né à Innsbruck (Autriche), général à l'armée des Pyrénées-Orientales, suspendu en 1793, détenu à Cahors en l'an II, commandant amovible à Bruxelles en l'an III, vivant à Paris au début du XIX<sup>e</sup> siècle (*Six*, qui ne lui connaît aucune attache avec la Suisse).

<sup>7</sup> Deux prêtres des Bouches-du-Rhône, dont Teyssier, de Saint-Rémy [-de-Provence], faisant diffuser par sa sœur une prière à la Vierge, un de la Dyle et du Jura, Imbault, tenant des registres de catholicité clandestins à Bou (Loiret), Eustache Vasse, curé d'Équilly (Manche), arrêté à Paris, soupçonné de l'assassinat du commissaire municipal Piel (Piel, commissaire municipal de la Haye-Pesnel mort après agression, *tome II*, 15 prairial an V, Affaires non citées au procès-verbal), Claude-

Besançon; annulation de celle du même jour de François Barbier, de Baume, pour culte clandestin, qu'il célèbre chez lui à la demande de la municipalité pour ne pas attirer de fanatiques (AF III 522, plaquettes 3370, pièces 14-16, et 3371, pièces 17-48).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 522, plaquette 3370, pièce 13. Feuille de brevets, datée du jour, à la 42<sup>e</sup> demi-brigade nouvelle formation, et pour tenir rang dans l'infanterie, mention de leur signature le 9 messidor<sup>1</sup>.

AF III 522, plaquette 3372, pièce 52. Tableau d'exemptions de service militaire du 29 ventôse examiné par le Directoire le 24 floréal, refus en majorité, à noter parmi les exemptés: Simon Brenu, de Croissy [-sur-Seine], fait prisonnier de guerre à Avesnes [-sur-Helpe] en 1793; Marc Bonis, instituteur à Monpazier; Barthélemy Baron-Canson, de Vidalon (Ardèche, commune de Davezieux), entrepreneur d'une manufacture de papier, associé des frères Montgolfier<sup>2</sup>; Éléonor-Simon Desaulx, ancien élève du paysagiste Pillement, artiste à l'École polytechnique, à la demande de La Revellière-Lépeaux<sup>3</sup>; Jean Fontarive, propriétaire d'une tuilerie à Gien; François Frisson, de la Ferté-Gaucher, grenadier de la garde du Corps législatif; Laurent-Augustin Guy, employé à la manufacture d'armes de Saint-Laurent [-en-Grandvaux]; Jean-Baptiste Gourgerot, de Paris, pour créer une manufacture de *dégras, espèce d'huile à nourrir le cuir*, qu'on importe d'Angleterre, recommandé par Merlin de Douai<sup>4</sup>; Gross et Hermann, forgeron et chef de voitures de mine d'asphalte<sup>5</sup> et Michel Keller, employé d'une manufacture d'eau-de-vie à Strasbourg, tous trois recommandés par Reubell; Félix-Germain Labarrette, de Saint-Aubin [-lès-Elbeuf], employé d'une fabrique de drap d'Elbeuf; Henri Nélis, grenadier à la garde du Corps législatif, pour aider sa mère, de Bisten [-en-Lorraine], dont les terres ont subi la grêle deux années de suite; Henri Philippart, de Mormant, n'ayant servi que comme tailleur au 2<sup>e</sup> bataillon de Seine-et-Marne; les frères Louis-Auguste-Joseph et Pierre-François-Alexandre Prévost, ex-employés à l'atelier d'armes d'Aumale, fils d'un fabricant d'outils agricoles à Morvillers; Augustin Segoin, de la Ferté-sous-Jouarre, pour reprendre ses études de mathématiques, recommandé par l'ingénieur des Ponts et Chaussées; parmi les Dupont: Louis-Balthazar Bahu, fils de feu la directrice des postes d'Orgelet, ayant perdu ses deux frères à la guerre; Nicolas Dupont, chef d'atelier dans une manufacture de rubans à Camps [-en-Amiénois]; Charles-Nicolas Frémont, fils d'un fabricant de toiles et siamoises d'Yvetot; Nicolas Gillon, fils du meunier du moulin de Morveaux à Saint-Mihiel; Pierre-André Lérault, fils d'un meunier de Gouvernes; Joseph Viton, fils d'un charbonnier en forêt de Villers-Cotterêts aveugle et octogénaire.

AF III 522, plaquette 3372, pièces 53-59. Destitution des commissaires municipaux de Périgueux, minute de Merlin de Douai, et des Andelys *extra muros* anarchiste, lettre de Lehec, commissaire *intra muros*, au député Lecerf dénonçant également Leclerc, commissaire de Pont-Saint-Pierre, auteur de dénonciations contre Crochon<sup>6</sup> et lié au député Lindet. - Remplacement de Bazire-Lacoudraye, commissaire près les tribunaux de l'Escaut élu aux Anciens<sup>7</sup>, et nomination du substitut près le commissaire et du commissaire près le tribunal correctionnel de Gand.

Séance du 25 floréal an VI [14 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 113 recto-116 recto; AF III 522, plaquettes 3373 et 3374<sup>8</sup>)

Maurice Bernard, destitué le 15 frimaire comme président de la municipalité de Blénod [-lès-Toul] (*tome III*), six de la Meuse-Inférieure, Jean-Claude Giroz, lazariste à Saulx (Haute-Saône) responsable d'un attroupement fanatique à Corbenay, Pontallier, ayant célébré des fêtes funèbres à l'église de la Madeleine la Ville-l'Évêque à Paris le 2 pluviôse (anniversaire de la mort de Louis XVI), un de Seine-Inférieure, Hautraye, de Curzon (Vendée), qualifiant de concubinage le mariage civil, et Perrier, de Thorigny [-sur-Oreuse] (Yonne), chef royaliste à l'assemblée primaire.

<sup>1</sup> Le dossier du 8 messidor comprend des feuilles de travail correspondant à ces nominations sans mention de leur approbation par le Directoire le lendemain. Parmi les brevets, celui de René-François-Jean Aubrée, chef de cette demi-brigade, promu général de brigade par Brune sur le champ de bataille de Bergen le 3<sup>e</sup> complémentaire an VII et confirmé par le Directoire le 4 vendémiaire an VIII (*tome X* à la seconde date); il figure ici à côté d'un lieutenant homonyme.

<sup>2</sup> Né en 1773, mort en 1859, gendre d'Étienne de Montgolfier. Il succéda aux Montgolfier à la tête de leur manufacture, depuis lors celle des Papeteries Canson à Annonay, et fut le premier à employer en France des machines à pâte de papier (*Grand Dictionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle* de Larousse, à la rubrique Canson). La famille Canson n'est pas citée par *Roman d'Amat*.

<sup>3</sup> Il s'agit peut-être d'un parent du graveur Jean Desaulx, seul artiste de ce nom connu des usuels, dont la notice dans *Thieme et Becker*, que *Roman d'Amat* résume sans nouveaux éléments, ne donne ni les lieux et dates de naissance et de décès ni d'autres précisions qu'artistiques: auteur de reproductions de tableaux de maîtres pour la galerie du Palais-Royal (1786), illustration de plusieurs ouvrages, recueil de lithographies de paysages sous la Restauration. Le maître de notre Desaulx serait le paysagiste Jean-Baptiste Pillement.

<sup>4</sup> Dégras: composition à base d'huile de poisson utilisée pour rendre les cuirs et peaux souples et imperméables (*Grande Encyclopédie du XIX<sup>e</sup> siècle*).

<sup>5</sup> Le mot *Asphalte* est mis à la place du domicile des pétitionnaires, les observations indiquant qu'il s'agit d'une seule mine employant 90 ouvriers en réquisition. Elle pourrait se situer en Alsace si l'on se fie aux noms de famille: peut-être la mine d'asphalte du Lampesloch (à Péchelbronn, auj.: commune de Merkwiller-Péchelbronn, Bas-Rhin), dont l'exploitation au XVIII<sup>e</sup> siècle fait l'objet d'un dossier dans Arch. nat. F<sup>14</sup> 1312, ou d'autres mines de bitume des deux départements alsaciens (voir F<sup>14</sup> 8141 et 8142, 1792-1844).

<sup>6</sup> Alexandre-Romain Crochon, commissaire central, élu aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>7</sup> Antoine-Jean Bazire-Lacoudraye.

<sup>8</sup> Le dossier de la séance comprend (plaquette 3374, pièce 39) une ampliation de l'arrêté du 25 germinal an VI promouvant François-Xavier Levrault, capitaine au 8<sup>e</sup> chasseurs à cheval, aide de camp du général Schauenburg, chef d'escadron pour

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: l'élargissement de la Petite-Rue Saint-Sauveur de Beauvais en prenant sur le terrain de l'église Saint-Sauveur, délabrée et à démolir sans garder le clocher que la municipalité voudrait comme beffroi ou tour de télégraphe<sup>1</sup>; et l'échange du presbytère de Saint-Genest de Clermont-Ferrand contre la maison du citoyen Hugot, contiguë au clocher de l'église, délabrée et dont la destruction causerait celle de la maison (AF III 522, plaquette 3374, pièces 27-31 et 40-44).

Finances.

Approbation et dépôt aux archives du Directoire, avec reçus par Maas, archiviste du Directoire, des comptes, non joints, des ministres de la Justice Merlin de Douai en l'an V<sup>2</sup>, celui des Finances *regrette simplement que de compte n'ait pas présenté séparément les distinctions des crédits et des dépenses appartenant à l'exercice de l'an V*, et Lambrechts, du 23 fructidor an V au 17 ventôse an VI. Vente de bois communaux: Tiercelet pour réparer des maisons incendiées, Verneuil-Grand pour réparer des fontaines et des chemins, et Vitry-sur-Orne pour construire la maison de l'instituteur et du pâtre, des puits et le mur du nouveau cimetière. Règlement d'application de la loi du 23 sur l'annulation des bons des deux tiers et la réémission de 20 millions en mandats faisant office de ces bons (AF III 522, plaquettes 3373, pièces 1-5 et 21-26, 3374, pièces 32-33).

Guerre.

Classement d'un rapport sur de nouveaux succès de Schauenburg en Suisse<sup>3</sup>. Paiement sur les fonds de l'an V d'un arriéré dû à Bourdon et Gravier, de Lanslebourg [-Mont-Cenis] pour transport de bois de chauffage aux magasins militaires du Mont Cenis en l'an IV, rapport du ministre sur les sacrifices des habitants de la commune depuis leur évacuation forcée en l'an II lors de l'invasion du Mont Cenis par l'ennemi, dont la construction à leurs frais d'une route vers la Ramasse<sup>4</sup>. Remise en activité du général de brigade Bonet acquitté en conseil de guerre de levée de frais de table sur la rive gauche du Rhin<sup>5</sup>. Emploi de Blanc, lieutenant au 4<sup>e</sup> bataillon de l'Isère, ex-aide de camp du général Delaborde, à la suite d'une demi-brigade. Confirmation de l'emploi d'adjudant général de Fr. Vanheyden, chef de brigade de la légion germanique relevé de sa suspension, lettre de Vanheyden, de Paris, sur papier à en-tête de la 3<sup>e</sup> division de l'armée de Mayence<sup>6</sup>. Autorisation à Toublan, lieutenant au 2<sup>e</sup> hussards, à passer lieutenant surnuméraire à la 73<sup>e</sup> demi-brigade<sup>7</sup>. Gendarmerie: transfert dans le Gard de Delort, lieutenant nommé à Moulins (Allier) le 18 floréal, où il est remplacé par Faye, lieutenant rappelé en activité, et promotion de l'adjudant-major Faye, de la 23<sup>e</sup> demi-brigade de gendarmerie, lieutenant à Issoire; nomination d'un capitaine de vétérans en second. Exemption de service militaire de Jean-Michel Lezier, du 20<sup>e</sup> dragons, d'une famille de douze enfants dont dix filles, à la Vilette<sup>8</sup> (AF III 522, plaquette 3374, pièces 7 et 9-20).

Intérieur.

Département de l'Allier: nomination de l'administration centrale, les opérations de l'assemblée électorale étant annulées par la loi du 22 floréal; destitution de la municipalité de Montluçon, ayant fait arrêter le directeur du jury pour défaut de passeport bien qu'il soit parfaitement connu et qu'il eût exhibé sa commission, et remplacement jusqu'à décision du Corps législatif sur les scissions aux assemblées primaires, lettre des conventionnels Beauchamp et Chabot dénonçant à Merlin de Douai les administrateurs municipaux anarchistes, ayant également fait arrêter une fille *parce qu'à sept heures du matin elle n'avait pas de cocarde à sa coiffé de nuit*, note sur les remplacements à faire: nommer Calemard, ex-président de la municipalité de Bourbon-l'Archambault<sup>9</sup>, président du tribunal criminel et l'ex-commissaire central Sauret juge au tribunal civil, révoquer Laporte, commissaire municipal de Moulins, à remplacer par Jarouflet-Mouret, ex-administrateur central de la Nièvre (AF III 522, plaquette 3374, pièces 45-48).

Marine et Colonies.

---

tenir rang.

<sup>1</sup> Voir *tome IX*, 18 floréal an VII: loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>2</sup> Le compte de l'an V, daté du 1<sup>er</sup> prairial an VI, est dans AF III 39, pièces 20-55 (*Les Archives du Directoire*), où il est suivi (pièces 56-84) d'un compte présenté par Lambrechts pour les dépenses ordonnancées entre la nomination de Merlin de Douai au Directoire le 23 fructidor an V et la sienne au ministère le 8 vendémiaire an VI, ce qui ne coïncide pas avec la date de fin du compte de Lambrechts que nous avons ici.

<sup>3</sup> Rapport non conservé ici.

<sup>4</sup> Le lieu-dit la Ramasse, à l'entrée du col du Mont Cenis du côté français.

<sup>5</sup> Voir *tome IV*, 28 pluviôse, et plus haut, 6 germinal.

<sup>6</sup> Sur l'adjudant général Vanheyden, dont la signature ici nous donne les deux premières lettres du prénom, voir *tome I*, 28 pluviôse an V, Guerre, note.

<sup>7</sup> Le registre le dit à tort autorisé à passer dans la cavalerie, alors qu'il passe de cette arme à celle de l'infanterie.

<sup>8</sup> Seine, auj.: Paris.

<sup>9</sup> Nom révolutionnaire: Burges-les-Bains.

Interdiction des ports de Brest, Dunkerque, Lorient, Rochefort et Toulon aux navires américains<sup>1</sup>, les Américains étant des *hommes à qui le masque de la neutralité donne les moyens les plus puissants de nuire et qui ont constamment abusé de notre confiance et de notre loyauté... l'identité de langage et d'habitude, le même sentiment de haine et d'envie contre la France, les relations de commerce et de famille rapprochent constamment les Anglo-américains des Anglois*. Classement au dépôt particulier d'un tableau général de situation de la marine française<sup>2</sup>. Projet de message renvoyé au ministre des Finances demandant des fonds pour régler des dettes envers des négociants suédois à indemniser pour saisies de cargaison en 1793, liste de ces saisies avec noms des capitaines et propriétaires, date et durée de la saisie et nature des cargaisons<sup>3</sup> (AF III 522, plaquette 3374, pièces 34-38).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 522, plaquette 3373, pièces 6-7. Procès-verbal d'échange des ratifications des traités d'alliance offensive et défensive et de commerce avec la République cisalpine, signé le 25 floréal par Talleyrand et Serbelloni et Rangoni, ambassadeur extraordinaire et secrétaire de la légation cisalpine en France<sup>4</sup>, envoyé par Talleyrand à Lagarde le 7 messidor an VI: *cette pièce s'est trouvée égarée parmi d'autres papiers*, apostille de Lagarde ordonnant de faire des expéditions de la loi du 11 ventôse an VI.

AF III 522, plaquette 3373, pièce 8. Feuille de brevets de pension de la Guerre.

Séance du 26 floréal an VI [15 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 116 recto-118 verso; AF III 523, plaquettes 3375 et 3376)

Élection de Treilhard au Directoire.

Réception d'un message des Anciens portant procès-verbal de l'élection, ce jour, de Treilhard, membre du Directoire, remplaçant François de Neufchâteau, membre sortant. Envoi de ce message à Treilhard avec lettre de félicitations: *nous avons vu avec beaucoup de satisfaction le choix du Corps législatif tomber sur un citoyen à qui nous avons depuis longtemps voué estime, confiance et amitié*. Ordre à toutes les autorités civiles et militaires de veiller à la sûreté de la personne de Treilhard pendant son voyage de Rastatt à Paris, prendre ses ordres à cet effet et lui rendre les honneurs dus à la dignité dont il est revêtu, et au ministre de la Guerre de faire annoncer son arrivée à Paris par douze coups de canon (AF III 523, plaquette 3375, pièces 23-29, minutes de Lagarde signées des cinq Directeurs, sauf la lettre à Treilhard, non signée par François de Neufchâteau).

Message aux Cinq-Cents.

Message du Directoire répondant à celui des Cinq-Cents du 12 germinal sur la pension à attribuer au naturaliste La Billardière (AF III 515, plaquette 3289, pièces 31-33, dossier de la séance du 16 germinal an VI, classé par erreur avec la minute de la lettre du Directoire envoyant le message des Cinq-Cents au ministre de l'Intérieur; AF III 523, plaquette 3375, pièces 10-13: chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 12 ventôse an VI, rapport du ministre de l'Intérieur et extrait de délibération de l'assemblée des professeurs du Muséum d'histoire naturelle du 24 fructidor an IV).

Intérieur.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur des secours aux communes de Champagnole et la Ferté-Frênel<sup>5</sup>. Renvoi de Sutil, élu aux Anciens invalidé par la loi du 22 floréal, à son poste de commissaire central de l'Aube, minute de Lagarde (AF III 523, plaquettes 3375, pièces 34, et 3376, pièce 39).

Justice.

Surveillance de la tranquillité publique des départements de la rive gauche du Rhin et des étrangers s'y rendant dans les sources thermales et les établissements de jeux par des observateurs nommés par les commissaires municipaux des grandes villes<sup>6</sup>. Refus de juger les ex-administrateurs municipaux de Sarlat [-la-Canéda] destitués après le Dix-Huit Fructidor et poursuivis pour avoir négligé d'agir contre un dépôt d'armes par des royalistes, rapport du

<sup>1</sup> Aux *citoyens* américains sur le registre. Le port du Havre leur fut interdit le 17 prairial (plus loin).

<sup>2</sup> Tableau non conservé ici.

<sup>3</sup> Le registre parle de deux projets de messages présentés par le ministre de la Marine, l'un sur des dettes envers des négociants suédois et l'autre sur des cargaisons saisies sur des bateaux suédois. On n'a pas repris à l'index les noms des navires et des parties prenantes.

<sup>4</sup> Cachets REPUBLIQUE FRANCAISE REL EXTERIEURES et DELEGAZIONE CISALPINA A PARIGI (pièce 6).

<sup>5</sup> Message délibéré le 22, expédié et reçu par le Directoire le 24.

<sup>6</sup> Le ministre de la Justice fait écarter le projet du commissaire du Gouvernement Rudler d'en charger des *agents secrets généraux* à Aix-la-Chapelle, Clèves, Coblenz, Deux-Ponts et Mayence qui ne relèveraient que de lui, risquant d'échapper au contrôle des autorités et coûteux pour les finances de ces départements. Le registre parle de la désignation de ces observateurs par les administrations centrales des départements au lieu des commissaires municipaux des grandes villes que propose le rapport du ministre, qui ne contient aucune mention de la décision du Directoire sur ce point.

ministre sur les incertitudes de l'affaire. Décision de ne pas donner suite aux poursuites contre Maudru, évêque constitutionnel des Vosges, devant le tribunal correctionnel d'Épinal pour publication *d'un prétendu décret d'un soi-disant concile national de France*<sup>1</sup>. Référé rejeté du conseil de révision de la 17<sup>e</sup> division militaire demandant si un prévenu de fabrication de fausses rescriptions peut être poursuivi et puni comme fabricant de fausses promesses de mandat, réponse affirmative d'après les lois et l'arrêté du Directoire du 29 ventôse an IV donnant cours forcé aux rescriptions comme faisant office de mandats territoriaux<sup>2</sup> (AF III 523, plaquette 3375, pièces 17, 20, 30 et 33).

#### Marine et Colonies.

Approbation de trois états doubles de nomination d'officiers civils et militaires de la marine, dont confirmation de nominations provisoires par Pléville-Le Peley pendant son séjour à Brest, notamment Romain Duranteau, capitaine de frégate, Eugène Lacombe-Saint-Michel, fils du député, enseigne de vaisseau, Jean-Baptiste-Anselme Mousnier, enseigne de vaisseau non entretenu, blessé aux sièges de Saint-Florent et de Bastia, lieutenant de vaisseau; Jean-Baptiste-Laurent-Herménegilde Sibille, commandant sur le lac de Garde, capitaine de vaisseau<sup>3</sup> (AF III 523, plaquette 3375, pièce 38).

#### Police générale.

Ordre de faire respecter strictement l'arrêté du 14 germinal sur le calendrier républicain, notamment par les entrepreneurs de bals et de feux d'artifice de Paris, et circulaire aux six autres ministres en ce sens, réponse de celui de la Justice et circulaire imprimée: *Le ministre de la Justice aux administrations centrales et aux commissaires du Directoire près ces administrations, aux tribunaux civils, criminels et correctionnels, aux commissaires près de ces tribunaux, aux juges de paix et aux assesseurs*, 26 germinal an VI, 3 pages. Mise provisoire de Louis-Godefroi-Henri Launois, émigré maintenu le 7 floréal, sous la surveillance de la municipalité de Fère-en-Tardenois à la requête de son frère Jean-Barthélemy<sup>4</sup>, et ordre au ministre de faire un rapport sur le fond, minute de Merlin de Douai. Libération de quatre individus arrêtés comme conspirateurs royalistes de l'Eure et d'Eure-et-Loir<sup>5</sup> (AF III 523, plaquette 3375, pièces 18-19 et 35-37).

#### Relations extérieures.

Envoi de François de Neufchâteau à Seltz pour y conférer avec Cobenzl, plénipotentiaire désigné par la cour de Vienne en même temps qu'elle a envoyé le baron de Degelmann à Paris<sup>6</sup>, *sur les négociations qui doivent avoir lieu relativement aux circonstances qui ont obligé le citoyen Bernadotte, ambassadeur de la République française près la cour de Vienne, à quitter cette résidence* et traiter également des questions de Rome, Naples, de Toscane et de Suisse, et nomination de Nicolas Geoffroy secrétaire de cette légation, duplicata de l'arrêté et expédition d'un premier texte sur papier à en-tête avec timbre sec du Directoire, lettre de François de Neufchâteau demandant des lettres de créance, 5 prairial<sup>7</sup>. Nomination d'Otto secrétaire de l'ambassade extraordinaire en Prusse et rappel de Caillard et Dodun, secrétaires de la légation à Berlin<sup>8</sup>. Autorisation à Victor-Marie Dupont, ex-consul à Charleston, de rester aux États-Unis pour accompagner son père, chargé d'un voyage dans ce pays par l'Institut<sup>9</sup> (AF III 523, plaquette 3375, pièces 1-9 et 14-16).

<sup>1</sup> Voir *tome IV*, 9 ventôse, Justice, note.

<sup>2</sup> Il s'agit de l'affaire d'Antoine Trouffleau, maréchal des logis au 14<sup>e</sup> chasseurs à cheval, voir plus loin: 29 floréal.

<sup>3</sup> On n'a ici qu'un seul état de nomination, remis le 18 et visé le 26. Le dossier du 22 comprend une lettre d'envoi de ce jour par le ministre d'un tableau de nominations à la 3<sup>e</sup> demi-brigade d'artillerie à Brest dit visé le 26 par le Directoire et qui n'est pas dans les dossiers de ces deux séances. Les noms de tous les civils et militaires promus dans le tableau conservé ici sont repris à la rubrique *Marine* de l'index. Le futur contre-amiral Duranteau, frère du général Duranteau de Baune (*Roman d'Amat*). Le fils du général et député du Tarn Jean-Pierre Lacombe-Saint-Michel. Sur Sibille, voir *tome IV*, 3 ventôse, Marine et Colonies, note.

<sup>4</sup> Député de l'Aisne aux Anciens suspendu.

<sup>5</sup> En application de l'arrêté du Directoire du 12 vendémiaire (*tome III*). Les noms de ces quatre individus et de deux autres rayés sur la minute figurent à la rubrique *Royalistes* de l'index. On ne connaît pas les raisons de leur libération.

<sup>6</sup> Comme Cobenzl, alors plénipotentiaire autrichien au congrès de Rastatt, le baron Simon-Ignace de Degelmann avait été l'un des négociateurs autrichiens du traité de Campo-Formio.

<sup>7</sup> Nicolas Geoffroy est-il le même que Geoffroy, chef du bureau particulier du ministre de l'Intérieur, puis secrétaire général du ministère (*Almanachs nationaux* de l'an VI et de l'an VII)?

<sup>8</sup> Louis-Guillaume Otto de Moslay resta à ce poste à Berlin tout le temps de l'ambassade extraordinaire de Sieyès et après l'élection de celui-ci au Directoire en l'an VII. Le Caillard dont il est question ici comme secrétaire de légation n'est pas l'ambassadeur Antoine-Bernard, rappelé le 19 floréal, mais son neveu Bernardin-Anne-Jean, qui, contrairement à ce qu'indique cet arrêté, resta à Berlin sous les ordres de Sieyès jusqu'à l'élection de ce dernier au Directoire (Jacques Henri-Robert, *Dictionnaire des diplomates de Napoléon*, Paris, Henri-Veyrier et Kronos, 1990). Claude-Laurent-Marie Dodun, né en 1770, portait les mêmes prénoms que son père, riche propriétaire de l'un des hôtels particuliers de la place Vendôme fréquenté par les députés girondins mort en prison en l'an II; le fils fut d'abord militaire avant d'entrer dans la carrière diplomatique (même ouvrage).

<sup>9</sup> Victor-Bernard-Marie Dupont de Nemours, l'un des fils du député du bailliage de Nemours à la Constituante puis du Loiret aux Anciens Pierre-Samuel (voir *tome I*, 26 floréal an V, Relations extérieures, note).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 523, plaquette 3376, pièces 40-89. Nomination de Couhey et Ritter, députés sortant des Cinq-Cents, juges au Tribunal de cassation, et remplacement de Moulland, commissaire près le tribunal correctionnel de Bayeux élu aux Anciens<sup>1</sup>; - nominations administratives (commissaires municipaux sauf exception), *Aude*, Limoux: Grizou-Roudil, administrateur du district, remplaçant Brousse, anarchiste<sup>2</sup> dénoncé par les députés Fabre et Méric, billet des mêmes proposant un candidat à Peyriac [-Minervois], poste déjà pourvu; Narbonne: Cadas, ex-commissaire des guerres, auparavant nommé administrateur municipal par le Directoire; - *Dordogne*, Verteillac: réintégration de Prat-Larizonne, destitué le 13 frimaire, défendu par le député Meynard, délibération de la municipalité et adresse d'habitants en sa faveur, environ 35 signataires; - *Dyle*, Diest: remplacement de Dimartinelli, élu aux Cinq-Cents<sup>3</sup>; *Jodoigne*; - *Eure*, Évreux *intra muros*; - *Gironde*, la Réole: Pelletan père, instituteur, administrateur du district; - *Jura*, les Bouchoux, candidat: Gaspard Bussod, notaire et aubergiste, élu juge de paix; - *Loire*, Charlieu; *Saint-Étienne extra muros*: Benoît Peyrou, géomètre, remplaçant Menut, employé à l'armée d'Angleterre<sup>4</sup>; *Saint-Genest-Malifaux*: Barthélemy Teyssier, géomètre; - *Loiret*, commissaire central: Gentil, député sortant des Cinq-Cents, remplaçant Labbé, élu aux Cinq-Cents, candidat: François-Jean Fouqueau-Pussy, commissaire près le tribunal correctionnel d'Orléans, auteur d'ouvrages sur la constitution; lettre du député Dupont de Nemours à La Revellière-Lépeaux, an IV, liste de candidats commissaires près les tribunaux dans le département dressée par Sevestre de La Metterie, messenger d'État aux Cinq-Cents, envoyé des comités réunis dans les départements d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher et du Loiret, an IV, candidature au poste de commissaire central de Leboeuf, député à la Législative, commissaire municipal de Ferrières, adressée à Carnot, an V<sup>5</sup>; - *Meuse*, Tilly [-sur-Meuse]; - *Mont-Blanc*, Conflans<sup>6</sup>: Charles, préfet du collège de Chambéry; - *Bas-Rhin*, Truchtersheim; - *Haut-Rhin*, Eguisheim: remplacement de Baur, nommé commissaire près le tribunal correctionnel de Kaiserslautern (Mont-Tonnerre); - *Tarn*, Valderiès.

Séance du 27 floréal an VI [16 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 119 recto-120 verso; AF III 523, plaquettes 3377 à 3380)

Remplacement du ministre de la Police générale.

Remplacement de Dondeau par Le Carlier, *président de l'administration centrale de l'Aisne*: lettre du Directoire assurant Dondeau de son estime et lui annonçant que des dispositions qu'il [le Directoire] a prises exigent un changement... et qu'il se propose de nommer à ce ministère le citoyen Le Carlier, Dondeau pouvant présenter sa démission s'il préfère que son remplacement ait lieu ainsi, minute de Merlin de Douai. Lettre de démission de Dondeau, nommé administrateur de la Loterie nationale par intérim à la place de Thabaud<sup>7</sup> pour la durée de ses fonctions législatives. Installation de Le Carlier au ministère, lettre de Dondeau au Directoire: *j'accepte avec la plus vive reconnaissance le nouvel emploi auquel votre indulgence a bien voulu m'appeler*, 28 floréal (AF III 523, plaquettes 3377, pièces 27-29, et 3380, pièce 91<sup>8</sup>).

Finances.

Ordre à la commission de l'examen des comptes [des ex-commissions exécutives], commerce et approvisionnements, de procéder sans délai à la liquidation des fournitures, indemnités et autres créances de la maison Walkiers de Bruxelles. Remise par le ministre de l'état des mutations de la régie de l'Enregistrement pour la 2<sup>e</sup> décade de floréal, dont: nominations aux postes des nouveaux bureaux de l'Enregistrement du Mont-Terrible à Bienne, Courtelary et Moutier, et à ceux de visiteurs créés par délibération de la régie du 8 floréal, à noter: Pierre Dedelai,

<sup>1</sup> François Couhey et François-Joseph Ritter, députés des Vosges et du Haut-Rhin. Gabriel Moulland.

<sup>2</sup> Sur Brousse ou Brousses, voir aussi AF III 21 C, dossier 70s, pièces 27-28 (*Les Archives du Directoire*) et AF III 216, dossier 975, groupe des Affaires départementales, Aude, élections de l'an VI, assemblées primaires (inventaire dactylographié au CARAN).

<sup>3</sup> Sur l'élection de Jean-Guillaume Dimartinelli, voir AF III 225, dossier 994, Dyle, élections de l'an VI (même instrument de recherche que ci-dessus).

<sup>4</sup> Menut, marchand, nommé commissaire municipal *extra muros* (précision omise ici) le 25 nivôse (*tome IV*, index).

<sup>5</sup> Michel Gentil, conventionnel, dont la date de nomination n'est pas citée par *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, au contraire de sa destitution et son remplacement par Bon-Thomas Pelé, également conventionnel sorti des Cinq-Cents en l'an VI, le 16 thermidor an VII (*tome IX*). Louis-Charles-François Labbé. Notre Fouqueau-Pussy est sans doute l'auteur d'un essai paru en 1789 à Paris chez Godefroy sous le titre *Idées sur l'administration de la justice dans les petites villes et bourgs de France pour déterminer la suppression des juridictions seigneuriales* (Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale, où les prénoms ne sont pas donnés, ouvrage non recensé dans *Martin et Walter*). Pierre-Samuel Dupont de Nemours, député du département aux Anciens jusqu'au Dix-Huit Fructidor. Joseph-Marie-François Sevestre de La Metterie, conventionnel d'Ille-et-Vilaine. Nicolas-Joseph Leboeuf, élu président du tribunal criminel (plus haut, 13 floréal).

<sup>6</sup> Auj.: commune d'Albertville (Savoie).

<sup>7</sup> Guillaume Thabaud, élu de l'Indre aux Anciens.

<sup>8</sup> Le remplacement du ministre de la Police générale intervient en milieu de séance sur le registre. Marie-Jean-François-Philibert Le Carlier, ancien constituant et conventionnel de l'Aisne, dont on ne dit pas ici qu'il venait de cesser d'exercer ses fonctions de commissaire du Directoire près l'armée française en Suisse et d'être élu de son département aux Anciens (voir plus haut, 8 floréal), fut ministre jusqu'à sa démission et son remplacement par le conventionnel de la Seine-Inférieure Jean-Marie Duval le 8 brumaire an VII (*tome VI*) et non jusqu'au 10 ou au 11 comme on l'écrit souvent.

commissaire municipal de Poligny (Jura), nommé à Besançon, et destitutions, dont Jacquot, receveur à Hannonville [-sous-les-Côtes], jugé pour faux et prévarications (AF III 523, plaquette 3380, pièces 93-96).

#### Guerre.

Classement au dépôt particulier d'un rapport sur les mesures prises *pour réprimer les entreprises des ennemis de la République dans les départements de l'Ouest et notamment celui du Morbihan*, avec tableau des forces des quatre divisions de l'Ouest<sup>1</sup>. Décision du Directoire sur quatre tableaux de demandes d'exemption de service militaire, le premier ayant donné lieu aux exemptions, le 4 floréal, de Jean-François Boissonnade, de Paris, étudiant les sciences et les langues étrangères et ayant un ouvrage à livrer à l'impression, et de Pierre-Léonard Bouillery, grenadier de la garde du Corps législatif<sup>2</sup>, à noter parmi les exemptés: Antoine-Louis Allié, de Nancy, contrôleur des vivres de la 4<sup>e</sup> division militaire; Bouché, ex-chef armurier à la 84<sup>e</sup> demi-brigade, employé à l'atelier de Bréguet, artiste mécanicien et inventeur d'un procédé de télégraphe, pour remplacer l'un des trois réquisitionnaires qui lui ont été accordés par arrêté du Directoire du 17 germinal an IV<sup>3</sup>; Joseph-Marie Cacheleux, caporal à la légion de police, employé à la manufacture de tannerie des frères Salleron à Paris; Claude-Désiré Chevet, fils du commissaire municipal de Vendôme, à la demande de Merlin de Douai; Joseph Clerget, employé d'Hauy, directeur de l'institut national des jeunes aveugles; Ange-Louis Doillot, de Paris, ex-élève de l'École polytechnique; Augustin-Hyacinthe Duliège, dirigeant un *défrichement considérable* sur ses terres à Condé-Folie; Louis-Laurent Giraud, propriétaire d'une manufacture de rubans d'Annonay; François Jacquet, d'Annecy, conducteur à la mine de houille d'Entrevernes; Jean-Marie Le Brigant, de Tréguier, remplacé comme simple volontaire pendant la dernière campagne d'Allemagne par le capitaine La Tour d'Auvergne par amitié pour son père, homme de lettres âgé de 78 ans<sup>4</sup>; Claude-Paul Mathieu, d'Avize, ancien de la légion de police, étudiant en chirurgie; François Poullet, de Waziers, chargé depuis la mort de ses parents de ses sept frères et sœurs, dont un âgé de neuf mois, et placé provisoirement au dépôt des canonnières de Douai par le général Tugnot, commandant la ville<sup>5</sup>; Médard Richard, fils du directeur de la manufacture de velours de Sens; Alexandre Rohard, fils d'un chimiste, employé à la manufacture de papiers peints du citoyen Reveillon<sup>6</sup>; Louis Savard, de Coubron, volontaire à la 28<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère, ayant eu les pieds gelés; et parmi les refus: Mathieu-François Loche, oculiste à Paris; Martin Longfels, fourrier à la 20<sup>e</sup> demi-brigade, demandé par les entrepreneurs de la manufacture de cristaux du Gros-Caillou à Paris, déjà refusé le 24 ventôse<sup>7</sup> (AF III 523, plaquette 3379, pièces 84-85 et 87-89).

#### Marine et Colonies.

Cessation de fonctions du chef de division Molini, adjudant général du port de Lorient, et du chef de division La Villesgris, commandant le *Quatorze-Juillet*, responsables par négligence de l'incendie de ce vaisseau<sup>8</sup> (AF III 523, plaquette 3379, pièce 86).

#### Police générale.

Fermeture du cercle constitutionnel de Villefranche [-de-Rouergue] organisé en contradiction avec l'article 362 de la Constitution<sup>9</sup>, copie d'une lettre de Croizac, commissaire municipal *extra muros*, indiquant que le cercle a des modérateurs, dont Carrendier jeune, son collègue *intra muros*, tient des séances secrètes et a exclu des membres ayant participé à un banquet civique organisé par la municipalité. Émigrés, radiation<sup>10</sup> François-Joseph Baillet, de Bordeaux, Madeleine-Agnès Baudry, veuve Jacques-Charles-Nicolas-Pierre Sebiré, de Rouen, Jean-Philippe-Nicolas Belloy, de Nouvion, Alexandre-François-Louis Chausson-Courtillole, d'Alençon, Augustin-Simon-Noël Courgerenne, de Troyes, Albert-Louis Delacour et sa fille Marie-Nicole-Éléonore Faily, de Tilly-sur-Meuse, Jean-Pierre-Adrien-Augustin Le Pesant-Boisguilbert, de Rouen, et Joseph Vornier, de Pont-Audemer, radiés provisoirement par les districts

<sup>1</sup> Affaire non représentée ici, ni citée au registre du bureau particulier. Voir AF III 149, dossier 700, pièces 60-64: rapport sur les manœuvres de l'Angleterre et des chefs chouans pour susciter de nouveaux troubles dans les départements de l'Ouest, les mesures prises en conséquence et l'arrestation de l'émigré L'Amour Langeut, 27 floréal.

<sup>2</sup> Le tableau donne les précisions qui manquaient à l'arrêté du 4 floréal sur Boissonnade, futur professeur de grec au Collège de France (voir au 4 floréal, note). En plus de Bouillery, également exempté le 4, quinze autres grenadiers de la garde du Corps législatif, que l'on n'a pas repris à l'index, sont ici exemptés.

<sup>3</sup> Sur le télégraphe d'Abraham-Louis Bréguet et de l'espagnol Augustin de Bétancourt y Molina, voir *tome III*, page 142, note 4. L'arrêté de l'an IV cité ici ne figure pas dans *Debidour* et le nom de Bréguet ne se rencontre dans aucun de ses index.

<sup>4</sup> Il s'agit ici du fils du linguiste Jacques Le Brigant. Celui-ci avait étudié la langue celte et, en rapprochant le breton des mots français d'étymologie celte, développé une théorie faisant du celte la langue primitive. Sur son ami La Tour d'Auvergne (Théophile-Malo Corret de), le futur premier grenadier des armées de la République, voir *tome I*, 28 germinal an V, Guerre, note.

<sup>5</sup> Waziers est à trois kilomètres de Douai. Le général Jean-Henri Tugnot de Lanoye, nommé commandant l'arrondissement de Douai de la 1<sup>ère</sup> division militaire le 21 vendémiaire (*tome III*).

<sup>6</sup> La manufacture du faubourg Saint-Antoine à Paris, entrée dans l'histoire par l'émeute des 27 et 28 avril 1789 causée par la fausse annonce d'une diminution des salaires des ouvriers.

<sup>7</sup> Plus exactement le 13 ventôse et de nouveau le 24 de ce mois (*tome IV*).

<sup>8</sup> Voir au 18, plus haut.

<sup>9</sup> Article formulant une série d'interdictions pour les sociétés s'occupant de politique.

<sup>10</sup> Les affaires Baudry et Dutertre sont demandées par François de Neufchâteau. Les rapports du ministre sont tous signés par Dondéau. On n'a ensuite aucune affaire relevant de ce ministère jusqu'à la fin du mois.

de Lauzun, Lisieux, Dieppe, Évron, Sézanne, Grandpré, Louviers et Yvetot; Dieudonné-Henri-Joseph Cosserat, lieutenant général au bailliage de Châtel-sur-Moselle; Pierre Coulom, de Bordeaux, inscrit en Lot-et-Garonne; Urbain-René Davy des Piltières, commissaire municipal de la Flèche *extra muros*<sup>1</sup> destitué le 1<sup>er</sup> frimaire, et les frères Jean-Pierre-Joseph et Ythier-Edme Le Ber, de Vitry-aux-Loges et Sully-sur-Loire, inscrits en Loir-et-Cher; Guillaume-Alexis Dumas, administrateur municipal de Clermont-Ferrand nommé suppléant au tribunal civil le 16 pluviôse, inscrit dans la Creuse<sup>2</sup>; Geneviève-Marie-Jeanne Dutertre veuve Lancreau, de Château-Gontier; Guillaume Foucault-Duberceau, de Bannay (Cher), chevalier de Saint-Louis; Jean Gravier-Vergennes, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire, inscrit par le district d'Autun<sup>3</sup>; Pierre Huguot dit des Barrières, de Clermont-Ferrand, ex-gendarme; Louis Joannin, de Pontailier [-sur-Saône]; Jean-Antoine Kolman, chanoine déporté de Gray; Marie-Jean-Charles Mecflet, de Saint-Lô, inscrit dans le Calvados pour des biens à Épron; Pierre-Michel Néel dit Tontuit, de Cristot, et son fils Louis-Pierre, mort à Rouen en 1793<sup>4</sup>; François-Maurice Philip, ex-marchand de soieries d'Avignon ayant secouru les républicains de sa ville détenus; Emmanuel-Jean-Baptiste-Victor Pingré, chanoine d'Amiens; Jean-Fulchran Pons fils, ouvrier drapier à Lodève rentré dans les délais; Joseph-François-Régis-Camille Serres dit de Gras, ex-colonel au 18<sup>e</sup> de cavalerie et général, de Reims, inscrit dans l'Ardèche<sup>5</sup>; Daniel Stamm, de Barr, aide de camp du général Blou<sup>6</sup> au siège de Mayence puis agent national du district de Sélestat, pris par les Autrichiens au retour d'une mission à Bâle pour son district (AF III 523, plaquettes 3377, pièces 25-26, et 3378, pièces 30-83).

#### Relations extérieures.

Remplacement de Durocher, consul général au Maroc décédé, par Alquier, député sortant<sup>7</sup>. Lettres au ministre sur le colonel Malcolm, espion britannique envoyé en Suisse, et à Rapinat lui transmettant des plaintes sur les affaires de la Suisse: rapport du ministre des Finances sur l'évaluation du trésor de Berne d'après le commissaire des guerres Germer, de celui des Relations extérieures analysant des lettres de La Harpe contre la compagnie Gouin, chargée d'approvisionnements pour l'armée française, et Bardon, commandant français à Yverdon, de Stapfer, secrétaire du député du gouvernement provisoire de Berne Luchard, et de Zeltner, ambassadeur helvétique; analyse de pièces des dossiers du secrétariat général du Directoire: de lettres de Schauenburg, notamment sur les deux militaires coupables de pillage à Soleure<sup>8</sup>, de Brune du 1<sup>er</sup> germinal sur les prétentions d'Ochs à être un *agent immédiat du gouvernement français* et sur La Harpe, *gravement accusé de donner une publication prématurée aux actes du gouvernement français*, de Mengaud désapprouvant une proclamation de Brune du 2 germinal, de Le Carlier sur les dilapidations et demandant le renvoi de Mengaud de Suisse; copies de plaintes des habitants des cantons de Broye et de Sarine<sup>9</sup> et des communes d'Avenches et Payerne contre leur désarmement, dénonciation par Bégos, chargé d'affaires du canton du Léman, de réquisitions par l'armée française à Ballaigues et Lignerolle, et à Yverdon par le général Pijon, le citoyen Bardon et le commandant militaire Garrigues; plainte des membres du corps électoral de Berne contre l'arrestation de Bey, leur président, notes de Mengaud contre Zeltner; plainte de la ville de Thoun contre le coût d'entretien de la garnison française, logée à l'hôpital d'où l'on a dû renvoyer les orphelins; dénonciation par Tobler, préfet de Zurich, de viols lors du désarmement à Hirzel; mémoire de Savary, député de la chambre administrative de Fribourg, aux autorités constituées à Aarau, contre le traitement de la ville en pays conquis (AF III 523, plaquette 3377, pièces 1-21, copies des lettres du Directoire sur la Suisse au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 162).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 523, plaquette 3380, pièce 90. Feuille de brevets militaires, dont Mortier et Wolff, chefs de brigade aux 23<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> de cavalerie<sup>10</sup>.

<sup>1</sup> Dit ici commissaire municipal de la Flèche, sans précision, suspendu en vendémiaire an VI. L'arrêté le destituant (*tome III*) ne le dit pas inscrit sur la liste des émigrés.

<sup>2</sup> Sa nomination n'est pas relevée au *tome IV*. D'après le rapport, il s'est abstenu d'exercer puisque non radié.

<sup>3</sup> Le 6 thermidor an II comme noble, maître des requêtes et capitaine de la garde nationale (Arch. nat. W 431, dossier 968).

<sup>4</sup> Le registre ne note que la radiation du fils. Ils sont inscrits dans le Calvados et radiés par le même arrêté.

<sup>5</sup> Le général Serres de Gras, né à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), dont *Six* connaît l'emploi cité ici, maréchal de camp à l'armée des Côtes-de-Brest en 1793, suspendu jusqu'en l'an III, admis à la retraite le 8 pluviôse an V (*Debidour*, tome IV, page 737).

<sup>6</sup> Le général Jean-Antoine de Blou de Chadenac, mort pendant ce siège.

<sup>7</sup> Charles-Jean-Marie Alquier, constituant, député de Seine-et-Oise à la Convention et aux Anciens sortant au 1<sup>er</sup> prairial. Il refusa ce poste et fut nommé résident de France en Bavière, chargé d'affaire à Munich le 26 prairial (plus loin), puis receveur général de Seine-et-Oise le 8 vendémiaire an VIII (*tome X*) et non le 10 comme l'écrit *Kuscinski, Dictionnaire des Conventionnels*.

<sup>8</sup> Lieutenants à la 3<sup>e</sup> demi-brigade, jugés pour pillage lors de la prise de cette ville (plus haut, 3 floréal).

<sup>9</sup> De nos jours les districts de la Broye et de la Sarine, canton de Fribourg, tirant leur nom de deux rivières.

<sup>10</sup> Le futur général et maréchal d'Empire Adolphe-Édouard-Casimir-Joseph Mortier, nommé à cet emploi le 16 janvier 1798 / 27 nivôse an VI (*tome IV*) et non le 16 janvier 1797 / 27 nivôse an V comme l'écrit *Six*. Georges-Jacques Wolff, nommé le 14 floréal.

AF III 523, plaquette 3380, pièces 97-99. Destitution de Delaire, commissaire central de l'Allier, remplacé par Beauchamp, commissaire près les tribunaux<sup>1</sup>; nomination des commissaires municipaux de Moulins et Saint-Amand [-les-Eaux], minutes de Merlin de Douai.

Séance du 28 floréal an VI [17 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 120 verso-123 recto; AF III 523, plaquettes 3381 et 3382)

Lois.

[Du 27] sur les traitements: des membres des tribunaux de la Seine; et des agents diplomatiques à l'étranger (AF III 523, plaquettes 3377, pièces 22-34, et 3381, pièce 3).

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 26, expédié et reçu le 28] sur l'élection du juge de paix de la division des Invalides de Paris (AF III 523, plaquette 3377, pièces 31-32), envoyé aux ministres de l'Intérieur et de la Police générale par lettre du jour non citée au procès-verbal (AF III 523, plaquette 3382, pièce 17).

Guerre.

Envoi à Mézières<sup>2</sup> des déserteurs de l'armée autrichienne se présentant aux avant-postes de l'armée de Mayence, sauf ceux prouvant habiter sur la rive droite du Rhin avant la guerre, à renvoyer dans leurs foyers (AF III 523, plaquette 3382, pièces 11-13).

Intérieur.

Destitution et remplacement de l'administration centrale de l'Ariège et des commissaires municipaux d'Ax [-les-Thermes]<sup>3</sup> et des Cabannes. Nomination d'un administrateur central des Basses-Pyrénées et de l'administration centrale de Vaucluse, dont l'élection a été annulée par la loi du 22 floréal, lettres du député Bouvier; destitution du commissaire central Duguat, remplacé par Payan, de Lacoste, agent national du district d'Apt<sup>4</sup>, et de Raphel, commissaire près les tribunaux. Secours à la citoyenne Beauchamp, veuve du général Millo, de Paris<sup>5</sup> (AF III 523, plaquette 3382, pièces 20-35).

Justice.

Décisions sur les départements de la rive gauche du Rhin: prolongation au 1<sup>er</sup> messidor du délai pour l'exportation des marchandises britanniques; annulation des ventes des biens des réfugiés mayençais; autorisation à Rudler de donner des secours à ceux d'entre eux *notoirement dans un besoin urgent*; dispense de caution en numéraire à la veuve du capitaine mayençais François Rieffel, mort pour la Patrie, pour le bureau de loterie auquel Rudler l'a nommée<sup>6</sup>. Approbation de décisions sur des prises de bateaux: *la Fransara*, soi-disant danois, capitaine William Gamond, britannique d'origine, allant de Lisbonne à Londres, pris par le corsaire *les Quatre-Frères*, de Bordeaux; les bateaux danois *la Juliana-Maria*, capitaine Marsen, chargé à Calcutta, et *le Norge*, capitaine Kraag, chargé à Batavia, pris par les corsaires nantais *la Confiance* et *l'Entreprise*; *le Saint-Blaise*, bateau ragusain, capitaine Waivodick, pris en rentrant de Lisbonne par le corsaire *la Ziza*, capitaine Laurent Roux, en l'an V, et le brigantin *le Norwegia* ou *le Norge*, capitaine Christian Moller, conduit à Carthagène par le corsaire *le Furet*, capitaine Rousseau, renvoyés aux tribunaux civils de la Gironde, de la Loire-Inférieure et les deux derniers des Bouches-du-Rhône (AF III 523, plaquettes 3381, pièces 6-10, et 3382, pièces 14-16 et 18).

Relations extérieures.

Fixation du traitement de l'ambassadeur extraordinaire à Berlin. Reconnaissance de la neutralité des Grisons, à condition qu'ils ne donnent aucune aide aux cantons suisses non encore réunis à la République helvétique<sup>7</sup>. Approbation de mesures de Mangourit contre les manœuvres contre-révolutionnaires dans le Valais, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 164 (AF III 523, plaquette 3381, pièces 1-2).

<sup>1</sup> Joseph Beauchamp, conventionnel, futur élu aux Cinq-Cents en l'an VII.

<sup>2</sup> Auj.: Charleville-Mézières (Ardennes).

<sup>3</sup> Voir *tome IV*, 18 ventôse, affaires non citées au procès-verbal, note.

<sup>4</sup> Godefroi-Gédéon-Antoine Bouvier, constituant, élu aux Cinq-Cents par l'assemblée électorale mère de l'an VI. Pierre-Nicolas Payan, élu aux Cinq-Cents invalidé en l'an VII.

<sup>5</sup> Jean-Marie-Alexandre de Millo, né et mort à Monaco, commandant cette ville suspendu en 1793, mort en 1794.

<sup>6</sup> Rieffel est cité sous l'orthographe *Riffet* dans un rapport de Merlin de Thionville, représentant en mission près l'armée de Mayence en Vendée, comme mayençais tué à ses côtés le 19 septembre 1793 (*Recueil des actes du Comité de salut public*, tome VII, page 218). Sa veuve est sans doute celle de la table des procès-verbaux de la Convention (Riffel, de Mayence, secours, 29 frimaire an II) et d'AF II 61, plaquette 448, pièce 22: pétition de la citoyenne Riffel, de Mayence, 4 floréal an II.

<sup>7</sup> Affaire non représentée ici. Décision prise après pareille reconnaissance par l'Autriche.

Séance du 29 floréal an VI [18 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 123 recto-125 verso; AF III 523, plaquettes 3383 et 3384<sup>1</sup>)

Lois.

[Du jour] chargeant le Directoire de nommer provisoirement jusqu'aux élections de l'an VII les présidents, accusateurs publics et greffiers des tribunaux criminels non désignés par les assemblées électorales, à prendre parmi des citoyens ayant exercé des fonctions au choix du peuple. [Du 28] ratifiant le traité de réunion de Genève à la France du 7 floréal, suivi de l'arrêté du Directoire du 14 thermidor promulguant la loi après échange des ratifications (AF III 523, plaquettes 3381, pièces 4-5, et 3383, pièces 7-8).

Message des Anciens.

[Du jour] transmettant procès-verbal de l'élection de Colliat et Imbert, commissaires à la Comptabilité nationale et la Trésorerie nationale remplaçant Gombault, sorti par le sort, envoi des procès-verbaux aux deux élus (AF III 523, plaquette 33843, pièces 29-34).

Messages des deux Conseils.

[Du jour]: des Cinq-Cents informant le Directoire du vote d'une résolution adressée aux Anciens pour surseoir à l'exécution d'Antoine Troufleau, maréchal des logis au 14<sup>e</sup> chasseurs à cheval, condamné à mort par le conseil de révision de la 17<sup>e</sup> division militaire pour falsification de papier-monnaie; et des Anciens approuvant l'acte de déclaration d'urgence sur cette résolution, message déposé au dépôt particulier, le Directoire ne lui donnant pas l'exequatur comme loi puisque cet acte n'est pas revêtu de l'approbation par les Anciens de la résolution des Cinq-Cents<sup>2</sup> (AF III 523, plaquette 3383, pièces 8-11 et 21).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur le transfert des administrations centrales: du Gers, avec les tribunaux civil et criminel et les tribunaux correctionnel et de commerce d'Auch à l'Évêché<sup>3</sup>; et de la Vienne à l'ex-Hospice de Poitiers en finançant les dépenses sur les centimes additionnels (AF III 523, plaquette 3384, pièces 43-45).

Finances.

Ouverture de crédits au ministre de la Guerre pour les hôpitaux militaires en l'an VI. Refus d'aliéner le bâtiment dit Wolhaus de Strasbourg, provenant de la ferme générale, affecté au service des salines, à Spiess, employé de l'administration centrale. Bail du parc et château de Saint-Cloud à Joseph-Léon Julien et Étienne-Catherine Teissier, ingénieur des Ponts et Chaussées, avec droit exclusif d'y organiser des fêtes et d'y vendre des boissons (AF III 523, plaquettes 3383, pièces 4 et 12, et 3384, pièces 27-28).

Guerre.

Ordre au général Hatry de renforcer le blocus de la forteresse d'Ehrenbreitstein<sup>4</sup>. Dispense de service militaire du réquisitionnaire Chabrignac, de Branceilles<sup>5</sup>. Destitution de d'Argence, commandant le dépôt des prisonniers de guerre britanniques de Fontainebleau, complice de manœuvres pour donner le moyen de s'évader à quatre officiers ennemis. Cessation de fonction de Roget, lieutenant à la 5<sup>e</sup> compagnie du 20<sup>e</sup> de cavalerie *tenant une conduite indigne de sa place*<sup>6</sup> (AF III 523, plaquette 3383, pièces 23-26).

Intérieur.

Nomination de receveurs du droit de passe du Doubs et des Vosges<sup>7</sup>. Autorisation à Pierre Petit, de Porcheville, de construire un moulin sur la rivière l'Aubette, au lieu-dit Pont-Ru, commune de Bray [-et-Lû]. Réunion de l'hospice de la Charité de Lunéville à celui d'humanité. Instructions pour la réception du nouveau Directeur

<sup>1</sup> La plaquette 3384 contient les pièces 27 à 46 de la séance du 29 floréal an VI et deux pièces datées du 30, jour sans séance du Directoire, avec nouvelle numérotation.

<sup>2</sup> Voir plus haut, séance du 26 floréal, Justice. Sur le registre, la réception du message des Cinq-Cents se situe vers le début de la séance, le message des Anciens étant reçu à la fin, après la décision du Directoire de s'ajourner au 1<sup>er</sup> prairial. Ce message se présente comme une expédition authentique de loi et est suivi du texte de l'arrêté de promulgation sans signature des Directeurs; il est accompagné d'une expédition de publication de la loi et d'un extrait d'arrêté de promulgation également non signés, avec note de Lagarde consignnant les raisons de la décision du Directoire et ordonnant le classement de cet acte au bureau du citoyen Fain.

<sup>3</sup> Voir *tome VII*, 19 frimaire an VII: loi de la veille à la suite de ce message, parlant de l'Archevêché d'Auch.

<sup>4</sup> À Coblenze.

<sup>5</sup> Nommé commissaire municipal de Beynat le 1<sup>er</sup> prairial.

<sup>6</sup> On n'a pas d'autres détail sur son affaire; s'agit-il du même militaire que Jacques-Dominique Roget, lieutenant au même régiment nommé lieutenant titulaire de la 13<sup>e</sup> compagnie de canoniers vétérans le 13 messidor an VI (plus bas)?

<sup>7</sup> Listes de nomination de chefs et sous-chefs par barrières, données non reprises à l'index.

Treilhard: envoi à ses devants d'un courrier l'invitant à attendre à Claye [-Souilly] le temps d'organiser sa réception, puis du secrétaire général Lagarde pour l'escorter de Bondy à la barrière de Paris, où il sera accueilli par les ministres, et trajet du cortège jusqu'au palais directorial; minute d'une circulaire du secrétaire général convoquant les ministres pour le 30, réponse de Jubé, commandant en second la garde du Directoire et ordre du jour de la garde pour le 1<sup>er</sup> prairial, jour prévu pour la réception de Treilhard (AF III 523, plaquettes 3383, pièces 15-20, et 3384, pièces 34-37 et 41-42).

Relations extérieures.

Nomination de: Lamarque, député sortant de la Dordogne aux Cinq-Cents, ambassadeur en Suède<sup>1</sup>, Debry plénipotentiaire à Rastatt, remplaçant Treilhard, élu Directeur, minutes de Lagarde et Merlin de Douai, envoi au journal *le Rédacteur*, lettre d'acceptation de Debry, et Poirel, vice-consul à Cadix, consul à Alicante<sup>2</sup> (AF III 523, plaquette 3383, pièces 1-3 et 5).

Décision du Directoire.

Décision de s'ajourner au 1<sup>er</sup> prairial.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 523, plaquettes 3383, pièces 13-14, et 3384, pièce 46. Nomination: d'Heurtault-Lamerville, commissaire central du Cher, ministre de l'Intérieur, remplaçant Letourneux, nommé à d'autres fonctions, minute de Merlin de Douai signée des cinq Directeurs, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 283, lettre de refus d'Heurtault-Lamerville; et du député sortant Dupont substitué du commissaire près le Tribunal de cassation, remplaçant Bouteville [du Metz], élu député, minute de Merlin de Douai<sup>3</sup>.

AF III 528, plaquette 3451, pièces 17-18 (dossier du 29 prairial an VI). Secours à la veuve de Houx, capitaine au 16<sup>e</sup> chasseurs à cheval mort prisonnier de guerre à Mayence le 20 vendémiaire an V, arrêté daté du 29 floréal surchargé en 29 prairial, avec mention de la remise de l'expédition au ministre de la Guerre le 12 prairial an VI.

## Pièces datées du 30 floréal an VI [19 mai 1798]

AF III 523, plaquette 3384 (partie du 30 floréal), pièce 1. Envoi par Bruix d'un état, non joint, de nominations d'officiers civils et militaires de la marine.

AF III 523, plaquette 3384 (partie du 30 floréal), pièce 2. Feuille de brevets datée du 30, signée par les Directeurs Barras, La Revellière-Lépeaux et Treilhard, dont brevet de général de division de Mesnard, et d'adjudant général de Van Heyden.

## **Séances du 1<sup>er</sup> au 30 prairial an VI [20mai-18 juin 1798]**

Séance du 1<sup>er</sup> prairial an VI [dimanche 20 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 126 recto-127 recto; AF III 524, plaquettes 3385 et 3386<sup>4</sup>)

Finances.

Nomination de l'ex-député Loysel régisseur de l'Enregistrement, minute de Merlin de Douai. Remplacement d'Aubert, inspecteur des contributions de la Seine élu député<sup>5</sup> (AF III 524, plaquette 3385, pièces 1-2 et 12).

Justice.

---

<sup>1</sup> Le roi de Suède refusant de recevoir un régicide, le Directoire tenta d'en faire un préalable à la réception de l'ambassadeur suédois Éric-Magnus de Staël-Holstein (*tome VI*, 18 brumaire an VII) et autorisa Lamarque à résider à Hambourg, avant de suspendre son traitement à dater du 10 ventôse suivant, date où Lamarque avait quitté cette résidence (*tome VIII*, 2 germinal an VII). Lamarque, élu invalidé en l'an VI, fut réélu par la Dordogne aux Cinq-Cents en l'an VII.

<sup>2</sup> Poirel, décédé le 27 floréal an VII et remplacé le 24 prairial suivant (*tome IX*).

<sup>3</sup> Bernard-Jean-Maurice Dupont, député du Mont-Blanc aux Cinq-Cents, nommé commissaire du gouvernement à Rome le 13 messidor (plus bas), rappelé lors de la suppression de cette commission et nommé de nouveau substitué les 8 et 12 frimaire an VII (*tome VII*). Heurtault-Lamerville, constituant, venait d'être élu de son département aux Cinq-Cents. Louis-Guislain Bouteville du Metz, élu de la Somme aux Anciens. Sur cet arrêté figure la dernière signature de François de Neufchâteau comme Directeur.

<sup>4</sup> Les minutes des séances des 1<sup>er</sup> et 2 prairial an VI sont signées des Directeurs Barras, La Revellière-Lépeaux et Merlin de Douai, Reubell signant également le 3, jour de la réception de Treilhard, nouveau Directeur.

<sup>5</sup> Pierre Loysel, conventionnel de l'Aisne, député sortant de la Manche aux Anciens, à ne pas confondre avec son homonyme Julien-Jean-François, commissaire municipal de Fougères élu d'Ille-et-Vilaine aux Anciens en germinal an VI. François Aubert, élu de la Seine aux Cinq-Cents.

Expulsion d'Antoine Wiscovich, vénitien, soi-disant entrepreneur d'artillerie, détenu au Temple, après remise de son interrogatoire par le ministre<sup>1</sup> (AF III 524, plaquette 3385, pièce 9).

Relations extérieures.

Ordre à Delacroix, ambassadeur en République batave, de ne plus employer Brahain-Ducange, chargé de traduire la constitution de cette république, et d'en demander l'expulsion au Directoire exécutif batave, minute de Merlin de Douai, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 165-166, note accusant l'intéressé d'être agent des Britanniques et notes en défense, apparemment par Delacroix<sup>2</sup>. Nomination de l'ex-député Guillemardet<sup>3</sup> ambassadeur en Espagne, minute de Merlin de Douai et mention d'envoi au journal *le Rédacteur* (AF III 524, plaquette 3385, pièces 3-8).

*Le reste de la séance est consacré à l'examen préparatoire de différentes affaires.*

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 524, plaquette 3385, pièces 10-11. Feuille de brevets de pensions du ministère de l'Intérieur, billet joint de [Leclerc de] Montlinot, chef de la 2<sup>e</sup> division du ministère<sup>4</sup>.

AF III 524, plaquettes 3385, pièces 13-38, et 3386, pièces 39-146. Nominations administratives et judiciaires.

- Nominations administratives (commissaires municipaux sauf exception), Ain à Var, *Ain*, Bourg [-en-Bresse]; Chalamont; Châtillon-sur-Chalaronne et Saint-Trivier-de-Courtes: remplacement de Meurrier et Magnin<sup>5</sup>, élus administrateurs centraux; Maximieux: Olivier, officier de santé; Montréal [-la-Cluse]; Sonthonnax [-la-Montagne]; Treffort [-Cuisiat];- *Aisne*, Liesse;- *Hautes-Alpes*, Saint-Firmin: remplacement de Maigre, élu administrateur central; Vallouise;- *Ardennes*, commissaire central: Chauchet<sup>6</sup>, commissaire municipal de Bouillon, remplaçant Bara, élu aux Cinq-Cents;- *Aude*, sur proposition de Ramel [de Nogaret], ministre des Finances, commissaire central: Claude Génie, commissaire municipal de Carcassonne *intra muros* destitué par le Directoire avec la municipalité, remplaçant Bonnet, élu aux Anciens<sup>7</sup>; Carcassonne *intra muros*: Ressigeac, ex-commissaire des guerres;- *Calvados*, Crépon: Duval, capitaine d'une compagnie de garde-côtes, remplaçant Foix-Laury, assassiné;- *Corrèze*, sur proposition des députés Berthelmy et Malès, commissaire central: Joseph Gautier, d'Uzerche, procureur-syndic du district<sup>8</sup>, candidat: Duboy, ex-quartier-maître à la 7<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère, de Brive [-la-Gaillarde], an IV; Beynat: Chabrignac, de Branceilles<sup>9</sup>; Meymac: Périer, juge au tribunal du district d'Ussel, remplaçant Treich des Farges<sup>10</sup>, Tulle *intra muros*; liste de nominations proposées par les députés Brival et Plazanet<sup>11</sup>, an IV: Lachaud, administrateur du district d'Ussel, comme commissaire central, et commissaires municipaux à Argentat, Brive, Eygurande, Saint-Angel, Sainte-Fortunade et Ussel;- *Dordogne*, Dussac; Excideuil: Cavaillon-Laborie, notaire, remplaçant Darnet, banquier<sup>12</sup>; Jumilhac [-le-Grand]; Sarlat *extra muros*; la Tour-Blanche: Valette-Chérou, notaire;- *Eure*, Charleval: Pantin, ex-député<sup>13</sup>, note de Robert Lindet contre le même, commissaire municipal provisoire, et dépositions d'habitants de Bacqueville devant le juge de paix d'Écouis l'accusant de faux et de vexations, an IV;- *Forêts*, Houffalize: Henry, ex-chef du bureau de l'administration de l'arrondissement de Luxembourg; Neufchâteau; Virton;- *Isère*, Bizonnes; la Mûre;- *Loir-et-Cher*, Montoire [-sur-le-Loir]: remplacement de Bordier, élu accusateur public<sup>14</sup>;- *Lot-et-Garonne*, Villeneuve [-sur-Lot];- *Marne*, Courdemanges; Courgivaux: Jean-Baptiste Taresté-Lhomme, chirurgien, candidat: Nicolas-Antoine-Thomas Bénard,

<sup>1</sup> Sur ce personnage en relations avec Barras, voir *tome III*, 28 brumaire an VI, Police générale, note. L'interrogatoire n'est pas ici.

<sup>2</sup> Ce Brahain-Ducange ne semble pas connu par ailleurs dans les séries révolutionnaires des Archives nationales. *Roman d'Amat*, au mot Du Cange, écrit que le romancier français Victor-Henri-Joseph Brahain du Cange naquit en 1783 à la Haye, où son père était secrétaire d'ambassade. Notre personnage est évoqué comme anarchiste de l'entourage de Delacroix (plus bas, 27 prairial, dossier sur le coup d'État batave du 12 juin 1798 / 24 prairial an VI).

<sup>3</sup> Ferdinand-Pierre-Dorothee Guillemardet, député sortant de Saône-et-Loire aux Cinq-Cents.

<sup>4</sup> L'écrivain Charles-Antoine-Joseph Leclerc de Montlinot (voir *tome I*, 24 floréal an V, Intérieur, note).

<sup>5</sup> Nommé administrateur central le 28 fructidor an V (*tome II*, index), et alors simplement dit de Saint-Triviers, ce qui ne permettait pas de distinguer entre les deux communes de l'Ain, refusant, remplacé le 17 vendémiaire (*tome III*, index).

<sup>6</sup> Richard Chauchet, élu aux Cinq-Cents en l'an VII. Jean-Baptiste Bara.

<sup>7</sup> Le ministre des Finances Dominique-Vincent Ramel de Nogaret, né à Montolieu (Aude), constituant, avait été député de l'Aude à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'à sa nomination au ministère. Pierre-François-Dominique Bonnet, de Limoux, nommé commissaire central le 7 frimaire (*tome III*). Génie avait été destitué ce même jour, date à laquelle on n'a pas d'arrêt de destitution de la municipalité.

<sup>8</sup> Étienne-Ambroise Berthelmy, commissaire central élu aux Cinq-Cents, et Gabriel Malès, député aux Cinq-Cents depuis l'an IV, qui proposent aussi de nommer Lasalle, prêtre, commissaire municipal d'Argentat, remplaçant Meillac, à révoquer. Gautier, élu aux Anciens en l'an VII.

<sup>9</sup> Réquisitionnaire exempté de service militaire le 29 floréal.

<sup>10</sup> Le général Pierre-Jean Treich des Farges (voir *tome II*, 23 fructidor an V, Guerre, note).

<sup>11</sup> Jacques Brival, député aux Anciens sorti en l'an VI et aussitôt élu aux Cinq-Cents, et Antoine Plazanet, député aux Cinq-Cents sorti en l'an V, réélu à ce Conseil en l'an VI par l'assemblée mère invalidée par la loi du 22 floréal; il avait été nommé inspecteur des contributions du département le 27 frimaire (*tome III*, index). Le candidat de l'an IV à Ussel ici désigné est noté comme nommé ce 1<sup>er</sup> prairial an VI dans un arrêté du 16 messidor an VII (*tome IX*) qui le destitue.

<sup>12</sup> Le député Bordas avait fait échouer un projet d'arrêt identique le 4 ventôse (*tome IV*, où la banqueroute n'est pas évoquée).

<sup>13</sup> Alexandre-Ambroise Pantin, député à la Législative.

curé marié; Fère-Champenoise; Giffaumont [-Champaubert]; Gueux: Bernard Huet, ex-notaire à Jonchery [-sur-Vesle], candidat: Cornet, de Jonchery, ex-huissier à Paris; Heiltz-le-Maurupt: Jacquillois-Leblanc, employé du district de Vitry-le-François<sup>1</sup>, candidat: Pierre-Henri Mora, instituteur et curé de Servon [-Melzicourt]; Lignon: remplacement d'un refusant par un homonyme; Saint-Just [-Sauvage]; Sermaize [-les-Bains]; Soudé;- *Meurthe*, commissaire central: Pierre-Dieudonné-Louis Saulnier jeune, commissaire central provisoire en l'an IV, remplaçant Mourer, élu aux Cinq-Cents<sup>2</sup>, candidat: Jacquinet, procureur-syndic du district de Vézelize, chef de bureau à l'agence des contributions du département;- *Morbihan*, Berné; Campénéac: remplacement de Ropert, élu administrateur central; Grand-Champ; Guégon; Lorient: remplacement de Lapotaire, élu aux Anciens; Melrand: Jean-Marie Launay, notaire; Mendon (auj.: Locoal-Mendon): Jean-Marie Duramé, né à Guenouville (Eure, auj.: Honguemare-Guenouville), secrétaire de la direction des fortifications de Port-Louis<sup>3</sup> en l'an IV, lettre de la citoyenne Guillemaut, sa femme; Neulliac; Ploërdut; Plumelec; Pontivy: Pouillon-Boblaye, administrateur du district, remplaçant Petiot, élu administrateur central, candidat: PrévotEAU-Gilbaut, commissaire au dépôt de remonte; Vannes: Laumailier, ingénieur, ex-chef de bataillon, remplaçant Dubodan, élu accusateur public;- *Moselle*, commissaire central: Albert, substitut du commissaire près les tribunaux, remplaçant Husson, élu aux Anciens, note de Reubell et lettre des députés Barthélemy, Couturier, Giral, Gobert et Rolland contre leur collègue sortant Becker, candidat commissaire central<sup>4</sup>;- *Nord*, Merville, candidat: Ducatel, président de la municipalité de la Couture, présenté par les députés Bollet et Woussen<sup>5</sup>;- *Orne*, Briouze; Ceton; Nonant [-le-Pin];- *Sarthe*, Vallon [-sur-Gée];- *Seine-et-Marne*, Égreville; Nemours: remplacement de Bezout, élu administrateur central<sup>6</sup>;- *Var*, le Beausset; Callian; Fayence: remplacement de Fabre, employé à l'armée d'Italie<sup>7</sup>; Toulon: Bonhomme aîné, notaire, remplaçant Marquézy, élu aux Cinq-Cents  
- Nominations judiciaires, Allier à Seine-et-Oise, *Allier*, tribunaux; commissaire; tribunal criminel, président, accusateur public et greffier;- *Aude*, Narbonne, tribunal correctionnel, commissaire; *Corrèze*, tribunaux, commissaire et substitut; Tulle, tribunal correctionnel, commissaire; Bussières, notaire; Ussel, *idem*;- *Ourthe*, tribunal civil, suppléants<sup>8</sup>;- *Sarthe*, tribunal criminel, président et accusateur public, note de La Revellière-Lépeaux;- *Seine*, *idem*, président, vice-président, accusateur public, substitut de l'accusateur public et greffier;- *Seine-et-Oise*, *idem*, président. Billet de Reverchon, apostillé: *ajourné*, proposant de nommer un juge de paix à Autun, pièce jointe: lettre de Michaud, commissaire municipal de Cuisery, au député Rubat, sur les progrès des royalistes depuis la loi du 22 floréal an VI et rapportant, d'après un voyageur, qu'on crie à Lyon: *Vive Louis XVIII, m...pour la République*.

## Séance du 2 prairial an VI [21 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 127 recto-130 recto; AF III 524, plaquettes 3387 à 3392)

### Messages aux Cinq-Cents.

Sur l'élection des juges de paix de Fonsommes, Savouges: le citoyen Sauvain, par des *billets de scrutin distribués par des cabaleurs à la partie la moins éclairée des votans*, et Vergy<sup>9</sup> (AF III 524, plaquette 3389, pièces 40-45).

### Intérieur.

Nomination d'administrateurs centraux de la Dordogne après l'annulation de l'élection de trois membres par la loi du 22 floréal et destitution de Boyer, membre manifestant des principes contraires à la Constitution, notes sur des candidats, lettre du commissaire central Beaupuy et du député Gomaire<sup>10</sup>. Nomination d'inspecteurs du droit de passe<sup>11</sup>: Basses-Alpes, candidat: Jean-Baptiste Gontier, de Paris, président du tribunal criminel de l'armée de l'Ouest, puis juge au tribunal

<sup>14</sup> D'après le tableau des signatures du tribunal criminel de thermidor an VI (AF III 241, dossier 1027, pièces 9-17), il s'agit de Joseph-Laurent Bordier-Guillemard, administrateur du district de Vendôme, nommé commissaire central le 13 prairial an VII (*tome IX*) et refusant quelques jours plus tard.

<sup>1</sup> Nom révolutionnaire: Vitry-sur-Marne.

<sup>2</sup> Cachet de cire rouge du directoire du district de Nancy sur un certificat sur Saulnier de l'an III (pièce 97).

<sup>3</sup> Nom révolutionnaire: Port-Liberté.

<sup>4</sup> Les nouveaux députés élus avec Husson en l'an VI: Nicolas Barthélemy, Jean-Pierre Couturier, Abraham-Paul Giral et Jean-Baptiste-Dominique Rolland, des Cinq-Cents, et Dominique-François Gobert, des Anciens. Joseph Becker, député aux Anciens jusqu'en l'an VI.

<sup>5</sup> Philippe-Albert Bollet, député du Pas-de-Calais aux Cinq-Cents, département où se situe la Couture, à une dizaine de kilomètres de Merville, et son collègue du Nord Jean-François Woussen.

<sup>6</sup> Étienne-Louis Bezout, conventionnel.

<sup>7</sup> Pierre Fabre, ex-secrétaire du commissaire des guerres Philippe Auberon, nommé commissaire municipal le 15 pluviôse (*tome IV*).

<sup>8</sup> Minute signée par Treilhard avec La Revellière-Lépeaux et Merlin de Douai, d'après une apostille classée ici en attente de retrouver sa date.

<sup>9</sup> Côte-d'Or, auj.: l'Étang-Vergy.

<sup>10</sup> Jean-René Gomaire, député du Finistère à la Convention et aux Cinq-Cents, dont la femme était du Bugue (Dordogne). Parmi les nouveaux administrateurs centraux: Jacques Gintrac, ex-administrateur central, futur élu aux Anciens en l'an VII, et Joseph Prunis, commissaire municipal de Saint-Cyprien, élu aux Cinq-Cents invalidé en l'an VII. Voir *tome X*, 21 thermidor an VII: annulation de la destitution de l'administrateur central Boyer, en poste depuis l'an IV, entre-temps élu juge et donc non réintégré.

<sup>11</sup> Arrêtés et tableaux de candidatures de militaires et de civils; seuls ceux cités ici sont repris à l'index.

civil de l'Escaut; Hautes-Alpes, dont Gaspard-Louis-Étienne Céas, de Gap, ex-commissaire des guerres, fils du président du tribunal criminel nommé par le Directoire avant les élections; Alpes-Maritimes; Ardèche, dont Pinchenier, de Paris, receveur à Bourg-la-Reine<sup>1</sup>, secrétaire du comité des dépêches, pétitions et correspondance de la Convention, ensuite employé à la division des finances du Directoire, candidat: Vincent Pinel, du 1<sup>er</sup> bataillon du département, fait prisonnier de guerre au siège de Mayence; Ariège, dont Norbert Bayle, adjudant général à l'armée des Pyrénées-Orientales; Aude, dont Victor Hammier, commissaire municipal de Lagrasse; Aveyron; Bouches-du-Rhône, dont Henri Gsell, de Marseille, capitaine au régiment de Salis-Grisons; Gard, dont Salomon Bouvier, de Nîmes, déporté de la Martinique, Legay, adjudant-major à la 114<sup>e</sup> demi-brigade, et le général Peyron<sup>2</sup>; Haute-Garonne, candidats: Cayre, principal d'un collège de Toulouse, employé d'une municipalité de Paris, et Saint-Geniès, ex-directeur des messageries de Toulouse; Gers, dont Rabou, d'Orléans, ex-commissaire des guerres<sup>3</sup>; Gironde, dont Guadet, frère du député<sup>4</sup>, de Saint-Émilion, chef de brigade ayant servi à Saint-Domingue; Hérault, dont Germain-Étienne Castanié, adjudant général, puis commandant la place d'Agde et chef de bataillon, et Crouzat, de Paris, adjudant général à l'armée du Nord en l'an III, candidat de Merlin de Douai et des députés Boisset<sup>5</sup> et Viennet; Isère, dont Germain Buisson, de Grenoble, blessé à Paris dans l'affaire du 6 prairial an IV<sup>6</sup>, candidat: Perrin, commissaire municipal de la Valette; Landes, dont Bernard Lemoine, militaire blessé *le jour de la Bastille*; Lot; Lot-et-Garonne; Lozère; Mont-Blanc, dont l'ex-général de brigade Sabatier, de Nevers<sup>7</sup>; Hautes-Pyrénées; Pyrénées-Orientales; Tarn; Var; Vaucluse, candidat: Barbut, de Pont-Saint-Esprit, père de neuf enfants, entrepreneur des Ponts et Chaussées puis employé à l'armée d'Italie lors du siège de Toulon (AF III 524, plaquettes 3390, pièces 47-89, 391, pièces 90-126, et 3392, pièces 132-139).

Justice.

Ordre: à La Chassagne, administrateur central de la Haute-Vienne anobli, de s'abstenir jusqu'à production des preuves requises depuis la loi du 9 frimaire qu'une loi ultérieure déterminera, et à Jonnillon, élu administrateur central et beau-frère d'Étienne Martinon, administrateur central jusqu'en l'an V, de ne pas exercer avant le délai de deux ans prescrit par l'article 176 de la Constitution<sup>8</sup>. Rejet de la réclamation de citoyens de Richelieu contre leur jugement pour troubles armés contre des terroristes à la foire de Champigny [-sur-Veude] le 8 fructidor an V. Référés rejetés: de conseils de révision sur l'affaire de Leclerc et Saquépée, soldats à la 8<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère prévenus de vol chez l'habitant dans la 3<sup>e</sup> division militaire<sup>9</sup>, pour défaut de reconnaissance de pièce à conviction, et sur celle de Claude Clinet, lieutenant à la 3<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie de marine à Brest condamné à six mois de prison pour insubordination par jugement commettant une omission répétée par celui du conseil de révision; et du tribunal de commerce d'Amiens sur l'affaire de la citoyenne Desjardins-Daboval contre les négociants Jean-Baptiste Durieux et Morgan pour dépôt en assignats du montant d'une lettre de change. Cassation d'un jugement du tribunal criminel de l'Ain contre Benoît Bouvery-Fleury, de Lagnieu, ayant posé une question de façon complexe<sup>10</sup>. Déclaration de la démission de deux juges au tribunal civil d'Eure-et-Loir absents<sup>11</sup>. Renvoi d'affaires de biens nationaux devant les administrations centrales: du Doubs sur la vente à Philippe Ferreux d'un domaine provenant de l'émigré Ponthier aux Essangeottes (commune de Saône); de la Loire sur des biens à Saint-Just-en-Chevalet disputés entre Jean Bert et Claude Jour substitué par François Colange; et de la Seine sur la propriété du chemin de ronde de l'abbaye de Longchamp disputée entre Dorcy et Dupré. Rapport du ministre, classé, sur les mesures prises par Rudler, commissaire du gouvernement dans les nouveaux départements de la rive gauche du Rhin, rapport faisant état de pétitions pour le rattachement à la France, donnant des aperçus comptables des dépenses administratives et judiciaires et des rentrées de contributions, avec développements sur les forêts, le commerce, dont l'intérêt d'attribuer à Coblenze et à Mayence le régime de l'entrepôt pour éviter les effets de la fixation des barrières douanières sur le Rhin<sup>12</sup>, les aluneries de Duttweiler [-über-Neustadt] et Sulzbach [-über-Weinheim], la fabrique de noir de fumée de la Fischbach<sup>13</sup>, les forges et houillères, les salines de [Bad-] Münster, de Rilchingen [-Hannweiler], dans le pays de la Layen, affermées à Catoire, et de Karlshalle, Philipshalle

<sup>1</sup> Nom révolutionnaire: Bourg-Égalité.

<sup>2</sup> Le général Louis-Hippolyte Peyron (voir *tome I*, 18 pluviôse an V, Guerre, note) et Legay sont recommandés par Lagarde.

<sup>3</sup> Rabou, commissaire des guerres, AF III 179, dossier 828, pièce 23, thermidor an V, ex-commissaire: AF III 194, dossier 897, pièces 290-291; voir aussi *tome VII*, 25 frimaire an VII: mise au travail général de sa demande de remise en activité.

<sup>4</sup> Le conventionnel Marguerite-Élie Guadet, guillotiné à Bordeaux en l'an II.

<sup>5</sup> Joseph-Antoine Boisset, frère du général Joseph-Valérian de Boisset, député de la Drôme à la Convention, représentant en mission dans l'Hérault en l'an II; député de l'Ain aux Anciens sorti en l'an VI, il venait d'y être réélu par l'Ardèche.

<sup>6</sup> Peut-être s'agit-il des suites des émeutes de prairial an III?

<sup>7</sup> Le général Jean-Isaac Sabatier, mesure datée du 6 mars 1798 /16 ventôse an VI par Six.

<sup>8</sup> Le département n'est pas indiqué. Jonnillon n'est pas cité dans les tableaux des résultats des assemblées électorales de l'an VI publiés par Jean-René Suratteau, *Les élections de l'an VI et le "coup d'État" du 22 floréal*, op. cit., et ni lui ni son beau-frère ne figurent sur les listes d'administrateurs centraux de départements des *Almanachs nationaux* de l'an V à l'an VII.

<sup>9</sup> À Metz, avec pour ressort le département de la Moselle.

<sup>10</sup> Ce qu'interdit l'article 250 de la Constitution de l'an III. Il s'agissait de savoir si, à l'occasion d'un toast en l'honneur de la paix avec l'Autriche, il avait proposé de boire au rétablissement de la monarchie afin de dénoncer ensuite ses complices.

<sup>11</sup> Le Directoire avait annulé le 24 germinal un arrêté de l'administration centrale les déclarant démissionnaires.

<sup>12</sup> Le système de l'entrepôt correspond au régime actuel du port franc: exemption de droits de douane à l'entrée de marchandises étrangères destinées à être réexportées.

et Theodorshalle, affermées à la compagnie Schmalzer-Seligmann de Mayence, la verrerie de Saint-Ingbert, dans le pays de la Layen, et la nomination par Rudler de Watremez inspecteur des mines et usines, la police, l'instruction publique, les hospices et les subsistances militaires; pièces jointes: copies manuscrites d'arrêtés de Rudler des 27 ventôse an VI sur la levée des contributions de l'an VI et du 9 floréal sur l'instruction publique; arrêtés imprimés: *Règlement concernant le droit de timbre*, 11 pluviôse an VI, Cologne, Thiriart et compagnie, 26 pages; *Règlement concernant la perception du droit d'Enregistrement* suivi du tarif, mêmes date et imprimeur, 44 et 38 pages; *Règlement concernant les droits de patente*, mêmes date et imprimeur, 40 pages; *Extrait du registre des arrêtés du commissaire du gouvernement dans les quatre départemens nouvellement établis sur la rive gauche du Rhin du 20 germinal an 6 sur la publication de l'arrêté sur le droit de timbre*, 2 pages, s.l., deux exemplaires; affiches bilingues publiées à Mayence par André Crass, imprimeur du département: *Règlement qui détermine la manière dont pourront se pourvoir en cassation de jugement ceux qui ont été détenus ou mis en fuite pour cause de révolution*, 30 germinal an VI, *Tarif de la taxe des lettres pour les quatre départemens nouvellement établis sur la rive gauche du Rhin, dressé d'après la loi du 5 nivôse de l'an V par le commissaire du gouvernement*, 2 floréal an VI, et, sous le titre d'*Extrait du registre des arrêtés...*, arrêté du 5 floréal an VI annulant le séquestre des biens des [mayençais] absents (AF III 524, plaquettes 3387, pièces 1-6 et 12-16, 3388, pièces 20-30, 3389, pièces 37-39 et 46, et 3392, pièce 141).

#### Police générale.

Arrestation de la citoyenne Grey, bénédictine, de Calais, agent de correspondance entre les émigrés en Grande-Bretagne et l'intérieur, rapport du 22 floréal signé par Le Carlier avec liste de lettres adressées de Grande-Bretagne à la veuve Connau à Ernée, Danécourt, notaire à Péronne, la citoyenne Félicité, chez Desmarests à Beaurains [-lès-Noyon], la citoyenne Filasse, à Paris, pour remise au citoyen Silverside à son passage à Paris, Girel, marchand cloutier à Neufchâtel [-en-Bray], la citoyenne de Langles à Tréguier, Robières, domestique chez Dimbreval à Rouen, et Julie Trévern à Morlaix. Destitution de Pigeon, adjudant à la 28<sup>e</sup> brigade de la garde nationale de Paris, incivique, et confirmation de son remplacement par Marchand, capitaine à la suite, par le général Moulin, commandant en chef la 17<sup>e</sup> division militaire, rapport signé par Le Carlier et lettre du général Moulin sur papier à en-tête et vignette gravée<sup>1</sup>. Arrestation et interrogatoire par le ministre des soi-disants bataves Eykenbrœk et Eberstein, restés à Paris malgré les arrêtés des 18 et 20 floréal, et de leur complice Boode, également soi-disant batave, minute de Merlin de Douai (AF III 524, plaquette 3387, pièces 9-12 et 17).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 524, plaquette 3389, pièces 31-36. Ordre à Scherer de faire passer par le télégraphe la consigne d'envoyer vers l'intérieur sous bonne garde les prisonniers britanniques capturés près d'Ostende, en les répartissant entre la citadelle de Lille et le fort de Scarpe près de Douai, et de remettre au Directoire copie des ordres qu'il a dû prendre avec son collègue de la Marine et des Colonies pour la sûreté *des ports et côtes du côté de l'Angleterre*, minute de Lagarde et copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 166; pièces jointes: copies de dépêches télégraphiques du 2 prairial à minuit au commissaire principal de la marine au Havre et au contre-amiral Lacrosse à la Hougue les informant que l'ennemi est devant Ostende, et à quatre heures du matin aux citoyens David et Dupuis à Dunkerque leur ordonnant de mettre le port en état de défense<sup>2</sup>.

AF III 524, plaquette 3392, pièces 127-131, 140 et 142-155. Nominations administratives et judiciaires.

- Nominations administratives (commissaires municipaux sauf exception), *Côtes-du-Nord*, Dinan *intra muros*: remplacement de Denoual, élu administrateur central; Plumaudan et Pontrieux: remplacement de Faisant et Le Gorrec, élus aux Cinq-Cents<sup>3</sup>; Uzel [-près-];- *Eure-et-Loir*, commissaire central: Dazard, administrateur central<sup>4</sup>, remplaçant Maras, élu aux Cinq-Cents;- *Saône-et-Loire*, *idem*: Chamborre<sup>5</sup>, remplaçant Rubat, élu aux Anciens;- *Seine-Inférieure*, Dieppe: remplacement de

<sup>13</sup> Les salines de Karlshalle et Theodorshalle, commune de Bad-Kreuznach (Rhénanie-Palatinat, alors: Rhin-et-Moselle), et de Philipshalle, commune de Bad-Dürkheim (Rhénanie-Palatinat, alors: Mont-Tonnerre), voir aussi *tome VIII*, 28 pluviôse an VII: approbation du cahier des charges de leur amodiation; citées ensemble, ces trois salines sont dites du département du Mont-Tonnerre. La Fischbach, ruisseau qui se jette dans la Sarre, sur la rive gauche de celle-ci, en ville de Sarrebruck; une commune du Kreiss de Sarrebruck porte son nom. Sur cette fabrique, voir *tome VI*, 2 vendémiaire an VII (Justice): amodiation à Vopelius et Stingel, de Sarrebruck, à charge de procéder aux réparations des destructions de la guerre, avec plan et élévation de l'usine, état primitif et actuel, et décompte des bois nécessaires à la reconstruction, encre couleur, visé par Watremez, inspecteur des mines et usines.

<sup>1</sup> Il s'agit du premier rapport de Le Carlier nouveau ministre de la Police générale, le rapport précédent, daté du 22 floréal, ayant visiblement été signé par lui après la date indiquée.

<sup>2</sup> Sur le coup de main britannique contre Ostende, cité à plusieurs reprises dans les jours suivants, voir aussi dans le groupe de AF III Guerre: AF III 186 B, dossier 857, pièces 46-54 (inventaire dactylographié par D. Devos, au CARAN). Parmi ces prisonniers figurait le futur général Eyre Cootes, alors major général, commandant le fort de Douvres, chef de l'expédition, où il fut blessé, autorisé le 5 fructidor (*tome VI*) à rentrer dans son pays se faire soigner à charge de revenir se constituer prisonnier au bout de trois mois.

<sup>3</sup> Le second est remplacé par son homonyme Claude, secrétaire du district, puis, le 28 messidor (plus bas) par un autre commissaire.

<sup>4</sup> Michel-François Dazard, élu aux Cinq-Cents invalidé en l'an VII.

<sup>5</sup> Jean-Baptiste Chamborre, député aux Cinq-Cents sorti en l'an VI, ensuite nommé commissaire près le tribunal correctionnel de Mâcon le 8 messidor (plus bas) avec invitation à se séparer de son frère, royaliste, qu'il avait comme secrétaire, puis

Delaistre, élu administrateur central, par Jacques-François Cartier, muté d'Envermeu, présenté par les députés Hardy et Lemoyne et par leurs collègues de la Creuse, département d'origine de Cartier, Dissandes-Moulevade, Jorrand, Laumond et Sainthorent;

- nominations judiciaires, Tribunal de cassation, juge: Rous, remplaçant Giubega<sup>1</sup>; *Eure*, tribunaux, second substitut: Deshayes, commissaire municipal de Bernay;- *Deux-Nèthes*, Geel et Herentals, justices de paix.

### Séance du 3 prairial an VI [22 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 130 recto-139 recto; AF III 524, plaquette 3393)

#### Réception du Directeur Treilhard<sup>2</sup>.

Réception de Treilhard, descendu en sa demeure ordinaire rue des Maçons à son arrivée à Paris, avec description du cortège jusqu'au Palais directorial, où il est reçu en présence des ministres. Texte des discours de Treilhard et de Merlin de Douai, président. Envoi d'un message aux deux Conseils. Cérémonie de présentation au Directoire des drapeaux décernés par la Convention aux armées des Pyrénées-Occidentales et Orientales et des Côtes de Brest, de Cherbourg et de l'Océan: présentation par Scherer des capitaines Albert, envoyé par Augereau présenter les drapeaux des armées des Pyrénées, et Conscience, présentant ceux des armées des Côtes, textes des discours de Scherer et des deux capitaines, réponse de Merlin de Douai. Installation du Directeur Treilhard, salué par les membres du corps diplomatiques, le général commandant la 17<sup>e</sup> division militaire et les états majors de la garde du Directoire et de la place de Paris (AF III 524, plaquette 3393, pièces 11-14: message aux deux Conseils et lettre de Treilhard au Directoire, Rastatt, 29 floréal).

#### Loi.

[Du 2] ouvrant des crédits pour les costumes des députés (AF III 524, plaquettes 3387, pièces 7-8, et 3393, pièce 3).

#### Finances.

Arrêtés de distribution de fonds pour l'an V et l'an VI (AF III 524, plaquette 3393, pièces 1-2).

#### Justice.

Nomination du député Bouteville [du Metz] tuteur du jeune Bassville, remplaçant Lamarque, nommé ambassadeur en Suède<sup>3</sup>, minute de Lagarde (AF III 524, plaquette 3393, pièce 10).

#### Marine et Colonies.

Autorisation au ministre de délivrer des passeports pour Saint-Domingue au citoyen Descourtils, à sa belle-mère et à l'ingénieur Vincent; secours à la citoyenne Laterre<sup>4</sup>. Organisation à l'île d'Aix d'une compagnie de 114 *militaires noirs et de couleur* se trouvant actuellement dans les ports et à l'intérieur<sup>5</sup>. Nomination du capitaine et du lieutenant de port de Sète. Approbation d'un tableau de nominations à des emplois civils et militaires, dont Jean-Baptiste Barnier chef des bureaux civils à Brest démis de ses fonctions en l'an III comme terroriste à Saint-Brieuc, réintégré, et Claude Béguin, ayant fui à la nage du vaisseau *le Castries* qui allait arborer le drapeau blanc sur les côtes de la Martinique, nommé enseigne de vaisseau<sup>6</sup>. Nomination de Pomme agent maritime à Ostende<sup>7</sup> (AF III 524, plaquette 3393, pièces 15-22).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 524, plaquette 3393, pièces 4-9. Chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 4 prairial sur les accusés en état de démence après rejet par les Anciens le 3 de la résolution des Cinq-Cents du 16 messidor an V, pièces jointes; expédition authentique de délibération des Anciens et copie informe d'un jugement du Tribunal de cassation sur

---

refusant cette place et remplacé le 24 fructidor (*tome VI*) par Roberjot, ex-administrateur central nommé président du tribunal criminel le 9 prairial.

<sup>1</sup> Jean-Pierre-Félix Rous, député de l'Aveyron aux Cinq-Cents sorti en l'an VI, nommé substitut le 14 messidor (plus bas), puis suppléant le 12 frimaire an VII (*tome VII*). Giubega, élu juge au Tribunal de cassation par le Golo et démissionnaire avant les élections de l'an VI.

<sup>2</sup> Le procès-verbal de la séance commence par cette cérémonie sur le registre.

<sup>3</sup> Sur cet arrêté figure la première signature de Treilhard Directeur. Le député Lamarque avait été nommé le 4 brumaire tuteur du fils d'Hugou de Bassville, assassiné à Rome le 14 janvier 1793 (*tome III*).

<sup>4</sup> Ces deux affaires ne sont pas représentées ici.

<sup>5</sup> Voir *tomes VI*, 17 thermidor: arrêté y décidant la création d'autant de compagnies de pareille composition que le service l'exigera, les membres devant les composer venant des prisons britanniques, *IX*, 6 messidor an VII: message des Cinq-Cents de la veille dénonçant la compagnie créée à l'île d'Aix, et *X*, 22 thermidor suivant: suppression de cette compagnie et incorporation de ses membres dans les corps les plus proches jusqu'à emploi dans les prochaines expéditions aux colonies.

<sup>6</sup> Les autres promotions sont reprises à l'index.

<sup>7</sup> Un certain Le Clerc est nommé au même poste le 26 prairial dans une série de nominations de diplomates.

l'affaire Joseph Firmin dit Rétif, condamné à 16 ans de fers pour vol par le tribunal criminel des Bouches-du-Rhône en l'an III.

#### Séance du 4 prairial an VI [23 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 139 recto-141 recto; AF III 524, plaquettes 3394 et 3395)

#### Messages aux Cinq-Cents.

Sur l'élection des juges de paix d'Aprey, Condé [-en-Brie], le Gué [-de-Velluire], la Loupe, Saint-Jean-de-Belleville et Saint-Julien (Côte-d'Or)<sup>1</sup>, et sur celle d'un troisième à Tournai en l'an V au lieu des deux que la ville avait à nommer, le député Hoverlant ayant réclamé le traitement de ce juge<sup>2</sup> (AF III 524, plaquette 3395, pièces 23-36).

#### Débarquement britannique près d'Ostende.

Lecture de dépêches sur la valeur que trois cents militaires français ont déployée devant Ostende en chassant des dunes trois mille Anglais qui s'y étaient retranchés et dont 1500 ont été faits prisonniers, et mesures de sûreté contre des traîtres ayant acclamé les Britanniques en criant: *Vive le Roi George, vivent les Anglais*: mise de la ville en état de siège. Arrêté sur la réparation des écluses de Slykens<sup>3</sup>, endommagées lors de ces opérations. Dispositions pour la sûreté des côtes du Havre à Flessingue: autorisation aux commandants des divisions militaires de mettre les ports en état de siège. Secours à l'administration centrale de l'Escaut pour réparer les écluses près d'Ostende, arrêté à envoyer par le télégraphe (AF III 524, plaquette 3394, pièces 15 et 19-21, minutes de Lagarde, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 166-169).

#### Guerre.

Instructions du ministre, approuvées par le Directoire, pour le général en chef de l'armée d'Italie sur les traités avec la République cisalpine: versement de fonds par cette république pour la solde de l'armée française; règlement de la solde et des fournitures des troupes en Italie, à Corfou et en Corse sur le pied de celles de l'intérieur; exécution des marchés de fournitures avec la compagnie Bodin; faire payer par la République cisalpine les approvisionnements de siège des places de Ferrare, Mantoue et Peschiera [-del-Garda] et faire exécuter l'article du traité sur l'établissement de la place forte du Roc d'Anfo; faire réduire l'armée cisalpine à deux légions nationales et deux polonaises; tableaux joints des fonds, des chevaux nécessaires à l'artillerie et des unités devant composer l'armée française en Italie forte de 25000 hommes (AF III 524, plaquette 3395, pièces 44-48, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 169-176).

#### Intérieur.

Secours à Louis-François Péchard, de Reims, volontaire au 5<sup>e</sup> bataillon de Seine-et-Oise, et à Marie-Louis Chauvin, garçon serrurier rendu infirme par la chute d'un citoyen<sup>4</sup> au palais directorial le 20 frimaire, lors de la cérémonie de réception de la ratification du traité de Campo-Formio (AF III 524, plaquette 3395, pièces 39-43).

#### Justice.

Décision de ne pas déclarer de bonne prise la cargaison entièrement portugaise du navire suédois *le Thuysken*, pris en revenant de Lisbonne, la loi du 29 nivôse an VI sur les marchandises britanniques ne pouvant s'appliquer à toutes les marchandises ennemies indistinctement sauf décision du Corps législatif. Rejet de la réclamation de Verderoy, ex-juge de paix de Rœux, parent d'émigré n'ayant pas exercé constamment des fonctions au choix du Peuple, exclu. Nomination de Pierre Lefebvre et Gaspard Strauss inspecteurs du droit de passe des nouveaux départements de la rive gauche du Rhin, minute de Reubell, lettre du second, de Thionville, se disant cousin germain de Reubell, avec états de service de maître tailleur au régiment de Nassau puis officier à la 111<sup>e</sup> demi-brigade<sup>5</sup> (AF III 524, plaquette 3394, pièces 7-14 et 16-18).

#### Relations extérieures.

Instructions à Sieyès, ambassadeur extraordinaire à Berlin, minute retirée par le ministre<sup>6</sup>.

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 524, plaquette 3395, pièce 49. Nomination d'un greffier du tribunal criminel de l'Ourthe, minute d'arrêté non signée.

<sup>1</sup> Nom révolutionnaire: Val-Julien.

<sup>2</sup> Voir *tome VII*, 26 nivôse an VII: loi du 24 annulant l'élection de ce troisième juge.

<sup>3</sup> Commune de Bredene (Belgique, Flandres-Occidentales, alors: département de la Lys).

<sup>4</sup> Nicolas-Michel Noiret, lampiste du Directoire, mort de cet accident lors de la cérémonie (*tome III*, 22 frimaire an VI, Intérieur, secours à sa veuve).

<sup>5</sup> Reubell note en marge de sa pétition que cette parenté ne lui est pas connue.

<sup>6</sup> Et non conservée ici.

Séance du 5 prairial an VI [24 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 141 recto-144 verso; AF III 525, plaquettes 3396 à 3398)

Lois.

[Du 4] sur les délais d'instruction et de pourvoi de jugements de prises maritimes; imposant aux armateurs neutres de fournir caution pour obtenir l'exécution de ces jugements, expédition transmise de suite au ministre de la Marine et des Colonies pour diffusion; créant un 7<sup>e</sup> arrondissement de recette dans le Nord, à fixer et délimiter par le Directoire<sup>1</sup>; et autorisant le ministre de l'Intérieur à ordonnancer 1/5<sup>e</sup> des rentrées des contributions directes de la commune de Paris pour les dépenses de celle-ci (AF III 524, plaquette 3395, pièces 1-5; AF III 525, plaquettes 3395, pièce 4, et 3397, pièce 32).

Messages des Cinq-Cents.

[Du 3] sur la demande de vente de biens communaux de Libourne<sup>2</sup>. [Du 4] demandant au Directoire les procès-verbaux des assemblées primaires et communales scissionnaires (AF III 524, plaquettes 3393, pièces 25-26, et 3395, pièce 38).

Message aux deux Conseils.

Sur la victoire contre les Britanniques à Ostende, demandant une loi traduisant en commission militaire *les traîtres qui, à l'approche de l'ennemi, pendant une attaque ou à sa suite, se montreraient soit par des cris soit par des actes quelconques les complices des ennemis de la République*, chemise du dossier de la commission spéciale créée par les Cinq-Cents le 6<sup>3</sup> (AF III 525, plaquettes 3396, pièces 18-22 et 3397, pièces 23-24; brouillon du texte du message par Lagarde, conservé dans le dossier du 8 prairial, AF III 525, plaquette 3406, pièce 55).

Autres messages aux Cinq-Cents.

Sur: la création d'un 5<sup>e</sup> arrondissement de recette de la Vienne; la concession d'un terrain national à Pierre-Antoine Audibert, de Calais, dont la maison a perdu ses fondations lors de l'aplanissement de la rue de la République pour la mettre à niveau avec la porte du Port, ex-porte Richelieu; le percement d'une rue à travers les Bénédictins de Dijon, sur projet, non joint, de Pasteur, architecte voyer de la ville<sup>4</sup>; et l'élargissement des routes de Nantes à la Rochelle et Machecoul dans la traversée de Pont-Rousseau (commune de Rezé) grâce à la destruction de la plupart des maisons pendant la guerre et en détruisant la chapelle Saint-Eutrope, délabrée (AF III 525, plaquettes 3397, pièces 46-50, et 3398, pièces 51-54 et 59-66).

Finances.

Approbation: de l'échange par devant Guillaume jeune, notaire à Paris, suivant l'arrêté du 11 germinal, des terrains des frères Jean-Baptiste et Pierre Payen, réunis au Muséum<sup>5</sup>; de la création d'un poste de garde-magasin et de six de compteuses pour le papier timbré des cartes à jouer, délibération de la régie de l'Enregistrement du 21 jointe; d'un traité avec Amelin-Vanrobais, Dejoly et Nichaud, entrepreneurs généraux des subsistances des troupes; et du partage de bois entre la Nation et le citoyen Guérin à Hériménil. Vente de bois communaux à "Neuilly"<sup>6</sup>. Régularisation des pensions ecclésiastiques, modèles de listes à dresser par les administrations centrales (AF III 525, plaquettes 3396, pièces 5-7, 3397, pièces 42-45, et 3398, pièces 55-58).

Guerre.

Cessation d'emploi de Rochuse, capitaine de gendarmerie de la Nièvre, responsable de l'évasion du prêtre déporté de Madière<sup>7</sup>, lettre de Martin, chef du 27<sup>e</sup> escadron à Orléans. Promotions dans la garde du Directoire, dont Fulgent Herbault, capitaine au 24<sup>e</sup> de cavalerie, nommé capitaine porte-étendard<sup>8</sup>. Rapports du ministre, classés, sur: les mesures pour la sûreté des côtes et des ports; le renforcement de l'armée de Rome à cause de mouvements séditieux de la population; et les succès de l'armée française en Suisse: soumission des cantons de Glaris, Schwytz, Unterwald, Uri et Zoug et des pays de Saint-Gall et de Sargans; promotions demandées par Schauenburg de chef de bataillon pour les

<sup>1</sup> En plus de ceux de Cambrai, Douai, Dunkerque, Lille, Maubeuge et Valenciennes créés le 15 frimaire (*tome III*); voir *tome VI*, 17 thermidor: création des arrondissements d'Avesnes, Bergues, Cambrai, Douai, Hazebrouck, Lille et Valenciennes.

<sup>2</sup> Voir *tomes VII* et *VIII*, 29 frimaire et 13 ventôse an VII: messages aux Cinq-Cents estimant nationaux et non communaux ces terrains situés le long du mur de ville et provenant du Collège, et des Cinq-Cents demandant de nouvelles pièces sur l'affaire.

<sup>3</sup> Voir plus loin, 21 prairial: loi du jour les traduisant en conseil de guerre pour crime d'espionnage ou d'embauchage.

<sup>4</sup> Voir *tomes VII* et *IX*, 14 pluviôse et 27 floréal an VII: loi de la veille à la suite de ce message, avec plan général des Bénédictins et de l'évêché, encre couleur, et message du Directoire censé répondre à un message des Cinq-Cents à la suite de celui du 5 prairial an VI, en date du 9 nivôse an VII (*tome VII*, séance du 17 suivant) sur l'ouverture d'une rue entre les rues Étienne et des Juifs près de la salle des spectacles, en partie sur un terrain provenant de l'Évêché vendu au nommé Larcher.

<sup>5</sup> Voir plus haut l'arrêté visé ici.

<sup>6</sup> Haute-Marne, sans précision permettant de trancher entre les communes du nom dans ce département.

<sup>7</sup> Vicaire général de l'évêque d'Orléans déporté le 22 floréal. Cachet brisé orné du bonnet phrygien (pièce 41).

<sup>8</sup> Les noms des grenadiers promus par le même arrêté et de ceux qu'ils remplacent ne sont pas relevés à l'index.

capitaines Massard, distingué le 14 floréal lors de la prise d'Abtwil, chef de bataillon à la 14<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère, remplaçant Morel, tué, et Travitz, aide de camp de Schauenburg, chargé par lui de présenter les drapeaux conquis par son armée au Directoire; autres militaires s'étant distingués: à la 76<sup>e</sup> demi-brigade le chef de brigade Goré et le chef de bataillon Lenud, à la 14<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère Broyer, chef de bataillon<sup>1</sup>, et Élye, lieutenant, blessé à Berne puis à Sattel, et Boulangé, lieutenant à la 38<sup>e</sup> demi-brigade s'étant distingué à l'affaire de Küssnacht [-am-Rigi]; annonce de la prise par les rebelles valaisans de Sion, où siégeaient le directoire exécutif et l'assemblée électorale provisoires valaisans en présence du résident français, évadé de nuit avec les directeurs vers Saint-Maurice, et de l'envoi du général Lorge<sup>2</sup> à Martigny pour réprimer les insurgés grâce à l'arrivée de troupes devant passer en Italie par le mont Saint-Bernard. Arrêtés sur le personnel de la Guerre, dont réforme du général de brigade Pachtod, commandant la place de Strasbourg, remplacé par le général de brigade Jordy<sup>3</sup>; destitution de Griois, commissaire des guerres à Périgueux (AF III 525, plaquettes 3396, pièces 11 et 16-17, 3397, pièces 25-27 et 35-41, et 3398, pièce 67).

#### Intérieur.

Autorisation au ministre de régler les dépenses d'établissement des barrières et bureaux du droit de passe sur le produit de celui-ci en l'an VI à concurrence de 5 millions de francs. Destitution de: Élou, agent municipal de Saint-Ouen-des-Champs destitué par le Directoire<sup>4</sup> et réélu, billet de l'ex-député Topsent, et Vigier, président de la 5<sup>e</sup> municipalité de Paris, contrôleur de la bouche du comte d'Artois, qui aurait accompagné Louis XVI à Varennes, accusé de vols et d'enrichissements comme membre du comité de bienfaisance, fondateur du cercle constitutionnel<sup>5</sup>. Nomination d'administrateurs municipaux de Ceton et de receveurs du droit de passe: Mayenne, Meurthe et Deux-Sèvres<sup>6</sup> (AF III 525, plaquettes 3396, pièces 12-14, et 3398, pièces 68-74).

#### Marine et Colonies.

Suppression au 1<sup>er</sup> vendémiaire an VII de l'administration des vivres de la marine et mise en régie générale de ces fournitures. Libération de Frédéric-Claude Fielh, détenu à Laon, arrêté et pièces gardés par le ministre<sup>7</sup>.

Instructions à Joseph Niou<sup>8</sup>, nommé commissaire pour l'échange des prisonniers de guerre français en Grande-Bretagne, dont ordre de demander d'abord la libération des civils déportés des colonies, des passagers de navires, des officiers civils et de santé non échangeables, puis l'échange des militaires pris aux colonies, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 176-180 (AF III 525, plaquette 3397, pièces 28-31 et 33-34).

#### Police générale.

Émigré, radiation: Jean Lambert, de Cunèges, inscrit par erreur par le district de Bergerac comme n'ayant pas quitté Bordeaux dans les délais impartis en 1793, minute de Merlin de Douai (AF III 525, plaquette 3396, pièces 8-10).

#### Séance du 6 prairial an VI [25 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 145 recto-147 recto; AF III 525, plaquettes 3399 à 3401)

#### Lois.

[Du 5] sur: la liquidation de la dette publique des départements réunis, expédition précédée d'un extrait de procès-verbal des Anciens du 8 floréal; et le percement de places à Douai<sup>9</sup> (AF III 525, plaquettes 3396, pièces 1-3, et 3399, pièce 11).

<sup>1</sup> Sur Travitz ou Trawitz, voir *tome III*, 17 brumaire an VI, Affaires non citées au procès-verbal, note. Claude-Honoré Broyer, connu de *Quintin*.

<sup>2</sup> Le général Jean-Thomas-Guillaume Lorge.

<sup>3</sup> Les généraux Michel-Marie Pachtod et Nicolas-Louis Jordy, mesures connues de *Six*, qui date la seconde du 28 mars 1798 par erreur.

<sup>4</sup> Par arrêté du 12 pluviôse révoquant des membres de la municipalité de Quillebeuf [-sur-Seine] (*tome IV*); l'intéressé n'y est pas particulièrement cité.

<sup>5</sup> Réintégré le 13 pluviôse an VII (*tome VII*), son prétendu incivisme étant démenti par le député Mathieu et n'étant corroboré que par une dénonciation signée d'un inconnu l'accusant d'autoriser le culte à domicile et de faire voter des jeunes gens.

<sup>6</sup> Seules les Deux-Sèvres sont représentées, par un arrêté nommant des agents par barrières, éléments non retenus à l'index.

<sup>7</sup> Et non joints ici. On peut aussi lire *Field*, ce qui ferait penser à un prisonnier de guerre britannique ou à un américain.

<sup>8</sup> L'ex-député de la Charente-Inférieure à la Législative, à la Convention et aux Anciens, d'après *Kusncinski, Dictionnaire des conventionnels*, le même que Miot, nommé directeur des constructions navales à Lorient le 12. L'auteur date sa nomination comme commissaire pour les prisonniers de guerre l'année suivant sa nomination à Lorient, qu'il date du 12 prairial an VI, mais rapporte bien à la bonne date son remplacement, après démission, le 28 vendémiaire an VIII (*tome X*) par Charles-François-Marie Duval, député d'Ille-et-Vilaine à la Législative et à la Convention, et du Nord aux Cinq-Cents jusqu'en l'an VI.

<sup>9</sup> La seconde loi fait suite au message du Directoire du 15 germinal (plus haut). Les dispositions de la première furent étendues aux pensionnés de l'ancien gouvernement de Savoie par une loi du 21 prairial an VII (*tome IX*, séance du lendemain).

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 3 et expédié le 5] sur l'hospice civil de Libourne (AF III 524, plaquette 3393, pièces 23-24, dossier du 3 prairial).

Guerre.

Envoi au ministre d'extraits joints d'une lettre de Bonaparte de Toulon le 30 floréal sur les bataillons devant s'embarquer avec lui dans dix jours et ceux qu'il prendra en Corse, la nomination par lui du général Saint-Hilaire, estropié et ne pouvant pas participer à l'expédition, commandant l'arrondissement de Toulon de la 8<sup>e</sup> division militaire, la décision du général Dugua, élu député, *de s'embarquer avec moi*, ce qui laisse le commandement de la 8<sup>e</sup> division militaire au général Garnier, *pas propre à cette mission d'autant plus qu'il est de Marseille*, et la nécessité de nommer à Toulon *des militaires patriotes et éclairés, car les haines y sont extrêmement avivées. Ils ont fusillé quelques jours avant que j'arrivasse un vieillard de 80 ans comme prévenu d'émigration*, minute de Merlin de Douai, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 180-181. Lettres de félicitations après l'affaire d'Ostende à Muscar et Keller, commandant les places d'Ostende et Bruges, Forty, Dubois, Icard et Heudelise, chef de la 46<sup>e</sup> demi-brigade et capitaines dans cette unité, Lochet, chef de la 94<sup>e</sup> demi-brigade, et à *l'officier qui commandait 50 dragons*, minutes en partie de Lagarde, envoi au journal *le Rédacteur*<sup>1</sup> (AF III 525, plaquette 3401, pièces 78 et 82-88).

Intérieur.

Nomination de l'administration centrale, du président et du greffier du tribunal criminel et de l'accusateur public des Landes<sup>2</sup> où les élections ont été annulées par la loi du 22 floréal. Destitution et remplacement: administrateurs centraux de l'Ourthe élus par les deux fractions de l'assemblée électorale<sup>3</sup>, et municipalité de Périgueux, membres professant des principes contraires à la Constitution, lettres du commissaire central Beaupuy proposant également de nommer commissaire municipal Beyleme, ex-commissaire près le tribunal correctionnel, ou Fournier jeune, ex-commissaire municipal (AF III 525, plaquette 3401, pièces 91-103).

Justice.

Ajournement de la décision du Directoire sur un rapport du ministre, classé, sur des dénonciations contre la municipalité de Limoux pour *avoir fait enseigner dans les écoles la constitution de 1793, cette imputation n'étant pas appuyée sur des preuves assez authentiques*<sup>4</sup>.

Marine et Colonies.

Nominations à la 5<sup>e</sup> demi-brigade d'artillerie de marine à Rochefort (AF III 525, plaquette 3401, pièces 79-81).

Police générale.

Émigrés, radiation<sup>5</sup>: Louis-Gaspard Alba, juge de paix à Vrécourt, Mathieu Biston, curé de Montpouillan établi dans le commerce à Bordeaux en 1791, parti pour Saint-Domingue pour affaires, s'étant arrêté à New-York en 1793, ayant décidé de rentrer en France, capturé par les Britanniques, libéré en 1794, débarqué à Brême faute d'avoir trouvé un passage vers Hambourg, et rentré à Bordeaux en l'an III par la Suisse, Pierre-Joseph Jacobet-Nombel, de Sainte-Livrade [-sur-Lot], Marie-Anne Joubert, veuve Foucher, de Château-Gontier, et Pierre-Louis Lejeune, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de Sambre-et-Meuse, radiés provisoirement par les districts de Pont-à-Mousson, Lesparre [-Médoc], Cadillac, Châteauneuf-sur-Sarthe et Gournay [-en-Bray]; Barthélemy Anglard-Bassignac, de Clermont-Ferrand, officier de cavalerie noble, Louis-Clément Fontibus-Chabrier, d'Anet, et Alexandre-Jean-Baptiste Godeau, de Châtillon-sur-Indre, président de l'administration centrale de l'Indre en l'an V, conseiller au parlement de Dijon sous le nom de Godeau d'Entraigues, inscrit dans le Cantal, la Lozère et la Côte-d'Or; Pierre-Joseph-Stanislas Bresson, de Darney, procureur-syndic du district, ayant fui avec son frère le conventionnel<sup>6</sup>; Pierre-Clovis Brillet, mort à Candé en l'an V, inscrit par le district de Château-Gontier; Pierre-Louis-François-René Clinchamps-Précey, d'Avranches; Claude-René-César

<sup>1</sup> Les généraux Louis-Victor-Joseph Le Blond de Saint-Hilaire, nommé alors commandant des dépôts de l'armée d'Orient à Toulon et du département du Var dans la 8<sup>e</sup> division militaire, Charles-François-Joseph Dugua, commandant cette division, élu du Calvados aux Cinq-Cents en germinal an VI, membre de l'expédition d'Égypte, et Pierre-Dominique Garnier, en effet né à Marseille, commandant la division par intérim. Arnould Muscar (*Quintin*). Pierre-Charles Lochet, futur général.

<sup>2</sup> Parmi les administrateurs centraux, l'ex-député à la Convention et aux Cinq-Cents Jean-Baptiste Lefranc, destitué comme royaliste et pour son discours à la fête du Dix-Août le 3 nivôse an VII (*tome VII*), réélu en germinal suivant et de nouveau destitué avec ses trois nouveaux collègues le 16 thermidor (*tome IX*) à la demande de l'ex-député Saurine. Pierre-Roger Ducos, dit Roger Ducos, futur Directeur et Consul, conventionnel des Landes, député du Pas-de-Calais aux Anciens sortant en l'an VI, élu invalidé aux Cinq-Cents des Landes et aux Anciens de la Seine, est nommé président du tribunal criminel.

<sup>3</sup> Voir aussi *tome VII*, 19 nivôse an VII, affaires non citées au procès-verbal: rapport du ministre de l'Intérieur, sans mention de décision du Directoire, sur Hennan, Louhienne et Poswick, élus administrateurs centraux par l'assemblée scissionnaire destitués le 6 prairial an VI, et pièces jointes.

<sup>4</sup> Affaire non représentée ici. Le ministre avait fait un rapport sur ce sujet le 12 floréal (voir plus haut).

<sup>5</sup> L'affaire Brillet est recommandée par La Revellière-Lépeaux et celle de Lejeune par Merlin de Douai.

<sup>6</sup> Jean-Baptiste-Marie-François, né à Darney, décrété d'accusation après le 31-Mai, sorti des Cinq-Cents en l'an VI.

Courtavel-Pezé, de Marly-le-Roi<sup>1</sup>, inscrit en Eure-et-Loir comme fils Courtavel; Charles-François Deville, orfèvre, secrétaire du greffier d'un juge de paix d'Arles, républicain inscrit dans le Gard<sup>2</sup>; Victor Didier, prêtre à Bouvesse [-Quirieu], précepteur des enfants de la famille Vallier, n'exerçant pas le culte publiquement; Christophe Gerst, laboureur et tanneur à Kandel (Bas-Rhin); Jean-Georges Haffner, boulanger à Colmar parti se perfectionner à Bâle en 1792; Ignace Hommel, de Lingolsheim, intendant de la famille de Landsperg; Jean-Baptiste Lamoureux-Laroque, de Monpazier, chef de brigade au 29<sup>e</sup> d'infanterie puis commandant de la place de Landrecies, pensionné en l'an II; Jean-François Pontac, de Langon (Gironde); Philippe-Nicolas du Taillis, mort à Mayenne en l'an V; Frédéric Turckheim, banquier et maire de Strasbourg, ayant fui un mandat d'arrêt du comité révolutionnaire en prairial an II<sup>3</sup>. Maintien: Louis Barbier, de Trélon, ex-inspecteur des douanes, se disant maître de forges, radié à tort comme ouvrier rentré dans les délais, et sa femme Narcisse Dupuis; les sœurs Jeanne et Marie-Françoise Bouquet, de Lunel, parties pour Nice en 1791, se disant négociantes, usant de faux certificats; Jean-Baptiste Crevoisier, des Breuleux (Mont-Terrible), se disant suisse et horloger à Saint-Imier en Erguel, dans la bannière de Bienne; Antoine-Firmin Dappe, de Charleville (Marne), domestique du comte d'Hanonville à la Roche près Montmirail<sup>4</sup>, émigré avec lui aux Pays-Bas autrichiens; Jean-Baptiste-Étienne Gaufridy dit Bourguet, conseiller au parlement d'Aix [-en-Provence], émigré en 1791, ayant fait imprimer des ouvrages de mathématiques à Leyde; Charles Milhau-Lambert, de Castres (Tarn), parti en Italie en 1790 pour se perfectionner dans les beaux-arts, radiation demandée par sa mère Suzanne Lagoutine, veuve Milhau-Lambert<sup>5</sup>; Jacques-François Muyart, né à Moirans [-en-Montagne], habitant à Brainans, garde du corps du Roi, usant de faux certificats de résidence; François-Conrad Truchsess-Rheinfelden, d'Appenwihr, chevalier de Malte prétendu étranger (AF III 525, plaquette 3400, pièces 17-75).

#### Relations extérieures.

Rappel de: Delacroix, ambassadeur en République batave, remplacé par le général Bernadotte, Pichon, dont la place au ministère des Relations extérieures est gardée, étant nommé secrétaire de légation<sup>6</sup>; et de Mangourit, résident de France en Valais, et Mengaud, chargé d'affaires en Suisse, le ministre devant faire un rapport sur leur nouvel emploi, minutes de Merlin de Douai<sup>7</sup>. Lettres de recréance de Caillard, ministre plénipotentiaire en Prusse, et de créance de Sieyès, ambassadeur extraordinaire (AF III 525, plaquette 3399, pièces 1-10).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 525, plaquette 3401, pièces 76-77 et 90. Brevets de capitaine de Montfalcon, aide de camp du général Dugua, commandant la 8<sup>e</sup> division militaire, et de Jean-Adam Pflieger, aide de camp du général Baget puis ayant servi sous les ordres du général Bourcier à l'inspection de la cavalerie<sup>8</sup>. Nominations à l'avancement dans les 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> chasseurs à cheval.

AF III 525, plaquette 3401, pièce 89. Note du ministre de l'Intérieur sur un troupeau de buffles, vaches, taureaux et bœufs *conducteurs* venu d'Italie et examiné à Villejuif par Huzard, de l'Institut, membre du bureau consultatif d'agriculture, mention de l'évasion d'un buffle dans les bois près de Valence [-en-Brie].

#### Séance du 7 prairial an VI [26 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 147 recto-150 verso; AF III 525, plaquettes 3402 à 3404)

#### Présidence du Directoire.

<sup>1</sup> Nom révolutionnaire: Marly-la-Machine, Seine-et-Oise, auj.: Yvelines.

<sup>2</sup> Comme ceux radiés à la demande du député Chazal (ici les 7 et 17 floréal). Apostille sur le rapport du ministre: *rayé sans considérant*.

<sup>3</sup> Le rapport de Le Carlier tend à ajourner la radiation.

<sup>4</sup> Charleville, commune de la Marne. La Roche: peut-être les Roises (commune de Bergères-sous-Montmirail).

<sup>5</sup> Rapport tendant à ajourner la décision quoique la réclamation n'ait pas été présentée avant le 10 août 1792, délai fixé par la loi du 25 brumaire an III pour les personnes parties se perfectionner dans les études et les beaux-arts.

<sup>6</sup> Les minutes ne parlent pas de la désignation de Bernadotte. Louis-Antoine Pichon, dont Jacques Henri-Robert, *Les diplomates de Napoléon*, Paris, Henry Veyrier/Kronos, 1990, retrace la carrière, était en l'an IV sous-chef de la 4<sup>e</sup> division politique du ministère, chargée des États-Unis, de l'Angleterre et de la Hollande (AF III 57, dossier 223, plaquette 1).

<sup>7</sup> Sur Joseph-Antoine Mengaud, voir *tomes VII*, 6 pluviôse an VII: paiement sur les fonds secrets du ministre des Relations extérieures pour une mission secrète dont il rendra compte, et *IX*, 25 messidor suivant: message des Anciens transmettant un mémoire imprimé joint par lequel il dénonçait les événements militaires et politiques en République cisalpine: le *Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 1983-2003, précise qu'il avait été dirigé vers l'Égypte par l'Italie, où les revers de l'armée française l'avaient retenu.

<sup>8</sup> Le futur général Jean Montfalcon, dont *Six* date la promotion du 30 avril 1798 / 11 floréal an VI. Les prénoms de Pflieger ne figurent pas sur la note du bureau des officiers généraux du ministère de la Guerre et sont ajoutés sur la minute de l'arrêté du Directoire: il ne s'agit pas de l'ex-député du Haut-Rhin à la Convention et aux Cinq-Cents, mais de son fils, qui avait les mêmes prénoms, député sous la Restauration (*Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 1983-2003).

Passation de la présidence et du sceau de Merlin de Douai, dont les trois mois sont expirés, à Reubell<sup>1</sup>.

Lois.

[Du 6]: accordant des dégrèvements de contributions directes pour l'an VI aux départements de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Vendée; transférant la municipalité d'Argenteuil *extra muros* de Houilles à Sartrouville<sup>2</sup>; validant les opérations de l'assemblée électorale du Golo commencée à Bastia et continuée à Patrimonio sous la présidence de Damien Giubega et admettant Arena député aux Cinq-Cents; validant celle du Liamone, admettant Lucien Bonaparte aux Cinq-Cents pour trois ans, et annulant la loi du 27 pluviôse an VI quant aux élections de l'an IV du département, en admettant Joseph Bonaparte aux Cinq-Cents jusqu'en l'an VII<sup>3</sup> (AF III 525, plaquettes 3399, pièces 12-16, et 3402, pièce 1).

Message aux Cinq-Cents.

Sur l'exécution au 30 floréal de la liquidation de l'arriéré de la dette publique, envoyé en application de l'article 24 de la loi du 24 frimaire, tableaux comptables manuscrits joints (AF III 525, plaquette 3403, pièces 29-34).

Finances.

Création de sept substituts du commissaire du Directoire près les postes pour *assurer l'exactitude et la fidélité du service des postes en soumettant tous les détails à une surveillance active et journalière*, dont deux à Paris chargés du bureau des arrivées et de la distribution et de celui du départ, et cinq pour les départements, avec circonscription des divisions de l'Est, du Nord, du Nord-Est, du Sud et du Sud-Ouest. Autorisation à Delamarre, négociant et commissaire pour les approvisionnements de la marine à Copenhague, de poursuivre le recouvrement des créances de la République *dans le Nord* [de l'Europe] et se payer sur le produit à concurrence de 600 000 livres. Remplacement de Charrel, ex-député de l'Isère, inspecteur des contributions directes du Puy-de-Dôme démissionnaire. Enregistrement: approbation de l'envoi de Barrairon et Poissant délégués de la régie pour vérifier le service dans les départements du Midi et de l'Est, délibération de la régie du 3; remise par le ministre du tableau des mutations pour la 3<sup>e</sup> décade de floréal, dont nomination de Letourneur, ex-receveur des Domaines à Blois, garde-magasin des papiers des cartes à jouer, avec six compteuses, remplacement des receveurs de l'Enregistrement Declercq, à Bailleul, élu député<sup>4</sup>, et Rossignol, à Laon, royaliste, destitué (AF III 525, plaquette 3402, pièces 14 et 22-28).

Guerre.

Rapport du ministre sur l'affaire d'Ostende, suivant dépêche du général Bonnard, commandant la 24<sup>e</sup> division militaire, du 1<sup>er</sup> prairial à 3 heures du matin, annonçant le bombardement de la ville par les Britanniques, et les mesures prises pour *empêcher toute entreprise nouvelle sur les côtes de la part des Anglais*, copies de lettres du ministre à celui de la Police générale et aux commandants des divisions militaires de l'Ouest sur les risques d'agissements de la part des chouans et des agents des Britanniques. Arrêtés sur le personnel militaire, dont promotion de général de division du général Verdière, commandant la place de Paris<sup>5</sup>, et mutation de Gillet, capitaine à la légion de police autorisé à rester à la 106<sup>e</sup> demi-brigade par arrêté du 24 messidor an V<sup>6</sup>, à ce grade à la 41<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie de ligne. Augmentation des fonds du bureau de surveillance militaire près le commandant de la place de Paris (AF III 525, plaquette 3402, pièces 5-13 et 18-21).

Intérieur.

Ajournement de la décision du Directoire sur l'ancienne université de Strasbourg dont le ministre de la Justice demandait la suppression<sup>7</sup>. Destitution de l'agent municipal de Binarville refusant de remettre les registres d'état civil à la municipalité de Vienne-le-Château. Signature des brevets d'invention: d'Érard frères, fabricants d'instruments de

<sup>1</sup> C'est par cette passation de la présidence que commence le texte de la délibération sur le registre. Il n'y a aucune pièce dans le dossier. On a noté à cette date dans les matériaux des procès-verbaux que Reubell était absent et qu'on ne retrouvait sa signature dans ce groupe des matériaux que le 1<sup>er</sup> complémentaire an VI (*les Archives du Directoire*, page 103, note 1). Du 7 messidor au 5 fructidor an VI, les procès-verbaux sont signés sur le registre par Merlin de Douai pour le président absent. Reubell, malade, fut autorisé à s'absenter pendant trois décades pour prendre les eaux à Plombières-les-Bains le 11 thermidor (*tome VI*); il fut remplacé à la présidence du Directoire par Treillard le 7 fructidor.

<sup>2</sup> À la suite d'un message du Directoire du 29 vendémiaire (*tome III*).

<sup>3</sup> La loi du 27 pluviôse an VI semble être celle, de portée générale sur la tenue des assemblées, du 28 (*tome IV*, séance du lendemain). Joseph Bonaparte avait été élu par l'assemblée électorale de l'an V et non en l'an IV comme semble l'indiquer le texte de la loi.

<sup>4</sup> Honoré Declercq, élu du Nord aux Cinq-Cents.

<sup>5</sup> Le général Jean-Christophe Collin dit Verdière, dont la minute indique qu'il est promu général de division *pour prendre rang à dater du jour de la première promotion* mais autorisé dès à présent à en porter les marques et toucher les appointements, dispositions que *Six* analyse fidèlement. Voir *tome IX*, 15 prairial et 4 thermidor an VII: brevet au grade de général de division pour prendre rang du 17 pluviôse précédent et arrêté le nommant chef de la 15<sup>e</sup> division militaire.

<sup>6</sup> *Tome II*, index, à la date indiquée, l'appartenance à la légion de police n'y étant alors pas indiquée.

<sup>7</sup> Voir plus haut, 12 germinal.

musique rue du Mail à Paris, pour une harpe de nouvelle forme; et d'Ami Argand et Montgolfier frères, additif à celui du 8 brumaire an VI pour une *machine dite bélier hydraulique pour élever l'eau des rivières au moyen de leur pente naturelle sans roue ni pompe ni autre machine proprement dite*<sup>1</sup>. Nomination de receveurs du droit de passe<sup>2</sup>: Allier, Ardennes, Côte-d'Or, Forêts, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Maine-et-Loire, Manche, Haute-Marne, Meurthe, Moselle, Nord, Sambre-et-Meuse, Sarthe, Seine-Inférieure, Haute-Vienne et Yonne (AF III 525, plaquettes 3403, pièces 35-44, et 3404, pièces 89-90).

#### Marine et Colonies.

Rapports du ministre sur: les mesures prises par Bonaparte à Toulon, la quarantaine des bâtiments y arrivant et une lettre du commissaire municipal de Cholet sur des poudres de guerre; autorisation d'une expédition secrète dont le ministre donne le plan; approbation d'instructions à un agent secret en Grande-Bretagne, minutes reprises par le ministre<sup>3</sup>. Transfert au ministère du service des vigies ou signaux des côtes, chaque poste à signaux devant compter un officier de marine et un ou plusieurs anciens marins. Annulation d'un arrêté de la commission de l'armement des côtes de la Méditerranée ordonnant la vente des métaux, dont des métaux de cloche, de l'atelier du nommé Ganivet à Valence, leur destination restant réglée par le ministre (AF III 525, plaquette 3402, pièces 15-17).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 525, plaquette 3404, pièces 45-88 et 91-127. Nominations administratives et judiciaires.

- Nominations administratives (commissaires municipaux sauf exception), Ain à Vienne, *Ain*, commissaire central: Girod fils, commissaire municipal de Thoiry<sup>4</sup>, remplaçant Groscaud-Dorimond, élu aux Cinq-Cents;- *Alpes-Maritimes*, *idem*: Massa<sup>5</sup>, remplaçant Gastaud, élu aux Anciens;- *Ardèche*, la Voulte [-sur-Rhône];- *Aveyron*, commissaire central: Monseignat<sup>6</sup>, remplaçant Rouvet, élu aux Cinq-Cents;- *Côte-d'Or*, *idem*: Gauthier, commissaire municipal de Fleurey [-sur-Ouche]<sup>7</sup>, remplaçant Musard, élu aux Anciens;- *Dordogne*, Périgueux: Beleyme, ex-commissaire près le tribunal correctionnel, minute de Merlin de Douai;- *Escout*, Nederbœlare (auj.: commune de Grammont); Quaremont (auj.: commune de Kluisbergen): Faciolle, surnuméraire au bureau des Domaines de Grammont;- *Eure-et-Loir*, Châteaudun *intra muros*: Emmanuel Poirier, administrateur central remplaçant D'Hazard, élu administrateur central (le commissaire central Michel-François Dazard?); Dammarie: Yves-André Faugère, officier de santé; Sainville: remplacement de Lambert, élu administrateur central;- *Haute-Garonne*, commissaire central: Dast, administrateur central<sup>8</sup>, remplaçant Cazaux, élu aux Cinq-Cents;- *Gers*, Seissan: Louis Cassact, horloger;- *Gironde*, Quinsac;- *Indre-et-Loire*, commissaire central: Nioche<sup>9</sup>, remplaçant Texier-Olivier, élu aux Cinq-Cents;- *Jemappes*, *idem*: Pradier, chef de bureau<sup>10</sup>, remplaçant Delneufcourt, élu aux Anciens;- *Jura*, Chilly [-le-Vignoble]: Saillard, ex-accusateur public, nommé de nouveau<sup>11</sup>; Dole *intra muros*: Larquand, ex-juge de paix du canton rural, remplaçant Gosey, élu accusateur public;- *Loir-et-Cher*, Marolles;- *Haute-Loire*, Cayres, la Chaise-Dieu; Fay [-sur-Lignon]; le Monastier [-sur-Gazeille]: Jacques-Bernard Hilaire, député à la Législative; Montfaucon [-en-Velay]: Marnas fils, notaire; Roche [-en-Régnier]; Rosières: Lanthenas, instituteur; Saint-Didier [-en-Velay];- *Manche*, Cerences; Mortain: remplacement de Champs, élu administrateur central;- *Haute-Marne*, Reynel et Soulaucourt [-sur-Mouzon]: Marant, administrateur et Jean-Henri Vogt, chef du bureau des contributions directes du district de Bourmont;- *Meuse-Inférieure*, Echt: Van Gestel, officier de santé;- *Deux-Nèthes*, commissaire central: Levêque<sup>12</sup>, remplaçant Bruslé, élu aux Cinq-Cents; Wuustwezel: Micheux, ex-commissaire à la rentrée des contributions;- *Oise*, Baron: Rebours, notaire, remplaçant Sarron, nommé agent forestier à Senlis;- *Orne*, commissaire central: Fresnaye-Dupré, juge de paix d'Alençon, remplaçant Odolant-Desnos, élu aux Cinq-Cents; Mauves [-sur-Huisne]: remplacement de Delestang, coopté administrateur central;- *Ourthe*, commissaire central: Bassenge, inspecteur des contributions du département, remplaçant son frère Nicolas, élu aux Cinq-Cents;- *Basses-Pyrénées*, Montaner: remplacement de Bordenave, assassiné;- *Pyrénées-Orientales*, Corneilla [-de-Conflent]: remplacement de Godefroy, destitué pour conduite indélicat lors de l'assemblée primaire;- *Bas-Rhin*, commissaire central:

<sup>1</sup> Les frères Jean-Baptiste et Sébastien Érard, facteurs d'instruments de musique, à l'origine de la société qui porte toujours leur nom; leur brevet remplace le système de la harpe dit à crochets par le système dit à la fourchette. Sur le bélier hydraulique d'Ami Argand et Joseph-Michel de Montgolfier, voir *tome IV*, 9 pluviôse.

<sup>2</sup> Listes de chefs et sous-chefs par barrière, éléments non retenus à l'index. L'Yonne fait l'objet de deux arrêtés.

<sup>3</sup> Et non conservées ici.

<sup>4</sup> Le commissaire municipal de Thoiry semble être Jean-Baptiste-Marie Girod de Thoiry, fils de Jean-Pierre, constituant et élu aux Cinq-Cents invalidé en l'an VI. Il refuse et est remplacé le 15 messidor (plus bas). *Roman d'Amat* le confond avec Jean-Louis Girod, de Gex, en le faisant député à la Législative et ne parle pas de sa nomination au poste de commissaire central de l'Ain avant celle de membre de l'administration centrale du Léman le 12 fructidor (*tome VI*).

<sup>5</sup> Ruffin-Castus Massa, député à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an VI.

<sup>6</sup> Félix-Hippolyte Monseignat, élu aux Cinq-Cents en l'an VII.

<sup>7</sup> Charles Gauthier (ou Gautier dans *Kuscinski*, *les députés au Corps législatif*, qui ne cite pas son poste au moment de l'élection), élu aux Anciens en l'an VII.

<sup>8</sup> Guillaume Dast, élu aux Anciens en l'an VII.

<sup>9</sup> Pierre-Claude Nioche, ex-député à la Convention et aux Anciens, refusant et remplacé le 2 messidor (plus bas); *Kuscinski*, *Dictionnaire des conventionnels*, le dit nommé commissaire central dès sa sortie du Corps législatif en l'an V, et régisseur de l'école vétérinaire d'Alfort en messidor an VI, ce qui n'est pas vérifié dans les procès-verbaux du Directoire.

<sup>10</sup> Jean-Baptiste-Martial Pradier, élu invalidé aux Cinq-Cents en l'an VII.

<sup>11</sup> Commissaire municipal de Chilly nommé accusateur public par le Directoire le 16 pluviôse an VI (*tome IV*, index).

<sup>12</sup> Alexandre-François-Narcisse Levêque, de Douai, élu aux Anciens invalidé en l'an VII (*Kuscinski*, *Les députés au Corps législatif*).

Henri Christiani, secrétaire de l'administration centrale<sup>1</sup>, remplaçant André, élu aux Cinq-Cents; Soultz-sous-Forêts;- *Haut-Rhin*, commissaire central: Simon, commissaire près les tribunaux<sup>2</sup>; remplaçant Resch, élu aux Cinq-Cents;- *Rhône*, *idem*: Allard jeune, ex-administrateur central<sup>3</sup>, remplaçant Cayre, élu aux Cinq-Cents;- *Haute-Saône*, *idem*: Balivet<sup>4</sup>, remplaçant Piguet, élu aux Cinq-Cents;- *Seine*, *idem*: Dupin, secrétaire de l'administration centrale, remplaçant Mathieu, élu de l'Oise aux Cinq-Cents; Paris, 7<sup>e</sup> municipalité;- *Seine-Inférieure*, Sassetot [-le-Mauconduit]: remplacement de Castillon, élu aux Cinq-Cent;- *Vienne*, Loudun: Poirier, procureur-syndic du district, billet de La Revellière-Lépeaux;  
- nomination de commissaires près les tribunaux, *Aisne*: Fiquet, homme de loi<sup>5</sup>;- *Dyle*: Devals, ex-commissaire central de l'Hérault<sup>6</sup>;- *Ourthe*: remplacement de Harze, élu juge au Tribunal de cassation, et nomination de l'accusateur public;- *Haut-Rhin*.

Séance du 8 prairial an VI [dimanche 27 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 150 verso-152 verso; AF III 525, plaquettes 3405 à 3407<sup>7</sup>)

Lois.

[Du 7]: portant que les soldats ayant vaincu les Britanniques à Ostende ont bien mérité de la Patrie; et sur le percement d'une rue à Mirecourt<sup>8</sup> (AF III 525, plaquettes 3402, pièces 2-4, et 3406, pièce 41).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: les intrigues de Guillemain, curé de Moulins [-Saint-Hubert], élu juge de paix d'Inor; et rappelant celui du 22 fructidor an V sur les naufragés de Calais<sup>9</sup> (AF III 525, plaquette 3406, pièces 44-45 et 58-59).

Finances.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la commune de Libourne<sup>10</sup> (AF III 525, plaquette 3406, pièce 61).

Intérieur.

Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur les procès-verbaux des assemblées scissionnaires et l'hospice civil de Libourne<sup>11</sup>. Permutation entre deux inspecteurs du droit de passe des Côtes-du-Nord et de Lot-et-Garonne (AF III 525, plaquette 3406, pièces 57, 60 et 66-67).

Justice.

Refus de surseoir aux poursuites contre Isaac May et compagnie pour dettes comme entrepreneurs de fournitures de grains aux places de Landau, Spire et autres en l'an III. Rapport demandé au ministre le 9 floréal sur l'émigré des Roches-Chassay, ayant échappé à son jugement grâce à de faux congés, qui sera de nouveau arrêté et jugé<sup>12</sup>.

Référés rejetés des tribunaux: correctionnel de Fontainebleau sur des délits forestiers; criminel de l'Hérault sur les oppositions à jugements par défaut en matière criminelle à propos de la condamnation de Gottis, directeur du jury

---

<sup>1</sup> Henri Christiani semble être l'ex-député du Bas-Rhin à la Convention et aux Cinq-Cents Marie-Frédéric-Henri, qui aurait été nommé commissaire central dès le 14 germinal an VI d'après *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, et que le *Nouveau Dictionnaire de bibliographie alsacienne* en cours de publication par la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace dit être secrétaire général de l'administration centrale et agent général des contributions du département en l'an VI (la qualification d'agent général des contributions du département correspond d'ailleurs aux attributions des commissaires centraux en l'an VI), et commissaire central en l'an VII, bien que nous l'ayons vu nommé commissaire près les tribunaux du Haut-Rhin le 22 vendémiaire (*tome III*), sans confusion possible avec un homonyme, puisque cet arrêté de nomination est accompagné d'une lettre de lui, écrite de Scarponne (Meurthe, commune de Dieulouard). Il fut destitué le 23 ventôse an VII (*tome VIII*) en même temps que le conventionnel Grimmer, président de l'administration centrale, comme s'agitant pour les élections de l'an VII en faveur du patriciat (comme royaliste) et réintégré le 14 messidor (*tome IX*). Jean-François André, élu aux Cinq-Cents.

<sup>2</sup> Sébastien Simon, élu aux Cinq-Cents en l'an VII.

<sup>3</sup> Pierre Allard, élu aux Anciens en l'an VII.

<sup>4</sup> Claude-François Balivet, député aux Anciens sorti en l'an VI, réélu aux Cinq-Cents en l'an VII.

<sup>5</sup> Jean-Jacques Fiquet, député à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an VI.

<sup>6</sup> Jacques-André Devals, élu de l'Hérault aux Cinq-Cents invalidé par la loi du 22 floréal an VI. *Kuscinski, Les députés au Corps législatif*, ne connaît pas cet arrêté et écrit qu'après son invalidation, il *passa en l'an VIII dans la magistrature de la Dyle*.

<sup>7</sup> Un arrêté de nomination de commissaire près le tribunal correctionnel de Luxembourg du 8 prairial an VII est classé ici par erreur (AF III 525, plaquette 3407, pièces 68-69).

<sup>8</sup> À la suite du message du Directoire du 19 germinal an VI (plus haut).

<sup>9</sup> Les membres des régiments émigrés des Hussards de Choiseul et des Chasseurs de Löwenstein à la solde de la Grande-Bretagne échoués près de Calais en l'an IV, voir *tome II*, 16 thermidor an V, loi de la veille, note.

<sup>10</sup> Message des Cinq-Cents du 3 reçu le 5.

<sup>11</sup> Messages du 4 reçu le 5 et du 5 reçu le 6.

<sup>12</sup> Voir plus haut, 7, 9 et 23 floréal.

de Béziers<sup>1</sup>; criminel des Landes sur les peines pour abattage d'arbre de la Liberté à propos de Laurence Peyre dit Boufayre, de Laluque, ayant abattu dans la nuit du 2 au 3 pluviôse un arbre planté par des citoyens à titre personnel<sup>2</sup>; et civil de la Seine-Inférieure sur le conflit de compétence dans l'affaire opposant le régisseur des Domaines et la citoyenne Lambert sur la succession en déshérence de la veuve Duquesney. Refus de juger: le nommé Rhedon, chargé par feu Grangonnet, administrateur municipal de Saint-Étienne (Loire), de dépenses pour réparer le pont du Bref, traversant la grande place, dont l'écroulement en l'an III coupait la route de Lyon au Puy et à Montbrison; et l'affaire au tribunal civil de la Haute-Saône en renvoi du juge de paix de Noroy [-le-Bourg] entre les citoyens Grosjean et Ruffier sur la propriété d'un bien national provenant de l'émigré Salive. Nomination de Saint-Hilaire inspecteur du droit de passe des pays conquis entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle, brouillon de Reubell et adresse de l'intéressé à ce dernier se plaignant d'avoir été éconduit par Quinette, régisseur de l'Enregistrement<sup>3</sup> (AF III 525, plaquette 3406, pièces 37-40, 46-53 et 64).

#### Police générale.

Émigrés, radiation: François Berthier-Pinsaguel, de Toulouse, noble, Jean-Alexandre Bonnay, de Lignéville, Jean Jouvin, de Brionne, et Pierre Syette-Villette, de Château-Gontier, radiés provisoirement par les districts de Saint-Affrique, Nancy, Rouen et Segré; Maximilien Cacheleu, ex-capitaine de cavalerie, de Bouillancourt [-sur-Mijanne] (Somme,auj.: commune de Moyenneville); André Carde, curé de Monclar [-d'Armagnac]; François Fleury, ex-brigadier de gendarmerie, de Saint-Max, inscrit par le district de Bourbonne [-les-Bains]; les frères Esprit-Gratien et Jean-Pierre Gaillard, l'un capitaine à la 10<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie de ligne, de Marcheville (Ardèche, auj.: commune de Lamastre), et l'autre sergent-major à la 20<sup>e</sup> demi-brigade dans la 17<sup>e</sup> division militaire, de Lamastre; Louis-Antoine-Toussaint Gas, de Montpellier, président du tribunal criminel puis accusateur public de l'Hérault de 1792 au début de l'an III, ayant fui les poursuites des réactionnaires; Charles Léger, orfèvre à Paris, et Élisabeth-Charlotte-Marguerite-Claudine Pain dite Villiers, femme séparée de Bombelle<sup>4</sup>, de Rouen, réfugiée à Metz, recommandée par le député Hardy à Merlin de Douai; inscrits dans la Côte-d'Or et la Seine-Inférieure; Alexandre-Jean-Baptiste-Philippe Parchappe, d'Épernay, ex-receveur de l'Enregistrement d'Amance<sup>5</sup>; Marie-Geneviève-Éléonore et Élisabeth Pavant, ainsi qu'Albert-Henri Lacour et Élisabeth-Charlotte Lacour, veuve Charles Akan-Pavant, tous du Petit-Monchairon (commune de Tilly-sur-Meuse)<sup>6</sup>, radiés provisoirement par le district de Grandpré; Jacob Sauvage, de Verrey-sous-Salmaise, valet de chambre du bailli de Clugny<sup>7</sup>, émigré rentré de Mayence dans les délais. Annulation du mandat d'arrêt contre la veuve Berthelot, maîtresse de poste de Lucy-le-Bois qui avait refusé un guide à Gibory, officier de hussards porteur de dépêches du général Brune pour le Directoire<sup>8</sup> (AF III 525, plaquettes 3405, pièces 1-36, et 3406, pièces 42-43).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 525, plaquette 3406, pièces 54 et 56. Ordre au ministre de la Marine et des Colonies de transmettre par télégraphe des instructions pour faire sortir des corsaires des ports de Dunkerque, Nieuport et Ostende à la recherche d'une flotte britannique aperçue vers Blankenberge (Lys), à la demande de Championnet, minute de Lagarde complétée par Treilhard, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 181; copie de deux dépêches télégraphiques de Championnet du 7.

AF III 525, plaquette 3407, pièces 70-89. Nominations administratives et judiciaires.

<sup>1</sup> Gottis était poursuivi après les assassinats commis par la colonne mobile royaliste du 25 au 30 thermidor an V (plus haut, 14 germinal an VI).

<sup>2</sup> Considérant que cet arbre n'a pas été planté par les autorités constituées, *mais par un citoyen et son fils seuls et sans aucune solennité et que de leur propre autorité ils lui ont donné improprement le nom d'arbre de la Liberté..., fait prouvé par l'existence d'un véritable arbre de la Liberté que la commune de Laluque a fait planter sur la place publique*. Le rapport du ministre fondé sur l'absence de qualité d'arbre de la Liberté ne note pas que la nuit du 2 au 3 pluviôse correspond à l'anniversaire de l'exécution de Louis XVI, célébré par la fête républicaine de *la punition du dernier roi des Français* du 2.

<sup>3</sup> Nicolas-Marie Quinette, député de l'Aisne à la Législative, la Convention et les Cinq-Cents jusqu'en l'an V, nommé régisseur de l'Enregistrement et des Domaines le 26 vendémiaire an VI (*tome III*).

<sup>4</sup> Bombelle sans *g* ici et dans le fichier des émigrés des Archives nationales, ce qui peut faire penser qu'on n'a pas affaire à un membre de la famille de Marc-Marie, marquis de Bombelles.

<sup>5</sup> Amance, Haute-Saône, chef-lieu de canton pourvu d'un bureau de l'Enregistrement au XIX<sup>e</sup> siècle, plutôt que le chef-lieu de canton de la Meurthe, qui ne semble pas en avoir eu. La commune d'Amance dans l'Aube n'était pas chef-lieu de canton.

<sup>6</sup> Ce nom de lieu ne semble pas connu du *Dictionnaire topographique du département de la Meuse* par Félix Liénard, Paris, Imprimerie nationale, 1872.

<sup>7</sup> Charles-François Clugny de Thénissey, maréchal de camp en 1780, dont la notice dans *Roman d'Amat* dit qu'il se retira du service en 1792 et fut pensionné en 1793, pour reparaître pendant la Restauration et faire valoir ses services; son dossier d'émigré (F<sup>7</sup> 5872), sous le seul prénom de Charles, le dit chevalier de l'ordre de Malte et commandeur de Morée. Son frère cadet Charles-Antoine fut membre de l'armée des Princes puis officier au service d'Angleterre jusqu'à la Restauration, et accompagna Louis XVIII à Gand pendant les Cent-Jours. Il ne peut y avoir de confusion entre les deux, puisque, suivant *Roman d'Amat*, le second n'appartenait pas à l'ordre de Malte et ne porta jamais le titre de bailli.

<sup>8</sup> Voir *tome IV*, 26 ventôse an VI, Police générale, note.

- Nominations des commissaires centraux de la Lys: Herwyn, commissaire des guerres à Bruges<sup>1</sup>, remplaçant Baret, élu aux Anciens; et de l'Oise: Leblanc, procureur-syndic du district de Senlis, lettres des députés Bézard, Danjou et Mathieu<sup>2</sup>;  
- nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Haute-Marne*, tribunaux, commissaire: Clément-François Godinet jeune, ex-administrateur central;- *Mont-Blanc*, Thônes;- *Morbihan*, Elven; Langonnet; Muzillac; Peillac; Pluneret;- *Deux-Nèthes*, Turnhout;- *Seine-et-Marne*, Meaux, tribunal correctionnel, commissaire: Bernier<sup>3</sup>, remplaçant Hattingais, élu aux Cinq-Cents;- *Seine-et-Oise*, tribunal criminel, accusateur public et greffier;- *Haute-Vienne*, *idem*, président, accusateur public et greffier.

## Séance du 9 prairial an VI [28 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 153 recto-155 verso; AF III 526, plaquettes 3408 à 3410)

### Messages aux Cinq-Cents.

Proposant de refuser à François Reux, architecte, l'autorisation de construire un pont de bois sur la Saône à Tournus; et soumettant le contrat d'échange, devant Guillaume jeune, notaire à Paris, le 23 floréal, avec la veuve Sémonin<sup>4</sup> (AF III 526, plaquette 3409, pièces 63-66 et 71-74).

### Finances.

Approbation d'un traité avec Blanchard aîné, fournisseur de la marine. Fixation des fonctions du commissaire du Directoire près l'administration des postes, notamment: nomination et destitution des employés. Ordre à Caboche, Le Barbier, Mouillesaux et Rouvière, administrateurs des postes devant cesser leurs fonctions le 1<sup>er</sup> messidor, le service des postes devant être adjugé à une compagnie, de procéder à la liquidation des opérations de cette administration depuis le 1<sup>er</sup> mai 1792 dans un délai de trois ans. Dispositions sur le transfert des bureaux et brigades des douanes sur la rive gauche du Rhin et les frontières des autres pays nouvellement réunis. Adoption du système de l'entrepôt pour les marchandises entrant en France par le Rhin à Coblenz, Cologne et Mayence à réexporter sous trois mois, mention de l'envoi au journal *le Rédacteur*. Bois communaux, vente: Harchéchamp pour reconstruire le pont, Midrevaux pour réparer les chemins, les abreuvoirs, les fontaines et les ponts, et Vauquois pour réparer les fontaines. Coupe et essartement des arbres et broussailles sur l'alignement de la route traversant la forêt de Colombey [-les-Deux-Églises]<sup>5</sup> (AF III 526, plaquette 3409, pièces 52-53, 55-62 et 67-71).

### Guerre.

Lettres de félicitations sur la prise de Sion, d'après un rapport du ministre relatant que les insurgés avaient arboré le drapeau blanc puis tiré sur les Français du haut des remparts et que *la ville fut escaladée en un instant et on y a fait un massacre horrible des insurgés qui tiroient par les fenêtres*, au général Lorge, à Mont-Serraz<sup>6</sup> et Valot, chefs des 31<sup>e</sup> demi-brigade et 16<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère, l'adjudant général Thyron, et Nivert, caporal à la 31<sup>e</sup> demi-brigade *sur un acte de générosité par lequel ce citoyen s'est distingué dans la même occasion*<sup>7</sup>, mention de l'envoi de ces lettres au journal *le Rédacteur*. Rapports sur: les quatre officiers de l'armée de Rome fauteurs de l'insurrection, remis par Groizard, officier à l'état-major de la 17<sup>e</sup> division militaire, à Michaud, commandant la place de Briançon, *ces quatre officiers ont témoigné de la joie lorsqu'ils ont appris qu'ils alloient être jugés par un conseil de guerre... ils s'entretenoient fort peu de leur affaire pendant la route. La conversation ne rouloit que sur les opérations militaires, le succès de nos armes et le bonheur de notre Patrie, qu'ils paroissent chérir*<sup>8</sup>, les mesures prises pour protéger les départements du Midi de la flotte britannique en Méditerranée après l'annonce par l'administration centrale de l'Hérault du passage de 35 bâtiments de guerre britanniques à la hauteur de Mahon<sup>9</sup>; et les mouvements de troupes devant remplacer celles tirées de la 8<sup>e</sup> division militaire par Bonaparte, classé au dépôt secret<sup>10</sup>. Indemnité à la veuve de Houx, capitaine au 16<sup>e</sup> dragons, pour perte de son cheval et d'effets pris par l'ennemi<sup>11</sup>. Secours à Jean-Baptiste Pétorné, ancien membre de l'assemblée coloniale de Sainte-Lucie, prisonnier de guerre en Grande-Bretagne pendant 22

<sup>1</sup> Pierre-Antoine-Charles Herwyn de Nevèle, député du tiers état du bailliage de Bailleul à la Constituante, élu aux Anciens en l'an VII.

<sup>2</sup> Charles-François Leblanc, élu aux Cinq-Cents en l'an VII. Le député Mathieu précise que si Leblanc a été membre d'un comité révolutionnaire, il en a été expulsé comme modéré.

<sup>3</sup> Louis-Toussaint-Cécile Bernier, ex-député aux Cinq-Cents.

<sup>4</sup> Voir *tome III*, respectivement 22 frimaire an VI, messages des Cinq-Cents, et 15 brumaire an VI, messages du Directoire, notes.

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire: Colombey-la-Montagne. Il s'agit de la route de Paris à Belfort et d'une nécessité de sûreté publique.

<sup>6</sup> Pierre-François Mont-Serraz, que *Quintin* dit chef de bataillon promu plus tard au grade de chef de la brigade indiquée ici.

<sup>7</sup> On n'a pas de détail sur l'affaire du caporal Nivert.

<sup>8</sup> Sur ces quatre militaires, voir plus haut, séance du 21 germinal an VI.

<sup>9</sup> Port de l'île de Minorque, aux Baléares.

<sup>10</sup> Et non conservé ici.

<sup>11</sup> Affaire non représentée au dossier de la séance.

mois, actuellement sous-lieutenant à la suite de la 26<sup>e</sup> demi-brigade, en considération d'un prêt pour la solde des troupes de la colonie en 1793. Arrêtés sur le personnel militaire (AF III 526, plaquette 3409, pièces 39-43, 46-51 et 54).

#### Intérieur.

Nomination de l'administration centrale de la Loire après l'annulation des opérations de l'assemblée électorale par la loi du 22 floréal, billet des députés Reverchon et Vitet (AF III 526, plaquette 3410, pièces 82-83).

#### Justice.

Annulation du mandat d'arrêt du 3 germinal contre Paul-Antoine Labaume, juge au tribunal civil du Gard, ex-directeur du jury d'Uzès, lettre de démission de son poste de juge, 8 prairial an VI<sup>1</sup> (AF III 526, plaquette 3408, pièces 9-10).

#### Marine et Colonies.

Suppression de la commission de l'armement des côtes de la Méditerranée<sup>2</sup>. Mise en usage des nouveaux poids et mesures dans les ports. Nomination du commissaire de la marine de première classe Charenton commissaire principal à Nantes. Autorisation au ministre de secourir les familles des marins morts pour la défense du port du Havre, *cet arrêté n'a pas été rédigé*<sup>3</sup> (AF III 526, plaquette 349, pièces 37-38 et 45).

#### Police générale.

Émigrés, radiation *sur les réclamations instantes et les bons témoignages de la députation du département de la Seine-Inférieure*<sup>4</sup> d'habitants de Rouen: Jacques-Mathieu Cartier, président du bureau de bienfaisance de la 2<sup>e</sup> section<sup>5</sup>, Dières, homme de loi, Armand-Théodore, Marguerite-Élisabeth et Marie-Pierre-Adrien Dupuis, avec Robert Selot, mari de la dernière, Jacques-Sébastien Lebidois, avec liste de ses biens et extrait de rôle des contributions foncières de la commune de Veulettes [-sur-Mer] en 1792, Le Courtois, homme de loi, minute de Merlin de Douai, Jacques Legrand, inscrit dans l'Eure comme propriétaire à Thuit-Hébert, certificat de résidence de prévenu d'émigration sur formulaire imprimé, et Christophe-Barthélemy-Michel Le Peu, inscrit dans la Manche (AF III 526, plaquette 3408, pièces 11-36).

#### Relations extérieures.

Lettres: à Brune sur des courriers interceptés adressées à l'individu dit MLP DML, signées De P, sans doute Priocca, ministre des Affaires étrangères de Sardaigne, dont un spécimen doit être envoyé à Ginguené, ambassadeur en Sardaigne, pour comparaison avec une pièce de la main du ministre et compte-rendu au Directoire; et à Delacroix, ambassadeur en République batave, l'informant de son remplacement par Bernadotte, lui accusant réception de sa lettre se déclarant *toujours disposé à préférer le poste où vous serez le plus utile à la République* et lui annonçant *une place non moins importante que celle que vous occupez*, lettres de Delacroix se disant prêt à démissionner du Conseil des Anciens<sup>6</sup> et du 16 prairial annonçant attendre l'arrivée de Bernadotte pour se rendre à Paris prendre les ordres du Directoire, et de Talleyrand à Reubell<sup>7</sup> (AF III 526, plaquette 3408, pièces 2-8, minutes de Merlin de Douai et copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 197).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 526, plaquette 3408, pièce 1. Note sur le renvoi pour rapport au ministre des Relations extérieures d'un extrait du journal *l'Ami des lois* n° 1014 du 9 sur une lettre du Directoire exécutif helvétique à propos d'une caisse portant les scellés de la République française.

AF III 526, plaquette 3409, pièce 44. Extraits de lettres de Rondineau, agent à la Havane, au député Sonthonax, ex-commissaire du Directoire à Saint-Domingue, des 15 pluviôse, 1<sup>er</sup> ventôse et 3 germinal an VI, faisant état de difficultés avec Trabuc, envoyé à la Havane par Raimond, commissaire à Saint-Domingue, et sans doute par le général Toussaint Louverture, d'intrigues de Raimond et Pascal à Saint-Domingue, qui auraient envoyé ce général aux Gonaïves pour avoir les mains libres au Cap-Français, et de l'arrivée à la Havane des trois fils du citoyen Égalité, venant de la Nouvelle-Orléans<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> Voir plus haut, 1<sup>er</sup> germinal, note sur Blanc-Pascal et Vigier.

<sup>2</sup> Voir *tome IV*, 15 ventôse, affaires non citées au procès-verbal. Les membres de cette commission étaient le contre-amiral Blanchet du Chayla, Leroy, commissaire ordonnateur de la marine au Havre, le général Dommartin et le commissaire ordonnateur Sucy.

<sup>3</sup> On n'en a pas de minute ici.

<sup>4</sup> Lettres des députés Pierre-David Beauvais, Antoine-François Hardy, François-César Legendre, Charles-Éléonor Rabasse et Nicolas Thiessé, des Cinq-Cents, et Nicolas Vimar, des Anciens.

<sup>5</sup> Certificat portant un cachet légendé JUSTICE DE PAIX ROUEN 3<sup>e</sup> SECTION (*sic*, pièce 30).

<sup>6</sup> Il y avait été élu en germinal par la Marne.

<sup>7</sup> Cachet légendé REPUBLIQUE FRANCAISE RELATIONS EXTERIEURES (pièce 6).

<sup>8</sup> Julien Raimond, commissaire du Directoire à Saint-Domingue en l'an V, avait reçu ordre de cesser ses fonctions en thermidor de cette année (*tome II*, 15 et 21 prairial an V). Pascal, secrétaire général de la commission déléguée par le gouvernement aux îles sous le vent (*ibidem*, 17 messidor an V). Le général François-Dominique Toussaint, dit Toussaint-Louverture. Les trois fils de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans. La Nouvelle-Orléans, en Louisiane, était alors une colonie

AF III 526, plaquette 3410, pièces 77-121. Nominations administratives et judiciaires.

- Nominations administratives (commissaires municipaux sauf exception), *Loire*, commissaire central: Martin, de Saint-André [-d'Apchon], remplaçant Jean-Baptiste Ferrand, destitué, feuille de travail du ministre de l'Intérieur sur la candidature de Buhet, président de la municipalité de Saint-Bonnet-le-Château, à la place de Ferrand, commissaire central refusant, an IV; Charlieu; Rive-de-Gier: Morel, ex-capitaine de gendarmerie; Saint-Chamond; Saint-Étienne *intra muros*;- *Lot-et-Garonne*, Lauzun; Valence [-d'Agen]: remplacement de Vidalot, élu administrateur central;- *Saône-et-Loire*, Joncy; note proposant de remplacer Legey, commissaire de Verdun-sur-le-Doubs élu juge au tribunal civil, par Laville, nomination faite le 12 prairial;- *Sarthe*, Château-du-Loir: Ménard, receveur du district;- *Seine-et-Marne*, Perthes [-en-Gâtinais];- *Vendée*, la Garnache;

- nominations judiciaires, *Loire*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier; tribunaux, commissaire, note des députés Reverchon et Vitet;- *Moselle*, tribunal criminel, président, lettre des députés Bar, Barthélemy, Couturier, Giral, Gobert, Husson et Rolland apostillée par Reubell; tribunaux, commissaire: Thurin, de Briey, remplaçant Barthélemy, élu aux Cinq-Cents, arrêté d'Ehrmann, Richaud et Soubrany, représentants en mission près l'armée de la Moselle nommant Thurin juge au tribunal révolutionnaire de cette armée, Sarrebruck, 9<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois de la 2<sup>e</sup> année républicaine<sup>1</sup>, *tableau abrégé de la vie politique* de Thurin, an VI, et lettre dénonçant Duquesnoi, commissaire provisoire près le tribunal correctionnel de Briey, royaliste et frère d'émigré, an IV; tribunaux, 1<sup>er</sup> substitut; Metz, tribunal correctionnel, commissaire: remplacement de Rolland, élu aux Cinq-Cents;- *Saône-et-Loire*, tribunal criminel, président: Roberjot, ex-administrateur central<sup>2</sup>, billet de Reverchon proposant également de refuser la démission de Gelin, commissaire près le tribunal correctionnel de Charolles.

Séance du 10 prairial an VI [29 mai 1798]  
(AF\* III 11, folios 155 verso-158 verso)<sup>3</sup>

Audience diplomatique du Directoire.

Audience de départ de Del Campo, ambassadeur d'Espagne et de réception de Azzara, son remplaçant: textes des discours de Del Campo, de Talleyrand introduisant Azara, d'Azara et de Reubell, président du Directoire, rappelant la conduite de celui-ci envers les Français à Rome *dans des momens très critiques*<sup>4</sup>. Présentation de Mendizabal, attaché à l'ambassadeur d'Espagne.

Séance du 11 prairial an VI [30 mai 1798]  
(AF\* III 11, folios 158 verso-159 verso; AF III 526, plaquette 3411)

*La séance est consacrée à la discussion de différentes affaires.*

Message des Cinq-Cents.

Sur la vente de mesures par la commune de Billom<sup>5</sup>.

Intérieur.

Nomination d'administrateurs municipaux de Castelsarrasin (AF III 526, plaquette 3411, pièces 7-8).

Relations extérieures.

---

espagnole, comme la Havane, à Cuba.

<sup>1</sup> Cachet légendé REPRESENTANS DU PEUPLE AUX ARMEES (pièce 107).

<sup>2</sup> Voir plus haut, 2 prairial, affaires non citées au procès-verbal, note sur la nomination de Chamborre commissaire central. Roberjot n'est pas le député de ce département.

<sup>3</sup> Il n'y a aucune pièce du jour dans le groupe des minutes du Directoire.

<sup>4</sup> Joseph-Nicolas de Azara était ambassadeur d'Espagne à Rome lors de l'émeute antifranaise où le général Duphot fut tué.

<sup>5</sup> Ce message n'est pas ni dans le dossier du jour, ni dans ceux des précédentes séances. La série C ne le conserve pas non plus, mais on trouve, dans *Les Papiers des assemblées du Directoire*: C 447, dossier 141: message du Directoire aux Cinq-Cents, pluviôse an VII (en réponse à celui-ci?), et C 567, dossier 350 et 568, dossier 359: résolution des Cinq-Cents du 22 floréal an VII sur l'autorisation à cette commune de vendre des mesures et autres biens provenant de l'ex-hospice d'humanité.

Mutation de Roberjot, ambassadeur à Hambourg, en République batave, remplacé à Hambourg par Marragon<sup>1</sup>, minutes en partie de Merlin de Douai, mention de l'envoi de l'arrêté de nomination de Marragon au journal *le Rédacteur* (AF III 526, plaquette 3411, pièces 1-2).

#### Séance du 12 prairial an VI [31 mai 1798]

(AF\* III 11, folios 159 recto-161 verso; AF III 526, plaquettes 3412 et 3413)

#### Loi.

[Du 11] autorisant l'achat de la maison nationale d'Aurillac, adjugée au citoyen Palis en l'an IV, par l'administration centrale pour y bâtir le local de ses séances<sup>2</sup> (AF III 526, plaquettes 3411, pièces 3-4, et 3412, pièce 5).

#### Message des Cinq-Cents.

[Du 11] rappelant celui du 22 germinal sur les hospices civils<sup>3</sup> (AF III 526, plaquette 3411, pièces 5-6).

#### Messages aux Cinq-Cents.

Transmettant des extraits, joints, des procès-verbaux des assemblées électorales de Lot-et-Garonne de l'an IV et de l'an V sur l'élection des juges<sup>4</sup>; et sur l'inconstitutionnalité de l'interdiction aux cousins germains de siéger dans la même administration stipulée dans l'instruction sur les assemblées électorales jointe à la loi du 6 germinal an VI, mention de l'envoi de ce message au journal *le Rédacteur*<sup>5</sup> (AF III 526, plaquette 3413, pièces 34-39).

#### Guerre.

Lettres de félicitations après le combat contre les Britanniques près d'Ostende à Lavocat et Santonnard, commandant le génie et l'artillerie, Robert, chef de bataillon à la 46<sup>e</sup> demi-brigade, et au capitaine commandant la chaloupe canonnière du port, rapport du ministre citant également la conduite exemplaire de Michaud, commandant la place de Nieuport<sup>6</sup>. Secours à une citoyenne pour l'aider à rentrer à Nantes avec ses deux enfants (AF III 526, plaquette 3413, pièces 26-27, 29-31 et 40).

#### Intérieur.

Renvoi de Vassant, de Sedan, né à Villers-devant-Orval<sup>7</sup>, chef du bureau d'instruction publique de la Dyle, procureur de la commune de Sedan protégé par Marat en 1793 puis agent national du district de cette ville pendant la Terreur dénoncé par billet de Baudin des Ardennes, minute de Merlin de Douai. Permutation d'inspecteurs du droit de passe d'Ille-et-Vilaine et de Maine-et-Loire, billet d'Antoine Vallée<sup>8</sup> à Fain (AF III 526, plaquette 3413, pièces 32-33 et 43-46).

#### Justice.

Cessation de fonctions de Brival, juge au tribunal civil de la Corrèze élu en l'an IV, n'ayant pas constamment rempli des fonctions publiques depuis la Révolution, jusqu'à preuve que son oncle Pierre-Joseph, parti de Paris pour la Westphalie avec passeport le 21 fructidor an V, n'est inscrit sur la liste des émigrés que comme prêtre déporté<sup>9</sup> (AF III 526, plaquette 34123, pièce 22). Rapport du ministre sur l'arrestation de Renaud, prêtre émigré et déporté rentré, et décision de le déporter à Cayenne<sup>10</sup>.

<sup>1</sup> Claude Roberjot, député de Saône-et-Loire à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an V, nommé à Hambourg le 29 frimaire (*tome III*). Jean-Baptiste Marragon, conventionnel de l'Aude sorti des Anciens en l'an VI, nomination connue de *Kuscinski, Dictionnaire des Conventionnels*. Suivant l'auteur, Marragon aurait été rappelé d'Hambourg vers la fin de germinal an VII pour être nommé à la direction de la commission de navigation intérieure, poste qu'il aurait refusé; l'auteur cite en référence le carton AF III 614, qui se rapporte au mois de messidor an VII, inventorié au *tome IX*, où il n'est pas cité, non plus qu'au *tome VIII* en germinal an VII. En revanche, l'arrêté du 13 thermidor an VII (*tome X*) le nommant receveur général de la Haute-Marne est connu de l'auteur, qui reprend l'erreur du registre des procès-verbaux pour celui du 8 vendémiaire an VIII (*ibidem*) en le disant muté dans le Nord au lieu de l'Hérault.

<sup>2</sup> À la suite d'un message du Directoire du 9 ventôse (*tome IV*).

<sup>3</sup> Voir au 23 germinal.

<sup>4</sup> En réponse au message des Cinq-Cents du 26 germinal reçu le 27 sur la plainte de Dabouilh, élu suppléant au tribunal civil en l'an IV, contre l'élection de Marraud du Sirex juge en l'an V.

<sup>5</sup> Voir *tome VI*, 16 thermidor: loi de la veille supprimant cette interdiction.

<sup>6</sup> Simon Robert, connu de *Quintin*. Le commandant de Nieuport Michaud ne semble pas être le général Pierre-Antoine, commandant des places d'Ostende et des environs en l'an II, suspendu en l'an III et admis au traitement de réforme le 15 fructidor an V (*Six et tome II*).

<sup>7</sup> Belgique, province de Luxembourg, auj.: commune de Florenville (sous le Directoire: département des Forêts).

<sup>8</sup> Pierre-Charles-Louis Baudin, dit des Ardennes, député de ce département aux Anciens. Antoine Vallée, secrétaire de La Revellière-Lépeaux. Agathon Fain, alors chef de la division de la correspondance générale du secrétariat du Directoire, futur secrétaire général des Consuls.

<sup>9</sup> Ce juge, démissionnaire, avait été remplacé le 25 ventôse (*tome IV*, affaires non citées au procès-verbal).

<sup>10</sup> Affaire non représentée ici.

Marine et Colonies.

Approbation d'un état de mutations et nominations d'officiers militaires, dont Honoré-Bruno Guérin, déporté de Russie pour refus de prêter serment à l'impératrice, enseigne de vaisseau embarqué sur *le Tonnant* à Toulon, promu lieutenant de vaisseau. Nomination de l'ex-député Niou, ingénieur constructeur ordinaire, directeur des constructions navales à Lorient<sup>1</sup> (AF III 526, plaquettes 3412, pièces 24-25, et 3413, pièce 28).

Police générale.

Mandat d'arrêt contre 13 individus de la Sarthe prévenus de conspiration, minute avec ajouts par Merlin de Douai, à noter: Auguste Bériat, adjoint à l'état-major du général Hédouville<sup>2</sup>. Délivrance des certificats de non-inscription sur la liste des émigrés par le ministre ou celui des Finances sans autorisation préalable du Directoire, minute de Merlin de Douai. Prêtres, déportation<sup>3</sup>. Expulsion de Lio, soi-disant secrétaire de légation de Venise, qui avait introduit Wiscovich auprès de Querini, lequel avait payé Wiscovich pour faire obtenir un arrangement favorable à Venise en brumaire<sup>4</sup> (AF III 526, plaquette 3412, pièces 10-21 et 23).

Relations extérieures.

Signature des lettres de recréance de Roberjot et de créance de Marragon. Annulation de l'article 2 de l'arrêté du 6 chargeant le ministre de proposer un nouvel emploi à Mengaud, dont le rappel de Suisse est maintenu, minute de Merlin de Douai signée également par La Revellière-Lépeaux et Reubell. Ordre à Mangourit de faire punir les responsables d'excès lors de la reprise de Sion sur les rebelles et d'indemniser les officiers de santé de la 31<sup>e</sup> demi-brigade y ayant soigné des blessés (AF III 526, plaquette 3412, pièces 1-4).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 526, plaquette 3413, pièces 47-68. Nominations administratives et judiciaires:

- commissaires municipaux, *Haute-Garonne*, Castelsarrasin *extra muros*; - *Maine-et-Loire*, Cholet: Chouteau, médecin, ex-député, remplaçant Duval, signataire d'une convocation par la municipalité de celles des environs pour rédiger une pétition collective sur les contributions<sup>5</sup>, billet de La Revellière-Lépeaux; - *Rhône*, Beaujeu, billet de Reverchon; - *Saône-et-Loire*, Couches, candidat: Gaudiot père, notaire, présenté par le député Guillemardet, écarté au profit de celui recommandé par Reverchon; Tournus; Verdun-sur-le-Doubs; - *Seine*, Villejuif;  
- et nominations judiciaires, *Côtes-du-Nord* à *Var*, *Côtes-du-Nord*, tribunaux, commissaire: Nicolas-Jean Despoirrien, commissaire municipal de Lannion<sup>6</sup>; - *Jemappes*, accusateur public; - *Loire-Inférieure*, Paimbœuf, tribunal correctionnel, commissaire: remplacement de Raingard, élu aux Anciens; - *Manche*, tribunaux, commissaire: *idem* de Pouret-Roquerie, élu aux Cinq-Cents; - *Ourthe*, tribunal criminel, président; - *Somme*, Doullens, tribunal correctionnel, commissaire: remplacement de Delecloy, élu aux Anciens; - *Var*, tribunal civil, juge; tribunaux, commissaire: remplacement de Gastin, élu aux Cinq-Cents.

Séance du 13 prairial an VI [1<sup>er</sup> juin 1798]

(AF\* III 11, folios 162 recto-166 recto; AF III 526, plaquettes 3414 et 3415)

Lois.

<sup>1</sup> Joseph Niou, député de la Charente-Inférieure à la Législative, à la Convention et aux Anciens, nommé commissaire pour l'échange des prisonniers de guerre le 5. Sa nomination à Lorient est connue de *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*.

<sup>2</sup> Leurs noms sont cités à l'index, à la rubrique: *Sarthe*. Le général Gabriel-Marie-Théodore-Joseph d'Hédouville, commandant les divisions de l'Ouest nommé agent du gouvernement à Saint-Domingue le 16 messidor an V (*tome II*).

<sup>3</sup> Un prêtre de la Côte-d'Or, un chanoine et un "vice-curé" de Grammont (Escaut), convaincus d'avoir menacé de faire assassiner tout ami du nom français, un prêtre de la Meuse-Inférieure, 65 des Deux-Nèthes, dont cinq moines de l'abbaye de Tongerlo retirés à Duffel, les autres en majorité d'Anvers et pour lesquels on a parfois l'indication du quartier où ils résident, et François-Louis Martin, ayant rebéni la cathédrale de Sens après la fête de la Souveraineté du peuple. Jean Scherpenberg, ici déporté comme moine de l'abbaye Saint-Michel d'Anvers, bénéficie d'une annulation le 12 vendémiaire an VII (*tome VI*) sous le nom de Jean-François Van Scherpenberg, parce que, novice lors de la suppression des couvents de Belgique, il n'avait pas les 25 ans nécessaires pour prononcer ses vœux, se livre depuis au commerce et est inoffensif *ne s'étant jamais mêlé d'affaires politiques et n'exerçant aucune influence, tant à cause de sa jeunesse que de son extrême bêtise*.

<sup>4</sup> Sur ces personnages, dont l'ancien ambassadeur de Venise Alvise Querini, voir *tome III*, 28 brumaire an VI, Police générale, note.

<sup>5</sup> En violation de l'article 367 de la Constitution: *Plusieurs autorités constituées ne peuvent jamais se réunir pour délibérer ensemble; aucun acte émané d'une telle réunion ne peut être exécuté*. Guy-Jacques Chouteau, député à la Législative, commissaire municipal refusant, remplacé le 21 thermidor (*tome VI*).

<sup>6</sup> Bien que cela ne soit pas dit ici, il remplace Julien-François Duval-Villebogard, élu aux Cinq-Cents.

[Du 12]: affectant la maison de l'émigré Barathier, à Loriol [-sur-Drôme], à la municipalité et à la justice de paix<sup>1</sup>; et chargeant le Directoire de nommer les juges de paix et assesseurs non désignés par les assemblées primaires de l'an VI ou invalidés<sup>2</sup> (AF III 526, plaquettes 3412, pièces 6-8, et 3414, pièce 8).

Message des Cinq-Cents.

[Du 8] sur une contribution sur la commune de Saint-Maurice [-près-Crocq] pour payer les commissaires à la confection des états de section (AF III 525, plaquette 3406, pièces 62-63, dossier du 8).

Finances.

Arrêtés de distribution de fonds sur les exercices de l'an V et de l'an VI. Augmentation de ceux des divisions du secrétariat et de la comptabilité du ministère pour les dépenses extraordinaires de la liquidation. Rectification des arrondissements de recette du Gers; fixation des circonscriptions de ceux de l'Aveyron<sup>3</sup>. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la demande de la commune de Billom<sup>4</sup> (AF III 526, plaquette 3414, pièces 5-7 et 26-30).

Guerre.

Présentation par le ministre de neuf drapeaux conquis sur les petits cantons suisses, apportés par Travitz, aide de camp de Schauenburg: texte des discours de Scherer et de Travitz, résumé de celui de Reubell, président du Directoire<sup>5</sup>, lettre de Travitz à Reubell. Nomination de Travitz chef de bataillon. Lettre de félicitations à Schauenburg, le chargeant de témoigner aux troupes *qui ont participé à la destruction du fanatisme et de l'oligarchie combien le Directoire est satisfait de leurs travaux* (AF III 526, plaquette 3414, pièces 18-19 et 24-25).

Intérieur.

Destitution: municipalité de Mayenne anarchiste<sup>6</sup>; agents municipaux de Bugard et Puydarrieu prêtres ayant fait sonner les cloches<sup>7</sup>; de Conches [-en-Ouche] chef de bataillon de la garde nationale destitué le 2 floréal, royaliste; et de Gottechain (Dyle,auj.: Bossut-Gottechain), jugé pour avoir lui-même rouvert l'église désaffectée et fait sonner les cloches. Avance sur traitement à Arnaud, de Nancy, nommé inspecteur du droit de passe de l'Isère<sup>8</sup> (AF III 526, plaquettes 3414, pièces 31-33, et 3415, pièces 37-42 et 51-52).

Marine et Colonies.

Nomination de Burnel agent du Directoire en Guyane, et rappel de son prédécesseur Jeannet-Oudin<sup>9</sup>. Ordonnancement de fonds pour les prisonniers de guerre en Grande-Bretagne, aux deux-tiers sur les crédits du ministère et le reste sur ceux de la Guerre (AF III 526, plaquette 3414, pièces 20-23).

Police générale.

Émigrés, radiation de deux lyonnais inscrits par erreur: Just-Antoine Eynard, négociant inscrit dans l'Ain, extraits des registres de la municipalité de Lyon et du district de Montluel, an III, et Antoine Verset, receveur de celui de Lyon, radié provisoirement par celui de Mâcon, lettre du député Vitet à son collègue Poullain-Grandprey (AF III 526, plaquette 3414, pièces 9-17).

---

<sup>1</sup> À la suite d'un message du Directoire du 13 frimaire (*tome III*).

<sup>2</sup> Par des citoyens du canton ayant exercé des fonctions au choix du Peuple et pour un an jusqu'aux élections de l'an VII.

<sup>3</sup> À la suite de l'arrêté du 9 ventôse (*tome IV*) supprimant l'arrondissement de recette de Sauveterre [-de-Rouergue] et créant celui de Saint-Affrique. Cet arrêté n'est pas cité par le registre.

<sup>4</sup> Message reçu le 11 prairial par le Directoire.

<sup>5</sup> Ces textes ne figurent que sur le registre. Sur Travitz ou Trawitz, voir *tome III*, 17 brumaire an VI, affaires non citées au procès-verbal, note.

<sup>6</sup> Dont un administrateur poursuivi pour dilapidations et un autre pour avoir forcé nuitamment une maison isolée.

<sup>7</sup> Le second est déporté par arrêté du 22 prairial.

<sup>8</sup> L'une des adresses de l'intéressé au Directoire porte au verso, en guise d'adresse, les mots suivants, écrits sur quatre lignes, dont les deuxième et quatrième sont centrées et écrites en lettres plus grandes et plus épaisses que les autres: *Quand l'honnête homme triomphe, cela fait honneur// au Directoire exécutif// et plaisir à tous les bons citoyens. C'est ce que je remarque avec une// triple satisfaction.* Voir aussi AF III 145 B, dossier 688, 142 pièces, réclamations du citoyen Arnaud, de Nancy, ancien employé d'une agence des vivres, pour obtenir une indemnité et un nouvel emploi, an IV-an VI, et *tome VIII*, 23 germinal an VII: destitution de cet inspecteur, accusé de puiser dans les caisses.

<sup>9</sup> Sur le registre, la délibération du Directoire ordonne à Jeannet-Oudin, dit ici Oudin-Jeannet (voir *tome II*, page 52, note 6), de rentrer en France à l'arrivée de son successeur et au ministre de préparer un arrêté nommant Étienne-Laurent-Pierre Burnel. Celui-ci, né à Rennes, installé à l'île de France (Bourbon) en 1790, où il publia un journal de tendance révolutionnaire, rentré en France puis reparti comme délégué aux îles de France et de la Réunion en compagnie de Baco de La Chapelle, avait été éconduit par les colons de l'île de France qui refusaient d'appliquer le décret de la Convention du 16 pluviôse an II abolissant l'esclavage. La liste des personnes devant l'accompagner est approuvée par le Directoire le 14 thermidor et ses instructions, détaillées, sont du 25 suivant (*tome VI*); voir aussi *tome X*, 17 fructidor an VII: acceptation de sa démission pour raison de santé (il avait en fait été remplacé par Victor Hugues, ex-agent en Guadeloupe, le 14 précédent).

Relations extérieures.

Adoption d'un projet d'instructions aux plénipotentiaires à Rastatt présenté par le ministre, minute retirée par lui. Rapport sur des publications faites en Amérique, d'après des dépêches des commissaires américains à Paris, déposé au dépôt particulier<sup>1</sup>. Ordre à Faipoult<sup>2</sup> de se rendre de Rome à Milan pour recevoir des instructions de l'ambassadeur en République cisalpine, brouillon par Treilhard, minute au dépôt particulier, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 181-182. Signature des lettres de créance de Roberjot, nommé ambassadeur en République batave (AF III 526, plaquette 3414, pièces 2-4).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 526, plaquette 3414, pièce 1. Ordre à Rapinat, commissaire près l'armée française en Suisse, à Zurich, de ne pas lever de nouvelles contributions sur le Haut-Valais en plus des 150 000 francs imposés à Sion, sur lesquels Mangourit sera remboursé de ses dépenses extraordinaires à cause de la révolte, minute de Merlin de Douai signée des cinq Directeurs.

AF III 526, plaquette 3415, pièces 35-36 et 43-50. Nominations: de Boisjol, juge au tribunal civil de la Haute-Saône, président du tribunal criminel du Mont-Terrible<sup>3</sup>, lettre de Liomin fils, de Porrentruy, nouveau président de l'administration centrale, sur l'organisation du travail de celle-ci, transmise par Mengaud; - et de commissaires municipaux, *Côte-d'Or*, Mirebeau [-sur-Bèze]: Jean-Baptiste Triquet, notaire, remplaçant Buvée, élu aux Cinq-Cents, billet de Buvée et de Berlier à Merlin de Douai; - *Moselle*, sur proposition des députés Bar, Barthélemy, Couturier, Giral, Gobert et Rolland proposant également de réintégrer Reder à Morhange en révoquant Carton et de nommer Tonnel fils à Saint-Avold en destituant Thiéry, défendu par leur ex-collègue Becker<sup>4</sup>, Lorry [-lès-Metz]: Roger, notaire à Norroy [-le-Veneur]; Rémilly; Sancy.

Séance du 14 prairial an VI [2 juin 1798]

(AF\* III 11, folios 166 recto-167 verso; AF III 526, plaquettes 3416 à 3418)<sup>5</sup>

Message des Cinq-Cents.

[Du 12] sur l'affectation du presbytère d'Houtave à la municipalité pour ses séances<sup>6</sup> (AF III 526, plaquette 3413, pièces 41-42, dossier du 12 prairial).

Guerre.

Présentation par le ministre de deux rapports, classés au dépôt particulier, sur: la situation en Italie, la position des Autrichiens et les *mesures prises pour être en état de défense à tout événement*; et sur des pièces reçues du commandant de la place d'Ostende, comprenant une conversation entre un officier français et l'amiral britannique, une note sur le suédois Fillers et le plan d'attaque de l'escadre britannique. Rapport classé sur l'attaque du Havre par la flotte britannique les 4 et 5 prairial, d'après des renseignements reçus du général Béthencourt faisant l'éloge de l'adjutant général Paulet<sup>7</sup>. Promotion de Fournier, ex-commandant des guides de l'armée d'Allemagne, chef de brigade employé dans les troupes à cheval de l'expédition "de Toulon", et de Louvain Pescheloche, capitaine adjoint à l'adjutant général Dardenne, chef d'escadron. Remboursement d'un prêt fait en prairial an II par le chef de bataillon Lombard

---

<sup>1</sup> Ces deux affaires ne sont pas représentées ici et le rapport n'est pas copié au registre du bureau particulier du secrétaire général.

<sup>2</sup> Guillaume-Charles Faipoult, ambassadeur à Gênes (voir *tome IV*, 22 nivôse, Relations extérieures, note).

<sup>3</sup> Nomination annulée le 8 messidor (plus loin), l'assemblée électorale ayant pourvu ce poste.

<sup>4</sup> On ignore si Tonnel fils est le même que Jean-Georges Tonnel, nommé le 25 nivôse et destitué le 15 pluviôse (*tome IV*, où l'on trouve la nomination d'Alexandre-Jean-Baptiste Thiéry, moine marié, le 18 ventôse).

<sup>5</sup> Le dossier de la séance du 14 prairial comprend un état des mouvements des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> demi-brigades d'artillerie de marine stationnées à Brest et Lorient signés ce jour par le ministre de la Marine et des Colonies et visé par le Directoire le 26 (AF III 526, plaquette 3417, pièce 57) et des arrêtés de nomination de commissaires municipaux de Vallières et Vry (*Moselle*) du 24 (AF III 526, plaquette 3418, pièces 89-93).

<sup>6</sup> Qu'elle tient dans une auberge fautive d'autre local. Houtave (Lys,auj.: Belgique, Flandres-Occidentales, commune de Zuienkerke).

<sup>7</sup> Les deux rapports cités au procès-verbal ne sont ni conservés dans le dossier de la séance ni mentionnés au registre du bureau particulier. Celui transmettant au Directoire des documents reçus de Muscar, commandant la place d'Ostende, est dans AF III 186 B, dossier 857, pièces 51 à 54, avec copie d'un rapport de Robert, chef de la 46<sup>e</sup> demi-brigade, sur son entrevue avec l'amiral commandant la flotille britannique, note sur l'agent suédois Fillers, ayant servi de guide aux Britanniques, et leur plan d'attaque. Le rapport sur l'affaire du Havre que le registre ne signale pas est en revanche bien au dossier de la séance, un autre exemplaire étant classé dans le groupe de la Guerre, parmi les rapports du ministre, dans AF III 149, dossier 700, pièces 80-81. C'est peut-être cette affaire qui est évoquée le 19 prairial: destitution de Poupel, commissaire de la marine au Havre, et de La Bretèche, officier d'état-major, ayant négligé de rendre compte de signaux ayant averti l'ennemi de l'appareillage des corvettes *la Confiance* et *le Vésuve*.

au général Moreaux pour les dépenses secrètes de l'armée pour la défense des frontières de Bitche à Longwy qu'il commandait<sup>1</sup> (AF III 526, plaquette 3417, pièces 54-56 et 58-61).

#### Intérieur.

Nomination d'administrateurs centraux de la Marne après l'invalidation de l'élection par la loi du 22 floréal an VI, billet du député Poulain-Boutancourt, parmi les candidats Labeste, de Cumières, constituant (AF III 526, plaquette 3417, pièces).

#### Justice.

Rapport sur l'exécution des ordres du Directoire interdisant de juger les femmes prévenues d'émigration sans en avoir référé au Directoire<sup>2</sup> (AF III 526, plaquette 3417, pièce 53).

#### Police générale.

Déportation à Cayenne de Christine Aiguier, de Soliès [-Pont], condamnée à mort par une commission militaire, minute de Merlin de Douai. Émigrés, radiation: Bertrand d'Audebar-Ferrussac, du Repaire (commune de Saint-Léonard-de-Noblat), radié provisoirement par le district de Bordeaux; Nicolas-Antoine Boctey, de Guerquesalles, ex-capitaine au 57<sup>e</sup> d'infanterie; Charles et Mollé, ex-administrateurs municipaux de Besançon inscrits par erreur en Haute-Saône et Loir-et-Cher, lettres des députés Briot, Quirot et Violand; Jean-René Chastenot, prêtre insermenté déporté de Saint-Servan (auj.: commune de Saint-Malo), à la requête de sa mère Claudine Thébaud veuve Chastenot, et François Le Véel, vicaire de la paroisse Saint-Malo de Valognes retiré à Morville (Manche) et déporté en Grande-Bretagne en 1792, à la requête de ses frères Félix et Louis, tous deux maintenus sur la liste des prêtres déportés; Charles et Dominique Clément, le premier receveur du district de Champlitte radié provisoirement par celui d'Is-sur-Tille, et le second ex-préposé à la vente du tabac à Dole inscrit en Côte-d'Or comme propriétaire à Fontaine-Française<sup>3</sup>; Louis-Philippe Cossa dit Meylach, sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> hussards ayant démissionné pour dettes en 1788 pour s'engager dans l'armée autrichienne, réputé non émigré de la Meurthe avec interdiction de rentrer avant la paix, à la requête de sa mère, de Réchicourt [-le-Château]; Louis-Nicolas Éverat, marchand mercier à Paris parti pour la Grande-Bretagne avec passeport en 1792<sup>4</sup>; Jean-Baptiste Florant, chapelier à Craponne [-sur-Arzon], radié provisoirement par le district d'Avignon, et Joseph-Florent Silvestre, homme de loi d'Avignon, républicains inscrits en l'an III recommandés par le député Chazal; Honoré Garnier, enseigne de vaisseau non entretenu, juge au tribunal de commerce de Martigues; François Goursaud-Dumazé, de Rochechouart; Marie-Anne Guibourd veuve Jean-Baptiste Dubreil, de Châteaubriant; Joseph-Étienne-Jean Lagoutte, de Saint-Prix (Saône-et-Loire), conseiller au parlement de Dijon, et François-Marie Le Fournier d'Yauville, de Sens, inscrits dans la Côte-d'Or et la Somme; Antoine-Alexandre Lambert-Dulonde, d'Évreux, inscrit sous le nom d'Alexandre Dulonde; Jean-Claude Perrochia, négociant à Lyon exécuté en l'an II; Louis-Philippe Villers-Lafaye, prêtre à Santigny, inscrit dans la Côte-d'Or et l'Yonne. Maintien: André-Thomas Caillot-Coqueromont, radiation demandée par sa mère Marie-Barbe-Luce Lesdos, veuve Antoine-Pierre-Thomas-Louis Caillot-Coqueromont, de Rouen, avec faux certificat de départ en pays neutre en 1788; Luc La Place-Rongeris, émigré rentré à Étain pendant l'invasion, mort en 1792, radiation demandée par sa veuve Marguerite Burguet, de Saint-Maurice-les-Brousses; François-Marie Pivart-Chastulé, de Blois, soi-disant parti prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle, mort en 1792, radiation demandée par sa fille Marie-Françoise, divorcée Alexandre La Rochefoucault (AF III 526, plaquette 3416, pièces 1-48).

#### Relations extérieures.

---

<sup>1</sup> Le général Antoine de Béthencourt, commandant les départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure dans la 15<sup>e</sup> division militaire (Amiens); voir aussi un rapport du ministre de la Guerre au Directoire du 19 prairial sur les mesures prises par lui pour prévenir toute nouvelle entreprise contre le Havre (AF III 149, dossier 700, pièces 82-83). Le futur général Marcel-Gaspard-Abraham Paulet de La Bastide, employé dans la même division (*Six*). Le futur général François Fournier, dit sous la Restauration Fournier-Sarlovèse; *Six* relate que l'unité à laquelle on le nomme ici était déjà partie de Toulon et qu'il resta dans la 8<sup>e</sup> division militaire comme commandant provisoire d'un régiment de hussards. Louvain Pescheloche est inconnu de *Six* et de *Quintin*; on a sur lui une pièce sans indication de prénom dans les dossiers sur le personnel des armées de AF III Guerre, où il est dit capitaine adjoint aux adjudants généraux de l'armée du Nord (AF III 194, dossier 896, pièce 92). C'est bien à l'armée du Nord, devenue ensuite armée de Batavie, que servait alors le futur général Charles-Ambroise Dardenne (*Six*). Le général Jean-René Moreaux, mort en l'an III de fièvres contractées en visitant des blessés, commandait la partie ici décrite de l'armée de la Moselle. Le Lombard dont il s'agit n'est pas le général Antoine de Sagne de Lombard, qui avait été fait prisonnier de guerre en 1793, mais sans doute un ex-chef de bataillon du génie dont le dossier est dans AF III 191, dossier 887, pièces 117-122.

<sup>2</sup> Voir plus haut, 28 germinal. La déportation de la nommée Aiguier (plus bas, Police générale) suit immédiatement ce rapport sur le registre.

<sup>3</sup> Pas de mention de lien de parenté.

<sup>4</sup> Arrêté annulé le 13 brumaire an VIII, l'émigré ayant avoué en l'an VI à un juge de paix de Senlis (Oise) être ancien huissier audencier en la grande chambre du parlement de Paris.

Signature des lettres de créance de Guillemardet et Trouvé, ambassadeurs en Espagne et en République cisalpine<sup>1</sup> (AF III 526, plaquette 3417, pièces 49-50). Envoi à Rapinat d'une note sur le chef-lieu de la République helvétique et d'une lettre sur les contributions sur le Haut-Valais, minutes déposées au dépôt particulier<sup>2</sup>.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 526, plaquettes 3417, pièces 63-68, et 3418, pièces 69-84 et 93-107. Nominations administratives et judiciaires:  
- nominations administratives (commissaires municipaux sauf exception), *Doubs*, Besançon: remplacement de Bourgeon, nommé inspecteur des contributions du département;- *Marne*, commissaire central: Louis-Sébastien Morel, administrateur central<sup>3</sup>;- *Var*, Aiguines; *Saint-Martin*; *Salernes*;  
- nominations judiciaires, *Ariège*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier; tribunaux, substitut: remplacement de Bergasse-Laziroule, élu aux Cinq-Cents, par Azéma, commissaire municipal de Saverdun<sup>4</sup>;- *Aube*, *idem*: Phélippe, ex-président du tribunal criminel de la Loire-Inférieure, minute de Merlin de Douai signée des cinq Directeurs<sup>5</sup>; Troyes, tribunal correctionnel, commissaire: Clément, commissaire municipal de Coussey (*Vosges*), minute de Merlin de Douai;- *Calvados*, *Cæn*, et *Jemappes*, Tournai, *idem*;- *Marne*, tribunal criminel, greffier; tribunaux, commissaire, billet de La Revellière-Lépeaux, an V, 1<sup>er</sup> substitut: Barbaut-Royer<sup>6</sup>, 2<sup>e</sup> substitut;- *Bas-Rhin*, tribunaux, commissaire: remplacement de Bar, élu de la Moselle aux Anciens; substitut: Kœbelé, ex-juge au tribunal civil, déclaration du même, substitut provisoire, neveu par alliance de l'émigré rentré Isenhofer, d'Hagenau, an IV;- *Seine-et-Oise* et *Yonne*, tribunaux, commissaires: Brillat-Savarin et Hérard, ex-député<sup>7</sup>, remplaçant Desclozeaux et Housset, élus aux Cinq-Cents et aux Anciens.

Séance du 15 prairial an VI [dimanche 3 juin 1798]

(AF\* III 11, folios 168 recto-169 verso; AF III 526, plaquettes 3419 à 3421)

Loi.

[Du 14] sur la procédure en cas de partage d'opinion des juges des tribunaux civils<sup>8</sup> (AF III 526, plaquettes 3417, pièces 51-52, et 3420, pièce 30).

Message des Cinq-Cents.

[Du 13] demandant l'état des ressources et des besoins des communes, des hospices et des établissements de secours à domicile, à propos des ressources de la commune de Bordeaux (AF III 526, plaquette 3414, pièce 34).

Décisions sur l'Italie.

Instructions à Brune sur les dispositions militaires à prendre, déposées au dépôt particulier: l'acceptation d'un congrès à Seltz sur la rive gauche du Rhin, François de Neufchâteau ne pouvant pas quitter la France pendant deux ans<sup>9</sup>, montre que l'Autriche ne paraît pas désirer reprendre les hostilités; approbation de la décision des commissaires du gouvernement à Rome d'y maintenir les troupes commandées par Gouvion-Saint-Cyr dont Brune avait ordonné le départ par crainte d'une attaque des Autrichiens et destitution du général Valette, *qui a montré de la faiblesse en cette occasion*<sup>10</sup>; faire

<sup>1</sup> Charles-Joseph Trouvé, premier secrétaire général du Directoire, nommé à ce poste le 15 pluviôse an VI (*tome IV*).

<sup>2</sup> Non conservées ici ni copiées au registre du bureau particulier. La lettre sur les contributions du Haut-Valais est sans doute celle de la veille.

<sup>3</sup> Député à la Législative, élu aux Cinq-Cents en l'an VII. Il remplace Partis, de Châlons-sur-Marne, ex-administrateur central de l'Aisne, nommé commissaire central de la Marne le 25 nivôse (*tome IV*), démissionnaire, qui, suivant les dossiers sur la préparation des élections de l'an VI par le Directoire étudiés par Jean-René Suratteau (*Les élections de l'an VI et le "coup d'État" du 22 floréal an VI*, Paris, Société Les Belles Lettres, 1971), avait refusé de se prêter à ces manipulations et avait été élu juge au tribunal criminel.

<sup>4</sup> Fonction non indiquée ici, mais donnée par un arrêté du 22 vendémiaire an VII (*tome VI*) le remplaçant.

<sup>5</sup> François-Anne-Louis Phélippe dit Tronjolly, affirmant avoir été le premier à dénoncer les excès des commissions révolutionnaires de Nantes et le représentant en mission Carrier, président du tribunal criminel de la Loire-Inférieure demandant à être muté dans un autre département (rapport de Merlin de Douai, ministre de la Justice, du 22 messidor an V, AF III 41, pièces 125-184, *Les Archives du Directoire*, page 203 et note 2), démissionnaire remplacé dans l'Aube le 8 messidor (plus loin). Il figure parmi les candidats au poste de commissaire national de la monnaie de Marseille le 3<sup>e</sup> complémentaire an VII (*tome X*), où il est dit avoir été garde de celle de Nantes avant de devenir président du tribunal criminel.

<sup>6</sup> Haut Juré de Saint-Domingue invalidé, nommé juge au tribunal civil de la Vendée le 4 brumaire an VI (*tome III*, Affaires non citées au procès-verbal).

<sup>7</sup> Le constituant de l'Ain Jean-Anthelme Brillat-Savarin. Jean-Baptiste Hérard, député à la Convention et aux Anciens jusqu'en l'an VI.

<sup>8</sup> Voir aussi *tome III*, 29 frimaire: loi de la veille réglant ce cas pour les jurés de jugement (au correctionnel).

<sup>9</sup> Comme ex-Directeur, conformément à l'article 157 de la constitution de l'an III.

<sup>10</sup> Le général Laurent Gouvion-Saint-Cyr, précédemment désigné pour l'armée d'Angleterre, avait été envoyé à Rome sous les ordres de Brune par le Directoire le 18 ventôse, en même temps que Masséna recevait l'ordre de quitter son commandement à Rome (*tome IV*); *Six* écrit qu'il fut nommé commandant de l'armée française à Rome le 26 mars 1798 / 6 germinal an VI, date à laquelle il n'est pas cité; nommé à l'armée de Mayence le 23 messidor (plus loin), il eut l'ordre de se rendre à Paris le 27 du

vérifier par nos ambassadeurs les griefs contre la Toscane et le Piémont, admettre dans les deux légions cisalpines ceux des insurgés du Piémont commandés par Spinola, oligarque génois dont le Directoire se méfie, reconnus patriotes réfugiés; *le Directoire s'occupe également des mesures propres à renvoyer le Pape hors du continent de l'Italie*; envoi d'un rapport du ministre de la Guerre avec tableaux des troupes envoyées à l'armée d'Italie et de l'effectif qu'elle atteindra au 1<sup>er</sup> messidor, joints;

- instructions à Trouvé, ambassadeur en République cisalpine: *en jettant les yeux sur l'état actuel de la République cisalpine, le Directoire exécutif a vu une constitution sans force et sans liaison dans plusieurs de ses parties, des corps administratifs infiniment trop multipliés, une administration ruineuse et mal entendue, un état militaire nul et excessivement coûteux, des finances dans un délâbrement effrayant, et avec cela une inaction et une apathie inconcevables de la part de tous ceux qui sont à la tête de ces affaires*; faire remplacer la constitution actuelle par celle de la République romaine, suivant un tableau diptyque, joint, des articles des deux constitutions, abolir la loi interdisant d'être ministre ou membre du Directoire cisalpins aux citoyens possédant des biens hors de la république; faire réduire le nombre de départements à 10 ou 12 ainsi que celui des cantons; préparer des règlements *sages et économiques concernant les frais de bureaux et les dépenses de toute espèce des administrations locales* et dresser un tableau des ressources et des dépenses nécessaires de la république; préparer, d'après un tableau de Serbelloni envoyé avec les instructions, une liste *des hommes qui, dans les divers emplois publics et surtout dans les plus éminents, peuvent donner le plus de garantie à la liberté par leur probité, leur civisme, leurs lumières et leur application au travail; parmi ceux qui promettaient un égal succès, vous choisirez de préférence ceux qui laisseraient apercevoir le moins l'influence du gouvernement français et de ses agens*; le changement devant s'opérer en un jour, se concerter avec le général en chef; rédiger un préambule exposant que *l'actuelle constitution n'est jusqu'ici qu'une sorte d'ordonnance militaire que la Nation n'a encor sanctionnée ni par son acceptation ni par son suffrage*, et faire exécuter ces changements par l'actuel Corps législatif *en faisant entendre à tous les membres influens des deux conseils, lorsqu'une fois vous aurez préparé tout votre travail, qu'il faut que cela soit et qu'il vaut mieux qu'ils en aient l'honneur plutôt que de le laisser à d'autres*; notes (de Serbelloni?) sur les Directeurs Costabili, de Ferrare, économiste, hostile aux Milanais et aux Français, et Testi, de Modène, ex-ministre des Relations extérieures, qu'on doit faire renoncer, Lamberti, de Reggio [-nell'Emilia], ex-ministre de l'Intérieur, Alessandri, de Bergame, et Savoldi, de Brescia, les ministres des Finances Adelassio, de Bergame, ami des Français, de la Police Guicciardi, de Bormio dans la Valteline, bon patriote, et ceux que l'on doit faire renoncer: les ministres de la Justice Luosi, de Modène, manquant d'instruction, de l'Intérieur Tadini, du département de Bergame, et des Relations extérieures Birago, de Crémone, hostiles aux Français; nommer Directeurs Melzi, de Milan, ministre plénipotentiaire à Rastatt, et Marescalchi, de Bologne, ambassadeur à Vienne, connus de Treilhard, et ministres de la Justice Zanetti, de Mantoue, de l'Intérieur Albert Litta, de Milan, et des Relations extérieures Visconti; remplacer le secrétaire général du Directoire Pagani, de Brescia, borné, par Venturi, de Modène, littérateur, député au Grand Conseil; lettres de Trouvé, sur papier à en-tête gravé, au Directoire, sur son conflit d'opinion avec Brune, refusant les changements politiques à cause du risque de guerre avec l'Autriche, 2 thermidor, envoyant par David, secrétaire d'ambassade, le projet de nouvelle constitution cisalpine, non joint, et transmettant l'annonce de l'acceptation de la constitution et le texte de son discours aux deux conseils du 13 fructidor; affiche imprimée recto-verso sur 4 pages *Libertà Eguaglianza. In nome della Repubblica cisalpina UEDI<sup>1</sup>, Milano, li 15. Fruttidoro anno VI. repubblicana. Proclama dei consigli legislativi al popolo cisalpino*, au verso: *Milan, le 14 fruttidor an VI de la République. L'ambassadeur de la République française près la République cisalpine aux deux Conseils*, traduction italienne page 3 et liste des membres des deux Conseils; loi cisalpine du 15 fructidor, italien et traduction française remise d'une manière authentique à l'ambassadeur français, manuscrit, suivie de la liste des Directeurs et ministres; texte d'un discours de Trouvé aux deux Conseils, 16 fructidor; rapport de Faipoult au Directoire, 2 thermidor (AF III 526, plaquette 3419, pièces 1-29, copies des instructions à Brune et Trouvé au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 182-186).

## Finances.

Liste des villes devant avoir un bureau de garantie des lingots et ouvrages d'or et d'argent classées par directions à Paris (bureaux à Amiens, Arras, Beauvais, Chartres, Lille, Melun, Rouen, Soissons et Versailles), Rennes (bureaux à Alençon, Brest, Cæn, Coutances et Nantes), Poitiers (bureaux à Angers, Limoges, Niort, la Rochelle et Tours), Bordeaux (bureaux à Agen, Angoulême, Pau et Toulouse), Nancy (bureaux à Charleville, Langres, Metz, Reims, Saint-Mihiel, Strasbourg et Troyes), Dijon (bureaux à Auxerre, Besançon, Chalon-sur-Saône et Orléans), Lyon (bureaux à Clermont-Ferrand, Saint-Flour et Valence) et Montpellier (bureaux à Bastia, Marseille, Nîmes, Perpignan, Rodez et Toulon), avec nombre d'orfèvres de chacun des départements rattachés à ces bureaux et compte du produit du droit de marque d'or et d'argent de Paris du dernier trimestre de 1780 à avril 1785, remis au Directoire le 27 ventôse an V par Colas, directeur de la marque d'or et d'argent<sup>2</sup>. Autorisation de procéder au contrat d'échange avec le citoyen Guyot de la maison de Castries, rue de Varennes, occupée par le ministère de la Guerre, contre celles de l'Université, rue de l'Université au coin de celle du Bac, et des Feuillantines au faubourg [Saint-] Jacques<sup>3</sup>. Affectation à la douane du presbytère de Martigues et

même mois après l'affaire de la restitution de l'ostensoir du prince Doria déposé à la Grande Questure de la République romaine, puis réintégré et nommé à l'armée de Mayence le 29 thermidor (*tome VI*). Le général Antoine-Joseph-Marie de Valette; *Six* ne précise pas pourquoi il est destitué, mais connaît les arrêtés des 3 prairial et 12 thermidor an VII (*tomes IX et X*) l'admettant à la retraite avec traitement de réforme de son grade jusqu'à paiement de sa retraite, puis le remettant en activité, à l'armée des Alpes suivant l'auteur.

<sup>1</sup> Abréviation de l'expression italienne *una ed indivisibile* (une et indivisible).

<sup>2</sup> Voir *tome IX*, 13 prairial an VII: arrêtés portant règlement des bureaux, dont la direction est confiée aux contrôleurs, suppression de ceux de Dieppe, Louviers, Montauban (alors: Lot), Quimper, Sarreguemines et Semur [-en-Auxois], et transfert de celui de Nîmes à Beaucaire pendant la foire.

<sup>3</sup> Suivant la loi du 3 frimaire an VI (*tome III*, au lendemain).

de la chapelle de Fos [-sur-Mer]<sup>1</sup>. Dépôt de l'état des mutations et nominations de la régie de l'Enregistrement pour la 1<sup>ère</sup> décade de prairial, dont destitution de Cléret et Aubin, receveur et contrôleur du canal [d'Orléans] à Pont-aux-Moines (Loiret, commune de Mardié), et nomination de 12 commissaires à l'inventaire du mobilier national du département de la Seine (AF III 526, plaquette 3420, pièces 38-41, 43-47 et 49-51).

Guerre.

Remise d'un état de demandes de dispense de service militaire, dont seule est acceptée celle de Carnaud, grenadier de la garde du Corps législatif, à noter sur cet état: Joseph Morizot, propriétaire de trois moulins à Magny<sup>2</sup> (AF III 526, plaquette 3420, pièces 36-37).

Marine et Colonies.

Décisions: de faire l'épreuve de nouveaux boulets inventés par Guyton, et de référer au Corps législatif la question de droit sur la mise en jugement des officiers civils et militaires de Lorient, rapports retirés par le ministre<sup>3</sup>. Solde des marins, brigadiers et chefs de corps de garde de Brest appelés *gardiens volants* (AF III 526, plaquette 3420, pièce 35).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 526, plaquette 3420, pièce 42. Lettre de F.-B. Boyer-Fonfrède au ministre des Finances demandant l'autorisation d'importer du sucre brut des pays neutres, 27 floréal an VI<sup>4</sup>.

AF III 526, plaquette 3421, pièces 52-123. Nominations: du président, de l'accusateur public et du greffier du tribunal criminel de Vaucluse;  
- et de commissaires municipaux, Côte-d'Or à Vosges, *Côte-d'Or*, Beaune *intra muros*: Parisot-Champeau, administrateur du département en 1793, remplaçant Forest-Ancemot, faible, rapport du ministre de l'Intérieur de ventôse an VI sur des interventions des députés Cretet, Guillemot et Oudot proposant de ne pas remplacer ce dernier par son prédécesseur Bonnardot, mesure qui *serait un triomphe pour l'aristocratie qui la considérerait apparemment comme une censure du 18 fructidor*, mais par le conventionnel Édouard, administrateur municipal, et lettre de Forest-Ancemot<sup>5</sup>; Dijon *extra muros*: remplacement de Marlot, nommé receveur du marc d'or; Is-sur-Tille; Marcheseuil; Meursanges; Pouilly [-en-Auxois];- *Jura*, Saint-Laurent [-en-Grandvaux];- *Loir-et-Cher*, Chaumont [-sur-Tharonne]; Selommes;- *Lys*, avec tableau d'après le commissaire central Baret proposant également de muter le commissaire municipal de Bellegem (auj.: commune de Courtrai) à Wervik, mesure ajournée jusqu'au remplacement de Baret<sup>6</sup>, Hooglede; Lo [-Reninge]; Meulebeke: Louis Guillieu, muté de Pervijze (auj.: commune de Dixmude) pour raison de santé à cause des marais, *on présume d'ailleurs que ce canton ne subsistera pas*; Warneton (auj.: Comines-Warneton): Lavallaye, ex-officier de hussards, secrétaire du commissaire municipal de Courtrai, candidat: Lebas, *français*, ex-employé des charrois militaires; Wervik: Bourgeois, commis du juge de paix d'Ingelmunster; Zonnebeke;- *Moselle*, Norroy-le-Sec; Rodemack; Rohrbach [-lès-Bitche]; Waldwisse<sup>7</sup>;- *Sambre-et-Meuse*, Marche [-en-Famenne]: H.-E. Jadot père, notaire, remplaçant Dupont, élu administrateur central; Nassogne; Villance (auj.: commune de Libin); Walcourt: François Poirson, employé du commissaire central à l'agence des contributions, remplaçant Dricot, destitué pour *conduite crapuleuse et immorale*;- *Seine-et-Oise*, Houdan; Marines: Pierre-Henri Charles, juge au tribunal du district de Pontoise, lettres du même, candidat commissaire près le tribunal correctionnel de Pontoise, et de Lavoipierre, président de la municipalité de Grisy [-les-Plâtres], an IV; Montfort [-l'Amaury]; Taverny;- *Somme*, Amiens: remplacement de Barbier-Genty, élu aux Cinq-Cents; Boves: Falempin, curé, agent municipal de Longueau, candidat: Pierre Dragonne, élève de l'École normale; Corbie, parmi les candidats: Carbon, prieur curé, patriote, trop âgé; Gamaches et Montdidier: remplacement de Marotes et Cochevin, élus administrateurs centraux;- *Vosges*, Dompaire.

Séance du 16 prairial an VI [4 juin 1798]

<sup>1</sup> Voir aussi *tome VI*, 29 fructidor: message du Directoire demandant ces affectations.

<sup>2</sup> Yonne.

<sup>3</sup> Et non conservés ici. Louis-Bernard Guyton, dit Guyton-Morveau, chimiste, député de la Côte-d'Or à la Législative et à la Convention, professeur à l'École polytechnique, dont il avait été nommé directeur le 7 ventôse (*tome IV*), s'était beaucoup occupé des armes et munitions, notamment comme membre du Comité de salut public en l'an III. La question sur le jugement des officiers civils et militaires de Lorient après l'incendie du *Quatorze-Juillet* par l'ennemi (plus haut, 18 et 27 floréal) fait l'objet d'un message aux Cinq-Cents du 17 prairial.

<sup>4</sup> Cette pièce, dont rien n'indique qu'elle se rattache à la séance du jour, est jointe peut-être accidentellement au dossier de l'arrêté sur les bureaux de contrôle des matières d'or et d'argent. Il s'agit apparemment de François-Bernard Boyer-Fonfrède, acquéreur de l'étang de Marseillette (voir *tome III*, 29 vendémiaire an VI, Intérieur, note).

<sup>5</sup> Forest-Ancemot, ex-administrateur central nommé commissaire municipal le 5 vendémiaire (*tome III*). Le conventionnel Jean-Baptiste Édouard, futur maire de Beaune, nommé administrateur municipal par le Directoire le 7 pluviôse (*tome IV*); *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, le dit nommé commissaire municipal de Corpeau en l'an IV mais pas membre de la municipalité de Beaune.

<sup>6</sup> Le commissaire central Jean-François Baret venait d'être élu aux Anciens.

<sup>7</sup> Sur la minute: Waldwisse ou canton de Nohn (Nohn-über-Merzig, Allemagne, Sarre). Le *Dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle* de M. Bouteiller, Paris, Imprimerie nationale, 1874, note que le canton de Waldwisse aurait été supprimé en l'an III et rattaché à celui de Launstroff, qui, d'après cet auteur, comprenait la commune de Nohn.

(AF\* III 11, folios 169 verso-171 recto; AF III 527, plaquette 3422)

Loi.

[Du 15] transférant le tribunal civil de la Nièvre et la *bibliothèque nationale* au couvent Saint-Martin de Nevers<sup>1</sup> (AF III 526, plaquette 3420, pièces 31-32; AF III 527, plaquette 3422, pièce 7).

Intérieur.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les hospices civils<sup>2</sup> (AF III 527, plaquette 3422, pièce 11).

Police générale.

Envoi au ministre d'un rapport, non joint, de l'ex-inspecteur de police Veyrat sur l'arrestation de François, *agent de Louis XVIII* dont les écrits montrent qu'il *soldoit des affidés dans les bureaux des ministres et même dans ceux du Directoire*<sup>3</sup> (AF III 527, plaquette 3422, pièce 10).

Relations extérieures.

Approbation du nouveau projet d'instructions aux plénipotentiaires à Rastatt rédigé par le ministre avec les corrections prescrites. Instructions à Roberjot, ambassadeur en République batave. Rapport du ministre sur la Suisse et ordre d'écrire au commissaire près l'armée française: lui envoyer les considérations de Luthard et Stapfer approuvées par Frédéric-César La Harpe; considérer les caisses saisies sur Berne avant le 12 floréal comme acquises à la France; ne pas modifier le stationnement des troupes françaises à Berne sans une nouvelle convention; possibilité de lever des contributions pour les armées et les hôpitaux en donnant quittance, minute de Reubell. Décision d'offrir des présents à Serbelloni, Rangoni et Visconti, plénipotentiaires cisalpins pour le traité avec la France. Indemnités à Blanc, après l'annulation de sa nomination comme secrétaire de légation à Turin. Rappel de Delacroix, ambassadeur en République batave, et signature de ses lettres de recrédence<sup>4</sup> (AF III 527, plaquette 3422, pièces 2-6).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 527, plaquette 3422, pièces 12-13. Nomination des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> substituts du commissaire près les tribunaux du Var.

Séance du 17 prairial an VI [5 juin 1798]

(AF\* III 11, folios 171 recto-174 recto; AF III 527, plaquettes 3423 à 3427)

Loi.

[Du 16] sur les indemnités de retour des députés invalidés en l'an VI (AF III 527, plaquettes 3422, pièces 8-9, et 3423, pièce 2).

Messages des Cinq-Cents.

[Du 15] sur: le remboursement à l'espagnol Marconi ou Marconnié, inspecteur des fermes et gabelles à Montevideo au Pérou<sup>5</sup>, de traites sur l'île de France reçues du lieutenant de vaisseau Lambert pour achat de grains pour cette colonie; et la vente d'arbres communaux de Tiercé (AF III 527, plaquette 3420, pièces 33-34 et 48).

Messages aux Cinq-Cents.

Transmettant les procès-verbaux des assemblées scissionnaires communales et primaires non joints, relevé du nombre de pièces transmises par département dans 69 d'entre eux; sur: l'affectation de la maison nationale dite de la Paix de Béthune à la maison d'arrêt du tribunal correctionnel<sup>6</sup>; la réunion de la commune de Locunolé<sup>7</sup> à celle de Lanvénegen; et la nécessité de réformer le Code pénal à cause de la difficulté de former la cour martiale maritime devant juger l'ordonnateur, le commandant des armes et plusieurs officiers de marine de Lorient pour l'affaire de

<sup>1</sup> À la suite d'un message du Directoire du 19 ventôse (*tome IV*).

<sup>2</sup> Voir au 15.

<sup>3</sup> Veyrat, inspecteur général, chef de la 1<sup>ère</sup> division du ministère de la Police générale de brumaire à germinal (*tome IV*, 21 ventôse, et plus loin, 29 messidor). L'agent royaliste François, apparemment pas cité dans la sous-série F<sup>7</sup>, pourrait être l'agent de ce nom chargé de trafic de lettres de change britannique évoqué par le ministre Sotin lors de son renvoi (*tome III*, 25 pluviôse et 4 ventôse).

<sup>4</sup> Les trois premières affaires sont dites: *pièces retirées par le ministre*, ce qui n'est que partiellement vrai pour la Suisse ou l'on n'a pas le rapport du ministre, et exact pour les deux autres, non représentées ici.

<sup>5</sup> Montevideo (Uruguay), dans la récente vice-royauté espagnole du Rio de la Plata, détachée au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle de celle de Lima. On ne connaît aucun port du nom de Montevideo sur la côte pacifique de l'Amérique du Sud.

<sup>6</sup> Voir *tome VI*, 23 fructidor: loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>7</sup> Commune du Morbihan transférée au Finistère en 1857 (Jacques Charpy, *Guide des archives du Finistère*, Quimper, Archives départementales, 1973, circonscriptions administratives, pages 307-366).

l'incendie par l'ennemi du *Quatorze-Juillet*, dans l'incertitude de savoir si les officiers civils peuvent être jugés par des militaires et l'impossibilité de réunir en France huit vice-amiraux, nombre qui ne s'y trouve pas actuellement<sup>1</sup> (AF III 527, plaquettes 3423, pièces 17-22, 3424, pièces 27-28, et 3425, pièces 50-52).

#### Finances.

Remplacement de Bassenge frère, inspecteur des contributions de l'Ourthe nommé commissaire central, par Le Soinnie (Pierre-Jean-Abraham) père [élu aux Anciens en l'an VII], minute de Merlin de Douai, lettres du député Bassenge et de Bouteville (AF III 527, plaquette 3426, pièces 47-49).

#### Guerre.

Augmentation des fonds pour la solde des troupes stationnées dans la 17<sup>e</sup> division militaire en plus de ceux attribués par l'arrêté du 3 fructidor an V<sup>2</sup>. Réintégration des planches de la carte de France de Cassini et de celle de Belgique de Ferraris au dépôt général de la Guerre<sup>3</sup>, lettres du général Ernouf, directeur du dépôt général de la Guerre, projets de messages aux Cinq-Cents par les ministres de l'Intérieur et de la Guerre et rapport sur papier à en-tête gravé du dépôt général de la Guerre, copie authentique par Camus, archiviste de la République, du décret de la Convention du 4 fructidor an II ordonnant la remise au Comité de salut public des planches de la carte de Ferraris trouvées dans une cave à Bruxelles, *Décret de la Convention nationale du 21 septembre 1793...qui ordonne le transfert au dépôt de la Guerre des planches et exemplaires de la carte de France dite de l'Académie*, Imprimerie nationale exécutive du Louvre, MDCCXCIII, l'an 2<sup>e</sup> de la République, 2 pages, adresse de Louis Capitaine, premier ingénieur de la carte générale de la France et du général Canclaux, demandant le paiement des frais de la société à la suite du message des Cinq-Cents du 21 thermidor an V<sup>4</sup>, lettres de Capitaine<sup>5</sup>, *Carte des environs de Reims revérifiée et totalement refigurée, dédiée aux deux Conseils par L<sup>s</sup> Capitaine, ig<sup>r</sup> et les Associés de la carte générale de la France, échelle de 5 mille toises*, de Prouvais au nord-ouest à Épernay au sud-ouest, Cuperly au sud-est et Mont-Laurent au nord-est, gravée à l'encre. Arrêtés sur le personnel de la Guerre, dont: confirmation de promotions au 1<sup>er</sup> carabiniers et au 17<sup>e</sup> dragons; promotion de Hulin, chef de brigade à la suite de la 75<sup>e</sup> demi-brigade, adjudant général<sup>6</sup>; destitution de Bordes, commissaire des guerres à Mende. Mutation de Dorveaux, lieutenant de gendarmerie en Sambre-et-Meuse, à une lieutenance créée en Moselle, département où il servait auparavant dans ce grade (AF III 527, plaquettes 3424, pièces 23-24, 32-33 et 35-42, et 3427, pièces 58-83).

#### Intérieur.

Rejet de la réclamation de Malin, administrateur central d'Eure-et-Loir destitué le 19 floréal. Confirmation de la nomination d'un membre du bureau central de Paris. Nomination de receveurs du droit de passe<sup>7</sup>: Ain, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ariège, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente-Inférieure, Corrèze, Côtes-du-Nord, Drôme, Dyle, Escaut, Finistère, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Isère, Jemappes, Jura, Landes, Loire, Haute-Loire, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Lys, Meuse-Inférieure, Mont-Blanc, Mont-Terrible, Morbihan, Deux-Nèthes, Ourthe, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Tarn, Var, Vaucluse, Vendée, Vienne et Haute-Vienne (AF III 527, plaquettes 3424, pièce 42, 3425, pièces 43-46 et 55, et 3427, pièces 92-95).

#### Marine et Colonies.

<sup>1</sup> Voir *tome VI*, 4 fructidor: loi du jour à la suite de ce message.

<sup>2</sup> Autorisant des avances mensuelles aux conseils d'administration des régiments jusqu'à ce que le Corps législatif ait statué (*tome II*).

<sup>3</sup> Annulation des dispositions de l'arrêté du 22 floréal an V (*tome I*), dit ici du 23, ordonnant leur remise au bureau du cadastre du ministère de l'Intérieur.

<sup>4</sup> Message reçu le lendemain par le Directoire (*tome II*) demandant des précisions sur l'utilité de l'entreprise de la carte générale de la France dont les cartes sont au dépôt général de la Guerre. Sur les déboires de la famille Capitaine, associée à l'entreprise de la carte de France de Cassini décrétée bien national en l'an II, pour obtenir une réparation financière, on consultera la notice que lui consacre *Roman d'Amat*, d'après laquelle Louis serait mort vers 1797. On ignore les liens du général Jean-Baptiste-Camille Canclaux, ambassadeur à Naples, avec l'entreprise de la carte générale de la France. La carte des environs de Reims jointe ici est présentée par Capitaine comme une amélioration sensible de la carte primitive (celle de Cassini) prouvant l'utilité de l'entreprise de la carte générale.

<sup>5</sup> Imprimées en polytypie. L'une d'elle, de prairial an V, est décorée de la mention d'impression *De l'Imprimerie en écriture à l'improviste rue du Jardinot n°6* écrite sur une ligne courbe sinueuse

<sup>6</sup> Le futur général Pierre-Augustin Hulin, mesure connue de Six.

<sup>7</sup> Le registre indique à tort des nominations d'inspecteurs dans l'Aisne, la Meurthe et les Hautes-Pyrénées en plus de celles de receveurs, pour lesquels il ne cite que les premiers départements de chacun des trois arrêtés de nomination de receveurs chefs et sous-chefs de barrière qu'on a ici. Les tableaux donnent souvent les prénoms, mais aucun détail, pas même l'indication des barrières où on affecte les receveurs qu'on trouvait jusqu'ici dans les autres cas. Ces noms ne sont pas repris à l'index. Les postes de chefs et de sous-chefs non pourvus doivent être par les administrations centrales, sous réserve de confirmation par le Directoire sur rapport du ministre. Aucune nomination dans les Alpes-Maritimes faute de candidat.

Interdiction du port du Havre aux bâtiments américains<sup>1</sup>. Nomination: du général Desfourneaux agent du Directoire à la Guadeloupe, remplaçant Victor Hugues et Lebas, qui cesseront leurs fonctions à son arrivée<sup>2</sup>, et de Bourdon, membre de la commission des échanges des prisonniers de guerre, agent maritime à Anvers<sup>3</sup> (AF III 527, plaquette 3424, pièces 26 et 29-31).

#### Police générale.

Émigrés, radiation: les enfants mineurs Antoine-Henri et Antoinette-Marie Saint-Germain d'Apchon, de Paris, radiés provisoirement par le district de Pontoise, inscrits par erreur à la suite de l'inscription d'Antoine-Claude Saint-Germain d'Apchon et Élisabeth-Thérèse Lacorée, veuve Picard, condamnés à mort par le Tribunal révolutionnaire<sup>4</sup>, dont le séquestre des biens a inclus par erreur ceux de la fille de la seconde, Marie-Michèle-Henriette Picard, mère des enfants. Maintien: Charlotte-Nicole Bozonat veuve Forceville-Méricourt, de Paris, usant d'un faux arrêté du Comité de salut public<sup>5</sup>; Emmanuel Cugnac, ex-commandant de la place d'Antibes, et sa femme Victoire-Rose-Rossoline-Martiale Villeneuve, émigrés à Gênes en 1792 rentrés; Jean-Jacques O'Kelly-Fazel, de Merles, ex-ministre plénipotentiaire à Mayence<sup>6</sup>, inscrit dans le Tarn; Jean-Antoine Varin dit Ainvelle, conseiller au parlement de Besançon, soi-disant victime de persécutions en 1793; arrêté déclarant non émigré Anne-Paul-Emmanuel-Sigismond Montmorency-Luxembourg, capitaine d'une compagnie des gardes du corps du Roi mort en Suisse en 1790, inscrit à Paris, avec maintien du séquestre de ses biens malgré les réclamations de membres de sa légion pour arriérés de solde<sup>7</sup> (AF III 527, plaquette 3423, pièces 5-16).

#### Relations extérieures.

Nomination de Gay-Vernon consul à Tripoli de Syrie, minute de Merlin de Douai<sup>8</sup> (AF III 527, plaquette 3423, pièce 1).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 527, plaquette 3424, pièce 34. Feuille de brevets de pension de la Guerre.

AF III 527, plaquette 3425, pièces 53-54. Rapport du ministre de l'Intérieur sur la demande du général Dugua, par lettre jointe sur papier à en-tête de commandant de la 8<sup>e</sup> division militaire, d'éloigner du département de Vaucluse Laurent, Mainvielle et Agricol Moureau, ainsi que l'adjudant général Sherlock s'il n'était pas admis aux Cinq-Cents, et sur les liaisons entre l'adjudant général Huard et les exagérés du Var<sup>9</sup>.

AF III 527, plaquette 3427, pièces 84-91 et 96-99. Nomination de commissaires municipaux, *Landes*, Poyanne, billet de La Revellière-Lépeaux sur le candidat de l'ex-député Saurine<sup>10</sup>; - *Maine-et-Loire*, Coron; Rochefort [-sur-Loire]: remplacement de Martinet, nommé inspecteur du droit de passe<sup>11</sup>; - *Deux-Sèvres*, Celles [-sur-Belle]; la Ferrière [-en-Parthenay].

### Séance du 18 prairial an VI [6 juin 1798]

<sup>1</sup> Comme cela avait été le cas pour Brest, Dunkerque, Lorient, Rochefort et Toulon le 25 floréal.

<sup>2</sup> Sur Hugues et Lebas, voir *tome IV*, 29 ventôse, Marine et Colonies, note. La liste des personnes devant accompagner le général Desfourneaux (Edme-Étienne Borne des Fourneaux, dit), est approuvée par le Directoire le 14 thermidor (*tome VI*). Il fut rappelé le 17 fructidor an VII (*tome X*) et avait en réalité été remplacé le 14 précédent par Baco de La Chapelle, Jeannot-Oudin et le général Laveaux.

<sup>3</sup> Le futur ministre Bourdon de Vatry (voir *tome II*, 29 thermidor an V, Marine et Colonies, note).

<sup>4</sup> Antoine-Claude, marquis de Saint-Germain d'Apchon, maréchal de camp, condamné à mort le 18 germinal an II (Arch. nat. W 343, dossier 657). Le nom d'Élisabeth-Thérèse Lacorée, veuve Picard ne figure pas dans les tables des condamnés et des personnes traduites devant le Tribunal révolutionnaire.

<sup>5</sup> Affaire demandée par Merlin de Douai. Voir aussi *tome VIII*, 13 ventôse an VII: rejet de sa réclamation.

<sup>6</sup> De 1783 à 1792 (*Repertorium der diplomatischen Vertreter*). Voir aussi *tome VIII*, 28 germinal an VII: réclamation rejetée, ce diplomate ayant été rappelé le 31 août 1791 et n'étant rentré qu'en décembre 1792.

<sup>7</sup> Le rapport cite une série d'actes judiciaires et d'arrêtés des comités de la Convention sur les réclamations de ces militaires.

<sup>8</sup> Léonard Gay-Vernon, député de la Haute-Vienne à la Législative, à la Convention et aux Cinq-Cents, réélu en l'an VI et invalidé. Tripoli de Syrie, auj.: Liban.

<sup>9</sup> Agricol Moureau, jacobin, cité par les représentants en mission en Vaucluse en l'an II sous un jour défavorable (*Recueil des actes du Comité de salut public*, tome VIII, page 248), élu aux Cinq-Cents par l'assemblée mère de l'an VII renonçant (*Les Archives du Directoire*, page 130, note 1, *tomes VIII et IX*, 8 et 19 floréal an VII, Affaires non citées au procès-verbal: envoi par Gaudin, commissaire du Directoire près l'administration des postes, d'une note dont on ne puisse savoir qu'elle vient du Directoire, à Moureau pour lui demander sa démission, et message du Directoire transmettant la lettre de démission de l'intéressé, écrite de la campagne d'Aix), nommé commissaire près les tribunaux de Vaucluse le 11 fructidor suivant puis commissaire central le 13 brumaire an VIII (*tome X*). Sauveur-François-Louis Sherlock, adjudant général, nommé commandant le département de Vaucluse le 27 pluviôse (*tome IV*), élu aux Cinq-Cents en l'an VI. Les *Almanachs nationaux* ne citent qu'un seul adjudant général du nom de Huard, celui de l'an VI le disant attaché à l'armée de Sambre-et-Meuse (à la fin de l'an V), sans doute Noël Huard, adjudant général commandant à Lisieux en l'an IV (F<sup>7</sup> 7146, dossier B<sup>2</sup> 3515).

<sup>10</sup> Jean-Baptiste-Pierre Saurine, évêque constitutionnel des Landes, député à la Convention et aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V, et alors l'un des membres actifs de l'épiscopat constitutionnel à Paris.

<sup>11</sup> En Indre-et-Loire le 16 floréal.

(AF\* III 11, folios 174 recto-176 verso; AF III 527, plaquettes 3428 à 3430<sup>1</sup>)

Loi.

[Du 17] accordant une indemnité de séjour et de retour à Pinchinat et Rey-Delmas, élus du département de l'Ouest de Saint-Domingue en l'an IV invalidés par la loi du 23 floréal an VI<sup>2</sup> (AF III 527, plaquettes 3423, pièces 3-4, et 3428, pièce 5).

Messages aux Cinq-Cents.

Transmettant le procès-verbal d'élection de Guérin juge de paix de la 11<sup>e</sup> municipalité de Paris<sup>3</sup>; et sur l'élection des juges de paix de Courtenay (Loiret), état joint de population de la ville et des faubourgs, extraits des procès-verbaux des deux assemblées primaires de la ville, délibération de la municipalité et adresse du nommé Thierriat, et Varen (AF III 527, plaquettes 3428, pièces 9-19, et 3429, pièces 53-59).

Finances.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur Saint-Maurice [-près Crocq]<sup>4</sup> (AF III 527, plaquette 3429, pièce 51).

Guerre.

Indemnité et remplacement des épaulettes, du sabre, de l'épée et du pistolet d'Augustin Auger, capitaine de la garde du Directoire volé à son domicile, lettre du commandant en chef et déposition du capitaine devant Charles Daubanel, commissaire de police de la division du Luxembourg<sup>5</sup>. Permutation entre les capitaines de gendarmerie de Saint-Brieuc et Strasbourg (AF III 527, plaquette 3429, pièces 32-38).

Intérieur.

Secours à titre d'avances à Saint-Hilaire, nommé inspecteur du droit de passe dans les pays conquis, adresse de l'intéressé se plaignant à Reubell d'avoir été éconduit par le ministre. Gratification aux ouvriers travaillant à la restauration du palais du Directoire à l'occasion de la pose de la première pierre du vestibule du grand corps de bâtiment, lettres de Chalgrin, architecte du Directoire, notant qu'on a renoncé à faire poser une inscription et des pièces de monnaie, de Jacques-Pierre Gisors, architecte des bâtiments du Corps législatif, à Goust, inspecteur des bâtiments du Directoire, et de Leconte, architecte du Conseil des Anciens, sur le paiement accordé aux ouvriers lors de la pose de la boîte commémorative de la construction de la nouvelle salle des Cinq-Cents au Palais Bourbon, procès-verbal de la commission des inspecteurs de la salle des Cinq-Cents sur l'inauguration de cette salle, 26 brumaire an VI<sup>6</sup>. Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur la municipalité d'Houtave et les besoins et ressources des communes, des hospices et des établissements de secours aux indigents<sup>7</sup> (AF III 527, plaquette 3429, pièces 25-31, 40 et 60).

Justice.

Traitement des employés de l'Enregistrement et des Domaines des départements de la rive gauche du Rhin. Impression et envoi aux administrations centrale et aux tribunaux criminels de la liste des Hauts jurés élus en l'an VI, remise par le ministre avec complément par le secrétaire général du Directoire joints en manuscrit, lettre de Camus, garde des Archives de la République, à Lagarde (AF III 527, plaquettes 3428, pièces 20-24, et 3429, pièce 52).

Marine et Colonies.

---

<sup>1</sup> La plaquette 3430, comprend, pièces 92-93, un arrêté du 18 prairial an VII annulant la nomination d'un commissaire près le tribunal correctionnel de Belfort.

<sup>2</sup> Voir plus haut, 24 floréal.

<sup>3</sup> En réponse au message des Cinq-Cents du 11 floréal reçu le 14.

<sup>4</sup> Voir plus haut, séance du 13.

<sup>5</sup> Auger, ex-capitaine de guides à l'armée d'Italie (rapport du ministre de la Guerre pour sa nomination à la garde du Directoire dans AF III 25, pièces 87-88, *les Archives du Directoire*).

<sup>6</sup> Jean-François-Thérèse Chalgrin, architecte du Directoire. Dans *Thieme et Becker* c'est à tort que Jacques-Pierre Gisors est dit le frère d'Alexandre-Jean-Baptiste-Guy Gisors, auquel les auteurs attribuent la salle des séances de la Convention aux Tuileries, puis, avec Étienne-Chérubin Leconte, celle des Cinq-Cents au Palais-Bourbon, l'actuelle salle des séances de l'Assemblée nationale: Mme E. Hubert, auteur des notices sur les architectes Gisors de *Roman d'Amat* en 1985 précise que Guy, non pas frère de Jacques-Pierre mais sans doute de sa famille, travailla sous ses ordres à la construction de la salle de la Convention dont Jacques-Pierre, architecte de la Convention puis des bâtiments du Corps législatif, est l'auteur; elle donne la liste des travaux qu'ils dirigèrent l'un et l'autre et que *Thieme et Becker* attribue à Guy. Élève de Chalgrin, comme les Gisors, Goust, dont *Roman d'Amat* ne connaît que l'initiale L. du prénom, lui succéda après sa mort comme architecte de l'Arc de Triomphe de l'Étoile à Paris.

<sup>7</sup> Messages des 12 et 13 prairial, reçus les 14 et 15.

Renvoi en Grande-Bretagne par Gravelines de Collins, chirurgien des prisonniers de guerre britanniques à Orléans, et Fisher, secrétaire de l'agent de la marine britannique à Paris, prévenus de complot tendant à l'évasion de prisonniers<sup>1</sup> (AF III 527, plaquette 3429, pièce 39).

Relations extérieures.

Reconnaissance de la citoyenneté française aux français ayant prêté au roi d'Espagne le serment exigé des *transeuntes* et règles pour leur inscription sur la matricule tenue par l'agent diplomatique français. Ordre de Mangourit de secourir les négociants français Claude-Joseph Denerioz, de Morillon, et Claude Rochet fils, de Magland, pillés par les rebelles à Sion (AF III 527, plaquette 3428, pièces 1-4).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 527, plaquette 3429, pièces 44-50. Rapport du ministre des Finances sur Liouville, inspecteur de l'Enregistrement de Mézières (Ardennes) destitué le 12 brumaire<sup>2</sup> comme noble sur dénonciation de Baudelot, commissaire près le tribunal correctionnel de Charleville, prouvant être fils de Barthélemy Liouville, marchand à Toul, et de Catherine Burton, et avoir engagé des poursuites contre son accusateur comme fermier général de la ferme de Saint-Julien provenant du collège de Charleville; note des bureaux du Directoire proposant de le nommer inspecteur de l'Enregistrement du Mont-Tonnerre à la place de Dagon, démissionnaire, 4 prairial; lettres de Bissaut, commissaire spécial pour l'établissement des droits de timbre et d'Enregistrement dans les nouveaux départements de la rive gauche du Rhin, Guyon, directeur de l'Enregistrement et des Domaines au ministère, et Quinette, régisseur de l'Enregistrement, à Lagarde et Merlin de Douai.

AF III 527, plaquette 3430, pièces 63-91 et 94-108. Nominations: de commissaires municipaux en Dordogne: Issigeac; Ribagnac; Verteillac;

- et nominations judiciaires (commissaires près les tribunaux correctionnels sauf exception), *Calvados*, tribunaux, commissaire: remplacement de Cailly, élu aux Anciens, lettre des députés Chatry-Lafosse, Du Bois Du Bais, Gauthier, Jouenne-Longchamp, Le Boucher-Deslongpares, Lecordier, Lenormand et Moulrand; substitut: Laberge, commissaire municipal de Mondeville;- *Dordogne*, tribunaux, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> substitués; Périgueux;- *Finistère*, Brest;- *Forêts*, tribunaux, commissaire: Bourdon, juge de paix de Genappe (Dyle), remplaçant Faily, nommé à d'autres fonctions<sup>3</sup>; Luxembourg: F.-P.-I. Delattre, homme de loi à Metz, minute de Merlin de Douai<sup>4</sup>;- *Gard*, tribunaux, commissaire: Bertezène, ex-député aux Cinq-Cents<sup>5</sup>; 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> substitués: Chabbal, de Saint-André, ex-général de brigade et Chambon, commissaire municipal de Bagnols [-sur-Cèze]<sup>6</sup>;- *Indre-et-Loire*, tribunaux, commissaire: remplacement de Japhet, élu aux Cinq-Cents, lettre du même, comme député, avec ses collègues Chalmel, Guizol et Texier-Olivier proposant également de nommer l'administrateur central Christophe commissaire central; Tours: remplacement de Leroux-Moysand, élu administrateur central;- *Jemappes*, tribunal criminel, président; *Meuse-Inférieure*, tribunaux, commissaire: Jean-Baptiste Daret, ex-juge de paix à Tonnerre<sup>7</sup>;- *Puy-de-Dôme*, *idem*: remplacement de Grenier, élu aux Cinq-Cents, feuille de travail proposant également de nommer le substitut du commissaire;- *Somme*, tribunaux, commissaire: remplacement de Florent Louvet, élu aux Cinq-Cents, par François-Barthélemy Petit, juge au tribunal civil, rapport de Merlin de Douai, ministre de la Justice, et lettre de Lemoyne, député de la Seine-Inférieure aux Anciens, de Dieppe, proposant de nommer Petit, né à Dieppe, habitant à Saint-Pierre-à-Gouy (Somme,auj.: Crouy-Saint-Pierre), commissaire près le tribunal correctionnel d'Amiens, apostille de Fouché de Nantes, an IV<sup>8</sup>;- *Var*, Brignoles: remplacement de Gautier, élu aux Cinq-Cents.

Séance du 19 prairial an VI [7 juin 1798]

(AF\* III 11, folios 176 verso-178 verso; AF III 527, plaquette 3431)

Lois.

<sup>1</sup> Sur cette affaire, dont les protagonistes sont inconnus du *Dictionary of national biography* britannique, voir F<sup>7</sup> 4372 et, plus loin, 22 messidor: destitution du commissaire municipal d'Orléans à cause du manque de surveillance des prisonniers de guerre britanniques.

<sup>2</sup> Voir *tome III*, 12 brumaire an VI, Finances, note.

<sup>3</sup> La minute porte les mots rayés: *nommé accusateur public*. S'agit-il de Faily, substitut du commissaire près les tribunaux nommé commissaire central le 23 floréal?

<sup>4</sup> Remplaçant Clément, nommé à d'autres fonctions (élu accusateur public par l'assemblée électorale scissionnaire siégeant aux Récollets validée: AF III 227, dossier 999, pièces 52-129, dossier sur les élections de l'an VI du département, inventaire dactylographié au CARAN). Voir aussi *tome IX*, 27 floréal an VII: nomination de Delattre commissaire central des Forêts, remplaçant Arnoul, élu aux Cinq-Cents.

<sup>5</sup> Jean-Étienne Bertezène, député du Gard à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an V (voir *tome IV*, 12 nivôse, affaires non citées au procès-verbal, note).

<sup>6</sup> Un arrêté du 4 fructidor (*tome VI*) rectifie celui-ci en déclarant que le Directoire a entendu nommer l'ex-commissaire municipal de Bagnols Chambon premier substitut, qui est le seul cité par l'*Almanach de l'an VII*. Le général Chabbal n'est pas identifié et rien ne permet de distinguer entre les quatre communes du département dénommées Saint-André.

<sup>7</sup> Et beau-frère de Claude-Antoine Guyot-Desherbiers, député de la Seine aux Cinq-Cents (*tome IX*, 25 prairial an VII, candidature au poste de commissaire central de la Meuse-Inférieure).

<sup>8</sup> On ne voit pas les raisons de l'intervention du futur ministre de la Police générale.

[Du 18]: deux lois sur les élections de Saint-Domingue de l'an IV et de l'an V, admettant Annecy aux Anciens, Mentor, précédemment admis aux Anciens, aux Cinq-Cents, et Vergniaud au même Conseil jusqu'en l'an VII en rectifiant son admission par la loi du 3<sup>e</sup> complémentaire an V. [Du 19]: autorisant un échange de terres entre l'hospice de Chambéry et Jean-Claude Lasalle, à Gevrier<sup>1</sup>; et rectifiant l'erreur de la loi du 22 frimaire an VI sur les crédits du ministre des Finances à la suite du message du Directoire du 9 floréal (AF III 527, plaquettes 3428, pièces 6-8, et 3431, pièces 15-17).

Messages des Cinq-Cents.

[Délibéré le 17 et expédié le 19] demandant un *état au vrai de l'instruction publique* et des *obstacles qui en retardent le progrès*<sup>2</sup>. [Délibéré le 18 et expédié le 19] sur l'indemnisation des habitants d'Amfreville-la-Mi-Voie après l'explosion d'un caisson de poudre le 17 germinal<sup>3</sup> (AF III 527, plaquettes 3425, pièces 56-57, et 3429, pièces 61-62).

Finances.

Paiement de fonds au ministre de la Marine et des Colonies pour les besoins de la marine à Toulon. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur l'espagnol Marconnie<sup>4</sup> (AF III 527, plaquette 3431, pièces 16 et 27).

Guerre.

Ordre à Hatry, général en chef de l'armée de Mayence, de faire feu sur le fort d'Ehrenbreitstein (à Coblenze) si sa garnison trouble la navigation sur le Rhin, brouillon de Reubell, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 194. Refus de remettre en activité le général Carnot [-Feulins], lettre du général et états de service, de Nolay<sup>5</sup> (AF III 527, plaquette 3431, pièces 20-26).

Intérieur.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la vente d'arbres communaux de Tiercé<sup>6</sup> (AF III 527, plaquette 3431, pièce 28).

Marine et Colonies.

Destitution de Poupel et La Bretèche, commissaire de la marine et officier d'état-major au Havre n'ayant pas rendu compte de signaux informant l'ennemi de l'appareillage des corvettes *la Confiance* et *le Vésuve*<sup>7</sup> (AF III 527, plaquette 3431, pièces 18-19).

Relations extérieures.

Envoi à Guillemardet et Perrochel de copies des lettres de recrérance de Truguet, qui ne seraient pas parvenues à l'intéressé (AF III 527, plaquette 3431, pièces 10-13).

Décision du Directoire.

De chômer décadi.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 527, plaquette 3431, pièces 1-9. Instructions à François de Neufchâteau, ministre plénipotentiaire à Seltz: le Directoire approuve qu'il exige de l'Autriche une satisfaction convenable; réfuter les arguments de Cobenzl *présentant le fait du drapeau comme une innovation ou une imprudence* et mettant en cause les propos de l'ambassadeur français et de sa suite pendant leur retraite, qui ne sont pas cause des outrages subis; ordre de traiter des griefs autrichiens formulés par Cobenzl sur l'Italie *dans des explications amicales*: le traité de Campo-Formio qui a décrit les limites de la République cisalpine n'a pas été violé par le rattachement de la Valteline à celle-ci; rappeler qu'il ne traite pas de Rome; affirmer que la République française n'a aucune vue contre Naples et la Toscane; en Suisse, *ce sont les anciens gouvernements qui ont été les agresseurs*, l'Autriche ne peut s'autoriser de la présence des troupes françaises dans les petits cantons pour en envoyer dans les Grisons; rappeler à Cobenzl que sa question sur les émigrés belges a déjà été traitée avec lui au congrès de Rastatt; affirmer que *l'on ne peut croire que l'Autriche s'oppose à une indemnité à la Prusse* pour compenser la perte de ses territoires de la rive gauche du Rhin; *le Directoire termine en observant que s'il désire fortement que l'harmonie entre les*

<sup>1</sup> Auj.: Cran-Gevrier (Haute-Savoie). Suite à un message du Directoire du 3 frimaire (*tome III*).

<sup>2</sup> Voir *tome VI*, 3 brumaire an VII: message du Directoire en réponse, transmettant un rapport très circonstancié du ministre de l'Intérieur François de Neufchâteau.

<sup>3</sup> Voir AF III 47, dossier 169, pièces 125-149 (*Les Archives du Directoire*, page 267): rapport du ministre de la Police générale sur cet accident, 24 floréal.

<sup>4</sup> Message du 15 prairial reçu le 17 par le Directoire.

<sup>5</sup> Claude-Marie Carnot-Feulins, frère de l'ex-Directeur, général, directeur des fortifications, mis en cessation de fonctions le 4<sup>e</sup> complémentaire an V (*tome II*).

<sup>6</sup> Message du 15 prairial reçu le 17 par le Directoire.

<sup>7</sup> Le rapport du ministre demande une suspension de six mois des deux agents. Arrêté annulé le 9 brumaire an VII (*tome VI*), preuve faite de l'inexistence des signaux qu'on avait cru voir au Havre et à Ingouville.

*deux états se maintienne et se consolide, il veut encor plus fortement que la dignité de la République française ne soit pas méconnue*, minute signée des cinq Directeurs, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 189-194; envoi par François de Neufchâteau des notes de Cobenzl et de son projet de réponse, joints, 15 prairial.

AF III 527, plaquette 3431, pièce 29. Tableau de demandes d'exemption de service militaire présenté par le ministre de la Guerre le 3 prairial et vu le 19 par le Directoire, à noter parmi les exemptés: Louis Chevalier, de Suresnes, caporal au 1<sup>er</sup> bataillon de Franciade, recommandé par Merlin de Thionville; Pierre-Michel Cauchois, d'Évecquemont, *attaqué d'une galle invétérée* et ayant un frère imbécile et muet et cinq sœurs; Antoine-Nicolas Garde, fils de l'agent municipal de Stains, chef d'un atelier de bourrelerie des équipages militaires; Jean-Baptiste Grappe, d'Esserval-Tartre, dont la mère a perdu sa maison, sa récolte et une partie du bétail dans un incendie causé par la foudre, recommandé par Barras; Jean-Aimé Mayet, réquisitionné depuis l'an II à Morbier pour la fabrication de platines d'armes à feu<sup>1</sup>; Marc-Alexandre Richomme, de Paris, fils d'un imprimeur en taille douce attaqué de paralysie, recommandé par Tallien; parmi les refus: Joseph Deville, de Paris, demandé par Lucas, garde des galeries du Muséum pour y reprendre son emploi de frotteur et recommandé par La Revellière-Lépeaux; Vincent-Florimond Serveux, fils d'un notaire à Couvron [-et-Aumencourt].

Séance du 21 prairial an VI [9 juin 1798]

(AF\* III 11, folios 178 verso-179 recto; AF III 527, plaquette 3432)

Loi.

[Du jour] traduisant en conseil de guerre pour crime d'espionnage ou d'embauchage *les individus qui, à l'apparition de l'ennemi, ou au moment, ou à la suite d'une attaque, favoriseraient l'ennemi, soit en lui fournissant des armes ou des munitions de guerre, soit par des avis ou signaux, soit par des cris de révolte, des actes ou écrits séditieux*<sup>2</sup> (AF III 527, plaquette 3432, pièces 1-2).

*La séance est consacrée à la discussion de différentes questions diplomatiques et militaires.*

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 527, plaquette 3432, pièces 3-41. Remplacement de Challan, commissaire central de Seine-et-Oise élu aux Cinq-Cents, par le conventionnel Richaud, minute de Merlin de Douai<sup>3</sup>, et nomination de commissaires municipaux, *Ain*, Aranc;- *Allier*, Dompierre [-sur-Besbre];- *Ariège*, Foix: remplacement de Raymond Gaston<sup>4</sup>;- *Cher*, Châteauneuf [-sur-Cher]; Saint-Florent [-sur-Cher]: Lasalle, instituteur particulier;- *Doubs*, Pontarlier;- *Gard*, Saint-André-de-Valborgne; Saint-Laurent [-le-Minier]; Saint-Mamert [-du-Gard];- *Loire*, Ambierle<sup>5</sup>; Saint-Romain-en-Jarez: remplacement d'Antoine Jacod, élu juge de paix, par son fils, note sur le remplacement de Monatte, commissaire municipal de Saint-Chamond élu administrateur central<sup>6</sup>;- *Loiret*, Olivet; Rebréchien;- *Marne*, Baye;- *Meuse*, Damvillers<sup>7</sup>;- *Seine-Inférieure*, Envermeu; Oissel;- *Somme*, Airaines; Hallencourt: Pierre-François Duval, procureur-syndic du district d'Abbeville.

Séance du 22 prairial an VI [dimanche 10 juin 1798]

(AF\* III 11, folios 179 recto-181 recto; AF III 527, plaquettes 3433 et 3434)

Finances.

Destitution du directeur de l'Enregistrement de l'Aisne royaliste, minute de Merlin de Douai, lettre du député Dormay. Réintégration d'Ollivault, inspecteur des contributions de l'Aveyron<sup>8</sup>. Remplacement de Jean Ruffault, administrateur des poudres et salpêtres élu d'Indre-et-Loire aux Anciens, par Bottée pour la durée de ses fonctions législatives<sup>9</sup>. Nomination de préposés au triage des titres du département de Jemappes. Correction à

<sup>1</sup> La demande identique de Claude-Alexis Paget, également de Morbier, est écartée par le Directoire.

<sup>2</sup> À la suite du message du Directoire aux Cinq-Cents du 5 sur la victoire contre les Britanniques à Ostende.

<sup>3</sup> Hyacinthe Richaud, député de Seine-et-Oise à la Convention et du Rhône aux Cinq-Cents jusqu'en l'an VI.

<sup>4</sup> Député à la Législative et à la Convention, élu aux Anciens invalidé. *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, connaît sa nomination comme receveur des contributions des Basses-Alpes le 15 fructidor (*tome VI*).

<sup>5</sup> Nomination de Pierre Noalli, ex-agent municipal. Pour *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, il s'agirait du conventionnel Pierre Noailly. Celui-ci fut nommé administrateur central le 15 ventôse an VII (*tome VIII*), le ministre de l'Intérieur le disant alors commissaire municipal de la Pacaudière, puis élu aux Anciens invalidé.

<sup>6</sup> Cette note sur la feuille de travail du ministre renvoie à l'arrêté du 9 prairial, dont elle complète la minute, celle-ci ne citant que le remplaçant.

<sup>7</sup> Un candidat du député Harmand est écarté.

<sup>8</sup> Il avait été nommé le 11 frimaire et destitué le 17 ventôse pour n'avoir pas encore pris ses fonctions. Le ministre, qui avait présenté un rapport sur la nécessité de pourvoir ce poste le 7 floréal, expose que l'intéressé avait été retenu à Paris pour des opérations utiles à la République et avait eu la surprise d'apprendre sa destitution en arrivant prendre ses fonctions.

<sup>9</sup> Jean-Joseph-Auguste Bottée de Toulmon, né à Laon en 1764, nommé commissaire de la poudrerie de Grenelle juste avant son explosion en l'an II, directeur de l'école des poudres et salpêtres, envoyé en mission en Belgique puis aux Pays-Bas en

l'arrêté du 25 germinal an V sur les arrondissements de recette de Maine-et-Loire. Bois communaux, vente: Hannapes (Ardennes) pour réparer des chemins, fontaines et ponts, Soissons: arbres morts et dépérissant des remparts et promenades, Vigneul [-sous-Montmédy] et ceux d'une centaine de communes dépendant de la maîtrise de Saint-Mihiel<sup>1</sup> (AF III 527, plaquette 3434, pièces 37-54 et 58).

#### Guerre.

Confirmation de la nomination de Kister, chef de l'ex-15<sup>e</sup> bis demi-brigade, chef de la 24<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie de ligne<sup>2</sup> (AF III 527, plaquette 3434, pièce 36).

#### Intérieur.

Ordre au ministre de faire un rapport sur les membres de la 1<sup>ère</sup> municipalité de Paris après des plaintes reçues par le Directoire, minute de Merlin de Douai<sup>3</sup>. Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur Amfreville-la-Mivoie et l'instruction publique<sup>4</sup> (AF III 527, plaquette 3434, pièces 55-57).

#### Police générale.

Prêtres, déportation<sup>5</sup>. Expulsion de Frédéric Mader, de Ludwigsburg (Allemagne)<sup>6</sup>, détenu au Temple, instituteur privé à Paris des enfants de la femme d'Esebeck, réfugié mayençais et inspecteur général des forêts du département du Mont-Blanc, rapport du ministre sur l'interrogatoire de Mader, intrigant pour l'importation de marchandises britanniques d'Allemagne en France et en relations avec le français Lordonnais, jadis voleur d'objets précieux au Garde-Meuble, dont un diamant dit *le Rubis* ou *le Dragon*, qui a ensuite été remis à Louis XVIII, et analyses de lettres trouvées chez Mader (AF III 527, plaquette 3433, pièces 20-33).

#### Relations extérieures.

Nomination de Roberjot, ambassadeur en République batave, ministre plénipotentiaire au congrès de Rastatt, Champigny-Aubin, secrétaire de légation à la Haye, faisant fonction de chargé d'affaires français pendant la durée de la mission de Roberjot à Rastatt. Secours à Chaponel, ex-agent honoraire du consul général dans la Rivière de Gênes puis en Caroline-du-Nord, pauvre et aveugle<sup>7</sup>, et Lebas, secrétaire d'ambassade retraité en 1788 (AF III 527, plaquette 3433, pièces 10-14).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 527, plaquette 3433, pièces 1-9. Instructions à François de Neufchâteau, plénipotentiaire au congrès de Seltz: convenir avec Cobenzl d'un mode de réparation de l'injure faite à la France contre l'ambassadeur Bernadotte, rappeler le soutien de l'Autriche aux sentiments anti-français en République cisalpine, à Naples et à Rome et refuser sa demande de cession de territoires italiens, minute signée de tous les Directeurs sauf Barras, lettres de François de Neufchâteau des 17 et 19 prairial transmettant copies, jointes, d'observations de Cobenzl et proposant que la République cisalpine cède des territoires à l'Autriche et reçoive en échange le Piémont, dont le roi obtiendrait des commanderies de l'ordre de Malte en Allemagne.

AF III 527, plaquette 3434, pièces 34 et 35. Feuilles de brevets d'un militaire et de pensions du ministère de l'Intérieur.

---

l'an V (*Roman d'Amat*, qui croit qu'il remplaça Champy comme administrateur des poudres et salpêtres). Il publia sous l'Empire deux manuels avec un certain Jean-René-Denis-Alexandre Riffault, auteur d'autres manuels techniques dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qui n'a apparemment pas de rapport avec le député Ruffault.

<sup>1</sup> Les noms de ces communes, figurant sur la minute, n'ont pas été repris à l'index.

<sup>2</sup> Le futur général Georges Kister, nommé provisoirement par Moreau et, suivant *Six*, confirmé à la 24<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie de ligne et employé à l'armée d'Italie par le Directoire en février 1797, ce qui correspond à la fin du tome IV de *Debidour* et au début de notre *tome I*, où on ne le cite pas. Sa demi-brigade était bien à l'armée d'Italie: le Directoire l'avait félicitée le 4 germinal (plus haut) pour sa conduite lors des mouvements insurrectionnels de cette armée.

<sup>3</sup> Voir plus loin, 27 messidor: destitution de la majeure partie de ceux-ci anarchistes.

<sup>4</sup> Messages délibérés les 18 et 17 prairial et reçus le 19 par le Directoire.

<sup>5</sup> Un prêtre de l'Aisne et un de l'Yonne tenant des registres de catholicité, un d'Indre-et-Loire, Jacques Saint-Ubéry, de Puydarrieux (Hautes-Pyrénées) faisant sonner les cloches et, ce qui n'est pas dit ici, agent municipal destitué pour la même raison le 13 prairial, Souplet, de Villetaneuse (alors: Seine), faisant prier pour le Roi, la Reine et le Pape - il réclama contre cet arrêté, fut déporté sous son véritable nom de Souley le 26 thermidor et réclama de nouveau en vain le 28 brumaire an VII (*tomes VI* et *VII*) en prétendant que c'étaient des enfants qui avaient sonné la cloche en entrant dans l'église par un carreau cassé et que s'il avait lu la prière pour le roi et la reine, c'est que le papier glissé dans son Rituel avec la nouvelle formule était tombé, et que, s'étant aperçu de sa méprise, il l'avait annoncé hautement avant de reprendre la nouvelle -, et Michel Hautrey, jugé au tribunal correctionnel des Sables [-d'Olonne] pour déclarer que *les mariages faits à la République* ne sont que des concubinages, peut-être le même qu'Hautray, curé de Curzon, déporté pour de telles déclarations le 24 floréal.

<sup>6</sup> Dans le texte: *Lwisbourg en Souabe*.

<sup>7</sup> Le rapport du ministre relève le caractère exceptionnel de ce secours, les agents honoraires des consuls n'étant pas rétribués par le ministère mais personnellement par les consuls. Ce secours est cité dans le compte des dépenses secrètes de Talleyrand, ministre des Relations extérieures, de brumaire an VI à pluviôse an VII (*tome IX*, 24 messidor an VII).

AF III 527, plaquette 3434, pièce 62. Extrait d'une dépêche de Comeyras, commissaire du gouvernement dans les départements provisoires de Corfou, d'Ithaque et de la mer Égée, sur le soulèvement de l'équipage du vaisseau de ligne *le Laharpe* à cause de retards de solde, apostille de renvoi aux ministres de la Guerre et de la Marine et des Colonies signée par Reubell.

AF III 527, plaquette 3434, pièces 63-77. Nominations administratives, *Aube*, commissaire central: Jean-Claude-Joseph Bosc, professeur de physique et de chimie à l'école centrale, remplaçant Sutil, que le ministre de l'Intérieur invitera à démissionner pour éviter sa destitution, lettres des députés Berlier et Creuzé-Latouche et expédition d'un acte par devant notaire à Troyes pour preuve que Bosc n'a pas fait faillite<sup>1</sup>; - *Côte-d'Or*, Fleurey [-sur-Ouche], commissaire municipal: remplacement de Gauthier, nommé commissaire central, billet du député Berlier, lettre de Robert, secrétaire général de la liquidation de la commission des armes et poudres, an IV; - *Lot*, commissaire central: Laboissière, ex-député, remplaçant Souilhé, élu aux Cinq-Cents<sup>2</sup>.

### Séance du 23 prairial an VI [11 juin 1798]

(AF\* III 11, folios 181 verso-184 recto; AF III 527, plaquettes 3435 à 3437)

#### Lois.

[Du 22]: transférant des crédits de l'an VI du ministre de la Guerre à celui de la Marine et des Colonies; affectant le séminaire et l'église du chapitre de Sainte-Walburge d'Anvers à la douane<sup>3</sup>; transférant la municipalité de Rosny [-sur-Seine] à la Villeneuve-en-Chevrie; et affectant des fonds et une partie des bâtiments de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs (à Paris) au Conservatoire des arts et métiers<sup>4</sup> (AF III 527, plaquettes 3433, pièces 15-19, et 3436, pièce 35).

#### Messages aux Cinq-Cents.

Préparé par le ministre de l'Intérieur en réponse à celui des Cinq-Cents *sur la situation économique des hospices à Paris*, transmettant un état détaillé non joint de leur nombre, de leurs revenus et des fonds dont ils ont besoin, envoi aux journaux *le Conservateur* et *le Rédacteur*<sup>5</sup>; et proposant de réunir la commune de Nouveau-Lieu, composée de deux habitations dont les propriétaires sont frères<sup>6</sup>, à celle de Coyviller, chemise du dossier de la commission spéciale créée le 25 prairial et délibération de l'administration centrale de la Meurthe (AF III 527, plaquette 3436, pièces 27-32, 58-60 et 64-66).

#### Finances.

Destitution et remplacement du président, d'un garde-marteau et du greffier de l'administration forestière de la Nièvre et du directeur de la poste aux lettres de Nevers<sup>7</sup> (AF III 527, plaquette 3436, pièces 56-57).

#### Guerre.

Arrêtés sur le personnel, dont: remise en activité de l'adjudant général Lecourt-Villierre, nommé commandant le département de Vaucluse, et de Vialet, commissaire des guerres réformé, remplaçant Griois, réformé le 5; emploi du général Suchet à l'armée d'Italie, Dumoulin le remplaçant comme chef de la 18<sup>e</sup> demi-brigade; traitement de réforme en attente de pension du général de brigade d'Oyré<sup>8</sup>; nomination d'un commandant temporaire de la place

<sup>1</sup> Bosc fut élu aux Cinq-Cents en l'an VII. Pierre-François Sutil, élu aux Anciens invalidé par la loi du 22 floréal an VI. Théophile Berlier, ex-député de la Côte-d'Or à la Convention et aux Cinq-Cents, à notre époque, député de la Seine à ce Conseil, et Jacques-Antoine Creuzé-Latouche, député de la Vienne à la Convention et aux Cinq-Cents, ne semblent pas avoir eu de liens particuliers avec le département de l'Aube.

<sup>2</sup> Jean-Baptiste Laboissière, député à la Législative, à la Convention et aux Anciens sorti en l'an VI, nommé commissaire près les tribunaux le 28 pluviôse an VII (*tome VIII*), nominations inconnues de *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, qui le dit nommé juré à la Haute Cour de Justice après sa sortie des Anciens.

<sup>3</sup> Ces deux lois font suite à des messages du Directoire des 29 germinal et 19 floréal.

<sup>4</sup> Voir aussi *tome VIII*, 1<sup>er</sup> ventôse an VII, Finances: mise à disposition provisoire du Conservatoire de l'église abbatiale, en plus du prieuré que cette loi lui avait affecté, afin de permettre l'entrée des machines à recevoir du cabinet de Vaucanson rue de Charonne, de ceux de l'Académie des sciences et du dépôt de la rue de l'Université.

<sup>5</sup> Ce message répond en partie à celui des Cinq-Cents du 25 germinal reçu le lendemain sur les finances de la ville.

<sup>6</sup> Et ne peuvent donc être désignés agents ni adjoints municipaux parce qu'ils ne sont pas remplaçables. Le hameau dépend aujourd'hui de la commune de Rosières-aux-Salines.

<sup>7</sup> Ces changements sont demandés par les députés de la Nièvre cités plus bas à propos des commissaires municipaux.

<sup>8</sup> Isaac-François Lecourt, dit Lecourt-Villierre, adjudant général à l'armée de l'Intérieur réformé en l'an IV (*Quintin*), remplaçant Sherlock, élu aux Cinq-Cents; voir: *tome VIII*, 22 et 27 pluviôse an VII: ordre au ministre de le proposer pour un autre emploi (dans la 11<sup>e</sup> division militaire, poste que le ministre lui aurait assigné le 21 février 1799 /3 ventôse an VII d'après *Quintin*), destitué le 5 germinal an VII pour avoir refusé de rejoindre son nouveau poste (*tome VIII*, arrêté notant que la nouvelle affectation qu'il refusait de rejoindre lui avait été signifiés par le ministre le 6 ventôse et non le 3) puis réintégré dans ses grade et commandement le 17 thermidor suivant (*Quintin* et *tome X*). Griois, commissaire des guerres à Périgueux, destitué à la date indiquée ici (plus haut). Le général François-Ignace Ervoil d'Oyré, dit ici Doyré, gouverneur de Mayence

de Landrecies; confirmation de nominations à des emplois vacants: 26<sup>e</sup> demi-brigade ancienne, 64<sup>e</sup> demi-brigade de bataille suivant procès-verbal d'amalgame du 24 brumaire an V, 9<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup> demi-brigades d'infanterie légère, suivant procès-verbal de formation du 1<sup>er</sup> germinal an V, et 48<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie de ligne suivant procès-verbal de formation du 19 ventôse an IV<sup>1</sup>; promotion au grade de capitaine de Nicolas Germain, lieutenant à la 81<sup>e</sup> demi-brigade, adjoint à l'adjudant général Julien en l'an II<sup>2</sup> Rapports du ministre sur: des sanctions contre Gentili, neveu du général<sup>3</sup>, commandant l'île de Zanthé, accusé du vol de l'argenterie d'un couvent, de la vente de chaloupes et de l'affermement du tabac à son profit, et d'autres officiers accusés de concussion: les généraux Chabot et La Salcette, ayant levé des frais de table à Corfou, et les mesures pour la solde et l'entretien des troupes de cette île; quatre officiers mis en cause après l'attaque du Havre par les britanniques le 10 germinal; et le dévouement de la troupe défendant la côte du Croisic, qui a repoussé l'attaque d'un corsaire et de six frégates britanniques contre des chasse-marée transportant du vin pour la République le 8: *l'aspect des forces navales ennemi ne présente pas l'intention de débarquer... si elles en avoient le projet, le cordon de troupes qui défend cette côte est tellement renforcé et l'ardeur du soldat depuis la victoire remportée à Ostende est si grande que l'ennemi ne retourneroit point à son bord* (AF III 527, plaquette 3436, pièces 38-55).

#### Intérieur.

Nomination: de la municipalité de Surzur où il n'y a pas eu d'assemblée primaire et de receveurs du droit de passe: Loire-Inférieure, Saône-et-Loire et Seine<sup>4</sup> (AF III 527, plaquettes 3436, pièces 61-63, et 3437, pièces 74-75).  
Ajournement de la décision du Directoire sur Bézard, nommé membre du bureau central de Bordeaux<sup>5</sup>.

#### Police générale.

Émigrés, radiation: Louis-Pierre Barberis, grainetier botaniste à Paris, inscrit en Seine-et-Oise; Louis-Anne Bruet, de Chartres; Charles-François-Thomas Drouin-Brindossière et François-Michel Le Tourneur, de Magny-le-Désert et Haleine, prêtres déportés en Grande-Bretagne en 1792, à la requête de Louis Drouin-Brindossière, frère du premier et neveu du second; André Duval dit Monmillan, cultivateur à Montauban (Lot); les frères Louis et Philippe Guillot, de Cæn; Mathieu Laulanier, maître de forges à Bordeaux, radié provisoirement par le district de Belvès; Anne-Jean Legras du Luard, habitant au Luart, inscrit en Indre-et-Loire; Pierre Mollet, mort à Aix (Bouches-du-Rhône) en l'an II; Joseph Mouty dit Bogat, de Guérande, l'un des 134 Nantais traduits par Carrier devant le Tribunal révolutionnaire, mort en route à Angers; Francin Royer et sa veuve Françoise Rousselin, de Pontailler [-sur-Saône]; Jacques-Marie-Amable Sicard, de Rochefort [-du-Gard], administrateur du district de Beaucaire, et Joseph Vachy, homme de loi à Saint-Laurent-des-Arbres, républicains recommandés par le député Chazal; Louis Villelume, d'Aixe [-sur-Vienne], inscrit à cause de ses frères émigrés Charles-Louis et Léonard<sup>6</sup> (AF III 527, plaquette 3435, pièces 1-26).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 527, plaquette 3436, pièces 33-34. Arrêtés d'ordonnancement de fonds pour les exercices de l'an V et de l'an VI.

AF III 527, plaquette 3437, pièces 67-73 et 76-116. Nominations administratives et judiciaires:

- nominations administratives: *Eure*, commissaire central: Savary<sup>7</sup>, remplaçant Crochon, élu aux Cinq-Cents; - *Nièvre*, commissaires municipaux, d'après un tableau par les députés Ballard, Duviquet, Jourdan et Legendre<sup>8</sup>, Anlezy; Aunay [-en-Bazois]; Beaumont [-la-Ferrière]; Brassy; Brinon [-sur-Beuvron]; Cervon; Champlemy; Château-Chinon; Châteauneuf [-Val-

---

lors de la capitulation des troupes françaises, mesure inconnue de *Six*; l'auteur le dit admis à la retraite en mars 1796, ce qui n'est pas vérifié dans *Debidour* où il n'est jamais cité, à moins que d'Oyré soit son énigmatique ex-général de brigade Ourre (tome III, 30 messidor an IV).

<sup>1</sup> Ces confirmations sont, pour les 48<sup>e</sup> et 64<sup>e</sup> demi-brigades, dites sans préjudice de nominations antérieures aux mêmes grades au choix ou à l'ancienneté dont les brevets ne seraient pas encore expédiés. Pour ces demi-brigades et la 30<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère, les minutes indiquent de quel bataillon de volontaires ces officiers étaient issus, éléments repris dans l'index au mot *Volontaire*, ou, pour une partie de ceux de la 48<sup>e</sup>, qu'ils appartenaient à la 48<sup>e</sup> ancienne formation.

<sup>2</sup> L'adjudant général Julien pourrait être le futur général Louis-Joseph-Victor Jullien de Bidon, promu adjudant général à l'armée du Rhin en l'an II, à notre époque membre de l'expédition d'Égypte.

<sup>3</sup> Le général Antoine Gentili, commandant les troupes des trois départements provisoires de Corfou, de la mer Égée et d'Ithaque, remplacé par le général François-Jean Chabot au début de l'an VI (*tome IV*, 28 ventôse: rapport sur les mesures prises par Gentili et Chabot à l'arrivée du second). Le général La Salcette (Jean-Jacques-Bernardin Colaud de), commandant les départements provisoires de la mer Égée et d'Ithaque et gouverneur de Zanthé.

<sup>4</sup> Nominations par barrière, éléments non repris à l'index.

<sup>5</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>6</sup> Le premier, de Bellac, officier de l'armée de Condé, avait été maintenu le 13 brumaire (*tome III*).

<sup>7</sup> Louis-Jacques Savary, ex-député à la Convention et aux Cinq-Cents, dont *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, dit qu'il aurait démissionné du Conseil le 14 brumaire an IV et aurait été nommé commissaire central peu après, réélu en l'an VII.

<sup>8</sup> Ce tableau concerne aussi les destitués du paragraphe *Finances* et les destitutions judiciaires citées plus bas. Les destitutions proposées sont intégralement adoptées par le Directoire, mais non motivées. Dans plusieurs cas, il s'agit de commissaires nommés au début de l'an VI qu'on remplace par ceux qui avaient alors été destitués comme royalistes. Ceux nommés ici sont en grande partie destitués le 2 thermidor an VII (*tome IX*) et alors souvent remplacés par les précédents.

de-Bargis]; Clamecy *extra muros*; Corbigny: Panétrat, médecin; Cosne [-Cours-sur-Loire]: Moreau, officier de santé; Decize; Donzy; Entrains [-sur-Nohain]; Guérigny; Larochemillay: Jean-Marie Lardereau, administrateur du district de Moulins-Engilbert, nommé de nouveau; Luzy; Magny [-Cours]; Monceaux-le-Comte: Parent, constituant<sup>1</sup>; Montreuil; Neuvy [-sur-Loire]; Nevers *intra muros*; Ouroux [-en-Morvan]; Pougues [-les-Eaux]; Pouilly [-sur-Loire]; Prémery; Rouy; Saint-Amand [-en-Puisaye]; Saint-Germain-en-Viry<sup>2</sup>; Saint-Pierre-le-Moutier; Saint-Révérien; Saint-Saulge: Leriche, instituteur; Tannay;-Nord, commissaire municipal d'Orchies: remplacement de Dupont, nommé inspecteur du droit de passe; - et nominations judiciaires, *Bouches-du-Rhône*, Tarascon, tribunal correctionnel, commissaire: Derrès, commissaire municipal de Maussane [-les-Alpilles], remplaçant Philippe Ravel, administrateur du district, destitué, billet de Barras;-Nièvre, tribunaux, commissaire et substitut; Nevers, tribunal correctionnel, commissaire.

#### Séance du 24 prairial an VI [12 juin 1798]

(AF\* III 11, folios 184 recto-184 verso; AF III 528, plaquette 3438)

Loi.

[Du 23] annulant l'élection de Marraud-Dusyrex juge au tribunal civil de Lot-et-Garonne en l'an V et admettant comme juge Paquin fils, élu suppléant en l'an IV<sup>3</sup> (AF III 527, plaquette 3436, pièces 36-37; AF III 528, plaquette 3438, pièce 1).

Police générale.

Émigrés, radiation: Noël-Alexandre-Nicolas Guilier père, de Rouen, René-François Champagné, de Baugé, et Augustin-Raymond-Jules Leridon, receveur de l'Enregistrement à Saint-Florent-le-Vieil<sup>4</sup>, inscrits par erreur, le premier dans le Calvados et les autres dans la Mayenne, minutes de Merlin de Douai (AF III 528, plaquette 3438, pièces 5-7).

Relations extérieures.

Signature d'un traité secret avec la République batave pour l'entretien de 25 000 hommes de troupe français, pièces déposées au dépôt particulier, copie du traité au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 198-201<sup>5</sup>.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 526, plaquette 3418, pièces 89-93, classées par erreur au dossier du 14 prairial an VI. Nomination de commissaires municipaux en Moselle: Vallières (auj.: commune de Metz) et Vry.

AF III 528, plaquette 3438, pièce 11. Remplacement de Coffin, commissaire central du Pas-de-Calais, par le conventionnel Garnier, d'Ardres<sup>6</sup>.

#### Séance du 25 prairial an VI [13 juin 1798]

(AF\* III 11, folios 185 recto-186 verso; AF III 528, plaquettes 3439 à 3441)

Loi.

[Du 24] sur l'assemblée primaire de Lévignac [-de-Guyenne] (AF III 528, plaquette 3438, pièces 2-4).

Message aux Cinq-Cents.

Pour *faire tomber l'agiotage sur les ordonnances des ministres*, demandant que la Trésorerie nationale délivre des lettres de crédits sur les receveurs des départements aux entrepreneurs des services militaires sans attendre les déclarations de rentrée<sup>7</sup> (AF III 528, plaquette 3441, pièces 95-96).

Finances.

<sup>1</sup> Louis-Nicolas Parent de Chassy, député du tiers état du bailliage de Nivernois et Donzinois à la Constituante, jugé par le Tribunal révolutionnaire le 14 pluviôse an II (Arch. nat. W 319, dossier 474) parce que cité dans les papiers de l'Armoire de fer, avait publié sa défense en un *Mémoire à la Convention nationale*, ne pouvant se rendre à Paris pour raison de santé. Il mourut en 1808 dans son domaine de Chassy, commune de Vignol (*Lemay*). Il fait partie des commissaires destitués le 2 thermidor an VII (*tome IX*). Monceaux-le-Comte, nom révolutionnaire: Monceaux-sur-Yonne.

<sup>2</sup> Auj.: Saint-Germain-Chassenay.

<sup>3</sup> Voir, plus haut, 27 germinal: message des Cinq-Cents de la veille sur la plainte de Dabouilh, élu suppléant en l'an IV, contre l'élection de Marraud du Syrex en l'an V.

<sup>4</sup> Sous son nom ancien de Montglone, repris pendant la Révolution.

<sup>5</sup> Affaire non représentée au dossier.

<sup>6</sup> Antoine-François-Constantin Coffin, élu aux Cinq-Cents invalidé, nommé consul à Cagliari le 26 prairial (plus bas). Charles-Louis-Antoine-Eugène Garnier, que *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels* dit commissaire central dès la fin de la session de la Convention.

<sup>7</sup> C'est à dire sans attendre les déclarations de rentrée de fonds que lui adressent les receveurs des départements.

Nomination des sept substituts du commissaire du Directoire près l'administration des postes<sup>1</sup>. Adjudication de la maison dite l'Auditoire du Châtelet [-en-Brie] au nommé Le Merle, et rejet de la réclamation de Mercier, soumissionnaire déchu<sup>2</sup> (AF III 528, plaquette 3441, pièces 93-96).

#### Guerre.

Nomination à un grand nombre d'emplois de vétérans<sup>3</sup>, à noter parmi les capitaines: François-Nicolas Bachelet, prévôt de maréchaussée à Saint-Domingue blessé par les nègres marrons en 1778, puis instituteur à l'École de Mars, Joseph Bresson, commandant du château de Lourdes, Pierre Mathieu, capitaine au 1<sup>er</sup> bataillon de l'Aube, recommandé par le général Clarke et le commissaire municipal de Soissons, Antoine-Mathieu-Bonaventure Valette, adjudant-major au 1<sup>er</sup> bataillon du Gard blessé au siège de Lyon, Vincent Vidal, blessé au siège de Mahon en 1756<sup>4</sup>, capitaine au bataillon des Fédérés, Henri-François Volant, commissaire des guerres réformé; parmi les lieutenants: Antoine Aubert, commissaire des guerres retiré pour blessures en l'an III, Martin Auster et Jean-Louis Dellion, anciens du régiment des Cent-Suisses retirés en 1792 et en l'an IV, et Jean-Baptiste Vilcot, lieutenant de ce régiment retiré en 1792, François-Nicolas Bochud, lieutenant au régiment suisse de Sonnenberg réformé en 1792, Hermann-Joseph-Pierre Breidbach, lieutenant à la légion germanique, Jean-Guillaume Durand, officier des gardes de la ville de Paris devenus gendarmerie nationale, retiré en 1791, Duseuil-Beaumont, lieutenant des Chasseurs de la Guadeloupe retiré en l'an III, Michel Ehret, sous-lieutenant à la légion de Kellermann retiré en 1794, Nicolas Ferry, lieutenant vétérans promu par Bonaparte et confirmé par le Directoire le 4 nivôse an V<sup>5</sup>, Jean-Pierre Guillerme, sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> bataillon des Chasseurs belges, Gottfried Hayer, lieutenant au régiment suisse de Diesbach réformé en septembre 1792, Jean La Croix, lieutenant invalide, ancien de la guerre de Vendée retiré en l'an III, Louis Léger, blessé à la bataille de Savannah (États-Unis) en 1779, Amable Maly-Dufoissac, adjoint aux adjudants généraux de l'armée de l'Intérieur, Jacques Michaux, sergent au régiment des Gardes suisses, retiré en 1793, et Louis-François Schwitter, sergent-fourrier de ce régiment réformé en 1790, Pierre-Louis Montguéron, lieutenant au régiment provincial de l'île de France retiré en 1791, Jean-Baptiste Necôme, volontaire sur un vaisseau de guerre français puis gendarme retiré en l'an IV, recommandé par Barras et les généraux Augereau et Hatry, Guillaume-Henri Weissembruch, lieutenant au 3<sup>e</sup> bataillon des Chasseurs liégeois. Autres arrêtés sur le personnel; dont: promotion d'Arnauld, ex-aide de camp chef de bataillon provisoire aux îles sous le vent, chef de bataillon d'infanterie, traitement de réforme de l'ex-général de brigade Barquier et du général de brigade Monard; remboursement à Pierre-Gabriel Hédouville, ex-commandant de la Légion des Ardennes, d'une avance pour l'habillement de cette unité en l'an II. Promotion de Verdier-Lacoste, aide de camp du général de brigade Beaumont en l'an III, capitaine<sup>6</sup>. (AF III 528, plaquettes 3439, pièces 2-6, et 3440, pièces 13-92).

#### Marine et Colonies.

<sup>1</sup> Les ex-députés Jean-Jacques Bréard, dit Duplessys, député de la Charente-Inférieure à la Législative, à la Convention et aux Anciens, et Jean-Claude DeFrance, député de Seine-et-Marne à la Convention et aux Cinq-Cents, tous deux en poste à Paris, Jean-Claude Cherrier, député des Vosges à la Convention et aux Cinq-Cents, à la division du Nord-Est (à Bruxelles d'après *l'Almanach de l'an VII*), Claude-Alexandre Ysabeau, député d'Indre-et-Loire à la Convention et aux Anciens, à celle du Nord (à Rouen suivant la même source), Kervélégan (Augustin-Bernard-François Le Goazré de), député d'Ille-et-Vilaine à la Convention et aux Anciens, à celle du Sud-Ouest (à Bordeaux), Henri Menuau, député de Maine-et-Loire à la Législative, à la Convention et aux Anciens à celle du Sud (à Nîmes), et Albert Ruellé, député d'Indre-et-Loire à la Convention et aux Cinq-Cents à celle de l'Est (à Lyon). *Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, connaît ces nominations mais les date de messidor an VI ou pas du tout: alors qu'il renvoie très fréquemment aux registres de AF\* III, cet arrêté lui a échappé.

<sup>2</sup> Voir aussi *tome VIII*, 3 germinal an VII: rejet d'une réclamation de Mercier.

<sup>3</sup> 101 capitaines et 169 lieutenants en second, plus quelques emplois de titulaires, avec tableaux donnant leurs grades dans l'armée d'active, leur âge, la date et la cause de cessation de service actif, et parfois mention de recommandations. Les noms sont repris à l'index, où l'on a retenu aussi les mentions d'appartenance à des bataillons de volontaires ou à des unités particulières, telle la gendarmerie et la maréchaussée d'Ancien Régime ou la légion de police. Plusieurs sous-lieutenants sont retraités depuis plus de vingt ans, à partir de 1768 pour le plus ancien cas.

<sup>4</sup> Le siège de Mahon, à Minorque, au début de la Guerre de Sept Ans.

<sup>5</sup> *Debidour*, tome IV, page 516, note 4, où le prénom n'est pas indiqué, arrêté dit du 6 du mois sur le tableau.

<sup>6</sup> Le futur général Pierre-Louis d'Arnauld, fait prisonnier de guerre à la capitulation de Sainte-Lucie et évadé (*Six*). Les généraux Joseph-David de Barquier, mesure connue du même, et Jean-Nicolas de Monard, mesure qu'il date du 4 avril 1798 / 15 germinal an VI, ensuite remis en activité pour emploi dans une armée d'active le 15 prairial an VII (*tome IX*). Le militaire du nom d'Hédouville n'est aucun des deux généraux de ce nom, à moins qu'il y ait confusion avec le général Joseph, qui, d'après *Six*, commanda l'un des bataillons de volontaires des Ardennes. Louis Verdier-Lacoste (AF III 197, dossier 909, pièces 165-167, dossier de l'an VIII parmi ceux du personnel des armées du Directoire et du Consulat, où il se prénomme Louis et est dit beau-frère de Chabaud, peut-être d'Antoine-Georges-François Chabaud-Latour, député du Gard aux Cinq-Cents); on ignore si ce militaire a un rapport avec Henri Verdier de Lacoste, chef de division aux archives du ministère de la Police générale en 1807 lors de sa nomination au Corps législatif, collaborateur du journal *la Quotidienne* sous la Restauration, qui se serait engagé dans l'armée après le Trente-et-Un Mai à cause de ses sympathies girondines (Jean Tulard, *Dictionnaire Napoléon*, 1987, rubrique Lacoste); le *Dictionnaire des parlementaires* et le *Grand Larousse du XIX<sup>e</sup> siècle* affirment que le futur député émigra, le confondant peut-être avec Damien Verdier-Lacoste, émigré du Gard (F<sup>7</sup> 5106<sup>3</sup>). Le général Marc-Antoine Bonin de La Boninière de Beaumont, condamné à mort à Lyon en l'an II et libéré par les dragons de son régiment, en poste à l'armée d'Italie en l'an III (*Six*).

Création à Paris d'un bureau de recrutement pour les troupes d'artillerie de marine de militaires amnistiés à diriger sur des dépôts à ouvrir dans les citadelles d'Anvers, Port-Louis<sup>1</sup> et de l'île de Ré, description de l'uniforme de ces recrues sur la minute. Dispositions sur la réexportation de marchandises britanniques d'après les lois des 10 brumaire an III et 29 nivôse an VI pour éviter que des corsaires n'arrêtent les bâtiments qui en seraient exclusivement chargés, envoi au journal *le Rédacteur*. Maintien en réquisition d'ouvriers de la manufacture de cuivre des frères Hellot d'Avignon, affectée au service de la marine<sup>2</sup> (AF III 528, plaquettes 3439, pièces 1 et 7, et 3441, pièces 97-98). Prestation du serment de haine à la royauté et à l'anarchie et de fidélité et d'attachement à la Constitution de l'an III par Burnel et Desfourneaux, agents du Directoire en Guyane et à la Guadeloupe<sup>3</sup>.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 528, plaquette 3441, pièces 99-115. Ordre au ministre de l'Intérieur de vérifier si Marc Villatte, commissaire municipal de Sarlat destitué<sup>4</sup>, ne continuerait pas d'exercer; nomination de commissaires municipaux, *Bouches-du-Rhône*, Martigues: remplacement de Callamand, élu administrateur central;- *Loire-Inférieure*, Blain: *idem* de Boucaud, élu aux mêmes fonctions; Moisdon [-la-Rivière]: Jambu, commissaire provisoire ayant arrêté le brigand Tranche-Montagne<sup>5</sup>, confirmé;- *Nord*, Feignies;- *Sarthe*, Mayet;- *Vosges*, Grand; le Thillot.

Séance du 26 prairial an VI [14 juin 1798]

(AF\* III 11, folios 186 verso-189 recto; AF III 528, plaquette 3442)

Lois

[Du jour]: rectifiant des erreurs dans les lois sur les transactions; et prorogeant le délai prévu par celle du 13 pluviôse<sup>6</sup> pour les déclarations des débiteurs de rentes viagères constituées pour capitaux en assignats (AF III 528, plaquette 3442, pièces 32-34).

Message des Anciens.

[Du jour] s'ajournant au 28 (AF III 528, plaquette 3442, pièce 41).

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 22 et expédié le 26] sur une imposition de la commune de Bray (Aube,auj.: commune des Bordes-Aumont) pour payer les ouvriers ayant réparé un pont (AF III 527, plaquette 3434, pièces 60-61, classé au dossier du 22).

Marine et Colonies.

Approbation d'états de mutation de la marine des 14 et 21 prairial visés le 26 remis par le ministre, à noter: François Bergœing, lieutenant de vaisseau nommé capitaine de frégate<sup>7</sup>, Léonard Girard, enseigne de vaisseau à Cayenne destitué pour insubordination envers le commissaire du Directoire Jeannet-Oudin (AF III 526, plaquette 3417, pièce 57: état du 14, classé au dossier de cette date; AF III 528, plaquette 3442, pièces 42-44 et 46-48).

Police générale.

Émigré, radiation: Pierre-André Latreille, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de la Corrèze, inscrit par erreur, minute de Merlin de Douai, lettre de l'intéressé à La Revellière-Lépeaux. Renvoi en commission militaire de l'émigré rentré Louis-Victor Loménie-Brienne, fils de l'ex-ministre de la Guerre, émigré en Grande-Bretagne en 1792, membre de l'expédition de Quiberon, débarqué de Jersey à Plougastel [-Daoulas] et arrêté sans passeport à Morlaix, et annulation de son renvoi par l'administration centrale du Finistère devant le tribunal criminel. Levée des scellés de l'ex-journal *l'Ami de la Patrie*, propriété de Cœsson-Pellerin, débiteur de loyers d'une maison nationale rue Saint-Nicaise (à Paris) envers François-Pierre Piorry, locataire principal<sup>8</sup> (AF III 528, plaquette 3442, pièces 35-40).

Relations extérieures.

Vu une lettre de Perrochel non jointe sur le *retard apporté par le citoyen Truguet, ambassadeur en Espagne, à la présentation des lettres de créance qui lui ont été précédemment adressées*, ordre à ce dernier de le faire sans

<sup>1</sup> Nom révolutionnaire: Port-Liberté.

<sup>2</sup> La minute donne les noms et les postes occupés par ces 21 ouvriers, éléments non repris à l'index.

<sup>3</sup> Affaire non représentée ici.

<sup>4</sup> Commissaire *intra muros* terroriste destitué le 17 floréal (plus haut).

<sup>5</sup> Chef chouan ayant fait sa soumission, arrêté à Laval (Mayenne) dans les préparatifs d'un soulèvement (*tome III*, 21 frimaire an VI, Justice).

<sup>6</sup> Sur les rentes viagères (*tome IV*, séance du lendemain).

<sup>7</sup> Il ne s'agit pas du député François Bergœing, médecin de son état, mais peut-être de son frère, capitaine de frégate pour lequel le député intervint sous l'Empire (*Kuscinski, Dictionnaire des conventionnels*, qui ne donne pas le prénom).

<sup>8</sup> Scellés mis en exécution d'un arrêté du 22 germinal (plus haut), voir plus loin, 7 messidor, Intérieur, note.

*aucun délai*, à Perrochel de requérir son arrestation et son renvoi en France s'il persiste, et au ministre *de faire part de la détermination du Directoire à cet égard à M. De Saavedra*, minutes de Lagarde, brouillon de Talleyrand, analyse d'une lettre de Truguet déclarant obtempérer, et copies des lettres à Perrochel et Truguet au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 195. Ordre au ministre de *prendre des arrangements avec le ministre de la cour de Turin relativement au Pape* et d'écrire aux agents français en République batave que le Directoire accepte de recevoir Van Dedem s'il est muni de lettres de créance, mais récuse le nommé Buys, minutes au dépôt particulier<sup>1</sup>. Suppression de l'ambassade à Gênes, le consul général Belleville faisant désormais fonction de chargé d'affaires auprès de la République ligurienne, et mutation de l'ambassadeur Sotin au consulat de Charleston (États-Unis). Rappel de Lagau, consul en Basse-Saxe. Nomination de: Ailhaud, consul à Venise, consul à la Corogne, l'ex-député Alquier résident chargé d'affaire à Munich, et Auric, vice-consul à Alicante, secrétaire de cette légation, l'ex-député Audouin consul à Messine, Barbier-Neuville secrétaire de légation à Stockholm, Bosc, vice-consul à Wilmington, consul à New-York, Chepy, vice-consul à Rhodes, consul à Ancône, Coffin consul à Cagliari, les ex-députés Charles Duval vice-consul à Lattaquié, Garnier de Saintes vice-consul à Wilmington, et Lacombe-Saint-Michel ambassadeur à Naples, avec Mangourit, ex-chargé d'affaires dans le Valais, secrétaire de légation et chargé d'affaires, Lachèze consul général à Venise, Laumond, ex-consul à Smyrne, consul à Hambourg, Le Clerc agent maritime à Ostende, l'ex-député Meynard agent politique à Francfort [-sur-le-Main], Molin, employé aux Relations extérieures, vice-chancelier au consulat de Barcelone, Mouttet, *ex-président du département du Var*, vice-consul à Savone, l'ex-député Neveu consul à Santander, et Rozier, consul à New-York, consul général à Philadelphie<sup>2</sup>. Autorisation au ministre de négocier avec les plénipotentiaires helvétiques Jenner et Zeltner un traité d'alliance et de commerce. Secours alimentaires mensuels à D'Aigremont, ex-agent diplomatique, en attendant sa pension de retraite (AF III 528, plaquette 3442, pièces 1-41).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 528, plaquette 3442, pièce 45. Feuille de brevet de l'armée.

<sup>1</sup> Ces deux affaires ne sont ni représentées ici ni dans le registre du bureau particulier (AF\* III 18). Le Directoire avait déjà étudié le moyen de faire quitter l'Italie au pape Pie VI le 15 prairial. Willem Van Der Buys, nommé ministre plénipotentiaire en France le 30 avril 1798 / 11 floréal an VI, remplacé par Schimmelpenninck après le coup d'État batave. Le diplomate Antoine-Baudouin-Gisbert Van de Gelder, baron Van Dedem, fut ultérieurement ministre plénipotentiaire en France.

<sup>2</sup> Belleville (Charles-Godefroy Redon de), nommé consul général à Gênes le 14 ventôse an V (*tome I*). Sotin de La Coindière, ex-ministre de la Police générale. Charles-Jean-Marie Alquier, ex-député de Seine-et-Oise à la Législative, à la Convention et aux Anciens, précédemment nommé consul général au Maroc (plus haut, 27 floréal). Lagau, nommé consul en Basse-Saxe résidant à Hambourg à titre définitif le 26 floréal an V (*tome I*). Louis-Jean-Honoré Ailhaud. D'après Frédéric Masson, *Le département des Affaires étrangères pendant la Révolution*, Paris, 1877, page 372, notre consul Auric se prénomait Auguste, avait été sous-chef de la 1<sup>ère</sup> division du Comité de salut public, puis employé à la 3<sup>e</sup> division du ministère des Relations extérieures en l'an IV; celui dont nous parlons ici, nommé à Alicante le 2 ventôse an V (*tome I*), l'incertitude que nous avons sur son identité dans la note sur cet arrêté tombant grâce à la précision que donne ici la minute) est nommé consul à Majorque le 24 prairial an VII (*tome IX*), mais prénommé Jacques sur la commission signée par le Directoire le 17 thermidor suivant (*tome X*). Jean-Pierre Audouin, député de Seine-et-Oise à la Convention et de la Haute-Vienne aux Cinq-Cents, nomination connue de *Kuscinski*, *Dictionnaire des conventionnels*, de même que celle de commissaire près la saline nationale de Peccais (Gard, commune d'Aigues-Mortes) le 15 thermidor an VII (*tome X*), qu'il refusa (*ibidem*, 18 vendémiaire an VIII: arrêté le remplaçant), suivant l'auteur pour devenir sous-chef au ministère de la Police générale, où il serait auparavant entré comme rédacteur, à son retour d'Italie en France à la suite des revers des armées françaises de la fin de l'an VII. Louis-Augustin-Guillaume Bosc, nommé à Wilmington le 26 floréal an V (*tome I*). Pierre Chepy, secrétaire de légation à Liège puis au Portugal, chargé de mission à l'armée des Alpes, arrêté comme girondin, envoyé en Belgique en l'an III puis nommé à Rhodes, ne rejoignit pas Ancône et fut retenu en captivité par les Turcs à cause de l'expédition d'Égypte (Maurice Degros, L'administration des consulats à la Révolution, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, plusieurs livraisons dans les années 1980-1990). Coffin, ex-commissaire central du Pas-de-Calais, député invalidé en l'an VI. Charles-François-Marie Duval, député d'Ille-et-Vilaine à la Législative et à la Convention et du Nord aux Cinq-Cents, rédacteur du *Journal des hommes libres* prohibé par le Directoire le 12 germinal (*Kuscinski*, *Dictionnaire des conventionnels*, qui ne rapporte pas cette nomination, au contraire de celles des autres députés sortis en l'an VI ici représentées et dont l'auteur a vu des doubles au procès-verbal du 12 messidor qui sont en réalité des signatures de commissions). Jacques Garnier de Saintes, député de la Charente-Inférieure à la Convention et de la Mayenne aux Cinq-Cents. Jean-Pierre Lacombe-Saint-Michel, député du Tarn à la Législative, à la Convention et aux Anciens (voir aussi *tome IX*, 26 floréal an VII: remboursement de dépenses dues à son départ précipité de Naples et à sa captivité à Tunis, où il a dû *faire de fortes distributions pour parvenir à assurer sa liberté et celle des français qui l'accompagnaient*). Sur Michel-Ange-Bernard Mangourit [du Champ-Duguet] et le futur préfet et directeur des mines Jean-Charles-Joseph Laumond, voir *tome III*, 24 brumaire an VI, Relations extérieures, note. Sur Lachèze (Pierre-Joseph de Murel-Lachèze, dit), voir *tome II*, 8 fructidor an V, Relations extérieures, note. On ne sait qui est l'agent maritime nommé à Ostende ni pourquoi l'affaire n'est pas traitée par le ministre de la Marine et des Colonies, sur le rapport duquel un certain Pomme avait été nommé aux mêmes fonctions le 3 prairial. François Meynard, député de la Dordogne à la Convention et aux Cinq-Cents. Étienne Neveu, député des Basses-Pyrénées à la Convention et aux Cinq-Cents. Rozier, nommé à New-York le 26 floréal an V (*tome I*, où nous avons lu *Rozière*).

Séance du 27 prairial an VI [15 juin 1798]  
(AF\* III 11, folios 189 recto-192 verso; AF III 528, plaquettes 3443 à 3447)

Message des Cinq-Cents.

[Du jour] sur le remboursement de grains fournis par Philairie, ex-maire de Gacé, à la commune<sup>1</sup> (AF III 528, plaquette 3445, pièces 115-116).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: les assemblées communales du canton de Breteuil (Oise) tenues le 20 germinal<sup>2</sup>, chemise du dossier de la commission spéciale créée le 29 prairial; une imposition de la commune de Toulouse pour ses dépenses courantes; la réunion de la commune de Morancy, comptant huit feux et n'ayant que deux citoyens sachant lire et écrire, à celle de Boran [-sur-Oise]<sup>3</sup>; l'installation de l'école centrale des Landes aux Jacobins de Saint-Sever, chemise du dossier de la commission spéciale créée le 29 prairial<sup>4</sup>; et l'affectation au jardin botanique de celle de la Corrèze de la maison et jardin de Lauzelon, à Tulle, provenant de l'émigré d'Arche<sup>5</sup> (AF III 528, plaquettes 3443, pièces 31-35, 3445, pièces 134-137, 3447, pièces 175-177 et 181-186, et 3448, pièces 195-204).

Décisions du Directoire.

Au reçu d'un tableau des signatures des administrateurs centraux du Morbihan du 7 prairial joint sur formulaire imprimé, ordre aux ministres de l'Intérieur et de la Justice de faire adopter la même mesure par toutes les autorités administratives et judiciaires<sup>6</sup> (AF III 528, plaquette 3446, pièces 165-166). Signature d'un ordre de paiement des traitements des employés du secrétariat général pour le mois de prairial<sup>7</sup>.

Finances.

Destitution et remplacement du directeur de la poste aux lettres de Brignoles, billet de Barras<sup>8</sup>. Ordre au ministre de faire cesser le retard de l'administration des postes pour l'envoi des deux *Tableaux des campagnes des Français* imprimés par Jean Gratiot sous le prétexte que ces Tableaux ne sont pas timbrés<sup>9</sup>, lettre de Gratiot rappelant que ce travail a été imprimé en vertu d'une loi et sur ordre du Directoire. Ordre aux administrateurs des postes de remettre tous lettres et paquets adressés aux corps administratifs et judiciaires jusqu'au 30 prairial inclus et non distribués faute pour les destinataires d'avoir disposé des fonds nécessaires pour les retirer. Annulation de l'article 18 de l'arrêté du 17 vendémiaire autorisant les receveurs de la Loterie dans les départements à faire leurs remises de caisse en papier sur Paris à un mois, et autorisation aux administrateurs de la Loterie de *prendre toutes mesures pour faire verser les recettes des départements dans les caisses à Paris et tous arrangements pour le transport des registres et papiers qui s'expédient de Paris*. Approbation du bail de l'entreprise générale des postes du 16 prairial joint passé par le ministre avec Jean-Louis Monneron, domicilié à la Caisse des comptes courants, Merlin de Thionville et compagnie, au profit de Pierre-Hubert Anson, adjudicataire principal<sup>10</sup>. Bois communaux, vente: Cheppy et Véry, Saint-Laurent [-sur-Othain] et Tournai (Jemappes); recépage de bois dévastés provenant des Récollets de Couvin<sup>11</sup> (AF III 528, plaquettes 3446, pièces 145-150 et 160-163, 3447, pièces 187-194, et 3448, pièce 205). Dépôt par le ministre du tableau des mutations et nominations de la régie de l'Enregistrement pour la 2<sup>e</sup>

<sup>1</sup> Voir *tome VII*, 27 brumaire et 19 nivôse an VII: message du Directoire sur la demande d'imposition sur les habitants de Gacé afin de régler ce remboursement et loi l'autorisant.

<sup>2</sup> Par conséquent en dehors des périodes autorisées par la constitution de l'an III.

<sup>3</sup> Dont Morancy est aujourd'hui un écart; elle ne pouvait avoir d'agents et adjoints municipaux puisque ceux-ci ne devaient pas se remplacer les uns par les autres. Voir *tome VIII*, 24 ventôse an VII: loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>4</sup> À rapprocher d'un message du Directoire du 11 ventôse an VII (*tome VIII*) proposant d'affecter au jardin botanique de cette école à Saint-Sever celui donné à condition de servir à l'agriculture par le nommé Basquiat en l'an II.

<sup>5</sup> Voir *tome VI*, 23 fructidor: loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>6</sup> Cet arrêté est à l'origine de la série de tableaux de signatures des autorités de chaque département conservés dans le groupe des affaires départementales de la sous-série AF III (AF III 211 à 267, inventaire dactylographié jusqu'à AF III 247, Mayenne au CARAN), en grande majorité dressés en application de circulaires des ministres de l'Intérieur et de la Justice des 8 et 14 messidor. Ce groupe comprend cependant des tableaux plus anciens, dès l'an V.

<sup>7</sup> Pas de minute.

<sup>8</sup> Le nom du remplaçant est ajouté par le ministre Ramel de Nogaret sur indication de Lagarde.

<sup>9</sup> Comme le seraient des affiches ou des journaux. Sur ce *Second tableau*, œuvre de Carnot, voir *tome I*, 14 floréal an V, Guerre, note.

<sup>10</sup> Jean-Louis Monneron, député de Pondichéry à la Constituante, nommé agent particulier du Directoire aux îles de France et de la Réunion le 5 brumaire an VII (*tome VI*), frère cadet de Charles-Claude-Ange, député de la sénéchaussée d'Annonay et commanditaire des frères Montgolfier, et de Pierre-Antoine, député de la colonie de l'île de France; leur frère Joseph-François-Augustin, député de Paris à la Législative, était alors directeur de la Caisse des comptes courants et allait faire banqueroute (voir *tome VII*, 28 brumaire an VII). Les frères Monneron sont connus pour avoir reçu l'autorisation de frapper des pièces de monnaie de confiance appelées *monnerons*. Pierre-Hubert Anson, député du Tiers de la ville de Paris à la Constituante, aurait offert de résilier ce bail trop avantageux pour lui (*Roman d'Amat*).

décade de prairial (AF III 528, plaquette 3438, pièces 8-10, classées au dossier du 24 prairial, date de la lettre d'envoi par les régisseurs au ministre).

#### Guerre.

Mise provisoire des 1<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> à 16<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> divisions militaires sous les ordres du général en chef de l'armée d'Angleterre<sup>1</sup>. Arrêtés sur le personnel militaire, dont nomination des généraux Cervoni, Petitguillaume et Quantin commandant les 2<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> divisions militaires<sup>2</sup>; confirmation de nominations au choix par élection au 3<sup>e</sup> de cavalerie, traitement de réforme de l'ex-général de division Vaucresson-Cormainville<sup>3</sup> (AF III 528, plaquettes 3445, pièces 136-138, et 3446, pièces 143 et 151-157).

#### Intérieur.

Destitution: Isaac Deona, président de la municipalité de Ferney [-Voltaire], ex-commissaire municipal<sup>4</sup> impliqué de contrebande avec son frère, négociant à Genève; agents municipaux de Belœil (Jemappes) et Grandglise (auj.: commune de Belœil) négligeant la police des cultes, Dour (Jemappes) se faisant payer les actes d'état civil, Étrépagny destitué comme officier militaire, Gingelom, Montenaken et Velm (Meuse-Inférieure)<sup>5</sup> pour entraves à la rentrée des contributions, Rumst (Deux-Nèthes) refusant de dissiper un rassemblement fanatique et Salomé royaliste. Nomination de membres de la municipalité de Tervuren (Dyle). Examen par l'Institut d'échantillons de *mousselines imprimées dans le genre anglais* par Barré et Gremont, propriétaires d'une manufacture de toiles peintes créée en 1792 à Bercy<sup>6</sup>, adresse des intéressés. Secours à titre d'avance à un inspecteur du droit de passe muté dans les Côtes-du-Nord. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la commune de Bray<sup>7</sup> (AF III 528, plaquettes 3446, pièces 167-170, 3447, pièces 173-174 et 178, et 3448, pièces 206-214 et 217-222).

#### Marine et Colonies.

Ajournement de la décision du Directoire sur Bleschamp, commissaire principal de la marine, Jean-Pierre L'Évesque, chef des mouvements, et autres ex-administrateurs du port de Cherbourg, lettres de Frain, commissaire central de la Manche, Dentzel et Ruault, représentant en mission dans la Manche et représentant chargé d'inspecter les ports d'Honfleur à Saint-Brieuc en l'an III, adresse d'habitants de Cherbourg, environ 100 signataires, dont les chefs de brigade Belprey et Luzy, directeur et sous-directeur des fortifications<sup>8</sup>, Derouël, commissaire des guerres, Feydeau, commandant la place et Lamy, capitaine du port de commerce. Annulation: de la remise en activité par la commission de l'armement des côtes de la Méditerranée du lieutenant de vaisseau Charrier, suspendu par le Directoire; et de l'arrêté du 11 pluviôse destituant l'enseigne de vaisseau Jean-Jacques-François Levasseur<sup>9</sup>. Exemption de service militaire d'un membre de demi-brigade d'artillerie de marine (AF III 528, plaquettes 3445, pièces 117-133 et 139-140, et 3446, pièce 158).

#### Police générale.

Émigrés, radiation<sup>10</sup>: Hyacinthe-Paul Boulard, cultivateur et notaire d'Avignon; Antoinette-Thérèse Bouret veuve Montsauges, de Paris, Joseph-Marie Closel, prêtre d'Auxerre, Sébastien Gérard, procureur à la chambre des comptes de Paris, Suzanne-Françoise-Renée Havard, veuve du médecin Antoine-Pierre Fouquet, du Lude, et Paul Dufouart, officier de santé à Paris, et Louis Toustain dit Beauval, de Blois, inscrits en Saône-et-Loire, dans la Seine-Inférieure, la Sarthe, en Maine-et-Loire et les deux derniers dans le Calvados; Yves François-Primaudières, frère de l'ex-député

<sup>11</sup> Belgique, Hainaut, alors: Ardennes. Sur le registre, l'approbation du bail de la ferme des postes, les affaires de bois communaux et le dépôt du tableau des mutations de la régie de l'Enregistrement sont en ajout.

<sup>1</sup> Pour faire cesser les ordres et contre-ordres entre celui-ci et les généraux en chef de ces divisions, respectivement celles de Lille, Rennes, Cæn, Amiens (15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> divisions réunies, commissaires ordonnateurs particuliers résidant à Rouen et Arras) et Bruxelles.

<sup>2</sup> Respectivement à Sedan, Marseille et Montpellier, où le général Pierre Quantin remplace Pierre Petitguillaume. Le général Jean-Baptiste Cervoni commandait l'avant-garde de l'armée d'Italie lors de la prise de Rome.

<sup>3</sup> Louis Vaucresson-Cormainville, inconnu de *Six*, cité comme général par le fichier du personnel des armées du Directoire renvoyant à AF III 195, dossier 900, pièce 194. Sa veuve, la citoyenne Pavese, reçoit un mois de traitement de réforme le 15 brumaire an VII (*tome VI*).

<sup>4</sup> Commissaire municipal destitué le 21 germinal, par conséquent élu président de la municipalité par l'assemblée primaire de cette année.

<sup>5</sup> Communes du canton de Montenaken (commune aujourd'hui réunie à celle de Gingelom, aj.: Belgique, Limbourg); celle qui est appelée *Villen* sur le registre et la minute est certainement Velm (auj.: commune de Saint-Trond).

<sup>6</sup> Seine, aj.: communes de Paris et de Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

<sup>7</sup> Dans l'Aube, message du 22 reçu le 26 par le Directoire.

<sup>8</sup> Sur cette affaire, voir *tome III*, 15 frimaire an VI, Marine, note. Joseph Frain, élu aux Anciens en l'an VII, Georges-Frédéric Dentzel et Alexandre-Jean Ruault, conventionnels du Bas-Rhin et de la Seine-Inférieure, Charles Belprey et Joseph de Luzy, promu directeur des fortifications le 14 thermidor an VII (*tome X*), connus de *Quintin*.

<sup>9</sup> *Tome IV*, index, arrêté ne donnant pas les prénoms que l'on a ici. On ne sait rien d'autre sur ces deux mesures.

<sup>10</sup> Les affaires Gyémard et Ratte sont demandées par Merlin de Douai, et celle de Gérard est dite demandée par le Directoire le 18 floréal.

François de La Primaudière<sup>1</sup>, de Sablé [-sur-Sarthe], prêtre déporté à Jersey en 1792; Charles-Dominique Gyémard, du Sap-Mêle (Orne, auj.: commune du Sap); Athanase Le Petit dit Belaunay, maître des comptes à Rouen, Françoise Tyremois, veuve Charles Dubois-Belhostel, d'Argentan, et Avoie Seurrat veuve Pinchinat, morte à Orléans en l'an V, radiés provisoirement par les districts de Lisieux et Janville (Eure-et-Loir) pour la dernière; Louis Payan, marchand drapier à Marseille, caché après la prise de la ville par le général Carteaux en 1793; les frères Alexis-Emmanuel-Fortuné-Louis et Joseph-Xavier Ratte, de Versailles et Paris, inscrits par le district d'Arbois comme propriétaires à Nozeroy<sup>2</sup>; Louis Rochefort, d'Arthun; Joseph-Janvier Tastes, de Marmande. Maintien: Louis Busselot, né à Nancy, chevalier de l'ordre de Malte, engagé en 1791 au 2<sup>e</sup> bataillon de la Meurthe, arrêté par l'armée française en territoire prussien où il aurait eu l'intention de tuer le prince de Condé, rapport signé par Dondeau tendant à sa radiation, signé une seconde fois par Le Carlier avec mention de l'ordre du Directoire de préparer un arrêté de maintien définitif (AF III 528, plaquette 3444, pièces 36-114).

#### Relations extérieures.

Arrêtés sur l'affaire survenue à la Haye le 24 prairial: lettres à Delacroix, au général Joubert, commandant l'armée française en République batave, au secrétaire de légation Champigny-Aubin et à Roberjot: ordre à Delacroix de venir sur le champ à Paris, à Champigny-Aubin de faire fonction d'ambassadeur si Roberjot n'est pas déjà parti pour Rastatt, à Roberjot et au général Joubert les informant de ce qui précède, à noter: lettre des ministres bataves Spoor, ministre de la Marine, Pijman, ministre de la Guerre, Gogel, ministre des Finances et des Relations extérieures, Tadama, ministre de la Justice, et La Pierre, ministre de la Police générale<sup>3</sup>, annonçant au Directoire exécutif français avoir déjoué les manœuvres de la majorité des membres du Directoire batave anarchique et accusant Delacroix d'avoir favorisé leurs adversaires et d'être resté en relations avec Brahain-Ducamp et l'anarchiste Eberstein; proclamation de Delacroix, le 24 prairial an VI à six heures du soir, protestant au nom de la France contre les attentats commis par le lieutenant général Dændels, manuscrit<sup>4</sup>; procès-verbal de séance du Directoire exécutif batave du 11 juin 1798 sur la présence de sentinelles devant la maison de Dændels à son retour de Paris, néerlandais et français, manuscrit; copies de lettres du Directoire batave à Joubert et entre Joubert et Delacroix, lettre de Delacroix accusant réception au Directoire de l'ordre de se rendre à Paris: *la contre-révolution est consommée à la Haye*. Réponse à Florent-Guiot, élu député et s'en rapportant au Directoire, le priant de rester à son poste de résident français dans les Grisons<sup>5</sup>. Transmission au ministre des Finances d'une lettre de change envoyée par Rapinat en acompte sur les contributions de Soleure (AF III 528, plaquettes 3443, pièces 1-30, et 3446, pièce 159).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 528, plaquette 3446, pièces 141-142 et 144. Brevet de capitaine de gendarmerie à Saint-Domingue de l'ex-député Boisson, rapport du ministre de la Marine et des Colonies suivant ordre du Directoire du 17 germinal<sup>6</sup>. Promotion de Marie-Guillaume Bevallet, aide de camp du général de brigade Leval en l'an V, capitaine<sup>7</sup>.

AF III 528, plaquette 3446, pièce 164. Rapport du ministre de l'Intérieur, à la demande de Merlin de Douai, démentant des accusations contre la municipalité de Cuiseaux par Furis, royaliste protégé des députés Dujardin et Larmagnac.

AF III 528, plaquette 3447, pièces 215-216. Destitution du commissaire municipal d'Abondance, minute de Merlin de Douai. Rapport du ministre sur l'exécution de l'arrêté du 18 floréal sur l'administration centrale du Lot.

#### Séance du 28 prairial an VI [16 juin 1798]

(AF\* III 11, folios 193 recto-194 recto; AF III 528, plaquettes 3449 et 3450)

#### Messages aux Cinq-Cents.

Sur l'élection des juges de paix de Châtelus-le-Marcheix et la Suze [-sur-Sarthe] (AF III 528, plaquette 3449, pièces 19-22).

<sup>1</sup> Pierre François de La Primaudière, député de la Sarthe à la Législative, à la Convention et aux Anciens jusqu'en l'an VI.

<sup>2</sup> Nombreuses pièces justificatives comprenant notamment une adresse de Fleuriet, fondé de pouvoir, un extrait de délibérations du district d'Arbois, an III, deux expéditions d'actes de vente par devant les notaires de Nozeroy, an VI, des certificats de non-inscription sur la liste des émigrés à Paris, an II, de résidence à Paris et Versailles depuis 1792, des quittances d'emprunt forcé à Paris de l'an II et de l'an IV sur formulaires imprimés; cachet légendé MUNICIPALITE DE VERSAILLES DEPARTEMENT DE SEINE ET OISE, deux exemplaires (pièces 64 et 65).

<sup>3</sup> Les ministres Jacob Spoor, Gerit van Pijman, Isaac-Jean-Alexandre Gogel, Régnier-Guillaume Tadama et Abraham-Jacques La Pierre formèrent un directoire exécutif provisoire. Brahain-Ducange, chargé de traduire la constitution batave, suspecté de travailler pour les Britanniques, que Delacroix avait reçu ordre de ne plus employer et de faire expulser par le Directoire batave le 1<sup>er</sup> prairial, et Eberstein, batave, expulsé de Paris le 20 floréal.

<sup>4</sup> Cachet légendé REPUBLIQUE FRANCAISE AMBASSADE DE FRANCE EN HOLLANDE.

<sup>5</sup> Sur l'ex-député Florent Guiot, dit Florent-Guiot, voir *tome IV*, 1<sup>er</sup> nivôse an VI, note sur les nominations de commissaires en Côte-d'Or. Il venait d'être réélu aux Cinq-Cents par la Côte-d'Or.

<sup>6</sup> Affaire évoquée au procès-verbal du 21 germinal.

<sup>7</sup> Jean-François Leval, général remis en activité à l'armée de Sambre-et-Meuse le 15 ventôse an V (*tome I*).

Finances.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur le citoyen Philairie<sup>1</sup> (AF III 528, plaquette 3449, pièce 18).

Guerre.

Réponse à des questions de principe du ministre sur les cas dans lesquels le Directoire accorde des exemptions de service militaire<sup>2</sup> (AF III 528, plaquette 3449, pièces 13-17).

Intérieur.

Nomination d'un administrateur central du Lot, minute de Merlin de Douai (AF III 528, plaquette 3450, pièce 40).

Justice.

Renvoi au tribunal civil de la Manche en appel du tribunal de commerce de Cherbourg, de l'affaire du navire suédois *la Sophia-Albertina*, capitaine Peter Heldt, chargé de Stockholm pour Plymouth sans congé, passeport ni lettres de navire, pris par le corsaire *la Zélée* de Saint-Malo et conduit à Cherbourg. Rejet de la réclamation de Batbedat, député invalidé des Landes, contre l'arrêté du Directoire ordonnant de juger quatre fonctionnaires publics de Mont-de-Marsan responsables des violences à l'assemblée électorale<sup>3</sup>. Compte-rendu par le ministre de mesures prises pour éviter des erreurs semblables à celles de la commission militaire de Marseille sur trois individus semblant compris dans l'exception en faveur des laboureurs<sup>4</sup>. Référé rejeté du tribunal civil de l'Aude sur la qualité de tiers acquéreur du successible ayant acquis des autres co-successibles une part de la succession, soit par vente soit par licitation (AF III 528, plaquette 3449, pièces 9-11 et 23).

Relations extérieures.

Rapports retirés par le ministre<sup>5</sup> sur la situation de la République envers l'Espagne et Naples.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 528, plaquette 3449, pièce 1. Ordre à Rapinat de s'en tenir aux dernières instructions du Directoire pour les contributions de Berne, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 196.

AF III 528, plaquette 3449, pièces 2-6. Lettre accusant réception à François de Neufchâteau de ses dépêches jointes des 21 et 26 à Merlin de Douai sur les vues autrichiennes en Italie, lui indiquant que le Directoire s'en tient à ses dernières instructions, minute de Lagarde, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 196, lettres de François de Neufchâteau précisant à Merlin de Douai qu'il aurait préféré le ministère des Relations extérieures mais veut bien reprendre celui de l'Intérieur, *si vous n'avez point envie d'accueillir les rêves de l'Autriche sur l'Italie... il suffit de prendre un arrêté par lequel le Directoire se satisfait de la note de Cobenzl disant que l'Empereur regrette l'incident de Vienne, en renvoyant les autres questions soulevées par l'Autriche au congrès de Rastatt; et annonçant au Directoire qu'il se retirera de Seltz s'il n'obtient pas un désaveur formel de l'incident du 24 germinal: j'ai lieu de présumer que je n'obtiendrai rien de positif. Peut-être n'y aura-t-il pas une rupture prononcée, mais un refroidissement, état qui vaudra mieux peut-être qu'une amitié plâtrée et qu'une fausse intelligence*, 3 messidor.

AF III 528, plaquette 3449, pièce 12. Promotion de Louis-Hector Borne-Desfourneaux et Antoine Wallard dit Chaudry, aides de camp du général Desfourneaux, capitaines.

AF III 528, plaquette 3450, pièces 24-39 et 41-51. Nominations: de commissaires municipaux des Forêts: Arlon: Caulin, français d'origine, ex-juge au tribunal civil, Bitburg; Echternach: Heilbrun, médecin; Fauvillers; - et judiciaires (commissaires près les tribunaux correctionnels sauf exception), *Charente-Inférieure*, la Rochelle: nomination du candidat du député Chassiron, préféré à celui du député Delacoste et au commissaire municipal Béraud;- *Côtes-du-Nord*, Rostrenen;- *Haute-Garonne*, Muret;- *Loir-et-Cher*, tribunal criminel, président, accusateur public et greffier;- *Lozère*, Mende: remplacement de Guyot, élu aux Cinq-Cents;- *Maine-et-Loire*, tribunaux, substitut;- *Marne*, tribunal criminel, accusateur public;- *Morbihan*, justices de paix de Grand-Champ et Surzur;- *Orne*, *idem* d'Exmes;- *Seine-et-Marne*, tribunal criminel, président et accusateur public.

Séance du 29 prairial an VI [dimanche 17 juin 1798]

(AF\* III 11, folios 194 verso-195 verso; AF III 528, plaquette 3451)<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> Message de la veille.

<sup>2</sup> Dossier détaillé se présentant sous la forme de questions avec réponses en regard dans une grande variété de situations personnelles des candidats à l'exemption.

<sup>3</sup> Arrêté du 6 floréal (plus haut) sur les nommés Darnaudéry, Dulamon, secrétaire de l'administration centrale, Fargon, employé de l'administration centrale, et Petitjean, secrétaire de la municipalité de Mont-de-Marsan.

<sup>4</sup> Pour les émigrés rentrés, exception prévue par la loi du 22 nivôse (*tome IV*, séance du lendemain) réinscrivant les émigrés d'Avignon et du Comtat-Venaissin sur la liste des émigrés.

<sup>5</sup> Et non conservés ici.

Lois.

[Du jour] sur la procédure en cas d'annulation des jugements en conseil de guerre<sup>1</sup>. [Du 28] sur la solde des musiciens des gardes du Corps législatif et du Directoire (AF III 528, plaquettes 3449, pièces 8-9, et 3451, pièces 4-6).

*La séance est consacrée à la discussion préparatoire de différentes affaires.*

Remplacement du ministre de l'Intérieur.

Nomination de Letourneux régisseur de l'Enregistrement par intérim pendant la durée du mandat de Gossuin aux Cinq-Cents, minute signée par Barras, La Revellière-Lépeaux et Treilhard, et de François de Neufchâteau ministre de l'Intérieur, minute signée des cinq Directeurs et lettre l'en informant: *puisque vous préférez le ministère de l'Intérieur...* et le chargeant de rester à Seltz jusqu'à l'achèvement des discussions, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 196<sup>2</sup> (AF III 528, plaquette 3451, pièces 17-18).

Intérieur.

Destitution de Jourdain, secrétaire de la municipalité de Nogent-le-Rotrou pour un discours pour la fête de la Reconnaissance faisant *l'apothéose des hommes frappés par la loi à raison des attentats commis le 1<sup>er</sup> prairial an III contre la Convention nationale*<sup>3</sup>, minute de Merlin de Douai (AF III 528, plaquette 3451, pièce 19).

Marine et Colonies.

Paiement à Brianciaux de divers ouvrages pour la marine<sup>4</sup> (AF III 528, plaquette 3451, pièces 15-16).

Police générale.

Prêtres, déportation<sup>5</sup>. Émigré, radiation: Pierre-Alexandre Petit du Petitval, inscrit par erreur en Vendée sans y être domicilié ni possédant (AF III 528, plaquette 3451, pièces 7-11).

Décision du Directoire.

De chômer décadi et de s'ajourner au 1<sup>er</sup> messidor.

## **Séances du 1<sup>er</sup> au 30 messidor an VI [19 juin-18 juillet 1798]**

Séance du 1<sup>er</sup> messidor an VI [19 juin 1798]

(AF\* III 12, folios 1 recto-2 verso; AF III 529, plaquettes 3452 et 3453)

Messages des Cinq-Cents.

[Délibérés le 27 prairial et expédiés le 29]: renvoyant au Directoire une adresse du citoyen Detrouville sur son invention hydraulique<sup>6</sup>; et sur la plainte d'habitants de Poyans contre un arrêté du Comité de salut public du 30 ventôse an II surséant au nivellement de l'étang d'Échallonge<sup>7</sup> (AF III 528, plaquette 3447, pièces 171-172 et 179-180, dossier du 27 prairial).

<sup>6</sup> Le dossier de la séance comprend, dans AF III 528, plaquette 3451, pièces 17-18, un arrêté sur des secours à la veuve de Houx, capitaine au 16<sup>e</sup> chasseurs à cheval mort prisonnier de guerre à Mayence le 20 vendémiaire an V, arrêté daté du 29 floréal surchargé en 29 prairial, avec mention de la remise de l'expédition au ministre de la Guerre le 12 prairial an VI.

<sup>1</sup> Renvoi en conseil de guerre d'une autre division militaire.

<sup>2</sup> Constant-Joseph-Eugène Gossuin, conventionnel et député du Nord aux Cinq-Cents jusqu'en l'an V, nommé régisseur de l'Enregistrement le 11 nivôse (*tome IV*). François-Sébastien Letourneux, commissaire central de la Loire-Inférieure, avait remplacé François de Neufchâteau au ministère de l'Intérieur le 28 fructidor an V après l'entrée de celui-ci au Directoire. Le second ministre de François de Neufchâteau, qui n'arriva à Paris que le 2 thermidor an VI, s'acheva le 4 messidor an VII par la nomination de Quinette, dernier titulaire de ce poste sous le Directoire.

<sup>3</sup> Il s'agit de l'émeute des sans-culottes de Paris contre la Convention où le député Féraud fut massacré. Jourdain, prêtre marié, était membre du cercle constitutionnel de la ville fermé le 24 floréal.

<sup>4</sup> Brianciaux de Milleville ou Brianciaux, voir *tome IV*, 13 nivôse an VI, Marine et Colonies, note.

<sup>5</sup> Un prêtre de Cognac et quatre de Bourges, avec billet anonyme, peut-être de l'ex-commissaire central du Cher Heurtault-Lamerville, élu aux Cinq-Cents, sur ces prêtres et sur d'autres de Bourges dont l'auteur pense au contraire qu'ils ne feront pas obstacle au remplacement du dimanche par le décadi pour les célébrations du culte.

<sup>6</sup> Adresse que le Conseil avait d'abord décidé d'imprimer et de renvoyer à une commission spéciale le 25. Jean-Baptiste-Emmanuel-Hermand de Trouville, auteur de *l'Hydraulique naturelle ou la nouvelle science de mouvoir, d'élever les eaux. Discours prononcé à l'Assemblée nationale le 5 octobre 1790*, imprimé suivi d'un rapport d'Heurtault-Lamerville à la Constituante en 1791, et de *l'Hydraulique naturelle ou l'art d'élever les eaux sans mécanique*, [Paris], J.-F. Sobry, an VI, ensuite candidat au Sénat conservateur (*Martin et Walter*, rubrique: *Detrouville*, et *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale*, tome 195, au mot: *Trouville*, qui nous donne les prénoms, le premier ouvrage ne citant que les initiales J.-B.).

<sup>7</sup> Haute-Saône,auj.: commune d'Essertenne-et-Cecey.

Message aux deux Conseils.

Leur envoyant un aperçu des dépenses pour l'an VII (AF III 529, plaquette 3452, pièces 6-9).

Message aux Cinq-Cents.

Envoyant divers comptes particuliers du ministre des Finances pour l'an V, dont: travaux à la maison nationale de Monaco pour loger l'ambassadeur turc, restitutions à des particuliers pour trop-perçus en paiement de biens nationaux et sur l'emprunt forcé, et pour objets mobiliers saisis irrégulièrement *par suite des mesures révolutionnaires*, dont pièces d'argenterie, comptes de paiements pour la liquidation de la dette publique à Dutilleul, fondé de pouvoirs du directeur général de la Liquidation Denormandie (AF III 529, plaquette 3452, pièces 10-20).

Finances.

Ouverture du bureau de garantie des matières d'or et d'argent du département de la Seine et description de ses poinçons. Dispense de l'essai et du paiement de la garantie pour les ouvrages de joaillerie en or et argent garnis d'émail, de pierres, perles ou cristaux si la monture est trop fine pour supporter le poinçon. Bois communaux, vente: Brécy (Aisne) et indivis entre les communes d'Issancourt [-et-Rumel], Pussemange, Saint-Laurent et Ville-sur-Lumes<sup>1</sup>. Recépage de ceux de la commune de Marimont [-lès-Bénéstroff] dévastés par les habitants, et de la forêt de Clefcy provenant du chapitre de Saint-Dié pour enlever les hêtres et autres essences nuisant à l'accroissement des sapins suivant un arrêt du Conseil d'État du 21 juin 1788. Sur rapport conjoint avec le ministre de la Justice, décision sur l'exploitation et le mode de vente des bois des pays de la rive gauche du Rhin soumissionnés par Baugé: estimation contradictoire entre le soumissionnaire et Dumonceau, inspecteur général des forêts des départements de la rive gauche du Rhin, et vente aux enchères<sup>2</sup> (AF III 529, plaquette 3453, pièces 35-53).

Marine et Colonies.

Nomination du capitaine et du lieutenant du port d'Arles et des lieutenants de ceux de Cassis, Marseille et Villefranche [-sur-Mer] (AF III 529, plaquette 3453, pièces 23-34).

Police générale.

Ordre de faire un rapport sur l'émigré rentré Esmenard, attaché à la légation batave à Paris. Expulsion du batave Blauw<sup>3</sup>, minutes de Merlin de Douai, la première signée des cinq Directeurs (AF III 529, plaquette 3452, pièces 20-21).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 529, plaquette 3452, pièces 1-5. Ordre à Belleville, chargé d'affaires près la République ligurienne, et à l'ambassadeur près le gouvernement de Sardaigne de se retirer si ces deux pays ne cessent pas les hostilités qu'ils ont entreprises et si la cour de Sardaigne ne rappelle pas les troupes envoyées à Carozzo (commune de la Spezzia), ne proclame pas *une amnistie générale et non illusoire en faveur des insurgés qui poseront les armes*, ne prend pas des mesures contre les barbets<sup>4</sup> et pour assurer la libre communication entre la France et l'Italie, faute de quoi *le gouvernement français usera des moyens qui sont en son pouvoir pour rétablir la paix publique dans cette partie de l'Europe*, minutes de Lagarde avec lettre d'envoi de cet arrêté au général Brune datée du 2 et signée des cinq Directeurs, et copies au registre du bureau particulier AF\* III 18, pages 227-229; note de Talleyrand sur le vol de dépêches du général Brune à des officiers français à Vercel et l'incendie de la caserne évacuée par les Français à Aoste.

AF III 529, plaquette 3452, pièce 22. Arrêté sur l'uniforme de la garde du Directoire.

AF III 529, plaquette 3453, pièces 54-57. Nomination du commissaire près le tribunal correctionnel de Nogent-le-Rotrou et permutation du commissaire municipal avec celui de Brou, minutes de Merlin de Douai.

Séance du 2 messidor an VI [20 juin 1798]

(AF\* III 12, folios 3 recto-4 recto; AF III 529, plaquettes 3454 à 3456)

<sup>1</sup> Département des Ardennes. Pussemange,auj.: Belgique, province de Namur, commune de Vresse-sur-Semois.

<sup>2</sup> Arrêté annulé le 16 vendémiaire an VII (*tome VI*) au profit du même mode d'adjudication qu'à l'intérieur; voir aussi *tome VII*, 22 nivôse an VII, Justice: rapport de Lambrechts à la demande du Directoire sur les agissements de Grimaldi, prince de Monaco, intéressé dans la compagnie Baugé, puis dans la compagnie Moyse Mayer, installé à Aix [-la-Chapelle] et prétendant se passer de l'inspecteur des forêts pour le choix des arbres à couper. François-Xavier-Marie-Joseph Dumonceaux, beau-frère de Merlin de Douai, élu du Nord aux Cinq-Cents en l'an VII.

<sup>3</sup> Jacob Blauw, ministre plénipotentiaire batave du 10 mars 1795 au 10 octobre 1796 (*Repertorium der diplomatischen Vertreter*); voir *tome X*, 3 fructidor an VII: annulation de son expulsion, arrêté pris sur rapport du ministre Fouché le disant nommé ex-ministre batave et rapportant qu'il avait ensuite été autorisé, à la demande du Directoire batave, à revenir en France sans pouvoir passer par Paris et s'était fixé à Voulx (Seine-et-Marne), où il possédait des biens nationaux.

<sup>4</sup> Brigands partisans des Sardes aux confins des Alpes-Maritimes et de l'Italie.

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 29 prairial et expédié le 2 messidor] sur une plainte de la commune de Morlaix à propos du service des étapes (AF III 528, plaquette 3451, pièces 13-14, dossier du 29 prairial).

Message aux Cinq-Cents.

Sur la double élection du juge de paix de Châtel-Censoir (AF III 529, plaquette 3454, pièces 26-27).

Intérieur.

Remplacement d'un administrateur central de Vaucluse refusant, lettre du député Sherlock. Destitution de Girardin, administrateur central de l'Oise royaliste. Remplacement d'inspecteurs du droit de passe des Hautes-Alpes et de Sambre-et-Meuse: Étienne Béret, sous-lieutenant à la 7<sup>e</sup> demi-brigade, remplaçant son frère Emmanuel-Toussaint, commissaire municipal d'Issy [-les-Moulineaux]<sup>1</sup>, tableau joint des candidatures du Finistère à propos de la démission du député Michel (AF III 529, plaquettes 3454, pièces 28-35, t 3456, pièces 77 et 88-89).

Justice.

Rapport sur les progrès de l'administration des départements provisoires de la rive gauche du Rhin en prairial an VI et attribution à la régie de l'Enregistrement de l'administration de celui de ces départements *de la même manière que dans les anciens départemens*, avec fixation du traitement des inspecteurs et autres préposés: rapport sur les diverses branches d'administration, mention d'une insurrection fanatique lors d'une procession dans le canton de Wittlich<sup>2</sup>; imprimés joints: *Suite du Règlement sur l'ordre judiciaire en matière civile* (arrêté du commissaire Rudler du 29 floréal an VI) et traduction allemande, 20 pages, s.l.n.d.; *Recueil de reglemens pour les pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle. Règlement concernant la suppression des droits féodaux*, Mayence, André Crass, imprimeur du département, 48 pages, arrêté du 6 germinal an VI; *Règlement concernant la conservation des places de guerre et postes militaires ainsi que la police des fortifications*, Strasbourg, F.-G. Levrault, imprimeur du département du Bas-Rhin, 34 pages, an VI (arrêté du 10 germinal an VI); *Règlement qui détermine le mode de perception et fixe le montant du droit de timbre sur les cartes à jouer*, 4 pages (arrêté du 23 floréal an VI); *Suite du Règlement sur l'organisation de la Loterie nationale* et traduction allemande, Mayence, André Crass, imprimeur du département, 12 pages (arrêté du 25 floréal an VI); deux arrêtés de Rudler du 8 prairial an VI, publiant l'arrêté du Directoire du 25 floréal an VI sur la réexportation des marchandises britanniques des départements provisoires, et contre les processions, affiches bilingues imprimées par André Crass à Mayence. Après des violences à l'assemblée primaire de Ciney (Sambre-et-Meuse) par une troupe armée commandée par Dupont, commissaire municipal de Marche, suspension et jugement de celui-ci, élu depuis administrateur central, et de Dambremont et Falaise, président et secrétaire de la municipalité de Ciney<sup>3</sup> (AF III 529, plaquettes 3454, pièces 21-25, et 3455, pièces 36-44).

Police générale.

Mandat d'arrêt contre Bose de La Calmette, Pichot et Wenckebach, de Maastricht, pour complot tendant à rétablir le stadhoudérat lors de réunions au café du citoyen Brentjens, minute de Merlin de Douai<sup>4</sup>. Ordre au ministre de faire un rapport sur les prêtres réfractaires de la Meuse-Inférieure dont l'administration centrale a dû lui envoyer le tableau conformément à l'arrêté du Directoire du 18 brumaire (AF III 529, plaquette 3454, pièces 19-20).

Relations extérieures.

Désaveu de mesures prises par Rapinat, commissaire du Directoire en Suisse ayant provoqué la démission de deux Directeurs helvétiques, et permutation de Rapinat avec Rudler, commissaire du Directoire près les départements de la rive gauche du Rhin, copies à Schauenburg, chargé de l'intérim jusqu'à l'arrivée de Rudler, minutes signées des cinq Directeurs et en partie de Merlin de Douai, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 204-206, lettre de Rudler accusant réception de sa nomination en Suisse<sup>5</sup>. Lettre demandant à Desportes, commissaire du gouvernement

<sup>1</sup> Voir plus haut, 22 floréal, Intérieur, note.

<sup>2</sup> Département de la Sarre, auj.: Rhénanie-Palatinat.

<sup>3</sup> Affaire renvoyée dans un autre département le 18 (plus loin); voir aussi *tomes VI et VIII*, 22 vendémiaire an VII: rapport du ministre de la Justice rendant compte de l'ordre par lui donné d'annuler une ordonnance du directeur du jury de Liège annulant les mandats d'arrêt délivrés en première instance dans cette affaire par celui de Dinant, et 17 ventôse an VII, Intérieur: destitution de Dupont, administrateur central anarchiste suspendu et non innocenté pour cette affaire.

<sup>4</sup> Ils sont, ainsi qu'un nommé Bruntz, remis en liberté provisoirement après interrogatoire par le ministre de la Police générale le 23 messidor (plus bas), sans autre renseignement sur les faits ni les résultats de l'interrogatoire.

<sup>5</sup> Arrêtés de Rapinat du 30 prairial prescrivant diverses mesures sur les décrets du Corps législatif helvétique, les arrêtés du Directoire et des chambres administratives et la police des journaux (voir les séances des jours suivants, jusqu'à celle du 9 messidor par laquelle le Directoire maintient Rapinat en poste en lui donnant pour instruction de se rendre à Aarau avec le général Schauenburg pour communiquer au Directoire helvétique l'arrêté annulant les mesures prises par Rudler (dont un arrêté de lui du 2 messidor nommant au Directoire Dolder de Windek et Ochs, remplaçant Bay et Pfiffer, qu'il avait forcés à démissionner), tout en faisant valoir au Corps législatif helvétique que le gouvernement français désire que les deux Directeurs choisis par Rapinat soient confirmés et qu'une loi sur la presse reprenant le dispositif introduit par le commissaire français soit promulguée. La lettre de Rudler accusant réception de sa nomination en Suisse est sur papier à en-tête LE

à Genève, de renoncer à son projet de faire brûler solennellement des insignes de mort et listes de proscription trouvés sous scellés au club de la Grille, ce qui pourrait *entraîner des inconvénients*, à noter: lettre de Desportes aux syndics et conseils de Genève le leur demandant, 18 prairial an VI, et refus de ceux-ci, imprimé sans titre, 18 pages (AF III 529, plaquette 3454, pièces 1-16).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 529, plaquette 3456, pièces 45-74 et 76-85. Nominations administratives et judiciaires, - nominations administratives<sup>1</sup> (commissaires municipaux sauf exception), *Allier*, le Donjon: Maguet, receveur du district, remplaçant Cheval, directeur de la poste aux lettres, fonction incompatible;- *Ardennes*, Grandpré: Petitcolas, ancien receveur de la recette supprimée, ex-commissaire municipal de Saint-Juvin; Sault-lès-Rethel;- *Calvados*, Saint-Sever [-Calvados]: réintégration de Le Chaptois, rapport du ministre de l'Intérieur sur son accusateur Flaust, constituant, que la municipalité de Vire et Basin, commissaire municipal de Vire *extra muros*, dénoncent comme royaliste arrêté avant les assemblées primaires, ami du chef chouan La Mariouse dit Moustache et du juge de paix royaliste Vigeon dont le frère avait été remplacé par Le Chaptois comme commissaire municipal<sup>2</sup>;- *Cher*, Aubigny [-sur-Nère]: remplacement de Morot, notaire à Blancafort, négligent et non résidant;- *Eure*, la Croix-Saint-Leufroy;- *Finistère*, Arzano: Pécart, curé marié dont les chouans ont tué la femme; Querrien: Lassaudrai, ex-officier de marine *dans l'Inde*;- *Indre*, Palluau [-sur-Indre];- *Indre-et-Loire*, commissaire central: Christophe, administrateur central, remplaçant Nioche, refusant;- *Haute-Loire*, Montfaucon [-en-Velay]: Bonnet, notaire à Sainte-Sigolène;- *Nord*, Bergues *intra muros*: Cattois, commissaire de police, remplaçant Lecomte, optant pour ses nouvelles fonctions d'officier de santé;- *Hautes-Pyrénées*, Tarbes *extra muros*;- *Rhône*, Lyon, municipalité du Midi: destitution de Martin, royaliste à l'assemblée primaire;- *Sarthe*, la Flèche *intra et extra muros*;- *Seine*, Colombes: Dajon, sculpteur à Paris<sup>3</sup>, remplaçant Cazades, muté à Clichy; candidats à Colombes: Ravigneau, administrateur municipal, en butte à des attroupements contre Cazades et lui, Rousseau, défenseur officieux, recommandé par les députés Brival, Pelé<sup>4</sup> et Ysabeau, Mancelle, recommandé par le député Grelier, et Fournier, ex-administrateur central et ex-commissaire municipal de Vincennes; candidat à Clichy: Billard, notaire, président de la municipalité<sup>5</sup>, recommandé par le député Laloy; - et nominations judiciaires, *Eure-et-Loir*, Dreux, tribunal correctionnel, commissaire;- *Meurthe*, Belleau, justice de paix.

#### Séance du 3 messidor an VI [21 juin 1798]

(AF\* III 12, folios 4 verso-6 recto; AF III 529, plaquettes 3457 à 3459)

#### Loi.

[Du 2] créant un bureau de liquidation provisoire de la comptabilité intermédiaire<sup>6</sup> (AF III 529, plaquettes 3454, pièces 17-18, et 34457, pièce 15).

#### Finances.

Arrêtés de distribution de fonds pour la 1<sup>ère</sup> décade de messidor sur les exercices de l'an V et de l'an VI (AF III 529, plaquette 3457, pièces 12-13).

#### Guerre.

Promotion d'Albert et Conscience, capitaines adjoints aux états-majors de la 10<sup>e</sup> division militaire et de l'armée d'Angleterre, chefs de bataillon<sup>7</sup>. Nomination d'adjudants de place à Anvers, Gand et Nieuport (AF III 529, plaquette 3459, pièces 59, 61 et 63-65).

#### Intérieur.

Cessation des fonctions données à Mengaud par arrêté du 19 nivôse pour l'organisation provisoire des cantons d'Erguel, la Neuveville, Moutier, Grandval et Bellelay réunis au département du Mont-Terrible, minute de Merlin de Douai<sup>8</sup>.

---

CITOYEN RUDLER COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT DANS LES PAYS CONQUIS ENTRE MEUSE ET RHIN, ET RHIN ET MOSELLE, et vignette gravée.

<sup>1</sup> Rapport datés du 27 prairial signés par Letourneux, ministre de l'Intérieur.

<sup>2</sup> Le constituant Pierre-Marie-Jean-Baptiste Flaust, émigré de la Manche radié le 6 pluviôse (*tome IV*). Le Chaptois, médecin, nommé président de la municipalité le 7 nivôse, puis commissaire municipal le 15 pluviôse (*ibidem*), remplaçant Vigeon, en relations avec les chouans, destitué, puis lui-même commissaire municipal destitué le 17 germinal (plus haut).

<sup>3</sup> Sur François Dajon, sculpteur, administrateur de la Commune, voir *tome IV*, 14 pluviôse, affaires non citées au procès-verbal.

<sup>4</sup> Bon-Thomas Pelé, député du Loiret à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an VI, ou Jean-Claude Pellé, élu de Seine-et-Oise aux Anciens en l'an VI?

<sup>5</sup> Peut-être Paul-Alphonse Billard, notaire à Monceaux de 1791 à l'an XI, étude de notaires de Clichy résidant à Monceaux, actuelle étude LXXIV du Minutier central des notaires de Paris (*État général des fonds*, tome IV, *Fonds divers*, page 87).

<sup>6</sup> Du 1<sup>er</sup> juillet 1791 à la fin de la Convention thermidorienne.

<sup>7</sup> Ils avaient présenté les drapeaux des anciennes armées au Directoire le 3 prairial.

<sup>8</sup> Voir cet arrêté au *tome IV*. Bellelay, auj.: commune de Saicourt, canton de Berne.

Envoi au ministre des messages des Cinq-Cents sur le citoyen Detrouville et la commune de Poyans<sup>9</sup>. Secours au nommé Bertet (AF III 529, plaquette 3459, pièces 66-70).

#### Marine et Colonies.

Instructions à Niou, commissaire français pour l'échange des prisonniers de guerre en Grande-Bretagne après *le retour* du commodore Sydney Smith<sup>1</sup>, notamment: refuser les propositions britanniques tendant à la libération de tous les britanniques (AF III 529, plaquette 3459, pièce 58, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 207-208).

#### Police générale.

Émigrés, radiation: Aimable-Joseph Beaumain, né à Landas, jardinier à Douai; François-Agnan-Henri Bonnechose, de Chambray, Jean-Jacques-Henri Giou, capitaine au Régiment du Roi, à la requête de sa femme la citoyenne Commines, de Paris, Jacques-Augustin Protin-Lucy, de Nancy, et Claude-Denis-Antoine Decau, propriétaire à Automme (Seine-et-Marne, commune de Chambray), Michel Fauvelle, de Villers-Cotterêts, et Benoît Gibert, maître de poste à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, radiés provisoirement par les districts de Lisieux, Morhange, Aurillac et Crépy [-en-Valois] pour les trois derniers; Léon-Nicolas-Urbain Cairon-Barbières, de Thaon; Jean-François-Catherine Carré-Candé, de Saint-Xandre, et Pierre-Bonaventure Leclerc, mort en 1766 à Laon, à la requête de sa petite-fille Jeanne-Louise Breuilly, inscrits par erreur en Vendée et dans les Ardennes; Louis-Martin Carrey, de Rouen, inscrit dans l'Eure; Pierre-Antoine-Célestin Coulon, d'Arras, fourrier à la 48<sup>e</sup> demi-brigade à l'armée du Nord; Gabriel-Antoine Goyrand, peintre à Aix [-en-Provence], frère de l'ex-agent du gouvernement aux îles du vent; Jean-Alexis Henry dit La Loge, de Charly (Aisne), inscrit par le district de Rozay [-en-Brie]; Antoine Lavall, notaire à Prades (Pyrénées-Orientales); Claude-Anne-François Pellot-Trévières et sa femme Claude-Louise-Élisabeth Polignac, morts en 1793 à Paris; Antoine-Bernard Pinot, de Créancey, officier réformé; Jean-Joseph Régnier, d'Apt. Maintien: le constituant Jacques Clermont-Mont-Saint-Jean et sa femme Adélaïde-Louise Mascrary, inscrits dans l'Allier à cause de leur terre de Flactieux, se disant sujets savoyards<sup>2</sup>; Denis-Éléonor Domet, capitaine au régiment d'Enghien émigré en Suisse, inscrit dans le Jura, radiation demandée par sa veuve Louise-Thérèse Renard avec faux certificats; Emmanuel-Aimé Guillemot, homme de loi à Douai soi-disant fédéraliste, ayant pris une patente pour se faire passer pour négociant; Charles-Louis Lafontaine, de Montescourt [-Lizerolles], noble; Marie-Anne-Désirée-Pauline de Launoy, divorcée Anne-Henri Montmorency, de Bruxelles, émigrée à Hambourg rentrée en l'an V (AF III 529, plaquette 3458, pièces 16-57).

#### Relations extérieures.

Lettre à François de Neufchâteau sur les négociations de Seltz: les dégâts à la maison de l'ambassadeur français à Vienne étant réparés, exiger l'ordre de punir les responsables et l'accord sur le fait que chacune des délégations puisse porter sa cocarde nationale; maintien de la position du Directoire sur l'Italie, où la France ne s'est pas accrue et l'Autriche ne peut demander à le faire. *Nous ne concevons pas quel a dû être le motif de M. de Cobenzl quand il s'est permis de vous dire: Que la France retire ses troupes de l'Italie et l'on connaîtra la véritable disposition des peuples. Certes il a bien dû prévoir qu'on lui répliquerait: Que l'Autriche retire aussi ses troupes des états de Venise, du Trentin, de la Bavière surtout... M. de Cobenzl pense-t-il qu'il suffit de former des articles de plaintes, fondées ou non, pour entraîner les délibérations du Directoire?*, dépêches de François de Neufchâteau des 26 et 28 prairial. Nomination de Champigny-Aubin commissaire près l'armée française en Suisse, Gallois, membre de l'Institut, secrétaire de la légation de France à la Haye étant nommé chargé d'affaires provisoire en République batave<sup>3</sup> (AF III 529, plaquette 3457, pièces 1-4, 7-11 et 14, minutes de Lagarde et Merlin de Douai, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 206 et 208-212).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

<sup>9</sup> Voir au 1<sup>er</sup> messidor.

<sup>1</sup> Le futur amiral William-Sydney Smith, dit Sydney Smith, évadé de la prison du Temple à Paris (voir *tome II*, 3 messidor an V, Intérieur, note).

<sup>2</sup> Le constituant ayant bien exercé ses droits de citoyen français et résidé avec sa femme dans l'Allier et à Paris, et non continuellement à Chambéry comme ils le prétendent. Bien que ce soit de la terre de *Flactieux dans l'Allier* et d'une délibération de l'administration centrale de ce département du 19 floréal an VI refusant de les radier provisoirement pour ces motifs que parlent à la fois le rapport et l'arrêté, ce député de la noblesse du bailliage de Bugey et Valromey était baron de Flaxieu dans l'Ain (voir notamment *Les Archives de la Révolution dans l'Ain. Répertoire numérique de la série L des Archives départementales de l'Ain* par J. Croyet, J. Dupasquier et B. Lade, Bourg-en-Bresse, Conseil général de l'Ain, 2003, qui fournit une bibliographie), mais en effet d'une famille d'origine savoyarde. C'est certainement à cause de sa femme, dame de Vichy, que l'Allier intervient. Dans les fichiers des émigrés des Archives nationales, ils sont inscrits dans l'Allier et en Seine-et-Marne, mais non dans l'Ain (F<sup>7</sup> 5872). Clermont-Mont-Saint-Jean, envoyé à l'été de 1791 à Turin par Madame Élisabeth, se retira en Savoie avec sa femme, puis en Piémont à cause de l'hostilité de la population. Il servit dans l'armée piémontaise jusqu'en 1799. Rentré en France en 1801, il fut élu député de Seine-et-Marne en 1816 (*Lemay*). Voir aussi *tome IX*, 2 prairial an VII: rejet de la réclamation de la femme, résidant à Hermé (Seine-et-Marne), affirmant avoir été surprise de sa réinscription par le département de l'Allier alors qu'elle avait auparavant réclamé contre le séquestre de ses biens dans le district de Gannat.

<sup>3</sup> Ces arrêtés annulent expressément ceux nommant Champigny-Aubin chargé d'affaires provisoire en République batave et Rudler commissaire près l'armée française en Suisse. Sur Gallois, voir *tome III*, 7 frimaire an VI, Marine et Colonies, note.

AF III 529, plaquette 3457, pièces 5-6. Expédition authentique d'une résolution des Anciens du 3 messidor rejetant deux résolutions des Cinq-Cents du 16 germinal sur le régime hypothécaire.

AF III 529, plaquette 3459, pièces 60 et 62. Feuilles de brevets du personnel militaire, dont brevets à l'ancienneté au 20<sup>e</sup> de cavalerie et au 12<sup>e</sup> dragons.

AF III 529, plaquette 3459, pièces 71-79. Destitution de Sutil, commissaire central de l'Aube, mémoire de Sutil au Directoire et lettre au ministre de l'Intérieur déclarant refuser de démissionner. Nomination: de Codet, député d'Ille-et-Vilaine à la Législative, professeur à l'école de Liancourt, commissaire près les tribunaux de la Loire-Inférieure, et du commissaire municipal de Saint-Julien-de-Civry.

### Séance du 4 messidor an VI [22 juin 1798]

(AF\* III 12, folios 6 verso-9 recto; AF III 529, plaquettes 3460 à 3462)

#### Messages aux Cinq-Cents.

Transmettant: le référé d'un second conseil de révision sur Marin Huet, carabinier à la 10<sup>e</sup> demi-brigade condamné à mort pour assassinat par conseil de guerre de l'armée de Mayence à Bingen; et des réclamations sur l'élection des juges du tribunal civil de la Drôme; sur: l'inutilité de la place de 2<sup>e</sup> substitut du commissaire près les tribunaux des Ardennes; les assemblées primaires de Duravel livrée à des intrigues fanatiques, le Grand-Pressigny, Pluvault, Pont-sur-Yonne et Valréas, et l'assemblée communale de Corcelles-lès-Cîteaux ayant élu des assesseurs du juge de paix du canton de Savouges<sup>1</sup> (AF III 529, plaquette 3461, pièces 28-31 et 48-61).

#### Guerre.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la réclamation de la commune de Morlaix<sup>2</sup>. Confirmation de nominations de l'artillerie, dont les généraux de division et de brigade Jean-Pierre Lacombe-Saint-Michel et Antoine-François Andréossy et les futurs généraux Gassendi et d'Herville<sup>3</sup> et nominations en nombre aux 1<sup>er</sup> à 4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> régiments à pied et 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> à 7<sup>e</sup> à cheval, dont le futur général Nicolas-Louis Guériot-Saint-Martin, confirmé chef de brigade au 7<sup>e</sup> à cheval à compter de l'an III<sup>4</sup> (AF III 529, plaquette 3461, pièces 43-44).

#### Intérieur.

Remplacement de l'ex-député Michel, inspecteur du droit de passe du Finistère démissionnaire, nommé inspecteur des contributions de la Moselle, tableau joint des candidats inspecteurs du droit de passe de la Moselle et arrêté du 2 messidor annulé nommant Joseph Grand-Girard, militaire invalide, de Paris, inspecteur de ce droit dans le Finistère, rapport du ministre de l'Intérieur sans sa signature. Secours à la citoyenne Pérussant, de Paris, *attaquée de plusieurs infirmités provenant d'un lait répandu sur tout son corps*, adresse à Reubell (AF III 529, plaquette 3461, pièces 35-37).

#### Justice.

Référés rejetés: de l'administration centrale de la Dyle laissant provisoirement l'usage des presbytères aux curés assermentés, au sujet de Jacques Mundelær, curé de la paroisse du Finistère de Bruxelles devant évacuer le sien au profit d'un instituteur; du tribunal civil des Côtes-du-Nord sur l'amnistie du chouan Jacques Villemain<sup>5</sup>; et de celui de la Gironde en appel du tribunal de commerce de Bordeaux sur la prise du navire hambourgeois *l'Harmonia*, capitaine Sebelson, chargé à Charleston, par le corsaire *le Bougainville* de Saint-Malo. Cassation d'un référé de celui du Nord sur celle du navire prussien *De Vrede*, capitaine Albert Pronck, pris chargé de vivres pour Londres par les corsaires *le Requin* et *le Sauvage*, capitaines Huré et Pollet, armés par Merlin de Breuil, négociant à Boulogne-sur-Mer. Refus d'autoriser le chargé d'affaires batave en France à séquestrer sans jugement du tribunal civil des Deux-Nèthes les biens dans ce département du batave G.-W. Motmann ayant détourné des biens du prince de Nassau qu'il gérait. Attribution au commissaire près les tribunaux du Mont-Blanc de l'affaire que l'ex-député Marin demandait l'autorisation de poursuivre pour la République contre les héritiers de la citoyenne Saint-Pierre en exécution du testament de Deloys de La Batie, qui léguait en 1791 une somme à Marin, le légataire universel François Caron ayant

<sup>1</sup> Ce qui relève de l'assemblée primaire.

<sup>2</sup> Voir au 2 messidor.

<sup>3</sup> *Six* ne cite pas ces quatre arrêtés. Le conventionnel Lacombe-Saint-Michel, ambassadeur à Naples, et le général d'artillerie Andréossy, respectivement promus à ces grades le 25 pluviôse (*tome IV*) et le 27 germinal (plus haut); Jean-Jacques-Basilien Gassendi, promu chef de brigade en l'an IV, directeur du parc d'artillerie de l'armée d'Angleterre en l'an VI d'après *Six*, mais qui ne figure pas parmi les officiers nommés à cette armée relevés au *tome IV*; sur Herville (Jean-Baptiste-Michel-René Durand d'), voir *tome IV*, 27 nivôse an VI, Guerre, note.

<sup>4</sup> Les noms de ces militaires sont repris à l'index, à la rubrique *Artillerie*. La minute donne les prénoms et, à quelques exceptions près, les dates de validité des grades, éléments repris à l'index au nom de chaque militaire. Sur le futur général Nicolas-Louis Guériot de Saint-Martin, voir *tome II*, 29 prairial an V, Guerre, note.

<sup>5</sup> Pour délits postérieurs au délai fixé par la loi d'amnistie du 8 floréal an III.

émigré<sup>1</sup>. Subordination aux sept ans de résidence en France prévus par l'article 10 de la Constitution de l'attribution de la nationalité française à l'américain Thomas Lewis, établi en France depuis quatre ans, ayant armé des corsaires contre les Britanniques et participé à l'expédition d'Irlande sous les ordres du général Hoche. Suivant proposition de Poissant, régisseur de l'Enregistrement chargé de l'administration des Domaines des départements de la rive gauche du Rhin, maintien en l'état de la situation des revenus des chapitres, le clergé conservant ses revenus, sauf ceux des forêts, mines et usines, suivant un arrêté du 16 prairial an V de Hoche. Renvoi à l'administration centrale de Saône-et-Loire du conflit entre Nugues, Terriaud et Tillier, acquéreurs du domaine de la Boissière vendu par le district de Charolles provenant de l'émigré Cossé-Brissac, réclamant le bois du domaine de la Brosse du Sordet, dans le canton de Charolles, à Perrin, acquéreur<sup>2</sup>. Confirmation de la jouissance d'une maison provenant du chapitre de Cologne aux frères Hardy, auteurs de perfectionnement des machines optiques et ayant déposé au Muséum des œuvres en cire et en peinture sur émail<sup>3</sup>. Jugement de Paulard et Delmas, président et membre de la municipalité de Lacalm, pour faux sur le procès-verbal d'élection du juge de paix en l'an IV et usage de ce faux pour contester cette élection<sup>4</sup> (AF III 529, plaquettes 3460, pièces 1-2, et 3461, pièces 24-27, 33-34, 38-40, 45-47 et 69-70).

#### Marine et Colonies.

État des places vacantes et des nominations militaires approuvé par le Directoire, dont François Arnauld, ayant commandé le vaisseau *l'Expériment* à la côte d'Afrique et y ayant détruit les établissements britanniques, et Gaspard Moras, ayant commandé le fort du Morne-Saint-Jean à Saint-Domingue, lieutenants de vaisseau promus capitaines de frégate, Pierre Valette, enseigne de vaisseau non entretenu âgé de 22 ans ayant plus de huit ans de navigation, promu enseigne de vaisseau, démission de François Rivière, enseigne de vaisseau ayant commandé la corvette *la Chevrette* à Cayenne, acquitté de déprédations de marchandises provenant de prises<sup>5</sup> (AF III 529, plaquette 3461, pièces 35-37).

#### Police générale.

Prêtres, déportation<sup>6</sup>. Rejet de la réclamation de l'émigré Pourtier contre l'arrêté du 13 floréal le maintenant à titre définitif (AF III 529, plaquettes 3460, pièces 10-23, et 3461, pièce 32).

#### Relations extérieures.

Lettre annonçant à Schauenburg la nomination de Champigny-Aubin, minute de Lagarde. Prêt mensuel au citoyen Edmond O'Finn, négociant à Cork<sup>7</sup>. Nomination de Mure, chancelier [du consulat de France] au Maroc, consul général et chargé d'affaires français dans ce pays. Sur communication par le ministre de lettres de Champigny-Aubin et Pichon non jointes, décision d'attendre l'organisation définitive du gouvernement batave pour rendre publiques les communications de Roberjot. Commission de Gay-Vernon, nommé consul général à Tripoli de Syrie (AF III 529, plaquette 3460, pièces 3-4 et 7-9).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 529, plaquette 3462, pièces 71-118. Nominations administratives et judiciaires:

- commissaires municipaux<sup>8</sup>, *Calvados*, Cambremer; - *Cantal*, Mauriac: Drappeau, ancien feudiste; Montsalvy: Delmas, notaire; Murat: Amable Tournier, officier de santé; - *Corrèze*, Chameyrat; - *Creuse*, Châtelus [-Malvaleix]: Géroville, administrateur du district de Boussac, billet des députés Dissandes-Moulevade et Faure proposant de le nommer à Bonnat, an IV; - *Eure-et-Loir*, Arrou: Urbain Fusils, instituteur à Courtalain ayant perdu un œil à la guerre, remplaçant Joliet, coopté administrateur central; Senonches; - *Gard*, Aigues-Vives: Mazoyer, notaire à Clarensac; Bagnols [-sur-Cèze]; Calvisson: remplacement de Chauvard, notaire, réélu accusateur public; - *Haute-Garonne*, Gaillac-Toulza<sup>9</sup>; - *Hérault*, Saint-Chinian: Joseph Sabathier, administrateur du district de Saint-Pons; Sète [*intra muros*]; - *Meurthe*, Albestroff: Nicolas-François-

<sup>1</sup> Anthelme Marin, député du Mont-Blanc à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an VI, proposait de conduire lui-même l'action publique parce que le fond de l'affaire remontait à quarante ans.

<sup>2</sup> Les noms de lieu n'ont pas été identifiés.

<sup>3</sup> Gaspard-Bernard Hardy, autodidacte remarqué par Goethe, né et mort à Cologne (1726-1818), peintre, émailleur, fondateur en cire, inventeur d'instruments, et Jean-Guillaume, pharmacien avant de rejoindre l'atelier de son frère cadet, mort à Cologne en 1799. Leur notice dans *Thieme et Becker* ne mentionne ni le dépôt au Muséum à Paris d'œuvres de ces artistes au deux sens du mot ni cette décision des autorités françaises.

<sup>4</sup> Sur cette affaire, voir *tome II*, 26 prairial an V, messages aux Cinq-Cents, note.

<sup>5</sup> Voir *Fonds Marine. Campagnes*, pages 177 et 191, BB<sup>4</sup> 108 et 116, missions de cette corvette sous son commandement, floréal an IV-germinal an V.

<sup>6</sup> Un prêtre du Doubs, un de la Dyle, deux d'Arlon (Forêts), un moine de l'abbaye Saint-Feuillen du Rœulx (Jemappes), et un curé du canton disant aux habitants de ne pas payer les contributions ni obéir aux lois, les Autrichiens devant reprendre la guerre et revenir dans leurs anciennes possessions, Laroche, de Bulligny (Meurthe), sonnait les cloches, ayant influé l'assemblée primaire et annoncé devoir faire pénitence pour avoir prêté serment, et un de Paris.

<sup>7</sup> Ces secours sont représentés dans les pièces du compte des dépenses secrètes du ministre Talleyrand de brumaire an VI à pluviôse an VII (*tome IX*, 24 messidor an VII) en messidor et fructidor an VI, date à laquelle le commissaire central des Deux-Nèthes annonce l'embarquement de cet irlandais d'Anvers pour Hambourg.

<sup>8</sup> Rapports signés Letourneux et datés de prairial sans quantième.

<sup>9</sup> Remplacement d'un commissaire provisoire qui *entretient une zizanie affligeante* entre les administrateurs municipaux.

Gabriel Maloïsel, commissaire national près le district de Dieuze, parlant les deux langues, remplaçant Grégoire, accusé de royalisme et de vol par Joseph Deckeur, commandant la garde nationale, né à Montdidier (Meurthe), candidat en l'an V, lettres de Deckeur et de l'administration centrale, an V; Bicqueley: Hubert Prugnieux, nommé de nouveau, ex-administrateur central nommé par le Directoire<sup>1</sup>; Blénod [-lès-Toul]: Poirson, administrateur du district de Toul; Lenoncourt; Lunéville: remplacement d'Adam, élu administrateur central; Pont-Saint-Vincent;- *Meuse*, Bar-le-Duc<sup>2</sup> *intra muros*: Pierre Dufresne, ex-président de l'administration centrale, remplaçant François, négligent et exerçant sans commission;- *Nord*, Valenciennes: remplacement d'Hayoît, nommé agent forestier;- *Somme*, Bray [-sur-Somme];- *Vendée*, la Châtaigneraie: Perreau, député à la Législative;  
- et nominations judiciaires (justices de paix sauf exception), *Deux-Nèthes*, Malines;- *Pas-de-Calais*, Saint-Omer, tribunal correctionnel, commissaire;- *Puy-de-Dôme*, tribunaux, commissaire;- *Pyrénées-Orientales*, Céret.

## Séance du 5 messidor an VI [23 juin 1798]

(AF\* III 12, folios 9 verso-11 recto; AF III 529, plaquettes 3463 et 3464)

### Loi.

[Du 4] déclarant applicables aux terrains desséchés et défrichés de l'ex-province de Languedoc l'édit du 14 juin 1764, la déclaration du 13 août 1766 et l'article 7 de la loi du 10 juin 1793 sur ces deux textes (AF III 529, plaquettes 3460, pièces 5-6, et 3463, pièce 2).

### Messages aux Cinq-Cents.

Sur: l'échange de terrains entre la commune d'Artonne et le citoyen Blanche, dont la destruction de la maison théologale a endommagé la maison; l'affectation du petit séminaire de Chartres à l'école centrale; et le transfert des hôpitaux militaires d'Ostende aux Sœurs Noires et de Dunkerque des Récollets, bâtiment malsain, à celui des douanes, elles-mêmes à installer aux Jésuites (AF III 529, plaquettes 3463, pièces 6-10 et 15-24, et 3464, pièces 44-48).

### Finances.

Levée d'un acompte sur les contributions personnelles et mobilières de Marseille pour l'an V égal au double des 4/5<sup>e</sup> de celles de l'an IV sur proposition du bureau central et comme on l'a fait à Paris<sup>3</sup>. Autorisation aux ministres et autres ordonnateurs de payer les traitements des fonctionnaires, agents et ouvriers, même pour travaux antérieurs à l'an V<sup>4</sup>. Frais de route et de déplacement des douaniers transférés sur la rive gauche du Rhin. Réintégration des percepteurs des contributions du Grand-Pressigny et de Saint-Martin-d'Étableaux<sup>5</sup> suspendus par la municipalité du Grand-Pressigny avec celui du Petit-Pressigny, destitué. Publication dans les départements réunis d'articles de la loi du 24 juillet 1790 sur le traitement du clergé et de la loi du 21 germinal an V sur les ventes de maisons nationales avec réserve d'usufruit pour régler le cas de chanoines du département de l'Ourthe pouvant être nus-propriétaires. Exploitation d'arbres dépérissants des bois du Belbert et de Grisbourg, provenant de l'abbaye de Licques et de l'émigré Saint-Aldegonde dans le Pas-de-Calais, et de ceux de la chartreuse du Parc, à Ségrie, et de l'émigré Dreux-Brézé, à Saint-Denis-d'Orques. Ventes de bois: de l'hospice civil de Château-Thierry à Chartèves, et communaux: Collonges et Nogent (Saône-et-Loire, auj.: commune de la Chapelle-sous-Brancion), pour payer une amende forestière, "Essey" (Haute-Marne) et Hagen pour réparer des chemins. Rejet des réclamations de Sticoti, employé des douanes à Brest destitué le 26 pluviôse, rapport du ministre notant qu'il se dit auteur d'écrits contre les corvées et les incorporations entre 1774 et 1776, sans mention de décision du Directoire, et Liouville, ex-inspecteur de l'Enregistrement à Brest<sup>6</sup> (AF III 529, plaquettes 3463, pièces 1, 11-14 et 25-26, et 3464, pièces 27-41).

### Guerre.

Confirmation de la nomination d'un lieutenant au 20<sup>e</sup> de cavalerie (AF III 529, plaquette 3463, pièce 5).

### Intérieur.

Secours à Jacques Dabadie et Marguerite Pille sa femme, de Paris, âgés (AF III 529, plaquette 3464, pièces 42-43).

<sup>1</sup> Il avait été nommé administrateur central le 2 brumaire (*tome III*) et remplacé à Bicqueley le 17 nivôse (*tome IV*) par Léopold Roussel, de Maizières, administrateur du district de Toul, ici démissionnaire.

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire: Bar-sur-Ornain.

<sup>3</sup> Par l'arrêté du Directoire du 25 ventôse (*tome IV*).

<sup>4</sup> Un arrêté du 17 germinal an VII (*tome VIII*) se référant à celui-ci le dit pris en application d'un arrêté des Cinq-Cents exceptant les traitements du mode de remboursement prescrit par la loi du 24 frimaire an VI sur le remboursement des créances de la République antérieures au 1<sup>er</sup> vendémiaire an V. L'arrêté de l'an VII en restreint la portée aux seuls gages et appointements annuels, le rapport du ministre des Finances évoquant notamment les créances des experts pour les ventes de biens nationaux, qui avaient sciemment attendu la fin de la circulation du papier monnaie pour les présenter.

<sup>5</sup> Étableaux ou Saint-Martin-d'Étableaux, commune réunie à celle du Grand-Pressigny au XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>6</sup> L'affaire de Sticoti, destitué comme royaliste, est relevée au *tome IV* à la date indiquée. Celle de Liouville n'est pas représentée ici; voir plus haut, 18 prairial.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 529, plaquette 3463, pièces 3-4. Promotion de Graindorge, capitaine à la 37<sup>e</sup> demi-brigade, chef de bataillon; feuille de brevets de pension de la Guerre.

AF III 529, plaquette 3464, pièces 49-50. Remplacement de Roussilhe, commissaire municipal de Tanavelle appelé à Paris, apostille de Roussilhe-Morainville<sup>1</sup>.

Séance du 6 messidor an VI [dimanche 24 juin 1798]

(AF\* III 12, folios 11 recto-12 verso; AF III 530, plaquette 3465)

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 4 et expédié le 6] demandant un état des hôpitaux militaires de la marine et des écoles de santé rattachées (AF III 529, plaquette 3461, pièces 41-42, dossier du 4).

Message aux Cinq-Cents.

Sur les assemblées primaires du Buisson (Lozère) où une scission après la clôture de l'assemblée mère, comprenant des amnésiés et des domestiques, a élu juge de paix Étienne Panafieu, ancien chef dans l'armée de Charrier<sup>2</sup> (AF III 530, plaquette 3465, pièces 15-16).

Justice.

Renvoi au tribunal civil de la Manche, en appel du tribunal de commerce de Cherbourg, de l'affaire de la prise du navire danois *la Pandora*, parti de Stockholm pour Portsmouth, d'où il serait reparti le 8 pluviôse, pris le 17 à sept lieues de ce port par le corsaire *le Requin*, de Cherbourg, et dont le capitaine, Peter Petersen Koford prétend n'avoir pas eu connaissance de la loi du 29 nivôse lors de son départ. Jugement: d'Adam Cœny, juge de paix de Laufon (Mont-Terrible) ayant fait libérer le prêtre Joseph Gautier arrêté à Reinach, et de Prisse, juge au tribunal civil de la Meuse-Inférieure, ex-directeur du jury du tribunal correctionnel de Rœrmond, et Simon et Jochains, juge de paix et assesseur de cette ville, ayant fait libérer le prêtre Nicolas Servais, exerçant le culte irrégulièrement avec l'autorisation du vicaire général Syben, par jugement cassé par le Tribunal de cassation<sup>3</sup>. Cassation de jugements identiques des mêmes sur 25 autres prêtres<sup>4</sup>. Renvoi dans un autre département de la procédure de quatre-vingts accusés de troubles après germinal an V dans les cantons du Tarn de Castres, Labruguière et Réalmont. Règlement sur les frais de justice à la charge du domaine national<sup>5</sup> (AF III 530, plaquette 3465, pièces 6-11, 13 et 17).

Police générale.

Annulation du mandat d'arrêt de Jean Coupevent des Gravières, officier de santé, et Louis Dagues-Lachellières, compris dans l'arrêt du 12 prairial sur les conspirateurs de la Sarthe (AF III 530, plaquette 3465, pièce 12).

Relations extérieures.

Ordre au ministre d'écrire à Rudler sur la frontière du Rhin<sup>6</sup>. Lettres prescrivant à Champigny-Aubin de rester en République batave jusqu'à nouvel ordre, à Rapinat de poursuivre sa mission en Suisse et hâter le remplacement des deux Directeurs helvétiques en se concertant avec Schauenburg: *vous aurez soin de ne faire aucune démarche officielle à cet égard et de commencer par prendre les ordres du gouvernement pour toutes les opérations majeures de ce genre que vous voudriez faire ultérieurement*, et à Schauenburg (AF III 530, plaquette 3465, pièces 1-3, minutes de Lagarde signées par les cinq Directeurs).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 530, plaquette 3465, pièce 14. Feuille de travail de nomination de personnel de l'artillerie pour l'arrêt du 4 messidor.

---

<sup>1</sup> Roussilhe-Morainville, armateur de corsaires à Dunkerque, cité entre autres dans les comptes secrets du ministre de la Police générale (*tomes II et IV*).

<sup>2</sup> L'armée chrétienne du Midi de l'ancien constituant Marc-Antoine Charrier, soulevée en Lozère en 1793.

<sup>3</sup> Affaire déjà évoquée le 12 ventôse an VI (*tome IV*).

<sup>4</sup> Dont les noms, cités sur la minute sans autre précision, ne sont pas relevés à l'index.

<sup>5</sup> Les procédures d'office et celles instruites sur requête des commissaires du pouvoir exécutif (loi du 27 septembre 1790).

<sup>6</sup> Affaire non représentée ici.

AF III 530, plaquette 3465, pièces 19-27. Nomination d'un commissaire municipal à Saissac<sup>1</sup>, de celui près le tribunal correctionnel de Lorient, et du juge de paix de Villé, lettre du député Albert et apostille de Reubell.

### Séance du 7 messidor an VI [25 juin 1798]

(AF\* III 12, folios 13 recto-16 verso; AF III 530, plaquettes 3466 à 3470)

#### Loi.

[Du 6] prolongeant le délai fixé par la loi du 9 fructidor an V<sup>2</sup> pour les réductions de prix des baux (AF III 530, plaquettes 3465, pièces 4-5, et 3467, pièce 33).

#### Messages aux Cinq-Cents.

Sur: la réunion des communes du Chaffal et de la Vacherie (auj.: commune du Chaffal) à celles de Châteaudouble et Peyrus, chemise du dossier de la commission des Cinq-Cents créée le 9 messidor an VI<sup>3</sup>; le transfert des cantons de Fressin, commune royaliste et dont le local, couvert en paille, est peu sûr pour les archives, à Lebiez<sup>4</sup>, et d'Arrancy [-sur-Crusne] à Nouillonpont; et répondant à celui des Cinq-Cents sur la plainte de la commune de Morlaix sur le service des étapes en invoquant le manque de fonds (AF III 530, plaquettes 3467, pièces 35-39 et 48-50, et 3469, pièces 106-114).

#### Finances.

Nomination de l'ex-député Marbos<sup>5</sup> commissaire près les salines nationales de Moûtiers et Conflans. Attribution de la cure de Notre-Dame de Nantes à la veuve de Pierre Brière, huissier assassiné en l'an II par les chouans à Saint-Étienne-de-Montluc, et rejet de la soumission postérieure de Leroux (AF III 530, plaquette 3468, pièces 71-75).

#### Guerre.

Rapports du ministre classés au dépôt particulier<sup>6</sup> sur la plainte de la commune de Morlaix sur le service des étapes, une battue générale contre les brigands dans les départements de l'Ouest, les subsistances des troupes dans le Finistère, et l'apparition d'une flotte britannique en Méditerranée. Nomination de capitaines de vétérans en second<sup>7</sup>. Arrêtés sur le personnel de la guerre, dont: remise en activité de l'adjudant général Nivet, employé dans la 9<sup>e</sup> division militaire; traitement de réforme du général de brigade Vernier, ex-commandant de Strasbourg, nomination de l'adjudant général Noguès et du chef de bataillon François-Antoine Pianelly commandants de place à Marseille et Villefranche [-sur-Mer], le second remplaçant son frère, membre de l'expédition de Toulon<sup>8</sup>, et du commandant temporaire du château de Cæn, poste créé. Destitution de Virvein et Hermitte, chef d'escadron et capitaine de la gendarmerie des Bouches-du-Rhône dénoncés par le commissaire central Mauche après l'évasion de détenus conduits par trois gendarmes soi-disant attaqués par trente hommes sans avoir été blessés<sup>9</sup>. Dispositions sur l'uniforme de la garde du Directoire annulant l'arrêté du 1<sup>er</sup> messidor, observations de l'adjudant général Jubé, commandant en second (AF III 530, plaquette 3467, pièces 44-47, 51-53 et 58-70).

#### Intérieur.

---

<sup>1</sup> Voir *tomes VI et VII*, 17 brumaire et 16 pluviôse an VII: rejet de la réclamation de Maurice Joffre, commissaire de Saissac destitué, accusé par Guillaume Robert, député du Tarn aux Cinq-Cents né à Saissac, d'être vénal et d'avoir célébré une messe pour Louis XVI lorsqu'il était curé de Moussoulens en 1793, et annulation de sa nomination comme notaire (sous le nom de Jauffre ou Geoffre), rapport notant que ce prêtre avait séduit *une jeune personne au tribunal de la pénitence*.

<sup>2</sup> *Tome II*, au lendemain.

<sup>3</sup> Les agents et adjoints de la commune du Chaffal (Drôme), sur le plateau du même nom, ne sont pas venus à la municipalité depuis sept mois à cause de leur éloignement. La Vacherie, hameau chef-lieu de la commune du Chaffal, devait apparemment être séparée du reste du territoire communal. Voir aussi *tome IX*, 9 prairial an VII: message aux Cinq-Cents proposant de réunir ces deux villages, trop éloignés de Peyrus et de Châteaudouble, en une commune distincte.

<sup>4</sup> Voir *tome VII*, 1<sup>er</sup> nivôse an VII: loi du 29 frimaire an VII à la suite de ce message.

<sup>5</sup> François Marbos, député de la Drôme à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an V, nommé commissaire du Directoire près la saline nationale de la Layen (dans la Sarre) le 14 frimaire (*tome III*). Les salines nationales de Moûtiers et Conflans, Mont-Blanc,auj. Savoie, Conflans, de nos jours: commune d'Albertville.

<sup>6</sup> Et non conservés ici. Le registre distingue le rapport sur Morlaix du message aux Cinq-Cents sur le sujet. Les trois autres rapports du ministre dits classés sont dans AF III 149, dossier 701, pièces 9 à 12.

<sup>7</sup> Les noms sont repris à l'index.

<sup>8</sup> Sur l'adjudant général François Nivet, voir *tome III*, 23 brumaire an VI, Guerre, note. *Six* ne note pas l'arrêté sur le général François Vernier, réformé le 21 fructidor an V (*tome II*). Le futur général Jean-François-Xavier Noguès. Sur les frères Pianelly, voir *tome IV*, 27 nivôse an VI, note.

<sup>9</sup> Mauche en déduit que ces gendarmes se sont laissés corrompre et que leurs chefs ne peuvent qu'être informés et complices.

Résiliation pour non-exécution du traité passé le 10 nivôse avec Garçon-Rivière, Roustan, Pradelle et compagnie pour la création d'un dépôt de farine à Paris<sup>1</sup>. Nomination de membres de la municipalité de Rochefort-en-Terre<sup>2</sup> faute de tenue de plusieurs assemblées communales. Destitution: municipalités d'Auvillar et Illiers [-Combray]<sup>3</sup>: membres royalistes, le Bourg-Dun: agents de Flainville (auj.: commune du Bourg-Dun) et Gruchet [-Saint-Siméon] inciviques, Dun [-sur-Meuse]: président et autres ayant réintégré comme secrétaire de la municipalité Thierry, également greffier du juge de paix, et Montaigu (Dyle): membres ayant fait scission lors de l'installation des élus de l'an VI, l'ex-secrétaire encourageant la mise en jugement s'il ne remet pas le registre des délibérations et les archives; agents municipaux: Barbaise ivrogne et percepteur des contributions sous noms d'emprunt, Ponthoile fanatique et Saint-Bris [-le-Vineux] ayant fait rouvrir l'église le 17 germinal<sup>4</sup>; adjoint d'Irancy quêtant pour le culte; et agents et adjoints de Dorlisheim, le premier payé pour ne pas enchérir pour un bien national et le second ayant menacé de mort quiconque enchérirait pour un autre bien national. Destitution et jugement, agents municipaux: Aubechies (Jemappes, auj.: commune de Belœil) ayant fait rouvrir l'église pour un prêtre insermenté et fait prévenir presque tous les habitants de venir au culte, Beauval ayant permis à un prêtre d'abattre quatre ormes du jardin du presbytère et Éraines pour coupe d'arbres communaux à son profit. Jugement des ex-agents de Lucinges responsable du pillage du blé provenant des terres de la cure, et d'Uhlwiller s'étant rendu adjudicataire du presbytère sans publier le jour de l'adjudication. Interdiction d'une assemblée convoquée par la municipalité de Cholet pour demander un dégrèvement sur les contributions de l'an VI. Rejet de la réclamation de Dorez, ex-commissaire près le tribunal correctionnel de Tournai, administrateur central de Jemappes destitué le 23 floréal. Nomination du commissaire central du Gard commissaire spécial du gouvernement pour la sûreté et la tranquillité de la foire de Beaucaire. Autorisation à: l'agent municipal de Liesse de vendre des peupliers le long des chemins et à Augières, de Saint-Front [-sur-Lemance], de construire un moulin à blé sur le ruisseau la Briolence. Réunion de l'hospice de la Charité de Saint-Mihiel à celui de Sainte-Anne. Destitution d'un professeur de législation à l'école centrale du Gard absent et royaliste. Brevets additionnels à ceux des 25 pluviôse an IV de Jean-Charles Thilorier pour *profiter du vent et du courant pour vaincre leur résistance* et 15 nivôse an V de Patoulet et compagnie pour placage d'argent sur des couverts en fer ou en acier, descriptions des améliorations des deux brevets<sup>5</sup>. Droit de passe, inspecteurs: Calvados, nomination, tableau de candidatures, dont Jean-Germain Besse, lieutenant à la légion de police puis lieutenant de vétérans supprimé, Lot-et-Garonne, avance à Cœsnon-Pellerin, imprimeur, ex-éditeur du journal *l'Ami de la Patrie*, nommé inspecteur, lettres du demandeur à Lagarde et Treillard, *Mémoire pour Silvain Phalier-Lejeune, homme de loi, contre Pierre-François Piorry, commissaire du Directoire exécutif près les tribunaux civil et criminel des Deux-Nèthes, 25 prairial an 6, de l'imprimerie de Vatar-Jouannet, 22 pages*<sup>6</sup> (AF III 530, plaquettes 3467, pièces 40-43, 3468, pièces 76-85 et 88-94, 3469, pièces 95-105 et 115-120, et 3470, pièces 121-132 et 134-146).

#### Marine et Colonies.

Remise au ministre des lettres trouvées sur les navires ennemis, minute de Merlin de Douai, envoi aux journaux *le Conservateur* et *le Rédacteur*. Publication dans les départements réunis de la loi sur l'inscription maritime. Obligation à tout navire arrivant à Sète de justifier de sa quarantaine à Marseille. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les hôpitaux militaires de la marine<sup>7</sup> (AF III 530, plaquette 3467, pièces 54-57).

#### Police générale.

Émigrés, radiation: André-François-Gaspard Anselme, de Lyon, Jean-François Collart, de Grand-Rullecourt, Christine Dillon, veuve Dromgold, de Paris, et Louis-Laurent et Robert-Georges Rimbart, de Poix [-de-Picardie] et Remilly [-les-Pothées]<sup>8</sup>, radiés provisoirement par les districts de Tarascon, Péronne (Somme), Auxerre et les deux derniers par celui de Charleville; René-Jean Chartier, chapelain de l'hôpital de Bellême, prêtre déporté, affaire demandée par Merlin de Douai; Charles-Louis Desnos, de Paris<sup>9</sup>, Pierre-Charles-François Guillet, de Dreux, Louis-François-Pierre Louvel de Janville, président de la Chambre des comptes de Rouen, et Louis Maulvault, meunier à Villemeux [-sur-Eure] mort en brumaire an IV, et Jacques Rillet, banquier à Paris, inscrits dans la Sarthe, l'Eure, le Calvados et les deux derniers en Seine-

<sup>1</sup> Voir *tome III*, 9 brumaire an VI, Intérieur, note.

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire: Roche-des-Trois.

<sup>3</sup> Le registre cite une partie des communes concernées au lieu du nom du canton.

<sup>4</sup> *Jour particulièrement consacré par le rit catholique à l'exercice du culte*: il s'agit du Vendredi Saint.

<sup>5</sup> Les brevets primitifs font partie de ceux publiés par le Directoire le 18 ventôse an V (*tome I*), celui dit ici de Patoulet et compagnie étant dit d'Audry, Hulier, Lebeau, Pacoulier et Picaut.

<sup>6</sup> L'imprimé se rapporte au procès pour arriéré de loyers entre l'imprimeur, dont Phalier-Lejeune était caution, et Piorry, locataire principal de la maison nationale de Crussol à Paris (voir plus haut, 22 germinal et 26 prairial, Police générale. Cœsnon-Pellerin dit ici que ce procès l'a empêché de quitter Paris pour prendre son poste. Vatar et Jouannet semblent être deux imprimeurs, peut-être alors réunis en société. Sur Piorry, conventionnel de la Vienne, voir *tome II*, 30 fructidor an V, Affaires non citées au procès-verbal, note.

<sup>7</sup> Message délibéré le 4 messidor et reçu le 6 par le Directoire.

<sup>8</sup> On ignore leur lien de parenté.

<sup>9</sup> Voir *tome VII*, 22 frimaire an VII: mandat d'arrêt contre son fils Charles-Henri-Marie, émigré de la Mayenne et de la Seine rentré, dont le père a été radié par *le fruit d'une ruse*.

et-Oise; Louis-Alexandre-Auguste Gruel, prêtre d'Exmes âgé de quatre-vingts ans; le constituant Adrien Luillier de Rouvenac, de Quillan, dénoncé comme étant l'émigré de l'Aude Luillier par trois citoyens, dont deux se sont rétractés et le troisième a été condamné par le tribunal correctionnel de Limoux pour avoir dévasté les bois de l'ex-député; Charles-Claude-Olivier Montreuil, d'Argentan, à la requête de sa femme la citoyenne d'Argouges; Marie-Thérèse-Pélagie Petit, ex-pensionnaire aux Incurables d'Angers, inscrite par le district de Thouars; les sœurs Marie-Henriette-Amélie et Marie-Louise-Camille Trivier, de Vienne (Isère), nées en 1785 et 1787 (AF III 530, plaquette 3466, pièces 1-32).

Relations extérieures.

Remise par le ministre de l'échange des ratifications des traités d'alliance et de commerce avec la République cisalpine et publication de la loi de ratification du 27 ventôse (AF III 530, plaquette 3467, pièce 34, fiche de renvoi à la date de la loi<sup>1</sup>).

Affaires non signalées au procès-verbal.

AF III 530, plaquette 3470, pièce 133. Nomination d'un commissaire municipal à Corneilla [-de-Conflent]<sup>2</sup>.

Séance du 8 messidor an VI [26 juin 1798]

(AF\* III 12, folios 16 verso-19 recto; AF III 530, plaquettes 3471 à 3473)

Message des Cinq-Cents.

[Du 7] demandant que les hospices civils soient *mis en première ligne décadaire du ministre de l'Intérieur*<sup>3</sup> (AF III 530, plaquette 34687, pièces 86-87).

Messages aux Cinq-Cents.

Demandant: si la République peut demander le paiement d'une rente viagère due à un émigré sans justifier l'existence de celui-ci au débiteur, à propos d'une affaire au tribunal civil de la Seine-Inférieure; et si la validation des opérations de l'assemblée électorale de la Haute-Garonne par la loi du 22 prairial implique celle de juges élus à des places non vacantes<sup>4</sup>; et sur les assemblées primaires de Mugron, Omont à propos de l'élection du juge de paix, la Ville-aux-Clercs et Voulx (AF III 530, plaquette 3472, pièces 35-49).

Guerre.

Gratification d'un mois de solde à la garde du Directoire, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 215. Sur rapport du ministre, ordre à ceux de la Marine et des Colonies et de la Police générale d'interdire aux journaux de publier les dates d'arrivée et de départ des bateaux neutres et les noms de leurs capitaines afin que les Britanniques ne leur posent plus *des questions insidieuses*, rapport du ministre de la Guerre sur la demande en ce sens d'un capitaine prussien arrivé à Cherbourg et qui signalait une flotille britannique au large d'Ouessant et l'annonce par des pêcheurs au large de Plymouth d'un important soulèvement en Irlande (AF III 530, plaquette 3471, pièces 9-10, 12-14 et 19).

Intérieur.

Nomination de l'administration centrale de Loir-et-Cher après l'annulation des opérations de l'assemblée électorale, membres proposés par Thibault par lettre à Merlin de Douai, se prononçant contre les candidats présentés par les députés Crénière, Deschamps, Jousselin et par Légier, député des Forêts, dont le constituant Bodineau, de Vendôme, et Pajou, de Blois, juge au Tribunal de cassation, et demandant le renvoi de Gidouin, commandant la garde nationale de Blois, ayant fait fusiller sept prêtres à Blois sans justification, sauvé des poursuites par le Treize-Vendémiaire, Bergé, assesseur du juge de paix de Blois, ex-moine vagabond, et Hésine, secrétaire de la municipalité de Vendôme, défenseur de Babeuf<sup>5</sup>. Nomination d'un inspecteur du droit de passe dans la Haute-Vienne<sup>6</sup>, tableau de candidatures, dont Paul-Étienne Bégongne, contrôleur des Aides puis capitaine aux armées, recommandé par les députés du département, et Alexandre

---

<sup>1</sup> Voir *tome IV*, 28 ventôse.

<sup>2</sup> Arrêté semblant faire double emploi avec celui du 7 prairial.

<sup>3</sup> Que leur financement soit prioritaire dans les distributions décadaires de fonds pour ce ministre.

<sup>4</sup> Voir *tome VI*, 4 fructidor: loi du jour annulant l'élection du juge désigné par l'assemblée électorale et portant que les suppléants nommés par le Directoire seront appelés juges au tribunal avant ceux élus en l'an VI, qui siègeront dans l'ordre du plus grand nombre de suffrages.

<sup>5</sup> Nicolas-Vincent Légier était de Blois, comme son frère Thomas-Philippe, élu du Loiret aux Cinq-Cents en l'an VII. Sur Thibault (Anne-Alexandre-Marie, constituant, évêque constitutionnel puis conventionnel du Cantal), receveur général de Loir-et-Cher, et le constituant Bodineau et Hésine, voir *tome III*, 15 brumaire an VI, Affaires non citées au procès-verbal, note sur les nominations de commissaires municipaux du département, et 25 brumaire an VI, Affaires non citées au procès-verbal: note sur la nomination du premier comme receveur général de Loir-et-Cher.

<sup>6</sup> En remplacement d'un absent dont l'adresse est inconnue et dont la demande avait été apostillée par le député de Vaucluse Jacquier, qui ne le connaît pas.

Bossard, ex-chef de bataillon à l'armée de Rhin-et-Moselle, recommandé par La Revellière-Lépeaux (AF III 530, plaquettes 3472, pièces 51-53, et 3473, pièces 83-87).

#### Justice.

Rejet de la demande du consul général du Danemark de soumettre à référé préalable du ministre les jugements de prises maritimes concernant des Danois<sup>1</sup>. Autorisation aux religieux des départements de la rive gauche du Rhin voulant quitter leurs maisons d'emporter leur mobilier personnel, les droits leur revenant étant perçus par les Domaines et payés sous forme de pension ne pouvant excéder huit cents francs. Cassation: de la condamnation par le juge de paix de Marines à amende supérieure à la valeur de trois jours de travail de trois citoyens pour vaine pâture; et du jugement de la commission militaire de Rennes se prononçant sur le fait d'émigration de Tanguy-Charles Rogon-Boismorin fils<sup>2</sup>. Mandats d'arrêt pour entrave à la police des cultes contre Chabannes-Gimbert, ex-commissaire municipal du Monastier [-sur-Gazeille]<sup>3</sup>, rebelle de l'an IV et ayant incité Robinet à assassiner le citoyen Alliraud, de Saint-Front, et Jean-Charles Saniat, président de la municipalité de Fay [-sur-Lignon]. Référés rejetés des tribunaux civils d'Ille-et-Vilaine sur les actions civiles résultant de délits antérieurs à la pacification de l'Ouest; de l'Indre demandant si un juge est tenu de s'abstenir du seul fait de requête en prise en partie contre lui au Tribunal de cassation, à propos d'un procès entre Georges Garnet et Jacques Legendre sur des machines à filer le coton et la laine; et des Deux-Nèthes sur la validité de récusations péremptoires formulées sous trois jours en matière de douanes à propos de marchandises saisies à Anvers sur Bernier, marchand forain; et du tribunal correctionnel de Pont-l'Évêque sur la manière de vérifier les marchandises saisies comme britanniques. Annulation de la condamnation par le juge de paix de Joyeuse de Barthélemy Mirabel, ex-officier municipal de Labeaume, à rembourser à Claude Mirabel un fusil réquisitionné. Décision de faire trancher par l'administration les opérations relatives à la grande voirie à propos de la condamnation par le juge de paix de Barraux de Pierre Chauvin pour avoir anticipé sur le terrain de Paul Ferratge en curant le fossé de la grande route de Grenoble à Chambéry. Rejet de l'annulation par le district de Limoges du bail d'un domaine national consenti en 1791 par Tabaraud, supérieur de l'Oratoire de Limoges ensuite émigré, au citoyen Mallet, contesté par les adjudicataires Boisson et Connat, affaire jugée en appel au tribunal du district de Rochechouart puis au Tribunal de cassation. Rapport du ministre, classé, sur l'instruction sur les troubles de l'assemblée électorale du Rhône à Condrieu (AF III 530, plaquettes 3471, pièces 1-6, 3472, pièces 27-34 et 50, et 2473, pièces 88-89).

#### Relations extérieures.

Ordre à Roberjot de se rendre sans délai à Rastatt, Champigny-Aubin devant rester à la Haye, minute classée au dépôt particulier (AF III 530, plaquette 3471, pièce 7, minute de Lagarde, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 214).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

Registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 214-215, et AF III 530, plaquette 3471, pièce 20. Renvoi au ministre de la Marine et des Colonies de son projet, non joint, sur les vivres de la marine, pour y inclure une réduction des indemnités pour dnerées avariées afin d'intéresser les munitionnaires à leur bonne conservation, l'obligation de prendre les vivres à l'intérieur, sauf circonstances spéciales comme sur la côte d'Afrique, et l'interdiction de fabriquer de l'eau-de-vie dans l'enceinte des arsenaux.

AF III 530, plaquette 3471, pièce 8. Remplacement de Tronjolly, substitut du commissaire près les tribunaux de l'Aube démissionnaire<sup>4</sup>.

AF III 530, plaquette 3471, pièces 15-18 et 24-26. Feuilles de travail du ministère de la Guerre pour confirmation de promotions dans l'infanterie, dont celles de la 72<sup>e</sup> demi-brigade (arrêtés signés par le Directoire le 9 messidor), celles de la 42<sup>e</sup> demi-brigade nouvelle formation arrêtées par le Directoire le 24 floréal an VI (*idem*), et d'autres brevets pris le 24 floréal pour tenir rang.

AF III 530, plaquette 3473, pièces 54-82 et 90-111. Nominations administratives et judiciaires, - commissaires municipaux<sup>5</sup>, *Allier*, Villeneuve [-sur-Allier], rejet du candidat des députés Amelot, Dalphonse, Maugenest et Vernin au profit de celui du commissaire central Beauchamp;- *Calvados*, Beaumont [-en-Auge]: Bunel, ex-commissaire municipal de Pont-l'Évêque destitué, défendu par le député Du Bois Du Bais; Bénys-sur-Mer: Jardin, administrateur du district de Cæn; Cæn: destitution de Le Carpentier, exerçant comme défenseur officieux pour des chouans et dénoncé par le

<sup>1</sup> Parce que les commissaires près les tribunaux ne doivent, suivant la loi du 8 floréal an IV, transmettre des référés que sur des affaires de prises ayant un caractère diplomatique (en interprétation de traités de commerce).

<sup>2</sup> Les fichiers des émigrés des Archives nationales ne citent, à côté d'autres branches de la famille Rogon, que Joseph-Marie Rogon de Boismorin, émigré d'Ille-et-Vilaine (F<sup>7</sup> 6073).

<sup>3</sup> Voir *tome II*, 20 messidor an V, Affaires non citées au procès-verbal, note.

<sup>4</sup> Voir plus haut, 14 prairial.

<sup>5</sup> Rapports du ministre de l'Intérieur signés par Letourneux et datés de messidor an VI sans quantième.

général Dufour<sup>1</sup>;- *Corrèze*, Ségur [-le-Château]: Bardou-Lacroze, administrateur du district d'Uzerche, remplaçant Bardou, nommé secrétaire général de l'administration centrale;- *Côtes-du-Nord*, Lézardrieux: Gabriel-Guillaume Guillou, administrateur du district de Pontrieux, ex-président de la municipalité; Pédernec: remplacement de Rivoallan, élu aux Anciens;- *Dordogne*, Champagnac-de-Belair: réintégration de Laveneau, remplaçant Delrieux, notaire, ivrogne et faisant *un usage despotique de sa place*; Cubjac: Jean Labrousse, notaire; Cunèges; Javerlhac [-et-la-Chapelle-Saint-Robert]; Jumilhac [-le-Grand]; Saint-Cyprien: remplacement de Prunis, nommé administrateur central par le Directoire<sup>2</sup>; Villefranche-de-Lonchat<sup>3</sup>;- *Gironde*, Coutras<sup>4</sup>;- *Maine-et-Loire*, Fougère: Pierre-Louis-Lucien Roussel, conservateur des Hypothèques;- *Manche*, Villedieu [-les-Poêles];- *Meurthe*, Lucy: Jean Pierre, ex-juge de paix de Dalhain, remplaçant Dubois, non résidant, n'allant dans le canton que *pour favoriser à prix d'argent les déserteurs, les prêtres déportables et turbulents*; Ogéville: candidature de Claude-François Giraudeau, ex-capitaine au 4<sup>e</sup> bataillon du département;- *Mont-Blanc*, le Grand-Bornand; Saint-Étienne-de-Cuines; Saint-Jean-de-Maurienne: Guille, notaire, remplaçant Gilbert, élu administrateur central; Thorens [-Glières];- *Deux-Nèthes*, Arendonk: Joseph Peeters, ex-lieutenant de gendarmerie;- *Seine-Inférieure*, Saint-Jean-du-Cardonnay;- *Var*, Régusse;

- et autres nominations judiciaires (commissaires près les tribunaux correctionnels sauf exception), *Corrèze*, Ussel: Forsse père, procureur-syndic du district;- *Gironde*, Lesparre [-Médoc]: feuille de travail sans arrêté nommant Lussac, notaire;- *Loir-et-Cher*, Villiers [-sur-Loir], justice de paix;- *Mont-Terrible*, tribunal criminel, annulation de la nomination du président, place pourvue par l'assemblée électorale;- *Saône-et-Loire*, Mâcon: Chamborre, ex-commissaire central, lettre de Merlin de Douai chargeant le ministre de la Justice de lui faire *des observations sur le peu d'énergie qu'il a montré dans les fonctions de commissaire près l'administration centrale, notamment sur son obstination à conserver pour secrétaire dans cette place son frère, notoirement connu dans tout le département pour l'un des ennemis les plus prononcés de la Révolution*<sup>5</sup>;- *Vosges*, Vrécourt, juge de paix.

## Séance du 9 messidor an VI [27 juin 1798]

(AF\* III 12, folios 19 verso-21 verso; AF III 530, plaquettes 3474 à 3477)

### Loi.

[Du jour] soumettant les dettes envers les entrepreneurs de bâtiment stipulées en papier-monnaie à leur échelle de dépréciation (AF III 530, plaquette 3474, pièces 8-9).

### Message des Cinq-Cents.

[Du 8] sur des secours aux habitants de l'Isle-en-Dodon ayant perdu leurs récoltes par la grêle le 26 prairial<sup>6</sup>.

### Messages aux Cinq-Cents.

Transmettant les états de l'arriéré des pensionnés et gagistes de la liste civile et de la liquidation de la dette publique au 30 prairial; sur: l'affectation d'un terrain du château de Niort au jardin botanique de l'école centrale; et celle de la maison de l'émigré Giroux au tribunal correctionnel de Béthune<sup>7</sup> (AF III 530, plaquettes 3474, pièces 6-7 et 12-16, et 3477, pièces 94-96 et 101-104).

### Finances.

Règlement des contestations entre salpêtriers et propriétaires des bâtiments pour le remplacement des matériaux démolis pour être *salpêtrés*. Augmentation du nombre d'employés de la Loterie nationale de 120 à 150. Autorisation à la Trésorerie nationale de recevoir du citoyen Bablot des ordonnances en paiement du couvent et de l'église des Récollets de Bruxelles. Annulation d'un arrêté de l'administration centrale de l'Aisne autorisant la pâture des bestiaux dans les forêts nationales à charge pour les communes de continuer à payer le droit de rafouage. Bois communaux, vente: Charmoille (Haute-Saône), Sarcicourt et Villiers-aux-Chênes (Haute-Marne, auj.: communes de Jonchery et Blaiserives), et Verneuil-Petit. Recépage de bois dévastés de la forêt nationale de Rihout (Pas-de-Calais, commune de Clairmarais) incendiée le 10 floréal, et du bois des Waibes, appartenant à la commune de Couvin (Ardennes) après un incendie, avec interdiction aux habitants de continuer à planter du seigle dans les places vagues et au pied des souches. Confirmation de la propriété du nommé Pelletier sur une maison et jardin provenant de la fabrique de Jambville revendiqués par les héritiers Mossion. Vente aux enchères et par portions détaillées de l'île Louvier de Paris<sup>8</sup>. Affectation du monastère Saint-Louis de Rouen jusqu'à la paix au magasin d'habillement

<sup>1</sup> Georges-Joseph, nommé commandant la 14<sup>e</sup> division militaire (à Cæn) le 13 ventôse (*tome IV*).

<sup>2</sup> Le 2 prairial. Joseph Prunis, élu aux Cinq-Cents invalidé en l'an VII.

<sup>3</sup> Remplacement d'un refusant par son cadet, ancien militaire.

<sup>4</sup> Remplacement d'un commissaire nommé par erreur d'identité et inexact.

<sup>5</sup> Voir plus haut, 2 prairial, affaires non citées au procès-verbal, note.

<sup>6</sup> Ce message est dans le dossier du 11, date de son envoi au ministre de l'Intérieur.

<sup>7</sup> Voir *tomes VI et VII*, 23 fructidor an VI: lois de la veille sur Niort et la maison d'arrêt du tribunal correctionnel de Béthune, et 27 nivôse an VII: loi de la veille attribuant la maison de l'émigré Giroux à ce tribunal, avec plan de son rez-de-chaussée.

<sup>8</sup> Île en amont de l'île Saint-Louis, à laquelle elle fut rattachée par suppression du bras de la Seine qui les séparait. Voir *tome VII*, 27 brumaire an VII: message aux Cinq-Cents sur proposition du ministre de l'Intérieur demandant de l'excepter de la

militaire, procès-verbal d'expertise du bâtiment et de celui des Carmélites par Agobert, commissaire des guerres, Dehon, ingénieur militaire, et Piorette, garde du magasin d'habillement. Nomination de l'ex-député Souhait directeur de l'Enregistrement à Laon<sup>1</sup>. Envoi du régisseur des Douanes Collin organiser le service à Genève puis dans les départements de la rive gauche du Rhin (AF III 530, plaquettes 3476, pièces 62-82, et 3477, pièces 83-93 et 97-99).

#### Guerre.

Arrêtés sur le personnel militaire, dont confirmations de nominations dans plusieurs corps et délivrance de brevets à des commissaires des guerres<sup>2</sup> (AF III 530, plaquettes 3474, pièces 17-30, et 3475, pièces 31-48 et 50-61).

#### Intérieur.

Renvoi au ministre de son projet, non joint, de la veille sur les hospices pour le compléter par les renseignements demandés par le dernier message des Cinq-Cents sur l'arriéré dû aux hospices pour l'an V et l'an VI. Avance à Béret, nommé inspecteur du droit de passe en Sambre-et-Meuse (AF III 530, plaquette 3477, pièces 100 et 105-106).

#### Relations extérieures.

Arrêtés sur la Suisse et lettres à Rapinat et Schauenburg: annulation des arrêtés de Rapinat du 30 prairial prescrivant diverses mesures sur les décrets du Corps législatif helvétique, les arrêtés du Directoire et des chambres administratives et la police des journaux, et du 2 messidor nommant au Directoire Dolder et Ochs, remplaçant Bay et Pfyffer, démissionnaires, envoi de cet arrêté au journal *le Rédacteur*; ordre à Rapinat de se concerter avec Schauenburg pour notifier cet arrêté au Directoire helvétique en se rendant ensemble à Aarau: *vous ne manquerez pas de faire remarquer au Directoire helvétique la preuve éclatante que le gouvernement français donne, en annulant vos arrêtés, de son respect pour le droit des nations, mais que c'est pour le Corps législatif et pour le Directoire helvétique une raison de plus de se montrer les amis de la République française, que le gouvernement français attend de leur loyauté une conduite plus franche et plus amicale que celle qu'ils ont tenue jusqu'à présent, qu'il espère notamment que le Corps législatif n'hésitera pas à nommer membres du Directoire les deux citoyens sur lesquels était tombé votre choix, et qu'il s'empressera de faire sur les délits de la presse et pour réprimer les journaux une loi qui atteigne le but vers lequel tendait votre arrêté du 30 prairial*; lettre demandant également à Schauenburg de différer les démarches que le général Brune lui demandait pour faire rappeler en Suisse les régiments à la solde de la Sardaigne: *le retour de ces troupes dans des moments d'agitation pourrait entraîner de grands inconvénients. Nous vous invitons à nous faire part de votre opinion personnelle* (AF III 530, plaquette 3474, pièces 1-5, minutes de Lagarde et Merlin de Douai, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 215-217).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 530, plaquette 3475, pièce 49. Feuille de brevets de pension du ministère de l'Intérieur.

#### Séance du 11 messidor an VI [29 juin 1798]<sup>3</sup>

(AF\* III 12, folios 22 recto-23 recto; AF III 531, plaquette 3478)

#### Message des Cinq-Cents.

[Du 9] sur la plainte de Jean-Baptiste Fayolle, suppléant au tribunal civil de la Creuse, contre l'élection de Texier-Mortegoutte juge en l'an VI<sup>4</sup> (AF III 530, plaquette 3474, pièces 10-11).

#### Finances.

Arrêté sur la réexportation des marchandises britanniques de Genève: déclaration à faire sous trois jours, réexportation sous trois mois. Création d'un bureau de poste à Genève et suppression de ceux devenus inutiles de Carouge, Ferney-Voltaire, Saint-Genis [-Pouilly] et Versoix. Renvoi devant les tribunaux de la contestation entre les héritiers Tavernier-Boullongne et les citoyens Caristie frères et Verdin fils sur l'abbaye de Cîteaux, malgré la

---

vente des biens nationaux et de continuer à s'en servir de dépôt de bois à brûler sous la surveillance du bureau central, au lieu de la louer à une compagnie qui ferait monter les prix du bois au préjudice des habitants et même du trésor public, vu la grosse consommation de bois de chauffage des bâtiments publics de Paris.

<sup>1</sup> Joseph-Julien Souhait, ex-receveur à Saint-Dié, député des Vosges à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an VI.

<sup>2</sup> Dont Martial-Noël-Pierre Daru, cadet du commissaire ordonnateur et futur Secrétaire d'État Pierre-Antoine-Noël-Bruno. Il est suspendu de ses fonctions le 16 fructidor, avec Barbier et Pétigny, les deux autres commissaires des guerres nommés en même temps que lui (et tous trois à Paris, ce qui n'est pas dit ici); ils sont réintégrés le 29 suivant (*tome VI*); et brevet de capitaine du futur général Nicolas Jacquemard (voir *tome IV*, 17 pluviôse, Guerre, note).

<sup>3</sup> Bien que le procès-verbal du 9 messidor ne l'annonce pas, il n'y eut pas séance le 10, jour du mois consacré d'habitude à l'audience diplomatique du Directoire.

<sup>4</sup> D'après *Kuscinski*, Dictionnaire des conventionnels, le juge appelé ici Texier-Mortegoutte est l'ex-député à la Convention et aux Cinq-Cents Léonard-Michel Texier, né à Mortegoutte, commune de Saint-Hippolyte, et mort commissaire municipal de Dun-le-Palestel, où nous le voyons remplacé le 19 vendémiaire an VII (*tome VI*) sous le nom de Texier-Mortegoutte, après avoir été invalidé par loi du 26 fructidor (*ibidem*, séance du lendemain), et non par le Directoire comme l'écrit *Kuscinski*.

production, depuis l'arrêté du Directoire du 19 germinal, d'un traité sous seing privé entre les parties déposé chez Muteau, notaire à Dijon (AF III 531, plaquette 3478, pièces 5-11).

#### Intérieur.

Annulation de l'arrêté du 11 prairial nommant Flotte receveur du droit de passe en Gironde, lettre de l'intéressé datée de l'École militaire le 26 juin 1798 8<sup>m<sup>or</sup></sup> an 6, *À leurs Altesses sérénissimes Messieurs Messieurs le président et les gouverneurs du très haut et très illustrissime, du très puissant et du très magnanime, du très grand et du très généralissime, du très vaillant et du très belliqueux, du très conquérant et du très victorieux, du Directoire sublime de France dans toute sa splendeur et toute sa puissance.* Envoi au ministre du message des Cinq-Cents, joint, du 8 sur les secours à donner à la commune de l'Isle-en-Dodon<sup>1</sup> (AF III 531, plaquette 3478, pièces 12-18).

#### Marine et Colonies.

Nomination d'un lieutenant à la 4<sup>e</sup> demi-brigade d'artillerie de marine (AF III 531, plaquette 3478, pièces 2-4).

#### Séance du 12 messidor an VI [30 juin 1798]

(AF\* III 12, folios 23 recto-24 recto; AF III 531, plaquettes 3479 et 3480)

#### Messages aux Cinq-Cents.

Transmettant un référé du tribunal correctionnel de Blois sur l'interdiction par l'ordonnance sur les Eaux et Forêts de 1669 de construire des bâtiments à moins d'une demi-lieue des forêts nationales, contraire au droit de propriété<sup>2</sup>; et sur l'élection du juge de paix de Sancerre *extra muros* à la majorité relative, chemise du dossier de la commission spéciale des Cinq-Cents créée le 14 (AF III 531, plaquette 3480, pièces 22-23 et 29-34).

#### Justice.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la plainte de Fayolle contre l'élection d'un juge au tribunal civil de la Creuse<sup>3</sup> (AF III 531, plaquette 3480, pièce 21).

#### Police générale.

Prêtres, déportation: 7 de l'Aisne et 82 de la Meuse-Inférieure<sup>4</sup> (AF III 531, plaquette 3480, pièces 17-20).

#### Relations extérieures.

Lecture par le ministre: du compte-rendu par Delacroix de sa mission en République batave, le Directoire ajournant sa décision sur l'indemnité que le ministre propose de lui accorder; et d'une note de Ginguené sur l'occupation de Turin par des troupes françaises, pièces retirées par le ministre<sup>5</sup>. Fixation du traitement de Lamarque, nommé ambassadeur en Suède. Signature des commissions des consuls Ailhaud, à la Corogne, Audouin, à Messine, Bosc, à New-York, Chepy, à Ancône, Coffin, à Cagliari, Garnier de Saintes, vice-consul à Wilmington, Molin, vice-chancelier à Barcelone, Mouttet, vice-consul à Savone sous les ordres du consul Boselli, Neveu, consul à Santander; Rozier, consul général à Philadelphie, et Sotin de La Coindière consul à Charleston<sup>6</sup>. Lettres de créance de Garat, ambassadeur à Naples élu aux Anciens (AF III 531, plaquette 3479, pièces 1-13).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 531, plaquette 3480, pièce 28. Lettre à Brune approuvant sa demande de remise de la citadelle de Turin à l'armée d'Italie en garantie, minute de Lagarde, copie au registre du bureau particulier du secrétariat général, AF\* III 18, page 229.

AF III 531, plaquette 3480, pièces 35-38. Nomination: de l'ex-député Guerneur, substitut du commissaire près les tribunaux du Finistère, président du tribunal criminel<sup>7</sup>; et aux justices de paix de Muzillac, le Puid et Senones.

<sup>1</sup> Message cité au procès-verbal du 9.

<sup>2</sup> Voir *tome VII*, 12 pluviôse an VII: message aux Cinq-Cents rappelant celui-ci.

<sup>3</sup> Voir au 11.

<sup>4</sup> Ceux de l'Aisne sont déportés après l'exorcisme d'une jeune fille le jour de la Pentecôte dans le canton de Liesse grâce à une statue de la Vierge noire en bois; le rapport du ministre indique qu'une autre soi-disant possédée, d'Abbécourt, après avoir réclamé en vain l'intercession de cette même vierge, a été enfermée dans une maison d'arrêt où elle a recouvré la plus parfaite tranquillité. 82 prêtres de *Sambre-et-Meuse* sur le registre, en réalité 80 de la Meuse-Inférieure (provinces belges et néerlandaise du Limbourg, et deux communes de l'époque aujourd'hui dans la province de Liège) et deux de communes limitrophes dans le département de la Roër, actuellement aux Pays-Bas, province de Limbourg. Ils sont dits liés à des bandes de brigands armés opérant aux frontières avec la République batave; beaucoup sont des récollets parcourant les campagnes pour y faire la quête.

<sup>5</sup> Et non conservées ici.

<sup>6</sup> Nominations faites le 26 prairial.

<sup>7</sup> Voir *tome II*, 30 fructidor an V, Affaires non citées au procès-verbal, note.

Séance du 13 messidor an VI [dimanche 1<sup>er</sup> juillet 1798]  
(AF\* III 12, folios 24 verso-28 recto; AF III 531, plaquettes 3481 à 3484<sup>1</sup>)

Loi.

[Du 12] attribuant le séminaire de Saintes aux convalescents de l'hôpital de la marine de Rochefort, plan aquarellé joint signé Teulère à Rochefort, 30 messidor an V, orné en cartouche supérieur d'une vue de la façade sur la rivière avec barques et personnages en premier plan dont deux portant un malade sur un brancard<sup>2</sup> (AF III 531, plaquettes 3479, pièces 14-16, et 3481, pièce 9).

Message du Directoire aux deux Conseils<sup>3</sup>.

Annonçant la prise de Malte par Bonaparte le 24 prairial après le refus des grands-maîtres de l'Ordre d'autoriser les navires français à faire de l'eau, récit de l'assaut donné par le chef de brigade Marmont<sup>4</sup>, copie envoyée au journal *le Rédacteur* (AF III 531, plaquette 3483, pièces 99-101).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur: la réunion de la commune de Fontenelle, comprenant deux chefs de famille, à celle de Nesles [-la-Vallée]<sup>5</sup>; le transfert de celle d'Abreschviller du canton de Lorquin à celui de Walscheid<sup>6</sup>; et la nécessité d'accélérer la confection des matrices et rôles des contributions directes *afin d'activer les recouvrements*, message envoyé au journal *le Rédacteur* (AF III 531, plaquettes 3483, pièces 125-126, et 3484, pièces 137-142).

Finances.

Arrêtés de distribution décadaire de fonds sur les exercices de l'an V et de l'an VI (AF III 531, plaquette 3481, pièces 7-8).

Guerre.

Arrêtés sur le personnel de la guerre, dont traitement de réforme du général Deshautschamps, ex-directeur de l'École polytechnique; destitution de Joseph-Laurent Remonville, brigadier au 16<sup>e</sup> de cavalerie s'étant volontairement coupé trois doigts, arrêté à mettre à l'ordre du jour de toutes les armées et divisions militaires de l'intérieur et à notifier à la municipalité de résidence du coupable; maintien de l'adjudant général Noguès, commandant la place de Marseille, au traitement d'activité de son grade; places militaires: nomination d'un adjudant de place à Dinan, poste créé, et de Dandurand, adjudant de celle de Port-Vendres, commandant celle de Narbonne; nomination de capitaines de vétérans en second, et de Jacques-Dominique Roget, lieutenant au 20<sup>e</sup> de cavalerie, lieutenant titulaire à la 13<sup>e</sup> compagnie des canonniers vétérans<sup>7</sup>. Entretien par le gouvernement de la troupe soldée chargée de la garde des prisons de Bordeaux<sup>8</sup>. Rapports du ministre classés sur: la situation de la 23<sup>e</sup> division militaire et les mesures prises par le général Ambert, la désertion dans le Haut-Rhin, et les mouvements des chouans dans la 13<sup>e</sup> division militaire ainsi que l'arrestation et l'exécution de leur chef Duviquet<sup>9</sup> (AF III 531, plaquette 3483, pièces 102-109, 117-124 et 127).

Intérieur.

---

<sup>1</sup> Le dossier de la séance comprend, dans AF III 531, plaquette 3483, pièce 112, un arrêté du 13 thermidor an VI destituant Boudé, capitaine de la frégate *la Sensible*, pour s'être rendu sans résistance à la frégate britannique *le Sea-Horse*.

<sup>2</sup> À la suite d'un message aux Cinq-Cents du 25 nivôse (*tome IV*).

<sup>3</sup> C'est par ce message que s'ouvre le procès-verbal sur le registre.

<sup>4</sup> Le futur duc de Raguse, promu général le lendemain.

<sup>5</sup> Fontenelle est aujourd'hui un écart de Nesles-la-Vallée (Val-d'Oise, alors Seine-et-Oise).

<sup>6</sup> Voir *tome VII*, 28 nivôse an VII: loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>7</sup> Est-ce le lieutenant de ce régiment sanctionné pour conduite indigne le 29 floréal (plus haut)?

<sup>8</sup> Bien qu'il s'agisse d'une dépense locale, la ville disposant de forces de l'ordre en nombre insuffisant.

<sup>9</sup> Ces trois rapports sont dans le groupe de la Guerre, rapports du ministre: AF III 149, dossier 701, pièces 18 pour la 23<sup>e</sup> division militaire (Corse, commandée par le général Ambert depuis le 13 germinal, plus haut), 54 (Haut-Rhin, rapport daté de messidor sans indication du quantième) et 19: rapport sur la mort d'Honoré, capitaine à la 13<sup>e</sup> demi-brigade commandant à Loudéac, des suites d'une attaque par les chouans, et sur leur chef Duviquet (Pierre Duviquet, né à Trilbardou en Seine-et-Marne, sans lien de parenté avec le député de la Nièvre homonyme, déserteur des armées républicaines en l'an III; *Roman d'Amat* note que sa capture eut lieu après l'échec de son coup de main contre la prison de Saint-Brieuc et appelle son adversaire le commandant Lhonoré; voir aussi *tome VI*, 29 thermidor, gratification aux militaires responsables de la capture ou de la mort de Duviquet et autres, et à Leroux-Milleboutons, patriote de Pontivy qui a dirigé les républicains dans leur recherche). Le registre porte par distraction du copiste que *dans le troisième* [rapport du ministre] *le Directoire rend compte...* À ces trois rapports est joint (pièce 20) un quatrième de ce jour, non cité au procès-verbal de la séance, sur les mesures prises par le général Garnier, commandant la 8<sup>e</sup> division militaire, contre les troubles dus aux émigrés dans les Bouches-du-Rhône.

Adoption du programme de la fête du 14 Juillet présenté par le ministre Letourneux, envoi au journal *le Rédacteur*, lettre du ministre précisant à Lagarde, en réponse à un doute du Directoire, que l'existence de plusieurs bureaux de bienfaisance dans les communes ayant plus d'une municipalité est prévue par la loi du 7 frimaire an V. Création d'un institut central des bourses des collèges de l'Université de Paris et nomination de cinq administrateurs: Abrial, commissaire du Directoire près le Tribunal de cassation, Cambry, ex-président de l'administration centrale du Finistère, Hourier-Éloy, administrateur des Domaines, Laudigeois, notaire, et Lefèvre-Corbinière, juge au tribunal civil de la Seine, tableau joint du cours des études des boursiers de l'Institut de l'Égalité<sup>1</sup>. Destitution: Bustrel, receveur du droit de passe à Paris; municipalités: Renwez, président tolérant des infractions à la police des cultes, délibération de l'administration centrale du 17 prairial an VI le suspendant, et Vouziers, président et agent du chef-lieu en guerre ouverte l'un contre l'autre<sup>2</sup>; agents municipaux: Châteaurenard (Loiret) après un attroupement hostile aux témoins venant déposer contre Blondel-La Blossière devant le tribunal correctionnel de Montargis, délibération de l'administration centrale<sup>3</sup>, Fauville après une assemblée des habitants un jour de fête catholique, *Arrêté de l'administration centrale de l'Eure relatif aux rassemblements connus sous le nom d'assemblées, du 29 floréal an 6*, Évreux, J.-J.-L. Ancelle, imprimeur du département, affiche, deux exemplaires, Fuans ayant dirigé un attroupement contre les douaniers, Montmort [-Lucy] n'ayant pas fait célébrer la fête des époux le 10 floréal et ex-président de la municipalité destitué, et Saint-Vincent-du-Boulay ayant laissé sonner les cloches le 8 prairial, jour de la Pentecôte; adjoint d'Eben-Emæl<sup>4</sup> ayant dirigé un rassemblement illégal au temple de la commune. Destitution et jugement de l'agent de Grumesnil ayant hébergé un déserteur. Jugement des ex-administrateurs municipaux de Fresnes-lès-Montauban<sup>5</sup>, municipalité siégeant à Bois-Bernard, signataires en thermidor an V d'une copie conforme de fausse délibération de la commune de Quiery-la-Motte chargeant François-Bernard Desailly, de Vendegies [-au-Bois], de reconstruire le chœur de l'église<sup>6</sup>. Nomination d'administrateurs municipaux de Montaigu (Dyle) où il n'y a eu que six assemblées communales sur treize (AF III 531, plaquettes 3483, pièces 91-96, et 3484, pièces 130-136 et 143-180).

#### Marine et Colonies.

Nominations, dont Jean-Baptiste Ducellier, lieutenant de vaisseau à Lorient, nommé sous-chef des mouvements à Nantes sur recommandation du contre-amiral Nielly, commandant des armes à Lorient, et Roux, nommé chef des mouvements à Nantes, et nomination des chefs de bataillon commandant les dépôts de remonte de l'artillerie de marine créés par arrêté du 25 prairial à Anvers, Paris, Port-Louis et à l'île de Ré<sup>7</sup>. Envoi de Pierre-Joseph Béranger à Saint-Domingue en qualité d'arpenteur général. Affectation d'une partie des fonds servant à l'achat de cartes hydrographique à celle de *manuscrits, ouvrages, cartes, plans, modèles, instrumens et autres objets relatifs à la marine et au progrès de la navigation* (AF III 531, plaquette 3478, pièce 1, dossier du 11: feuille de propositions de cette date approuvées le 13, et 3483, pièces 110-111 et 113-116).

#### Police générale.

Émigrés, radiation: Pierre-Henri Bauchereau, de Paris, inscrit à Bordeaux avec ses frères Pierre, parti pour Cadix avant 1789, et Pierre-Alexis et Pierre-Auguste, établis aux colonies<sup>8</sup>, Claude-François-Xavier Baudel, de Bourmont, ex-lieutenant au 32<sup>e</sup> d'infanterie; Marie-Joseph Bonchamps, de Saint-Laurent-des-Mortiers, Renée Paigis, divorcée Louis Esnault, de Château-Gontier, Jean Duval-Saint-Martin, de la Réole, Benjamin Harel, retiré aux Invalides, François Mugnier, marchand à Lyon, André-Claude Patu, Noël-Jean-Pierre Piperey, conseiller au parlement de Rouen, y habitant, et Marie-Madeleine Texier-Hautefeuille veuve Lamothe, de Paris, radiés provisoirement par les districts de Châteauneuf-sur-Sarthe pour les deux premiers, de Mussidan, l'Aigle, Louhans, Senlis, Lisieux et Joigny; François-Charles Bourrillon, ex-négociant à Mende; Nicolas-François Curel, chef de bataillon du génie, directeur des fortifications de Longwy, Luxembourg, Montmédy et Verdun, Olive-Marie-Alexandrine-Eugénie Fabroni, de Paris, noble, Amable

<sup>1</sup> Le futur ministre de la Justice du Consulat André-Joseph Abrial, nommé commissaire civil dans les états napolitains le 1<sup>er</sup> ventôse an VII (*tome VIII*). Jacques de Cambry, homme de lettres, président du district de Quimperlé en l'an III, administrateur central du Finistère à la fin de l'an V (*Almanach national de l'an VI*), administrateur central de la Seine en l'an VII (*Roman d'Amat*), préfet de l'Oise de l'an VIII à l'an X, fondateur de l'Académie celtique. Charles-Antoine Hourier, dit Hourier-Éloy, député de la Somme à la Convention et aux Cinq-Cents, nommé régisseur de l'Enregistrement le 26 vendémiaire (*tome III*). Louis-Alexandre Laudigeois, titulaire de l'étude CII de l'an VI à 1816 (tableau des notaires parisiens, dans *l'État des inventaires*, tome IV, *Fonds divers*). Lefèvre-Corbinière, ex-juge au tribunal civil de la Seine nommé de nouveau par le Directoire le 20 fructidor an V (*tome II*, index).

<sup>2</sup> Lefèvre, jugé au tribunal criminel comme président du district pour des affaires de vente de biens nationaux, et Toussaint, destitué le 22 ventôse pour défaut de tenue de l'état civil (*tome IV*) et réélu en germinal.

<sup>3</sup> Blondel-La Blossière, juge de paix de Châteaurenard (*tome IV*, 4 ventôse an VI, nominations judiciaires, note).

<sup>4</sup> Meuse-Inférieure,auj.: Belgique, province de Liège, commune de Bassenge.

<sup>5</sup> *Montauban* sur le registre, où le nom de l'ex-président n'est pas cité.

<sup>6</sup> L'administration centrale prouvant après enquête que l'entrepreneur avait conclu un marché pour ces travaux devant notaire en 1789 et que le faux devait servir à mettre la dépense à la charge de la République.

<sup>7</sup> Cet arrêté y crée des dépôts pour les militaires amnistiés recrutés pour l'artillerie de marine. Parmi ces commandants: Bernard-Pierre Bruix, nommé à Anvers.

<sup>8</sup> À rapprocher d'Alexis-Pierre Bauchereau, radié le 13 floréal (plus haut).

Faucon, de Riom, militaire, Louis Gadon, limonadier à Chartres, Charles-Amable Laguiche, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire<sup>1</sup>, et Marie-Madeleine Lelong, veuve Fournier, et Rose Marin, toutes deux de Paris, inscrits en Haute-Marne, Ille-et-Vilaine, Saône-et-Loire, Seine-et-Oise, Seine, Eure-et-Loir et Charente; Jean-Baptiste-Michel Ducos, directeur du parc d'artillerie de Bayonne, inscrit par la municipalité de Francescas; Charles Guillerin<sup>2</sup>; Charles-François Legros, marchand laboureur à Rozoy-sur-Serre; Marie-François-Charles-Guislain-Adolphe, Marie-François-Joseph-Désiré, Marie-Françoise-Charlotte, Marie-Françoise-Élisabeth, Marie-Françoise-Joséphine, Marie-Françoise-Louise-Joséphine et Marie-Françoise-Philippine Louvencourt, de Seux<sup>3</sup>; Gabriel Nègre, notaire à Chanac; Gabriel-Jean-Baptiste-Victor Payen, de Granville, avec séquestre des biens maintenu jusqu'à s'être conformé aux lois sur les parents d'émigrés; et les personnes inscrites par erreur en Maine-et-Loire: Pierre-Alphonse-Bernard Corvaisier, capitaine de grenadiers retiré aux Invalides en 1792; Gabriel-Jean Huc-Piédault, de Jallais; le constituant Jean-Guillaume de Laplanche de Ruillé, condamné à mort par la commission révolutionnaire d'Angers en l'an II, à la requête de sa veuve la citoyenne Becdelièvre, billet du nommé Pilastre à son ami Vallée<sup>4</sup>; Mathieu-Robert Vanbredenbeck-Châteaubriand et sa fille Anne-Désirée Sézille, d'Angers; et Angélique Villarmois, de Saint-Georges-des-Sept-Voies. Maintien: Gabriel-Osval-Henri d'Aubigny, de Sury-le-Comtal<sup>5</sup>, et Casimir-Abraham-Claude-Marie Damas, de Lérigneux, membres de l'armée vendéenne reconnus par Jean Prévost, sergent au 14<sup>e</sup> chasseurs à cheval, et Michel Renaud, maréchal des logis de la gendarmerie; Nicolas Bommersheim, fils d'un fabricant de bas de Nancy placé chez un négociant de Deux-Ponts, rapport tendant à le radier; Reine-Melchior Didier, veuve Pierre Boursier, négociant à Valenciennes, partie avec lui pendant l'occupation autrichienne pour Amsterdam et Hambourg; Eugène-Gabriel de Valory, inscrit dès 1791 par le district d'Ernée puis par celui de Caudebec [-en-Caux], soi-disant habitant à Paris, n'ayant formulé de réclamation qu'en l'an V et dont le père a payé en 1791 les sommes dues par les parents d'émigrés pour l'habillement et l'armement des volontaires (AF III 531, plaquettes 3481, pièces 12-23, et 3482, pièces 24-90).

#### Relations extérieures.

Remplacement de: Comeyras, commissaire du gouvernement dans les départements de Corfou, Ithaque et de la mer Égée, rappelé, par Dubois du Haut-Rhin, substitut du commissaire près le Tribunal de cassation; et de Daunou et Monge, commissaires français à Rome, par Bertolio, ex-substitut du commissaire près les tribunaux de la Seine, et l'ex-député Duport, substitut du commissaire près le Tribunal de cassation<sup>6</sup>. Ordre à Rapinat de dire confidentiellement au Directoire helvétique de ne pas rappeler en Suisse les troupes au service de l'Espagne, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 217, lettre du Directeur helvétique Pierre Ochs, d'Aarau, à un membre du Directoire français, sur ce sujet et demandant à le consulter sur d'autres *pour lesquels je demeure indécis aussi longtemps que j'ignore quel est le vœu du gouvernement français* (AF III 531, plaquette 3481, pièces 1-6, minutes de Merlin de Douai).

#### Séance du 14 messidor an VI [2 juillet 1798]

(AF\* III 12, folios 28 recto-30 recto; AF III 531, plaquettes 3485 à 3487)

#### Lois.

[Du jour]: portant que l'armée de terre et de mer victorieuse à Malte a bien mérité de la Patrie; et transférant le hameau de la Hayré de la commune de Caugé à celle de Branville (auj.: commune de Caugé). [Du 13] accordant une pension à la veuve de Pivot, inventeur du bassin du port de Toulon<sup>7</sup> (AF III 531, plaquettes 3481, pièces 10-11, et 3485, pièces 16-19).

#### Messages des Anciens.

[Du jour] s'ajournant au 16; et décidant de ne plus siéger le quintidi (AF III 531, plaquette 3486, pièces 27-28).

#### Message des Cinq-Cents.

[Du 13] décidant de ne plus siéger le quintidi, jour à réserver aux travaux des commissions (AF III 531, plaquette 3483, pièces 97-98).

#### Guerre.

<sup>1</sup> Le marquis Amable-Charles Laguiche de Sévignan, colonel des dragons de Bourbon, condamné à mort le 9 messidor an II (Arch. nat. W 397, plaquette 921).

<sup>2</sup> Affaire non représentée ici ni dans les fichiers des émigrés des Archives nationales.

<sup>3</sup> Rapports distincts sans mention de liens de parenté.

<sup>4</sup> Sans doute Antoine Vallée, secrétaire de La Revellière-Lépeaux.

<sup>5</sup> Nom révolutionnaire: Sury-Lachaux.

<sup>6</sup> Sur Comeyras et Bertolio voir *tome II*, 4 messidor et 22 fructidor an V, Relations extérieures, notes. François-Louis-Esprit Dubois, député du Haut-Rhin à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an VI, et Bernard-Jean-Maurice Duport, ex-député du Mont-Blanc, nommés substitués les 22 et 29 floréal (plus haut).

<sup>7</sup> Les deux dernières lois à la suite de messages du Directoire des 17 messidor an V (*tome II*) et 5 nivôse (*tome IV*).

Promotion de Marmont, chef de brigade au 2<sup>e</sup> d'artillerie à cheval, général de brigade d'artillerie (AF III 531, plaquette 3486, pièce 35).

#### Intérieur.

Ordre de faire renvoyer Fliniaux, chef du bureau des ventes de l'administration centrale du Nord, minute de Merlin de Douai, rapport de François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur, du 21 thermidor, indiquant que l'intéressé, nommé inspecteur de la Loterie le 1<sup>er</sup> messidor, nie avoir fait allusion à Merlin de Douai en évoquant, après une vente, son étonnement de l'adjudication du bois de Genech à un militaire du nom de Merlin<sup>1</sup> (AF III 531, plaquette 3486, pièces 36-38).

#### Justice.

Renvoi devant les tribunaux de l'affaire de la prise du navire sous pavillon neutre *la Liberté*, capitaine Jacques Deroo, d'Ostende, se reconnaissant français, soi-disant chargé de sucre d'Altona pour Sas-de-Gand, sorti de Londres avec des étoffes britanniques, par le corsaire *l'Épervier* de Dunkerque, armé par Dauchy et commandé par Lathoron, jugé au tribunal civil du Pas-de-Calais en appel du tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer. Annulation de la nomination de Colbert, notaire à Berchem (Deux-Nèthes,auj.: commune d'Anvers) n'utilisant pas le calendrier républicain, envoi au journal *le Rédacteur* (AF III 531, plaquette 3486, pièces 24-25).

#### Marine et Colonies.

Nomination d'un militaire et du capitaine du port de Saint-Brieuc<sup>2</sup> (AF III 531, plaquette 3486, pièces 29-34).

#### Police générale.

Prohibition de journaux royalistes ou anarchistes<sup>3</sup>: *l'Abeille*, ex-*Chronique de la Sarthe* et *l'Indicateur de la Sarthe*, anarchiste, du Mans, Toulippe imprimeur; *l'Ami de l'ordre*, ex-*la Petite Poste de Paris*, royaliste<sup>4</sup>; *les Annales de la Religion*, hostile au divorce, au mariage des prêtres et à leur déportation, publiant *les maximes du prétendu concile national de France*; *le Censeur dramatique*, persistant à *monsieuriser* les artistes et auteurs, mettant en parallèle le Deux-Septembre [1792] et le Treize-Vendémiaire et ayant publié ces deux vers: *Bientôt tous nos bandits, à Rome transportés // Se crurent des héros pour s'être révoltés*<sup>5</sup>; *le Courrier de la Gironde*, de Bordeaux, anarchiste, rédigé par Latapy<sup>6</sup>, qualifiant le Directoire de *Divan* et un fonctionnaire de *pacha à trois queues*; *l'Éburon ou Journal de Liège*, par Delloye, ex-rédacteur des *Soirées liégeoises*, comparant les membres de l'assemblée électorale de l'Ourthe scissionnaire siégeant aux Halles à des brigands et faisant des *plaisanteries indécentes contre les loix et le Corps législatif*; *l'Écho du midi*, de Nîmes, royaliste, suspendu par l'administration centrale; *l'Étoile de Bruxelles ou Journal du soir*, ex-*l'Impartial européen ou le Messager des lois*, royaliste, reparu après le Dix-Huit Fructidor sous le titre de *Gazette de Bruxelles ou le Messager de la paix*; *la Feuille de Lyon ou l'ennemi des factions*, ex-*le Télégraphe*, calomniant les militaires commandés par le général Rey et refusant d'adresser ses livraisons au ministre<sup>7</sup>; *le Journal religieux, fidèle plagiaire des Annales de la religion et attaché à la célébration du dimanche*; *le Nécessaire*, ex-*le Précurseur ou le Diurnal*, royaliste, ayant publié un article sur le département du Mont-Blanc appelé systématiquement *la ci-devant Savoye* et affirmant que les républiques alliées *gémissent sous le joug de la Terreur*<sup>8</sup>; *le Républicain*, ex-*Journal des hommes libres ou le Persévérant*, mettant en parallèle le Trente-et-Un Mai et le Dix-Huit Fructidor et critiquant la loi du 22 floréal an VI. Ordre au ministre de faire payer *de suite* les arriérés de traitement des agents de police employés par le général commandant la place de Paris, minute de Merlin de Douai (AF III 531, plaquette 3486, pièces 22-23 et 26).

<sup>1</sup> Voir aussi *tomes VI*, 11 thermidor: suspension de la vente de ce bois après l'ordre de l'administrateur forestier de Lille au garde principal du canton de Templeuve d'en interdire l'accès pour en empêcher l'exploitation, et *VIII*, 29 ventôse an VII: annulation de la vente du bois de Genech ou de Sainte-Aldegonde provenant de l'émigré de ce nom (Pierre-François-Balthazar Genech de Sainte-Aldegonde, député de la noblesse du bailliage d'Avesnes à la Constituante), partie du bois des Jésuites et contigu à la forêt nationale de Cysoing, à Lefebvre en l'an VI.

<sup>2</sup> Sous ce nom au lieu du nom révolutionnaire de Port-Brieuc.

<sup>3</sup> Dont le ministre donne les adresse, à Paris sauf indication contraire. Le rapport développe les arguments qui rendent la censure nécessaire et ceux pour et contre la censure préalable, qu'il exclut car il faudrait un censeur pour chaque journal.

<sup>4</sup> Voir *tome VI*, 12 fructidor: levée des scellés sur les presses du citoyen Laurent, imprimeur de ce journal, à la demande du député Couturier, propriétaire de la maison.

<sup>5</sup> Voir *tome VII*, 22 frimaire an VII: même mesure sur celles de l'imprimeur Dejean, rapport donnant Alexandre-Balthazar-Laurent Grimod de La Reynière comme propriétaire et rédacteur, ce que connaît *Martin et Walter*.

<sup>6</sup> Commissaire municipal de Bordeaux, 2<sup>e</sup> arrondissement, destitué le 17 germinal, dit ici *Talapy*. Arrêté annulé par le Directoire le 16 fructidor (*tome VI*), la députation présentant ce journal comme *ayant concouru au maintien des principes républicains*.

<sup>7</sup> L'arrêté donne pour titre *le Journal de Lyon*, ex-*le Télégraphe*. Le général Louis-Emmanuel Rey, nommé à Lyon le 23 fructidor an V (voir *tome II*, Guerre, note), que *Six* croit à tort destitué et admis au traitement de réforme le 12 septembre 1797 / 26 fructidor an V, muté le 3 pluviôse an VII (*tome VIII*) du commandement de la Loire, dans la 19<sup>e</sup> division militaire, à celui du Jura dans la 6<sup>e</sup>, sans que nous ayons vu entre-temps sa mutation du Rhône à la Loire.

<sup>8</sup> Journal dit suite du *Précurseur* prohibé par la loi du 22 fructidor an V par l'arrêté du 2 vendémiaire an VII (*tome VI*) prohibant sa suite *le Clairvoyant*, diffusé dans le Midi comme *le Précurseur* avec peu près le même nombre d'abonnés sans avoir publié de prospectus.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 531, plaquette 3485, pièces 3-15. Deux lettres du Directoire à François de Neufchâteau, ministre plénipotentiaire à Seltz: le chargeant de répondre officiellement à Cobenzl que le Directoire tient à une réparation pour l'affront fait à Bernadotte, lui annoncer son départ en cas de refus, les pourparlers de Rastatt devant se poursuivre mais la France ne voulant plus avoir d'agents diplomatiques dans les états héréditaires autrichiens jusqu'à réparation et d'ajouter que le Directoire sait que des journalistes sont payés par l'étranger et voit dans les déclarations de Cobenzl disant l'Autriche prête à reprendre la guerre la preuve qu'elle n'était pas sincère lorsqu'elle parlait de paix, *l'Empereur apprendra peut-être que les Républicains n'ont pas oublié le chemin de Vienne*, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 229-230; lettres de François de Neufchâteau du 10 joignant la traduction d'une note de Cobenzl et annonçant qu'il demande que Bernadotte soit reconnu *premier auteur des troubles*, et du 19 annonçant la rupture des pourparlers et son retour à Paris au 1<sup>er</sup> thermidor en rentrant par Mayence et Bruxelles, qu'il ne connaît pas.

AF III 531, plaquette 3487, pièces 39-107. Nominations: des ex-députés Havin et Rous substitués du commissaire près le Tribunal de cassation, remplaçant Dubois et Dupont<sup>1</sup>, d'un juge de paix à Brèlès et du président, de l'accusateur public et du greffier du tribunal criminel des Basses-Pyrénées; - et nominations administratives (commissaires municipaux sauf exception), *Aisne*, Montcornet: Martin, remplaçant un homonyme coopté administrateur central; - *Allier*, Bessay [-sur-Allier]: remplacement de Merrier, exerçant également comme percepteur des contributions et fournisseur pour le service des étapes *ayant porté l'infidélité jusqu'à disposer sans autorisation des deniers publics qui faisoient partie de sa recette*; - *Ardèche*, Largentière: remplacement du père par le fils<sup>2</sup>; - *Charente*, commissaire central: Mouroux-Dumas, président de l'administration centrale, remplaçant Marvaud, élu aux Cinq-Cents, billet des députés Bellegarde (Dubois de), Crévelier, Doche de Lisle, Lassée et Marvaud; - *Cher*, la Celle-Bruère<sup>3</sup>; - *Haute-Garonne*, Toulouse: remplacement de Destrem, élu aux Cinq-Cents, billet des députés Abolin, Cazaux, Destrem, Gerla, Martin, Pérès et Porte; - *Ille-et-Vilaine*, commissaire central: Pontallié, commissaire municipal de Rennes<sup>4</sup>, remplaçant Beugeard, élu aux Cinq-Cents; - *Haute-Loire*, *idem*: Masson, administrateur central nommé après le Dix-Huit Fructidor<sup>5</sup> et réélu, remplaçant Portal, élu aux Cinq-Cents, billet des députés Belmont, Borel-Vernier, Faure, Portal et Richond; - *Loiret*, Courtenay; - *Marne*, Fère-Champenoise; - *Meuse*, Tilly [-sur-Meuse], *canton où deux partis sont, dit-on, continuellement en opposition*<sup>6</sup>; - *Orne*, la Baroche [-sous-Lucé]; Bazoches [-sur-Hoëne]; Domfront; Trun: remplacement de Bourget, destitué pour *caractère haineux et conduite immorale*; - *Pas-de-Calais*, Ardres: remplacement du conventionnel Garnier, nommé commissaire central; - *Puy-de-Dôme*, Aubière; Beaumont; Riom *intra muros*; Saint-Rémy [-sur-Durolle]; - *Basses-Pyrénées*, Aramis: remplacement de Guirail, nommé administrateur central<sup>7</sup>; Sauveterre [-de-Béarn]; - *Hautes-Pyrénées*, commissaire central: Decamps, administrateur central, remplaçant Darrabiati, refusant; - *Haute-Saône*, Authoison; Clairegoutte: remplacement de Morel, muté à Montbéliard<sup>8</sup>; Gray *extra muros*; Héricourt; Marnay; Morey (auj.: la Roche-Morey): Bouillerot, notaire; Quers; Rioz: Mourot, officier de santé à Faucogney; Sauvigney [-lès-Gray]: Morelle, d'Igny, ex-administrateur central; Vesoul *intra muros*: remplacement de Bauzon, *en relations intimes avec des gens plus que suspects*<sup>9</sup>; Vitrey [-sur-Mance]: Mignot, notaire à Saint-Marcel, remplaçant Josse, élu greffier du tribunal criminel; - *Saône-et-Loire*, la Motte-Saint-Jean; Saint-Bonnet-de-Joux: remplacement de Baudinot, nommé greffier du tribunal correctionnel de Charolles; Saint-Usuge: remplacement de Guillermain, nommé secrétaire de la municipalité de Louhans<sup>10</sup>; Savigny-sur-Seille: remplacement de Bidaut, réquisitionnaire et n'ayant pas l'âge<sup>11</sup>; - *Vaucluse*, Avignon *intra muros*: remplacement de Fabre, accusé de trafiquer de ses fonctions; - *Vosges*, Vicherey.

Séance du 15 messidor an VI [3 juillet 1798]

(AF\* III 12, folios 30 recto-31 verso; AF III 531, plaquette 3488)

Finances.

Création à la Loterie nationale d'un bureau de recherche des loteries clandestines étrangères. Adjudication au nommé Vital de biens nationaux à Vezet provenant de l'émigré Maréchal-Vezet et rejet de la soumission du citoyen Siruguet. Délimitation des terres de l'abbaye d'Heylisse (à Opheylisse, Dyle,auj.: commune

<sup>1</sup> Édouard-Léonor Havin et Jean-Pierre-Félix Rous, députés de la Manche aux Anciens et de l'Aveyron aux Cinq-Cents sortis en l'an VI. Le second avait été nommé juge à ce même tribunal le 2 prairial (plus haut).

<sup>2</sup> Brun père avait remplacé Blachère-Laprade, assassiné par des brigands, le 13 vendémiaire an VI (voir *tome III*, Affaires non citées au procès-verbal, note). Son fils Louis fut lui-même assassiné en prairial an VII (voir *tome IX*, 21 prairial an VII, message des Cinq-Cents).

<sup>3</sup> Auj. commune de la Celle.

<sup>4</sup> Joseph-Gilles Pontallié, nommé commissaire municipal le 25 prairial an V (*tome II*), élu aux Cinq-Cents en l'an VII.

<sup>5</sup> Masson, de Saugues, nommé administrateur central le 28 brumaire (*tome III*, index), commissaire central faible destitué le 17 ventôse an VII (*tome VIII*).

<sup>6</sup> Le nouveau commissaire, le troisième depuis le 16 germinal, n'est pas du canton.

<sup>7</sup> Nommé le 24 floréal, minute écrite par Merlin de Douai le disant commissaire municipal d'Oloron [-Sainte-Marie].

<sup>8</sup> Le 11 germinal (plus haut), où il est seulement dit officier de santé.

<sup>9</sup> Bauson ou Bozon, administrateur du district, nommé le 15 floréal an V (*tome I*).

<sup>10</sup> Poste qu'il avait déjà eu avant d'être nommé commissaire municipal de Saint-Usuge le 23 ventôse (*tome IV*, index).

<sup>11</sup> Il était dit militaire blessé dans son arrêté de nomination du même jour que celui de la note précédente.

d'Hélécine) adjudgées à Decoster, religieux de Saint-Pierre de Gand, après estimation par l'expert Beau d'une maison en provenant à Ophelissen, en rejetant la revendication de Decoster sur une autre maison dite la Closerie de la Courbine. Distribution de fonds au ministre de la Marine et des Colonies. Bois communaux de Champigneulle, vente pour construire une école. Liquidation par le liquidateur général de la dette publique des créances d'un emprunt de 10 millions fait en 1784 par les États de la Flandre maritime<sup>1</sup> (AF III 531, plaquette 3488, pièces 3 et 15-25).

#### Guerre.

Rapports du ministre déposés au bureau particulier sur les renforts envoyés dans la 13<sup>e</sup> division militaire pour *repousser les agressions des Anglais*, et les motifs de confier à la compagnie Bodin les subsistances de l'armée française dans la République romaine, décision suspendue, à la demande du ministre, jusqu'à l'avis des commissaires du Gouvernement à Rome<sup>2</sup>. Annulation des grades donnés lors du licenciement du corps des guides de l'armée d'Allemagne créé par Augereau<sup>3</sup>. Promotion de Louis-François Coget, capitaine aide de camp du général Lorge, chef de bataillon. Remise en activité de l'adjudant général Marie-François Rouyer pour emploi dans son grade à Brest. Permutation entre Joba et Meynier, respectivement chefs des 43<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> escadrons de gendarmerie<sup>4</sup> (AF III 531, plaquette 3488, pièces 7 et 9-14).

#### Justice.

Inscription de Willems comme juré à la Haute Cour de Justice élu de la Dyle au lieu de Crassous<sup>5</sup>, extrait du procès-verbal de l'assemblée électorale certifié conforme par Camus, garde des Archives de la République, remis au secrétaire général Lagarde (AF III 531, plaquette 3488, pièces 4-6).

#### Relations extérieures.

Passeport pour Rastatt au fils du député Reverchon, secrétaire particulier du plénipotentiaire Roberjot (AF III 531, plaquette 3488, pièces 1-2, minute de Merlin de Douai et lettre du député Reverchon).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 531, plaquette 3488, pièce 8. Promotion de Jean-Baptiste-Alexandre Stroltz, lieutenant au 16<sup>e</sup> chasseurs à cheval, aide de camp du général Hatry, capitaine<sup>6</sup>.

AF III 531, plaquette 3488, pièces 26-27. Remplacement de Girod fils, commissaire central de l'Ain refusant, par Tardy, président du tribunal civil<sup>7</sup>.

#### Séance du 16 messidor an VI [4 juillet 1798]

(AF\* III 12, folios 32 recto-34 recto; AF III 532, plaquette 3489)

#### Loi.

[Du 14] sur les débits des comptables des régies des Douanes et des Traités jusqu'en 1791 (AF III 531, plaquette 3486, pièces 20-21; AF III 532, plaquette 3489, pièce 1).

#### Messages des deux Conseils.

Extraits des procès-verbaux des séances des Cinq-Cents du 12 et des Anciens du 13 sur la célébration de la fête du Quatorze-Juillet par les deux conseils (AF III 531, plaquette 3480, pièces 24-27, dossier du 12 messidor).

<sup>1</sup> Le texte du registre ne mentionne que la présentation du projet du ministre, la minute indique l'accord du Directoire.

<sup>2</sup> Ces deux rapports, que ne cite pas le registre du bureau particulier, sont dans AF III 149, dossier 701, pièce 22: rapport sur la défense de Belle-Île et l'envoi de renforts dans la 13<sup>e</sup> division militaire, et pièce 23: rapport sur les raisons de maintenir le marché passé par le ministre avec la compagnie Bodin pour la subsistance de l'armée française à Rome et d'écarter celui passé par la République romaine, avec, pièces 24-25, un troisième rapport du jour recommandant de confier à une seule administration les fournitures des armées françaises dans les Républiques cisalpine et romaine.

<sup>3</sup> L'article 4 de l'arrêté du 9 ventôse (*tome IV*) licenciant ce corps plaçait les officiers à la suite de corps de cavalerie avec leur grade dans le corps des guides, souvent obtenu par des promotions provisoires de plusieurs grades à la fois.

<sup>4</sup> Les futurs généraux Louis-François Coget, à l'armée d'Helvétie, mesure connue de *Six*, et Marie-François Rouyer, adjudant général réformé le 8 ventôse an V (*tome I*); *Six* ne cite pas cette mesure et le dit employé à l'armée de Mayence le 26 août 1798 / 9 fructidor an VI, ce que nous ne vérifions pas au *tome VI*. Les 43<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> escadrons de gendarmerie, à Chambéry et Clermont-Ferrand, avec comme circonscriptions respectives l'Isère et le Mont-Blanc et le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire; le général Dominique Joba (voir *tome III*, 21 frimaire an VI, Affaires non citées au procès-verbal, note) et le chef de bataillon Meynier en avaient été nommés chefs le 5 ventôse (*tome IV*), et c'est à tort que *Six* dit Joba nommé au 23<sup>e</sup> escadron à Clermont-Ferrand le 17 février 1798 / 29 pluviôse an VI.

<sup>5</sup> Le conventionnel Jean-Augustin Crassous dit de Médeuil (voir *tome III*, 3 vendémiaire an VI, Affaires non citées au procès-verbal, note), élu le 25 germinal et refusant le lendemain.

<sup>6</sup> Le futur général Stroltz, mesure connue de *Six*.

<sup>7</sup> Jean-Philibert-Antoine Tardy aîné, élu aux Cinq-Cents en l'an VII.

Message des Cinq-Cents.

Du 14 déclarant ne plus siéger les quintidis<sup>1</sup>.

Messages aux Cinq-Cents.

Sur l'élection des juges de paix de la division des Invalides de Paris<sup>2</sup> et de Sourdu (AF III 532, plaquette 3489, pièces 11-12 et 19-21).

Intérieur.

Rejet d'observations du commissaire central du Var contre le commissaire municipal nommé à Salernes à la place de son candidat<sup>3</sup> (AF III 532, plaquette 3489, pièces 22-23).

Justice.

Vente de bateaux de débarquement abandonnés par les Britanniques près d'Ostende au profit des troupes du général Championnet comme butin ordinaire. Renvoi aux tribunaux civils: de la Manche en appel de la contestation entre l'armateur du corsaire *le Requin*, de Cherbourg, et Booy-Diedricks Vebans, capitaine du navire danois *le Gøde Hoffnung*, pris en provenance de Londres, malgré la demande de Simon Abukaya, envoyé du dey d'Alger, de faire une nouvelle traduction de lettres en arabe qui prouveraient que les marchandises britanniques à son bord étaient destinées au dey<sup>4</sup>; et du Pas-de-Calais de l'affaire de la prise du navire *le Neptune*, capitaine William Mackney, né à Deal (Angleterre), pris sous pavillon batave et déclarant aller de Flessingue à Lisbonne, par le corsaire *le Sauvage* de Calais, armé par Merlin-Dubreuil et commandé par le capitaine Pollet. Jugement des administrateurs municipaux de Nancray après la seconde arrestation du prêtre émigré Boutroud célébrant le culte à Mamirolle chez le citoyen Gaiffe. Renvoi dans un autre département d'une procédure contre des lyonnais pour fabrication de faux passeports. Annulation de l'arrêté du 5 sur les ventes des maisons nationales avec réserve d'usufruit dans les départements réunis<sup>5</sup> (AF III 532, plaquette 3489, pièces 13-18 et 24).

Police générale.

Émigré, radiation: Joachim-Charles-Auguste Belzais-Courménéil, frère du député<sup>6</sup>, prêtre ayant quitté la France avec passeport du district d'Argentan, restant inscrit sur la liste des prêtres déportés (AF III 532, plaquette 3489, pièces 6-10).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 532, plaquette 3489, pièces 4 -5. Rapports du ministre de la Justice sur: des troubles à Tours le 9 thermidor an V, ayant entraîné un mort, dus, suivant certains, à des exagérés qui auraient dressé des listes de proscription et levé des contributions, faits démentis par Person, commissaire près le tribunal criminel, et Forest, accusateur public, attestant que les agresseurs ont payé les agressés pour qu'ils se désistent de la partie civile<sup>7</sup>; et contre la plainte par Alix et Véran, de Fontvieille, en restitution du prix d'arbres de la Liberté plantés devant leurs domiciles et retirés en l'an III sur ordre des officiers municipaux Quenin et Vial à cause des excès des plaignants pendant le régime révolutionnaire.

AF III 532, plaquette 3489, pièce 25. Nomination de Bidou, homme de loi, ex-juge au tribunal civil de la Loire-Inférieure, commissaire près les tribunaux de Vaucluse.

Séance du 17 messidor an VI [5 juillet 1798]

(AF\* III 12, folios 34 recto-36 verso; AF III 532, plaquettes 3490 à 3492<sup>8</sup>)

Loi.

[Du 16] concédant un terrain national à la commune de Versailles pour y déposer les boues et immondices face au hameau Saint-Antoine, près de la petite pépinière du Chesnay<sup>9</sup> (AF III 532, plaquettes 3489, pièces 2-3, et 3490, pièce 2).

<sup>1</sup> Message du 13 reçu par le Directoire le 14 et déjà cité à cette date au procès-verbal.

<sup>2</sup> Réponse au message des Cinq-Cents (voir au 28 floréal).

<sup>3</sup> Nomination par arrêté du 14 prairial.

<sup>4</sup> Voir plus haut, 12 floréal, où le navire est appelé le *Good-Hoffnung*.

<sup>5</sup> *Vu que les lois en la matière y ont été publiées*.

<sup>6</sup> Nicolas-Bernard-Joachim-Jean Belzais-Courménéil, constituant, élu de l'Orne aux Cinq-Cents en l'an VI.

<sup>7</sup> Sur ces troubles, voir *tome II*, 3 fructidor an V, Police générale. Person en réalité substitut près les tribunaux du département (*Almanach de l'an VII*).

<sup>8</sup> Le dossier de la séance comprend un arrêté du 17 thermidor an VI autorisant le citoyen Pavée à créer une verrerie à Spoy, Aube (AF III 532, plaquette 3492, pièces 54-55).

<sup>9</sup> À la suite d'un message du Directoire du 25 brumaire (*tome III*).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur des assemblées primaires *en grand nombre* scissionnaires ou irrégulières<sup>1</sup>; répondant à celui des Cinq-Cents sur les besoins et les ressources des hospices<sup>2</sup>; et sur les remises des percepteurs, préposés et receveurs de l'emprunt forcé de l'an IV (AF III 532, plaquette 3491, pièces 26-27 et 33-41).

Finances.

Annulation de restants de crédits décennaires des ministres, sauf de la Justice et de la Police générale, dont les ordonnances n'ont pas encore été expédiées. Autorisation à la Trésorerie nationale de délivrer des bons admissibles en paiement des contributions aux rentiers et pensionnaires pour arrrages du dernier trimestre de l'an V et du premier de l'an VI, envoi au journal *le Rédacteur* (AF III 532, plaquettes 3490, pièce 1, et 3492, pièce 53).

Guerre.

Ordre au ministre de faire réintégrer au secrétariat général du Directoire les minutes qui étaient déposées au cabinet topographique, l'arrêté du 29 vendémiaire an VI<sup>3</sup> n'ayant été exécuté que pour la correspondance des armées, sauf celle de l'armée de Rhin-et-Moselle qui manque et que le ministre remettra, avec tous les registres et états que le Directoire lui retournera annotés pour marquer les pièces qui doivent être remises aux archives du Directoire, et surtout celles concernant la pacification de la Vendée. Mise à la disposition du ministre de l'ex-hôpital militaire de Saint-Cyr [-l'École] pour en faire une succursale de l'Hôtel des Invalides. Exécution provisoire d'un arrêté de l'administration centrale de la Nièvre réformant *des choix dangereux* par le jury de nomination des brigadiers et gendarmes du département jusqu'à ce que le nouveau jury formé suivant la loi du 28 germinal se soit prononcé, tableau nominatif joint de 19 militaires supprimés et de 16 remplaçants<sup>4</sup>. Suppression de l'emploi de commandant de place de Carouge, dont le titulaire Dommanget est nommé commandant de celle de Genève, et nomination de Roch, capitaine à la suite de la 44<sup>e</sup> demi-brigade, adjudant capitaine de place temporaire à Carouge. Traitement de chef de bataillon réformé de l'ex-adjudant général Blémont, chef de brigade provisoire, jusqu'à emploi comme lieutenant de gendarmerie<sup>5</sup>. Nomination d'un sous-lieutenant de dragons (AF III 532, plaquettes 3490, pièces 5 et 21-25, et 3491, pièces 28 et 32).

Intérieur.

Création d'une *maison d'économie rurale* à la Ménagerie de Versailles, en y transférant celle du domaine de Sceaux destiné à la vente par la loi du 16 floréal an III<sup>6</sup>. Nomination: des ex-députés Lemoine et Porcher commissaires des hospices de Paris, remplaçant Anson et Jouenne, démissionnaires<sup>7</sup>, et du jury chargé du plan du monument aux défenseurs de la Patrie à ériger sur l'emplacement du Château Trompette de Bordeaux<sup>8</sup>: Chalgrin, Dufourny, Gondoin, Legrand, Leroy, Percier, Peyre l'oncle, Raymond et de Wailly. Destitution: professeur de grammaire générale à l'école centrale du Cher, royaliste depuis la révolte de Sancerre<sup>9</sup>, municipalités, présidents: Berlainmont, mayor de Pont-sur-Sambre pendant l'occupation autrichienne, et Villiers [-sur-Loir] membre d'un cercle constitutionnel affilié à celui de Vendôme, ainsi que l'agent de Mazangé, dans ce canton; agents municipaux: Brienne [-le-Château] après la participation de la garde nationale sédentaire en armes à la Fête-Dieu le 19 prairial et au culte du dimanche le 22 suivant<sup>10</sup>, Frasnès [-lez-Anvaing] (Jemappes)<sup>11</sup> suspendu en ventôse par l'administration centrale pour négliger les lois sur la police des cultes et réélu en germinal, l'Isle [-sur-le-Doubs] pour entrave à la vente de biens nationaux et Saint-Rémy-Blanzy négligeant l'état civil. Destitution et jugement: agents de Caniac [-du-Causse] ayant dirigé un rassemblement séditieux à Montfaucon avec ses deux fils réquisitionnaires, et de Bitburg (Forêts) voulant égorger tous les Français et les

<sup>1</sup> Seul le nombre de pièces transmises par département est indiqué.

<sup>2</sup> Message des Cinq-Cents du 13 prairial demandant l'état des ressources et des besoins des communes, des hospices et des établissements de secours à domicile, à propos des ressources de la commune de Bordeaux, reçu le 15 par le Directoire.

<sup>3</sup> Voir *tome III*, pages 82-83. Les dispositions arrêtées ici aident à comprendre comment ont été répartis les fonds d'archives sur la guerre sous le Directoire actuellement partagés entre le Service historique de l'armée de terre et les Archives nationales.

<sup>4</sup> Les noms ne sont pas repris à l'index.

<sup>5</sup> Nommé lieutenant de gendarmerie d'augmentation et affecté à Reims les 28 vendémiaire et 29 brumaire an VII (*tomes VI et VII*, index), dit adjudant général chef de division dans le tableau des nominations à la seconde date.

<sup>6</sup> Voir aussi *tome IX*, 17 prairial an VII: Leroy, architecte, travaux à la ménagerie de Versailles pour y recevoir l'établissement d'économie rurale de Sceaux, cité dans l'état des ordonnancements du ministre de l'Intérieur sur crédits d'encouragement à l'agriculture.

<sup>7</sup> Joachim-Thadée-Louis Lemoine et Charles-Gilles Porcher, députés du Calvados aux Cinq-Cents et de l'Indre aux Anciens sortis en l'an VI. Le constituant Anson, adjudicataire des postes (plus haut, 27 prairial), fonction qu'il quitta en 1798 et avant celle-ci d'après *Lemay*. Thomas-François-Ambroise Jouenne-Longchamp, député du Calvados à la Convention et aux Cinq-Cents sorti en l'an V et réélu en l'an VI.

<sup>8</sup> Voir *tome II*, 23 fructidor an V, loi de la veille, note 1.

<sup>9</sup> La *Vendée du Sancerrois* de l'an IV.

<sup>10</sup> La garde ne pouvant s'assembler que sur ordre de l'agent, qui en est le commandant.

<sup>11</sup> Frasnès, canton de Leuze (Jemappes), ce qui exclut Frasnès-lez-Gosselies, commune du même département (auj.: Belgique, Hainaut).

gendarmes. Refus de fournir des livres et instruments d'astronomie, physique et chimie à Dupont de Nemours pour son voyage en Amérique<sup>1</sup>. Fixation des frais de bureau de l'administration centrale de Seine-et-Oise sur le pied de ceux du bureau central de Paris<sup>2</sup> (AF III 532, plaquettes 3491, pièces 42-45, et 3492, pièces 46-52, 56-67 et 76-81).

Police générale.

Ordre d'imprimer, publier et afficher dans toutes les communes l'article 14 du titre V de la loi du 3 brumaire an III récompensant les citoyens responsables de l'arrestation d'émigrés, minute de Merlin de Douai. Émigrés, radiation: François Rey, fabricant de bas à Marseille. Maintien: Adélaïde-Philippine Durfort-Lorge, duchesse, inscrite dans le Jura; Nicolas-Stanislas Fleury, curé constitutionnel de Kœstlach se disant suisse; François-Louis-Joseph Fronhoffer, d'Hagenau, receveur de l'abbaye d'"Hutzelbronn", et sa fille Anne-Marie Millien; Pierre-Joseph Miomandre, conseiller au Grand Conseil, soi-disant volontaire au 2<sup>e</sup> bataillon de l'Eure de 1792 à l'an IV, parti pour Londres en 1792 pour affaires concernant sa manufacture de papier de Felletin, inscrit à Paris; Rémi Simon, prêtre insermenté à Metz; Louis-Joseph Wauthier, maître de forge et fabricant de clous à Maubeuge émigré dans le duché de Berg en l'an II (AF III 532, plaquette 3490, pièces 6-20).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 532, plaquette 3492, pièces 68-75. Commissaires municipaux, *Loire*, Montbrison *intra* et *extra muros*: Durand, instituteur, candidat: Pierre Dubouchet, député à la Législative et à la Convention, et Désarnaud père, ex-notaire; Saint-Étienne; Saint-Galmier: Robert, notaire; Saint-Georges-en-Couzan: Laurent, géomètre, secrétaire de la municipalité<sup>3</sup>; Saint-Symphorien-de-Lay.

Séance du 18 messidor an VI [6 juillet 1798]

(AF\* III 12, folios 37 recto-39 recto; AF III 532, plaquette 3493)

Lois.

[Du jour] autorisant le Directoire à ordonner des visites domiciliaires pendant un mois contre *les agens de l'Angleterre, les émigrés rentrés, les prêtres déportés rentrés ou sujets à la déportation, les égorgeurs, brigands, chefs de chouans qui n'ont pas déposés (sic) les armes ou les ont reprises après l'amnistie*, prise à la suite d'un message des Cinq-Cents du jour demandant *de faire connaître séance tenante si les moyens ordinaires de police suffisent pour atteindre les émigrés, les Anglais, les ennemis de l'ordre et de la Constitution cachés dans la commune de Paris* et d'un message du Directoire *par lequel il annonce que les étrangers affluent à Paris, que les chefs de tous les partis et des émigrés s'y rendent en foule pour conspirer...Le Directoire invite en conséquence le Conseil à s'occuper de prendre des mesures qui mettent le Gouvernement à portée d'atteindre les coupables.* [Du 17] sur les cas et le mode de réduction des baux à ferme passés par anticipation pendant la période de dépréciation du papier-monnaie (AF III 532, plaquettes 3490, pièces 3-4, et 3493, pièces 1, 12 et 15-18).

Guerre.

Destitution de Lucotte, chef de la 7<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère en garnison à Marseille, minute de Merlin de Douai<sup>4</sup>. Lettre reprochant à Brune la suspension d'un ordre du ministre de la Guerre au commissaire ordonnateur

<sup>1</sup> La loi du 3 brumaire an IV prévoyant la nomination par l'Institut de vingt membres voyageurs par an mettant la dépense à la charge de l'Institut. Le ministre Letourneux, qui évoque les raisons politiques de la nomination de Dupont de Nemours, député fructidorisé, membre voyageur de l'Institut, se félicite par esprit d'économie qu'il soit le premier du genre. La liste des livres et instruments demandés par Dupont de Nemours est jointe à l'une de ses deux lettres.

<sup>2</sup> De l'administration centrale *de la Seine* sur le registre. La proximité de Versailles avec Paris impose des traitements supérieurs à ceux des départements de même population.

<sup>3</sup> Il est destitué le 25 fructidor (*tome VI*) comme étranger au département et mal vu des républicains.

<sup>4</sup> Le futur général Edme-Aimé Lucotte, mesure connue de *Six*, qui le dit à tort général provisoire le 21 novembre 1798 /1<sup>er</sup> frimaire an VII (il est réintégré dans son grade de chef de brigade avec traitement de réforme et mis à la disposition du général en chef de l'armée d'Égypte le 19 brumaire an VII, *tome VI*). L'auteur indique qu'il s'était opposé à la condamnation à mort injustifiée d'un marin nommé Laure; il avait été destitué une première fois à Lyon en l'an III pour refus de faire feu sur la population insurgée et avait été réintégré à la 7<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère à l'armée d'Italie le 9 juin 1797 / 21 prairial an V d'après l'auteur, ce que nous ne vérifions pas au *tome II*. On a vu au *tome I*, 29 ventôse an V: Lucotte, nommé chef de bataillon à la 12<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie, qui pourrait être notre futur général d'après AF III 191, dossier 887, pièces 126-138, et AF III 192, dossiers 889, pièces 257-261, et 890, pièce 150: Edme Lucotte, chef de la 12<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie destitué, an IV, an V et an VII. Sur le registre, il est dit de la *troisième* demi-brigade d'infanterie légère, le chiffre 3, sur la minute par Merlin de Douai pouvant être également un 7. Voir aussi *tome VI*, 15 thermidor, où Lucotte est dit ex-général de brigade destitué le 25 messidor: ordre au ministre de la Guerre d'expliquer pourquoi il présidait un conseil de guerre le 6 thermidor, avec lettre de Micoulet, commissaire près le bureau central, au député Chabert, sur le bon effet de la destitution de ce royaliste, membre de la société de la Mariette, et copie d'une lettre de Lucotte au général Garnier, commandant la 8<sup>e</sup> division militaire, se disant dénoncé par les exclusifs comme président du conseil de guerre jugeant le

en chef Aubernon sur les fournitures de l'armée d'Italie, minute au dépôt particulier, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 218-219, brouillon de Lagarde avec signature de Merlin de Douai et ratures, lettre du commissaire ordonnateur en chef Aubernon sur papier à en-tête et vignette gravée (AF III 532, plaquette 3493, pièces 24-28 et 30).

#### Intérieur.

Délivrance de marbre au sculpteur Corbet, auteur d'un buste de Bonaparte en plâtre, minute de Lagarde<sup>1</sup> (AF III 532, plaquette 3493, pièces 31-32).

#### Justice.

Renvoi au tribunal civil d'Ille-et-Vilaine en appel du tribunal de commerce de Saint-Malo de l'affaire de la prise du soi-disant navire danois *l'Enighedden*, capitaine Rasmusen<sup>2</sup>, par le corsaire *le Pichegru*, de Brest, armé par William Cowel, puis, après sa capture par un navire britannique, par le corsaire *la Marie*, de Saint-Malo, armé par Michel Delastelle. Autorisation au général en chef commandant en Corse de mettre en état de siège les communes ou parties qu'il jugera nécessaire, après examen par le ministre de lettres du général Vaubois et de lettres italiennes établissant que la rébellion était *formée des mêmes éléments que la guerre de Vendée*. Renvoi dans un autre département de l'instruction contre Dupont, administrateur central de Sambre-et-Meuse, ex-commissaire municipal de Marche [-en-Famenne], et Dambremont et Falaise, président et secrétaire de la municipalité de Ciney, destitués à cause de violences à l'assemblée primaire de Ciney<sup>3</sup> (AF III 532, plaquette 3493, pièces 13-14, 19-23 et 29).

#### Police générale.

Prohibition du journal *le Nouvelliste politique*, suite de *la Quotidienne* et de *la Feuille politique*, insinuant que Bonaparte cherche à devenir un tyran, numéros 223 à 226 des 15 à 18 messidor joints, 4 pages par numéro<sup>4</sup>. Destitution de l'agent municipal de Chambon [-sur-Voueize], notaire, royaliste, destitué et réélu, notes du député Barailon demandant également la déportation de Claude-Pierre Bezon, curé insermenté de Bellefaye (auj.: commune de Soumans), instituteur à Chambon<sup>5</sup>. Ordre au ministre d'interroger Bose de La Calmette, Bruntz, Pichot et Wenckebach, de Maastricht, sous le coup d'un mandat d'amener du 2 (AF III 532, plaquette 3493, pièces 2-11 et 37-38).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF\* III 18, registre du bureau particulier, page 219. Lettre félicitant Bonaparte pour la prise de Malte et lui envoyant le message du Directoire et la loi portant que l'armée à Malte a bien mérité de la Patrie, ainsi que des notes, non désignées, *dont vous pourrez tirer partie, elles forment le supplément d'un mémoire qu'on n'a pu retrouver*.

AF III 532, plaquette 3493, pièces 35-36 et 39-40. Nomination: du commissaire près les tribunaux de la Corrèze, lettre des députés Berthelmy, Brival, Delort et Malès; et de l'accusateur public du Var.

#### Séance du 19 messidor an VI [7 juillet 1798]

(AF\* III 12, folios 39 recto-41 verso; AF III 532, plaquettes 3494 et 3495)

#### Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 17 et expédié le 19] passant à l'ordre du jour sur le référé transmis par message du Directoire du 4 sur le cas de Marin Huet, réglé par la loi du 29 prairial (AF III 532, plaquette 3491, dossier du 17 messidor, pièces 30-31).

#### Message aux deux Conseils.

nommé Laure, et 7 vendémiaire an VII: maintien *définitif* de sa cessation de fonctions.

<sup>1</sup> Sur le sculpteur Charles-Louis Corbet, voir *tome III*, 10 vendémiaire an VI, Cérémonie funèbre du général Hoche, note.

<sup>2</sup> Jan Rasmusen, danois (voir *tome II*, 4 messidor an V: autorisation de séjour à Paris, note).

<sup>3</sup> Voir plus haut, 2 messidor.

<sup>4</sup> Ce titre est inconnu de *Martin et Walter*. Le journal *la Quotidienne ou feuille du jour* est l'un des nombreux journaux visés par les arrêtés des 18 et 22 fructidor an V portant mandat d'arrêt et déportation de leurs imprimeurs et auteurs (*tome II*). Le rapport du ministre attribue la rédaction du *Nouvelliste politique* à Jean-François Michaud, rédacteur de *la Quotidienne* puis de sa reprise *la Feuille politique*, journal royaliste imprimé à Paris, rue de la Loi, sans noms d'auteur et d'imprimeur, prohibé le 12 floréal (plus haut). Les numéros du *Nouvelliste politique* conservés ici ne donnent pas de nom d'auteur, mais seules l'adresse du directeur, rue des Moulins n° 530, et celle de l'imprimerie, rue des Filles-Saint-Thomas n° 88 près le passage Feydeau. Voir *tome VI*, 16 vendémiaire an VII: levée des scellés sur les presses de Giguet, qui n'a été imprimeur du *Nouvelliste politique* que pendant un mois et a dû donner son congé à Chabot, principal locataire de la maison des Filles-Saint-Thomas, le journal demeurant prohibé, et prohibition des *Nouvelles de Paris*, suite du *Nouvelliste politique*.

<sup>5</sup> Voir *tome III*, 15 brumaire, index: Marien Mourlon, agent municipal royaliste destitué. Le frère du député François Barailon était commissaire municipal et avait été lapidé par des fanatiques s'opposant à la vente du presbytère de Saint-Loup (*ibidem*, page 63).

Transmettant trois états relatifs à la fixation des dépenses de l'an VII complétant le message du 1<sup>er</sup> messidor (AF III 532, plaquette 3494, pièces 2-5).

#### Messages aux Cinq-Cents.

Sur: la réunion à la commune de Sennecey-le-Grand de celle de Viel-Moulin<sup>1</sup>; le transfert de la prison militaire de Gand de l'abbaye Saint-Pierre, trop petite, au bâtiment dit la Cour spirituelle; et l'échange de celui de la tuerie civile de Perpignan, manquant d'eau en été et insalubre pour les habitants, surtout les élèves du collège de Py, contigu, contre une partie du Séminaire<sup>2</sup> (AF III 532, plaquette 3495, pièces 38-42 et 49-56).

#### Finances.

Bois communaux, vente: Chemilly, Mathay et Velving pour réparer des ponts et la maison du pâtre<sup>3</sup> et bois des Côtes-de-Florent indivis entre les communes de Florent [-en-Argonne], Maffrécourt, Moiremont et la Neuville-au-Pont pour réparer des fontaines et construire des lavoirs. Vente de bois nationaux de l'abbaye de Beaulieu [-en-Argonne]. Nouvel aménagement du bois national de Bettegney-Saint-Brice, jadis dépendant des seigneuries de Chaumousey et d'Ubexy. Vente à la citoyenne Chevallier, divorcée de l'émigré Montginot, des biens de celui-ci à Jully [-lès-Buxy] et rejet de la soumission postérieure d'Étienne Mauguin<sup>4</sup> (AF III 532, plaquettes 3494, pièces 26-35 et 3495, pièces 36-37 et 43-44).

#### Guerre.

Approbation de nominations à l'ancienneté à la 51<sup>e</sup> demi-brigade, dont remplacement du chef de brigade Lafont, promu général à compter de nivôse an V, et promotion des futurs généraux Rey et Soulès chefs de bataillon à dater de l'an V<sup>5</sup> (AF III 532, plaquette 3494, pièce 24).

#### Intérieur.

Rapport renvoyé au ministre des Finances contre la concession pour dix ans d'environ 1 500 hectares de la forêt de Compiègne à Chevillon, de Paris, moyennant replantation à ses frais. Autorisation à Quincaret, d'Aix-en-Othe, de construire un moulin à blé à Villemaur [-sur-Vanne] en creusant un canal de dérivation de la rivière à ses frais, à charge de payer à la commune le loyer de la partie de chemin communal que coupera ce canal par un pont qu'il construira et de remettre les lieux en état s'il cesse son exploitation. Destitution, agents municipaux: Bernay (Sarthe) royaliste; Bruyères tolérant *plus de cinquante croix dans le champ du repos*, Guébestroff fanatique, destitué et réélu, Leffond (Haute-Saône,auj.: commune de Champlitte) n'allant pas aux séances de la municipalité et entraînant sa commune dans des dépenses inutiles<sup>6</sup>; Tanlay négligeant de célébrer les fêtes nationales<sup>7</sup> et Tôtes royaliste, destitué et réélu; adjoint de Rehainviller ayant expédié un faux passeport, instituteur royaliste. Destitution et remplacement du président de la municipalité de Callian et des agent et adjoint du chef-lieu inactifs lors de l'irruption de brigands dans la nuit du 10 au 11 floréal et du meurtre de l'ex-juge de paix Guyte. Jugement de Rambaud, ex-adjoint d'Eymet, pour le discours à la fête du Dix-Août pour lequel l'ex-agent Delbel est déjà poursuivi<sup>8</sup> (AF III 532, plaquettes 3494, pièces 16-17 et 25, et 3495, pièces 47-72).

#### Marine et Colonies.

Nomination du capitaine de vaisseau Pierre-Louis Lhermitte chef des mouvements faisant fonction [de chef] d'état-major à Dunkerque (AF III 532, plaquette 3494, pièces 22-23).

#### Police générale.

Arrêté chargeant les administrations centrales des départements des visites domiciliaires autorisées par la loi du 18 messidor (AF III 532, plaquette 3494, pièces 18-19).

#### Relations extérieures.

<sup>1</sup> Voir *tome VI*, 27 fructidor: loi du jour à la suite de ce message.

<sup>2</sup> Voir *tome VII*, 12 nivôse an VII, la loi de la veille à la suite de ce message avec plan encre couleur des lieux par Margouet, architecte de la ville, prairial an VI.

<sup>3</sup> Le registre cite l'ex-maîtrise des Eaux et Forêts de Bouzonville au lieu de la commune.

<sup>4</sup> Voir aussi *tome VIII*, 9 germinal an VII: rejet de la réclamation de Mauguin, ex-administrateur central, ayant fait enlever le vin de la dernière récolte, le ministre des Finances notant que l'affaire est regardée dans le département sous l'angle de la lutte entre les émigrés et les républicains.

<sup>5</sup> Sur le général Élie Lafont, voir *tome III*, 1<sup>er</sup> frimaire an VI, Guerre, note. Les futurs généraux Jean-Pierre-Antoine Rey et Jérôme Soulès.

<sup>6</sup> Sur lesquelles on n'a pas de renseignements.

<sup>7</sup> Réintégré le 17 ventôse an VII (*tome VIII*) pour avoir été accusé par intrigue après la destruction de l'autel de la Patrie, arrêté qui destitue le président et le secrétaire de la municipalité.

<sup>8</sup> Voir *tome III*, 16 vendémiaire an VI, Police générale.

Lettres au ministre de la Guerre, aux commissaires français à Rome et aux Consuls de la République romaine sur le citoyen Matera: annulation d'un acte du 4 messidor émanant d'une commission militaire formée par le général Gouvion-Saint-Cyr considérant arbitraire un arrêté des Consuls de la République romaine du 19 prairial révoquant le napolitain Matera, chef de la première légion de la République romaine<sup>1</sup>, copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 219-222, lettre des commissaires français, signée par Daunou et Florens, précisant que Matera, ancien aide de camp de Berthier, avait repris l'uniforme français après l'arrêté des Consuls, *Liberta Eguaglianza. Ordine del Consolato al ministro della Guerra del di 19. pratile anno VI*, suivi d'un second texte imprimé intitulé *Giustificazione del cittadino Matera*, imprimé s.l.n.d, 4 pages, et imprimé signé de Pignatelli *Al popolo romano. Crimine ab uno disce omnes*, s.l.n.d, 3 pages. Réponse du Directoire à une lettre du colonel La Harpe, suisse réfugié, annonçant sa nomination au Directoire exécutif helvétique (AF III 532, plaquette 3494, pièces 1 et 6-15, minutes de Merlin de Douai).

Décision du Directoire de chômer décadi.

Séance du 21 messidor an VI [9 juillet 1798]

(AF\* III 12, folios 41 verso-42 verso; AF III 532, plaquettes 3496 et 3497)

*La séance est consacrée en partie à l'examen préparatoire de différentes affaires.*

Messages des Cinq-Cents.

[Délibéré le 19 et expédié le 21] sur la demande de liquidation de l'office de greffier en chef de la capitainerie des chasses de la Varenne du Louvre par Antoine-Nicolas Moret. [Délibéré le 18 et expédié le 21] sur des secours aux communes de Montgiscard et Muret après la grêle du 26 prairial qui a dévasté 118 communes de la Haute-Garonne (AF III 532, plaquettes 3493, pièces 33-34, dossier du 18, et 3495, pièces 45-46, dossier du 19).

Message aux Cinq-Cents.

Proposant de confirmer la concession d'une partie du château d'Amboise par le duc de Choiseul en 1772 à Hyde et Sanche pour la manufacture de quincaillerie du second *qui produit des ouvrages en acier au dessus de ceux dont l'Angleterre s'enorgueillit* et, en conséquence, d'accorder une réduction du prix de son adjudication à Sanche par la loi du 3 brumaire an V, chemise du dossier de la commission spéciale créée le 23 messidor<sup>2</sup> (AF III 532, plaquette 3496, pièces 1-3 et 27-29).

Décision du Directoire.

Rejet de la demande de Tirot, huissier du Directoire destitué le 1<sup>er</sup> complémentaire an IV, d'un certificat établissant ne l'avoir pas été pour incivisme ou immoralité, pétition de l'intéressé, ne pouvant trouver un emploi sans un tel certificat, renvoyée par Barras à Lagarde<sup>3</sup> (AF III 532, plaquette 3496, pièce 12).

Finances.

Exemption du droit de passe au *salpêtrier national* établi à Franciade<sup>4</sup> par Ferdinand Lecointre pour l'administration des poudres et salpêtres. Maintien en réquisition du maître de poste du relais de poste de Mazet (Haute-Vienne, commune de Peyrat-le-Château). Destitution du directeur des douanes de Marseille (AF III 532, plaquette 3496, pièces 21-26).

Police générale.

Émigré, radiation: Pierre Maulvault, épicier à Ivry [-la-Bataille], inscrit par erreur en Seine-et-Oise à cause de propriétés de sa femme à Houdan, minute de Merlin de Douai, certificats par la municipalité d'Ivry et de non-inscription sur la liste des émigrés par l'administration centrale de l'Eure, avis, sur formulaire imprimé, à tiers débiteur par Louis Bellan, huissier près le tribunal civil de Seine-et-Oise (AF III 532, plaquette 3496, pièces 13-20).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 532, plaquette 3497, pièces 30-96. Nominations: de Jacques Caille, notaire, juge de paix de la 2<sup>e</sup> section de Poitiers; - et de commissaires municipaux, *Ain*, Ferney-Voltaire; - *Ardennes*, Saint-Juvin; *Bouches-du-Rhône*, Graveson: remplacement de François Mercurin, élu administrateur central, par un homonyme; - *Doubs*, Amancey: remplacement d'un commissaire *sachant à peine écrire*; Beure: Pargney, suppléant au tribunal civil; Levier: Callier, administrateur du district de Pontarlier; Maïche: Tissot, administrateur de celui de Saint-Hippolyte, remplaçant un ivrogne; Passavant; Pouilly-les-Vignes; Rurey; le

<sup>1</sup> Joubert, général en chef de l'armée d'Italie, le recommanda au Directoire à la suite de l'entrée des troupes françaises en Piémont et reçut l'autorisation de l'employer sauf à Rome (*tome VII*, 24 et 27 frimaire an VII).

<sup>2</sup> Message rappelé par le Directoire le 15 floréal an VII (*tome IX*) faisant état de l'engagement de Sanche de maintenir la manufacture pendant trente ans en échange de cette réduction du prix.

<sup>3</sup> Tirot sur la pétition, qui rappelle ses services au Treize-Vendémiaire, Thirot dans *Debidour*, tome III, page 629: arrêté de destitution sans motif indiqué, avec trois autres huissiers du Directoire, et dans *Les Archives du Directoire*, page 272, note 5, anarchiste surveillé par la police en l'an VII.

<sup>4</sup> Nom révolutionnaire de Saint-Denis (auj.: Seine-Saint-Denis).

Russey; Saint-Vit;- *Eure-et-Loir*, Châteaudun *extra muros*; Frazé et Ouarville: remplacement d'ivrognes;- *Forêts*, Neufchâteau: Lanternier, ex-commissaire de Mersch, candidature d'un *français d'origine* établi à Luxembourg depuis deux ans;- *Haute-Loire*, Bas [-en-Basset]: Palhion, administrateur du district de Monistrol [-sur-Loire], résidant à Embrun;- *Moselle*, Rémilly<sup>1</sup>;- *Oise*, Chaumont [-en-Vexin]; Fresneaux [-Montchevreuil]; Montjavoult; Ressons [-sur-Matz]; Senlis;- *Puy-de-Dôme*, Mauzun; Montel-de-Gelat: remplacement du père, âgé, par le fils;- *Basses-Pyrénées*, Bardos; Bielle: remplacement d'un commissaire *rendu très passionné par des attaques d'épilepsie*; Lembeye; Mouguerre: Delissalde, administrateur du district d'Ustaritz, notaire à Briscous; Nay [-Bourdettes]: Cassaigne aîné, notaire; Orthez *extra muros*<sup>2</sup>; Sare: Pierre Jaureguiberry, instituteur à Ascain; *Haute-Saône*, Grandvelle [-et-le-Perrenot]: Pierre Monnet, de Maizières, capitaine au 12<sup>e</sup> bataillon du département, remplaçant Douillère, injuste et percevant des sommes indues; *Seine*, Paris, commissaire près la 10<sup>e</sup> municipalité: Danjou, assesseur du juge de paix de la division des Arcis<sup>3</sup>, parmi les candidats: Paul-Alphonse Billard, notaire, président de la municipalité de Clichy, Baudin, ex-commissaire près le bureau central, Dandelin, ex-commissaire municipal de Passy, Gasse, commissaire municipal de Nanterre, Lambert, rédacteur du journal *l'Ami des théophilanthropes*<sup>4</sup>, Limodin, ex-membre du bureau central, et le conventionnel Pocholle, commissaire du Directoire à Ithaque<sup>5</sup>;- *Seine-Inférieure*, Blangy [-sur-Bresle]<sup>6</sup>;- *Somme*, Foucaucourt [-en-Santerre]: Dragonne, élève de l'École normale;- *Vaucluse*, Bédarrides: Landelle, administrateur du district d'Avignon;- *Vendée*, la Bruffière: Girard, officier de santé à Tiffauges;- *Vosges*, Coussey: Mariotte fils, ex-employé de l'administration des subsistances de l'armée du Rhin.

## Séance du 22 messidor an VI [10 juillet 1798]

(AF\* III 12, folios 42 verso-45 recto; AF III 532, plaquette 3497)

### Lois.

[Du 21] sur: le transfert du cimetière d'Issoudun à l'enclos des Cordeliers; la suppression du poste de 2<sup>e</sup> substitut des Ardennes; et l'assemblée primaire d'Auterive<sup>7</sup> (AF III 532, plaquettes 3496, pièces 4-7, et 3498, pièce 1).

### Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 19 et expédié le 22] demandant la liste des départements où il conviendrait de supprimer le poste de 2<sup>e</sup> substitut<sup>8</sup> (AF III 532, plaquette 3494, pièces 20-21).

### Messages aux Cinq-Cents.

Proposant d'accepter la réclamation du citoyen Fayolle<sup>9</sup>; demandant si l'absence de justification des patentes annule les actes passés par les notaires ou signifiés par les huissiers en interprétation des articles 18 et 26 des lois des 6 fructidor an IV et 7 brumaire an VI sur la perception du droit de patente; et sur l'élection du juge de paix du Saint-Esprit<sup>10</sup> (AF III 532, plaquette 3498, pièces 8-11 et 27-28).

### Finances.

<sup>1</sup> Remplacement d'un démissionnaire *parce que le chemin qui conduit de sa résidence au chef-lieu du canton est fréquemment impraticable*.

<sup>2</sup> Destitution comme partial de Raymond Pucheu, muté d'Arthez le 7 pluviôse (*tome IV*, index), ensuite prêtre déporté le 22 ventôse an VII (*tome VIII*) comme émissaire des anarchistes à Paris: *la vie politique et morale de ce prêtre n'est qu'un tissu hideux de crimes anarchiques et royalistes à toutes les époques marquantes de la Révolution où ce caméléon savoit prendre le masque qui convenoit aux circonstances*. Voir aussi *ibidem*, 16 germinal an VII: annulation de poursuites contre le commissaire central en réparation de notes défavorables sur sa conduite morale et politique; et *tome IX*, 4 prairial, Police générale: sursis à la déportation de Pucheu parce que s'étant déprêtié et marié, rapport notant qu'il s'est soustrait aux gendarmes venant le déporter.

<sup>3</sup> D'après une adresse à Barras jointe, il est né à la Tour-d'Aigues (Vaucluse), et a été successivement secrétaire des Jacobins de Paris *dans des temps purs* puis officier municipal et secrétaire de la section des Arcis au Dix-Août. Il se dit *orateur des temples théophilanthropiques à la ville et à la campagne*. Voir aussi *tome VIII*, 23 ventôse an VII, Finances: arrêté le nommant chef de bureau à la Loterie nationale.

<sup>4</sup> Ce journal est le n° 761 de *Martin et Walter*, d'après le titre de son premier numéro (*Journal des théophilanthropes* (sic) ou *recueil de morale universelle*) et est attesté du 10 germinal au 15 messidor an VI. Les auteurs donnent Giffey et Lambert comme rédacteurs, personnages qui ne leur sont pas connus d'autre part. Il ne semble pas pouvoir s'agir de l'abbé Lambert, cité dans la partie *Auteurs* de cet ouvrage, dont les imprimés de l'époque, plutôt en défense du catholicisme romain d'après leurs titres, n'ont rien de théophilanthropique. Il n'y a sans doute pas plus de rapport avec le pseudonyme "*J. Lambert, des Hautes-Alpes*" sous lequel a été publié l'opuscule *La conspiration anarchique mise à portée de tout le monde, ou des deux prenez-en un*, apparemment du journaliste "encouragé" Vincent-René Barbet (*Les Archives du Directoire*).

<sup>5</sup> Pierre-Pomponne-Amédée Pocholle, député de la Seine-Inférieure à la Convention; son rapatriement d'Ithaque est demandé à cause de l'insalubrité du climat de l'île.

<sup>6</sup> Remplacement d'un commissaire *disparu du canton*.

<sup>7</sup> Haute-Garonne.

<sup>8</sup> Voir *tome VI*, 2 vendémiaire an VII: message du Directoire répondant que les Ardennes sont le seul département concerné.

<sup>9</sup> Voir au 11, message des Cinq-Cents, note.

<sup>10</sup> Département des Landes,auj.: commune de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques).

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la pétition de Moret<sup>1</sup> (AF III 532, plaquette 3498, pièce 24).

#### Guerre.

Envoi au ministre de celui sur le ca rabinier Marin [Huet] pour transmission de ses pièces jointes au conseil de révision<sup>2</sup>. Ordre d'expulser les émigrés et prêtres déportés des parties du territoire de la rive droite du Rhin occupées par l'armée française, minute de Merlin de Douai, lettre de Félix Nogaret, employé du ministère de l'Intérieur<sup>3</sup>, transmettant au Directoire des extraits d'un courrier de la femme de Béraud, officier de santé à l'hôpital militaire de Linz [-am-Rhein]<sup>4</sup>, dénonçant la présence d'émigrés, notamment dans un château situé à une lieue de la ville, rassemblement d'émigrés de Maubeuge, dont Gottard, oncle du directeur de l'hôpital militaire de Linz, et n° 307 du journal *le Bien informé* du 18 messidor an VI, *Paris, imprimerie du Cercle social*, 4 pages, en publiant des extraits sans noms de famille (AF III 532, plaquette 3498, pièces 12-14 et 16-23).

#### Intérieur.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la grêle dans la Haute-Garonne<sup>5</sup>. Annulation de la nomination de Béret inspecteur du droit de passe en Sambre-et-Meuse, et de l'arrêté lui accordant une avance, lettre de l'intéressé se plaignant que le commandant de la 7<sup>e</sup> demi-brigade lui ait refusé un certificat de services sans autorisation du ministre de la Guerre<sup>6</sup> (AF III 532, plaquette 3498, pièces 26 et 31-32).

#### Justice.

Rejet de la réclamation de Bousmart, commissaire municipal de Looz (Meuse-Inférieure) élu administrateur central à la place d'un membre frappé par la loi du 9 frimaire comme noble, les fonctionnaires sous le coup de cette loi n'étant que suspendus jusqu'à avoir apporté les preuves requises<sup>7</sup>. Rappel de Poissant, régisseur de l'Enregistrement, de sa mission dans les départements de la rive gauche du Rhin pour l'établissement de la régie. Ordre au ministre de faire un rapport pour savoir si Ferdinand Duchesne, condamné à la réclusion jusqu'à la paix par une commission militaire, peut être déporté comme émigré, copie d'une lettre du ministre au commissaire près le tribunal correctionnel de Saumur<sup>8</sup> (AF III 532, plaquette 3498, pièces 5-7, 15 et 25).

#### Police générale.

Levée des scellés sur les presses des journaux *le Bulletin*, imprimé à Rouen par Duval (arrêté du 22 pluviôse), *le Correspondant français*, imprimé par Martin, et *l'Écho de l'Europe*, imprimé par Étienne (arrêtés du 27 frimaire), tous deux à Paris, *le Journal des Hautes-Pyrénées ou Collection des lois de la République*, imprimé à Tarbes par Delaroy (arrêté du 25 germinal), et *l'Observateur de l'Yonne*, imprimé à Sens par Alexandre (arrêté du 18 floréal), et annulation de la prohibition du dernier<sup>9</sup>. Annulation de la mise sous scellés de l'imprimerie de Théodore Tarbé, de Sens, imprimeur du *Journal politique et littéraire de l'Yonne* par l'administration centrale<sup>10</sup> (AF III 532, plaquette 3496, pièces 8-11, classées

<sup>1</sup> En liquidation de l'office de la capitainerie de la Varenne du Louvre (voir au 21).

<sup>2</sup> Voir au 19.

<sup>3</sup> Sans doute François-Félix, administrateur du district de Versailles, employé à la 5<sup>e</sup> division, bureau des musées, bibliothèques, conservatoires, théâtres et fêtes nationales, signalé sur l'état du personnel du ministère de brumaire an VI comme *l'un des plus féconds chansonniers de la République (les Archives du Directoire, page 154)*.

<sup>4</sup> Ville sur la rive droite du Rhin, entre Coblenze et Bonn.

<sup>5</sup> Voir au 21, à propos des communes de Montgiscard et de Muret.

<sup>6</sup> Voir plus haut, 22 floréal, Intérieur, note.

<sup>7</sup> Le rapport du ministre ne mentionne pas la décision du Directoire, qui n'est connue que par le texte du registre. Voir aussi plus loin, 27 messidor: rapport du ministre de l'Intérieur sur les raisons pour lesquelles il a ordonné à l'administration centrale de procéder à son installation, et *tomes VI et VII*: 21 thermidor an VI, affaires non citées au procès-verbal: arrêté le remplaçant à Looz et le disant nommé administrateur central, et 27 brumaire an VII, Intérieur: destitution de Bousmart et Gerardi, administrateurs centraux ayant publié le 3 brumaire une lettre de Fontenelle, membre qu'ils avaient fait coopter destitué comme ancien terroriste à Lyon le 22 vendémiaire an VII, se défendant d'avoir été terroriste dans ses anciennes fonctions d'agent national de district, et une du nommé J. Pierrsens se portant candidat à l'administration centrale.

<sup>8</sup> Chouan arrêté en l'an IV, détenu à Saumur puis libéré sur parole dans cette ville, qui s'est enfui à Paris après le Dix-Huit Fructidor pour échapper à sa traduction en commission militaire comme émigré rentré, renvoyé devant l'administration centrale de la Vendée pour statuer sur le fait d'émigration et le faire déporter dans l'affirmative (*tome VI*, 6 thermidor).

<sup>9</sup> Les arrêtés de prohibition et de mise sous scellés des presses de ces journaux sont bien aux dates indiquées ici aux *tomes III et IV* et ici plus haut, où, sauf Delaroy ou Dellaroy, les noms des imprimeurs ne sont pas donnés. Duval, imprimeur du journal rouennais qui avait été prohibé comme reprise du *Compilateur* et de *l'Observateur de l'Europe* (voir *tome IV*, 22 pluviôse an VI, Police générale, prohibition du *Bulletin* de Rouen, continuation des journaux *le Compilateur* et *l'Observateur de l'Europe*, note), ne partage pas les opinions de cette publication. *Martin et Walter* ne connaît ni ce journal ni celui imprimé par Martin, et ne cite pas l'imprimeur Étienne, qui, d'après le rapport ministériel, n'a imprimé que les 14 derniers numéros de *l'Écho de l'Europe* (n° 316 de *Martin et Walter*, imprimeurs: Fauvelle et Sagnier) dans lesquels ne s'est trouvé aucun des articles incriminés.

<sup>10</sup> N° 857 de *Martin et Walter*, qui n'en connaît que des numéros isolés en l'an V et l'an VI, imprimés chez *la veuve Tarbé et fils*, curieusement absent du *Catalogue collectif des périodiques français du début du XVII<sup>e</sup> siècle à 1939*, Paris, Bibliothèque nationale, 1977-1981, 5 tomes. Le rapport du ministre note l'acquiescement de Tarbé par le jury d'accusation de

au dossier du 21). Ordre au ministre de préparer un rapport pour le compte que le Directoire doit rendre dans la décade suivant la loi du 18 messidor sur l'exécution des lois sur les passeports, les émigrés, les prêtres déportés et ceux qui les recèlent (AF III 532, plaquette 3498, pièce 4, minute de Lagarde).

Relations extérieures.

Présentation par le ministre: d'un *travail sur la situation politique de la République vis-à-vis des puissances de l'Europe* et de projets de lettres sur les intérêts du landgrave de Hesse-Darmstadt et à M. Gerry pour lui envoyer son passeport en lui rappelant *la conduite et la loyauté du Directoire envers les Américains*, minutes retirées par le ministre<sup>1</sup>.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 532, plaquette 3498, pièces 34-39. Destitution de Boulland, commissaire municipal d'Orléans, rapport du ministre de la Guerre sur le manque de surveillance des prisonniers de guerre britanniques dans cette ville. Nomination du commissaire près le tribunal correctionnel de Paimbœuf et de substitués près les tribunaux: Mayenne, Nièvre et Puy-de-Dôme.

Séance du 23 messidor an VI [11 juillet 1798]

(AF\* III 12, folios 46 recto-47 verso; AF III 532, plaquettes 3499 et 3500)

Loi.

[Du 22] autorisant la Trésorerie nationale à délivrer des lettres de crédit aux citoyens se constituant en avance pour le service de l'an VI (AF III 532, plaquettes 3498, pièces 2-3, et 3500, pièce 37).

Messages aux Cinq-Cents.

Sur les pensions d'un régisseur et de cinq employés non désignés de l'Enregistrement; et transmettant l'état des hôpitaux militaires de la marine<sup>2</sup>, tableau des hospices indiquant les régimes particuliers à l'entreprise, le nombre et les appointements des officiers de santé et les écoles de santé rattachées (AF III 532, plaquette 3500, pièces 49-51 et 65-67).

Finances.

Arrêtés de distribution décadaires pour l'an V et l'an VI. Deux arrêtés de répartition de crédits sur les 60 millions délégués par la loi du 14 floréal à prendre sur les contributions de l'an VI<sup>3</sup> entre les ministres de la Guerre, de l'Intérieur et de la Marine et des Colonies (AF III 532, plaquette 3500, pièces 33-36).

Guerre.

Arrêté distinguant la solde des corps militaires perçue par les conseils d'administration de celle des militaires sans affectation à une unité<sup>4</sup>. Autorisation au général en chef de l'armée d'Angleterre de mettre en état de siège les ports et communes des côtes de la Manche du Havre à l'embouchure de la Vilaine pour les défendre contre l'ennemi et l'empêcher de communiquer avec *les brigands armés qui se trouvent encore réfugiés sur différents points de cette contrée*. Mutation de Joubert, commandant en chef de l'armée française en République batave, commandant celle de Mayence, par échange avec Hatry<sup>5</sup>. Envoi à cette dernière de Gouvion-Saint-Cyr, remplacé au commandement de l'armée française en République romaine par le général Macdonald<sup>6</sup>. Autres arrêtés sur le personnel, dont confirmation de promotions par Bonaparte au 5<sup>e</sup> dragons. Rapport du ministre classé au dépôt

---

Sens après dénonciation par le ministre Sotin à l'accusateur public et la mauvaise volonté de l'administration centrale à rapporter son arrêté du 23 fructidor an V mettant ses presses sous scellés. La prohibition du journal semble maintenue, le ministre jugeant que *Tarbé, privé depuis plus de dix mois de son imprimerie, sa seule ressource, me paroît avoir suffisamment expié l'assentiment tacite qu'il pouvait donner aux principes séditieux qui ont provoqué la prohibition du journal qu'il imprimait*.

<sup>1</sup> Et non conservées ici. Elbridge Gerry, ministre plénipotentiaire des États-Unis en France, désigné en même temps que John Marshall et Charles Cotesworth Pinckney (*Repertorium der diplomatischen Vertreter*). La lettre qui lui est adressée est certainement celle de Talleyrand intitulée *Lettre... à M. Gerry, envoyé des États-Unis, en lui envoyant ses passe-ports* datée du 24 par *Martin et Walter*, dont le compte des dépenses secrètes du ministère approuvé par le Directoire le 24 messidor an VII (*tome IX*) cite le paiement à l'imprimeur Laran de son tirage à 3700 exemplaires *pour circulation extérieure*.

<sup>2</sup> Demandé par les Cinq-Cents, voir au 6.

<sup>3</sup> Voir au 15 floréal.

<sup>4</sup> Arrêté corrigé le 15 fructidor (*tome VI*) par cohérence avec le mode adopté par les commissaires de la Trésorerie nationale.

<sup>5</sup> La minute de l'arrêté porte le considérant suivant, rayé: *Le Directoire exécutif, jugeant du bien du service de faire quelque changement dans les officiers généraux qui sont en activité de service...*

<sup>6</sup> Ces mesures sont connues de *Six*, qui en donne la date pour Joubert, mais non pour Hatry (prenant son nouveau commandement le 20 août 1798), ni Gouvion-Saint-Cyr (quittant son commandement à Rome le 25 juillet 1798, commandant la 1<sup>ère</sup> division de l'armée de Mayence le 16 août). Hatry fut ensuite nommé inspecteur général des troupes du midi le 5 vendémiaire an VII puis envoyé à l'armée d'Italie le 5 ventôse suivant (*tomes VI et VIII*).

particulier sur une lettre des commissaires français à Rome sur l'entreprise des services militaires<sup>1</sup> (AF III 532, plaquette 3500, pièces 38-42, 56-59 et 62-64).

Justice.

Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur les postes de second substitut des commissaires près les tribunaux<sup>2</sup> (AF III 532, plaquette 3499, pièce 4).

Marine et Colonies.

Affectation d'un fonds spécial pour la marine des îles de l'Adriatique et décision d'y nommer un officier et un administrateur de la marine, mesures rendues nécessaires depuis que les dépenses ne sont plus réglées sur la caisse de l'armée d'Italie et que la flotte de l'Adriatique a été envoyée participer à l'expédition (d'Égypte). Ajournement *définitif* des demandes d'admission dans le corps des officiers de la marine, dont le nombre dépasse celui fixé par la loi du 3 brumaire an IV, exception faite des prisonniers de guerre libérés. Règles pour: le remboursement des pertes de chevaux et d'effets aux officiers venant des colonies; et le paiement des rentes appartenant à la caisse des invalides de la marine, envoyé au journal *le Rédacteur*. Nominations dans l'administration civile: remplacement de Danel, préposé à l'inscription maritime d'Étaples élu juge de paix, et nomination de François Bonhomme, capitaine au 1<sup>er</sup> bataillon du Var et, depuis thermidor an V, chef de brigade commandant les colonnes mobiles du département, capitaine de gendarmerie maritime à Anvers (AF III 532, plaquette 3500, pièces 43, 45-46 et 52-55).

Police générale.

Rejet de la réclamation de Chotard, Clausson et Dauboneau, ce dernier en fuite, contre leur condamnation à la déportation par la loi du 22 fructidor an V comme propriétaire, entrepreneur et directeur du *Journal des colonies*, fondée sur ce qu'ils en avaient alors changé le titre en *le Parisien, journal général du commerce, des arts et de l'agriculture*<sup>3</sup>. Après leur interrogatoire par le ministre, remise en liberté provisoire de Bose de La Calmette, Bruntz, Pichot et Wenckebach<sup>4</sup>. Émigrés, radiation: Antoine Alexis, notaire, et Jean Raspail, d'Aix [-en-Provence]; Noël Arnaud, fileur de soie d'Avignon; Jean-Barthélemy Cambourg de Genouillé, d'Angers, noble, membre de l'armée vendéenne mort en 1793, inscrit dans la Charente et en Maine-et-Loire; Jacques-Louis-Charles-Gabriel Chapt-Rastignac, mort en l'an IV à Laxion, commune de Cognac [-sur-l'Isle], à la requête de sa veuve la citoyenne Chaban, et Jean-Jacques Rotrou, de Plaisir, radiés provisoirement par les districts de Nontron et Évreux; Jean-Joseph Comminges, marchand de bois d'Avenay [-Val-d'Or]; Marie-Élisabeth Grimm, femme Kantz, sage-femme à Strasbourg ayant fui dans les bois pour échapper aux persécutions *pour avoir prodigué ses soins à un enfant de 18 mois dont les parents, victime de la tyrannie, gémissaient dans les cachots*; Jean-Baptiste Grosposte, de Lamarche, septuagénaire, ex-directeur des vivres d'Aix [-en-Provence], inscrit dans les Bouches-du-Rhône; Justin Maccarthy, de Toulouse, irlandais possessionné en France; Jean-Baptiste Masson, de Vitreux, inscrit dans la Haute-Saône à cause des biens de sa femme à Breslley et Malans<sup>5</sup>. Maintien: François Larreyre, de Lahosse, frère d'un administrateur central des Landes, curé de Nousse, soi-disant déporté en Espagne avec passeport; Isidore Lefranc, marchand de lin à Saint-Amand [-les-Eaux], soi-disant parti pour l'étranger sur ordre du district de Valenciennes en 1793, produisant des faux certificats. Rectification d'une erreur de date de l'arrêté du 6 ventôse radiant feu Madeleine-Henriette-Sabine-Olivier Senozan-Viriville, femme Talleyrand-Périgord<sup>6</sup> (AF III 532, plaquette 3499, pièces 1-3 et 5-32).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 532, plaquette 3500, pièce 46 et AF\* III 18, registre du bureau particulier, page 222. Embargo sur tous les navires américains entrant ou se trouvant dans les ports de la République, en payant le fret et des indemnités s'il y échoit<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Rapport non conservé au dossier de la séance, ni dans AF III 141 (rapports du ministre de la Guerre) et non cité au registre du bureau particulier. Il pourrait y avoir double emploi avec celui signalé au procès-verbal du 15 messidor.

<sup>2</sup> Message reçu le 22.

<sup>3</sup> Apparemment le n° 955 de *Martin et Walter*, sous un premier titre *le Parisien*, ensuite suivi de *journal général du commerce, des manufactures, des arts, de l'agriculture et des colonies*, interrompu un temps après le Dix-Huit Fructidor et dont les rédacteurs ne sont pas cités avant l'an VII. Les arrêtés des 18 et 22 fructidor an V (*tome II*) prohibent le titre *Journal des colonies* et prononcent la déportation des auteurs et imprimeurs sans autre précision. Dans sa partie auteur, *Martin et Walter* cite Clausson (L.-J.), commissaire des colons de Saint-Domingue auprès de la Convention, qu'on trouve également sans initiales dans le *Recueil des Actes du Comité de salut public*, 3<sup>e</sup> supplément, page 307: débarqué de Saint-Domingue à Nantes avec Galbaud, 25 messidor an II, dans la *Table des procès-verbaux de la Convention* en l'an III comme détenu, comme colon en arrestation en vendémiaire et brumaire an III (Arch. nat, F<sup>7</sup> 4649, dossier 1, et 3303, pièce 26); il s'agit sans doute du détenu Louis-Jean Clausson (F<sup>7</sup> 3301, pièce 494, pluviôse an IV), où il n'est pas qualifié de colon. Les deux autres personnages ne sont pas connus par ailleurs, le député de la Loire-Inférieure aux Cinq-Cents Jean-Marie Chottard ne paraissant pas avoir eu de liens particuliers avec les colonies.

<sup>4</sup> Voir au 2.

<sup>5</sup> Communes de la Haute-Saône limitrophes de Vitreux (Jura).

<sup>6</sup> *Tome IV*, à la date indiquée ici.

<sup>7</sup> Embargo levé le 29 thermidor (*tome VI*)

Séance du 24 messidor an VI [12 juillet 1798]

(AF\* III 12, folios 48 recto-51 recto; AF III 533, plaquettes 3501 et 3502)

Lois.

[Du jour]: affectant le couvent Sainte-Élisabeth de Villeneuve-lès-Avignon à l'hospice<sup>1</sup>; et accordant à la commune de Bédoin la remise de ses contributions directes jusqu'à l'an VI et de l'emprunt forcé de l'an IV<sup>2</sup> (AF III 533, plaquette 3501, pièces 8-10).

Messages des Cinq-Cents.

[Délibéré le 23 et expédié le 24] demandant l'état des hôpitaux militaires à supprimer (AF III 532, plaquette 3500, pièces 60-61). [Délibéré le 22 et expédié le 24] sur l'échange de terrains par la commune de Channes pour aménager une mare<sup>3</sup>(AF III 532, plaquette 3498, pièces 29-30).

Messages aux Cinq-Cents.

Rappelant celui du 11 prairial an IV<sup>4</sup> sur la nécessité de *rectifier* les lois relatives aux vagabonds; sur celle de fixer les bases de la liquidation des traitements et menues dépenses ordonnancés en papier-monnaie et n'entrant pas dans l'arriéré; demandant la création d'un 3<sup>e</sup> poste de substitut près les tribunaux du Nord à cause de l'augmentation du nombre de juges au tribunal civil décidée par la loi du 30 brumaire, chemise du dossier de la commission spéciale créée le 27 messidor; et répondant au Conseil par la négative sur la recherche dans les papiers du député déporté Lacarrière de pièces sur une assemblée électorale du département du Sud de Saint-Domingue<sup>5</sup> (AF III 533, plaquette 3502, pièces 24-29 et 36-40).

Préparation de la fête anniversaire du Quatorze-Juillet.

Ordre au ministre de l'Intérieur de refuser l'accès des femmes aux loges, réservées au cortège du Directoire et aux députés, contrairement à ce qui est écrit dans le programme communiqué par le secrétaire général Lagarde au Directoire, minute de Lagarde, pièce jointe: *Ministère de l'Intérieur. Liberté Égalité. Extrait des registres du Directoire exécutif du 13 messidor de l'an 6<sup>e</sup>... Anniversaire du 14 Juillet. Programme*, Paris, Imprimerie de la République, messidor an VI, 4 pages, deux exemplaires. Lettre prévenant les présidents des deux Conseils qu'un local est réservé aux députés sur le tertre entourant l'autel de la Patrie au Champ de Mars, minute signée par Merlin de Douai pour le président du Directoire (AF III 533, plaquette 3501, pièces 1-5).

Finances.

Ordre au ministre de faire un rapport sur un arrêté du bureau central de Paris sur le droit de timbre *annoncé contenir des dispositions législatives*, minute de Merlin de Douai<sup>6</sup> (AF III 533, plaquette 3502, pièce 35).

Guerre.

Confirmation de la nomination d'un capitaine à la 54<sup>e</sup> demi-brigade (AF III 533, plaquette 3502, pièce 34).

Intérieur.

Destitution: de trois administrateurs centraux de l'Ardèche à cause de brigandages contre-révolutionnaires dans une partie du département, minute de Merlin de Douai, et de Bouchotte, administrateur municipal de Metz *cherchant plus à se populariser qu'à concourir à l'avantage de la République*, lettre du député Husson à Reubell l'accusant d'avoir refusé la délivrance d'avertissements aux retardataires de la contribution mobilière et réclamé des distributions indues de vivres et de vêtements aux détenus<sup>7</sup>. Avancées à C. Dubois-Dunilac, ex-commissaire des guerres

---

<sup>1</sup> À la suite d'un message du Directoire du 13 ventôse (*tome IV*).

<sup>2</sup> Après rapport de la commission des finances des Cinq-Cents qui ne figure pas à l'index des *Papiers des assemblées du Directoire* en raison des pertes subies par cette commune, sur lesquelles on n'a aucune précision.

<sup>3</sup> Voir *tome VII*, 13 pluviôse an VII: message du Directoire en réponse, donnant les noms de la veuve Alexandre et du citoyen Coquart comme propriétaires des terrains demandés par la commune.

<sup>4</sup> Demandant *l'interprétation et le supplément des lois correctionnelles et du code des délits et des peines* (*Debidour*, tome II, page 499).

<sup>5</sup> Réponse à un message des Cinq-Cents (plus haut, 2 floréal). Le Directoire note que ces papiers, dont l'inventaire est dans AF III 44, dossier 160 (*Les Archives du Directoire*, page 232), ne contiennent rien d'intérêt public.

<sup>6</sup> On n'a pas d'autre détail ici.

<sup>7</sup> L'ancien ministre de la Guerre Jean-Baptiste-Noël Bouchotte, élu à la municipalité de Metz en germinal, dont la notice dans *Roman d'Amat* rapporte cette destitution, mais non un arrêté du 2<sup>e</sup> complémentaire an VII (*tome X*) le remettant en activité au grade d'adjudant général, les auteurs expliquant qu'étant alors à Paris où il avait adhéré au club du Manège, il cherchait vainement à obtenir le grade de général.

nommé inspecteur du droit de passe dans l'Escaut, adresse à Reubell (AF III 533, plaquette 3502, pièces 42-43, 47 et 50-52).

#### Justice.

Autorisation à Mornay et Fumel, négociants français à Carthagène, armateurs d'un corsaire ayant pris les navires danois *le Normanden* et *la Spéculation* chargés de bois de construction pour des Russes, à formuler un recours contre le chargé d'affaires français Perrochel, qui a ordonné au consul Févelat de faire relâcher ces deux navires<sup>1</sup>.

Fourniture de bois par l'administration forestière des départements de la rive gauche du Rhin pour reconstruire des ponts sur les routes de [Bad-] Kreuznach à Deux-Ponts et de Mayence à Coblenche par Ebersheim<sup>2</sup>. Mandat d'arrêt et jugement de: Boland, ex-juge de paix de Corbelin après l'évasion du prêtre émigré Balme caché chez lui, et de quinze prévenus d'attentats et de violences *ayant opéré la dissolution de la municipalité de Moissac*, illégalement libérés par le directeur du jury de Cahors<sup>3</sup> (AF III 533, plaquettes 3501, pièce 12, et 3502, pièces 30-31, 33 et 41).

#### Police générale.

Prêtres, déportation<sup>4</sup> (AF III 533, plaquette 3501, pièces 13-23).

#### Relations extérieures.

Approbation d'instructions préparées par le ministre pour Lacombe-Saint-Michel et Lamarque, ambassadeurs à Naples et en Suède; communication par le même de lettres *du conseil d'Amérique* et du nouveau dey d'Alger annonçant son avènement à la régence *et faisant des réclamations sur des affaires intéressant des musulmans et des juifs* d'Algérie, pièces retirées par le ministre<sup>5</sup>. Réponse au dey Mustapha Pacha, lui indiquant que le consul Moltedo lui fera des réponses sur les affaires particulières soulevées par lui, minute portant la signature des cinq Directeurs, Reubell compris. Lettres de créance et commission de Mure, consul général chargé d'affaires au Maroc (AF III 533, plaquette 3501, pièces 6-7 et 11).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 533, plaquette 3502, pièces 46, 48-49 et 53. Nominations judiciaires, *Alpes-Maritimes*, Puget-Théniers, tribunal correctionnel, commissaire;- *Bouches-du-Rhône*, tribunaux, commissaire: remplacement de Lejourdan, élu aux Anciens, premier et second substituts;- *Loire*, Perreux, juge de paix;- *Hautes-Pyrénées*, Juncalas, justice de paix.

#### Séance du 25 messidor an VI [13 juillet 1798]

(AF\* III 12, folios 51 recto-53 recto; AF III 533, plaquette 3503)

#### Messages aux Cinq-Cents.

Demandant de fixer un délai après lequel les *valeurs mortes telles que les deux premiers coupons de l'emprunt forcé, les bons de réquisition* etc. ne seraient plus reçues en paiement des contributions directes; et sur l'affectation du jardin de l'évêché de Rennes au jardin botanique de l'école centrale<sup>6</sup> (AF III 533, plaquette 3503, pièces 25-06 et 40-44).

#### Finances.

Obligation aux particuliers habitant entre les bureaux de douane et l'étranger de se munir de passavants pour amener de l'intérieur des marchandises dont l'exportation est prohibée et d'acquits à caution pour faire paître leurs troupeaux au-delà des douanes<sup>7</sup>. Bois communaux, vente: Châtillon-sur-Broué pour réparer des ponts, Contrexéville et Lain dévastés par le gel en 1789 puis en l'an II. Coupe de bois séquestrés sur l'émigré Gaudicher dans le canton de Précigné. Confirmation de la vente des domaines de Maupas (commune de Villers-le-Sec) et Villers-

<sup>1</sup> Comprendre: chargés pour le compte de négociants russes, le bois de construction étant certainement exporté de Russie et non d'Espagne. La destination des cargaisons n'est pas indiquée ici. Le Directoire approuve l'argument du ministre qui rappelle la décision de même nature contre l'ex-ambassadeur Pérignon pour l'affaire des navires *l'Élise* et le *Herbs* relâchés à Malaga (*l'Élise* et le *Herbs*, bateaux danois chargés de cargaisons pour la marine espagnole, pris par les corsaires français *le Flibustier*, appartenant à Pons, et *la Junon*, appartenant à Bonnafonds, relâchés sur ordre du consul à Malaga, *tome IV*, 24 ventôse).

<sup>2</sup> Itinéraire qui évite la vallée du Rhin, par où passe la route directe.

<sup>3</sup> Les noms de ces 15 individus figurent sur la minute sans autre précision sur l'affaire et ne sont pas repris à l'index.

<sup>4</sup> Six prêtres de la Dyle, un de la Manche, trois de la Meurthe, Jean-Joseph Laurens, prêtre rue du Bac à Paris, ayant écrit à deux ouvriers ouvrant leur atelier devant Saint-Thomas-d'Aquin le dimanche et les jours de fête religieuse qu'ils ne trouveraient plus de travail, et un des Vosges.

<sup>5</sup> Et non conservées ici. Le "conseil d'Amérique" serait-il la Chambre des représentants des États-Unis?

<sup>6</sup> Voir *tome IX*, 14 floréal an VII: loi de la veille à la suite de ce message.

<sup>7</sup> Un arrêté du 1<sup>er</sup> brumaire an VII (*tome VI*) impose la déclaration des animaux morts de ces troupeaux pour mieux lutter contre l'exportation frauduleuse de bétail.

le-Sec vendus par le district de Vitry [-le-François], Marie-Marguerite-Joséphine-Charlotte du Puget étant autorisée à se pourvoir en remboursement. Remplacement de Crombet fils, préposé au triage des titres de Sambre-et-Meuse nommé professeur de législation à l'école centrale<sup>1</sup>. Ordonnancement de fonds pour le ministre de la Guerre pour l'an VI (AF III 533, plaquette 3503, pièces 2, 27-39 et 45-47).

#### Guerre.

Approbation d'un tableau joint des troupes à détacher de l'armée d'Angleterre vers celles d'Italie et du Rhin présenté par le ministre le 24, classé au dépôt particulier (AF III 533, plaquette 3502, pièces 32-33, dossier du 24, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 222-223<sup>2</sup>). Lecture d'un rapport *sur les motifs qui ont déterminé le ministre à assigner au général de brigade Digonet une autre division militaire*, classé au dépôt particulier<sup>3</sup>. Secours aux militaires rentrant blessés et aux veuves brevetées qui ne touchent rien, état comptable de la caisse des secours provisoires<sup>4</sup>. Réduction de moitié des sommes attribuées mensuellement pour dépenses d'entretien aux compagnies de vétérans et de canonniers garde-côtes. Arrêtés sur le personnel, dont: promotion de Mangeot, capitaine de cavalerie, aide de camp du général Chérin, chef de bataillon<sup>5</sup>, et de Dubois, sous-lieutenant au 20<sup>e</sup> dragons, *du nombre des militaires qui s'opposèrent à l'insurrection excitée parmi les troupes françaises à Rome contre le général Masséna*, lieutenant à placer dans ce grade dans la gendarmerie (AF III 533, plaquette 3503, pièces 6-9, 16-19 et 21-24).

#### Marine et Colonies.

Répartition du tiers du produit des prises faites par les bâtiments de la République non encore vendues entre les capteurs *sans aucune espèce de réduction*, les réductions éventuelles étant supportées par les deux autres tiers. Annulation, comme *contenant une anticipation sur le pouvoir judiciaire*, d'un arrêté des commissaires du Gouvernement au Cap-Français (Saint-Domingue) confirmant une sentence de Pâris, nommé par eux consul à Porto-Rico, sur la prise du navire génois *il Renomato*, capitaine Jean Romarino, par le corsaire *le Poisson-Volant*, capitaine Pelot. Promotions dans l'administration civile de la marine, dont Auguste-Anne de Bergevin, nommé commissaire principal de la marine à Bordeaux, et Froc-La Boulaye, nommé inspecteur des subsistances de la marine<sup>6</sup> (AF III 533, plaquette 3503, pièces 10-11 et 13-15).

#### Relations extérieures.

Invitation au Directeur helvétique La Harpe à retarder son départ de Paris pour assister à la fête anniversaire du Quatorze-Juillet (AF III 533, plaquette 3503, pièce 1).

#### Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 533, plaquette 3503, pièce 12 et AF\* III 18, registre du bureau particulier, pages 223-224. Ordre au ministre de la Marine et des Colonies de préparer un rapport sur les mesures à prendre pour la défense des colonies d'Amérique et *les moyens à tirer du traité d'alliance avec l'Espagne*, minute de Merlin de Douai.

AF III 533, plaquette 3503, pièces 3-5. Lettre de Landon-Vernon, secrétaire général du ministère de la Police générale, demandant à Lagarde des expéditions des arrêtés du Directoire confirmant les membres des bureaux centraux des grandes villes lors de leur installation, particulièrement à Bordeaux, de celui chargeant les commissaires du Directoire de poursuivre les contraventions aux lois sur les patentes, et de celui du 9 prairial an V contre les commissaires du Directoire qui se permettent de faire arrêter et emprisonner des citoyens sous prétexte d'être inscrits sur la liste des émigrés, apostilles du secrétariat général du Directoire sur la recherche des pièces demandées, négative pour la dernière: *il n'y a que le message des Cinq-Cents du 9 prairial an V*; message des Cinq-Cents de cette date, à propos de la plainte de Rougeville, détenu à Sainte-Pélagie sur dénonciation du conventionnel Guffroy, et accusé de réception du Directoire du 12 prairial an V<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Voir *tome III*, 27 frimaire an VI, Finances.

<sup>2</sup> Un autre exemplaire de ce rapport se trouve dans AF III 149, dossier 701, pièces 47 a et b, avec un état de la situation de l'armée d'Italie prévue au 19 messidor.

<sup>3</sup> Voir AF III 149, dossier 701, pièce 46: rapport sur le général André Digonet, employé à la 14<sup>e</sup> division militaire, dénoncé par le ministre de la Police générale. D'après *Six*, il commanda le département de l'Orne, dans cette division, de 1798 à 1800, avait commandé la 1<sup>ère</sup> subdivision de la 12<sup>e</sup> division en l'an IV et, avant de passer à la 14<sup>e</sup> division, aurait été désigné pour l'armée d'Angleterre, mais il n'est pas relevé dans la liste de formation de celle-ci du 23 nivôse (*tome IV*).

<sup>4</sup> Un autre rapport sur la situation de cette caisse est joint à un arrêté du 27 vendémiaire an VII (*tome VI*, Guerre) sur les secours aux militaires blessés et infirmes, en exécution de celui du 25 messidor an VI (minute classée au dossier du 27 brumaire an VII, AF III 556, plaquette 3744, pièces 26-28).

<sup>5</sup> Charles Mangeot, ensuite adjudant général (*Quintin*).

<sup>6</sup> Bergevin, fils d'un subdélégué de l'intendant de Bretagne annobli en 1775, suspect, acquitté par le Tribunal révolutionnaire le 19 fructidor an II (*Roman d'Amat*), ce qui n'est pas vérifié par les instruments de recherche de la série W des Archives nationales et pourrait venir d'une confusion avec le tribunal révolutionnaire de Brest, dont le fonds est conservé dans cette même série; les auteurs le disent nommé à Bordeaux en 1799; il fut ensuite député du Finistère sous la Restauration. Sur Froc-La Boulaye, voir plus haut, 18 floréal.

AF III 533, plaquette 3503, pièce 20. Feuille de brevets de pension de la Guerre.

Séance du 26 messidor an VI [14 juillet 1798]

(AF\* III 12, folios 53 recto-59 recto<sup>1</sup>)

Fête anniversaire du Quatorze-Juillet au Champ de Mars.

Réunion des Directeurs dans la salle ordinaire des séances à l'exception du citoyen Reubell, président du Directoire, retenu chez lui par une indisposition. Description du cortège vers le Champ de Mars, présentation du corps diplomatique au Directoire dans la maison du Champ de Mars, entrée du Directoire et de son cortège dans l'enceinte, en présence du Directeur helvétique La Harpe: *l'horizon, qui avait été pendant la matinée chargé de vapeurs pluviales, s'était rasséréné et le soleil répandant sur cette immense réunion une lumière douce et sans nuage semblait applaudir au triomphe d'un peuple libre*. Transcription des textes du discours de Merlin de Douai, suppléant le président du Directoire, et de *Chant du XIV Juillet*, texte de Chénier, musique de Gossec, chanté par le Conservatoire. Envol d'un premier aérostat, suivi d'évolutions militaire, et d'un second, couvert d'inscriptions et orné de drapeaux tricolores, mis en flamme et suivi de la chute de sa nacelle retenue par un parachute. Départ du cortège du Directoire vers le Palais directorial.

Séance du 27 messidor an VI [dimanche 15 juillet 1798]

(AF\* III 12, folios 59 recto-61 verso; AF III 533, plaquettes 3504 et 3505)

Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 23 et expédié le 27] sur l'entretien du lazaret de Marseille et du port de l'île de Pomègues<sup>2</sup> (AF III 532, plaquette 3500, pièces 47-48, dossier du 23).

Message aux Cinq-Cents.

Sur la liquidation des portions de rentes inférieures à cinquante francs rejetées du Grand livre de la dette publique par la loi du 8 nivôse an VI, envoi au journal *le Rédacteur* (AF III 533, plaquette 3505, pièces 59-60).

Finances.

Confirmation de la vente de la succession de Jean-Baptiste Derrives à Vigier, et rejet des soumissions partielles d'une maison à Vic [-sur-Cère] par Édain, officier de santé, et des domaines de las Piatollas, Mallepied et Vernet par Sistrières<sup>3</sup>. Remise des certificats de non-inscription sur la liste des émigrés délivrés par le ministre et celui de la Police générale aux demandeurs par l'administration centrale du département du dernier domicile. Suspension de six mois de Magnien, régisseur des Douanes, remplacé provisoirement par Blutel, chef de division à la Régie<sup>4</sup>. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur la commune de Channes<sup>5</sup> (AF III 533, plaquettes 3504, pièce 16, et 3505, pièces 47-50, 57-58 et 62).

Guerre.

Arrêtés sur le personnel, dont destitution de Barrié, chef de bataillon à la 7<sup>e</sup> demi-brigade, minute de Merlin de Douai<sup>6</sup>, réforme et retraite de Kennedy, chef de brigade du génie, directeur des fortifications de Bastia, dénoncé par le général Ambert, commandant en chef en Corse, pour le mauvais entretien des défenses, notamment à Saint-Florent, paiement à la veuve de Menoire, ex-aide de camp du général Beurnonville, du reste d'indemnités dues par arrêté du 23 floréal an IV pour pertes dues à son arrestation<sup>7</sup>. Ordre de faire un rapport sur l'acquiescement de Barbier et Dudevant, accusés de falsifier les registres du 14<sup>e</sup> chasseurs à cheval, par le conseil militaire siégeant à Lille

<sup>7</sup> Message et accusé de réception manquant au dossier du 12 prairial an V (*tome II*). Le chevalier Alexandre-Dominique Gonsse de Rougeville, instigateur de la conspiration des œillets pour faire évader la reine Marie-Antoinette. Sur Étienne-Louis Landon-Vernon, voir *Les Archives du Directoire*, index, page 511.

<sup>1</sup> La plaquette 3503 contient une chemise vide pour la séance du 26 et il n'y a aucune minute de ce jour.

<sup>2</sup> Voir *tome VI*, 17 thermidor, message du Directoire informant le Conseil que les fonds perçus par les gens de santé de Marseille sur les marchandises du Levant et les huiles étrangères sont affectés aux réparations du lazaret, et arrêté ordonnant la remise du produit de ces droits à la caisse du bureau central.

<sup>3</sup> Il semble s'agir d'une affaire de succession d'émigré, peut-être de la famille d'Antoine-Pierre-François Derives, inscrit dans le Cantal et la Seine (Arch. nat. F<sup>7</sup> 5894 et BB<sup>1</sup> 72, pl. 3 et 82, pl. 10). Domaines des Piatottes, commune de Saint-Jacques-des-Blats, et de Malepis et Vernet, à Vic-sur-Cère (Cantal).

<sup>4</sup> Le motif de cette sanction n'est pas indiqué. Elle est levée le 19 thermidor (*tome VI*) sans autre explication.

<sup>5</sup> Voir au 24.

<sup>6</sup> Accusé de royalisme par Micoulet, commissaire près le bureau central de Marseille, puis remis en activité pour emploi aux armées le 7 vendémiaire an VII (*tome VI*, 15 thermidor an VI et 7 vendémiaire an VII, Guerre).

minute de Merlin de Douai, lettre du général Bessières, de Lille<sup>1</sup>, au député Lesage-Senault (AF III 533, plaquette 3505, pièces 40-46 et 51-55).

#### Intérieur.

Destitution et remplacement de: cinq administrateurs centraux des Bouches-du-Rhône négligeant la vente des biens nationaux et le recouvrement des contributions, minute de Merlin de Douai avec article rayé annulant toutes les autorisations d'inscrits sur la liste des émigrés à rester sous la surveillance de leurs municipalités, lettre des député Chabert, Constant, Lejourdan et Natoire et copie d'une lettre du commissaire central dénonçant également le chef de bataillon Barrié, royaliste; Cellier, administrateur central du Nord ayant compromis les mesures de ses collègues pour organiser les visites domiciliaires<sup>2</sup>; quatre membres de la 1<sup>ère</sup> municipalité de Paris anarchistes<sup>3</sup>, et trois de celle de Liège ayant visé et fait recouvrer le rôle de la contribution personnelle de l'an V excédant de 41 741 francs le *mandement* de la commune. Rapport signé par Letourneux sur les motifs de son ordre à l'administration centrale de la Meuse-Inférieure d'installer Bousmart, membre élu par l'assemblée électorale à la place de Chokier, suspendu comme noble<sup>4</sup> (AF III 533, plaquette 3505, pièces 61 et 63-72).

#### Police générale.

Émigrés, radiation: Jean-Marie Dubois-Lagrange, de Sénestis, ex-militaire, Hippolyte Garcin, de Domène, ex-visiteur des rôles dans les Bouches-du-Rhône, et Thomas Lenain, marchand mercier à Sézanne, inscrits dans la Gironde, les Bouches-du-Rhône et l'Aube. Confirmation de l'arrêté du 3 floréal maintenant Pierre Lefèvre et Ferdinando Macron. Maintien: Marie-Barbe-Louise Bauban, née à Arlon (Belgique), émigrée à Altheim, pays conquis de la Layen (Allemagne), se disant étrangère mais établie depuis longtemps chez Pierre Finet, curé d'Angevillers, Marguerite Deshayes, femme du comte Alain-Louis d'Auvet, inscrite dans la Mayenne, prétendant être restée cinq ans avec son fils et sa fille chez un pauvre fermier à Blandans (Jura, auj.: commune de Domblans)<sup>5</sup>; Amable-Constant-Hubert Malet-Coupigny, de Fiefs, condamné à mort par le tribunal criminel révolutionnaire d'Arras en l'an II, n'ayant pas réclamé contre son inscription en 1792; Pierre-César-Auguste-Louis Montagu fils, soi-disant parti pour la Vendée comme fédéraliste, inscrit dans l'Orne en 1791; Catherine Montolivet femme Jean-Baptiste-Guillaume d'Orlier, se disant piémontaise comme née à Pignerol, émigrée avec son mari, né à Paris, de leur château de Saint-Innocent (auj.: Brison-Saint-Innocent) lors de l'entrée des Français en Savoie; Jean-Georges Teichmann, sa femme Marie-Barbe Subgen et leurs filles Christine-Barbe et Dorothée, d'Oberbronn (AF III 533, plaquette 3504, pièces 18-37).

#### Relations extérieures.

Lettres sur des officiers de l'armée d'Italie et copies aux commissaires français à Rome, classées au dépôt particulier: cessation de fonctions et ordre de rentrer en France sous quinze jours à Gouvion-Saint-Cyr, dont la nomination à l'armée de Mayence est annulée, au chef de brigade Jean-Gabriel Marchand, commandant la place de Rome, et à l'aide de camp Advinay pour avoir fait enlever de la Grande Questure ou Trésorerie nationale de la République romaine l'ostensoir du prince Andrea Doria-Pamphili qui y était déposé sur ordre des Consuls pour servir aux contributions<sup>6</sup>,

<sup>7</sup> Arrêté non cité par *Debidour*. Menaire, placé en traitement de réforme par le Directoire le 19 pluviôse an V (*tome I*), donc décédé entre-temps.

<sup>1</sup> L'émigré François-Charles Bichain était muni de faux certificats de ce régiment (*tome IV*, 6 nivôse an VI). Le général François Bessières, commandant les 1<sup>ère</sup> et 16<sup>e</sup> divisions militaires (Lille et Amiens) réunies.

<sup>2</sup> En ne venant les rejoindre qu'avec beaucoup de retard à une réunion secrète dont ils avaient convenu ensemble pour organiser les visites domiciliaires avant que la nouvelle de la loi et de l'arrêté du Directoire les confiant aux administrations centrales ne s'ébruite. Voir *tomes VI et VIII*, 27 vendémiaire et 3 ventôse an VII: rejet de ses réclamations, la première accompagnée d'un imprimé publiant des pièces antérieures au Dix-Huit Fructidor, intitulé *Carlier, négociant, et Cellier, notaire à Valenciennes, au citoyen Augereau, général de division commandant la 17<sup>e</sup> division militaire*, suivi d'une *Adresse des patriotes de la commune de Valenciennes au général Buonaparte, 20 thermidor an V*, de la réponse d'Augereau et d'une *Note à communiquer aux autorités constituées de cette commune, Valenciennes, du cabinet littéraire, 20 fructidor an V, 9 heures un quart du soir*, Valenciennes, P.-A. Defrémy, 10 pages, et la seconde d'adresses par lesquelles il affirme avoir été le rédacteur de la délibération de l'administration centrale sur l'organisation des visites domiciliaires; et *tome IX*, 19 floréal suivant: ordre au ministre de l'Intérieur de le placer sous surveillance après sa réélection.

<sup>3</sup> L'un des destitués, Folloppe, est dénoncé par le ministre pour s'être mis à la fenêtre pour applaudir lorsqu'on conduisait son père à la guillotine (Georges Folloppe, pharmacien, officier municipal, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire le 21 floréal an II, Arch. nat., W 363, dossier 787). Les trois administrateurs conservés sont Brulard, Marquet, *utile pour la surveillance des écoles*, et Moussard, employé au ministère de la Marine et des Colonies, dont la *muse chante les fêtes républicaines*, connu de *Martin et Walter* comme commis aux Affaires étrangères, puis membre de l'administration municipale de Paris sous le Directoire sans mention de prénoms.

<sup>4</sup> Voir au 22.

<sup>5</sup> Le ministre souligne avec ironie qu'il est invraisemblable qu'une comtesse et ses deux grands enfants soient restés cinq ans dans ce petit village de montagne chez un pauvre fermier dont le logis devait juste suffire à sa propre famille.

<sup>6</sup> Les commissaires français précisent que cet ostensorio ne servait pas au culte. Les Romains en contestaient la propriété au prince parce qu'il avait été donné à sa famille par le Pape au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et, d'après les déclarations du prince aux commissaires, c'est malgré lui que Gouvion-Saint-Cyr aurait décidé de le lui faire restituer et c'est de force que le futur

remis par Marchand au prince, lettre des commissaires Daunou et Florens et copies de lettres des Consuls et du général Gouvion-Saint-Cyr et d'un procès-verbal dressé par les grands questeurs, avec description de l'ostensoir en métal précieux; destitution de Gaillardon, commissaire des guerres, sauf si les commissaires français découvrent qu'il n'aurait pas eu connaissance de leur ordre de ne pas enlever l'ostensoir; expédition de cet arrêté, sur papier à vignette gravée du Directoire, renvoyée par les commissaires le 10 thermidor (AF III 533, plaquettes 3504, pièces 1-15, et 3505, pièces 38-39, minutes de Lagarde et Merlin de Douai et copies au registre du bureau particulier, AF\* III 18, pages 224-227).

### Séance du 28 messidor an VI [16 juillet 1798]

(AF\* III 12, folios 61 verso-64 recto; AF III 533, plaquettes 3506 et 3507<sup>1</sup>)

#### Message des Cinq-Cents.

[Délibéré le 24 et expédié le 28] sur le dénuement de l'école nationale de Liancourt<sup>2</sup> (AF III 533, plaquette 3502, pièces 44-45, dossier du 24).

#### Messages aux Cinq-Cents.

Sur les assemblées primaires de Boiscommun, Ingré et des divisions du Centre et des Jardins d'Orléans; et rendant compte, conformément à la loi du 18 messidor, de l'exécution des lois sur les passeports, les émigrés, les prêtres déportés et ceux qui les recèlent, en demandant des mesures législatives plus précises contre les receleurs de prêtres déportés rentrés, chemise du dossier de la commission spéciale créée le 29 (AF III 533, plaquette 3506, pièces 16-20 et 24-25).

#### Guerre.

Approbation de l'intention de Schauenburg d'écarter des propositions, non précisées, de Florent-Guyot sur les Grisons, minute au dépôt particulier (AF III 533, plaquette 3506, pièce 1, minute de Merlin de Douai, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 287).

#### Intérieur.

Destitution, municipalités: Anet, membres royalistes, Beaumont [-en-Auge], président ayant fait annuler l'arrêté de la municipalité fixant le marché le septidi<sup>3</sup>, Château-Gontier et Ernée nommés par des cercles constitutionnels, et destitution du commissaire municipal d'Ernée; agents municipaux: Baignolet et Voves<sup>4</sup>, Dompierre [-sur-Mer] et Jonzac tolérant les marchés aux jours de l'ancien calendrier, Faye-l'Abbesse notaire, incivique, Lapeyre tolérant la dévastation des bois communaux, Lizy prêtre, incivique, les Mathes prêtre ayant critiqué le Dix-Huit Fructidor en séance de la municipalité de la Tremblade, Pré-Saint-Martin royaliste, Saint-Mards [-de-Blacarville] ayant invité un prêtre à célébrer le culte un dimanche, Saint-Sauveur [-d'Émalleville] ayant fait abattre des arbres du cimetière sans autorisation et tenté d'en garder l'argent<sup>5</sup>, Sancheville ivrogne, et d'Éperlecques, Houlle, Isques, Moulle et Tilques après l'abattage des arbres de la Liberté, adjoints: Juvigny (Marne)<sup>6</sup> après dévastation de biens nationaux acquis par le citoyen Defraisse, et Marson fanatique. Destitution et jugement: Thulin (Jemappes), municipalité, président s'étant fait payer la délivrance de coupons de l'emprunt forcé par les habitants de Dour et comme commissaire chargé de la visite des chemins de Montrœul [-sur-Haine] avec la complicité des agent et adjoint de cette commune également destitués et jugés<sup>7</sup>; agent d'Ouve-Wirquin

---

général Jean-Gabriel Marchand l'aurait amené le reprendre à la Grande Questure. L'aide de camp Advinay pourrait être Christophe Advyné, capitaine à l'état-major des armées de Rome puis de Naples de 1796 à 1799 (*Quintin*); il est cependant dit aussi Advinay dans l'arrêté du 25 fructidor (*tome VI*) le réintégrant comme adjoint à l'état-major général de l'armée d'Italie en même temps que Marchand, réintégré chef provisoire de la 11<sup>e</sup> demi-brigade légère, puis dans celui du 19 nivôse an VII (*tome VII*) le réintégrant comme capitaine en pied au 7<sup>e</sup> d'infanterie.

<sup>1</sup> Le dossier de la séance comprend une proclamation du Directoire du 28 messidor an VII aux habitants des départements de l'Aisne, Aube, Eure, Eure-et-Loir, Loiret, Marne, Oise, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme et Yonne rendant obligatoire le mètre à la place des autres mesures au 1<sup>er</sup> vendémiaire an VIII, manuscrit, et exemplaire imprimé de la loi du 1<sup>er</sup> vendémiaire an IV sur les poids et mesures, Imprimerie de la République, an IV, 4 pages (AF III 533, plaquette 3506, pièces 29-32).

<sup>2</sup> Voir *tomes VI et VII*, 27 vendémiaire an VII: message du Directoire proposant de ne plus réserver cette école aux enfants de militaires, et 19 pluviôse, Intérieur: réforme provisoire du règlement de l'école en attendant la décision du Corps législatif.

<sup>3</sup> Destitution transformée en suspension de trois mois sur intervention du physicien Laplace, natif de la ville, le 27 thermidor (*tome VI*) parce qu'il n'aurait que suspendu cette mesure de peur qu'on perde la vente tant que les foires aux bestiaux du Neubourg, de Poissy et de Routot resteraient aux mêmes dates, l'agent municipal du chef-lieu, en revanche, étant alors destitué pour n'avoir pas empêché les marchands de s'installer les anciens jours de foire.

<sup>4</sup> *Obligés de se servir d'une main étrangère pour la rédaction de la tenue des registres de l'état civil. L'administration centrale (d'Eure-et-Loir) a cru devoir les suspendre pour ne pas exposer plus longtemps l'état et la fortune des citoyens.*

<sup>5</sup> L'argent ayant été rendu, il n'est pas mis en jugement, alors que le registre le cite parmi les agents destitués et jugés.

<sup>6</sup> Savigny sur le registre, Juvigny, chef-lieu de canton sur la minute, ce qui exclut la commune de Savigny-sur-Ardres.

<sup>7</sup> Thulin et Montrœul-sur-Haine, aujourd'hui: commune d'Hensies (Belgique, Hainaut). Voir aussi *tome VII*, 27 brumaire an VII: destitution de l'agent municipal de Boussu complice des mêmes faits.

ayant coupé un bois national pour agrandir sa pâture en prétendant ne s'être que rendu ce qui manquait à celle-ci et que l'usage était de couper les taillis pour faire des haies; agents et adjoints: Audenhove-Sainte-Marie prétendant que l'arbre de la liberté, coupé dans la nuit du 8 au 9 prairial, a été abattu par le vent<sup>1</sup>, Chevigny après huit jours de célébration du culte au son de la cloche et de processions avec la garde nationale commandée par son fils, Insming pour recel de prêtre réfractaire et Moivre résistant à l'enlèvement des signes extérieurs du culte. Jugement de l'ex-président de la municipalité de Sélestat *extra muros* pour détournement de fonds. Nomination d'administrateurs: central de l'Ardèche, minute de Merlin de Douai, billet des députés Saint-Martin et Saint-Prix, et municipaux de Kervignac, où il n'y a eu d'assemblée communale qu'au chef-lieu (AF III 533, plaquette 3507, pièces 33-42, 63-72, 77-80, 84-94, 97-98, 107-116 et 123-126).

Justice.

Publication des lois non abolies sur la pêche dans les départements réunis. Réintégration de François-Xavier-Charles Cambefort, de Colmar, juge au tribunal civil du Haut-Rhin, justifiant n'être ni parent ni allié de l'émigré Cambefort fils<sup>2</sup>. Jugement de Jean-Baptiste Doizy, ex-président de la municipalité de Valenciennes, pour inscription de fausses réclamations d'émigrés et annulation de la procédure sans autorisation contre lui au tribunal correctionnel de Lille. Rapport classé sur l'état des procédures contre Brun, Lauzereau-Fressac et Vincent pour réunions secrètes contre le gouvernement en Lozère<sup>3</sup> (AF III 533, plaquettes 3506, pièces 21-23 et 28, et 3507, pièce 117).

Police générale.

Prêtres, déportation<sup>4</sup>. Ordre au ministre d'annuler son autorisation au noble émigré d'Espinasse, maréchal de camp, soupçonné d'intelligence avec les chouans, de rester sous la surveillance de sa municipalité dans l'Eure et d'examiner *la moralité de celui de ses employés qui lui a proposé d'accorder cette autorisation*, minute de Merlin de Douai, lettre du commissaire central Savary à ce dernier, recommandant également un nommé Bichet pour le bail en régie des canaux d'Orléans et du Loing, et notant que le journal *les Annales de la religion* dissuade les prêtres du département de célébrer le culte le décadi au lieu du dimanche (AF III 533, plaquette 3506, pièces 2-15).

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 533, plaquette 3507, pièces 44-62, 73-76, 81-83, 95-96, 99-106, 118-122 et 127-130. Nominations: du commissaire près le tribunal correctionnel de Figeac; - et de commissaires municipaux, *Cher*, Saint-Florent [-sur-Cher]: Brisson, bibliothécaire de l'administration centrale<sup>5</sup>; - *Côtes-du-Nord*, Mégrit: remplacement de Marchix, juge au tribunal civil<sup>6</sup>; Pontrieux: remplacement de Le Gorrec, élu aux Cinq-Cents<sup>7</sup>; Saint-Michel-en-Grève; - *Drôme*, Loriol [-sur-Drôme]; Montéliér<sup>8</sup>; Montmiral; Montrigaud; Moras [-en-Valloire]: Louis Martigniat, notaire à Romans [-sur-Isère], ex-imprimeur du département, adresse de l'intéressé à Barras contre la nomination du curé Hours, an IV; Peyrins; Saint-Donat [-sur-l'Herbasse]; Saint-Nazaire [-le-Désert]; Saint-Vallier; - *Gironde*, Castres [-Gironde]: remplacement de Balguerrie, élu administrateur central; - *Hérault*, Florensac: Jean-Marie Fabre,

<sup>1</sup> Le 8 prairial an VI / 27 mai 1798 était le dimanche de la Pentecôte. Commune de l'Escaut, aujourd'hui: Belgique, Flandres-Orientales, commune de Zotegem. L'abattage, qu'ils n'ont pas déclaré, a été constaté par le juge de paix le 17 sur le témoignage de l'agent d'une autre commune.

<sup>2</sup> L'affaire de ce juge n'est pas évoquée dans les tomes précédents, ni dans *Debidour*. François-Xavier-Charles, François-Jean et François Cambefort sont attestés comme émigrés du Haut-Rhin dans Arch. nat. BB<sup>1</sup> 80, plaquette 1, à côté d'Henri, inscrit dans les Bouches-du-Rhône et également cité dans F<sup>7</sup> 4915. Les fichiers des émigrés des Archives nationales connaissent encore Paul-Joseph-Augustin de Cambefort, colonel au régiment du Cap en 1789, maréchal de camp à la Martinique (dans les troupes royalistes) en 1797 cité dans O<sup>3</sup> 2562, dossier 3.

<sup>3</sup> Brun, du Malzieu, Loseran-Frésac, ex-administrateur central, et Vincens, juge au tribunal civil, dirigeant des réunions royalistes avant les élections de l'an VI (*tome IV*, 25 ventôse: mandat d'arrêt).

<sup>4</sup> Huit prêtres de l'Escaut, dont un chanoine d'Affligem (Brabant, alors: Dyle), Vilflose, curé de Berchères [-Saint-Germain] (Eure-et-Loir) ayant refusé par écrit à l'administration centrale de reporter les cérémonies du culte au décadi, Jean-François Raillaume, né à Grenoble, retiré en l'an IV et en l'an V à Méandre et responsable du refus de prêter serment des agents et adjoints municipaux élus ces deux années, huit de Sambre-et-Meuse, dont René-François Marchand, prévôt du chapitre de Ciney (voir aussi *tome VII*, 27 brumaire an VII: destitution de membres de la municipalité pour avoir signé une délibération attestant que ce prêtre, alors détenu comme infirme à l'hospice Saint-Jacques de Namur, n'avait jamais manifesté d'opinions contraires à l'ordre public), trente-cinq de la Haute-Saône (voir des arrêtés des *tome VII*, 2 nivôse et 7 pluviôse an VII, correction d'une erreur pour un prêtre de Saulx, dit ici de Calmoutier, et annulation de la déportation du chanoine Larcand ou Larquand, de Champlitte, ayant prêté serment en 1792 et en fructidor an V), et Émile Phylippaux, curé de Saints (Yonne) ayant rebâti l'église et fait vider le presbytère du mobilier de l'instituteur et de l'institutrice.

<sup>5</sup> Il ne s'agit pas de celui de l'école centrale du département figurant à l'*Almanach national de l'an VI*.

<sup>6</sup> Nommé suppléant par le Directoire le 22 ventôse (*tome IV*, index).

<sup>7</sup> Guillaume Le Gorrec. *Kuscinski, les députés au Corps législatif*, dans le tableau des élus de l'an VI du département, page 225, le note comme *commissaire... de Paulmieux* avec point d'interrogation. Un arrêté du 2 prairial l'avait déjà remplacé par son homonyme Claude, secrétaire du district.

<sup>8</sup> Nomination de Charles-Antoine Martraire, ensuite remplacé le 7 vendémiaire an VII (*tome VI*, où il est dit parti avec Bonaparte).

ex-juge au tribunal civil et administrateur central;- *Lot*, Caylus: Pierre Lagentie, remplaçant Étienne Lagentie, élu aux Cinq-Cents;- *Mayenne*, Alexain: Théard-Rocher, nommé de nouveau, remplaçant Delair, n'ayant pas obtenu son congé du ministre de la Guerre<sup>1</sup>;- *Meurthe*, Baccarat: remplacement d'un commissaire *sachant à peine écrire*; Bassing: Sauxerotte aîné, administrateur du district de Nancy; Crévic; Einville [-au-Jard]: Décriou, capitaine d'un bataillon de volontaires du département; Foug; Leintrey; Pagny [-sur-Moselle]: remplacement, d'un commissaire vénal et ivrogne, candidat: Dieudonné Radot aîné, administrateur du district de Pont-à-Mousson;- *Rhône*, le Bois-d'Oingt: Desportes, notaire, remplaçant Grandchamp, élu administrateur central;- *Saône-et-Loire*, Salornay [-sur-Guye];- *Vendée*, Fontenay [-le-Comte]<sup>2</sup>, remplacement du constituant Dominique Dillon, élu administrateur central, candidat: Cougnaud, notaire, de conduite suspecte avant le Dix-Huit Fructidor; la Garnache.

### Séance du 29 messidor an VI [17 juillet 1798]

(AF\* III 12, folios 64 recto-67 verso; AF III 533, plaquettes 3508 à 3512<sup>3</sup>)

#### Messages aux Cinq-Cents.

Sur l'affectation du couvent Saint-Jean-Baptiste des Augustins déchaussés de Nice à l'école centrale, le collège des Jésuites servant de maison d'arrêt; le transfert du poste de douane de Champagné [-les-Marais] à la maison nationale de l'Écluse au lieu-dit les Portes-du-Chapitre près du confluent de la Sèvre Niortaise et de la Vendée, pour faciliter le trafic du port de Luçon; et la mise du réservoir et du bassin d'eau du domaine de Villers-Cotterêts à la disposition de la commune<sup>4</sup> (AF III 533, plaquettes 3509, pièces 44-47, et 3510, pièces 52-56 et 59-63).

#### Décision du Directoire.

Gratification à la garde du Directoire, minute, de Lagarde, au dépôt particulier, tableaux nominatif des officiers<sup>5</sup> et statistique des sous-officiers (AF III 533, plaquette 3508, pièces 9-13, copie au registre du bureau particulier, AF\* III 18, page 227).

#### Remplacement du ministre de l'Intérieur.

Lettre du Directoire informant Letourneux du rappel de François de Neufchâteau au ministère de l'Intérieur et de sa nomination à la régie des Domaines à la place de Gossuin, élu député, en lui témoignant *sa satisfaction sur le zèle que ce citoyen a déployé dans le ministère* (AF III 533, plaquette 3510, pièces 50-51, minute de Merlin de Douai, lettre de Letourneux annonçant l'arrivée de François de Neufchâteau au ministère, 2 thermidor, 10 heures du matin).

#### Finances.

Autorisation à Baudin, entrepreneur des subsistances de l'armée d'Italie, d'y acheter des biens nationaux de la République française à concurrence des deux millions en monnaie métallique qui lui sont dus et uniquement aux enchères. Bois communaux, vente: Breuil [-sur-Marne] (Haute-Marne, aj.: commune de Chevillon) pour réparer une fontaine et des chemins vicinaux et Meurville pour réparer un pont. Exploitation d'arbres dépérissant de la forêt nationale de Coucy. Annulation de l'acquisition partielle des biens de l'abbaye de Signy [-l'Abbaye] par 68 habitants riches de la commune au nom de celle-ci et sans autorisation. Confirmation de ventes: à Antheaume<sup>6</sup>, notaire à Paris, d'une maison d'Écouen provenant de Deudon, alors prévenu d'émigration, sauf à celui-ci à se pourvoir en restitution du prix; à Pasquier de parties des domaines du Colombier et de Ranchoux provenant de l'émigré Esmoings dans l'Indre<sup>7</sup>; et à Thévenot et à la citoyenne Bondidier d'une maison rue Montorgueil, passage Égalité, provenant de Daubancourt, condamné comme rebelle au Neuf-Thermidor, revendiquée par la citoyenne Lainé sa

<sup>1</sup> Il avait remplacé son successeur, alors destitué, le 12 nivôse (*tome IV*).

<sup>2</sup> Nom révolutionnaire: Fontenay-le-Peuple.

<sup>3</sup> La plaquette 3512 contient une chemise vide pour le 30 messidor.

<sup>4</sup> Voir respectivement *tomes VII* et *VIII*, 23 frimaire et 29 pluviôse an VII, les lois de la veille à la suite du premier et du troisième de ces messages, avec carte pour Villers-Cotterêts. Les Portes-du-Chapitre (*les Portes du chapitre de Luçon* sur la carte de Cassini), commune de Triaize (Vendée), sur le bord occidental du canal de Luçon à la mer, et alors à proximité du rivage; Champagné étant plus avant vers l'Est dans les terres, les marchands du commerce de Luçon perdaient du temps en devant s'y rendre du lieu-dit les Portes, où se faisaient les chargements et déchargements, essentiellement de grains, qui n'étaient pas surveillés; toutefois, le confluent de la Vendée avec la Sèvre niortaise, au niveau des communes de Marans (Charente-Maritime) et de l'Île-d'Elle (Vendée), se trouve à l'est de Champagné, alors que le rapport du ministre et le message disent bien que le nouvel emplacement l'en rapprocherait; un message des Cinq-Cents du 22 frimaire an VII (*tome VII*, séance du lendemain) demande au Directoire l'avis des Domaines et de l'administration centrale.

<sup>5</sup> Les noms ne sont pas repris à l'index.

<sup>6</sup> Adrien-François Antheaume, titulaire de l'étude CI de l'an II à 1804 (index des notaires parisiens, dans *l'État des inventaires, tome IV, fonds divers*).

<sup>7</sup> À Neuvy-Saint-Sépulchre, commune où l'émigré Esmoing (ici Esmoings) figure parmi les ventes de biens nationaux citées par Eugène Hubert, *Archives départementales de l'Indre. Répertoire numérique de la série Q Biens nationaux*, 1914.

veuve<sup>1</sup>. Attribution aux seuls préposés des douanes du visa des acquits à caution de réexportation de marchandises britanniques des pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle<sup>2</sup> (AF III 533, plaquette 3509, pièces 28-43 et 48-49 bis).

#### Guerre.

Ordre au ministre: de féliciter par écrit Isch, sous-lieutenant à la 34<sup>e</sup> demi-brigade ayant sauvé, sans savoir nager, le 26, un enfant d'onze ans entraîné dans la Seine à Paris par la voiture à bras remplie de linge qu'il conduisait, extraits de rapports journaliers de l'état-major de Paris des 23 à 27 messidor et rapport d'un agent de la police sur la surveillance du Faubourg Antoine, du Gros-Caillou et des Champs-Élysées des 26 à 28 ne citant pas cet acte de courage; et de faire un rapport sur Gallois, jeune officier attaché à l'état-major de la 17<sup>e</sup> division militaire s'étant *permis, le 26 de ce mois, à l'entrée du Champ de Mars, des procédés malhonnêtes envers Gossuin, député aux Cinq-Cents*, en l'appelant Monsieur, militaire à mettre aux arrêts (AF III 533, plaquette 3508, pièces 22-27).

#### Intérieur.

Réintégration de Le Graverend, administrateur central d'Ille-et-Vilaine destitué le 3 germinal. Déclaration de D'Herbez, administrateur central des Basses-Alpes ayant quitté son poste sans autorisation, démissionnaire, minute de Merlin de Douai<sup>3</sup>. Destitution, agents municipaux: Fize-Fontaine (Ourthe, auj.: commune de Villers-le-Bouillet) et Verlaine (Ourthe) ne tenant pas l'état civil, Liart destitué et réélu, Molitard (Eure-et-Loir, auj.: Conie-Molitard) réélu quoique sous le coup de la loi du 19 fructidor, Roberval ayant lu publiquement le rôle des contributions le 1<sup>er</sup> prairial, un ci-devant dimanche, et occasionné des menaces de la part des habitants contre le président de la municipalité de Verberie, membre du jury d'équité, et Villers-le-Bouillet (Ourthe) ayant frappé un individu après l'avoir désarmé. Destitution et jugement, agents: Bernolsheim, jugé comme ex-maire avec l'ex-procureur de la commune, pour faux passeport à un prêtre déporté<sup>4</sup> et Remoncourt (Meurthe) pour détournement de chevaux et fourrages réquisitionnés pour l'armée. Inspecteurs du droit de passe: remplacement de Béret en Sambre-et-Meuse, destitué<sup>5</sup>, et de Debrun, ex-général de division nommé le 16 floréal en Saône-et-Loire démissionnaire, tableaux de candidatures des deux départements, à noter sur le premier: Boulard, de Villeneuve-sur-Yonne, fait prisonnier par les chouans, et sur le second: Louis Ducis, frère de Jean-François, membre de l'Institut, et de Georges, commissaire près la 4<sup>e</sup> municipalité de Paris<sup>6</sup>; Jean Poulhariès, ex-commerçant à Barcelone, recommandé par les députés de l'Aude. Envoi au ministre du message des Cinq-Cents sur le lazaret de Marseille<sup>7</sup>. Décision de ne pas additionner mais confondre en une seule somme les secours accordés en deux fois à Dubois-Dunilac, nommé inspecteur du droit de passe en Sambre-et-Meuse à titre d'avance (AF III 533, plaquettes 3508, pièce 19, 3510, pièces 64-74, et 3512, pièces 192-206).

#### Marine et Colonies.

Secours à Geoffroy, sous-ingénieur de la marine capturé par les Britanniques au retour de mission à Alger, *victime d'une conduite barbare et des atroces traitements des Anglais et des émigrés réunis sur un corsaire ennemi*. Création d'un arrondissement maritime comprenant Malte et les îles et côtes de l'Albanie cédées à la France par le traité de Campo-Formio: îles de Corfou, Grande et Petite Céphalonie, Sainte-Maure et Zante, et territoires de Butrinto, Gomenizza, Parga et Preveza<sup>8</sup>, dirigé par l'ordonnateur de la marine de 1<sup>ère</sup> classe Lescallier. Nomination des chefs de division Bonnefoux et Vignotte adjudants généraux de la marine à Brest et Lorient. Annulation d'un arrêté du 15 frimaire an V des agents du Directoire à la Guadeloupe sur la prise du navire suédois *le Hedwig*, capitaine Magnus Anderson, par l'avis *le Rieuzy* et renvoi de l'affaire devant le tribunal civil de la Guadeloupe. Attribution au ministre de l'expédition du *Bulletin des lois* à toutes les colonies et aux consuls français<sup>9</sup> (AF III 533, plaquette 3508, pièces 14-18).

#### Police générale.

Émigré, radiation: René-Charles Louet, de Blaison [-Gohier], habitant Angers, inscrit par erreur dans son département (AF III 533, plaquette 3508, pièces 7-8).

<sup>1</sup> René-Toussaint Daubancourt, marchand de coffres rue des Petits-Champs, membre de la Commune, hors-la-loi condamné à mort le 11 thermidor an II (Arch. nat, W 434, dossier 976).

<sup>2</sup> Annulation de dispositions de l'arrêté du 18 ventôse an VI sur leur prohibition dans ces pays (*tome IV*) qui en chargeaient les municipalités, les douanes étant désormais sur le cours du Rhin.

<sup>3</sup> Pierre-Jacques Dherbez-Latour, député du département à la Législative et à la Convention (voir *tome III*, 22 frimaire an VI, Police générale, épuration d'administrations centrales, note).

<sup>4</sup> Qui se trouve enregistré sur le registre de la commune à la suite d'une loi de date postérieure.

<sup>5</sup> Voir plus haut, 22 floréal, Intérieur, note.

<sup>6</sup> Sur les membres de la famille du littérateur Ducis, voir *tome IV*, 2 nivôse an VI, affaires non citées au procès-verbal, nomination de Georges Ducis commissaire près la 4<sup>e</sup> municipalité de Paris, note.

<sup>7</sup> Message expédié et reçu par le Directoire le 27.

<sup>8</sup> Les îles ioniennes de Corfou, Céphalonie, Leucade ou Sainte-Maure et Zante et les villes de Butrinto (Albanie) et d'Igoumenitsa, Parga et Preveza (Grèce).

<sup>9</sup> Au lieu du ministre de la Justice.

Décision de s'ajourner à primidi.

Affaires non citées au procès-verbal.

AF III 533, plaquette 3505, pièce 56 (dossier du 27). Message des Cinq-Cents délibéré le 27 et expédié le 29 sur l'indemnité demandé par Garnier pour la cessation du service de messageries qu'il avait créé en l'an V à la demande des administrateurs des postes et messageries<sup>1</sup>.

AF III 533, plaquette 3511, pièces 75-191. Compte des dépenses secrètes de l'ex-ministre de la Police générale Dondeau du 26 pluviôse au 27 floréal an VI, présenté par lui le 29 messidor avec minute et copie d'un projet d'arrêté d'approbation par le Directoire<sup>2</sup>:

- états de bons délivrés sur la caisse du ministre acquittés sur les fonds provenant des dépenses extraordinaires, avec date, nom et somme, dont paiement aux bouquetières de la Halle; lettre de Le Tellier, au nom du bureau central de Paris, à Lenoir-Saint-Elme, directeur du Théâtre de la Cité, lui achetant quarante places pour une représentation du *Combat des Thermopyles* à donner le 10 germinal après une première représentation le 30 ventôse marquée par des *outrages par des ennemis de la République*; lettre de Réal, défenseur officieux, dont le frère, officier du génie, doit se rendre à Toulon;
- états émargés d'appointements mensuels de pluviôse à germinal an VI des employés du bureau particulier, chefs Pérard et Tissot, puis Tissot et Lecomte en germinal, du bureau des interrogatoires, chef Pérard en germinal, des agents secrets de la 1<sup>re</sup> division, visés par l'inspecteur général Veyrat, et des employés de la 2<sup>e</sup> division, bureau de surveillance, inspecteur général Niquille, puis Rousseville en germinal;
- états d'encouragement aux journaux et imprimeurs: mémoire d'impression de l'Acte d'indépendance des États-Unis, des constitutions française, cisalpine et ligurie et du projet de constitution helvétique en français, anglais, allemand et italien par Jean Gratiot en ventôse sur quatre colonnes sur 29 feuilles trois quarts en 6000 exemplaires; paiements de secours au journaliste Cœsnon-Pellerin en ventôse, et aux journalistes Pinglin en ventôse, Barbet et Régnard en ventôse et germinal; à Corancez pour le *Journal de Paris*, la veuve Galetti pour le *Pacificateur*, Laran pour le *Conservateur* et J.-J. Leuliette pour la *Sentinelle*<sup>3</sup>; reçu signé du ministre de la Justice Lambrechts pour frais d'une feuille politique en français et flamand imprimée à Bruxelles, jointe: *Loisirs d'un patriote ou quelques instructions à mes concitoyens, suite! Ledige Ueren van eenen patriot oft eenige onderrigtingen voor meyne mede-borgers, vervolg*, paginé 74-87, français et flamand en synoptique, s.l.n.d.; reçu par Lemaire<sup>4</sup> pour impression de plusieurs affiches, dont une ayant pour titre *Aux vrais Républicains*; et d'imprimés dont des exemplaires sont joints: *La peur de Poulitier*, huit pages, s.d. (après l'assemblée électorale de la Seine de germinal an VI), *Sur les élections*, 4 pages, reçu de 24000 exemplaires daté du 9 germinal par [Lacroix-] Chaubé, directeur du bureau de l'envoi des lois, et même texte en affiche, dit extrait du *Patriote français*, de l'imprimerie de Lemaire, rue d'Enfer n° 141;
- mémoires de travaux au ministère certifiés par l'architecte Poyet et d'illuminations pour plusieurs fêtes officielles par Lavarinière; rapport du ministre du 16 pluviôse an VI et reçu par le lieutenant de gendarmerie Payen pour avances en l'an IV et l'an V pour rechercher des chauffeurs dans le Calvados, l'Eure, en Eure-et-Loir et dans l'Orne sur ordre de Lejeune, commissaire central de l'Eure<sup>5</sup>; lettre du Directeur François de Neufchâteau du 9 pluviôse an VI et secours à la Dumesnil, actrice âgée de 84 ans, *son nom est en quelque sorte attaché à celui de Voltaire*<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Ce message n'est pas mentionné au procès-verbal des séances suivantes du Directoire au *tome VI*. Voir *tome IX*, 23 messidor an VII: message du Directoire en réponse, indiquant qu'il s'agit d'un traité passé par les administrateurs des postes et messageries en pluviôse an V avec Louis-Marie Riquet, qui s'est retiré de l'affaire, et Jacques-Abdon Garnier fils, pour la conduite des voitures et diligences nationales de Paris jusqu'aux premiers relais, qui s'est trouvé supprimé par la loi du 9 vendémiaire an VI supprimant les messageries nationales.

<sup>2</sup> Voir la liste des dates de séances du Directoire comprenant les comptes des ministres de la Police générale au *tome III*, 22 frimaire an VI.

<sup>3</sup> Pinglin, sans doute Fr. Pinglin, auteur d'un projet de manuel pour les élections de l'an VI (*les Archives du Directoire*, page 241, note 5). Vincent-René Barbet et Nicolas Régnard, dont le même instrument de recherche inventorie les manuscrits remis au secrétariat du Directoire. Guillaume Olivier [de] Corancez (voir *tome III*, 15 frimaire an VI, Finances, note), directeur, la veuve Galetti (Galletti dans *Martin et Walter* et, selon les auteurs, propriétaire à partir de prairial an VI), Laran, imprimeur de ce journal et du *Propagateur*, et J.-J. Leuliette (Lœuliette dans *Martin et Walter*), propriétaire, tous rencontrés dans les dossiers du secrétaire général du Directoire sur les journaux inventoriés dans *les Archives du Directoire*.

<sup>4</sup> Sur l'imprimeur Lemaire, sans doute Antoine-François, journaliste, adjoint à la division des archives du Directoire, rédacteur de *l'Orateur des assemblées primaires* en l'an V, voir *tome III*, 22 frimaire an VII, comptes du ministre de la Police générale, note. *Martin et Walter* (Anonymes) cite *La peur de Poulitier* (n° 13900); *Sur les élections* semble être le n° 17371 de ces auteurs, qui ne donnent évidemment pas de nom d'imprimeur. Joseph Lacroix-Chaubé, administrateur du district de Montpellier puis directeur du bureau de l'envoi des lois.

<sup>5</sup> Ce rapport n'est pas cité au procès-verbal de la séance de ce jour (*tome IV*). Il s'agit peut-être de la bande de brigands de ces départements et de celui de la Seine-Inférieure citée au procès-verbal du 1<sup>er</sup> nivôse an V (*Debidour*, tome IV, page 492).

<sup>6</sup> La tragédienne Marie-Françoise Dumesnil, née en 1711, sociétaire de la Comédie française, interprète des grands rôles des tragédies de Voltaire, morte en 1800.